INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES À 1790

RÉDIGÉ PAR M. O. LACOMBE, ARCHIVISTE

CORRÈZE

ARCHIVES CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES. — SÉRIES B. (SUITE) À H

TOME DEUXIÈME

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT

1874

Table des séries

Série B **4**
Juridiction d'Égletons. 4
Juridiction de Turenne. 30
Juridiction de Treignac. 54
Juridiction de Larches. 72
Juridiction de Saint-Jal. 97
Juridiction de Servières. 120
Juridiction d'Objat. 153
Juridiction d'Obazine. 159
Juridiction de Ligneyrac. 168
Juridiction de Donzenac. 177
Juridiction de Noalhac. 183
Juridiction de Saint-Julien d'Alboy. 188
Juridiction de la Chapelle-aux-Plas. 195
Juridiction de Mansac. 200
Juridiction de Saint-Martial-Entraygues. 203
Juridiction de Favars. 206
Juridiction de Saint-Martin-les-Vergnes. 208
Juridiction de Couzage. 209
Juridiction de Neuville. 214
Juridiction de Mercoeur. 217
Juridiction de Varets. 221
Juridiction de Miègemont. 224
Juridiction du Lonzac. 226
Juridiction du Moulin d'Arnac. 227
Juridiction de Puy-de-Noix. 229
Juridiction de la Majorie. 230
Juridiction de Châteauvert. 232
Juridiction de Saint-Hilaire et Chameyrac. 232
Juridiction de la Vigerie. 233
Juridiction de Lissac. 235
Juridiction de Lanteuil. 236
Sénéchal de Saint-Robert. 237
Juridiction de Sédières. 238
Juridiction de Sainte-Fortunade. 238
Juridiction de Lagarde. 239
Juridiction de la Chapelle-Saint-Géraud. 241
Juridiction de Brivezac. 244
Juridiction de Chamberet. 245
Juridiction de Salons et Masseré. 245

Série E **259**
Titres de Famille. 259
Notaires royaux et apostoliques. 291

Série G **296**
Évêché de Tulle. 296
Chapitre de Tulle. 296
Séminaire de Tulle. 305
Séminaire de Brives. 306
Séminaire de Limoges. 306
Vicairies. 312

Série H **315**
Abbaye de Beaulieu (Ordre de Saint-Benoît). 315
Abbaye de Bonnaygue (Ordre de Citeaux). 320
Abbaye de Dalon (Ordre de Citeaux). 321
Abbaye de Glandiers (Chartreux). 321
Abbaye de Meymac (Ordre de Saint-Benoît). 321
Abbaye d'Obazines (Ordre de Citeaux). 321
Abbaye de Solignac (Ordre de Saint-Benoît). 322
Abbaye d'Uzerche (Ordre de Saint-Benoît). 324
Abbaye de Valette (Ordre de Citeaux). 325
Abbaye de Vigeois (Ordre de Saint-Benoît). 325
Feuillants de Tulle. 326
Jacobins de Brive. 326
Jésuites de Beaulieu. 326
Récollets de Brive. 328
Récollets de Tulle. 328
Récollets d'Ussel. 329
Religieuses de Saint-Bernard, à Tulle. 329
Religieuses de Sainte-Claire, à Argentat. 329
Religieuses de Sainte-Claire, à Brive. 329
Religieuses de Sainte-Claire, à Tulle. 329
Religieuses ursulines d'Argentat. 330
Religieuses ursulines de Bort. 330
Religieuses ursulines de Brive. 330
Religieuses ursulines d'Eymoutiers. 330
Religieuses ursulines de Tulle. 330
Religieuses de la Visitation, à Tulle. 330
Religieuses de Coyroux (Ordre de Citeaux). 331
Religieuses carmélites de Brive. 331
Prieurés réguliers. 331
Commanderies. 333
Hospices. 334

Série B

Cours et Juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres juridictions secondaires, Cour des Comptes, Cours des Aides, Cours des Monnaies, Eaux et Forêts.

Juridiction d'Égletons.

B1228. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1764-1765 — Juridiction d'Égletons. — Audiences tenues par M. Giroudès, juge général. — Défauts : pour sieur Antoine Aussoleil contre Léonard Faugeras et Aune Maigne ; — contre Antoine Bordes ; — contre Marie Aubertie, veuve de Cérice Guinot ; — contre Antoine Vialard, etc. — Jacques Poumier, marchand, contre Léonard Clément ; obligation de 340 livres. — Maître François Ternat, procureur d'office de la ville de Mauriac, contre sieur Jean Dillange, bourgeois ; billet. — Cérice Terrade, marchand, contre Pierre Ballet, contre Pierre Bazetou ; arrérages de rentes. — Défaut pour maître François Chastaing contre Jean Terriou et Marie Lac. — Jean Fioux, marchand, contre Jean Brandibas ; billet. — Anne Chastre contre Marie Couniassac, sa bru ; congé. — Jacques Vergue contre Léonard Bugeat, praticien ; exécution de sentence. — Défauts : pour Son Altesse Mgr le maréchal prince de Soubise, représenté par Jean Maisonneufve, sieur de Lacoste, bourgeois, son procureur, contre Jean Masmea ; — contre Giral Gachon ; — contre Baptiste Ténèze. — Sieur Étienne Pastrie, marchand, de la ville de Tulle, contre sieur Antoine Chazal ; avération de signature. — Maître Antoine Dubech, juge de Bar, contre Antoine Fourniéras et Pierre Billot ; compte des fruits saisis au préjudice de Léonard Bugeat. — Sieur François Eybraly, marchand, contre Pierre Ballet ; billet souscrit pour achat d'un cheval. — François et Jean Bordes contre François Pouillange ; concernant la succession de Marthe Bordes. — Thomas Brette contre Antoine Chavanac ; créance de l'hérédité d'Antoine Brette. — Antoine Bourbon contre Léonard Bourre ; ferme d'un domaine situé au lieu du Peuch, paroisse de Darnets. — Léonard Grenier contre maître Thomas Lac, notaire, du village du Mas ; avération de signature. — Provision de 60 livres adjugée à sieur Jean-Ignace Du Pertuy, sieur Delteil, contre dame Marie Pertuy et le sieur Brossard de Lanouaille. — Sieur Jean-Pierre Eyguesparces contre François Billier ; rente sur le ténement de la Gimbaudie, paroisse de Moustier-Ventadour. — Léger Jarrige et Françoise Védrenne contre Antoine Valade et Catherine Blancherie ; créance de la succession de feu Pierre Védrenne. — Guillaume Fourniol contre Pierre Mazarnier ; gages. — Demoiselle Jeanne Salaignac, veuve en premières noces de maître Léonard Terriou, et en secondes noces du sieur Joseph Leymarie, contre Étienne Bachèlerie, laboureur ; compte. — Michel Pouchou contre sieur Antoine Bachelerye, bourgeois ; gages. — Jean Plas contre Jean Melon, laboureur ; partage de l'hérédité de Catherine Guille. — Maître Charles Chauzeix, curé de Soudeille, contre François Védrenne ; obligation de 167 livres. — Répudiation de l'hérédité de feu sieur Jean Maisonneuve de Lacoste, par sa sœur Marguerite, veuve Védrenne. — Michel Brageoux, domestique du curé de Saint-Merd, contre Pierre Dillanges ; vente de grain. — Défauts : pour maître Pierre Rouby, notaire du village de Pranchères, paroisse de Laval, contre Jean Saigne, laboureur ; — pour Jean Barby contre Léonard Tabaste et Marie Bissière. — Jean Aignou contre Léonard Tournier ; vente de foin. — Sieur Pierre Talin, maître chirurgien, contre maître Barthélemy-Joseph Lacoste, sergent royal ; soins et médicaments. — Enregistrement d'arrêts du parlement de Bordeaux, ordonnant la signification des arrêts sur requête au domicile des parties ; — défendant la perception de droits de contrôles autres que ceux portés au tarif, etc. — Antoinette Coste contre Jeanne Chavanac et Salvy Fournol ; créance des successions d'Antoine Coste et de Jeanne Chazal.

B1229. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1765-1766 — Juridiction d'Égletons. — Audiences tenues par M. Dambert, juge. — Jean Chassaignard contre Marie Coudié ; obligation de 34 livres. — Défauts : pour messire Hector de Lévy, comte de Lyon, prieur commendataire de Moustier-Ventadour, ordre de Cluny, contre

Étienne et Marguerite Boyges ; — pour demoiselle Marguerite Lallé, veuve du sieur Jean Testut, seigneur del Guo, contre Pierre Saigne et Marie Freyssinet. — Messire Pierre de Combret, écuyer, seigneur de La Beysserie, co-seigneur de Marcillac, gendarme de la garde du Roy, contre Jean Chapelle ; rente. — Enregistrement des lettres de surannation de la déclaration du Roy portant défense aux communautés d'emprunter sans autorisation. — Maître Antoine Sabaud, prêtre, contre Léonard Brette ; vente de grain. — Défauts : pour François Bordes contre Louis Eschamel ; — pour Étienne Malmonteil contre Léger Sanguinière. — Jean Plas contre demoiselle Marie-Angélique de Terriou, demoiselle du Monteil et de Chaleix ; compte de métayage. — Abstention de M. Manaud, procureur d'office, dans un procès pendant entre messire Raymond de Lavaur, de Saiute-Fortunade, et sieur Bernard Lacroix, docteur en médecine. — Demoiselle Jeanne Aussoleil, femme de maître Pierre Rouby, contre François Pradel et Jean Lasselve ; créance de la succession d'Antoine Aussoleil. — Les frères Debernard contre maître Pierre Rozier, notaire et procureur ; avération de signature. — Sieur Joseph Tramond, fermier du prince de Soubise, contre les tenanciers d'Aumont ; arrérages. — Le seigneur de Fontmartin contre les tenanciers de Bouchard ; rente. — Défauts : pour maître Louis-Théodose Clercye, docteur en médecine, contre sieur Joseph Lacoste, sergent royal ; — pour maître Jean-Jacques Jolibert, avocat en parlement, contre maître Léonard Lachaud, notaire royal. — Pierre Bouby, praticien, contre Marie Fraysse, veuve de Barthélemy Porte ; concernant la constitution dotale d'Anne Lacombe. — Guillaume Vergnal contre Jean Fioux, praticien ; coupe d'arbres. — Jean Gueydier, tisserand, contre Jean Chassaigne ; remise de cheptel. — Sieur Barthélemy-Joseph Maisonneuve, sieur de Lacoste, contre sieur Jean-Baptiste Spinasse ; saisie. — Jean Chastaignol et Marie Bissaud contre Jean Mas, laboureur ; salaire. — Sieur Jean Demathieu, bourgeois, contre Jean-Pierre Dillange ; vérification d'écriture. — Ratification en faveur de demoiselle Marie-Anne de Gaye d'une concession faite â son aïeul, par laquelle il était autorisé à pousser la muraille d'Égletons qui fermait son jardin. — Demoiselle Marie Laborie, veuve du sieur Puyhabilher, seigneur de Souries, contre maître Pardoux Guillebeaux, notaire royal ; remise de quittances. — Messire Louis de La Ribardière, receveur des tailles à Tulle, contre Barthélemy Lacoste, sergent-royal ; vérification d'écriture. — Étienne Vau contre Léonard Battut ; obligation. — Jean et Anne Péret contre Vincent Joly et Jean Massounie ; prêt de grains. — Françoise Rougeyrie contre Antoine Teil ; obligation. — Provision pour Antoine Caux contre Jean Auzelou et Jeanne Roux. — Entérinement de lettres de restitution pour Anne Lacroix, femme séparée du sieur Pierre Chadebech, sieur d'Anglars. — Sieur Martial Traverse, maître chirurgien, à Clergoux, contre sieur Jean-Pierre Dillange ; obligation. — Sieur Antoine Bachèlerie, ancien chef de cuisine du marquis de Soudeille, demeurant à Clermont, contre sieur Jean-Pierre Clarissou, juge du prieuré de Moustier-Ventadour ; saisie. — Le fermier des revenus du séminaire de Tulle contre les tenanciers de Boisse ; arrérages.

B1230. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1900-1969 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : commission de-garde des forêts, chasse et pêche du duché de Ventadour pour Jean Ravet. — Provision de 12 livres adjugée à Pierre Malès et à ses frères et sœur contre Antoine Faugeras et Léonarde Lapleau. — Défauts : pour André Bourneix contre Étienne Sabaud, tous deux laboureurs de la paroisse de Darnets ; — pour François Donnedevie contre François Chassagnac, de la paroisse de Marcillac. — François Viallard et Cérice Bmnot contre Jean Clamadieu ; provision de 25 livres ; même sentence pour Michelle Porte contre Antoine Bourbon. — Sieur Jean Taysse, marchand, contre Pierre Mazarnier : vente de merrain. — Jean-Léonard Treinsoutre contre Antoine Suquet et Antoine Giraudie ; vente de grain. — Jean Plazanet, journalier, contre Pierre Vialle ; obligation. — Maître Léger Daubec, médecin à Tulle, contre Léger Saint-Scstiers ; rente. — Défaut pour Étienne Brieude contre Antoine Freyssinet ; jonction d'instances. — Provision de 30 livres adjugée à Jeanne Calvet contre Michel Parel et Catherine Calvet. — Jean-Baptiste Pécresse, menuisier à Davignac, contre Jean-Pierre Clarissou ; obligation de 80 livres. — Partage de la succession de Léonard Boy. — François Valiergues contre Léonard Antéchaud ; servitude de passage. — Jean Armand, marchand à Marcillac, contre Léonard Trensoutrot et autres ; rentes du ténement de Chabrière. — Sieur Martial Testeblanche, praticien,

contre Jean-Pierre Clarissou ; dépôt de clefs au greffe. — Défauts : pour sieur Louis Gatinot, marchand corroyeur à Limoges, contre Germain Rouffy, maçon ; — pour Guy Orliaguet contre Marie Battut et Cérice Boudet. — Sieur Barthélemy Maissonneuve, mineur, contre Étienne Louteyre ; déclaration contenue dans un codicille de feu sieur Jean Maisonneuve, père du demandeur. — Jean Fonfrède contre sieur Jean-Pierre Clarissou ; délégation d'une somme de 60 livres. — Jean Faugeras, brassier (journalier), contre Jean Sargueil ; dette de 60 livres. — Sieur Jean-Joseph Talin, bourgeois de la ville de Corrèze, contre Léonard Lachaud ; saisie. — Reprise d'instance entre maître Martial Talin, notaire royal, et Léonarde Chavanac, veuve de Léonard Brette. — Demoiselle Marie Peuch, femme du sieur Antoine Forzès, bourgeois, contre Jean Clarissou ; créance des successions de Pierre Peuch et de Magdeleine Forzès. — Pierre Malasplanchas contre Pierre Ballet ; gages. — Défaut pour Marie Lissajou, contre Jean Maurie. — Sieur Antoine Forzès, juge de Montagnac et fermier du prieuré de La Chapelle-Spinasse, contre sieur Antoine Daubec, bourgeois de Tulle ; concernant une rente due audit prieuré. — Le fermier des rentes du prieuré de Moustier-Ventadour contre les tenanciers de Neuvialle-Soubrane, de Neuvialle-Soutrane, de Couffinier, etc. — Sieur Antoine Sage, chirurgien, contre Antoine Sabaud ; soins et médicaments. — Géraud Gervais contre Marie Aubertie, veuve de Cérice Gaminot ; dette de la succession dudit Cérice.

B1231. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1758-1764 — Juridiction d'Égletons. — Affirmations de voyages : Géraud Planche, bourgeois du bourg de Laroche ; procès contre messire Pierre de Guillaume, seigneur du Leyry ; — maître Pierre Lachaud de Lamarque, médecin d'Argentat, au nom de messire Pierre Lachaud, lieutenant-colonel au régiment de Touraine ; procès contre sieur Jean Demathieu (on compte 7 lieues d'Argentat à Égletons) ; — Sieur Jean-Jacques Dumas, de la paroisse de Saint-Julien-aux-Bois ; saisie contre sieur Bernard Delage, maître chirurgien ; — sieur François et Jean Roux, du lieu de Bonnesaigne ; — sieur Jean Chèze de la ville d'Ussel ; procès contre sieur Joseph Chassaing, de Darnets ; — Léonard Massounie, marchand, de Moustier-Ventadour ; procès contre Barthélemy Valade ; — sieur Antoine Debernard, bourgeois, de la Chapelle-Spinasse ; procès contre maître Pierre Roziers, notaire et procureur ; — Louis Ballet, de Moustier-Ventadour ; procès contre Léonarde Chavanac ; — Guillaume Fournial, du même lieu ; — Jacques Lachaud, de Marsillac, procès contre François Chassaignard ; — messire Joseph Brossard, écuyer, seigneur de Léchamel, Coiral, Le Teil-Chevalier, La Charal, etc. ; procès contre demoiselle Marianne de Burg de Bardet, veuve du sieur Joachim Grenier, du bourg de Clergoux ; — Jean Plas, plus jeune.

B1232. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1770-1771 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : dame Catherine-Françoise de Fénis de La Combe, veuve de messire Louis de La Ribardière de Monestier, seigneur de Marsillac, receveur des tailles de l'Élection de Tulle, contre les tenanciers du Chastaigner, paroisse de Marsillac ; arrérages ; — la même contre les tenanciers de Meyrignac, haut et bas. — François Orliac, marchand, contre Jean Sargueil ; concernant une dette de feu Pierre Mazarnier. — Sieur Barthélemy Maisonneuve de Lacoste contre les tenanciers de Bouchard-Soubre, del Mouly et champs del Teil, paroisse d'Égletons. — Enregistrement de l'arrêt du parlement de Bordeaux qui défend de lier les gerbes avec des branches d'arbre dites Riortes. — Provision de 20 livres adjugée à Marguerite Taysse contre Antoine Taysse. — Arrêt du parlement de Bordeaux concernant les pauvres du Limousin. — Demoiselle Marie-Anne de Gaye contre Jean Vialle et Marie Vergne ; compte, — Demoiselle Marguerite Maisonneuve, veuve Vedrennes, contre François Vedrennes ; concernant l'hérédité de feu Jean Vedrennes. — Léger Celle, contre Cérice Boudet ; fournitures. — Vincent Beynes, marchand, contre sieur Antoine Pouget ; billet. — François Chabasse contre Léonard Tournier ; vente de brebis. — Maître Jean Chaussier, curé de Soudeilles, contre Martin et Jean Lissac ; injures. — Jean Fioux contre Léonard Chazal ; avération de signature. — Sieur Martin Beaufès, bourgeois, contre Annet et Jean Péret ; lettres de restitution. — Jeanne Busche contre Toinette Vialle ; obligation. — Maître Jean Pigeyrol, curé de Darnets, contre Étienne Sabaud, vente de seigle. — Sieur Charles-Antoine-Martin Brivezac, fermier de la chatellenie d'Égletons, contre

Germain Rouffy, bourgeois ; rentes du Teil-bas ; — le même contre plusieurs autres teanciers. — Léonard Crouzette contre Toinette Clément ; saisie. — Sieur Jean Borye, bourgeois, contre Léonard Lissac ; rente du ténement de la Massounie. — Sieur Étienne-Germain de Duron, fermier des rentes de la châtellenie de Ventadour, contre René Maugenc ; rente du ténement de la Barrière. — Sieur Jean-Baptiste Bournel, chirurgien, contre maître Pardoux Guillebeaux ; saisie-arrêt au préjudice de sieur Blaise Borye, du Teil. — Messire Jean-Martin-Gabriel de La Selve du Chassaing, seigneur de Bity, contre les tenanciers de Masfumat ; arrérages. — Maître Jacques Servientis, curé de Chaumeil, contre Jean Faurie ; créance des successions de sieurs Antoine et François Servientis. — Maître François Chastain, juge de Mortegoutte, contre sieur Jean-Pierre Clarissou ; billet. — Sieur Vincent Manaud, procureur fiscal de Ventadour, contre Jean Combes ; obligation. — Compte entre maître Antoine Sabaud, curé de Bonnefond, et Antoinette Sabaud, sa sœur, femme de Léonard Borie. — Marguerite Lespinasse et François Lidove contre sieur Joseph Chassaing de Veuillac ; dette de l'hérédité de sieur Dominique Leymarie de Veuillac. — Sieur Pierre Bargy, maître chirurgien juré contre sieur Jean-Pierre Clarissou ; billet.

B1233. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1771-1773 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : François Beyssac, marchand, contre Léonard Trinsoutre ; argent prêté. — Antoine Aubertie, meunier au moulin de Malèze, contre Catherine Vialle ; exécution de sentence. — Léonard Orliaguet, contre Antoine Chabanier ; prêt de grain. — Sieur Louis Sourzac, marchand, contre Antoine Bachèlerye ; cession d'une rente constituée par le sieur Masgimel. — Sieur Joseph Lavergne, marchand, contre Jean Canard ; compte. — Sieur Vincent Estrade, marchand, contre Élienne Lieuteyres et Catherine Manaud ; entérinement de lettres de restitution. — François Sudour contre Antoine Estager ; vente de grain. — Jean Mialaret contre François Robert ; vente de merrain. — Le fermier des rentes de la Châtellenie d'Égletons contre divers tenanciers. — Sieur Antoine Rouby, bourgeois, contre sieur Pierre Rouby, greffier ; reliquat du prix de vente d'une jument. — Jean Bordas contre Pierre Rougeyrie et autres ; arrachage d'arbres dans la haie de La Peyroulade. — Sieur Martial Eyguesparses, contre Hélène Vialaneix ; obligation de 34 livres. — Antoine Charrière, contre Pierre Chassaigne ; saisie. — Le même, contre Antoine Couniassou ; concernant le contrat de mariage de Pierre Chabrière. — Défaut pour Ignace Biarssou contre Jean Chapelle. — François Montusclat et Jeanne Combastet contre Jean Beaujean et Jeanne Chabannes ; concernant la constitution dotale de la demanderesse. — Sieur Barthélemy Clément, seigneur de la Goutte, contre Léonard Crouzette ; dette de l'hérédité de feu Martial Crouzette. — Pierre Pradaleix, contre Pierre Prach ; dette de 8 livres. — Maître Antoine Terriou, avocat, juge de Corrèze, contre Jean Mazel ; exécution de sentence, — François Banet contre Jean Pampoulie ; compte de merrain. — Enregistrement de l'édit du Roi rétablissant les offices de conseillers-maires, secrétaires-greffiers, etc. dans les communautés où il y a un corps municipal. — Défauts : pour sieur Blaise Lespinasse, maître chirurgien à Corrèze, contre François Pauty ; — pour Jean Mathieu contre Pierre Navatier, meunier au moulin du Peu-Roudal. — Léger Dubayle et Jeanne Lavialle contre sieur Léonard Lachaud ; droit de traverser un pré du défendeur en attendant la construction d'un pont sur le ruisseau d'Audouze. — Sébastien Redondin, contre Pierre Redondin ; comptes. — Étienne Servarie, contre Étienne Couderc ; salaire. — Léonard et Antoine Maigne contre Martial Massoubre ; saisie. — Léger Dubayle, maréchal, contre Jean et Jeanne Faurie ; mainlevée. — Martial Job contre Léonard Treinsoutre ; argent prêté. — Léger Dubois, praticien, et Françoise Vieillemaringe, contre maître Germain Chauffour, vicaire à Égletons ; obligation de 140 livres. — Jean Rousseau contre Antoine Chabanier ; reliquat du prix de la vente d'un taureau.

B1234. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1773-1774 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : provision de 20 livres adjugée à Magdeleine Mas contre Léonard Chauffour, charpentier. — Sieur Joseph Lavergne, bourgeois et marchand, contre Jean et Léonard Salles ; fourniture d'étoffe. — Léonarde Chastaing, femme du sieur Jean-Baptiste Bouquin, cavalier de maréchaussée, contre Jeanne Touron ; créance de la succession de Léonard Chastaing. — Jean Vachal, marchand, contre Léonard Beyssac ; vente de blé. — François

Vouliou, laboureur, contre sieur Germain Rouffy, entrepreneur de bâtiments ; indemnité de carrière. — Pierre Lachèze, marchand à Tulle, contre Jean Massounie ; dette du père du défendeur. — Le fermier des rentes du séminaire de Tulle contre les tenanciers de Bouysse ; arrérages. — Marie Feugeas, veuve de Martial Terrade, contre Philippe Goursolles, cheptel. — Léonard Mas, maçon, contre Françoise Moulin ; dette de la succession de feu Jean Moulin, frère de la défenderesse. — Sieur Gabriel Colomby, marchand chapelier à Meymac, contre Pierre Bardesche, métayer ; compte. — Le fermier de la châtellenie de Ventadour contre les tenanciers de La Borie de Naudou, de Martial, de La Banière, etc. ; arrérages. — Martial Catonnet contre Jean Saliés ; obligation. — Maître Pierre Chastaigner des Vergnes, vicaire à Ussel, contre Pierre et Marie Selle ; créance de la succession de demoiselle Marie Chastaigner, veuve du sieur Dupuy de Marquès, tante du demandeur. — Maître Martial Talin, notaire royal, contre Pierre et Nicolas Beaujean ; obligation. — Sieur Jean-François Verdier, contre Pierre Leyris et Martial Terriou ; concernant la solidarité de la rente du ténement de Montchassidou. — Sieur Jean Clarissou, marchand, contre Pierre Ballet ; demande en garantie. — Antoine Delbègue contre maître Thomas Lac, notaire ; rente constituée. — Dame Catherine de Fenis de La Combe contre les tenanciers de Clamadieu del Faure ; arrérages. — Messire Pierre de Combret de la Beysserie contre Dominique Hugarie ; enlèvement d'une vache. — André Neyrat contre Antoine Montjanel ; exécution de sentence. — Jacques Escureneuve contre Jacques Auzelou ; argent prêté. — Défaut pour sieur Joseph Espinasse, bourgeois, contre Jean Bellier. — Olivier Plas contre François Martinie ; prêt de grain. — Messire Jean-François La More de Lamirande contre Françoise Moulin ; dette de la succession de Jean Moulin, frère de la défenderesse. — Charles Gueydié et Marie Battut ; compte de la succession de feu Étienne Battut. — Louise Armand, femme de François Tabaste, contre Léonard Treintsoutre ; obligation de 200 livres. — Antoine Noudeix contre Jean Boucheron ; ferme. — Andrée Alvy, veuve de Joseph Courtine, contre Jeanne Battut, veuve de Pierre Aussoleil ; obligation de 80 livres. — Demoiselle Marguerite Lallé, veuve de M. Jean Testut del Guo, contre Jean Dhuguet, meunier ; exécution d'un compromis. — Sieur Blaise de Pertuy, bourgeois, et demoiselle Catherine Eyguesparces contre Jean Valade ; dette de la succession de feu Martin Valade, Jeanne Chauffour, femme d'Antoine Longy, contre Jeanne Peyrelade, veuve de Louis Dufayet ; créance de la succession de Cérice Boulègue, aïeul de la demanderesse. — Le fermier des rentes de la châtellenie de Ventadour contre les tenanciers de Coussier, du mas de Donnedevie, de Chabrière, etc ; arrérages. — Antoine Redondin, fils à Bastien, contre Pierre Redondin ; prêts de seigle.

B1235. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1775 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : Étienne Trémoulet, marchand, contre Léonard Beyssac ; vente de seigle. — Maître Charles Chauzeix de Laprade, curé de Soudeille, contre Antoine Soulié et autres ; saisies. — Pierre Bordes, laboureur, contre Jean Prach, Jean Saleix, Antoine Goutte et autres ; obligations. — Jean Mialaret, garçon mérandier, contre Maurice Bardesche, laboureur ; compte. — Pierre Paliassou contre le même ; vente de grain. — Reprise d'instance entre Abdon Couderc et François Donnedevie. — Autorisation accordée, par le prince de Soubise, à M. Dambert, juge, de placer deux girouettes sur sa maison, « sans qu'il puisse en tirer aucune conséquence préjudiciable aux droits de justice dudit prince. » — Guillaume Blancherie, contre Louis Blancherie ; compte de grains. — Provision de 45 livres adjugée à Catherine Chassagne contre Léonard Vachal. — Antoine Bourbon contre Antoine Redondin ; dégâts causés par des bestiaux. — Demoiselle Marie Gorsse, veuve Menut, contre Antoine Peyrat ; dette de l'hérédité de feu Peyrat. — Martial Moussours contre Françoise Garaudie ; veuve Albert ; lettres de change. — Messire Joachim de Bardet de Bug, écuyer, et dame Magdeleine d'Expert contre Antoine Demathieu ; dette de la succession de feu Pierre Demathieu. — Défaut pour Anne de Saintagne, contre Duminie Saintagne, sa sœur. — Sieur Jean-Léonard Lallé, bourgeois, contre Jean Denis, laboureur ; vente de merrain. — Commission de garde des forêts, chasse et pêche du duché de Ventadour pour Jean Borye, au nom du prince de Soubise. — Antoine Souny contre Léonard Four ; appel en garantie pour le ténement de Boysse. — Provision de 25 livres adjugée à Toinette Gaye, en qualité de tutrice de sa fille, Martiale Clément, contre Martiale Viossange, veuve de

Léonard Clément. — Antoinette Clamadieu contre François Château et Jeanneton Clamadieu ; lettres de restitution. — Maître Antoine Bourgeade, notaire royal, contre Antoine Goutte ; frais d'actes. — Étienne Touvant contre sieur Antoine Bargy ; dette de la succession de demoiselle Jeanne Touvant, mère du défendeur. — Sieur Jean-François Ternat, bourgeois de Mauriac, contre Jean Mas ; billet. — Défauts : pour Anne Brial, « gouvernante de M. de Saint-Hypolithe, » contre Jean et Pierre Beaujean ; — pour François Seince de Neuvic, contre sieur Boy de Laveyse. — Anne Armand contre Jean Huguet ; créance de la succession de Jeanne Bounial, aïeule de la demanderesse. — Messire Antoine Delmas de Gramond, écuyer, contre Martin Lissac ; dette de 18 livres. — Sieur Léonard Coyral de La Salle, bourgeois, coseigneur de Doumail et du Gail, contre Marie Vignal ; frais d'entretien et de nourriture de la mère de la défenderesse. — Le fermier de la châtellenie d'Égletons contre les tenanciers du Faix, de Mathieu, de La Peyre, etc ; arrérages. — Sieur Martin Lantourne, du lieu de la Femme-Morte, paroisse de Champagnac, contre Léonard Beyssac ; obligation. — Martial Rebeyrotte, hôte, contre Baptiste Delbègue ; dépense au cabaret. — Marguerite Gourdon contre Marguerite Saint-Ypoly ; gages. — Léonarde Hospital et Jean Duguet contre Léger Coulaud ; concernant la jouissance d'une grange laissée par feu Pierre Coulaud.

B1236. (Registre.) — Petit in-folio, 20 pages, papier.

1777 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : Maître Martial Talin, notaire royal, contre Germain Astor, laboureur ; créance de la succession de demoiselle Teillac, tante du demandeur. — François Orliac, en qualité de tuteur de Marie-Jeanne Mazarnier, contre Étienne Couderc ; compte. — Pierre Ballet contre Jean Bourneix ; saisie. — Antoine Faugeras, domestique au château de Morte-Goutte contre Michel Chassaigne ; vente de seigle. — Sieur Vincent Bargy, chirurgien, contre Anne Échameil et Catherine Joly, sa fille ; compte. — Messire Jean-Jacques de Valon du Boucheron, comte de Valon, seigneur de Saint-Hypolithe, Neyrat, Fieux, etc., lieutenant des maréchaux de France, contre le procureur fiscal de Ventadour ; concernant la banalité des moulins d'Égletons. — Michel Pradaleix, contre Léonard Vialle ; enlèvement des matériaux d'une maison démolie. — Léonard Laygue, cabaretier, contre sieur Jean-Pierre Dillange, bourgeois ; billet et argent prêté. — Demoiselle Marguerite Roubinet contre Jean-Léonard Lallé ; appel en garantie rie sieur Pierre Trech, notaire. — Elisabeth Dubernard contre Jean Combe ; dépense à l'auberge. — Sébastien Redon contre la Veuve d'Antoine Redon ; mainlevée de saisie. — Sieur Jean-Baptiste .Bouquin, cavalier de maréchaussée, contre demoiselle Louise Chazal ; partage du croît d'un cheptel de brebis.

B1237. (Registre.) — Petit in-folio, 99 feuillets, papier.

1777-1778 — Juridiction d'Égletons. — Audiences tenues par M. Dambert, juge : Étienne Bouyges contre Jean Mas ; billet. — François Pouliange, Marguerite Chazalnoël ; obligation ; — le même contre Martial Guillaumie, Jean Mas, François Valade et autres ; billets. — Maître Antoine Bourgeade, notaire, contre Marianne Meyrignac, veuve Donnedevie ; frais d'actes. — Maurice Massy contre Antoine Demathieu et Marie Bachèlerie ; lettres de récision. — Henri Clarissou contre Jean Samson et Guillaume Blancherie ; saisie de foin. — Provision de 40 livres adjugée au sieur Henri Décombre, bourgeois de Tulle, contre demoiselle Antoinette Bargy et sieur Pierre Taysse. — Maître Pierre Soumaille, notaire royal et expert féodiste, contre Jean Buisson ; honoraires. — Françoise Faurie, femme de Louis Debernard, contre Jean Reyx ; créance des successions de Jean Faurie et de Jeanne Aurel. — Joseph Aussoleil, contre Annet Lair ; compte de grains. — Dame Antoinette de Comte de Beyssac, en qualité de tutrice de ses enfants, contre Marianne Fromenteil ; dette de la succession de Pierre Fromenteil. — Sieur Pierre Butte contre Antoine Sabaud ; saisie. — Dame Marie La Selve, veuve de messire Martial de Braquillange, écuyer, seigneur de Mortegoutte, contre Léonard Dumons ; obligation de 272 livres. — Étienne Florentin, maître tailleur, contre Antoine Monjanel ; prêt de grain. — Léonard Brandibas contre le même ; vente d'une bête asine. — Maître Jean Pigeyrol, curé de Darnets, contre Annet Vergne ; prêt de grain. — Dame Marie-Françoise de Mérigonde, dame de Favars, assistée de messire Dominique Dubois de Saint-Hilaire, contre Antoine Murat, laboureur ; obligation de 400 livres. — Demoiselle Jeanne Lavie contre Jean Valade ; créance de la succession de M. Martial Lavie, fils de la demanderesse. — Provisions de notaire et de procureur pour sieur Jean Borie, au nom du prince

de Soubise. — Jean Bousquet, maréchal, contre Françoise de Beynet, veuve de Bernard Mons ; compte. — Provision de 25 livres adjugée à Marianne Tabaste, contre Marie Monteil, femme de Guillaume Chassaignard. — Jacques Bissière contre sieurs Pierre et François Rouby ; gages. — Le marquis de Soudeille contre les tenanciers de Monjanel ; arrérages. — Jean Chaussade contre Joseph Masmichel ; vente de moutons. — Sieur Antoine Duval, en qualité de fermier d'une partie des revenus de Ventadour, contre les tenanciers de Chabrière ; arrérages. — Pierre Estor, aubergiste, contre Jean Saleix ; obligation. — Maître Jean-Antoine La-Pomerie de La Veysse, curé de Saint-Julien-près-Bort, contre Jean et Marguerite Masmichel ; créance des successions de maître Antoine Servientis, ancien supérieur du séminaire de Limoges, et de maître François Servientis, ancien curé de Chaumeil. — Jeanne Tourniez contre Léonarde Buisson, veuve de Léonard Chartres et son fils ; gages.

B1238. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1779 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : Thomas Demathieu contre Gabriel Barrière ; appel en garantie de François Comte. — Jacques Charrière contre Toinette Vialle, créance de la succession d'Antoine Charrière, père du demandeur. — Baptiste Laporte contre François Chièze ; vente de bestiaux. — Le fermier des revenus du duché de Ventadour contre les tenanciers du Theil, de Marèze, de Sirieyx, du Peuch, etc. ; arrérages. — Maître Antoine Rigal, notaire à Neuvic, contre sieur Michel Bachèlerie, bourgeois ; vente de merrain. — Jeanne Tourniez contre Léonarde Buisson ; gages. — Demoiselle Marie Brousse, veuve du sieur Pierre Solssac, chirurgien à Fontanges (Auvergne), contre Jean Peuch, maçon ; créance de l'hérédité dudit Solssac. — Pierre et Catherine Lac, aubergistes, contre Pierre Pouchy ; vente de grains. — Sieur Jean-Baptiste Baluze, huissier royal à Meymac, contre Jean Monteil ; achat d'un cheval. — Sieur Baptiste Lantourne, régisseur de la terre de la Nouaille, paroisse de Champagnac, contre Léonard Beyssac ; compte. — Marie Mazeau et François Feugeas contre Marguerite Chauzeix ; droit de mouture au moulin de Gonchadoux. — Maître Pierre Brette, notaire à Égletons, contre Jean Valade ; billets. — Demoiselle Dumont du Pouget, assistée de maître Jean-Jacques Jolibert, avocat, son mari contre Pierre Fromenteil et Marie Mallet ; dette de la succession de Léonarde Bugeat, aïeule des défendeurs. — Pierre Mangane contre Louis Joly ; vente de grains. — Sieur Antoine Rixain, expert, contre les tenanciers de Dillange ; vacations. — Jean Continsouzas, laboureur, contre Léonard Brandibas ; compte de grains et d'argent prêtés. — Antoine Villeneuve, charpentier, contre Blaise Soularue ; concernant la vente d'un pré appelé Le Padely. — Provisions de greffier à Égletons pour sieur Jean Borie au nom du prince de Soubise. — Maître Charles Chauzeix de Laprade, avocat à Felletin, contre plusieurs débiteurs de l'ancien curé de Soudeille. — Sieur Antoine Lallé, marchand, contre Jean Pradiaumergue et Léonard Chabrerie ; prêts d'argent. — Pierre-Louis Trémoulet contre Jean Pampoulie ; fourniture de viande — Léonard Orliaguet, dit Chabreyrie, contre Léonard Chèze et Léonard Champeval ; compte. — Reçu d'une procédure, décharge pour le greffier, feuille volante. — Antoine Boulle contre Jean et Antoine Valade ; compte. — Reprise d'instance entre messire Alexis de Borderie, seigneur de Saint-Priech, et Barthélemy Leyry, du village d'Hublanges, paroisse de Bar. — Pierre Cirac, laboureur, contre François Robert ; vente d'un âne. — Jean Paillassou contre Antoine Naudeix ; gages. — Sieur Martial Salaignac, bourgeois, contre Jean Bouffy et Catherine Mathieu ; exécution de sentences. — Demoiselle Marianne de Gaye, demoiselle de la Chassagne, Arzelier, Pralioux, etc., contre Marguerite Chazalnoël, veuve ; obligation. — Antoine Stager contre Jean et Léonard Terriou ; interprétation d'un contrat pignoratif concernant le pré de La Palle. — Sieur Martial Talin, notaire royal, et sieur Louis Talin son fils, contre sieur Pierre Chadabech d'Anglars et demoiselle Anne Lacroix de Crespel ; nomination d'expert, désignation de M. François Alluaud, ingénieur géographe du Roi, demeurant à Limoges. — Léonard Val contre Antoine Valade ; vente d'agnelles. — Demoiselle Marie Dambrugeat contre demoiselle Marie Terriou, veuve du sieur Joseph Chassain ; prêt verbal de 80 livres. — Civilisation d'une cause criminelle, Léonarde Lantourne, femme de Jean-Léonard Malèze contre Jean et Antoine Auzelou. — Séparation de biens prononcée entre Jeanne Rebière et sieur Michel Bachèlerye.

B1239. (Registre.) — Petit in-folio, 23 feuillets, papier.

1779 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : François Bomba, contre Mathieu et Antoine Beyne ; compte. — Annet Goutte, contre Marguerite Faure ; obligation. — Antoine Boulle, contre sieur Antoine Brivezac, ancien fermier de la Châtellenie d'Égletons, concernant les ténements du Champ-Morel et du Pré-Rigal. — Sieur Barthélemy Maisonneuve de Lacoste, contre Marie Sabaud ; dette de la succession de feu Étienne Sabaud. — Sieur Joseph Rigal, praticien, contre Pierre Rebeyrotte ; cheptel. — Elisabeth Boulou, veuve du sieur Pierre Boy, contre Laurent Valetou et Peyronne Beyne ; concernant la possession de deux pièces de bruyère, appelées la Fonfrède et le Riou de la Gouille. — Enregistrement d'un arrêt du parlement de Bordeaux, concernant l'échenillage. — Le marquis de Soudeille contre les tenanciers de Lamaurie, arrérages. — Léger Bouniol, contre Pierre Poncet ; gages. — François Pouillange, marchand, contre Antoine Chastaigner ; argent prêté en foire. — Sieur Joseph Spinasse, bourgeois, contre Joseph Langle ; dette de l'hérédité de François Langly — Défaut pour maître Antoine Bosredon, curé de Marcillac-la-Croisille, contre Catherine Chassaignard. — Reprise d'instance pour messire Melchior Comte, chevalier, seigneur de Beyssac, Arvis, Mauriange, etc., contre Marianne Ferrieyras. — Toinette Dumond contre Léonard Vialle ; gages. — François et Annet Vermillard, contre François Pouget ; contrat de mariage de Léonard Bachèlerie. — Isabeau Dubernard, aubergiste, contre Martial Guillaumie, marchand ; compte. — Messire Augustin Tournemire, écuyer, habitant Ussel, contre Léonard Brandibas, maçon ; saisie. — Jean Mavaleix contre Jacques Monteil ; argent prêté. — Martial et Denis Maleyre contre Jean Péret ; concernant la propriété du pré Soubre, au Village de Veuliac, paroisse de Darnets. — Pierre Mangane contre Jean Péret ; obligation. — Le fermier des cens et renies du prieuré de Moustier Ventadour contre divers tenanciers : arrérages.

B1240. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1779-1780 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : Martial Teillac, laboureur, contre Antoine Chassaing ; cheptel. — Léonard Laygue, hôte, contre sieur Pierre Rouby ; billets. — Antoine Sabaud contre Léger Mas ; rang hypothécaire. — M. Bernard Dambert, seigneur de Sarrain et de Cerillac, juge d'Égletons, contre Jacques Monteil ; prêt d'argent. — M. Jean Pigeyrol, curé de Darnets, contre divers débiteurs ; défauts. — Jean Vialaneix, chapelier, contre Antoine Valade ; dette de la succession du père du défendeur. — Léonard Beynes, voiturier, contre Léonard Billot ; vente de vache. — Défaut pour Huguet Esclauze contre Martial Guillaumie. — Jean Moraille, contre Jean Auzelou ; obligation de 132 livres. — Joseph Lavergne, contre Léonard Champeval ; dépenses à l'auberge. — Dame Marie La Selve, veuve de messire Martial de Braquillange, héritière de son fils, messire Annet de Braquillange, contre Léonard et Antoine Vialle ; arrérages. — Messire Jean-Georges Chauzeix de Laprade, prieur de Sornac et curé de Moustier-Ventadour, contre Antoine Valade ; dette de la succession paternelle du défendeur. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Prach par son fils Jean.

B1241. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1780 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : nomination d'experts entre Jeanne Chauffour, femme d'Antoine Longy, et Jeanne Vergne, femme d'autre Antoine Longy. — Étienne Peyroux, contre Léonard Terriou et Marie Lac, concernant l'hérédité de Pierre Lac.M. Ignace Chapoulie ; chirurgien à Soursac, contre Pierre Dillange ; soins et médicaments. — René Mangane contre Antoine Mavaleix ; gages. — Sieur Maissonneuve de Lacoste contre divers débiteurs ; défauts. — Pierre Four, cordonnier à Neuvic, contre Léonard Parel et Jeanne Four ; comptes. — Marguerite Astor, veuve Teillac, contre Germain Astor ; constitution dotale de la demanderesse. — Défaut pour François Pezareix contre Louis Joly. — Messire Joachim Bardet de Burg, écuyer, garde du corps du Roi, et dame Magdeleine d'Expert de La Borderie, demeurant à Lapleau, contre Pierre Rouby ; billet. — Maurice Chavanac, contre Jean Massounie ; créance de 16 livres. — Maître Antoine Terriou, avocat en la cour, juge de Corrèze, contre Jean Canard ; obligation. — François Fougoudoux, marchand, contre Jean Chassain, laboureur ; vente de porcs. — Sieur Étienne Brieude, bourgeoir, contre Antoine Freyssinel ; exécution d'un compromis. — Léonard Jarrige, contre

plusieurs débiteurs ; défauts. — Marguerite Beaujean, veuve, contre Jean, son frère, tailleur ; succession de la mère commune. — Reprise d'instance entre Antoine Chaud et Étienne Mavalier. — Le fermier des revenus de Ventadour contre les tenanciers de la Bourdarie, de la Bourgade, du Mas de la Fabrie, de Chabrière, de Bouchard ; arrérages. — Sieur Antoine Brette, huissier, contre Jean Mas ; avération de promesse. — Jean Grenier et Marie Moureille, contre Pierre Pouchet ; obligation. — Jean Terriou, sergent de Corrèze, contre Jean Masmichel, praticien ; avération de promesse. — Messire Antoine Sauveur de Valon, chevalier de Caux, capitaine de dragons, contre Jean Terriou, laboureur ; prêts d'argent et de grain. — Antoine Sage, chirurgien, contre Pierre Vitrat ; billet. — Baptiste Bouy, maçon, à Neuvic, contre Jean Mons ; compte. — Provision de 36 livres adjugée à Jean Auzelou contre Jean Pampoulie et Catherine Mas. — Sieur Pierre Talin, maître chirurgien juré, contre Jean Mas, dit Le Cadet ; billet.

B1242. (Registre.) — Petit in-folio, 95 feuillets, papier.

1781-1782 — Juridiction d'Égletons. — Audiences : nomination d'expert entre René Mangane et Antoine Sabaud, pour l'estimation d'un jardin appelé de la Salvanie. — Sieur Pierre Laval, marchand à Tudeil, contre François Chassaing, métayer ; reliquat du prix d'une paire de bœufs. — Reprise d'instance pour Calherine Tavé, contre Jeanne et Marguerite Farniéras. — Étienne Coudert et Jean Gilles contre François Bazetou et Thomas Lac ; appel en garantie pour la rente du ténement du Mas. — M. Pierre Brette, contre Antoine Mavalier ; obligation. — Défaut pour maitre Antoine Rivet, notaire royal à Brive, contre Jeanne Manié et Jean Treinsoutre. — Marguerite Jarrige, femme de Guillaume Bleizat, et Jeanne Jarrige, sa sœur, contre Jeanne Bazetou, veuve d'Antoine Jarrige ; concernant la succession de feu Antoine Jarrige, frère des parties en cause. — Provision alimentaire de 130 livres adjugée à sieur Louis Dumas cadet, contre son frère ainé. — Jean Plaziat, contre Noël Vouliou ; obligation. — Antoine Fournial, contre Antoine Valade ; avération de signature. — Reprise d'instance pour Marie Noual, veuve du sieur Martin Darrieux, notaire, paroisse de Saintc-Fortunade, contre Jean Lac et Marguerite Bourgeade. — Défaut pour François Gramond, couvreur, de Saint-Martin-la-Méanne, contre Antoine Valade. — Maitre Jean Soustre, notaire, et expert féodiste, contre Léonard et Henry Magne ; vacations. — Jean Gourniès, laboureur, contre Léonard Gratadour ; demande en mainlevée de saisie. — Lettre de répudiation pour l'hérédité de Thomas Lac. — Maître Jacques-Joseph des Planches, ancien curé de Sarran, curé de Laroche, contre Marie Mazel et Pierre Fromenteil ; dette de la succession de Léonard Brugeat. — Paule Vouillou, femme de Jean Brue, contre Jean Celle et sa femme ; exécution de sentences rendues entre les auteurs des parties. — Pierre Ballet, contre Antoine Mavaleix ; gages. — Léonarde Guillaumie, servante au château de Maumont, paroisse de Roziers, contre Martial Guillaumie ; argent prêté. — Le fermier des revenus de Ventadour, contre les tenanciers de Chabrière ; rentes. — Noël Madelmond et Marguerite Chaussade contre Jean Treinsoutre et Marguerite Fazniéras ; mise en cause de Martial Chaussade. — Simon Brette contre Louis Forgés ; désistement d'une demande portée devant la juridiction de Roussille. — Anne Soustre, contre ses fille et gendre ; obligation de 87 livres. — Demoiselle Marie d'Ambrugeat, contre Germain Astor, marguillier, et Marie Gourdon, sa femme ; prêt d'argent. — Sieur Vincent Bargy, chirurgien, contre Léonard Lissac ; vente de seigle. — Léonard Artiges contre Martial Guillaumie ; obligation de 260 livres. — Légère Tounissou, veuve de Jean Clarissou, contre Jean Terriou ; dette de la succession dudit Clarissou. — Provisions d'huissier-sergent pour Jean Traux. — Dame Marie-Charlotte de Gaye, veuve de messire Mathieu Dambert, contre Martial Catonnet, tenancier de Sarrain ; arrérages.

B1243. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1782-1783 — Juridiction d'Égletons. — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de Jean Massonie, par son fils, Jean. — Messire Antoine Sauveur de Valon, chevalier de Caux, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, contre Jean Mas ; compte de foin et de grain. — Pierre Mangane contre Marie Chassaing et Léonard Chastaigner ; cheptel. — Marguerite Chazal-Noël, veuve de Jean Chassaigne, contre sieur Jean-Joseph Testut, del Guo ; compte. — Enregistrement d'un arrêt du parlement de Bordeaux qui défend aux cabaretiers de donner à boire pendant les offices. — Demoiselle Léonarde Chastaing contre Jean Mas ; dépense à l'auberge. — Légère Sabaud, veuve de

Pierre Delager, contre Henri Clarissou et Marie Sabaud ; constitution dotale de la demanderesse. — Pierre Sudour, maréchal, contre Étienne Couderc ; prêt d'argent. — Demoiselle Marie Freyssinot, habitant Saint-Léonard, contre François Chassain et autres ; créances de l'hérédité de feu Me François Freyssinot, ancien curé de Soudeille, oncle de la demanderesse. — Sieur Jean Buisson, praticien, contre Cérice et Jean Deveix ; exécution de sentence. — Jean Navatier et Marie-Jeanne Valade contre Antoine Valade ; obligation. — Me Jean Soumaille, curé de Vitrac, contre Jean-Baptiste et Denis Chastre ; vente de grain. — Françoise Lac contre le curateur à la succession vacante de Me Thomas Lac ; demande en reddition de compte. — Défaut pour Me Gabriel Lafon, notaire et procureur à Meymac, contre Jean Traux, huissier à Égletons. — Antoine Soubrane, maçon, contre Jean Maine et sa femme ; compte « la somme de 50 sols de dépense que les défendeurs ont occasionné de faire faire au demandeur pour la proposition d'un mariage. » — François Pezarès contre Pierre Balet ; éboulement d'un tertre entre les propriétés des parties en cause. — Antoinette Mazel, femme de Giron Nouaille, contre Gabrielle Lacroix ; exécution d'une sentence concernant le contrat de mariage de la demanderesse. — Léonard Guillaume contre Martial Guillaume ; avération de signature. — Sieur Joseph Spinasse, bourgeois, contre Léonard Naudeix ; créance de la succession de la demoiselle Jeanne Bunisset. — Pierre Milhomme, tailleur, contre sieur Louis Dumas ; mitoyenneté, anticipation sur un chemin de servitude. — Demoiselle Jeanne Vant, veuve, contre sieur Jean Fieux, marchand ; compte. — Demoiselle Marie Lassagne et demoiselle Marie de Bonneval, sa fille, contre Léger Mas ; créance de la succession dudit sieur de Bonneval. — Défaut pour Me François-Médard Guillebaud, avocat en la cour, contre Antoine Chadebech, laboureur. — Provision adjugée à Jean-Martial Chaussade, contre Noël Madelmont et Marguerite Chaussade.

B1244. (Registre.) — Petit in-folio, 100 pages, papier.

1783-1784 — Juridiction d'Égletons. — Audiences. — Sieur Pierre Lacroix contre sieur Jean Traux, huissier ; créance de la succession de sieur Vincent Laporte. — Martial Monéger, contre Marie Spinet ; créance de la succession de Jeanne Tinteignac, tante du demandeur. — Messire Jean Lagrange, chevalier, seigneur de Regnac, Gramaigne, etc., contre Léonard Jaucen, laboureur ; obligation de 222 liv. — Sieur Joseph Talin, bourgeois de Corrèze, contre Jean-Martial Bachèlerie ; créance de la succession de feu sieur François Talin, frère du demandeur. — Léonard Tabaste et Jeanne Durand contre Marianne Battut et François Mas ; exécution d'appointement. — Messire Joseph Doudinot de la Boissière, écuyer, seigneur de Crespel, contre sieur Joseph Maisonneuve de Lacoste, huissier royal ; vente de foin. — Défaut pour dame Marie Boyer-Dumon, femme de messire Jean-Étienne Linarix de Bonnefont, écuyer, secrétaire du Roi, à Neuvic, contre Elisabeth Courteix. — Provision de 40 livres adjugée à Guillaume Blancherie contre Louis Blancherie. — Sieur Antoine Duval, en qualité de fermier des revenus de Ventadour, contre les tenanciers de la Queyrolle, la Barrière, Genestines, la Bernardie, le Masmichel, etc. ; arrérages. — Jean Delbègue, charron, contre Jean-Baptiste Delbègue ; obligation de 262 livres. — Me Baluze, procureur du Roi en l'Élection de Tulle, contre sieur Barthélemy Lacoste, sergent royal ; avération de signature. — Me François Saint-Priech de Saint-Mür, lieutenant général de police de la ville de Tulle, contre les tenanciers de Bouysse ; arrérages. — Répudiation de la succession de feu Antoine Huguet, par son petit-fils Antoine Géraudie. — Sieurs Jean et Pierre Dillange, bourgeois, contre demoiselle Jeanne Delort, « épouse séparée de biens et d'habitation » du sieur Spinasse ; saisie. — Léonard Lalitte, laboureur, contre Jean Four ; vente de grain. — Sieur Bernard Dody, bourgeois de Meyniac, contre Antoine Valade ; dette de la succession maternelle du défendeur. — Messire Bernard Dambert, seigneur de Sarrain, Cérillac, Lachassaigne, Arzelier, etc., contre Pierre Virole ; obligation. — La veuve du sieur Pierre Lachaud contre sieur Marc-Antoine de Lespinasse, bourgeois ; concernant la propriété d'un pré, appelé le Poujaloux. — Sieur Bernard Saintagnes, sergent royal, contre sieur Pierre-Louis Dillange ; billet. — Me Antoine Dubech, juge de Bar, contre Marguerite Chabrière et François Martinie ; obligation. — Séparation de biens entre Marie Audouze et Jean Mas, praticien. — François Maleyre, journalier, contre Annet Vergne ; servitude de passage. — 32 livres de dommages et intérêts adjugées à Marguerite Mathieu contre Jean Auzelou ; excès. — Sieur

Jacques-Joseph Deplanche, curé de Laroche et son frère, contre Jean Bouyt, Étienne Couderc et autres, dette de l'hérédité de feu François Gaye. — Sieur Étienne Brieude, bourgeois, contre messire Bernard Mathieu, seigneur de Lacoste ; dette du père du défendeur. — Défaut pour Me Antoine Bosredon, curé de Marcillac, contre Jean Gachon. — Léonard Virole, aubergiste à Égletons, contre Pierre Beaujean, boucher ; prêt d'argent. — Le fermier des revenus de Ventadour contre les tenanciers de Chabrière ; arrérages.

B1245. (Registre.) — Petit in-folio, 49 feuillets, papier.

1784-1786 — Juridiction d'Égletons. — Audiences. — Marie Ladvie et Antoine Estrade contre Antoine Vitrac et Marianne Traux ; dettes des successions de Pierre et de Jean Traux. — Le fermier des revenus de Ventadour, contre les tenanciers de Chabrières ; arrérages. — Marianne Mas, veuve de Géraud Gervais, contre Jacques Gervais ; créance de la succession dudit Géraud. — Jean Valette contre Léonard Treinsoutrot, laboureur ; salaire. — François Bournas, cocassier (marchand de volaille), contre Martial Guillaume ; achat d'un cheval. — Marguerite Mathieu contre Jean Auzelou ; gages. — Antoine Lac contre Jean Coucary ; prêt d'argent. — Défaut pour dame Marie-Magdelaine de Lacaze du Laurens, dame de Penacors, veuve de messire Jean-Baptiste de Mérigonde de Saint-Maixant, baron de Favars, contre Antoinette Feydel, veuve d'Antoine Peyrot. — Martial Guillaumie contre Jean Chassaigne et Marguerite Chazalnoël ; vente de blé noir. — Blaise et Antoine Besse, garçons maçons, contre Baptiste Brye, maître maçon ; compte. — Reprise d'instance entre messire Arnaud de Combret, seigneur de la Beysserie, co-seigneur de Marcillac, et Antoine-Armand Laboureur. — Me Antoine Taysse, vicaire de la paroisse de Sérandon, contre Jean Traux ; créance de la succession de sieur Joseph Taysse, père du demandeur. — Défaut pour messire Jean-Baptiste de Sartige, seigneur de la Prade, contre Jean Roche, maître sellier de Mauriac. — Sieur Louis Talin, contrôleur des actes au bureau d'Égletons, contre Jean Chassaigne ; obligation de 70 livres. — Jeanne Montusclat contre Léonard Maleyre ; concernant la succession mobilière de feu Guillaume Montusclat. — Défaut pour Pierre Beyssac, marchand droguiste, à Aurillac (Auvergne), contre sieur Laurent Virole, marchand à Égletons. — Demoiselle Catherine Dumas, veuve de Me Antoine Bourgeade, notaire royal, contre sieur Jean Robert et demoiselle Marianne Dumas ; exécution d'un compromis. — Sieur Louis Rondet, marchand tanneur, de Saint-Angel, contre Léonard Chièze, huissier ; billet. — Défauts pour Toinette Theillosoubre contre Marie Theillosoubre et François Lacroix ; — pour messire Jean-François Lamore, seigneur de Marcillac, capitaine de cavalerie, contre Baptiste Laporte. — Répudiation de l'hérédité de Marguerite Bel, par son petit-fils Géral Boulle. — Marie-Jeanne Clarissou et Thevenin Sabaud, conjoints, contre Pierre Antéchaud et Jeanne Combe ; incendie par imprudence. — Défaut pour Antoine Géraudie, meunier, contre François Rochaussière. — Thérèze Cassier, veuve de Jean Fleyniac, contre Antoine Cassier, boucher ; dettes des successions de Jean Cassier et de Marguerite Reyrolle. — Me Ignace Sarrageat, expert féodiste, contre Étienne Meyniac et autres ; vacations.

B1246. (Registre.) — In-folio, 100 pages, papier.

1786-1788 — Juridiction d'Égletons. — Audiences. — Nomination d'experts entre haut et puissant seigneur messire Jean-Gabriel Meynard, chevalier, seigneur de Maumont, La Chapelle-Spinasse, Estivaux, etc., et M. le marquis de Soudeille, colonel en second au régiment de Bouffiers, lieutenant pour le Roy de la province de Limousin. — Défaut pour Me Théodose Clercye, seigneur de Chastres, docteur en médecine, contre Jean Saleix. — Me Jean-Augustiu Bondet, seigneur de la Bernardie ; juge du Lonzac, contre Étienne et Martial Bachèlerie ; exécution de sentences. — Antoine Lacombe contre Baptiste Laporte ; lettres de restitution concernant les biens laissés par Berthon Laporte, Louis Lacombe et Françoise Laporte. — Jean Treix contre Antoine Freyssinet ; obligation. — Me Germain Chauffour, vicaire de Sainte-Croix de Pralioux, contre les tenanciers dudit Pralioux ; arrérages. — Catherine La Ramée contre Léonarde La Ramée ; obligation. — Défauts : pour Me Pierre Brette, notaire, frais d'actes ; — pour messire François de Lantillac de Bétut, baron de Gimel, contre Jean Traux, huissier. — Antoine Cisterne contre Jean Saleix ; comptes. — Répudiation de l'hérédité de François Courtine par sa fille Anne, femme de Jean Plaziat. — Défaut pour haut et puissant seigneur Jean-Claude de Roquemaurel, chevalier, marquis

de Roquemaurel, comte de Lanoaille, contre Pierre Pradaleix. — Léonard Merpillat contre Étienne Chabrerie ; prêt d'argent. — Me Pierre Labounoux, de Marcillac, contre Antoine Saigne, délivrance de grain. — Jean-Bapliste Guirande, huissier à Tulle, contre Étienne Coudere ; concernant une promesse de 15 livres, à l'acquit de la femme Balet. — Antoine Ceaux contre Annet Maméa ; remise d'un essaim d'abeilles. — Déclaration de Guillaume Blancherie, concernant des injures par lui adressées à la femme Clarissoux. — Provision de 50 livres adjugée à Léonarde Jarrige, veuve Chabasse, contre Léonard Lacroix. — Sieur Pierre Traverse, praticien, contre Antoine Sabaud ; créance de la succession de feu Étienne Donnedevie, beau-père du demandeur. — Répudiation de l'hérédité de Jacques Chabasse, par sa fille Martiale, femme de Léonard Lacroix. — Messire Jean-Augustin Sclafer, seigneur de Chabrignac et de Veuillac, avocat en la cour, contre ses tenanciers de Veuillac ; arrérages. — Martial Guillaume contre autre Martial Guillaume ; obligation. — François Goutte contre Antoine Peuch ; compte. — : François Chauvarie contre sieur Pierre Rouby, praticien ; avération de signature. — Défaut pour Jean Coulaud, maître-maçon à Brive, contre Léger Coulaud, laboureur. — Jean Mas et Toinette Chassaignard contre Toinette Pouillange et François Mas ; détournement des eaux pluviales du village de Meyrignac-Bas, paroisse de Marcillac. — Enregistrement d'arrêts concernant la translation du Parlement de Bordeaux à Libourne, des lettres de jussion, etc.

B1247. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1757-1765 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Bail judicaire des fruits d'un domaine situé au village de Barbazange, paroisse de Chaumeil. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Maisonneuve, sieur de Lacoste ; concernant une dette envers François Manaud. — Vérification de la signature du feu sieur Lacroix de Crespel. — Adjudication d'une pension à Marie Chassaignard. — Demande en déclinatoire présentée par Léonard Terriou. — Affirmation d'Étienne Bouyges, tiers saisi à la requête du collecteur de la paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, au préjudice de Léonard Borye. — Inventaire des meubles de feu Léonard Bugeat, décédé à Égletons. — Déclaration du sieur de Lacoste pour se départir des termes injurieux contenus dans une requête présentée à Me Dambert, juge d'Égletons. — Assemblée de parents pour désigner un curateur à François Pouillange, de la paroisse de Péret. — Provision pour Léonard Beynet, de Marcillac, contre Germain Rouffy. — Transport de justice au Mond-de-Brach, paroisse de Saint-Priest, pour dresser l'état des lieux dans un domaine acquis par Jean-François Verdier, procureur d'office de Gimel, de Pierre Leyris, de la paroisse de Saint-Salvadour. — Enquête pour Louis Seugnat contre Pardoux Guillebaux, concernant un marché de porcs. — Affirmation d'Antoine Vedrennes sur la saisie faite entre ses mains par Pierre Leymarie et Catherine Bardique. — Défaut pour le sieur Linareix contre Demichel. — Comparution de sieur Bernard Lacroix, docteur en médecine, en qualité d'héritier de Me Bernard Lacroix, son père ; concernant une rente de 5 livres 1 sol due par Antoine Chazal. — Provision pour Jacques Barby contre Léonard Tabaste et Marie Bissière. — Liquidation d'arrérages de rentes pour le sieur Cérice, Armand, — Mainlevée de la saisie faite au préjudice de Joseph Lallé, bourgeois de Marcillac. — Défaut pour Me Jean Pigeyrol, docteur en théologie, curé de Darnets, contre Léonard Robert. — Mainlevée de la saisie faite au préjudice de Jean-Léonard Denoger, du village de la Bourdoire, paroisse d'Eyren ; — émancipation de Jean Chastaigner, du village de la Massonie, paroisse de Soudeille. — Demande d'une pension alimentaire de 600 livres par Vincent Bargy, garçon chirurgien d'Égletons. — Déclaration de grossesse par Jeanne Saignes. — Affirmation de François Vedrennes, tiers-saisi à la requête de Léonard Bouriel, au préjudice de la succession de feu Jean Vedrennes, frère du déclarant. — Requête aux fins d'obtenir le droit de recherche ; moutons marqués. — Déclaration de Léonard Montusclat sur la mort de sa femme trouvée noyée dans un ruisseau ; procès-verbal à la suite.

B1248. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1766-1767 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Provision accordée à Léonard Vouliou, en attendant la décision d'un procès contre Jean Clamadieu. — Recherche d'un coffre appartenant à la succession de Jeanne Bourrier. — Enquête pour constater la valeur d'un cheptel remis à Jean Chassaigne par Jean Gueydier. — Affirmation de Léonard Chassaing, tiers-saisi à la requête de Me

Charles Chauseix de Laprade, curé de Soudeille, au préjudice de l'hérédité de feu sieur Bugeat. — Enquête concernant les dîmes dues à l'abbé d'Obazines sur le village de Fontfreyge. — Requête en répudiation de l'hérédité de sieur Léonard Soulier, prêtre, présentée par Nicole Veilhan, sa belle-sœur. — Réception de Guillaume Aubertie en l'office d'huissier dans le duché de Ventadour ; copie des lettres de provision concédées par Charles de Rohan, prince de Soubise. — Plainte du régisseur du comte de Lévy, prieur de Moustier-Ventadour ; fraude sur la dîme des agneaux par le métayer du seigneur de Pebeyre. — Provision de 40 livres pour François Cassie, du bourg de Marcillac. — Enquête pour Joseph Pradaleix, du village de Queyroux, paroisse de la Chapelle-Spinasse, contre Pierre Bourbon, marché de bêtes à cornes, divers payements, compte. — Bail judiciaire (Estrousse) des fruits du domaine de Léonard Besse, du village de Monjanel, paroisse de Soudeille. — Mainlevée de la saisie faite par Michel Joly, du village de la Femme-Morte, paroisse de Champagnac-la-Noaille au préjudice d'Antoine Sassine. — Avération de la signature de feu Ignace Dillange, de la paroisse de Saint-Merd. — Interrogatoire surfaits et articles d'Étienne Donnedevie, du village des Vergnes, paroisse de Marcillac ; dette de 73 livres. — Attestation de trois témoins pour suppléer l'acte de baptême de messire Jacques du Boucheron, âgé de huit ans, et l'acte d'inhumation de son frère, mort à la même époque, vers 1748. — Enquête pour Pierre Ballet contre Jean Bourneix ; dette d'une somme de 21 livres prêtée par l'aïeul du demandeur ; compensation. — Emancipation de Jean-Baptiste Dunoger, cadet. — Nomination de curateur à la personne de sieur Barthélemy Maisonneuve. — Provision pour François Salles contre Étienne Salles, son frère. — Avération de l'écriture de Jean Lallé, père de Joseph, à la requête de Me Pierre Rouby, notaire royal, et de demoiselle Jeanne Aussoleil, du village de Pranchères, paroisse de Laval. — Provision pour Antoinette Vedrennes, veuve de Philippe Desieyx, contre Gabriel Lacroix, du bourg de Chaumeil. — Dits et contredits libellés par les procureurs de sieur Étienne Lioulegues, marchand, et des sieurs Pierre Chabrerie et Barthélemy-Maisonneuve ; comptes. — Pension alimentaire de 100 livres, adjugée à Jean Feix, du village de Prach, paroisse de Marcillac, et à ses deux filles, contre Jean Rouffy, du même lieu. — Procès-verbal des dégradations commises dans la forêt de Ventadour ; coupes d'arbres. — Enquête concernant les rentes dues sur le village d'Espagne, paroisse de Darnets, au duc de Ventadour. — Bail judiciaire des fruits du domaine de Jean Foufrède, hôte, du village du Sirieix, paroisse de Darnets. — Liquidation d'arrérages de rentes de 1754 à 1758 pour sieur Jean Armand, du bourg de Marcillac, contre Léonard Treinsoutrot et Jean Auzelou.

B1249. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1768-1769 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Avérations de la signature : de feu Jean Demathieu, par sa femme, demoiselle Marianne Bousquet, à la requête d'Antoine et Jules Jaladis ; — de sieur Michel Bachèlerie, du bourg de Palisse, à la requête de dame Marie Boyer, femme de messire Jean-Étienne Lignareix, secrétaire du Roy, habitant la ville de Neuvic. — Serment de sieur Annet Mas, expert nommé par Étienne Chabrerie, du village de Bouysse, paroisse de Corrèze. — Rapport d'experts sur la quantité de céréales semée dans le domaine d'Étienne Salles, du village de Bouysse. — Réception du sieur Pierre de Combret, écuyer, en l'office de capitaine des chasse et pêche de la seigneurie de Marcillac, avec les lettres de provisions du prince de Soubise. — Enquête pour le curé de Soudeille contre Pierre Bardèche ; concernant le prix du seigle vendu par ledit curé. — Provision adjugée à Jeanne Barrière. — Enquête pour Me Pardoux Guillebaux, notaire royal ; frais d'actes. — Avération de la signature apposée à un billet souscrit en faveur de Léonarde Chastagnol ; rapport des experts. — Dégradations dans la forêt de Ventadour, coupe de chênes. — Provision pour Marie Teilhasoubre, du village de la Vergnolle, paroisse de Péret. — Procuration de demoiselle Marie Brette, demeurant chez son oncle, prieur de Sainte-Colombe, diocèse de Bourges. — Dits et contredits du procureur de Jean Chabaunes et de Peyroune Denis ; hérédité de Léonard Chabannes. — Feuille contenant les affirmations de voyages pour l'année 1768. — Extrait du contrat de mariage d'Antoine Peyrou avec Catherine Marcouyeux, du village de Pradines, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac. — Provision adjugée à Marie Saugeras contre son père. — Déclaration par Léonard Treinsoutre, du village de Chabrière, paroisse de Champagnac-la-Noaille, sur la saisie opérée par Léger Aubertie. — Déclaration de grossesse par Léonarde Chastres contre son maître. —

Serment dérisoire prêté par dame Louise de Sarazin, veuve de messire Jean Dubois, seigneur de Lavignac ; compte avec le sieur Jean Taisse. — Marguerite Saint-Hipoly et Antoine Vedrennes, son mari, contre Antoine Saint-Hipoly, concernant la légitime de ladite Marguerite ; question de prescription. — Réception de sieur Jean-Antoine Roche, bourgeois de Latronche, comme caution de Pierre Roche, de la même paroisse. — Répudiation de l'hérédité de François Chavanac par Thomas et Françoise Lac, ses enfants, du lieu du Mas, paroisse de Darnets. — Déclaration de grossesse par Léonarde Beaujean, veuve, contre un inconnu. — Liquidation d'arrérages de rentes, 1739 à 1767, sur le village du Peuch, paroisse de Marcillac, pour dame Catherine-Françoise de Fénis de Lacombe, veuve de messire Louis de La Ribardière de Monestier, écuyer, seigneur de Marsillac, habitant la ville de Tulle.

B1250. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1770 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Serment décisoire d'Antoine Taysse sur la demande formée par sa sœur d'un chaudron et d'un seau. — Enquête pour Joseph Laffon et Marguerite Traux, conjoints, contre Antoine Sage, maître chirurgien ; comptes. — Pension alimentaire adjugée à Marie Guille contre Jean Melon et son fils, du village de la Massonie, paroisse de Soudeille. — Avération d'écriture contre Pierre Besse, bourgeois et demoiselle Marie Vergne, sa femme, à la requête de Me Martial Talin. — Assemblée de parents pour nommer un curateur à Léonard Chèze, du village de Bouysse, paroisse de Corrèze. — État des pauvres de Moustier-Ventadour, dressé à la requête de sieur Martial Testeblanche, régisseur dudit prieuré ; il y en a 38, ils sont distribués chez les habitants. — Transport de justice en la maison, sise à Égletons, acquise des héritiers Durieux par messire Jean-Jacques-Léon de Valon, chevalier, seigneur de Saint-Hippolithe, gendarme de la garde du Roy, pour constater l'état des lieux. — Exposition d'un enfant nouveau-né sur la place du Merchadiol. — Provision adjugée à Léonard Terriou, soldat au régiment de Bourbonnais, et à sa sœur, demeurant au village de la Feyre paroisse de Vitrac. — Extrait d'un contrat de ferme pour un pré, entre Me Joseph Périer, curé de Vedrennes et Gabriel Barrière, sergent de ville, à Égletons. — Feuille pour les affirmations de voyages de 1768 à 1770. — Afrirmation d'Étienne Marmonteil, tiers-saisi à la requête de Michèle Couderc, au préjudice de Jean Couderc, du village de Laplau, paroisse de Maussac. — Bail judiciaire des fruits saisis au préjudice de François Chazalnoël, à la requête de Léonard Gressier. — Émancipation de Joseph et de Maurice Chavagnac, du village de la Bardèche, paroisse de Darnets. — Avération de la signature de feu Pierre Mazarnier sur un billet, avec rente de 17 septiers de grains, mesure d'Égletons. — Enquête pour Jean-Baptiste Aussoleil, marchand, aux fins de savoir si son enfant a été baptisé ou s'il était mort-né. — Consultation écrite par Me Vialle, avocat à Tulle, pour le libellé d'une sentence ; prix 30 sols. — Provision adjugée à Antoine Vergne, maître chapelier « demeurant en la ville de Cadix, en Espagne » contre Léonard Vialle et Marie Vergne, sa femme, du village de Marcouyeux, paroisse de Champagnac-la-Noaille. — Liquidation des arrérages de rente dus sur le ténement de Bouysse, paroisse de Corrèze. — Réception de Pierre Maurieras en l'office d'huissier de la juridiction de Ventadour. — Enquêtes : pour Jean Teysse contre Jean Besse ; comptes ; — pour François Chabasse, centre Léonard Tournez ; marché de brebis. — Affirmation de Me Jean Pigeyrol, curé de Darnets, tiers-saisi à la requête de Jean Bazetou, au préjudice d'Étienne Couderc, du village de Malayre, même paroisse.

B1251. (Liasse.) — 83 pièces, papier, 1 imprimé.

1771 — Juridiction d'Égletons. — . Procès-verbaux. — Avération de la signature de Jean Chabrerie, praticien, à la requête de Me Antoine Dubech, juge de Bar. — Affirmation de François Moulies du village de Chausselas, paroisse de Roziers, tiers-saisi à la requête, de demoiselle Magdeleine Leyry, veuve, au préjudice de l'hérédité de Pierre Mazarnier. — Empiétement sur une terre à seigle, appelée dous Megeos, dépendant de la succession de Léonard Ga-raudie, au village de la Védrenne, paroisse de Roziers. — Provision pour Jeanne Teilhac, contre Blaise Valade. — Enquêtes : pour Jean Chabasse contre Léonard Géraudie, pour constater un usage de la paroisse de Chaumeil, concernant les défrichements faits par les domestiques ; — pour le dit Léonard Géraudie. — Comparution de Gabrielle Bournas, veuve de Pierre Billot, du village de la Crouzette, paroisse

de Saint-Yrieix-le-Déjalat, pour réclamer la tutelle et curatelle de ses huit enfants. — Extrait d'une quittance de 112 livres pour messire Jean de Sarrazin, de Noizières, écuyer, paroisse de Meymac. — Compte entre Léger Celle et Cérice Bondet. — Liquidation des arrérages de la rente due sur le ténement de la Barrière, paroisse de Darnets. — Avération de la signature de Michel Bachèlerie, du bourg de Palisses, à la requête de sieur Jean-Baptiste Laselve, maître chirurgien de Neuvic. — Provision de 20 livres pour Sébastien Redondin contre son frère. — Enquête pour demoiselle Marguerite Lallé, veuve du sieur Testut-Delgot ; contre Bousquet et Tabaste, concernant les meubles et outils aratoires garnissant le domaine de l'hôpital de Tulle. — Enquête pour Marie Vergne, demanderesse en séparation de biens, contre son mari ; constatation de nombreux emprunts. — Exemplaire de l'édit de novembre 1771, concernant l'administration des villes et communautés du Royaume, adressé au procureur fiscal de la juridiction d'Égletons.

B1252. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1772 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Sieur Jean Besse, bourgeois, fermier de Vedrennes, contre Antoine Parot, tenancier du Monteil ; arrérages de rentes ; une copie des reconnaissances de l'année 1500, en faveur du prieur de Vedrennes, par les solidaires dudit ténement. — Enquête pour Jean Alvy, du village de Lavergne, paroisse de Marcillac, contre Michel Chausseix, constatation d'un payement de deux louis de 24 livres. — Requête d'Antoine Forzès, bourgeois de Roziers, fermier du prieuré de la Chapelle-Spinasse, contre les tenanciers de Bouysse ; arrérages de rentes. — Affirmation de Jean-Médard Lallé, du village de Bourneix, paroisse de Darnets, tiers-saisi à la requête d'Étienne Couderc, au préjudice de Blaise Estager. — Enquête pour constater le mariage de Pierre Arsac et de Marie Feydel, paroisse de Palisses. — Émancipalion de Pierre Beaujean. — Enquête pour François Beyssac contre Jean Pampoulie ; compte pour la fabrication du merrain. — Extrait du contrat de mariage de François Montusclat avec Jeanne Combastel. — Enquête pour Jean Ambiaud contre Léonard Mazières, concernant le cheptel du domaine de Peyrat, paroisse de Pradines. — Nomination de Marianne Chanal, veuve de Léonard Bouclier, comme tutrice de ses enfants. — Provision pour Jeanne Périer contre Géraud Gachon et Catherine Eymeric, conjoints. — Dits et contredits des procureurs de Pierre Malbuisson et de Jean Freyssinge, quittance d'une somme de 100 livres promise par contrat de mariage. — Déclaration de grossesse par Magdeleihe Fonfreyde contre son maître, huissier royal. — Enquête pour Jean Chassaignard, contre Étienne Donnedevie ; concernant le déplacement des bornes d'un champ appelé del Fau. — Avération de la signature de sieur Pierre Dillange, à la requête d'Ignace Dupertuy, sieur del Gay. — Déboutement d'enquête par Léger et Léonard Dubayle. — Affirmation de Léonard Gautherie, cardeur de laine, tiers-saisi à la requête de sieur Jean Taysse, marchand, au préjudice de l'hérédité de feu Pierre Clédat. — Enquête pour Guillaume Blancherie contre Marguerite Chazalnoël ; compte d'argent prêté. — Provision adjugée à Antoinette Vedrennes contre Gabriel Lacroix. — Procès-verbal ou état des lieux de la cure de Palisses, après la mort de Me Jean-Baptiste Forest, ancien curé dudit lieu ; réparations à faire par ses héritiers à la requête de son successeur Me Jean Bargy.

B1253. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1773 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Affirmation de Pierre Lair, du village de Brette, paroisse de Péret, tiers saisi à la requête du sieur Joseph Servientis, bourgeois de la ville de Tulle, au préjudice de François Mazières et de Léonard Fontfrède. — État des lieux pour la maison de Louis Forzès, après le décès de ses auteurs. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de Marie Maleyre, du village de Champ-Selve, paroisse de Moustier-Ventadour. — Déclaration de grossesse de Marie Madesclaire contre un enfant naturel. — Bail judiciaire du domaine de feu Mazernier, au village de Gibiat, paroisse de Moustier Ventadour. — Provision pour Jean Magne contre Annet Vergne. — Exposition d'une petite fille devant la maison de Jean Taysse. — Visite du domaine de Bayac, paroisse d'Égletons, à la requête de messire François de Lavaur, comte de Sainte-Fortunade. — Piquètement du ténement de Clamadieu del Faure et del Peuch, à la requête de dame Catherine-Françoise de Fenis de Lacombe. — Affirmation d'Antoine Noudeix, du village de la Brault, paroisse de Soudeille, tiers-saisi à la requête de demoiselle Marguerite Borye, veuve de sieur Simon

Spinasse-Laval, au préjudice de sieur Louis Spinasse-Laval, bourgeois d'Égletons. — Enquête pour Marie Vergne, séparée de biens d'avec Pierre Besse, contre Jean Plas ; cheptel. — Requête de François Orlhac, tuteur de Marie-Jeanne Mazarnier, pour augmentation de pension alimentaire. — Protêt d'une lettre de change souscrite par le sieur Pouch, marchand, du bourg de Roziers. — Provision pour Marie Bachèlerie contre Antoine Pouchet et Jeanne Chèze, conjoints. — Contre-enquête pour Jean Plas contre Marie Vergne. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Couderc, du village de Maleyre, paroisse de Couderc. — Lettres de dispense d'âge pour Léonard Chèze, données à Bordeaux, le 3 juillet 1773. — Affirmation du sieur Vincent Bargy, maître chirurgien, tiers saisi à la requête de Jean Massonie, au préjudice de François Massonie.

B1254. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1774-1775 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Affirmation d'Antoine Monjanel, du village de Puyabillé, paroisse du Jardin, tiers-saisi à la requête d'André Neyrac, au préjudice de Guilhem Vergnal. — Serment décisoire de François Chassaignac, du village de Meyrignac, paroisse de Marcillac, concernant une dette envers Paule Vouliou. — Saisie-arrêt sur le prix de ferme dû au prieur de Bonneval, entre les mains de Jean Soulier, laboureur, de la paroisse de Soudeille, à la requête de Pierre Langle, garde-forêts dudit seigneur prieur ; — autre sur Caucary, du village du Battut, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, à la requête des fermiers généraux à Paris, concernant des sommes dues à l'hérédité de feu Jean Sarguel. — Déclaration de grossesse de Jeanne Cabrel, veuve ; les bans ayant été publiés, elle croyait que le mariage devait s'accomplir. — Expertise à la suite de lettres de restitution contre un contrat de vente consenti par Pierre Leysse à François Verdier. — Avération de la signature de François Masmichel, du village de Masmichel, paroisse de Chaumeil, à la requête de sieur Blaise Lespinasse, maître chirurgien. — Enquête pour Léonard Chèze contre Étienne Chabrerie, dégradation dans un domaine affermé par le demandeur, contre-enquête entre les mêmes. — Visite par experts du domaine de La Borie, paroisse d'Égletons. — Enquête pour Léonard Monjanel, scieur de long, contre Jean Boulle ; comptes. — Procès-verbal de déchéance pour Jean-Pierre Eygueparse contre Jean Saleix, du village de la Bourgeade, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac. — Déclaration de grossesse par Jeanne Puybas, contre un garçon d'auberge. — Assemblée de parents pour désigner un curateur à Cerice Deveix. — Enquête pour Étienne Treins, du village de la Rebeyrotte, paroisse d'Eyren, contre Léonard Fioux, du même village ; concernant une servitude de passage sur le pré de l'Aurière. — Rapport d'experts sur les rentes dues par le ténement du Couderc de Meyrignac-Soustre au seigneur de la Faucherie ; celle seigneurie vendue par noble François de Lavaur, de Sainte-Fortunade, à Jean Dumas de la Beyssarie. — Exposition d'un enfant nouveau-né devant la maison de Me Barthélemy-Lacoste, sergent royal à Égletons. — Requête de sieur Pierre Rouby, bourgeois du village de Libouroux, paroisse de Saint-Merd, contre François Auchère, du même lieu ; détournement des eaux d'un pastural appelé les Chambons. — Affirmation d'Annet Lair, tiers-saisi à la requête de sieur Léonard de Coyral de La Salle, bourgeois, coseigneur de Dournail et seigneur du Gay, habitant en la paroisse du Gros-Chastang, au préjudice de Marie Vignal. — Enquête pour Jean Redondin contre Jean Chassaigne ; droit de pâturage sur un pré appartenant audit Chassaigne. — Liquidation des rentes dues sur le ténement de Bouysse, paroisse de Corrèze. — Enquête pour Louis Pinardet, du village de Fioux, paroisse du Jardin, contre Catherine Chassaigne ; cheptel de brebis. — Arpentement d'un pré, appelé les Couderchas, aux appartenances du village de la Bachèlerie, paroisse de Davignac, à la requête de Marie Valade, veuve de Jean Clarissou. — Visite d'une masure, incendiée par le feu du ciel, appartenant à Gaspare Blancherie, d'Égletons. — Déclaration de grossesse par Toinette .... mariée à .... contre son premier maître. — Piquètement du ténement du Suquet, à la requête de M. de Lamirande, lieutenant de maréchaussée en la ville de Tulle, seigneur de Marcillac, acquéreur de la dame Fénis de Monestier.

B1255. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1776-1777 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Liquidation des rentes du ténement de l'Echamel, à la requête de messire Jean Brossard, écuyer, seigneur de Coyral, habitant au château de Coyral, paroisse de Saint-Merd. — Affirmation d'Étienne Chabrerie, tiers saisi à la requête de

Léonard Gorsse, praticien de la ville de Corrèze, au préjudice de Léonard Chèze. — Enquête pour Léger Coulaud contre Léonarde Hospital ; estimation de cheptel. — Rapport de sieur Bonaventure Mougenc, seigneur de Saint-Avid, bourgeois de Tulle, sur les dégradations faites au domaine de Bouysse, affermé à Étienne Chabrerie. — Dits et contredits des procureurs de Françoise Delager et de François Gautherie ; concernant le partage de la succession de Jeanne Parel. — Bail judiciaire des biens de Marie-Jeanne Mazarnier, à la requête de son tuteur, François Orlhac. — Déchéance d'enquête pour Joseph Lafon, maître chapelier. — Enquête pour Michel Pradaleix contre Léonard Vialle, enlèvement de matériaux dans une maison affermée audit Vialle, au lieu de Vedrennes, paroisse de Chaumeil. — Dits et contredits des procureurs de Martial Chabrerie et de ses gendres ; concernant le partage de la succession de Magdelaine Ballet. — Enquête pour Antoine Brette, huissier, contre Antoine Bourbon ; dette de 28 livres. — Affirmation de voyage par Pierre Dieuaide, dit Sans-façon, soldat au régiment du Vexin, en garnison à Maubeuge ; — par sieur Henry Decombre, ancien échevin de la ville de Tulle. — Apposition de scellés sur les papiers de Me François Chastaing, notaire à Égletons, après son décès, 15 février 1777. — Déclaration de grossesse de Jeanne Bardèche, veuve, contre son voisin, village de Genestine paroisse de Darnets. — Rapport d'experts concernant les confrontations d'un pré, appelé de la Gane, situé au village de Maleyrie, paroisse de Darnets. — Affirmation de Léonard Georges, meunier au pont du Roudal ; tiers-saisi à la requête de François Coste, au préjudice de Guillaume Blancherie. — Rapports d'experts sur la contenance d'un petit jardin situé au village du Sirieix, paroisse de Darnets, vendu par Maurice Massé à Marie Salaguac, veuve de Léonard Bachèlerie ; — sur la valeur d'un pré, appelé las Couderchas, village de la Bachèlerie, paroisse de Davignac. — Extrait du contrat de mariage de Jean Chazalnoël avec Catherine Caucary. — Déclaration de grossesse par Jeanne Besse contre un huissier royal. — Réceptions : de Léonard Chèze comme huissier sergent en la juridiction d'Égletons ; — de Jean Borye en l'office de notaire et procureur à la même résidence.

B1256. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1778 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Rapport d'expert concernant les confrontations d'un bois situé aux appartenances du village de la Vallade, paroisse de Moustier-Ventadour. — Réception du sieur Joseph Espinasse comme caution de Me Louis Dumas, notaire et procureur. — Rapport d'expert sur les rentes dues sur la terre de Naudon, à la requête du sieur Charles Brivezac, bourgeois de la ville de Tulle, fermier du prince de Soubise, contre Antoine Boulle, maréchal à Égletons. — Exposition d'une petite fille devant la porte d'Elisabeth Dubernard, veuve d'Antoine Cassié, huissier royal. — Provision adjugée à Jeanne Freyssinge, à la requête de son tuteur, contre Pierre Malbuisson. — Dits et contredits entre les procureurs de Jean Terriou et d'Antoine Estager, sur la valeur d'un cheptel confié audit Terriou ; « on a fourni une fourmilière de raizons les plus déplacées. « — Avération de la signature de sieur Michel Bachèlerie, bourgeois de Palisses, à la requête de Me Antoine Rigal, notaire à Neuvic. — Enquête pour Guilhaume Teilhac contre Léonard Dubayle, concernant un abonnement avec ledit Dubayle, maréchal, dont le prix devait être payé en grain. — Avération de la signature de sieur Thomas Lac, notaire, à la requête de sieur Jean-François Ternat, bourgeois de la ville de Mauriac, en Auvergne. — Enquête pour Marie Mazeau et François Feugeas, contre Léonard Chauzeix ; concernant des réparations faites au moulin de Zonchedoux. — Inventaire du domaine de la Braute, paroisse de Soudeilles, pour la mise en possession de Me Louis Dumas, acquéreur de sieur Louis Espinasse-Laval. — État des lieux pour un domaine situé à la Bardèche, paroisse de Darnels. — Nomination d'un curateur à Jean Traux. — Avération de la signature de Joseph Laffon, à la requête de Me Vincent Manaud, procureur fiscal de la juridiction d'Égletons. — Enquête pour Jean-Baptiste Baluze, de Meymac, contre Jean Monteil ; vente d'un cheval. — Bail judiciaire des fruits des biens de Léonard Lachialle de la paroisse d'Orluc. — Visite d'un domaine situé au village de Chassaing, paroisse de Moustier-Ventadour, acquis par François Billié de demoiselle Catherine Beau, femme du sieur de Gail. — Avération de la signature de sieur Bernard Borye, huissier aux tailles, à la requête de Me Jean Pigeyrol, curé de Darnets. — Visite d'une maison acquise par sieur Jean-Baptiste Bouquin, cavalier de maréchaussée, d'Antoine et Léonarde Chastaing. — Enquête et contre-enquête entre Baptiste Beaujean et Jean

Viallaneix ; concernant la dot de Marguerite Bourneix, femme dudit Beaujean. — Réception de Me Jean Borye, notaire, en l'office de greffier en chef de la juridiction d'Égletons. — Interrogatoire sur faits et articles d'Étienne Masmonteil, à la requête de Me Charles Chauzu de Laprade ; dette de la succession du père du comparant. — Enquête pour demoiselle Jeanne Ribière, contre le sieur Michel Bachèlerie, son mari ; demande en séparation de biens. — Estimation d'un domaine appelé de la Clave, village du Mont-de-Brach, paroisse de Saint-Priest-de-Gimel.

B1257. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1779 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Rapport d'experts sur les confrontations d'un pré, appelé Jous l'Hort, sis au village de Souny, paroisse de Moustier-Ventadour. — Nomination d'un curateur à Antoine Servarie, du village de Ceyrat, paroisse de Saint-Merd. — Exposition d'un enfant nouveau-né dans l'écurie de Jean Borye, bourgeois et marchand, à Égletons. — Poursuite de sieur Barthélemy Maisonneuve, sieur de Lacoste, contre divers tenanciers de l'Artige et de la Fage, en sa qualité de fermier de la châtellenie d'Égletons. — Visite du pré Soubre, au village de Veuillac, paroisse de Darnets. — Serment d'experts. — Émancipations : d'Olivier Plas, du bourg de Clergoux ; de Marguerite Brue, de la paroisse de Marcillac. — Affirmation de Léonard Gourdon, hôte du village de la Maisonneuve, paroisse de Darnets, tiers-saisi à la requête de Joseph Peuch, au préjudice de Jean Dumond, marchand de la ville d'Ussel. — Provision de 50 livres adjugée à Pierre Comte, du bourg de Sarran, contre Jeanne Comte et Étienne Bachèlerie. — Enquête pour Jean Auzelou contre Léonard Malèze ; concernant des empiétements sur un bois appelé la Valette, village de Chabrier, paroisse de Champagnac-la-Noaille. — Serment décisoire de Me Louis Talin, docteur en théologie, curé d'Égletons, à la requête de messire Joseph Doudinot de la Boissiere et de dame Antoinette Chadebech d'Anglars ; concernant une clause du contrat de mariage du sieur d'Anglars avec la demoiselle Lacroix de Crespel. — Provision pour Annet Vermillard et Légère Soulier contre François Pouget. — Extrait du testament du Léonard Brette, du lieu de la Brette, paroisse de Péret. — Serment décisoire de Jean Besse à la requête de François Borye, gages. — Affirmation de sieur Pierre Chadebech d'Anglars, bourgeois, tiers saisi à la requête de sieur Blaise Leyx, praticien de la ville de Tulle ; au préjudice de l'hérédité du feu sieur Rolland. — Enquête pour Pierre Faure contre Léonard Parel, son beau-frère ; concernant le payement de la dot de Jeanne Faure. — Provision pour Jacqueline Theil, veuve Boulle, contre Germain Astor et Nadale Theil. — Requête de Michel Châtel, marchand de la ville de Clermont, en Auvergne, pour que les scellés soient apposés sur des malles saisies, à Égletons, au préjudice d'un marchand forain, débiteur du suppliant. — Visite de la maison de Martial Moussous, après son décès, à la requête du procureur fiscal de la juridiction. — Enquête et contre-enquête entre sieur Pierre Laporte, bourgeois, de la paroisse de Péret, et Léonard Freyssinges ; dégradations à un domaine du demandeur pris en ferme par ledit Léonard. — Affirmations : d'Antoine Vialle, tiers saisi à la requête de dame Marie Laselve, veuve de messire Martial de Braquillange, au château de Mortegoutte, paroisse de Saint-Hippolyte au préjudice de Léonard Vialle, du village de la Vedrennes, paroisse de Chaumeil ; — de sieur Vincent Bargy, chirurgien juré, tiers saisi à la requête de sieur Antoine Delfau, marchand de la ville de Tulle, au préjudice du sieur Lavau, curé de Roziers. — Requête de Jean Traux, praticien, demandant à exercer les fonctions d'huissier jusqu'à ce qu'il ait reçu les lettres patentes et provisions du prince de Soubise. — Affirmation de Simon Florentin, du village de la Brette, paroisse de Péret, tiers saisi à la requête d'Antoine Estager, au préjudice de Germain Astor.

B1258. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1780-1781 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de Jean Chassaing, soldat au régiment de Condé, infanterie, en garnison à « Selestat en Alzace. » — Défaut pour Me Jean-Georges Chauzeix de Laprade, prieur de Sornac et curé de Moustier-Ventadour, contre Antoine Valade, de la même paroisse. — Affirmation d'Olivier Plas, du village de Bouysse, paroisse de Corrèze, tiers saisi à la requête de Léonard Miginiac, au préjudice d'Antoine Plas. — Procès-verbal de l'état des rues d'Égletons, en exécution de l'ordonnance du 5 mai 1777. — Nomination d'un tuteur aux enfants de feu Martial Moussous,

cordonnier, à la requête du procureur fiscal. — Affirmation de Martial Bouniol, du village de la Bourgeade, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, à la requête de Léonard Brandibas, au préjudice d'Antoine Monjanel. — Rapport d'experts concernant : deux lambeaux du pré appelé Nouvel, dépendant du village del Faure, paroisse de Lafage ; un autre appelé del Bos, appartenant à Jean Auzelou, au lieu de Chabrière, paroisse de Champagnac, avec un croquis des lieux. — Bail judiciaire des fruits des biens de Françoise Bazetou, veuve de Me Thomas Lac, saisis à la requête d'Étienne Couderc. — Nomination de Marie Estrade, comme tutrice de ses enfants. — Serment de Pierre Pouliange, fondé de procuration de ses sœurs, demeurant en la ville de Tulle, pour toucher une provision à elles adjugée contre Marie Robert et Barthélemy Valade. — Les séquestres établis sur les biens saisis de Léonard Lissac demandent contre lui la contrainte par corps, pour restitution des grains distraits desdits biens. — Compte des arrérages de rentes payés par le sieur Bouby. — Répudiation de l'hérédité d'Antoine Prat, par son fils Jean. — Interrogatoire sur faits et articles de Jeanne Borye, veuve de feu Pierre Besse ; réparations faites à la maison dudit Besse et refus de payement. — Enquête par François Laval contre Jean Fioux ; concernant des réparations faites à l'église paroissiale du Jardin.

B1259. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1782 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Exécutoire pour Antoine Bardounesche et Toinette Roussanges ; frais exposés dans une instance contre Jean Aussoleil. — Avération de la signature de Martial Guilhaumie, à la requête de Léonarde Guilhaumie, servante au château de Maumont. — Enquête pour Simon Brette, du village de Robert, paroisse de Soudeille, contre Louis Forzeix, de là même paroisse ; partage de récoltes. — Interrogatoire sur faits et articles de Joseph Cabat, du bourg de Marcillac ; dette envers Antoine Cabat. — Requête de Catherine Chastaing, femme de François Bournel, chapelier ; concernant une lettre de change au profit de sieur Antoine Taysse, clerc tonsuré, au séminaire de Limoges. — Coupe d'arbres plantés sur la route d'Égletons à Tulle, par messire Jean-Jacques-Léon, comte de Valon. — Rapport d'experts sur les confrontations du pré Claux, village de la Brette, paroisse de Péret. — Exposition d'un enfant nouveau-né devant la porte de messire Arnaud de Marcillac, seigneur de la Beyssarie, et gendarme de la garde du Roy, au château de la Beyssarie, paroisse de Marcillac. — Saisie de foin au préjudice de Jean Pampoulie, entre les mains de François Courtine, du village de Chabrier, paroisse de Champagnac, à la requête de Blaise Miginiac, marchand du bourg de Clergoux. — Enquête pour Léonarde Farge, du village de la Massounie, paroisse de Soudeille, contre Léonard Lissac, son mari ; constatation de faits devant faire prononcer une séparation de biens. — Tutelle et curatelle des enfants de feu Martial Moussous. — Transport de justice au château de Coyral, après la mort subite de sieur Brossard, seigneur dudit lieu, pour y apposer les scellés ; à la requête de Me Vincent Manaud, procureur fiscal. — Empiétement sur une terre, appelée la Sarrade, appartenant à Léonard Gourdon, du lieu de la Maisonneuve, paroisse de Darnets. — Émancipation de Marie Beaujean, voulant entreprendre un petit commerce à Tulle. — Enquêtes : pour Bernard Jarrige contre Jean Lac, concernant une entreprise de maçonnerie ; pour Léonard Robert contre Léonard Chassaing, concernant la succession de Léonarde Vergnolle.

B1260. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1773-1784 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Inventaire des biens laissés par Léonard Montjanel et Marie Bordas, à la requête du tuteur judiciaire de leurs enfants. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Courteix, laboureur, du village de la Gautherie, paroisse de Soudeille ; concernant une créance de l'hérédité du feu curé de ladite paroisse. — Émancipation de messire Arnaud de Combret-Marcillac, écuyer, sieur de la Beyssarie, gendarme de la garde du Roy ; par messire Pierre de Combret, son père. — Interrogatoire sur faits et articles de Antoine Noudeix, du village de la Braute, paroisse de Soudeille, concernant des sommes dues à demoiseile Marie Frayssinot, habitant la ville de Saint-Léonard. — Estimation des biens provenant de la succession de feu Antoine Lac, et partage en huit lots. — Enquête pour François Pézareix, du village de Genestine, paroisse de Soudeille, contre Pierre Ballet ; concernant les confrontations d'une terre appelée le champ del Fau. — Visite d'une maison située au bourg de Darnets, acquise

du sieur de Meilhac par Joseph Spinasse, juge de Veyrières, demeurant à Égletons. — Curatelle d'Étienne Terracol, du village de la Mauriange, paroisse de Chaumeil. — Enquête pour Jean Martial Chaussade contre Noël Masdelmont ; comptes. — Avération de la signature de Jean Traux, huissier, à la requête de Léonard Chèze, du village de l'Hospital, paroisse de Corrèze. — Requête de Marguerite Brue, femme de Pierre Mathieu, tendant à faire prononcer la nullité de deux donations à elle faites par son père, Jean Brue. — Apposition de scellés sur les meubles de Pierre Malbuisson, à la requête de son neveu, vigneron de la paroisse de Lostanges. — Requête d'Antoine Vitrat, huissier, pour qu'il lui soit permis d'exercer ses fonctions en attendant ses lettres du prince de Soubise. — Enquête pour Léger Ralitte contre Gabriel Leymarie, du village de Genestine, poroisse de Darnets ; cheptel de 90 livres. — Bail judiciaire des biens de Jacques Bournel, du bourg de Chaumeil. — Affirmation de Antoine Estrade, du village de Sirieix, paroisse de Darnets, tiers saisi à la requête de Léonard Vergnolle, au préjudice de Léonard Fontfrède. — Inventaire des biens des mineurs Malbuisson.

B1261. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1785 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Interrogatoire sur faits et articles de Martial Trimoulet, du bourg du Jardin, à la requête de son père, Pierre Trimoulet ; dette de 16 livres. — Exécution pour sieur Vincent Bargy, chirurgien juré, contre sieur Barthélemy Lacoste, sergent royal, pour la somme de 34 livres ; soins et médicaments. — Nomination d'un tuteur aux enfants d'Antoine Vedrennes, du village de Gibiat, paroisse de Moustier-Ventadour, à la requête du procureur fiscal ; bail judiciaire de leurs biens. — Affirmation de Pierre Jarrige, maître charpentier du bourg de Lafage, tiers saisi à la requête de Léonard Guilhaumie, au préjudice de Jean Caucary. — Visite d'une maison, sise à Égletons, appartenant à Denis Malayre, en échange d'une autre maison appartenant à Antoine Gautherie. — Enquête pour Marguerite Chazalnoël contre le sieur Testut del Got ; cheptel. — Interrogatoire sur faits et articles de Géraud Clamadieu, du village de la Tenderie, paroisse de Marcillac, à la requête de Jean Bousquet ; dette d'une somme de 20 livres. — Tutelle des enfants mineurs de Léonard Miginiac et de Catherine Trainsoutrot. — Visite de l'emplacement d'une ancienne écurie au village d'Espagne, paroisse de Darnets, acquis par Joseph Chavanac, du village de Chaudemaison, paroisse de Maussac, de Pierre Ballet. — Liquidation des rentes dues sur le village de Chabrières, paroisse de Champagnac-la-Noaille, à la requête du sieur Antoine Duval, marchand de la ville de Tulle. — Rapport d'experts sur la valeur d'un pré, appelé de Goit, aux appartenances du village du Bouchard, paroisse d'Égletons. — Exécutoire pour Me François Laffon, notaire et procureur, contre Étienne Mavaleix ; frais d'actes. — Enquête pour Henry Clarissou et Marie Sabaud contre sieur Jean-Baptiste Bouquin, cavalier de la mareschaussée, résidant à Treignac ; compte de cheptel. — Comptes entre Me Raymond de Combret, prêtre, et son métayer, Jean Bournel. — Émancipation de Jean Forzeix. — Saisie entre les mains de Léonard Bouraud, à la requête du collecteur de la paroisse de Palisse, de toutes les sommes dues à Étienne Antéchaud. — Serment décisoire de Simon Gautherie, tailleur d'habits ; créance de 10 livres.

B1262. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1786 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Enquête pour Martial Bourneix contre Baptiste Sabaud ; haie mitoyenne du champ du Goutal. — Interrogatoire sur faits et articles de François Rochaussière, du village de Nussane, paroisse de Champagnac-la-Noaille ; concernant une demande en restitution de meubles, formée par Antoine Géraudie, meunier au moulin de Chameyroux. — Tutelle des enfants de défunts Léonard Miginiac et Catherine Trainsoutrot. — Déclaration de grossesse de Jeanne Rigaud. — Coupe de bois dans la forêt de Venladour. — Enquête pour Joseph Pradaleix contre Pierre Mathieu ; dégradations dans un bois appelé le Bosgrand. — Apposition de scellés sur les meubles de défunte Anne Abriat, à la requête de messire Léon, comte de Valon. — Enquête pour Marie Montjanel contre Guilhem Beunat ; difficultés sur une transaction intervenue entre les parties. — Affirmation de Me Louis Dumas, procureur, tiers saisi à la requête de Marguerite Astorg, veuve de Léger Tillac, au préjudice de Germain Astorg, du village de la Braute. — Bail judiciaire des biens de feu Martial Moussous. — Entre Antoine Sabaud et Jean Bourneix, du village d'Espagne, paroisse de Darnets ; mitoyenneté, rapport des experts. —

Estimation des biens laissés par Pierre Chassaigne au village de d'Espinassouse, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac. — Requête concernant la rectification des limites du champ de la Tour-du-Roc, appartenant à François Pouillange, du village d'Augieix, paroisse de Moustier-Ventadour. — Enquête et contre-enquête entre François Laval et Léonard Auzelou ; compte de colonage. — Rapport d'experts sur l'état des réparations faites à la maison de Jean Besse, à Égletons. — Bail judiciaire des fruits d'un pré appelé de Sédières. — Enquête pour Jean Prach contre Jean Saleix ; comptes. — Répudiation de l'hérédité de Jeanne Vialaneix, par son frère Jean, chapelier à Égletons. — Bail judiciaire des biens des mineurs Malbuisson. — Affirmation de Jean Taysse, marchand, tiers saisi à la requête de messire Antoine Gramond, écuyer, au préjudice de Léonard Lissac. — Répudiation de l'hérédité de François Courtine, par sa fille Anne, femme de Jean Plaziat. — Rapport d'experts sur l'état, par eux dressé, de la maison et des terres du domaine du Lieuteret, à la requête de M. le baron de Maumont. — Avération de la signature de feu sieur du Noger, par demoiselle Marguerite Roubinet, sa veuve, au village de la Bourdoire, paroisse d'Eyren.

B1263. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1787-1788 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Antéchaud, du village de Fouilloux, paroisse de Darnets ; achat d'un fusil payé en nature de grains. — Affirmation de François Jouhannet, tiers saisi à la requête de messire François de Lantillac, baron de Bétut, au préjudice de sieur Jean Traux, huissier. — Curatelle de Marie Bourneix, du village du Mas, paroisse de Darnets. — Visite d'une maison, sise à Égletons, acquise de sieur Jean Taysse par Françoise Daubech, femme d'Antoine Borie. — Enquête pour Antoine Sceau contre André Mamea ; réclamation d'un essaim d'abeilles. — Renonciation de Marie-Jeanne Laporte à la succession de son oncle Pierre. — Rapport d'experts concertnant les biens de Baptiste Laporte, au village de Dillanges. — Lettres de répudiation pour Martiale Chabasse et Léonard Lacroix ; concernant l'hérédité de feu Jacques Chabasse. — Émancipation de Jean-Baptiste Lacoste. — Bail judiciaire des biens saisis sur Louis Forzeix, au village de l'Hôpital, paroisse de Soudeille. — Rapport d'experts sur la contenance d'un pré appelé de Gorie, appartenant à sieur Louis Théodose Clercye, docteur en médecine. — Enquête pour Jean Fabvre contre Martial Guilhaume ; comptes ; — contre-enquête entre les mêmes. — Visite d'une petite maison, sise au village de La Peyre, paroisse de Moustier-Ventadour, acquise de Pierre Lieuteret, par sieur Bernard Dambert, écuyer, seigneur de Sarrain, Cérillac, Lachassaigne, Arzelier, etc., juge d'Égletons-Ventadour. — Extraits des registres du parlement de Bordeaux, envoyés à Égletons, pour être transcrits et affichés. — Affirmation de Jean Chabrerie, tiers saisi à la requête de Jeanne Besse, veuve de Léonard Val, au préjudice de Marie Trioux, de la paroisse de Vitrac. — Exposition d'un enfant nouveau-né à la porte de Jean Borye, garçon chapelier. — Enquête pour Guillaume Gandon, marchand forain de la paroisse de Saleignac, en Auvergne, contre Pierre Beyssac, marchand droguiste de la ville d'Aurillac ; comptes. — Bail judiciaire des biens d'Antoine Védrennes. — Lettres de répudiation pour François Alvy, du village des Vergnes, paroisse de Marcillac. — Nomination de Magdelaine Fonfrède, veuve de Léonard Vergnolle, comme tutrice de ses enfants.

B1264. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1789-1790 — Juridiction d'Égletons. — Procès-verbaux. — Affirmation de sieur Jean-Baptiste Lacoste, praticien, tiers saisi à la requête de Michel Gane, au préjudice de Jean Traux, huissier. — Enquête pour Jacques Robert contre Marianne Beaujean ; comptes. — Déclaration d'échange de chevaux en vue d'action rédhibitoire. — Déclaration de grossesse par Jeanne Beyssac, contre un inconnu. — Lettres de répudiation pour Louis Besse. — Enquête pour Jean Debernard contre Baptiste Laporte ; concernant l'état civil de Marie Laporte. — Lettres patentes du 18 juillet 1790, concernant les dîmes, envoyées à Égletons pour être publiées. — Enquête pour Henri Clarissou, le sieur de Lhuille et demoiselle Lavaur, conjoints ; cheptel. — Contre-enquête entre Joseph Tabaste et Jean Alvy ; servitude de passage. — Lettre de répudiation pour Léonard et François Theil, avec requête aux fins d'entérinement. — Affirmation de Jean Bonnet, du village de la Bourgeade, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, tiers saisi à la requête de Martial Catonnet, au préjudice de Guillaume Lac. — Réception de la caution de Me Barthélemy Maisonneuve de Lacoste, avocat,

pour sieur Antoine Chaumont, seigneur de Marcillac ; concernant la mise en possession du domaine de Lafon, acquis par Annet Bondet de M. Delespinasse de Pebeyre. — Serments d'experts. — État d'une maison et d'un jardin acquis par Me Hugues Treins, notaire royal à Roziers, du sieur Jean Taysse, cavalier de mareschaussée à la résidence de Tulle. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Bécot, du village de Veyssières, paroisse de Saint-Yrieix ; dette de 40 livres envers le sieur Spinet. — Requête pour qu'il soit procédé à l'inventaire du mobilier appartenant à la fille mineure de Guilhem Massounie. — Transport de justice chez le curé d'Égletons pour compulser les registres de baptême, en ce qui concerne la filiation de Guillaume Boulle, à la requête de Me Bernard Lacroix, docteur en médecine. — Assemblée de parents pour désigner un tuteur à Jeanne Sabaud. — Lettres de répudiation pour Louis Joly, du village de la Barrière, paroisse de Darnets. — Visite d'une maison située dans le faubourg Marchadial, à Égletons, acquise par M. Barthélemy Maisonneuve, de sieur Joseph-Barthélemy Lacoste.

B1265. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1764-1788 — Juridiction d'Égletons. — Sentences. — Cérice Courtine contre Pierre Parel ; concernant la dot de Martiale Fressinge. — Thomas Brette, du village de Genestine, paroisse de Darnets, contre Antoine Chavanes, concernant le partage de la succession de Jeanne Brette, provision adjugée au demandeur. — Élargissement provisoire de Léonard Vergnolle, du lieu de Forzeix, paroisse de Moustier-Ventadour, détenu dans le château de Ventadour, pour dégradations au bois des Claux. — Messire Louis-Charles de Combarel, chevalier, seigneur de la Rebeyrotte, baron de Sartiges, grand sénéchal de Ventadour, habitant le château de la Rebeyrotte, paroisse de Sarran, contre divers tenanciers ; arrérages de rentes. — Demoiselle Marguerite Maisonneuve, veuve de sieur Jean-Baptiste Védrennes, contre les héritiers dudit Védrennes ; demande d'une provision en attendant le partage. — Léonarde et Jean Farges, frère et sœur, contre Jean Plas ; concernant une renonciation à la donation portée au contrat de mariage de Jean Farge avec Léonarde Plas. — Me Jean Sollier, ancien curé de Sainte-Marie-la-Panouze, contre Ignace de Perthuis, sieur du Theil ; concernant les arrérages d'une rente constituée. — Jean Boulègue, aubergiste du bourg de Saint-Merd-de-Gimel, contre sieurs Pierre Dillange et Pierre Rouby ; exécutoire pour frais de garde et séquestre. — Défaut pour Pierre Milhomme, tailleur, contre sieur Louis Dumas, juge de Maumont. — Trois feuilles pour des causes d'audience extraordinaire, années 1785 à 1787, contenant des sentences préparatoires.

B1266. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1768-1769 — Juridiction d'Égletons. — Causes d'audience. — Dame Marie Boyer, femme de messire Jean-Étienne Lignareix, secrétaire du Roy, à Neuvic ; contre Michel Bachèlerie ; concernant le payement d'un billet de 72 livres. — Marie Durif, femme de Pierre Châtel, contre Germaine Rouffy ; concernant la répudiation de l'hérédité de Jeanne Beynel. — Me Antoine Rouby, contrôleur des actes, au village de Pranchères, paroisse de Laval, contre Catherine Vialle, veuve de Baptiste Courtine ; concernant diverses obligations consenties par la défenderesse. — Ignace Biasson, marchand du bourg de Saint-Hilaire-Foissac, contre Léonard Jarrige ; concernant diverses obligations consenties par les défendeurs. — Léonard Borye, du village de Béquette, paroisse d'Ambrugeat, contre Jean Touquet ; concernant un compte de cheptel. — Défaut pour Louis Gatinot, marchand de la ville de Limoges, contre Germain Rouffy. — Comptes entre Me Charles Chauzeix de Laprade, curé de Soudeille et Pierre Bardèche. — Me Pardoux Guillebeau, notaire et juge de Védrennes, contre Léonard Mareaud et Anne Vergnolle ; frais d'actes. — Transcription de l'arrêt du Parlement, en date du 26 août 1768, portant règlement pour les greffes des sénéchaux et autres juridictions. — Adjudication d'une provision de 40 livres à Jean et Jeanne Bounial contre demoiselle Marguerite Lallé, veuve du sieur Testut del Got. — Dame Louise de Sarrazin, veuve de messire Jean Dubois, seigneur de Lavignac, contre Jean Taysse ; comptes. — Messire Hector de Lévy, prieur de Moustier-Ventadour, représenté par sieur Martial Testeblanche, contre Jean Clarissou ; rentes. — Me Blaise Lespinasse, chirurgien juré de la ville de Corrèze, contre Dominique Vialle ; concernant une obligation de 24 livres.

B1267. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1769-1770 — Juridictiond'Égletons. — Causes d'audience. — Jean Audouze, du village des Bordes, paroisse de Lamazière, contre Jean-Pierre Clarisson ; billet de 150 livres souscrit par le défendeur. — Catherine Beunat contre Jean Tautou et Jeanne Beunat ; concernant des lettres de restitution impétrées par la demanderesse sur les successions de Pierre et Jean Beunat. — Pierre Chabrière contre Me Jacques Dumas, notaire du bourg de Marsillac ; avération d'écriture. — Sieur Étienne-Germain de Duroux, fermier de la châtellenie d'Égletons contre les tenanciers des Chabannes ; arrérages. — Léger Dubayle, maréchal, contre Léonard Chauzeix ; concernant une obligation de 120 livres. — Me Jean-Baptiste Tramond, notaire royal, contre Léonard Dunoger ; arrérages de rentes sur le ténement de la Bouldoire. — Exécutoire pour sieur Barthélemy Clément, assisté de Martial Salaignac, son curateur, contre sieur Augustin Bondet ; frais d'instance. — Me Martial Talin, notaire royal, contre Léonarde Chavanac ; concernant un billet de 27 livres 10 sols, souscrit par la défenderesse. — Dame Catherine de Fénis de Lacombe, veuve de messire Louis de la Ribardière, contre divers tenanciers ; arrérages. — Sieur Jean-Baptiste Lallé, bourgeois, contre Jean Vergnolle ; concernant la vente et livraison des grains achetés au demandeur. — Jean Armand contre Marie Bissière ; prêt d'argent. — Antoine Chabanier contre Étienne Bachèlerie, du village de Bouysse, paroisse de Corrèze ; créance de la succession de feu Dominique Chabanier. — Sieur Étienne-Germain de Duroux, fermierdela châtellenie de Ventadour, contre Léonard Robert, tenancier de Caux-Caffarel ; arrérages de rentes. — Provision adjugée à Isabeau Porte, veuve d'Antoine Freyssinet, contre autre Antoine Freyssinet.

B1268. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1776 — Juridiction d'Égletons. — Causes d'audience. — Requête en entérinement de lettres de répudiation pour Jean Beaujean ; legs de Jeanne Pouget. — Sieur Jean Sarguel, marchand, contre François Orlhac, aussi marchand ; avération d'écriture. — Jean Vialle et Marguerite Aignou, conjoints, contre Antoine Billot et Marguerite Védrennes ; somme de 120 livres déléguée sur les défendeurs. — Joseph Lafon, maître chapelier, contre Pierre Bardesche ; fourniture de marchandises. — Messire Jean-Martin-Gabriel La Selve, chevalier, seigneur du Chassaing, Sarran, Bity, etc., contre Antoine et Pierre Vialle, du village de la Védrenne, paroisse de Chaumeil ; concernant une obligation de 360 livres à la suite des comptes des fermages dudit domaine. — Messire Jean-François Lamore de Lamirande, écuyer, seigneur de Marcillac, prévôt lieutenant de la maréchaussée, à la résidence de Tulle, contre le sieur Testut del Got ; reprise de l'instance pendante entre la dame de Fénis et la demoiselle Lallé. — François Tabaste, du village du Theil, paroisse de Marcillac, contre Guillaume Aubertie ; compte de cheptel. — Jeanne Comte, veuve de Jean Bouyssenot, contre Jean-Bernard Terriou et Théodose Clercy, docteur en médecine ; cession de créance. — Dame Marie Lafon, veuve de messire de Bardet de Bure, ancien lieutenant de cavalerie, seigneur du Pommier et de Bure, contre messire Pierre de Combret de la Beyssarie, ancien gendarme de la garde du Roy ; concernant une promesse de 1,030 livres. — Demoiselle Thérèse Alleyrat, femme de Me Martial Talin, notaire royal, contre Jean Spinasse ; fourniture de marchandises. — Pierre Lac, marchand du bourg de Saint-Hilaire-Foissac, contre Antoine Monjanel, du village de Puyabillé, paroisse du Jardin ; demande d'une somme de 15 livres 10 sols, comprenant des dépenses faites au cabaret. — Sieur Jean-François Ternat, bourgeois de Mauriac, eu Auvergne, contre Jean Valade ; obligation de 283 livres. — Bertin Lacombe contre sieur Pierre Rouby ; créance de 99 livres. — Sieur Charles-Martin Brivezac, l'aîné, bourgeois de Tulle, fermier de la châtellenie d'Égletons, contre les tenanciers de Marcouyeux, paroisse de Champagnac-la-Noaille ; arrérages de rentes.

B1269. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1764-1766 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Remontrances du procureur fiscal, concernant les dégradations faites dans les bois des Claux et de la Bargie, information contre plusieurs métayers et leurs domestiques, des villages de Forzeix et de Chanselve. — Arrachage de haies au village de Pralioux, paroisse de Moustier-Ventadour, au préjudice de Jean Chassaigne. — Vol d'une

chèvre appartenant à Jean Bourdaleix, du village de Montusclat, paroisse de Darnets. — Rixe à la suite de danses au village de Maurianges, paroisse de Chaumeil. — Plainte de Pierre Counioux, du village de Masmichel, paroisse de Chaumeil, concernant des coups et blessures reçus en voulant empêcher les nommés Lachaud d'ouvrir un étang. — Une bergère assommée à coups de crosse de fusil après tentative de viol. — Excès commis sur la personne de Pierre Tintignac, métayer de la dame Duval de Rodorel, du village de Lavergne, paroisse de Vitrat. — Plaintes : de dame Louise de Sarrazin, veuve de messire Jean Dubois, contre son métayer, du lieu de la Besse ; arrachage d'arbres ; — d'Anne Vialle, veuve de Jean Manaud, contre son neveu ; injures et coups ; — de Léonard Vouliou contre Jean et François Clamadieu ; dégats dans une terre ensemencée. — Détournement de bœufs et de vaches au préjudice de Joseph Pradelles. — Injures et menaces contre Jean Vant, du village de la Sonneyrie, paroisse de Lafage. — Rixe dans un pré appelé du Moulin, dépendant du village d'Aumont, paroisse de Palisse, à cause d'un prétendu droit de passage sur ledit pré. — Plainte d'Antoine Teil, collecteur et porteur des rôles de la taille, contre son gendre ; enlèvement de bestiaux dans les étables dudit Teil. — Pierre Ballet contre Jean Bourneix, du village d'Espagne, paroisse de Darnets ; injures entre plaideurs.

B1270. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1767-1769 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Comparution d'Antoine Lestang, maître chapelier, pour se plaindre de l'enlèvement de plusieurs pièces de bois qui se trouvaient devant sa maison. — Plainte de sieur Jean Taysse, marchand, contre Antoine Cassié, huissier royal ; imputations calomnieuses. — Étienne Vialard, du village de Saigne, paroisse de Marcillac, contre Antoine Chassaignard, rixe au bord de l'étang du Pradel, le plaignant jeté à l'eau, par surprise, et blessé dans sa chute. — Plainte de Léonard Fournial et de ses deux fils, laboureurs au village de la Besse, paroisse de Soudeille ; coups de bâton reçus en traversant le faubourg Marchadiol. — Jean Auzelou, du village de Chabrières, paroisse de Champagnac-la-Noaille, contre les fils de Léonard Treinsoutre ; coupe d'arbres dans le pré de la Chabrière. — Plaintes : de Jean Case, du village de Chamalaux, paroisse de Moustier-Ventadour, contre Antoine Monéger, coups de bâton ; — de Pierre Védrennes contre Bastien et Jeanne Redondin, enlèvement de meubles aux moulins banaux de la ville d'Égletons. — Plainte du procureur fiscal contre Jean Borye ; injures vociférées devant la maison du plaignant. — Henry Faugères, du village du Chastanier, paroisse de Marcillac, contre son beau-frère ; enlèvement d'une ruche à miel. — Transport de justice au bourg de Roziers pour recevoir la plainte d'Antoine Alleyrat, marchand, contre le sieur Besse, son beau-frère ; coups et blessures. — Élargissement de Léonard Estrade. — Plaintes : de François Bourdène contre son domestique ; voies de fait ; — de Léonard Battut, du village du Battut, paroisse de Saint-Hilaire-Foissac, contre ses voisins ; destruction d'un abreuvoir. — Jean-Antoine-Melchior du Solier de Canillac, de Maubourg, êécollet conventuel de Tulle, prédicateur du carême à Égletons, contre Me Lasteyrie du Sailhant, curé de Roziers ; imputations calomnieuses. — Nombreux vols de grains et brebis au préjudice de Jean-Baptiste Lantourne, cabaretier. — Plaintes : Étienne Salles, du village de Bouysse, contre Étienne Chabrier, coups et blessures ; — dudit Chabrier contre ledit Salles. — Me Jean-Baptiste Galand, curé d'Égletons (1768), contre Antoine Estrade, maréchal ; injures et voies de fait à cause de pierres enlevées de la maison du défendeur. — Léonard Theil contre Léonard Maraud, du village de la Barrière ; rixe au sujet d'une servitude de passage. — Dispute devant la porte de l'église d'Égletons entre Joseph Magou, charron, et Jean Plas « à qui il reprochait d'avoir ensorcelé ses outils. »

B1271. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1770-1774 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Comparutions : de Pétronille Dedenis, récit d'une tentative d'assassinat dont elle aurait failli être victime, Pierre Chabannes, soldat en congé, entrant chez elle la nuit, son sabre à la main ; — de Jean Mas pour se plaindre de Léger Eygueparse ; querelle au cabaret. — Plaintes : de Jean Bournas, du village de Vieillemaison, paroisse de Saint-Yrieix, contre Antoine Teil, enlèvement du foin d'un pré à lui acheté par le plaignant ; — d'Antoine Aubradour contre Anne Sapientis ; coup de pierre à la tête. — Me Joseph Périer, docteur en théologie, curé de Védrennes, contre Léonard Chassaing ; menaces. — Plainte de

Jean Duteil, muletier de la paroisse d'Allassac, contre Lacoste, huissier royal, qui avait saisi ses chevaux, ses harnais et ses outres, sans commandement préalable. — Information sur la plainte d'une servante, contre son maître, huissier royal ; séduction. — Sieur Pierre Rouby, marchand, contre Pierre Bordes, dit Vitrac ; coups et blessures. — Léonarde Chabannes, mineure, contre la femme de Me Antoine Cassié, huissier royal ; coups de pieds et voies de fait pour une poule entrée dans le jardin de la plaignante. — Jeanne Parel contre son gendre ; injures et menaces pour une tasse de lait. — Plainte de Marie Masmichel contre son maître ; séduction. — Le curé de Védrennes contre le nommé Lissac ; injures. — Marie Chavanac contre Huguet Esclauses ; imputations calomnieuses concernant la femme du plaignant. — Vol de draps de lit, étendus pour sécher, au préjudice de la belle-fille de François Chastagnol.

B1272. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1775-1776 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Transaction devant notaire sur une information commencée ; recherche de paternité. — Plainte de Marguerite Védrennes contre Jean Taysse, cabaretier, coups de bâton sur la tête, plainte reconventionnelle dudit Taysse. — Pierre Tremoulet contre Antoine Gorsse ; rixe à l'occasion d'une servitude de passage. — Plainte de messire François Valon de Chalusset, chevalier de Martinet ; vol d'herbe dans le pré de la Brame. — Plainte en séduction contre un notaire. — Enlèvement des meubles composant la succession de Léonard Chasta-gnol, apothicaire ; plainte de son frère contre sa veuve. — Messire Antoine-Joseph de Valon, chevalier de Fioux, enseigne de vaisseau, contre demoiselle Louise de Chalusset, d'Ambrugeat ; insultes au jeune François Delaborde, écuyer, orphelin élevé dans la maison du plaignant. — Me François Chastaing, notaire et procureur, contre plusieurs de ses clients ; injures. — Plainte de Jeanne Bonneau de Bay, fille de Me Bonneau de Bay, conseiller au sénéchal de Ventadour, contre la femme d'un cabaretier ; insultes dans la rue. — Lettre missive de Me Vialle, avocat à Tulle, renvoyant des procédures criminelles sur lesquelles le juge d'Égletons demandait son avis. — Plainte de Jean Lagier, boucher à Tulle, contre divers habitants de la paroisse de Roziers ; rixe à la foire d'Égletons. — Léonard et Jean Clément, mineurs, contre leur marâtre ; détournement d'argent et de meubles.

B1273. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1777-1779 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Plainte de Marie Grange, femme de Blaise Estager, contre François Pouget ; rixe à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage. — Comparution de Jeanne Vaux, du bourg de Combressol ; plainte en séduction contre son maître. — François Cisterne, milicien de la paroisse de Péret, contre Léger Bernard et autres ; tentative de meurtre. — Plainte de Germain Roussy, entrepreneur de bâtiments, contre Étienne Dourieux ; coups de pierres à la tête. — Requête de Marie Méric, femme de Jean Péchadre, pour obtenir une provision de 100 livres, afin de se faire soigner des blessures reçues de Martial Terriou, décrété de prise de corps. — Plainte d'Antoine Chabanier, sabotier, contre Jean Péret ; coups et blessures à l'occasion du payement d'une somme de 37 sols, prix d'une paire de sabots. — Rixe entre des batteurs en grange ; coups de fléau sur la tête de Martial Brette, domestique de la demoiselle Terriou. — François Billot contre Léonard Crouzette, du village de Crouzette, paroisse de Saint-Yriex ; querelle entre voisins. — Martial Bargy, contre les habitants de Touvant, paroisse de Moustier-Ventadour ; injures et coups de pierres. — Adjudication d'une provision de 40 livres pour frais de pansement et médicaments à François Mazeaux, ancien collecteur, blessé grièvement par des paysans de Chaumeil. — Plainte en séduction de Marie Dodet contre le domestique de son oncle. — Plaintes : de messire Antoine Sauveur de Valon, chevalier de Caux, capitaine de dragons, contre un notaire et un chirurgien d'Égletons ; injures « la femme du notaire assaisonna ses apostrophes de la bile la plus noire ; » — de M. le chevalier de Seilhac, lieutenant au régiment de la Reine, cavalerie ; concernant-un porte-manteau volé à Égletons, sur la voiture de Brindel, avec une caisse appartenant à sieur Étienne Crozat, négociant de la ville de Brive.

B1274. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1780 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — François Pézareix, du village de Genestine, paroisse de Darnets, contre Pierre Ballet ; destruction de clôture. — Plaintes : de Pierre Laporte, bourgeois, contre Marie Lair, du lieu de Brette ; insultes publiques ; — de Léonard Albert, aveugle, contre le chevalier de .... ; mauvais traitements ; — de Louis Vialaneix, garçon chapelier, contre le même ; coups de canne. — Jean Gendre, huissier à Tulle, contre Léonard Lissac ; voies de fait dans une auberge d'Égletons. — Antoine Pouchet, laboureur du village de Malayre, paroisse de Darnets, contre Annet Vergne ; voies de fait. — Pierre Monteil contre son beau-frère, Jean Trainsoutrot ; haine de famille, coups de pioche et de bâton. — Appel au Parlement par le chevalier de Caux ; suite de procès criminels contre plusieurs habitants d'Égletons. — Antoine Vedrennes, citoyen de la ville d'Égletons, contre Antoine Vitrat ; menaces. — Nouvel interrogatoire de Me Pierre Talin, chirurgien, à la requête du chevalier de Caux.

B1275. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1781-1784 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Provision de 20 livres pour frais de pansements et médicaments adjugés à sieur Martin-Léonard Rivière, bourgeois, et à Léonard Laval, son métayer, grièvement blessés par des paysans du village de Monédières, paroisse de Chaumeil. — Plainte de Me Germain Chaufour, prêtre, contre Jean Gaye, son métayer ; détournement de fourrage. — François Trainsoutrot contre Léonard Vaudot ; injures et voies de fait. — Nicolas Duffaure et Léonard Massoubre contre Joseph Pradaleix et Jean Terriou ; dispute au cabaret, plainte reconventionnelle des défendeurs. — Antoine Noudeix contre plusieurs paysans de Soudeille ; rixe en revenant de la foire. — Antoine Tournet contre Léonard Fioux ; rixe au cabaret du village de la Femme-Morte. — Jacques-Léon comte de Valon, seigneur de Saint-Hippolyte, contre le nommé Vialaneix et autres pêcheurs ; ouverture d'un étang.

B1276. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1785-1787 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Louis Forzeix contre Michel Forzeix ; querelle à la suite d'un procès. — Provision de 45 livres adjugée à Marie Monjanel, du village de Puyabillé, paroisse du Jardin, contre son séducteur. — Léonard Tabaste contre François Alvy ; querelle entre voisins. — Jeanne Beynel, du village de Meyrignac, paroisse de Marcillac ; plainte en séduction. — Michelle Rigaudie contre Baptiste Beaujean ; coups et blessures. — Louis Vant contre Antoine Maigne, du bourg du Jardin ; querelles entre voisins. — Jean Continsouzas contre Léonard Lissac ; enlèvement clandestin de châtaignes dans une haie mitoyenne. — Plainte de Jean Delbègue contre le curé de Darnets, sieur Martin Thomas ; imputations calomnieuses. — Demoiselle Jeanne Dillange, du village de Dillange, paroisse de Saint-Merd, contre Léonard Chèze, huissier ; menaces. — Plainte de Jeanne Clarissou, du village de Pralioux, contre Guillaume Blancherie ; démolition du mur d'un jardin de la plaignante. — Toinette Teilhac contre Léonard Rouffiange ; plainte en séduction. — Sieur François Guillebeau, avocat, contre Françoise Estrade ; imputation calomnieuse de paternité. — La servante du curé de Soudeille contre Toinette Bardèche ; injures. — François Jarrige, du village du Bech, contre Jacques Auzelou ; querelles entre voisins. — Léger Monjanel contre les deux domestiques du sieur Albert ; menaces.

B1277. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1788-1790 — Juridiction d'Égletons. — Criminel. — Plainte de Léger Coulaud, du village de Marcouyeux, paroisse de Champagnac-la-Noaille, contre Bernard Jubert et Antoine Bounot ; guet-apens. — Martiale Boulle contre son voisin ; accusation de rapt. — Léonard Brandibas, du village de la Massonie ; empêchement par violence à la mise en possession d'une écurie par lui vendue à Louis Forzeix. — Antoine Naudet et Jean Bachèlerie, séquestres des fruits saisis au préjudice de Léonard Lissac, contre ledit Lissac ; voies de fait, mandat d'arrêt. — Jeanne Profit, du village de Chazalnoël, paroisse de Grand-Saigne, expose : « que la satisfaction qu'elle trouvait dans l'exercice de la vertu et dans l'harmonie d'une sage conduite lui a quelque temps servi de bouclier contre les armes de l'amour ; » plainte en séduction contre Léonard Chastagnol ; adjudication de 45 livres de pension à ladite Jeanne. — Détournement de meubles au préjudice des enfants mineurs d'Antoine Peyrot. — Enlèvement de matériaux aux bâtiments de Joseph Reinaut, du bourg du Lonzac, situés à

Égletons. — Marie, Conche contre Marie Miginiac ; querelle entre voisins. — Marie Védrennes contre François Paul ; injures à propos d'un échange de laine.

Juridiction de Turenne.

B1278. (Liasse.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1771 — Audiences. — Réception de M « Louis Chauvignac en l'office de greffier de la juridiction de Turenne, par Me Pierre Maigne, conseiller du Roy et son prévôt audit siège ; — de Jean Entraygues comme caution de sieur Jean-Baptiste Muzac, bourgeois, et de demoiselle Anne Meyssignac, conjoints. — Reprise d'instance entre demoiselle Jeanne Bourlière, veuve de M^e^ de La Coste, avocat, et sieur Pierre Nicolaï. — Jean-Baptiste Mongalvy, bourgeois, contre Joseph Crémoux, concernant un marché de grains. — Défaut pour sieur Jean Materre, bourgeois, contre maître Antoine Goudal, licencié ès loix ; billet d'une somme de 120 livres. — Me Jean Louis Vézy, avocat en Parlement, juge de la juridiction de Meyssac, contre Jean Salvat, bourgeois ; avération de signature. — Antoine Merquès contre Jean Gouygou ; concernant une dette de la succession d'Étienne Gouygou ; — Nomination d'experts entre Jean Lalba, bourgeois, et noble Jean de Beynié, seigneur du Touron. — Pierre Dallés, maître chirurgien, contre Pierre Démons, dit Meyrignac ; compte de médicaments et pansements. — Affirmation de Mathieu Cognac, tiers saisi à la requête de Joseph Crémoux, au préjudice de Pierre Clausade. — Sentence en apport de pièces entre Léonard Brunerie, ancien lieutenant de la baronnie de Cazillac, et Michel Sérager, maréchal. — Défaut pour Jean Lafeuille, bourgeois, contre Me Antoine Valen, chanoine du chapitre de Turenne. — Jean Bouyssonie, entre Pierre Brunerie ; offres réelles du prix d'un veau. — Antoine Aymard et Peyroune Arnal contre Jean Brunerie ; concernant le partage de la succession de demoiselle Lacroix, femme du défendeur. — Remontrance du procureur du Roy concernant les délais de procédure que les procureurs et huissiers de la juridiction établissent à leur guise. — Me Pierre Crozat, seigneur de Lignoire, et demoiselle Françoise Crozat, sa sœur, contre sieur Jean Goudeaux, maître apothicaire ; concernant l'éxécution d'un bail à ferme. — Jean Reynier, laboureur, contre sieur Laroche Deschamps, concernant l'avération de l'écriture d'un billet souscrit par le défendeur. — Remontrance du procureur du Roy sur l'heure de la tenue des audiences. — Bail judiciaire des fruits saisis au préjudice de Jean Salvat, du Masdelbos, paroisse de Saint-Palavy. — Me Philippe-Raymond Molinié, docteur en médecine, contre Romain Dumas, praticien ; nomination d'experts pour plantation de bornes.

B1279. (Registre.) — Petit in-folio, 71 pages, papier.

1771 — Audiences. — Hugues Mongalvy contre Jean-Baptiste Muzac, praticien ; concernant le bail à ferme des revenus du prieuré de Turenne. — Réception de la caution de Me Guillaume Castanet pour demoiselle Jeanne Rivassou, femme de Pierre Labrunie. — Réquisitions du procureur du Roy : pour que, suivant l'usage, aucune cause ne soit portée à l'audience jusqu'à la fête de Saint-Martin ; — pour que les procureurs et les huissiers renouvellent leur serment. — Comparution de Pierre Barre pour affirmer les sommes qu'il peut devoir au sieur Antoine Labrunerie. — Délibération sur la valeur des offices, en exécution de l'édit de février 1771. — Saisie-arrêt à la requête du collecteur perpétuel de la paroisse de Turenne, au préjudice de Me Jean Albiac, avocat, ancien prévôt. — Pierre Louradour contre Étienne Landon ; concernant le payement du droit de lods et ventes à cause d'un échange intervenu entre les parties. — Réquisitions du procureur du Roy afin de faire lever l'interdit prononcé contre Me Valen, procureur. — Jeanne Sempeyre contre Étienne Vauzour ; concernant l'évaluation d'un porc, tué par imprudence.

B1280. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Enquête ordonnée entre Jean Boyer et Me Jean Albiac, curé de Saint-Palavy ; en exécution d'un jugement du siège Présidial de la ville de Brive. — Jean Malepeyre contre Pierre Cessac, marchand ; avération de la signature d'un billet souscrit par le défendeur. — Demoiselle Toinette Gaignebé contre demoiselle Goudal, veuve du sieur Labrunerie, maître

chirurgien ; concernant des dettes de la succession dudit Labrunerie. — Jean-Parjadis, marchand, contre Étienne Cheyssial, aussi marchand ; dette de 78 livres résultant de l'achat d'un taureau. — Toinette Maigne contre Jean Maigne ; concernant le partage de la succession de feu Étienne Maigne. — Étienne Malard contre Toinette Claval ; concernant un pacte de rachat après vente d'un pré. — Défaut pour Jean Marcou contre sieur Jean Rousseil ; avération de signature. — Répudiation de l'hérédité de feu Marc Veyssière, par ses filles Marie et Françoise. — Comparution d'Anne Battut, veuve de Guillaume Dourval, pour demander la tutelle de ses enfants. — Ambroise Maigne contre Denis Bastardie ; mitoyenneté. — Pierre Maurel contre Pierre Cessac ; compte d'une somme de six livres, pour faire le voyage de Clermont. — Sieur François Certain, bourgeois, contre Pierre Delpeyroux ; compte pour confection de barils. — Répudiation de l'hérédité de Guillaume Mongalvy.

B1281. (Registre.) — Petit in-folio, 37 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité d'Antoine Landon par son fils Pierre. — Jean Scaravage, marchand, contre Gabriel Bezange ; concernant la vente d'un bœuf, pour la somme de 72 livres. — Sieur Jean Laguarrigue, bourgeois, contre Michel Palmeyssou, concernant l'interprétation d'une clause insérée dans un contrat de ferme. — Affirmation de Jean Vitrac, tailleur, tiers saisi à la requête de Me François Arlignie, prieur de Peyrazet, au préjudice de Jeanne Gouygou, femme de Denis Bastardie. — Sieur Jean-Baptiste Chupeau de Hauteville, sieur de la Muse, maître chirurgien juré, contre sieur Jean Brunerie, bourgeois ; concernant un billet de 131 livres, souscrit par le défendeur. — Antoine Lacamp, chaudronnier, contre noble Henry Deschamps, seigneur de La Roche ; comptes. — Pierre Gramat contre sieur Antoine Quercy ; concernant un billet de 59 livres, souscrit par le défendeur. — Défaut pour Me Jean Darcambal, syndic des prêtres de Martel, contre Jean Parjadis. — Serment du sieur Jean Laguarrigue de la Cueille, pourvu de la commission de receveur des droits casuels et autres domaines du Roi ; avec copie de ladite commission. — Sieur Étienne Sclafer, bourgeois, contre Jean Lafon, praticien ; avération de signature. — Me Antoine Dupuy, curé de Ligneyrac, contre sieur Antoine Mongalvy, bourgeois ; arrérages de rentes dues au seigneur de la Rode. — Jean Lestrade contre sieur Jean Labrunerie ; billet de 32 livres.

B1282. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Antoine Guary, garde étalon, contre Gabriel Guary, concernent l'inscription hypothécaire d'un billet souscrit par le défendeur. — Me Jean Salebrou, curé de Saint-Xantin de Malemort, contre sieur Jean Labrunerie, bourgeois, concernant un prêt de 48 livres. — Désignation d'experts entre Me Pierre Merquès, conseiller du Roy, lieutenant principal et particulier au sénéchal de Martel, et Gervais Louradour. — Répudiations de l'hérédité de François Salvat, par son fils Jean ; copie des lettres données à Bordeaux le 1er février 1773. — Hommage rendu au Roy par messire Jean-Joseph de Batut, écuyer, chevalier, seigneur de La Peyrouse, énumération de ses fiefs. — Affirmation de Jean Blancherie, tiers saisi à la requête du sieur Guillaume Certain, maître chirurgien, au préjudice de la succession de Guillaume Souillé. — Pierre Çhauvignac, maître tailleur, contre Me Antoine Valen de la Joffrie, lieutenant au siège de Turenne ; concernant une obligation de 70 livres, consentie par le défendeur. — Me Antoine Valen, chanoine de l'église de Turenne, contre son fermier ; dégradations dans une vigne. — Commission des ensaisinements des titres de propriétés des biens et héritages tenus en censives du Roy, accordée à Me Louis Çhauvignac, procureur au siège royal de Turenne. — Plaintes contre les dégradations commises par les bestiaux dans divers villages de cette juridiction. — Demoiselle Catherine Labellonnie contre sieurs Jean-Baptiste et François Marbeau, concernant un legs fait par la sœur de la demanderesse. — Me Pierre Sclafer, curé de Jugeals, contre Pierre Russac et autres, concernant des arrérages de rentes dus sur le ténement de la Fontenille. — Réception d'Antoine Lissac en qualité de caution de Pierre Lissac. — Marguerite Culine contre sieur François Labrousse, maître de pension ; condamnation par défaut au payement d'une somme 400 livres. — Affirmation de Jean Dejuin, du village de Maurel, paroisse de Turenne, tiers saisi à la requête de Jeanne Hugonie, femme d'Antoine Breuil, au préjudice de Jean et de Pierre Aleyrac, frères.

B1283. (Registre.) — Petit in-folio, 33 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — Me Jean Challon, conseiller et procureur du Roy en la prévôté de Gaignac et Lamilière, et demoiselle Marie Vidal, sa femme, contre sieur Pierre Nicolaï, bourgeois, concernant la ferme des revenus de la châtellenie de Turenne. — Répudiation de l'hérédité du sieur de Fonchaudre, par ses filles. — Entérinement de lettres de maîtrise en chirurgie pour sieur Ambroise Delpeyroux, du bourg de Nespouls. — Serment décisoire d'Anne Jaubert, veuve de Jacques Crémoux, sur la quotité des sommes par elle dues à Jeanne Nicol, veuve Dallet. — Affirmation de Joseph Tiregand, tiers saisi à la requête de Jean Meyssignac, au préjudice de Jean Serre. — Sieur Jean-Baptiste Juge, chirurgien, contre sieur Jean Lefeuille, bourgeois ; concernant un billet de la somme de 70 livres. — Pierre Bonneval contre Géraud Valadier, concernant le partage de la récolte d'un fonds travaillé à frais communs.

B1284. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Hugues Jugie, travailleur, contre Jean Malepeyre, laboureur, concernant la déclaration faite par le demandeur affirmant qu'il n'a rien trouvé dans la succession de son père que les habits qu'il portait. — Me Pierre Crozac, seigneur de Linoire, contre sieurs Girbaud de la Veyrie, père et fils ; concernant un billet de 160 livres. — Sieur Pierre Larnaudie, bourgeois, contre sieur Antoine Mongalvy ; remise au commis greffier des pièces communiquées au défendeur, sur récépissé. — Interrogatoire sur faits et articles de demoiselle Juillette Veyssié, concernant des dettes de la succession de sa mère. — Jean Cassagnade et Elisabeth Lacombe contre Jean Lacombe et Jeanne Souleille ; concernant le partage de l'hérédité paternelle desdits Lacombe. — Les commissaires séquestres établis sur les biens saisis au préjudice d'Antoine Chassagnade contre Jean Chaufingeal, saisissant ; concernant les frais de régie desdits biens. — Jeanne Pougeol contre sieur Clément Deschamps, billet de 150 livres souscrit par le défendeur. — Étienne Antignac, maréchal, contre Pierre Gernolles, laboureur et autres ; frais de reliage (réparations aux outils aratoires). — Rétention de cause pour Me Jean Certain, écuyer, seigneur de la Méchaussie, demandeur en matière féodale, contre Étienne Vouzour, maître maréchal.

B1285. (Registre.) — Petit in-folio, 36 pages, papier.

1775 — Audiences. — Sentence ordonnant une enquête pour Guillaume Lafon, contre sieur Jean Lafeuille, réassignation des témoins ; — sieur Libéral Lalande contre le même, avération de signature. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Roux, marchand, à la requête de Me Antoine Valen, chanoine de Turenne ; créance de la succession de feu Antoine Valen. — Provision adjugée à Jeanne Villemontés. — Demoiselle Magdeleine Moulin, femme du sieur François Beylie, contre Gabriel Arlignie, praticien, concernant une créance de sieur Jean Montfort. — Défaut pour messire Joseph-Gabriel, vicomte de Cosnac, en qualité de mari de la dame d'Arnat de Nigèle, contre François Touzy. — Pierre Monmont, laboureur, contre Mathurin Monmont et Jeanne Beyssaguet ; comptes. — Défaut pour messire Charles de Maussac, écuyer, chevalier de Saint-Louis, contre Jean Lafon, praticien.

B1286. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Jeanne Massounie contre Jean Faure et Jacques Deschamps, séquestres établis sur les biens de Géraud Clavel, concernant le compte de leur gestion. — Rétentions de cause : pour demoiselle Marie Girbaud contre Jean Delcros, bourgeois ; — pour noble Pierre Arlignie, seigneur de Lom, contre Gervais et Étienne Maigne. — Serment décisoire de Jeanne Certain, veuve de Pierre Palmeyssou, à la requête de dame Marie du Batut, femme de messire François de La Serre, écuyer, seigneur de Saint-Dionis, concernant une dette de la succession du dit Palmeyssou. — Sieur Jean-Pierre Muzac, bourgeois, contre Guillaume Brunerie, concernant la livraison de vingt quartons de bled, portables au lieu de l'Hôpital Saint-Jean. — Réception de sieur Jean-Baptiste Muzac comme caution de Gervais Louradour. — Jean Malepeyre contre Joseph Malepeyre, concernant un billet de 24 livres souscrit par le défendeur. — Joseph Rogemond, praticien, contre François Lavialle, menuisier, concernant la ferme des rentes dues au Roy ;

demande d'arrérages pendant cinq ans. — Rétention de cause pour demoiselle Catherine de Fortia, veuve du sieur Lagorsse de Chandoulen, contre messire Pierre de Fortia, écuyer, seigneur de Fougère. — Défauts pour sieur Pierre Nicolaï, bourgeois, en qualité d'ancien fermier des rentes de la paroisse de Turenne, contre Me Léonard Courèze, seigneur de la Boudie, et autres tenanciers, pour cause d'arrérages. — Réquisitions du procureur du Roy pour les vacations depuis la Saint-Jean jusqu'à la fête de la Magdeleine.

B1287. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Jean Lestrade contre Jean Lafeuille, demande en garnison provisionnelle, remboursement provisoire de la somme de 140 livres, résultant d'une obligation. — Pierre Antouniet et Marie Mongalvy, mariés, contre autre Pierre Antouniet ; comptes. — Demande en élargissement formée par sieur Jean Lavergne, bourgeois, détenu à la requête de sieur Jean Challon, procureur du Roy en la prévôté de Gagnac, de Me Pierre Duchamp, notaire royal, et de Benoît Drulhole, docteur en médecine. — Nomination d'experts entre demoiselle Marguerite Roumignac, veuve de sieur Pierre Dallet, et Antoine Delpy, couvreur. — Plusieurs défauts pour sieur Pierre Nicolaï, bourgeois ; avérations de signatures. — Sentence ordonnant une enquête entre Jean Dufaure, sieur du Pré, Joseph Malet et Jean Lestrade. — Nicolas Goulmy, maître cordonnier, contre Marie Chabessié, veuve de Guillaume Mongalvy, concernant une créance de la succession de Hugues Goulmy, père du demandeur. — Pierre Lissac, marchand, et Léger Jarrige contre Guillaume Brunerie, laboureur, concernant un reste de compte de 16 livres.

B1288. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1777 — Audiences. — Jean Alexis, muletier, et Antoinette Deschamps, contre Pierre Cluzan, concernant la légitime d'Étienne Deschamp, père de la demanderesse. — Rétention de cause pour Me Louis Judicis, seigneur de Lormière, avocat en Parlement, contre sieur Jean Marchant, seigneur de la Chassaigne. — Sieur François Crozac, bourgeois, contre sieur Jean Deschamps de Cret, concernant les arrérages d'une rente de froment et avoine. — Interrogatoire sur faits et articles de Guillaume Mournac, à la requête de Pierre Chauvignac, marchand ; concernant un marché de grains. — Sieur Jean Lafeuille contre sieur Jean Delcros ; concernant la liève des rentes affermées par le prieur de Turenne. — Interrogatoire sur faits et articles de Joseph Tiregand, à la requête de Jean-Henri Serre, marchand, concernant un achat de meubles meublants fait audit Serre. — Plusieurs défauts pour sieur Pierre Nicolaï ; avérations de signatures. — Réception de la caution de sieur Jean Laguarrigue, bourgeois, pour Me Jean Reyjale substitut du procureur du Roy.

B1289. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Rétention de cause pour Toinette Roume, femme d'Étienne Borie, contre sieur Jean Roume. — Sieur Pierre Roussel contre sieur Jean Roussel, tous deux bourgeois, concernant le partage de la succession de feu Antoine Roussel, père commun. — Rétention de cause pour sieur Antoine Dumond, bourgeois, contre Me Mathieu Lapetitie, procureur d'office de la juridiction de Cavaignac. — Jean Laguillaumie contre Pierre Mandégou, concernant le remboursement d'une somme de 6 livres. — Réception de Me François Chauvignac, praticien, en l'office d'huissier royal ; copies des lettres de provisions données à Fontainebleau le 30 octobre 1777. — Désignation d'experts entre Toinette Mouyssac, veuve Mournac, et Pierre Cluzan. — Défaut pour Me Antoine Valen de la Joffrie, lieutenant de la juridiction de Turenne, contre Anne Delpy, veuve d'Alexis Jalinier. — Sieur Pierre Miramont, bourgeois, contre Jacques Valen, procureur ; avération de signature. — Antoine Lajoignie, marchand, contre Jean Certain, concernant un billet de 100 livres souscrit par le défendeur.

B1290. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Jean-Baptiste, Joseph et Raymond Gaignebé, frères, contre Jean Gaignebé ; concernant l'inventaire des meubles délaissés par Annet Gaignebé. — Emancipation d'Étienne Taravant par son père, Antoine, du village de Leuillat, paroisse de Saint-Denis. — Bernard Latournerie, marchand chaudronnier, contre Jean-Baptiste Gaignebé ; comptes. — Nomination

d'experts entre sieur Pierre Roussel et sieur Jean Boussel. — Étienne Alvitre, contre François Alvitre ; demande en partage. — Toinette Leymonerie, contre Gironne Lemonerie veuve de Jean Cessac ; concernant l'inventaire des meubles de l'hérédité paternelle. — Jean Bonneval, marchand, contre demoiselle Françoise Roussel, veuve Maigne ; comptes. — Rétentions de causes : entre Antoine Briat, laboureur et Jean Boyer ; — entre sieur Étienne Delcros et demoiselle Jeanne Thomas, veuve de Me Lanoue.

B1291. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Sieur Ambroise Delpeyroux, maître en chirurgie, contre Pierre et Jean Peyrebrune, charpentiers ; fourniture de drogues. — Jean Borie et Marguerite Dagre, contre Bernard Cassaigne, concernant la mitoyenneté d'une haie. — Jean Blavignac et Anne Lascaux, contre Antoine Mareau et Mathurine Lascaux, concernant un legs de Mathurine Bourdet. — Messire Gabriel Sclafer de la Rode, chevalier de Saint-Louis, contre messire Jean Reyjal, aussi chevalier de Saint-Louis ; avération de signature. — Messire Marc-Joseph de Goudin, écuyer, seigneur de Pauline, la Roume, etc., contre Pierre Brunerie, laboureur ; concernant les arrérages de la ferme du pré de Chauzenjoul, s'élevant à la somme de 600 livres. — Sieur Pierre Nicolaï, bourgeois, contre Étienne Pomiès, huissier, concernant la demande en mainlevées de diverses sommes arrêtées entre les mains du défendeur. — Rétention de cause pour Me Jean-Baptiste Certain, juge ordinaire de la juridiction de Noalhac, contre Jean Reynal.

B1292. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Réception du rapport de Me Antoine Dellac, contenant le partage de la succession de feu Antoine Brunerie. — Marguerite Culine contre Antoine Castanet ; avération de signature. — Sieur Jean-Pierre Marchand, bourgeois, contre messire Joseph-Daniel Sclafer de Chaunac ; concernant un billet de 600 livres. — Adjudication des réparations à faire à la maison et grange de la demoiselle Roumignac. — Jean Soustre contre Pierre Russat, praticien ; concernant un billet de 30 livres. — Messire Charles-Antoine de Maussac, écuyer, seigneur de Salvaniat, mestre de camp des armées du Roy, chevalier de Saint-Louis, ancien exempt de la garde du corps du Roy, seigneur engagiste de Sa Majesté, contre Jean Faurie ; arrérages de rente.

B1293. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1779 — Audiences. — Rétention de cause entre Pierre Chauvignac, marchand, Me Antoine Vachon, avocat en Parlement, demoiselle Jeanne Delavergne, sa femme, et Joseph Crémoux. — Messire Charles-Antoine de Maussac contre divers tenanciers ; arrérages de rentes. — Autorisation d'ester en justice pour Jeanne Pomiès, femme d'Antoine Semblat, dans un procès contre Pierre Aleyrac ; prêt d'argent au père de la demanderesse. — Réception de Pierre Grandon comme caution de Jean Neuville, marchand boucher. — Antoine-Maximin de Vézy, sieur de Beaufort, ancien officier d'infanterie, contre sieur Jean Deschamps ; avération de signature ; — Défaut pour messire Pierre de Fortia, seigneur de la Queyrille, contre le même. — Gillet Malevergne, praticien, contre Jean Déjuin, aussi praticien ; rente de 13 livres. — Jean Gilbert, laboureur, contre messire Jean-Baptiste de Veilbans, chevalier de Saint-Louis, billet de 16 livres.

B1294. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1779-1980 — Audiences. — Liquidation de dépens entre demoiselle Marie Molinié, sieur Jean-Pierre Cheyssial, sieur François Marbeau, bourgeois et marchand, et sieur Pierre Niolay. — Interrogatoire sur faits et articles d'Anne Roucheau, veuve de Pierre Leymarie ; concernant une dette de l'hérédité de feu Élie Roucheau, son père. — Claude Auger, ancien cavalier de maréchaussée, contre François Chauvignac, huissier royal ; comptes. — Dame Marie de Courèze, femme de messire Deplas de Bournazet, contre sieur Jean Deschamps d'Écret ; concernant un billet de 120 livres souscrit par le défendeur. — Déclaration du sieur Valen de la Joffrie, portant qu'il s'abstiendra dans toutes les affaires concernant l'abbé Valen. — Demande en entérinement de lettres de restitution impétrées par sieur Jacques Lavergne. — Sieur Jean Laguarrigue, seigneur de Roulac, contre sieur Antoine Vigne et Antoine Castanet : concernant une demande en mainlevée de

saisie. — Pierre Reijal, maître maçon, contre Gabriel Crémoux, marchand ; concernant une obligation de 140 livres.

B1295. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — François Champs contre Pierre Toulzat ; demande en permission de passer dans un pré du défendeur à défaut d'entretien du chemin ordinaire. — Désignation d'expert entre Sacerdos Delbos et Antoine Chèze. — Pierre Gourssat contre François Alvitre ; concernant un reste de compte pour achat de froment. — Antoine et Jean Térou contre Michel Estay ; concernant des dettes des successions Vachié et Freygefont, au bourg de Gignac. — Défaut pour Jean Sourzac contre Jean Delcros, notaire royal ; concernant un billet de 72 livres, souscrit par ledit notaire. — Jean Breuil, marchand, contre sieur Hugues Laval, bourgeois ; avération de signature ; — même cause entre demoiselle Jeanne Bouyssonie et Jean-Baptiste Delpy. — Joseph Delpeuch contre Pierre Jondeaux et Antoine Maigne ; demande en mainlevée de saisie. — Comparution de Marguerite Michoti, veuve de Pierre Lafon, déclarant qu'elle accepte la tutelle de ses enfants. — Défaut pour Jacques Bos contre Jérôme Valadié, praticien ; billet de 60 livres souscrit par le défaillant ; — même cause entre Romain Dumas, praticien, et sieur Jean Delcros, notaire royal.

B1296. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Bernard Francis, métayer du sieur Charazac, contre Jacques Antounet et Jean Delmas ; concernant un marché de bestiaux. — Louis Garet, horloger, contre Me Antoine Valen, chanoine de Turenne ; billet de 68 livres, souscrit par le défendeur. — Demoiselle Marie Lafosse, veuve de Jean-Baptiste Marbeau, bourgeois, contre Me Jacques Valen, procureur ; concernant une créance de la succession de feue demoiselle Françoise Labellonie. — Sieur Pierre Miramont, marchand, contre Gabriel Arlignie, aussi marchand ; concernant une obligation de 53 livres. — Reçu d'une somme déposée au greffe, signé : Lagardelle ; pièce attachée au registre. — Rétention de cause entre messire Jacques Sclafer, seigneur de Jugeals, et messire François de La Serre, mari de dame Françoise de Lapeyrouse. — Permission de passage provisoire sur le pré du sieur Noyret. — Affirmation par procureur, de Me Libéral Treillard, avocat au Parlement ; tiers saisi au préjudice de Jean-Baptiste Delpy. — Réception de la caution de Gabriel Crémoux, marchand, pour Pierre Boussonie et Toinette Verdier. — Messire Jean de Vielbans, écuyer, chevalier de Saint-Louis, contre Jean Lestrade ; arrérages de rente. — Rétention de cause pour Gabriel Traversac, contre sieur Louis-Jean Girbaud, garde du comte d'Artois. — Provision adjugée à Louise Fontourcy, femme d'Antoine Jayle, contre Jeanne Antignac, veuve d'Étienne Fontourcy. — Demoiselle Jeanne Valen contre Pierre Larnaudie, notaire royal ; concernant la mise en possession de l'hérédité du feu sieur Valen, chanoine. — Étienne Delmas contre Pierre Brunerie ; concernant un marché de noix. — Messire Charles de Maussac, en qualité de seigneur engagiste de la vicomté de Turenne, contre divers tenanciers ; arrérages de rentes. — Dame Thérèze-Philippine-Ursule de Tournier, femme de messire Jean de Materre, écuyer, seigneur de Chaufour, contre Antoine Castanet ; concernant le payement du prix de la ferme du domaine de la Virgoudie. — Le procureur du Roy contre les huissiers du siège ; concernant l'obligation de remettre eux-mêmes leurs exploits aux parties ; condamnation du sieur Coly à 10 livres d'amende, applicables aux réparations du prétoire. — Comparution du sieur François Labrousse, maître ès arts, pour demander à accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu François Taillefer.

B1297. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Dits et contredits des procureurs de Jean-Baptiste Muzac, bourgeois, et de François Verdon, laboureur ; concernant la fin d'un bail à ferme consenti par le demandeur. — Reçu de pièces déposées au greffe par le procureur de sieur Jean Laguarrigue ; feuille attachée au registre. — Désignation d'experts pour sieurs Jean et autre Jean Foussat contre Pierre Jaubertie et Marie Gerolle. — Me Pierre Crozat, seigneur de Lignoire, contre Pierre Rouly ; concernant le reliquat d'un prix de ferme. — Défaut pour sieur Jean Parjadis, marchand, contre Guillaume Brunerie ; créance d'une somme de 31 livres. — Plusieurs défauts pour messire Antoine de Maussac contre divers tenanciers. — Marie La porte, veuve de Guillaume Larue, contre Pierre et

Étienne Maurel ; détournement d'eaux dans une vigne. — Demande en entérinement de lettres de rescision et restitution par Pierre Russat, praticien, contre Pierre Albreyrie, laboureur. — Me Louis Chauviniat, procureur, contre sieur Jean Lafeuille, bourgeois ; avération de signature. — Affirmation de Jean Cassagnade, tiers saisi à la requête de François Bonneval et Marthe Naves, au préjudice de Léger Daurat. — Pierre Veyssié, marchand, et Jeanne Chambaret, conjoints, contre Michel Estay, laboureur ; concernant une créance de 6 livres.

B1298. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1183-1785 — Audiences. — Jean Treille, laboureur, contre Pierre Rauly, François Muzac et Jeanne Rauly ; concernant une obligation de 200 livres. — Antoine Castanet, en qualité de tuteur de son fils, héritier d'Antoine Russat, contre Pierre Russat ; concernant une créance de la succession dudit Antoine. — Sieur Joachim Bondet, marchand contre sieur Jean Reyjal de La Tour, chevalier de Saint-Louis ; concernant le payement d'un billet de 192 livres. — Rétention de cause entre demoiselle Ursule Morin de Lamorinière, veuve de sieur Géraud Gourssac, et Pierre Mauret. — Messire Pierre Darlignie, seigneur de Lom, contre Me Antoine Valen de la Joffrie ; comptes. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Gaignebé, à la requête de Jeanne Tournier ; concernant un louage de cuves et barriques. — Me Pierre Grandon, procureur d'office de la baronnie de Cazillac, contre Jean Deschamps, seigneur d'Eycré ; avération de signature. — François Entraygues contre sieur Antoine Chastanier, bourgeois ; billet de 96 livres. — Jacques Verdier, laboureur, contre sieur Marc-Antoine Labrunerie, bourgeois, avération de signature. — Rétention de cause entre Pierre Gardie, Jean Gramond et Me Valen de la Joffrie ; concernant une demande en garantie. — Bernard Berger contre Marguerite Meyjounade, veuve Guary et Jean Dellac ; demande en consignation d'une somme de 800 livres, due par ledit Dellac à ladite Marguerite. — Pierre Antounet contre Jacques Fournet ; dégradations à un mur mitoyen. — Messire Jean-Pierre de Certain, écuyer, seigneur de la Méchaussie, contre Antoine Mongalvy ; avération de signature.

B1299. (Registre.) — Petit in-folio, 51 feuillets, papier.

1785-1788 — Audiences. — Désignation d'expert entre Libérale Coustou, femme de Pierre Lachèze et Jean Mesturou. — Me François Charlanes, curé de Noailhac, contre Antoine Mongalvy ; concernant une rente obituaire de 48 sols. — Jean Larue, premier huissier au siège de Turenne, contre Guillaume Brunerie ; concernant une clause de remere contenue dans un contrat de vente consentie par le défendeur. — Provision alimentaire adjugée à Jean Lafeuille contre son fils ; — autre pour Pierre Arnal contre son oncle Jean Arnal. — Antoine Roume et Toinette Roume, veuve Borie, contre Jean Roume ; concernant la succession de feu Étienne Roume. — Provision de 250 livres adjugée à dame Marie de Ventenat, veuve du sieur Henry Agry, officier à l'hôtel royal des Invalides, contre sieur Étienne Cheyssial, bourgeois, et Antoine Valeille. — Pierre Villot, praticien, contre Étienne Delmas, laboureur ; concernant les clauses d'un contrat de ferme, passé entre les parties. — Dame Pierrette-Thérèze de Genestoux, femme de sieur Jean Reyjal de La Tour, contre son mari ; demande en séparation de biens. — Saisie-arrêt entre les mains de Pierre et Jean Cluzan, à la requête de sieur Antoine Chasteing, bourgeois, au préjudice d'Antoine Claux et de Toinette Deschamps. — Me Gédéon Certain, prieur du chapitre de Turenne, contre sieur Daniel Sclafer, seigneur de Chaunac ; concernant la possession de certains fonds sujets à une rente envers ledit prieur. — Rétention de cause entre sieur François-Louis Laglène et Gédéon Gramat, marchand. — Affirmation de Jean Guary, maréchal, tiers saisi au préjudice de Jean Madelbos, à la requête de Hugues Mongalvy. — Jean Dellac contre Raymond Crémoux et Marie Malès ; concernant une obligation de 48 livres.

B1300. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Guillaume Franchie contre Jean Brunerie ; comptes. — Provision de 15 livres adjugée à Marthe Jalinat, femme de Guillaume Nicoulaud, contre Pierre Jalinat. — Plusieurs défauts pour messire Charles-Antoine de Maussac, en sa qualité de seigneur engagiste de la vicomté de Turenne. — Antoine Parlange, marchand, contre Michel Estay ; comptes. — Jeanne Peyrebrune contre sieur Barthélemy Lafeuille, son maître ; concernant les gages et salaires de la

demanderesse, — Me Jean-Baptiste Valeille, docteur en médecine, contre Antoine Castanet, marchand ; billet de 160 livres. — Marthe Lagueyrie, femme de Jean Simonet, contre Marie Laporte, veuve Larue ; concernant un legs de feu Jeanne Molinier. — Désignation d'expert entre Jean Briat, marchand, et Jeanne Delvert, veuve Pages. — Défaut pour Pierre Cognac contre Jean et Pierre Crozat.

B1301. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défaut pour Me François Chauviniat, procureur, contre sieur Marc-Antoine La Brunerie. — Jean Delbos et ses sœurs et frère contre Jean Crozat ; concernant le payement de la dot de défunte Marguerite Delbos. — Défaut pour sieur Guillaume Certain contre sieur Léonard Corrèze, l'un des gardes du corps du Roy. — Plusieurs défauts pour sieur Jean de Maussac. — Étienne Crémoux contre Géraud Antounet ; billet de 25 livres. — Sieur Joseph Tournier contre sieur Deschamps, fils aîné ; billet de 70 livres. — Serment d'experts désignés par le district de Brive pour l'estimation des biens nationaux. — Saisie-arrêt de sommes dues à M. de Maussac, à la requête de l'administration centrale.

B1302. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1790 — Audiences pour les causes ressortissant du sénéchal de Martel : paroisses de Cavanat, Sarrazac, Saint-Palavy et Saint-Dionis. — Dépôt de rapports d'experts. — Hommages : de sieur Louis Du Sol, sieur de Cartassac, paroisse de Sarrazac ; — de sieur Jean Marchand, môme paroisse ; — de messire Jean-Joseph Dubattut, écuyer, seigneur de Lapeyrouse. — Demoiselle Jeanne Goudal contre Me Jean Dellac, notaire royal ; avération de signature. — Rétention de cause entre messire Jean Darche, seigneur de l'Auzelou, Rochefort, etc., trésorier de France, et demoiselle Marguerite Battut, veuve du sieur Toulzac. — Sieur Raymond Vigne, bourgeois, contre demoiselle Jeanne Lafon ; comptes. — Saisie-arrêt à la requête de sieur Pierre Cassagnade, officier de cavalerie, au préjudice d'Antoine Labrunerie, bourgeois. — Dame Marie Courèze de Plas, femme de messire de Plas, seigneur de Bournazel, contre Étienne Maigne, praticien ; sentence préparatoire. — Symphorien Dallet, bourgeois, contre Jean Bonneval ; achat de bestiaux. — Hommage de demoiselle Marie-Jeanne Moulin, au Repaire de Comberedon, en la paroisse de Cavaniac. — Pierre Muzat, marchand, contre Pierre Cessat ; billet de 96 livres. — Bernard Béral, maître sellier, contre Pierre Chaboy ; billet de 37 livres. — Sieur Armand Mazeyrie, maître chirurgien juré, et demoiselle Toinette Roussel, contre sieur Jean Roussel, bourgeois ; consignation au greffe d'une somme de 630 livres, faite par le défendeur. — Pierre Monteil et sieur Antoine Roussel contre Pierre Rey ; concernant la représentation du, mobilier de feu Gabriel Monteil. — Réquisitions du procureur du Roy pour la clôture des audiences le deuxième jour de septembre 1773. — Désignation d'expert entre Guillaume Sourzac et Marie Delpeuch, veuve Latreille. — Guillaume Arcambal contre Mathieu Delpeuch, concernant le prêt d'une somme de 9 livres. — Martial Quercy, tisserand, contre Pierre Russac ; avération de signature. — Pension alimentaire de 20 livres adjugée à Étienne Alvitre contre son fils François. — Pierre Reyjal contre Pierre Vergne ; billet de 34 livres.

B1303. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — Pierre Antounet contre François Dumas, tailleur ; concernant la récusation d'un expert nommé entre les parties. — Jonction d'instances entre messire Gabriel Sclafer de la Rode, Me Jean Reyjal, substitut du procureur du Roy, et Pierre Lacoste, notaire royal. — Pierre Soulier contre Mathurin Dutheil, bourgeois ; concernant une cession de créance de 500 livres, contre le défendeur, par le frère du demandeur, Jean Soulier. — Désignation d'experts entre demoiselle Jeanne Goudal et Me Jean Dellac, notaire royal. — Marguerite Culine, fille majeure, contre Jean et Pierre Traversac ; vente de châtaignes. — Séquestration de trois vaches trouvées paissant dans le pré de Nazareth, appartenant au sieur Goudal, du village de Briat. — André Pradier, marchand, contre Martin Delpeuch ; compte à la suite « d'un troc ou échange. » — Entérinement de lettres de répudiation pour l'hérédité de défunte Jeanne Soulier, impétrées par ses fils Pierre et François Laubreyrie. — Louise Maigne contre Étienne Malard, son mari ; demande en séparation de biens. — Rétention de cause pour Me Brival, prêtre, prieur de la chapelle Saint-Jean, contre sieur

Jean Labrunerie, bourgeois. — Jean Parjadis, marchand, contre François Rogemond ; liquidation d'une société pour achat de bestiaux, intervenue entre le demandeur et feu Antoine Laumond. — Jeanne Crozat contre Pierre Dablanche ; concernant une rente due à demoiselle Marie-Thérèze de Neuville, veuve de Me Darcambal, avocat du Roy au sénéchal de Martel, cédée à la demanderesse. — Jean-Pierre Muzac, bourgeois, contre Antoine Treilhe, menuisier ; concernant un dépôt de 624 livres, fait entre les mains du défendeur. — François Vacher, marchand, contre Jean-Baptiste Gaignebé ; concernant une permission de passage provisoire sur les fonds du demandeur.

B1304. (Registre.) — Petit in-folio, 25 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Sentence ordonnant une enquête entre sieur François Arlignie et Me Jacques Valen, notaire et procureur. — Guillaume Castanet contre demoiselle Françoise Roussel, veuve du sieur François Maigne ; concernant une dette de la succession dudit Maigne. — Demoiselle Jeanne Molinié, veuve Vigne, et Marie Molinié, femme du sieur Cheyssial, contre sieur Pierre Nicolay ; concernant l'hérédité de demoiselle Durieux, mère des demandeurs. — Interrogatoire sur faits et articles de Baptiste Gaignebé, marchand ; concernant la vente d'une masure, faite à Antoine Lissac, aussi marchand. — Défaut pour Pierre Crémoux, cordonnier, contre Gabriel Bézange. — Mathurin Duteil contre Joseph Neuville ; concernant une créance de l'hérédité de feu sieur Cheyssial. — Sieur Étienne Germane contre Jean Labrunerie ; avération de signature.

B1305. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Émancipation de Me Pierre Maigne, sieur du Claux, maître ès arts. — Sylvain Baudin, marchand, contre Jean Labrunerie ; avération de signature. — Le syndic fabricien de l'Église Saint-Roch, de l'Hôpital Saint-Jean, contre Jean-Baptiste Gaignebé ; concernant un droit de tombeau, plus des dégradations commises au mur de ladite église par le défendeur, — Jean Salvat, bourgeois, contre Étienne Farges, marchand, concernant la cession d'une créance de feu Jean Chastanet. — Rétention de cause pour sieur Jean Lafon, maître chirurgien et prévôt des chirurgiens de la ville de Martel, contre Pierre Delteil. — Désignation d'expert entre Gervais Louradour, praticien, et Pierre Chaboy, laboureur. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Muzac, par ses fils, Pierre et Étienne. — Pierre Dey, marchand, contre Jean Labrunerie ; avération de signature. — Désignation d'expert entre Pierre Bastardie et Jeanne Fournet, veuve Gaignebé.

B1306. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Désignation de sieur Joseph Gros, maître chirurgien-major de l'hôpital de Brive, comme expert entre sieur Jean-Baptiste Lafon, maître chirurgien et Pierre Delteil, laboureur. — François Beyssin et Jean Bourdie, marchand, contre Michel Sérager, bourgeois ; remise de pièces sur le bureau. — Remise d'un transport de justice après la fonte des neiges ; feuille volante. — François Castanet, marchand, contre Jean Larue ; concernant la sous-ferme d'une terre appartenant au sieur Michel Merquès. — Nomination de Me Louis Chauvignac à la curatelle de la succession vacante de feu Jean Muzat. — Renvoi, suivant l'usage, de la tenue des audiences après la fête de Sainte-Magdeleine.

B1307. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Désignation d'expert entre Michel Dellac, Pierre Lissac et Guillaumette Entraygues. — Jean Barre contre Anne Muzac ; concernant une dette de l'hérédité vacante de Jean Muzac. — Me Louis Judicis, avocat en Parlement, contre demoiselle Jeanne Lafon ; avération de signature. — Jean Petitpas, praticien, contre Pierre Chaboy ; concernant un billet de 15 livres. — Pierre Goursac contre Antoine Lissac ; avération de signature. — Interrogatoire sur faits et articles de Léonard Paire, meunier ; concernant le cautionnement dudit Paire en faveur d'Antoine, son fils. — Pierre Galand, maçon, contre Gabriel Bezange, aussi maçon ; comptes.

B1308. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1777 — Audiences. — Jean Guary contre Joseph Pinsac ; concernant la succession de feu François Salgues. — Désignation d'expert entre Pierre Bastardie et Jeanne Fournet, veuve de Jean-Baptiste

Gaignebé. — Défaut pour sieur Mathurin Lapetitie, procureur d'office de la juridiction de Cavainiac, contre sieurs François et Antoine Dumond. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Landon ; concernant une société qui aurait été formée entre son frère Étienne et lui pour le commerce des bestiaux. — Sieur Pierre Roussel contre sieur Jean Roussel ; concernant le partage de la succession de feu Antoine Roussel, père commun. — Sieur Étienne Delcros, bourgeois, contre Pierre Vauzour et autres ; concernant les rentes dues au fermier du Roy, pour la partie quercinoise de la vicomté de Turenne.

B1309. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Sentence et communication de pièces pour Toinette Leymonerie contre Giroune Leymonerie, veuve Lissac. — Rétention de cause entre Géraud Laumond, Pierre Dublange, Me Julien Allaire ancien receveur des domaines du Roy, et messire Jean de Corn, chevalier, seigneur du Peyroux. — Provision de 10 livres adjugée à Jeanne Gauchet et à Jeanne Bézange contre Gabriel Bézange. — Bertrand Pauliac, marchand, demandeur en main levée des sommes saisies à son préjudice, entre les mains de François Darlignie, par le sieur Ferrière, marchand. — Réception de Jean-Baptiste Gaignebé comme caution d'Antoine Lissac, en exécution d'une sentence du sénéchal de Martel. — Excuses de sieur Antoine Battut, du lieu de l'Hôpital Saint-Jean, paroisse de Serazac, à cause des expressions injurieuses contenues dans un acte contre Antoine Lissac. — Sieur Jean Laguarrigue, seigneur de Boulou, contre Françoise Roussel, veuve ; concernant la vente d'une meule de foin. — Défaut pour messire Antoine de Maussac, en qualité de seigneur engagiste du Roy, contre sieur Jean Valette, bourgeois ; arrérages de rente.

B1310. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Provision alimentaire de 100 livres adjugée à Peyroune Pratbonneau et ses enfants, contre Gervais Louradour. — Saisie-arrêt entre les mains de Pierre Chauviniat, marchand ; à la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Turenne, au préjudice de Berlon Mournac, Michel Palmeyssou et autres. — Plusieurs défauts pour messire Antoine de Maussac. — Sieur Étienne Germanes, bourgeois, contre Jean Labrunerie, aussi bourgeois ; concernant un billet de 300 livres, souscrit par le défendeur. — Me Pierre Maigne, prévôt de Turenne, contre Étienne Verdier ; arrérages de rentes. — Renouvellement du serment des procureurs et huissiers du siège. — Guillaume Avril, marchand, contre Jean Seguy ; fourniture de marchandises. — Sieur Pierre Tartaise contre Antoine Maigne, praticien ; billet de 74 livres. — Autorisation d'ester en justice pour Marie Castanié, sur le refus de son mari.

B1311. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1779 — Audiences. — Jeanne Salvat, veuve Muzac, contre Pierre Cessac, praticien ; avération de signature. — Rétention de cause entre Antoine Lacroix, bourgeois, Pierre et Michel Sérager, aussi bourgeois. — Excuses par Pierre Barre et Antoine Darlignie ; concernant des expressions injurieuses contenues dans un acte contre Me Philippe Raymond Molinié, docteur en médecine. — Guillaume Lespinasse, tisserand, contre Antoine Payre, laboureur ; créance de 18 livres pour livraisons de pain. — Provision de 72 livres adjugée à Françoise Noet et à Jeanne Noet, femme de Pierre Tyeire, contre Hugues Noet, bourgeois. — Renonciation moyennant la somme de 150 livres, à une action en rapt intentée par Anne Delmond à Jean Bayle, praticien. — Rétention de cause entre messire Antoine de Briat, écuyer, seigneur de Traversac, contre Pierre Tyeire ; injures. — Joseph Delpeuch, laboureur, contre sieur Antoine Maigne ; concernant une dette de la succession de Me François Maigne. — Saisie-arrêt entre les mains de sieur Pierre Crozat, au préjudice de son frère Antoine ; à la requête de Pierre Boyer, marchand.

B1312. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Saisie-arrêt entre les mains d'Antoine Briat, praticien ; à la requête de Me Antoine Goudal, licencié ès loix, au préjudice de sieur Antoine Castanet. — Séquestration d'un cheval trouvé dans un pré du sieur Grandon, bourgeois, au village de Marbeau, paroisse de Saint-Denis. — Sieur Mathurin Duteil, en qualité de marguillier de la communauté de Cavaniac, contre

demoiselle Jeanne Moulin et sieur Mathurin Briat, mariés ; concernant un droit de tombeau. — Provision de 60 livres adjugée à sieur Léonard Gaignebé, maître chirurgien, contre Jean-Baptiste Gaignebé, bourgeois et marchand. — Désignation d'expert entre Jean Prunie et Marie Delverts. — Jacques Peyrebrune, tisserand, coutre sieur Antoine Quercy, bourgeois ; compte de toile et d'étoffe. — Jean Albiac, praticien, contre sieur Mathurin Lapetitie, procureur d'office de Cavainiac ; concernant une rente de 7 livres 16 sols au capital de 56 livres. — Jean et François Dufour contre sieurs Michel et Jean-Pierre Sérager, père et fils ; concernant un billet de 240 livres, souscrit par les défendeurs.

B1313. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Françoise Charageac et Pierre Lafon, son fils, contre Jacques Aresne, marchand ; concernant la succession de feu Jean Lafon, frère du demandeur. — Répudiation de l'hérédité de Jeanne Moulin, par son fils Jean Briat, habitant du village de Comberedonde, paroisse de Cavagnac. — Rétention de cause entre le sieur Puyjalon, prêtre, syndic des prêtres obituaires de Martel, et demoiselle Toinette Monteil. — Sieur Philippe-Raymond Molinié, docteur en médecine, contre Antoine Roumegoux, dit Lavergne ; avération de signature. — Joseph Baladie contre Antoine Pagès ; concernant une vente de vin. — Provision de 60 livres adjugée à Pierre Breuil et Rose Guary contre Pierre Guary. — Désignation d'experts entre François Champ, marchand, et sieur Pierre-Jean-Jacques Toulzat, bourgeois. — Demoiselle Jeanne Bouyssonie contre Baptiste Delpy ; concernant une obligation de 360 livres. — Antoine Aresne contre Françoise Charageat, veuve Lafon ; concernant une dette de la succession d'Henry Lafon. — Pierre Chezan contre Antoine Fouchier ; concernant un compte après achat de bestiaux. — Jonction d'instances entre Me Jacques Valen, Michel Sérager et Jean Lafeuille. — Joseph Solane, fondeur de cloches, contre Mathurin Duteil ; comptes. — Léger Jarrige contre Baptiste Delpy ; marché de grains. — Serment décisoire : de sieur Antoine Arlignie, concernant une créance de 7 livres contre Antoine Cessat ; — de Baptiste Delpy, concernant le prêt d'une charrette ferrée par sieur Denis Laroche, bourgeois. — Divers défauts pour messire Antoine de Maussac, en qualité d'engagiste du Roy ; rentes. — Jean Barlange, chaudronnier, contre Antoine Cessat, marchand ; concernant la fourniture d'un bassin de cuivre rouge.

B1314. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Plusieurs défauts pour messire Antoine de Maussac. — Étienne Poumié, huissier royal, contre sieur Mathurin Dutheil, bourgeois ; avération de signature. — Saisie-arrêt entre les mains d'Antoine Arnal, à la requête de Jeanne Gaignebé et au préjudice du sieur Reyjal. — Réception de la caution du sieur Laguarrigue pour Étienne et François Darlignie. — Sieur Jean Marchant, seigneur de la Chassagne, contre Pierre Traversat et autres ; voies de fait. — Affirmation du sieur Pierre Guary, tiers saisi à la requête de Pierre Peuch, laboureur, au préjudice de Jean Guary, son frère. — Demande en réception d'exoine, par Pierre Montazel, sieur de la Prade. — Gabriel Seignolle, marchand, contre Me Jean Delcros, notaire royal ; avération de signature. — Répudiation de l'hérédité de Jeanne Moulin, par son fils Jean Briat. — Sentence ordonnant une enquête entre Mathieu Pouget, maître maçon et Pierre Guary, praticien. — Jean Ruard, laboureur, contre Antoine Roumégoux ; avération de signature. — Rétention de cause entre messire Antoine Chupeau de Hauteville, écuyer et maître en chirurgie, et sieur Mathurin Duteil ; concernant la succession de la demoiselle Valette, mère du défendeur. — Désignation d'expert entre Étienne Laschamps, Gabriel Gay et Marie Laschamps. — Marguerite Maigne, fille mineure, contre Thomas Rivassou ; demande en réparation du crime de rapt. — Messire Joseph du Bastié de Marqueyssac écuyer, seigneur de Croze, contre Hugues Laval, bourgeois ; avération de signature. — Marie Seguy, fille mineure, contre Pierre Breil ; séduction. — Jeanne Basile, veuve Miramond, contre Jacques Arêne ; dette d'une somme de 80 livres. — Jean et Elie Laville, contre Antoine Lissac, marchand ; concernant le prix de services rendus par les demandeurs dans une foire ; trois journées à 20 sols.

B1315. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Sieur Pierre Roussel, bourgeois, contre sieur Jean Roussel, bourgeois ; concernant une demande en entérinement de lettres de rescision, impétrées par le demandeur. — Jean Billaud, praticien, contre Hugues Laval, bourgeois ; concernant un billet de 160 livres, souscrit par le défendeur. — Antoine Valeille, procureur aux ordinaires de Collonges, contre Gabriel Pagès, huissier ; concernant le prix de la sous-location d'une maison. — Provision de 30 livres adjugée à Anne Gouygou, veuve de Jean Robert, contre Antoine Pagès et François Gouygou. — Jean Labrunie, laboureur, contre sieur Jean-Pierre Sérager fils, bourgeois ; avération de signature. — Jean Verliat, maître paveur, contre Antoinette Paire et Toinette Delpeuch ; argent prêté. — Sieur Raymond Vignes, bourgeois, contre Jean Seguy, praticien ; concernant un marché de noix. — GirouneLeymouerie, veuve de Jean Cessat, contre Toinette Leymonerie, sa sœur ; consignation au greffe d'une somme de 300 livres. — Jean-Pierre Roussel, bourgeois, contre Jean Roussel ; concernant le mobilier laissé par le père commun. — Jean Tronche, tisserand, contre Me Jean Delcros, notaire royal ; avération de signature ; — même sentence pour Jean Amat, contre Jean Seguy. — Sieur Jean-Baptiste Maigne, lieutenant de grenadiers royaux au régiment de Touraine, contre sieur Jean Delcros, notaire royal ; dette de 144 livres. — Jeanne et autre Jeanne Crémoux contre Jean Crémoux ; concernant le partage de la succession de feu Jean Crémoux, père commun. — Provision de 50 livres adjugée à Jean Antignac contre Jean Antignac. — Saisie-arrêt entre les mains de Jean-Baptiste Gaignebé, bâtier, à la requête de sieur Bernard Latournerie, chaudronnier, au préjudice d'Antoine Riou, aussi chaudronnier.

B1316. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1785-1788 — Audiences. — Rétention de cause pour Pierre-François et Guillaume Julio, frères, contre ; Pierre Faugenet. — Ambroise Robert contre Pierre Guary ; avération de signature. — Jean Bac et Peyronne Crémoux contre Louis Delmont et Marie Crémoux ; concernant la succession de feu Antoine Crémoux. — Anne Taravant, veuve dAntoine Ruard, contre Antoine Taravant ; concernant la succession des père et mère des parties en cause. — Intervention de messire Joseph, comte de Marqueyssac, chevalier, seigneur de Croze, baron de Cazillac, dans une instance entre le seigneur abbé d'Obazines et dame Marguerite Verninac, veuve de sieur Antoine Dussol. — Dame Marguerite Battut, veuve du sieur Toulzac, et sieur Pierre Toulzac, conseiller du Roy, lieutenant criminel au sénéchal de Brive, contre Antoine Arnal, praticien ; concernant les arrérages du prix d'une ferme, consentie par les demandeurs. — Messire Antoine Debriat, écuyer, seigneur de Traversac, contre Pierre Landon ; avération de signature. — Antoine Sol, contre Marie Maure, veuve de Pierre Jarrige ; concernant le partage de la récolte d'une terre ensemencée par ladite Marie. — Pierre Mourey contre Pierre Guary ; reconnaissance d'écriture. — Défauts pour messire Antoine de Maussac, en qualité d'engagiste du Roy, contre divers tenanciers. — Sieurs Dejean et Crozac, marchands, contre sieur Hugues Laval ; concernant un billet de 39 livres, souscrit par le défendeur. — Rétention de cause pour dame Marie-Thérèze Neuville, veuve de Me Pierre-Louis Darcambal, avocat du Roy au sénéchal de Martel, contre Étienne Malard. — Sieur Guillaume Nebout, bourgeois, contre sieur Jean Magne ; prêt d'argent. — Provision de 30 livres adjugée à Jean Marion contre Joseph Marion. — Bertrand Pauliac, marchand, contre Pierre Crozac, bourgeois ; avération de signature.

B1317. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Demoiselle Jeanne Brunerie, veuve Valein, contre Jean Maigne, laboureur, concernant une vente de regain. — Affirmation de Jean Labroue, tiers-saisi au préjudice de Denis Bastardie. — Répudiation de l'hérédité de sieur Antoine Chupeau d'Hauteville par son frère Raymond. — Récépissé d'un billet déposé au greffe, signé : Molinié ; feuille volante. — Sieur Antoine Goudal, licencié ès lois, contre François Dumas ; demande de visite pour des arbres plantés dans une haie mitoyenne. — Jean Gimel, marchand, contre Antoine Maigne ; billet de 34 livres. — Rétention de cause entre haut et puissant seigneur Joseph-Louis-Robert, comte de Ligneyrac, duc de Queylus, grand d'Espagne de première classe, grand bailli d'épée, etc, contre Pierre Guary. — Désignation d'expert entre Me Jean-Baptiste Leblanc, prieur de Sarrazac, et Me Jean-Antoine Beillé, ancien prieur du même lieu. — Demande en main levée par Jean Condamine contre Antoine

Fumat ; saisie à la requête du sieur Espitalié. — Plusieurs défauts pour messire Antoine de Maussac. — Rétention de cause entre sieur François Delpy, maître en chirurgie, et sieur Léon Delpy, aussi chirurgien. — Affirmation de Jean Noux, menuisier, tiers-saisi à la requête de Me Pierre de Fortia au préjudice de Guillaume Brunerie. — La dernière audience est du 20 mai 1790.

B1318. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1783-1785 — « Registre pour servir au concierge des prisons de cette ville aux fins de l'enregistrement des procès-verbaux d'écroux et de décroux, tant au criminel qu'au civil. » — Les procès-verbaux sont signés de l'huissier et de deux témoins. — Le premier détenu est sorti de la prison de Turenne pour être transféré à Bordeaux. — Un autre est conduit des prisons de Brives dans celles de Turenne par l'archer-garde de la connétablie et maréchaussée de France, exploitant par tout le royaume sans visa ni pareatis. — Plusieurs sont incarcérés en exécution de sentences de la Bourse de Tulle, dont le ressort était très-étendu. — Consignation de provisions pour nourriture et frais de garde.

B1319. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1727-1771 — Procès-verbaux. — Rapport d'experts sur la contenance du ténement de Périer, situé en la paroisse de Beynat, mouvant de la fondalilé de messire Mathieu Jouffre de Chabrignac, chevalier, seigneur de Beynat, Salin et autres places et major de Saint-Omer. — Extraits des registres de la juridiction consulaire de la ville de Tulle, procédure contre Henri Laguarrigue, marchand de la ville de Turenne. — Arpentement des ténements du Pradel, d'Ornac et autres, mouvant de la fondalité de messire Pierre Certain, écuyer, seigneur de la Coste. — Rapport d'experts sur la contenance d'une vigne échangée entre le sieur Lalbat et le sieur Beynié. — Enquête pour Pierre Sourzac contre Pierre Brunerie ; concernant une vente de foin. — Déclaration de grossesse par Elisabeth Dayre, du village de Gernes, paroisse de Turenne. — Requête de Jean Treilher, en qualité de mari de Lucie Dublanche, au village de Chauzanel ; dénonciation de nouvel œuvre, empiétement sur un chemin. — Enquête pour connaître l'âge de Jeanne Vidalie, du village de Bonnard, paroisse de Beyssac. — Émancipation de Bernard Dome, du village du Mas-la-Rivière, paroisse de Sarrazac. — Apposition des scellés sur les meubles de Marguerite Dallet, à la requête de Toinette Couderc ; veuve de Jean Teyssandier, du bourg de Noalhac. — Émancipation du sieur Jean Certain, bourgeois et négociant à Turenne, par son père Guillaume, maître en chirurgie. — Visite de fonds acquis du sieur François Duclaux par sieur Guillaume Castanet. — Enquête pour Firmin Chèze contre Jean Lignard ; vente de grains. — Rapport d'experts sur une vigne, située au village du Touron, paroisse de Sainte-Nathalaine, appartenant au sieur de Beynié. — Serments d'experts. — Enquête pour Hugues Mongalvy contre Jean-Baptiste Mongalvy, concernant la preuve d'une société pour la ferme des revenus du prieur de Turenne. — Comparution de Me Annet Souquière, prêtre, docteur en théologie, prieur de Sarazac, demandant la visite des fonds par lui acquis de messire Pierre de Fortia, écuyer, seigneur de Valeyrac. — Rapport sur la valeur de la succession de Léonard Broutac, de Saillac, en exécution d'un arrêt du parlement de Bordeaux. — Emancipation de Pierre Chassaing. — Requête de demoiselle Elisabeth de Valen, veuve de sieur François Salviat, juge de Cuzance et de Valeyrac, aux fins d'expulsion d'un locataire ; — enquête ordonnée entre les parties. — Déclaration de grossesse par Jeanne Ecuyer, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, paroisse de Sarrazac, contre le domestique de la maison où elle était servante.

B1320. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1772 — Procès-verbaux. — Emancipation de Pierre Rousseil, bourgeois, par son père, Antoine. — Enquête pour Pierre Cessac contre Jean Salvat, marchand ; cheptel de brebis. — Transport de justice au domaine du Peuch-la-Porte, paroisse de Sarrazac, pour recevoir une déclaration de grossesse. — Visite du domaine de la Condamine, à la requête de demoiselle Marguerite Maussac. — Enquête pour Jean Boyer contre Me Jean Albiac, sieur du Madalbos, curé de Saint-Palavy ; salaires ; contre-enquête entre les mêmes. — Emancipation de Jean Malepeyre. — Déclaration de grossesse par Marie Faure, contre son maître, praticien. — Émancipation de Jean Larue, du village de Plaschamps, paroisse de Sarrazac. — Visite de ruisseaux pour reconnaître les nouvelles digues

construites par les riverains. — Enquête pour Jean Parjadis contre Étienne Cheyssial ; concernant la vente d'une paire de taureaux. — Visite d'un domaine, appelé la Baladre, acquis par Me Jean Gédéon Laguarrigue, procureur du Roy au siège de Turenne, de messire François de Laserre, seigneur de Saint-Denis. — Enquête pour Gervais Louradour contre Me Pierre Merquès, concernant une coupe d'arbres dans une haie mitoyenne.

B1321. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1773 — Procès-verbaux. — Jean-Joseph Lestrade contre Jean Hugonein ; compte des sommes portées au contrat de mariage dudit Jean Lestrade. — Autorisation pour Pierre Brunerie, concernant l'aliénation de l'immeuble dotal de sa femme, Stévène Breuil. — Déclaration de grossesse par Marie Guary, du domaine de Champoulie, paroisse de Turenne, contre le domestique de M. de Chaunac. — Visite d'une terre située au Peuch-de-Briat, paroisse de Sarrazac, à la requête de Nicolas Crozat, praticien, et de Gaspare Sourzat, mariés. — Nomination d'un tuteur aux enfants de Gabriel Moussac, mort subitement dans sa vigne, au village de Gondre, paroisse de Turenne. — Baux judiciaires des biens saisis : sur Jean Salvat ; — sur Pierre Cessac, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean. — Descente de justice au village de Bosredon, paroisse de Saint-Palavy, pour constater des excavations faites au tertre d'une vigne appartenant à dame Marie Courèze, femme de messire de Plas de Bournazel, écuyer. — Emancipation de Pierre Peyrebrune, du village de la Boussonie. — Enquête pour sieur Jean Roussel contre Jean Arcambal, concernant les conditions de la ferme d'un pré. — Emancipation de Jean-Périer, du village de la Poujade-Basse, paroisse de Saint-Denis. — Visite d'un domaine situé au village de Gondre, à la requête de Me Antoine Valen, prêtre, pour constater des dégradations commises par Jean Cayres, son métayer. — Serments d'experts. — Emancipation d'Étienne Alvitre, du village de Marzelle, paroisse de Sarrazac. — Visite d'une grange au village des Courtils, paroisse de Saint-Denis.

B1322. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1774 — Procès-verbaux. — Comparution de Pierre Reybouyget, laboureur, pour demander l'interrogatoire de Françoise Deschamps, sa servante, qu'il sait être en état de grossesse. — Rapport du tiers expert nommé entre Pierre Antounet et François Dumas, tailleur, concernant un domaine, sis au lieu de la Brunerie, vendu par ledit Autounet. — Déclarations de grossesse par Angélique Veysset et par Jeanne Marcou, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean. — Visites : d'une maison située au village de Mongalvy, à la requête de demoiselle Marguerite Roumignac, tutrice de Thérèze Dallet, sa fille ; — d'une vigne appartenant à Me Antoine Valen, prêtre. — Evaluation des fond acquis par Jean Teyssandié, marchand, du sieur Jean Labrunerie, bourgeois. — Partage des hérédités de défunts Pantaléon Aleyrac et Jeanne Landon. — Réquisition du procureur du Roy pour que les cèdes des notaires, décédés ou supprimés, soient remises dans le mois en l'étude du notaire le plus voisin. — Enquêtes : pour Guillaume Mornac contre Jean Delpeyroux concernant l'exploitation du bois de la forêt de Turenne ; — pour Jeanne Beaufort, veuve de Michel Poujade, contre Jean Clauzade ; prêt de grains. — Émancipation de Jean Doume, du village du Mas-la-Rivière, paroisse de Sarrazac. — Déclaration de grossesse par Françoise Lacombe, du village de la Vigerie, contre son maître. — Fraude sur la ferme des revenus de Turenne, pot-de-vin de 60 livres de truffes. — Enquête pour sieur Jean-Pierre Muzac, bourgeois, contre Antoine Treille ; comptes. — Vérification d'écriture pour demoiselle Toinette Gaignebé contre Louis Vézal ; concernant un billet souscrit par le père du défendeur. — Déclaration de grossesse par Marguerite Fougueron, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean. — Transport de justice au village de Saugon, paroisse de Beyssac, pour la levée du cadavre de Jean Salvat, mort d'une chute. — Serment décisoire de Me Annet Souquière, prieur de Sarrazac ; concernant des sommes à lui dues par divers particuliers, et portées sur son livre-journal.

B1323. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1775-1776 — Juridiction de Turenne. — Procès-verbaux. — Déclaration de grossesse par Toinette Salgue, du village de Leuillé, paroisse de Saint-Dionis, contre son maître, — Enquête pour Guillaume Lafond, contre sieur Jean Lafeuille, bourgeois ; concernant une coupe d'arbres plantés dans une haie mitoyenne. — Transport de justice à Saint-Denis, pour visiter certains communaux,

usurpés par des habitants de ladite paroisse. — Visites d'une maison, sise à Turenne, acquise du sieur François Noyret, par sieur Jean Reyjal de la Tour, chevalier de Saint-Louis, capitaine des grenadiers royaux au régiment provincial de Limoges ; — de fonds acquis par Pierre Antounet, maçon, de Jean Dufaure, au village de Gerne. — Émancipation de Jean Malès, du Bosgrand, paroisse de Sarrazac. — Déclarations de grossesse : par Anne Amblard, du village de las Fargues, paroisse de Beyssac, contre son maître ; — par Jeanne Bouyssou, du bourg de Ligneyrac ; — par Françoise Crémoux. — Baux judiciaires des biens saisis : sur Pierre Vauzour, — sur Jean Muzac, praticien. — Déclaration de grossesse de Marie Tronche, au domaine de Bilier. — Assemblée de parents pour délibérer sur la gestion de la fortune d'Antoine Gardet, absent depuis plusieurs années ; à la requête de sa femme, Marie Cheyssial. — Visite d'une vigne acquise de la Dame de Plas par sieur Étienne Maigne, bourgeois. — Rapports d'experts. — Déclaration de grossesse par Catherine Delvert, veuve, contre un inconnu. — Liquidation des arrérages de rente dus par Pierre et Jean Aleyrat à dame Françoise du Battut de la Serre, femme de messire François de la Serre, écuyer, seigneur de Saint-Dionis et Mégels. — Émancipation de messire Pierre de Fortia, chevalier de Saint-Louis, commandant la compagnie des bas officiers invalides à Saint-Germain-en-Laye, par son père Pierre de Fortia, écuyer, seigneur de Fougères et de La Quérille. — Enquête pour Jacques Fournet contre Pierre Arnal ; comptes. — Déclaration de grossesse par Catherine Veysset, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre le métayer du sieur Salgues de la Morétie. — Émancipation de Me Pierre Certain, docteur en médecine, par Guilhaume, son père. — Déclaration de grossesse par demoiselle .... de la ville de Beaulieu.

B1324. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1777 — Procès-verbaux. — Visite d'une maison, sise à Turenne, acquise par Étienne Pomiès, huissier, d'Étienne Chastanel, maître cordonnier à Brives. — Enquête pour sieur Antoine Arlignie, bourgeois, contre demoiselle Marie Blairgnac de Ganat ; concernant des dégradations à une haie mitoyenne. — Déclaration de grossesse par Anne Lamblard, du village de la Mouretie, contre son maître. — Rapport d'experts entre Jeanne Fournet et Pierre Bastardie ; concernant une conduite d'eau. — Enquête pour Guillaume Mournac, contre Pierre Chauvignac ; comptes. — Bail judiciaire des biens dépendant de l'hérédité de feu Jean Muzac, du village du Mas-la-Rivière, paroisse de Sarrazac. — Enquête pour sieur Antoine Dumond, contre sieur Mathurin Lapetitie, procureur d'office de la juridiction de Cavainiac concernant une vente de bestiaux. — Bail judiciaire des fruits des biens saisis sur Pierre Chaboy, du village de la Garnaudie. — Émancipation de sieur Jean Girbaud de la Vaysse, gendarme de la garde du Roy. — Rapport d'experts concernant le partage de la succession de feu Antoine Roussel. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de sieur Guillaume Certain.

B1325. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1778-1779 — Procès-verbaux. — Visite d'une vigne, sise au ténement de Mothès, acquise par Pierre Veyssier, marchand, de Me Antoine Valen de la Joffrie, lieutenant en la prévôté de Turenne. — Transport de justice à la Charbonnière, paroisse de Saint-Palavy, pour la levée du cadavre d'un enfant. — Enquête pour Me Pierre Crozat, seigneur de Lignoire, et demoiselle Françoise Crozat de Montaunet contre Jean-Louis Girbaud ; concernant une vente de grains. — Déclaration de grossesse par Jeanne Taurissou, du lieu de Nazareth, contre un inconnu. — Enquête pour Jean Champ contre Jean Boyer, concernant la quotité des gerbes récoltées par le demandeur. — Rapport d'experts sur la contenance d'un domaine appelé de la Grange, village de la Brunarie. — Déclaration de grossesse par Marguerite Veyssier, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre un inconnu. — Visite du domaine appelé le Bosgrand, paroisse de Sarrazac, acquis par sieur Jean Labrunerie, bourgeois, du sieur Jacques Boussonie, du lieu de Nespouls. — Déclarations de grossesse d'Anne Delmond, du village de Reynal, paroisse de Cavainiac, de Jeanne Bouyssonie, de Jeanne Deschamps, de Marie Delbos, etc. — Bail judiciaire des biens de Pierre Chaboy, saisis à la requête de messire Antoine de Maussac, en qualité d'engagiste du Roy. — Enquête pour Peyroune Prabonneau, contre Pierre Chatain, son mari, pour faire prononcer une séparation de biens. — Déclaration de grossesse de Jeanne Russac contre un valet de chambre. — Baux judiciaires : des biens d'Antoine Caslanet,

saisis à la requête de Jean-Baptiste Vigne, sieur de Salvaniac ; — de la vendange appartenant au seigneur de Croze. — Rapport d'experts sur un bâtiment commencé joignant la maison de Jean Guarry, à Turenne.

B1326. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1780 — Procès-verbaux. — Émancipation de sieur Pierre Du Sol, par son père Louis, seigneur de Cartassac. — Enquêtes : pour Jean-Baptiste Delpy contre sieur Marc-Antoine Labrunerie ; comptes ; — pour Jean Brugier contre demoiselle Catherine Despages, femme du sieur Valadié ; payement d'une brebis tuée par imprudence. — Visite d'une maison, située au lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, échangée contre un autre bâtiment entre Pierre Goudeaux, chirurgien, et sieur Antoine Maigne. — Déclaration de grossesse par Marie Pomiès contre un domestique, — Visite d'un pré appartenant au sieur Gillet Malevergne, au ténement d'Enveaux. — Réquisition du procureur du Roy concernant un nouvel aménagement des prisons. — Transport de justice chez le sieur ... bourgeois, pour recevoir la déclaration de grossesse de sa fille. — Enquête pour Antoine Chèze contre Sacerdos Delbos et ses frères, concernant des frais d'entretien et de nourriture de la mère des défendeurs. — Réceptions : de Me Antoine Sclafer, notaire royal, en l'office de greffier en chef de la prévôté de Turenne ; — d'Antoine Nébout, en l'office de procureur postulant. — Émancipations : de Me Pierre Crozat, licencié en droit, par son père Pierre, juge de la baronnie de Cazillac ; de demoiselle Marie-Jeanne de Vachon, veuve du sieur Léon Reyjal. — Enquête et « contraire-enquête » entre sieur Pierre Ligneyroux et Jérôme Travassac ; concernant un droit de passage.

B1327. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1781-1782 — Procès-verbaux. — Déclarations de grossesse : de Marie Jaubertie, de la paroisse de Valeyrac ; de Jeanne Latreille, de la paroisse de Sarrazac. — Enquête pour sieur Pierre Lissat contre Joseph Marcou ; comptes. — Émancipation du sieur Antoine Valen par son père, lieutenant de la prévôté de Turenne. — Visite de certains fonds acquis par sieur Jérôme Traversac de sieur Antoine Toulzac, maréchal de logis au régiment Royal-Pologne, cavalerie. — Enquête pour Joseph Baladre contre Antoine Pages et François Rogemond ; comptes. — Déclaration de grossesse par Jeanne Neufville, du bourg de Condat. — Enquête pour Pierre Dumas contre Pierre Certain, docteur en médecine, gages. — Requête en enregistrement d'une commission pour la rédemption des captifs, présentée par Jean-Baptiste Vignes, sieur de Salvaniac. — Apposition de scellés sur les meubles de sieur Antoine Valen, chanoine de Turenne, à la requête de demoiselle Jeanne Valen. — Enquête pour le sieur François Labrousse, maître de pension, contre Jeanne Taillefer et autres ; concernant le mobilier de la succession de feu sieur Taillefer, de Brives. — Rapport de Pierre Dédé, expert en écriture, à Brives ; chef d'œuvre de calligraphie. — « Audition catégorique » d'Antoine Meyssignac, concernant le payement de la dot de sa fille, mariée avec Bernard Cheynier. — Baux judiciaires : des fruits saisis sur demoiselle Antoinette Monteil ; — des revenus de Pierre Landon.

B1328. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1783-1784 — Procès-verbaux. — Transport de justice aux prisons pour constater l'évasion de sieur Larivière, détenu à la requête de sieur François de Lajugie, lieutenant de cavalerie, et de Magdeleine Lefaurie, sa femme. — Visite d'une maison, sise à Turenne, acquise par sieur Antoine Muzac, chirurgien major au régiment de Boulonnais, en garnison à Rouen, de messire Pierre Jourdain de Masson, chevalier de Saint-Louis. — Rapports d'experts sur les confrontations d'une terre, située au village de laVigère, appartenant à Pierre Joubertie et Marie Gemoles, conjoints. — Réception de Jean Larne en l'office de premier huissier audiencier, en remplacement de son frère Guillaume. — Émancipations : de sieur Pierre Dussol, bourgeois, par son père Louis, seigneur de Cartassac ; — de sieur Barthélemy Lafeuille, bourgeois, par son père Jean. — Visite d'un chemin appartenant au sieur Foussat, éboulement d'un talus. — Emancipations : de Giron Autounet ; — d'Étienne Crémoux. — Interrogatoire sur faifs et articles d'Antoine Lissat, marchand, à la requête de Marie Cessat, femme Rivassou ; comptes. — Requête de demoiselle Marie de Fortia, veuve de sieur Jean Marchand, tutrice de ses enfants mineurs, pour obtenir l'autorisation de vendre certains immeubles de l'hérédité de son mari. — Rapport d'experts sur les limites d'un territoire, appelé Mirabel,

paroisse de Turenne, possédé par M. le vicomte de Cosnac. — Déclarations de grossesse : par Jeanne Daurat contre un milicien ; — par Marguerite Portié contre le fils cadet de son maître ; — par Marie Manière.

B1329. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1785-1787 — Procès-verbaux. — Enquête pour Baptiste Delfour, tailleur, contre Jean Delpeyroux ; comptes. — Interrogatoire sur faits et articles de Me Jean Reyjal, licencié ès lois, curé de Turenne ; concernant les meubles laissés par le sieur Reyjal-Latour lors de son départ pour l'Amérique. — Rapport d'experts concernant le ténement de Peuch-la-Seigle, dans un procès entre Anne Rouchaud et Pierre Jaubertie. — Visite d'une maison acquise par Jean Peyrebrune et Pierre Boutot, bouchers, de sieur Jean-Baptiste Gaignebé, bourgeois. — Enquête pour Pierre Arnal contre Jacques Fournet ; concernant une ancienne dette pour tissage d'étoffe. — Émancipation de Jean Champagnac, de Turenne. — Baux judiciaires des revenus des biens : de François Alvitre ; — d'Hilaire Crémoux. — Déclarations de grossesse : de Delphine Reyjal, de la paroisse de Nespouls ; — de Jeanne Delbos, du village de la Vigère ; — de Toinette Poux, delà paroisse d'Estival.

B1330. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1788-1790 — Procès-verbaux. — Apposition de scellés sur les meubles de défunte Jeanne Breuil, veuve de Michel Crémoux. — Rapport des experts nommés pour reconnaître les vestiges d'un ancien chemin dans un pré appartenant à sieur Jean Magne, sis au village de Dournas, à la requête de sieur Mathurin Lapetitie. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Autounet, concernant des créances de la succession de feu maître Jean Deschamps, curé de Chamboulive. — Serment d'experts. — Enquête pour Étienne Russat contre Jean Gay ; concernant le payement de dommages-intérêts convenus entre les parties pour détournement de dindes. — Emancipation de Pierre Loubreyrie, du village de Rigaudon, paroisse de Saint-Denis. — Déclarations de grossesse : par Françoise Chasseing, du village de la Gironie ; — par Françoise Ebray, du Madelbos ; — par Marie Pagès. — Requête de Jean, dit Reyjal, chef de cuisine chez le marquis de Rochefort, à Preuilly, en Touraine, aux fins de faire rechercher son acte de baptême ; il suppose qu'on a voulu cacher sa naissance « ayant le malheur d'être né d'une union désavouée par la loi. » — Émancipations : de Guillaume Morel, par son père Pierre ; — de Jean Veyssié, marchand. — Réception de M. François Chauviniat en l'office de procureur au siège de Turenne. — Enquête pour Jeanne Delvert, veuve de Gabriel Page, contre Jean Briat ; concernant la séquestration d'un cheval trouvé dans les prés du défendeur. — Interrogatoire sur faits et articles de Félix Delvert, à la requête du sieur Hugues Laval ; concernant la propriété d'une enclume. — Requête de sieur Pierre Delteil, aux fins d'enregistrement de ses provisions de père spirituel pour la paroisse de Beyssac. — Visite d'un pré, appelé de la Boudingue, appartenant à sieur Barthélemy Lafeuille, pour constater des dégradations dans les clôtures. — Émancipation de messire Jean-François de Tournier, chevalier, officier d'infanterie, par son père messire Jacques-Louis de Tournier, seigneur de la Chambaudie. — Réception de Me Jean Molinié en l'office de procureur postulant en la prévôté de Turenne. — Apposition de scellés sur les meubles de Me Jean-Baptiste Courèze, syndic du chapitre de Turenne. — Rapport d'experts sur la contenance du ténement de Logne, dans un procès entre le sieur Battut et les sieurs Dufaure. : — Émancipations : de François Maigne, du village de la Lune ; — de Me Léon Reyjal de Latour, avocat. — Bail judiciaire des revenus des biens de demoiselle Toinette Monteil. — Déclarations de grossesse : de Françoise Veyssié ; — de Peyronne Guary, contre son maître. — Émancipation d'Antoine Champagnac, citoyen actif du lieu de Nazareth. — Bail judiciaire des revenus du domaine saisi sur François Alvitre.

B1331. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1770-1772 — Sentences. — Catherine Chazal, veuve Dumas, contre Jean Chazal et Romain Dumas, concernant le payement d'une somme de 500 livres promise audit Dumas par son contrat de mariage. — Me Léonard Brunerie, ancien lieutenant de Cazillac, contre Michel Sérager et Jeanne Mandegou, conjoints ; concernant une rente consentie au profit du demandeur par Me Jean-Baptiste Maigne, avocat du Roi au siège sénéchal de Brive. — Noble Jean-Henri Deschamps de la Roche,

seigneur du Clauzou, contre demoiselle Louise Solvet ; concernant l'exécution d'une sentence obtenue en l'ordinaire de Noaille. — Sieur Germain Lachèze, bourgeois, contre Jean Linars, laboureur ; concernant une vente de grains. — Jean Tiregand, contre Géraud Dillac ; concernant un détournement d'eau dans le chemin du village de Jalinac. — Jean Rome, contre Étienne Delmas ; concernant un incendie par imprudence. — Luce Meyjouneuve, fille majeure, contre Jean Deschamps, sieur d'Écret ; concernant le payement d'un billet de 90 livres souscrit au profit de la demanderesse par feu sieur Deschamps de la Condamine. — Pierre Cheyroux, marchand, contre Michel Merquès, bourgeois ; concernant la propriété de trois quartonnées de vigne, vendues à pacte de remere. — Étienne Mendigou contre Pierre Dallet, maître chirurgien ; concernant la jouissance de partie d'une basse-cour. — Antoine Castanet, marchand, contre Jean Delcros, bourgeois ; concernant la durée d'un bail à ferme. — Vincent Taravant, tisserand, contre Jeanne Duteil ; concernant la réintégration du demandeur dans la propriété d'un fonds vendu à pacte de rachat. — Léonard Fumat, contre Antoine Queyroux, marchand, concernant l'ampliation (élargissement) réclamée par ledit Fumat.

B1332. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1773-1774 — Sentences. — Guillaume et Michel Sourzat contre Marie Delpeuch, veuve de Jean Latreille ; concernant le partage de la succession dudit Jean entre ses enfants de deux lits. — Jean Roussel, bourgeois, contre Jean Arcambal, praticien ; concernant une délégation de créance. — Étienne Péral contre demoiselle Marie Chabessier, veuve de feu Guillaume Mongalvy ; concernant une dette de la succession dudit Guillaume. — M. Pierre Crozac, seigneur de Lignoire, contre sieur Jacques-Louis de Tournier, écuyer, seigneur de La Chambaudie ; concernant la vente d'un pré appelé l'Embarial. — Demoiselle Goudal contre Me Jean Dellac, notaire royal ; concernant la ferme d'un pré dégradé par inondation. — Étienne Levet, laboureur, contre Pierre Brunerie, marchand ; concernant un prix fait pour le fauchage d'un pré appartenant au défendeur. — Messire Jean-Joseph Darche, écuyer, chevalier, seigneur de Lauzelou, Rochefort, coseigneur de Sérillac et Meyssac, trésorier général de France, représentant noble Pierre de Montmort, seigneur de l'Aulerie, contre demoiselle Marguerite Batut, veuve de sieur Pierre Toulzac ; concernant une rente constituée de 9 livres 10 sols. — Demoiselle Françoise Castang, veuve de sieur Jean Barrière, contre demoiselle Jeanne Marchand de Lafon ; concernant la dot constituée à la demanderesse pour Me François Castang, curé de Présignac. — Me Jacques Valen, procureur, contre sieur Jean Laguarrigue, « agent d'échange » pour le Roy ; concernant une rente due sur le ténement de Laborie. — Bernard Béral, maître sellier, contre Pierre Chaboy, pratricien ; concernant un achat de juilles (lien des bœufs). — Jean Dedieu, laboureur, contre Jeanne Pilleprat ; concernant la propriété d'une maison et d'un jardin. — François Vacher, marchand, contre Jean-Baptiste Gaignebé, bourgeois ; concernant la mise en possession et jouissance d'un chemin, sauf au défendeur à se pourvoir au pétitoire. — Dame Marie Courèze de Plas contre Étienne Maigne, praticien ; concernant la suppression d'un fossé ouvert, par le défendeur, le long de la vigne dite de Graniac. — Me Annet Souquière, curé de Sarrazac, contre Jean Parjadis, marchand, et Antoine Page ; concernant une saisie-arrêt faite entre les mains dudit Page. — Demoiselle Toinette Gaignebé, en qualité d'héritière de son père, contre Louise Vezat ; avération de signature.

B1333. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1775-1776 — Sentences. — Jean Verdon et Catherine Villemontès, veuve de Martin Martel ; concernant le partage des successions de défunts Jean Villemontès et Toinette Vigier. — Jean Sérager, laboureur, contre Jean Marcou ; concernant le prix de plusieurs journées employées à bêcher les terres du défendeur. — Sieur Jean-Pierre Muzac, bourgeois, contre Antoine Treille, menuisier ; concernant un dépôt de 1,200 livres dont il n'aurait été restitué qu'une partie. — Pierre Roux, marchand, contre Me Antoine Valen, chanoine de Turenne ; concernant une prétendue créance de 25 livres contre ledit Valen. — Me Jean Challon, procureur du Roy en la prévôté de Gaignac, contre sieur Pierre Nicolay et Jean Loroque ; concernant le reliquat des revenus de la châtellenie de Turenne. — Sieur Jean-Pierre Muzac, bourgeois, contre Guillaume Brunerie, marchand ; concernant une vente de grains. — François Beyssen et Jean Boudy, marchands, contre

sieurs Michel et Jean Sérager ; concernant les frais de garde d'un cheval. — Dispositif d'une sentence, envoyée à Tulle, signé : Brival (avocat) ; — Antoine Lissac contre Étienne Alvitre ; concernant le partage de l'hérédité de feu Étienne Alvitre. — Me Pierre Grozac, sieur de Lignoire, avocat, contre Jean et Pierre Aleyrac, concernant des dommages et intérêts pour coupe d'arbres. — Jean Duffaure, sieur du Pré, bourgeois, contre Jean Lestrade et Joseph Malès ; concernant la propriété d'un essaim d'abeilles. — Pierre Traverssac contre Pierre Brunerie ; dissolution de société.

B1334. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1777-1779 — Sentences. — Sieur Pierre Nicolay, bourgeois, contre Henri Molinié, sieur du Chambon et autres ; concernant la liquidation des hérédités vacantes de sieur et demoiselle Durieux et de sieur Molinié de Fonchandre. — Sieur Antoine Dumond, bourgeois, contre Me Mathurin Lapetitie, procureur d'office de la juridiction de Cavainiac ; concernant une vente de bœufs. — JeanneHugonie, femme d'Antoine Bruelle, contre Guillaume et Berthon Mournac ; concernant.une obligation de 96 livres, consentie par ledit Guillaume. — Antoine Labrunie, maître menuisier, contre Pierre Brunerie ; concernant des dégâts faits à diverses reprises dans un champ de maïs du demandeur. — Pierre Bastardie contre Jeanne Fournet et autres ; concernant l'écroulement d'un mur mitoyen. — Jean Neuville, boucher, contre Liberale Culine, gouvernante de M. La Brousse ; concernant la restitution d'une malle. — Sieur Pierre Miramon, bourgeois, contre Me Jacques Valen, procureur ; concernant le payement d'un billet de 92 livres. — Louis Judicis, sieur de Lolmière, avocat, contre demoiselle Jeanne Lafon, héritière de défunte Elisabeth Judicis, représentant feu sieur Judicis, de la ville de Bordeaux ; concernant une dette de la succession de ce dernier. — Guillaume Brunerie contre Pierre Brunerie ; concernant des lettres de restitution obtenues par le demandeur. — Sieur Étienne Delcros contre Pierre Téron ; concernant le réarpentement du ténement de la Garnaudie. — Sieur Jean Delcros contre sieur Louis Monfreux ; concernant l'exécution d'une ferme consentie par le directeur du domaine, à Montauban.

B1335. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1780-1781 — Sentences. — Pierre Antounet et Marie Mongalvy contre Martin Martel, maître maçon ; concernant des dépenses faites dans l'auberge des demandeurs. — Jeanne Gendre, femme de Pierre Rigal, contre sieur François Labrousse, maître de pension ; concernant un legs de la succession de Jeanne Argaud. — Pierre Jarrige, chirurgien, contre Antoine Lissat, marchand ; comptes sur lesquels figure, en déduction, une dinde truffée, envoyée en cadeau au demandeur. — Sacerdos Delbos et ses frères, contre Antoine Chèze, travailleur ; concernant la succession de feu Guillaume Gaignebé, dont un tiers appartenait auxdits Delbos. — Gillet Malevergne, pratricien, contre Étienne Maurel, laboureur ; concernant la possession d'un fossé. — Marie Pomié, fille, contre Étienne Noailbac ; concernant la consignation d'une somme de 100 livres, destinée à la nourriture d'un enfant naturel de la demanderesse. — Antoine Jalinier, laboureur, contre Antoine Meyssignac ; concernant le partage des successions de Jean Jalinier et de Catherine Meyssignac. — Demoiselle Marguerite Rominiac, veuve du sieur Dallet, contre Pierre et Antoine Bleyjat, charpentiers ; concernant la fixation d'un délai pour achever les travaux entrepris par les défendeurs. — Pierre Dumas, travailleur, contre Pierre Certain, docteur en médecine ; gages.

B1336. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1782-1785 — Sentences. — Sieur Léon Delpy, chirurgien, contre Bernard Béral, maître sellier, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean ; concernant une prétendue servitude de passage sur les fonds du demandeur. — Françoise Charazac, veuve d'Henri Lafon, Pierre Lafon et Marguerite Missoti, veuve d'Étienne Lafon, contre Jacques Aresne marchand ; concernant le caractère commercial de certaines opérations faites par les demandeurs. — Sieur Jean-Denis Laroche, bourgeois, contre Jean-Baptiste Delpy ; concernant la restitution d'une charrette empruntée par le défendeur. — Sieur Guillaume Lavergne, maître de forges à Bourzoles, contre sieur Jean-Baptiste Muzac, bourgeois ; concernant des excuses à faire par le défendeur. — Jean Meysonneuve, praticien, contre Bernard Berger et Marie Pascalou, conjoints ; concernant une prétendue servitude de passage sur les fonds

du demandeur. — Jean Freyssinet, Jean Traversac et Marguerite Puydebois, contre Antoine Goursac ; concernant le partage de la succession de Jean Broustac, son testament ayant été déclaré nul. — Jean Foussat contre Pierre Joubertie ; concernant le rétablissement d'un chemin dégradé par les eaux. — François Crozac, sieur du Claux, contre Jean Borderie, praticien ; concernant un accident arrivé au cheval du demandeur. — Sieur Jean Lafeuille, bourgeois, contre sieur Barthélemy Lafeuille, son fils émancipé ; concernant une pension alimentaire à fournir par le défendeur. — Messire Jacques Sclafer, écuyer, seigneur de Jugeals, contre messire François de La Serre, écuyer, seigneur de Mezels, et dame Françoise de Battut de la Peyrouse ; concernant la rente foncière de trois journaux de vigne. — Demoiselle Jeanne Gaignebé, contre Antoine Lissat, praticien ; comptes. — Jean et Pierre Delmas et demoiselle Thérèse Labrunerie, leur femme et bru, contre sieur Marc-Antoine Labrunerie, bourgeois ; concernant la succession de demoiselle Catherine Lacroix, mère desdits Labrunerie. — Sieur Pierre Grandon, procureur de la baronnie de Cazillac, contre Antoine Taxain et Léonard Élie ; concernant une vente de froment, à raison de 3 livres 16 sols le quarteron.

B1337. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1786-1790 — Sentences. — Étienne Borderie, laboureur, contre Jean Freyssinge, taillandier ; concernant l'entérinement de lettres de récision d'un contrat de vente, impétrées par le demandeur. — Demoiselle Catherine Certain contre son mari, Pierre Certain, docteur en médecine ; concernant une provision, ordonné qu'elle se retirera dans un couvent au choix de son mari. — Sieur Jean Certain contre Marguerite Portail, femme de Léonard Deschamps ; concernant des excuses à faire par la défenderesse. — Pierre et Jean Sourzac contre Jean Cassaignade ; concernant le payement d'une somme de 16 livres, prix d'un bail à ferme. — Marie Maurel, veuve de Pierre Jarrige, contre Antoine Sol, laboureur ; concernant le partage de la récolte d'une terre défrichée par le défendeur. — Sieur Jean-Baptiste Chupeau de Hauteville, maître chirurgien, sieur Raymond Chupeau, demoiselle Toinette Chupeau, fille majeure, et demoiselle Marie Chupeau, femme du sieur Antoine Gramat, contre Guillaume Delpy ; autorisation d'ester en justice donnée à ladite Marie. — Jean Bourges contre Pierre Guarry ; concernant le compte des profits et pertes d'un cheptel de bestiaux. — Léonard Deschamps contre Jean Maysonneuve ; concernant une demande en entérinement de lettres de récision. — Jeanne Peyrebrune contre Jean Cognac ; concernant la consignation de 200 livres pour la nourriture d'un enfant naturel de la demanderesse. — Arnaud Bois contre Pierre Lissac : comptes. — Hugues Muzac, laboureur, contre Jean Gaignebé, aussi laboureur ; concernant des créances de la succession de feu Jean Muzac. — Marie Culine contre Jean-François Laguarrigue, avocat ; compte de la succession du père du défendeur, décédé au château de Ligneyrac. — Jean Condamine contre Jean Briat, Jean Espitalié et Antoine Fumat ; concernant une créance privilégiée sur le prix de vente de deux boeufs. — Pierre Fortia, « citoyen demandeur, » contre Guillaume Brunerie, Jean Roux et Étienne Nussac ; concernant une saisie-arrêt entre les mains desdits Roux et Nussac, à la requête dudit Fortia. — François Veissat contre Ambroise Maigne, renvoi au tribunal du district de Martel (17 décembre 1790).

B1338. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1771-1773 — Criminel. — Plainte de M.Pierre Crozat, seigneur de Lignoire, contre le sieur Fortia ; .injures et menaces à l'occasion d'un procès pour arrérages de rente. — Information sur une plainte en séduction portée par Elisabeth Dayre. — Antoine Leymarie, de la ville de Martel, contre Étienne Landon, marchand à Saint-Palavy ; menaces. — Plainte d'Antoine Vitrat contre Louis Malepeyre ; cailloux lancés d'une fenêtre contre ledit Antoine. — Vol d'un chaudron. — Information pour Pierre Condusset contre Élie Couderc ; voies de fait. — Querelle entre le sieur Jean Salviat et les commissaires séquestres établis sur ses biens. — Jean Roume, meunier, contre François Bouyssonie ; incendie d'une meule de paille. — Jean Malard et Isabeau Deschamps contre Mathelin Laporte ; coups de bâton à une femme enceinte. — Pierre Delteil contre Antoine Crémoux ; imputations calomnieuses. — Information pour Marie Faure contre son maître ; séduction. — Gabriel Izac contre Pierre Cérou ; blessures, plainte réconventionnelle dudit Cérou. — Jean Tassin contre ses voisins ; détournement de volaille. — Jérôme Valadié contre la famille Castanet, du

village de Taillefer, paroisse de Martel ; querelles entre voisins. — Le procureur du Roy contre Jean Delfour ; vol de grains.

B1339. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1774 — Criminel. — Sieur Jacques Bouyssonie contre Pierre Cérou, son fermier au domaine du Bosgrand, paroisse de Sarrazac ; coupe d'arbres. — Jeanne Veysset, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre Pierre Franchie, châtreur ; séduction. — Vincent Faurie, du village de la Vigère, contre le gendre de Jean Lacombe ; coups et blessures. — Me Jacques Valen, notaire, contre le sieur Arlignie ; dégâts faits par des bestiaux sur le tenement de Larmenie, paroisse de Sarrazac. — Étienne Delmas, du village de Gernès, contre Gabriel Crémoux ; soufflets. — Plainte de noble ... ancien officier, contre le sieur François ... bourgeois ; rapt et séduction de la fille du suppliant. — Bernard Berger, laboureur au domaine de Cheyrol, contre te nommé Noailhac ; coups et blessures, à l'occasion d'une servitude de passage sur le pré dit de Bourdon. — Plainte de Guillaume Gaignebé, soldat au régiment de Penthièvre, infanterie, en congé de semestre au lieu de l'Hôpital Saint-Jean, contre Pierre Crémoux, cordonnier ; menaces. — Plainte de messire Gabriel Sclafer de La Rode, écuyer ; vol de volaille dans le domaine de la Borie-basse. — Antoine Treilhet, maître menuisier du. village de Plaschamps, contre Jean-Pierre Muzac, bourgeois ; imputations calomnieuses. — Plainte en séduction par Jeanne Marcou, mineure, contre un homme de cinquante ans, marié, père de huit enfants. — Information sur la mort du nommé Meissial, ancien domestique du sieur Laguarrigue, trouvé noyé dans un étang. — Me Pierre Maigne et son fils contre le sieur Goudeau, fils, chirurgien ; injures et coups sur la place publique, à l'issue de la messe ; plainte réconventionnelle dudit Goudeau. — François Vacher, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre sieur Jean-Baptiste Gaignebé ; pierres lancées sur un troupeau de brebis.

B1340. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1775-1776 — Criminel. — Joseph Bonneval, maître menuisier, contre Pierre Tendrier ; querelle entre patron et apprenti. — Plainte de Françoise Crémoux contre Simon Veyssié ; séduction ; — même plainte par Marie Bouysson contre Jacques Daurat. — Jean Peyrebrune contre Étienne Manus et sa femme ; coups et blessures reçus par le fils du suppliant. — Jean Malevergne contre sieur Jean Delcros ; imputation calomnieuse de déplacement de borne. — Marguerite Muzat contre François Tessat ; séduction. — Jean Lafon, chirurgien, contre des inconnus ; vol d'une oie. — François Darlignie, bourgeois, contre Antoine Lissac, marchand ; injures. — Plainte de Michel et Jean Sérager, bourgeois, contre leurs voisins ; démolition d'un mur fermant une venelle entre leurs maisons. — Antoine Coudert, praticien, contre Étienne Crémoux ; injure et tapage nocturne devant la maison du plaignant. — Antoine Malbet contre François Merquès ; coup de fusil tiré à une truie ; plainte réconventionnelle dudit Merquès ; « il prétend que cette truie fouillait pour chercher des truffes dans sa propriété. » — Mathurin Siourat du village de l'Escure ; vol de l'âne du plaignant. — Antoine Maurel, du bourg de Saillac, contre Pierre Labrue ; menaces. — Messire Pierre Crozat, seigneur de Lignoire, du bourg de Crescensac, contre Pierre et Jean Aleyrac ; coupe d'arbres dans le domaine de La Bleynie. — Jean Fournet et Marie Chèze contre Jean Dellac ; coups et blessures. — Jean et Jacques Verdon, père et fils, métayers du seigneur de Chaunac, contre les enfants du sieur Lafeuille ; querelle au pâturage.

B1341. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1777-1778 — Criminel. — Jean Beylie contre son frère, Antoine ; querelle au cabaret. — Jean Malès, journalier, du village de la Vigerie, contre Bernard Berger ; coup de fusil tiré à la chèvre du plaignant. — Léonard Parre, meunier au moulin Balmet, tuteur de Pierre Lafon, son pètit-fils, contre Antoine Queille ; coups et blessures audit Lafon. — Marie de Graulot, femme de Jacques Deschamps, du village de Gernès, contre son voisin, Mathurin Monmont ; injures grossières, « le respect qu'elle doit au siège l'empêche d'en salir vos yeux et vos oreilles ; » suivent les injures. — Anne Lameblard, de la paroisse de Beyssac, contre son maître ; arrérages de salaire et séduction. — Jean-Baptiste Gaignebé contre Mare Barre ; querelle en revenant de la foire de Crescensac. — Marguerite Muzac contre Guillaume Gaignebé, ancien soldat ; séduction. — Demoiselle Jeanne

Lafon et Toinette Marchand, du mas de la Lande, paroisse de Lonchat, contre Joseph Pinsat et Jeanne Mouti ; pierres lancées avec une fronde sur les gens de la noce de Gignaguet. — Levée du cadavre d'un enfant nouveau-né, trouvé dans un sac près du ruisseau le Rieu-mort. — Sieur Pierre Toulzac, bourgeois de Brive, et son fermier de Travassac, contre Jérôme Travassac ; rixe à propos d'un prétendu droit de passage sur les fonds du plaignant. — Sieur Antoine Battut, du lieu de l'Hôpital Saint-Jean, contre Antoine Lissac ; querelle pour du foin prêté audit Lissac.

B1342. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1779 — Criminel. — Pierre Chauviniat, marchand, contre son ancienne servante ; injures et menaces. — Jean Vouzour contre Antoine et Jean Briat ; blessures graves. — Jeanne Moulin, femme de Mathurin Briat, contre son fils et sa bru ; enlèvement de meubles avec effraction et escalade. — Anne Delmond, du bourg de Veyrat, contre Jean Beyle ; séduction. — Messire Antoine de Briat, de Traversac, écuyer, du bourg de Saint-Palavy, contre Jean Boyer ; imputations calomnieuses. — Pierre Vergne contre Hugues et Marguerite Muzac ; blessure grave. — Jean Doutremont, mineur, contre Marguerite Gaignebé, femme d'Antoine Lissac ; coups et blessures. — Pierre Guary contre Antoine Entraygues et Michel Estai ; guet-à-pens. — Plainte de M. Philippe-Raymond Molinié, docteur en médecine, contre Pierre Barre et Antoine Arlignie ; injures « les plus atroces que l'enfer puisse inspirer. » — Jean Serre, tisserand, contre Raymond Faure, dit Ramonet ; enlèvement de paille et de jarousse dans la grange du plaignant.

B1343. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1780 — Criminel. — Antoine Bascle, domestique de M. de Lafayole, en la ville de Martel, contre des bouviers de M. de Montmaur de Lonchap ; accident arrivé au plaignant et à son cheval par l'entêtement desdits bouviers à ne pas tourner leurs charrettes. — Antoine Rol, du village de la Vaysse, paroisse de Turenne, contre Jacques Peyrebrune, tisserand ; coups et blessures à la fille du suppliant. — Sieur Jérôme Valadié, bourgeois, contre Jean Braget ; coup de fourche à l'enfant du plaignant. — Marie Mongalvy, femme de Pierre Antounet, contre Catherine Gironie ; querelle entre voisins. — Jacques Bouyssonie, maréchal, et Marie Soulier contre Thomas Manière, cordonnier et concierge des prisons ; querelle à la suite d'un procès. — Marie Gimel, femme de Pierre Verdier, contre Marie Cessac, femme de François Vacher ; imputations calomnieuses. — Gervais Maigne, du village de la Lune, contre Pierre Crozat, son voisin ; dégâts faits dans un champ ensemencé pour y chercher des truffes. — Condamnation, de Jean Freyssinge, maréchal, convaincu du crime de vol de gerbes dans les champs, à un jour de carcan et trois années de bannissement. — Jean Delmond contre le nommé Lallé, querelle au retour de la foire. — Gabriel Bézange contre Jean Antignac ; imputations calomnieuses. — Sieur Pierre Ligneyroux, bourgeois, contre Jérôme Traversac ; fauchage d'un pré dépendant du domaine de Grandbos. — Reynal Landon, marchand de vin, contre plusieurs habitants du village de Murat ; guet-apens. — Le procureur du Roy contre Hugues Delfour ; infraction de ban et vols.

B1344. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1781 — Criminel. — Pierre Larcher, fermier du moulin de Briance, paroisse de Gluges, au nom de son fils et de son domestique, contre le fermier du moulin de Balmé et son fils ; querelle à la suite d'un transport de grains, coups et blessures. — Le procureur du Roy contre Denis Chavaniac ; bris de prison et évasion. — M. Léon Reyjal de La Tour, avocat, contre Reyjal-Fontenilles, son frère ; menaces et injures. — Jeanne Delpy et Pierre Brunerie, mariés, contre Jean Breuil ; injures grossières. — Messire Daniel-Joseph de Sclafer, chevalier, seigneur de Chaunac, contre ses voisins ; dégâts commis dans les bois du plaignant. — Le procureur du Roy contre Jean Billard et François Champagne ; attaque à main armée du sieur Deschamps d'Écret. — Plainte de Jean Berger contre Jean Lacroix et le nommé Roux, domestique ; querelle, coups de pierre. — Étienne Mournet, praticien, pour son domestique excédé de coups pendant qu'il travaillait une vigne au village de Gondret. — Le procureur du Roy contre Antoine Parre, détenu ; coups portés à Catherine Delpeuch, sa mère.

B1345. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1782 — Criminel. — Guillaume Sourzat, praticien, du village de la Jarrige, paroisse de Crescensac, contre Antoine Crozat, son beau-frère ; coupe d'arbres dans un domaine du plaignant. — Plainte de Guillaume Lavergne, maître de la forge de Bourzolles, contre sieur Jean-Baptiste Muzac ; injures et voies de fait contre le commis dudit Lavergne. — Elisabeth Guary, mineure, contre François Meissignac ; coups de bêche. — Jean Breuil contre Pierre Brunerie ; refus de sortir d'un bien vendu audit Breuil par M. de Fortia. — Le procureur du Roy contre les auteurs d'un vol commis avec escalade chez Jean Meyssignac, aubergiste à Turenne. — Léonard Lestrade, domestique au domaine de Muzat, contre Pierre Demont ; violences pour empêcher l'exercice d'un droit de passage. — Sieur Jean Laguarrigue, seigneur de Boulou, contre les auteurs présumés des dévastations commises dans ses propriétés de la Boissette. — Pierre Joubertie et Jeanne Cheyroux contre Gillet Naves ; querelle entre voisins. — Jean Valen, bourgeois, contre Jean Battut ; querelle à l'occasion d'une servitude de passage. — Marc-Antoine Labrunerie, bourgeois, contre plusieurs habitants du lieu de l'Hôpital Saint-Jean ; coups, cheveux arrachés par poignées ; — François Darlignie contre le même Labrunerie ; querelle entre voisins. — Marie Manière contre son maître ; séduction.

B1346. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1782 — Criminel. — Sieur Jean Laguarrigue contre Gilles Naves ; déprédations dans les bois du plaignant. — Libérale Culine, gouvernante chez M. Labrousse, contre Jeanne Lafeuille ; querelle au four. — Jean Marchand, seigneur de la Chassagne, contre ses voisins ; fossé obstrué, à dessein, par des pierres et des branches. — Anne Muzat, du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre Gabrielle Crémoux ; coups et blessures. — Jean Espitalié contre Laprade, Fonsalve, Labesse et autres ; rixe à la foire de l'Hôpital-Saint-Jean. — Réquisition du procureur du Roy pour la vente d'un âne appartenant à un détenu. — Le procureur du Roy contre Antoine Semblât ; vol d'une jument. — Jean Maury, maçon, contre sieur Antoine Labrunerie ; réclamation de 30 sols pour six journées de travail, injures. — Querelle entre deux huissiers dans l'auberge du nommé Boutaud.

B1347. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1783 — Criminel. — Le procureur du Roy contre un quidam. — Visite de Guillaume Boyer, dans sa prison, pour reconnaître les marques de flétrissure, en présence de M. Guillaume Certain, chirurgien juré. — Procédure contre Jean Delfour et ses complices accusés de vol. — Le procureur du Roy contre Joseph Mouyx, valide ; vol et mendicité ; — contre Jacques Roux ; vol, menaces et violences. — Guillaume Brunerie et Marie Pouchet, sa femme, contre Jean Breuil, du moulin de Lagourre ; voies de fait pour empêcher l'exercice d'un droit de passage ; — plainte réconventionnelle dudit Breuil. — Le procureur du Roy contre Laurent Mesturou ; vol. — Remontrances sur les nombreux crimes qui se commettent à la foire de l'Hôpital-Saint-Jean. — Dégradations et dévastations de jardins. — Françoise Valet, veuve, contre Jean Soursac ; séduction ; — même plainte pour Marguerite Maigne contre Thomas Rivassou, « une jeune personne succombe assez aisément lorsqu'on a soin de lui couvrir le précipice de l'espoir du mariage. »

B1348. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1783 — Criminel. — Le procureur du Roy contre Jean Delmond ; attaque nocturne. — Jean Lafeuille contre Pierre Crozat : dépaissance d'un bois taillis situé dans le voisinage de Russat. — Pierre Gaillard, du village du Verdier, paroisse de Veyrat, contre M. Darcambal, curé de Saint-Dionis ; injures et coups. — Sieur Philippe-Raymond Molinié, docteur en médecine, contre Bernard Doume ; dégâts dans les prés du plaignant. — Jean Malevergne contre Jean-Baptiste Muzac ; injures à la suite d'un procès. — Sieur Guillaume Tournier contre M. Pierre Certain, docteur en médecine ; insultes graves. — Antoine Cérou et Toinette Verdier contre leur belle-sœur ; menaces. — Jean Billard contre Jean Brousse ; violences dans l'exercice d'un droit de passage sur un pré appelé Tartaillade. — Gillet Sol, tisserand, du village de Soulz, paroisse de Ligneyrac, contre Jean

Çroze ; menaces avec un fusil « garni d'une pertuisane. » — Marie Séguy contre Pierre Brel ; séduction. — Constation de l'état du cadavre de Claude Auger, ancien cavalier de maréchaussée, invalide.

B1349. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1784 — Criminel. — Le procureur du Roi, contre Antoine Villemur ; vols à l'Hôpital Saint-Jean et à Turenne ; — contre Jean Barre, garçon maçon, travaillant chez le nommé Prabonneau, débitant de tabac, vol dans le comptoir dudit Prabonneau. — Rixe dans une auberge à Saint-Denis ; coups de fusils et coups de couteaux. — Marguerite Pasquié contre le fils cadet de son maître ; séduction. — Pierre Guary et Toinette Jeandon contre Étienne Alvitre ; injures et coups. — Me François Crozac, sieur du Claux, contre des inconnus ; mutilation de chevaux au pâturage. — Jean Cluzan, fermier d'un pré dépendant de la vicairie de Nazareth ; dégradations audit pré. — Jean Lacombe contre le nommé Cheyroux ; châtaignes dévorées par des porcs dans un bois affermé au suppliant. — Comparution de Mathurin Siaurat, porté à bras, pour se plaindre des excès et violences d'Antoine Lallé.

B1350. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1785 — Criminel. — Procédure contre Antoine Villemur, dit Gavelle, détenu, accusé de vol ; condamnation à cinq ans de galères. — Léonard Viallat, natif d'Ussel, garçon tailleur à Turenne, contre Michel Crémoux, aussi tailleur ; mauvais traitements. — Léon Delpy, pour son fils Louis, contre le nommé Souillé, garçon de Manière, cordonnier ; coups et blessures. — Sieur Jean-Hugues Laval, bourgeois du lieu de l'Hôpital-Saint-Jean, contre Pierre Mouret, cadet ; tentative d'enlèvement de meubles dans la maison du plaignant. — Demoiselle Jeanne Salvat, veuve Muzat, et demoiselle Marthe Muzat contre Catherine Druillole et Marie Delrieu, revendeuses ; insultes et voies de fait. — Rixe par rivalité de métiers ; tentative d'assassinat, attroupements ; nombreuses arrestations. — Jean Daurat contre Pierre Vitrat ; coups et blessures. — Condamnation à dix ans de galères contre Jean L ... ; coup de fusil tiré à Pierre Brugeille ; blessure grave, coup de couteau au nommé Muzac.

B1351. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1786-1987 — Criminel. — Plainte de Marie Leymarie, femme de Pierre Daurat, contre Pierre Delpy ; coups et blessures. — Jean Certain, bourgeois, contre Marguerite Portail, femme de Léonard Deschamps ; insultes et coups de bâton. — Procédure contre Damien Salvat ; vols. — Antoine Parre contre Peyroune Clauzade, femme d'Antoine Sol ; querelle entre voisins. — Pierre Debreuil, habitant au moulin de la Goure, contre Jean et Antoine Traverssat ; menaces de mort et blessures. — Procédure, par contumace, contre Jean Lacroix et Jacques Delbur. — Jeanne Taurissou, femme de Jean Cluzan, contre Pierre Sagol ; coups et blessures. — Catherine Pagès, veuve Rochemont, contre Coulaud Crozat ; imputation calomnieuse de vol. — Jean Dellac, du village de Jallinac, contre Jeanne Escure ; mauvais traitements. — Pierre Bouyssou, du lieu de Saint-Palavy, contre les métayers de la dame Verninac, veuve du sieur Du Sol, au Granger ; ouverture d'une haie pour passer sur un pré du plaignant. — Pierre Rauly contre Toinette Verdier, femme de Pierre Boussouie ; diffamation. — Antoine Simonet, contre Antoine Fauchet et autres ; rixe à l'auberge. — Jean Larue, huissier, contre Libérale Culine, servante du sieur Labrousse ; enlèvement de titres. — Matburin Monmont contre le fils du nommé Crozat ; rixe à la corvée sur le chemin de Gernes à Cosnac. — Pierre Peyrebrune contre Michel Fouillade, son fermier ; coupe d'arbres. — Remontrance du procureur du Roy sur les crimes nombreux commis dans cette juridiction.

B1352. (Liasse.) — 6e pièces, papier.

1788-1790 — Criminel. — Marie Maurel, veuve Jarrige, contre Gabriel Bézange ; coupe d'arbres. — Jean Billard, du lieu de Nazareth, contre plusieurs habitants dudit village ; passage avec charrettes sur les prés du suppliant. — Gédéon Gramat contre Étienne Crémoux ; querelle en

revenant de la foire. — Françoise Hébray contre Jean Louradour ; séduction. — Guillaumette Merquès contre Pierre Franchie ; séduction. — Le procureur du Roy contre Antoine V ... marchand ; vol et concubinage public. — Demoiselle Françoise Crozat de Montaunet contre ses voisins ; vol de bois entassé. — Réquisition du procureur du Roy pour faire assigner les auteurs de l'exposition d'un enfant ; condamnation à l'admonestation et au bannissement pendant six mois. — Plainte de Pierre Arnal, huissier, contre plusieurs habitants du village de la Garnaudie ; injures et voies de fait.

Juridiction de Treignac.

B1353. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Jean et François Laurent, scieurs de long, du village de la Noaille, paroisse de Bonnefont, contre Françoise Dedenis, veuve ; salaire. — Défaut pour sieur Pierre Lachaud, bourgeois de Treignac, en qualité de tuteur des enfants de feu sieur Pierre Decoux et de demoiselle Antoinette Ruben, contre Jean Alognie et autres. — Sieur Léonard Lepetit, notaire royal et marchand, contre Léonard Terracol ; concernant une obligation de 100 livres. — Jean Decoux, maître sellier, contre Léonard Lagarde, meunier à Peyrissac ; comptes. — Jean-Baptiste Chatelle, serrurier à Treignac, contre Jacques Mazaleyrat, du village de la Bretonesche, paroisse de Pradines ; argent prêté. — Défauts : pour Me Yrieix Chadenier, procureur fiscal, en qualité de tuteur de haut et puissant seigneur Adélaïde-Marie-Stanislas, marquis de Boisse, vicomte de Treignac, contre sieurs Pierre et Antoine Mettas ; — pour Pierre Nauche, laboureur du village de la Cheype, paroisse de Pérols, contre Antoine Sauviat, cabaretier. — Sieur Porcher, marchand du village de la Faurie-Bacoup, paroisse du Lonzac, contre sieur Pierre Rivière et autres ; concernant le payement solidaire de rentes dues sur le ténement des Plas. — Défauts : pour Pierre Goursolles, du village du Plantadis, paroisse du Lonzac, contre Louise Lavaud, du même village ; — pour Marie Vergonzanes contre Léonard Peyraud, du village de Merciel, paroisse d'Affieux. — Rétention de cause : pour messire Joseph Parel d'Esperut, de la Chatonie, seigneur de la Gane, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et officier du corps royal de l'artillerie, contre sieur Joseph Chaverebière, sieur de Sal, bourgeois de Treignac, et Pierre Savodin, sieur de Perols, concernant une demande en garantie ; — pour Me Pierre Combredet, notaire royal à Pompadour, contre sieur Jean-Baptiste Miallet, bourgeois du village de la Peyre, paroisse de Soudène. — Me Jean-Baptiste-Michel Freydefournier, licencié ès lois, contre Marguerite Fournol ; concernant le prêt d'une somme de 40 livres. — Désignation d'experts entre sieur Pierre Meilhot, bourgeois de Treignac, et dame La Selve, veuve du sieur Bardoulat du Plazanet.

B1354. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Sieur Étienne Lachaud, bourgeois, contre Me Denis Laforet, curé de Rosiers-Masleon ; vérification d'écriture. — Demoiselle Marianne Rigaudie, veuve de sieur Jean Decoux, marchand du bourg de Bugeat, contre sieur Jean Decoux, marchand à Treignac ; concernant la légitime dudit Jean Decoux. — Pierre Poulroy, commis aux ateliers publics, contre demoiselle Catherine Florentin, veuve de Me François Nicollet, notaire royal ; concernant une créance de l'hérédité de feu Léonard Poulroy, père du demandeur. — Géral Brunerie contre Pierre Chabrillanges ; prêt d'argent. — Jean Senut, dit Jambe-longue, contre demoiselle Marianne Leyniat, veuve Tourombat ; concernant une obligation de 137 livres. — Sieur Léonard Grandchamps et Me Léonard Granchamps, son fils, conseiller du Roy, président en l'Élection de Tulle, contre Jean Borzeix, sergent royal ; concernant une créance de l'hérédité de feu Me Barthélémy Grandchamps, curé de Bugeat. — Rétention de cause entre sieur Jean-Baptiste Lachèze, maître chirurgien du bourg de Saint-Germain-les-Vergnes, et dame Françoise Hugon du Prat, veuve de sieur Grandchamps des Raux. — Antoine Chaverivière, marchand, contre le sieur Latreille, ancien cavalier ; fournitures de marchandise. — Me Jean Lachaud, avocat en Parlement, et dame Marie-Jeanne Decoux, conjoints, contre Antoine Mazaureix et Joseph Materre ; concernant le partage de la succession de feu Léonard Chadourne. — Messire Jean-Jacques-Léon, comte de Valon, chevalier,

seigneur de Saint-Hippolyte, habitant d'Egletons, contre Louise Lavaud et autres tenanciers de las Massounias, paroisse de Lonzac ; arrérages de rente. — Charles Decoux, seigneur du Monteil, bourgeois, contre Marie Mazaud veuve de Léonard Dégery, du village de la Louche, paroisse d'Affieux ; rente foncière. — Reprise d'instance pour Léonard Faurie, du village de la Bournerie, paroisse de Soudène, contre Antoine Brunerie et Marguerite Moury. — Léonard Laval, maître cordonnier, contre Pierre Magnoux, laboureur, de la paroisse de Veix ; concernant une obligation de 41 livres. — Désignation d'expert entre Joseph Chabrillange et Jean Alouche, tous deux de la paroisse de Lonzac. — Jean Goutte, du village de Pommier, paroisse de Saint-Yriex-le-Dégealat, contre Pierre Faucher, de la paroisse de Pradines ; billet de 168 livres, souscrit par le défendeur.

B1355. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Martial Négrerie, du village de la Saulière, paroisse de Barsange, contre Léonard Sauviat et Léonarde Larquetou ; concernant un cheptel de taureaux confié aux défendeurs. — Messire Jacques-Charles de Bardoulat, écuyer, seigneur de la Chassagne, contre dame Marie-Françoise La Selve, veuve de messire Dominique Bardoulat de Plazanet ; mainlevée de saisie. — Sieur Blaise Pauphile, négociant, habitant la ville de Tulle, contre sieur Bernard de Lachapelle, du lieu des Simons ; concernant la cession d'une créance faite au demandeur par sieur Esclavard, bourgeois de Treignac. — Léonard Larquetou, cabaretier du lieu de Bussières, paroisse de Pérols, contre Guillaume Arfoulière, de la même paroisse ; avération de signature. — Léonard Nouaille, aîné, marchand à Treignac, contre Jean Marande, dit Morange, de la paroisse de Saint-Martin-les-Églises ; fournitures de marchandise. — Le procureur fiscal contre Léonard Vachier, cabaretier ; concernant une redevance de vin et chapon payable aux seigneurs de Treignac, à chaque fête de Noël. — Défaut pour messire François Grain de Saint-Marsault, seigneur de Peyrissac, capitaine de dragons au régiment de Belzunce, contre Léonard Maze et Gillette Materre. — Messire Gilles de Combredet, seigneur des Plas, conseiller du Roy en l'Électionde la Marche, demeurant au bourg de Saint-Sulpice-Lacamp, contre messire Jean-François Vareille, seigneur de Laschauds, gendarme de la garde ordinaire du Roy ; concernant une rente de 30 livres. — Sieur Jean Menot, marchand de la ville d'Eymoutiers, contre dame Green de Saint-Marsault, veuve de messire Chauveau de Rochefort, de la Breuille, écuyer, du lieu de Tronchet, paroisse de Viam ; fournitures de marchandise. — Pierre Salerne, du lieu de Rochefort, paroisse du Lonzac, contre François Chastagnac, du village de Plantadis, même paroisse ; comptes.

B1356. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Reprise d'instance entre Léonard Nouailhe, marchand à Treignac, et Jean Marande, dit Guilhen, du village de la Veyrière. — Antoine Dantony, scieur de long, contre Antoine et Jean Mazaureix ; avération de signature. — Guillaume Espinet, marchand, contre Jean Grillère, maître taillandier ; fourniture de pain. — Reprise d'instance pour Pierre Savodin, sieur de Pérols, en qualité de syndic de l'Hôtel-Dieu de Treignac, contre Léonard Coly, charpentier, du bourg de Châteauneuf. — Rétention de cause pour Jean Surdol, maître charpentier de Treignac, contre Jean Chabrière, maître menuisier. — Léonard Dupuy, bourgeois, et Marie Cheylard, mariés, contre Martiale Surdol, veuve de Léonard Broussouloux ; concernant un reliquat de 60 livres sur la vente d'une pièce de terre, faite par Pierre Cheylard. — Pierre Bessaudou contre sieur Jean Grandchamps, de la Combe, du village du Haut-Nouch, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes ; concernant le payement d'un billet souscrit par le défendeur et des dépenses à l'auberge. — Sieur Jean-Baptiste Pallier, maître chirurgien, contre François Vachier, praticien, et Guillaume Meyrignac ; concernant la validité d'une saisie faite entre les mains dudit Meyrignac. — Léger Vinatier et Marie Devaud, contre Jean Monteil et Noël Comaignac ; concernant des meubles de la succession de feu Jean Vinatier. — Me Jean-Baptiste-Michel Freydefournier, curé de Pérols, contre Pierre Plazanet, du village de Meyjounial, paroisse de Saint-Merd-les-Oussines ; compte. — Rétention de causes : entre Me Antoine Pilou, curé du bourg de la Ville-Dieu, et Catherine Taurieux, veuve Pilou ; — entre Me Pierre-Marie Lachaud, docteur en médecine, fils de Me Jean Lachaud de la Noilhe, conseiller du Roy au siège présidial de Tulle, et Jean Jorby, de Limoges. — Léger Salagniac, laboureur, en qualité de syndic de l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de

Pérols, contre Léonard Poulou, Guillaume Arfoulière et autres ; concernant un droit d'enterrement de 10 livres. — Jean Decoux, aubergiste à Treignac, contre François Meunier, du bourg de Pérols ; concernant une lettre de change de 90 livres. — Martial Leyniat, sieur la Jarrige, bourgeois, du village de la Rigaudie, contre Suzanne Senut, veuve d'Ignace Chaussade ; concernant la possession trentenaire des arbres servant de limite aux propriétés des parties.

B1357. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1782-1983 — Audiences. — Gabriel Faugères, marchand, de la ville de Meymac, contre Léonard Vitou, scieur de long, habitant du village de la Vernie, paroisse de Barsange ; concernant diverses livraisons de grain. — Marcelle Chemin et Martial Coulin, mariés, habitants de Limoges, contre Sulpice Chemin : concernant les successions des père et mère des parties en cause. — Annet Meyzaud, menuisier, contre Jean Meyzaud, cordonnier ; concernant une somme de 160 livres, saisie en vertu de Lettres de debitis du présidial de Tulle. — Denis Coulin, marchand, du village du Vigeot, paroisse du Lonzac, contre le nommé Quaquiliou, de la paroisse d'Affieux ; concernant une vente de porcs. — Rétention de causes : pour messire François de Guitard, écuyer, et dame Marie Poncharal, sa femme, contre Pierre Viresolvit, marchand à Treignac ; — pour Jean Nony, du village d'Empradel, paroisse de Lacelle, contre autre Jean Nony, de la paroisse de Viam ; — pour Martial Madigat, de la paroisse de Villeneuve, en Poitou, contre Louise Chatelle, veuve d'Antoine Chaverebière ; — pour Martial Taguet, du bourg de Barsange, contre Léonard Pradelou et Marguerite Mazaud. — Marie Roby, femme de Jean Dègery, contre Jérôme Laroque, bourgeois ; avération de signature. — Reprise d'instance pour Jean Senut, dit Pâquet, contre Jean Larivière, dit Chapou. — Rétention de cause pour messire Jean-Joseph de Lauthonie, baron de Lauthonie, seigneur de Lagarde, Chaunac, Boyssy, Meyrinhac, etc., cheveau-léger de la garde du Roy, contre divers tenanciers du village de Froumenteil, paroisse de Veix.

B1358. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Sieur Simon Corrieux, bourgeois, du lieu de la Vigne, contre Charles Decoux, bourgeois, sieur du Monteil et ses métayers ; concernant la restitution des gerbes enlevées dans un champ dit del Gouliou. — Sieur Jean Desguillaumes, bourgeois, et demoiselle Chauveau de la Breuille, sa femme, contre messire Charles David de Lastours et dame Marie Chauveau de Rochefort ; concernant la délivrance du legs de 500 livres fait à la demanderesse dans le testament de dame Marie Lafont, son aïeule. — Rétention de causes : pour Jean Besse, huissier ducal, à Égletons, contre Marie Mangane, veuve de Jean Chaudergue, habitant de Meymac ; — pour dame Marie Boyer, femme de messire Étienne Lignareix de Bonnefont, écuyer, secrétaire du Roy, contre Léonard Orluc et autres ; — pour Marguerite Faure et Léonard Cloup contre Léonard Parel, de la paroisse de Barsange ; — pour Léonard de Lanourisse et Léonarde Cougnas contre Barthélemy Courty. — Sieur Philippe Esclavard, bourgeois de Treignac, contre sieur Farges, bourgeois de Bonnefont ; avération de signature. — Défaut pour sieur François Lespinas, bourgeois, au château d'Enval, paroisse de Chamberet, contre dame Marie Lasserre, veuve de messire Joseph-Dominique de Bardoulat, au château du Plazanet, paroisse de Viam. — Rétention de cause pour sieur Jean-Jacques Rondet, d'Affieux, bourgeois, contre demoiselle Catherine Florentin. — Le vicomte de Treignac contre les tenanciers du Monteil ; arrérages de rentes. — Rétention de causes : pour Sieur Étienne Rigaudie contre Jean Arvis, Jean Lissandre et Marie Monceau ; — pour sieur François Grenalie et sieur Joseph Faurie contre sieur Jean-Joseph Lafont, de Trarieux.

B1359. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Le vicomte de Treignac contre Pardoux Vinatier et autres tenanciers du village de Sal ; arrérages de rentes. — Louis Prabonneau et Marie Besse, conjoints, contre François Pradelou, marchand ; concernant un billet de 83 livres, souscrit par le défendeur. — Pierre Savodin et Jean Borzeix contre sieur Jean-Baptiste Pallier, maître chirurgien, et Jean Jouvain, concernant la demande en mainlevée d'une saisie-arrêt. — Désignation d'experts entre messire Jean-Jacques-Léon, comte de Valon, chevalier, seigneur de Saint-Hippolyte, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, et Jacques Fargeas, de la paroisse du Lonzac. — Pierre

Poulroy, sergent de la juridiction de Treignac, contre Jean Grilière ; créance de la succession de feu Léonard Poulroy. — Rétention de cause pour Me Antoine Blanchard, principal du collège de Treignac, contre Jacques Fargeas et sieur Antoine Mettas. — Pierre Tulou, du village de la Geneyte, paroisse de Soudène, contre sieur Léonard Bernard de Lachapelle, du lieu des Simons ; concernant la vente d'un cheval. — Léonard Vialle, laboureur, de la paroisse d'Affieux, contre sieur Étienne Tourombat, bourgeois de Treignac ; concernant la succession de feu Pierre Vialle, père du demandeur. — Le vicomte de Treignac contre Jean Fargeas et autres tenanciers du village de Rome, paroisse du Lonzac ; arrérages de rentes. — Léonard Goumetaud contre Léonard Couturas, dit Brivazac ; prêt d'argent. — Provision de 25 livres adjugée à Jeanne Salvane, du village du Peuch, paroisse du Lonzac, contre Pierre Goursollas, dit Le Blanc. — Sentence ordonnant une enquête entre François Delombre, du village de Pérols, paroisse de La-celle, et Jean Sirieix, du même lieu.

B1360. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Rétentions de causes : pour Luc Ambiaud, du village du Chemin, paroisse de Murat, contre François Quintanel, même paroisse ; — pour sieur Jean Rivière, bourgeois de Treignac, contre Étienne Larivière, marchand ; — pour demoiselle Laroche, accoucheuse à Brive, contre messire Lespinat d'Auliac, écuyer ; — pour Martial Pingrieux, sieur du Peuch, et Charles Pingrieux, sieur du Tronchet, bourgeois, contre François Pintou, meunier. — Sieur Pierre Lachèze, marchand à Tulle, contre Jean Farges, du bourg de Peyrissac ; concernant une créance de la succession de feu Me Rogier, notaire à Ègletons, oncle du demandeur. — Rétention de cause pour sieur Étienne Lachaud, bourgeois, et demoiselle Léonarde Ruben de Couder, sa femme, contre sieur Léonard-Bernard de Lachapelle, du lieu des Simons. — Défaut pour sieur Jean-Baptiste Lacroix, brigadier de maréchaussée, contre Jean Dègery, tisserand, et Marie Rouby, mariés. — Jean Besse, tailleur à Églelons, contre Léonard Marboutin et Catherine Mangane ; saisie-arrêt. — Provision de 100 livres adjugée à sieur Léonard Bourzac, bourgeois du bourg de Pérols, contre sieur Joseph Bourzac, du lieu de Vaubourzeix, même paroisse. — Me Pierre-Gabriel Duclaud, conseiller au Présidial de Tulle, contre Léger Vinatier et Marie Decoux, conjoints ; concernant une créance de la succession de demoiselle Michelle Feugeas, mère du demandeur. — Rétention de cause pour sieur Pierre Gilibert de Larfeux, sieur de Saint-Amand, et demoiselle Leonarde Barjoux, mariés, contre Leonard Orluc et Catherine Farges.

B1361. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Rétentions de causes : pour Jean Lasialle, du village de la Mouratille, paroisse de Viam, contre Hugues Ambiaud, de la paroisse de Murat ; — pour Hilaire Magnaval, contre Hilaire Souvant et Marie Magnaval, du lieu de la Noaille, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes. — Jean Sirieix contre Pierre Carry ; concernant une saisie-arrêt faite entre les mains dudit Carry par Pierre Chazelas. — Rétention de cause pour Jean Verniéras, du village de Mouroux, paroisse de Lacelle, contre Julien Dégéraud, praticien, habitant du bourg de Peyrissac. — Me Antoine Blanchard, prêtre, principal du collège de Treignac, et sieur Barthélemy Ninaud, syndic des habitants de la même ville, contre François et Léonard Vachier ; concernant des rentes dues audit collège. — Pierre Bessaudoux et Catherine Moureau contre Marguerite Moureau et Jean Eyburderie, sonneur de cloches du bourg des Eglises ; concernant des lettres de restitution impétrées par les demandeurs. — Marie Coyssac contre sieur Jean-Baptiste Nicollet, bourgeois de Treignac ; concernant une créance de l'hérédité de feu Ignace Vachier, fils de la demanderesse. — Rétention de cause pour Léonard Vaubourgeix, marchand, du village de Poux, paroisse de Sornac, contre sieur Jean Bourzat, dit le chevalier, du bourg de Pérols. — Sieur François Lespinat, bourgeois de Chamberet, contre Laurent Couturas, laboureur ; fournitures de grain pour nourrir la famille dit défendeur. — Léonard Marboutin, tailleur à Treignac, contre Jean Bourzeix, sergent royal ; concernant un billet de 32 livres, souscrit par le défendeur. — Défauts : pour Léonard Vergonzanes et Marie Couturas contre François Quintanel ; — pour Me François Vaugenot, prieur, curé de Saint-Alpinien et vicaire de Sainte-Catherine, contre sieur Pierre Meilhot, bourgeois de Treignac. — Jean-Léonard Deschamps, bourgeois de Lacelle, contre demoiselle Marianne

Chamboux, veuve du sieur Denis Cheylard ; concernant une lettre de change tirée sur le sieur Duval, négociant à Tulle, par ledit feu Cheylard.

B1362. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Mise en cause de Me Michel Rondet, curé d'Affieux, dans un procès entre Jean-Baptiste Lafond, dame Marie de Lavaud et sieur Jacques Rondet d'Affieux. — Le vicomte de Treignac, représenté par sieur Pierre Bernier, son receveur, contre Léonard Fargeas et autres tenanciers du village du Vigeot, paroisse du Lonzac. — Sieur Léonard Robert, huissier royal à Meymac, contre Guillaume Arfoulière, laboureur ; concernant une vente de grain. — Messire Jean-Joseph Hugon du Prat, écuyer, seigneur de Puymoros, habitant à Chartagnac, paroisse de Saint-Martin-des-Églises, contre Léonard Nony, tenancier de Longebesse, village de Bezon ; arrérages de rente. — François Grandchamps, menuisier, contre sieur François Latreilhe, en qualité d'héritier de Marie Leynia, concernant un cheptel de 320 livres confié à ladite Marie. — Sieur Jean-Baptiste-Gabriel Decoux, bourgeois de Treignac, contre Pierre Coly, charpentier ; concernant une créance de la succession de feu Jean Decoux. — Sieur Martial Leynia de la Jarrige contre Louis Chartagnac ; concernant le bail à ferme d'une maison sise au lieu de la Rigaudie, paroisse de Saint-Martin-des-Églises. — Provision de 60 livres adjugée à Marie Puyvarge, femme de Jean Jaucen, contre Jean Mazel et Marie Puyvarge. — Rétention de cause : pour sieur Marc-Antoine Audin, bourgeois de Davignac, contre demoiselle Françoise-Charlotte Forest, veuve de feu sieur François Salviat ; — pour Françoise Joulageix, veuve de Pierre Lavand, du village du Plantadis, paroisse du Lonzac, contre sieur Barthélemy Faurie, docteur en médecine, dudit lieu du Lonzac ; — pour Marie Varillaud, veuve Laloire, contre Jean Seurre, dit Bousquet, marchand, et Marie Varillaud. — Sieur Pierre Savodin de Pérol, syndic de l'hôpital de Treignac, contre Me Pierre-Marie Lachaud, docteur en médecine ; argent prêté pour huit jours. — Léonard Villedieu, du bourg de Nède, en Poitou, contre Léonarde Chaumont ; reste de compte pour la somme de 48 livres.

B1363. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Me Lachaud, conseiller du Roy au Présidial de Tulle, contre Marie Senut femme de Jean Doucet et Léonarde Magoutier, femme de Guillaume Chaumont ; démolition d'un mur. — Michelle Lissajoux, femme de Gabriel Coudrier, du village des Champs, paroisse de Lacelle, contre Elisabeth Lissajoux et Antoine Peyrat, son mari ; concernant la succession des père et mère des parties. — Messire Charles de David, .marquis de Lastours, et lame Marie Chauveau de Balesme, sa femme, contre Léonard Noualle, Salvi Fourniol et autres ; concernant l'emploi d'arbres coupés par les défendeurs. — Jean Decoux, marchand bridier, contre sieur Jean-Baptiste Nicollet de la Geoffrière, bourgeois ; concernant un billet de 36 livres souscrit par le défendeur. — Reprise d'instance entre Antoine Peyrat, Léonard Vinatier et demoiselle Nicollet, veuve de sieur Jean-Bernard de Lachapelle, du lieu des Simons. — Rétention de cause : pour Léonard et Jacques Peyroud contre Denis Terracol et Giroux Broussouloux ; — pour Guillaume Decoux, garçon sellier, contre son frère Jean. — Jean Bouchet, maître menuisier, contre Étienne Chastagnol, boucher ; concernant la confection de planches au prix de 37 sols la toise.

B1364. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — Rétention de cause : pour François Borzeix et Marie Champseix, contre Pierre Borzeix et François Vialard ; — pour messire Jean Pradel de Lamaze, contre Léonard Lagarde et Pierre Moulinaud, demande en mainlevée de saisie. — Jean Goursolas, meunier au moulin du Verdier, paroisse d'Eyburie, contre Léonard Faurie, dit le Moine, et la nommée Chambraix, sa femme ; concernant le partage de l'hérédité de feu Blaise Chambraix. — Rétention de cause : entre sieur Pierre Leygnat de la Jarrige, bourgeois de Corrèze, et sieur Pierre Savodin, bourgeois de Treignac ; — pour sieur Jean Besse, bourgeois, et Marie Tourombat, mariés, contre messire Pierre Degains, chevalier, seigneur de la Veyrière ; — pour Léonard Proufit, du village de Fargeas, paroisse du Lonzac, contre Marguerite Ensergueix et Léonard Catounet, de la paroisse d'Affieux. — Jean Pradalier, marchand, et Marguerite Billot, de la paroisse de Saint-Martin-Chateau, en Poitou, contre sieur Jean-Baptiste Nicollet ; concernant un billet de 78 livres souscrit

par le défendeur. — Sieur Pierre Meyre, maître chirurgien, du bourg du Lonzac, contre Pierre Arvis, dit Papier, et Catherine Faurie, sa femme ; fournitures de drogues et médicaments. — Rétention de cause pour Léonard Gasparoux, tailleur de Meymac, contre François Salagnac et Marguerite Taguet, de la paroisse de Barsange.

B1365. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — Rétention de causes : pour sieur François Bourzat, bourgeois de la paroisse de Pérols, contre Pierre Dars et Marianne Gioux ; — pour sieur Jean Besse, bourgeois de Treignac, contre sieur Antoine Brunerie, du lieu des Simons ; — pour Marie Faugeron contre Antoine Peyrat et Élisabeth Lissajoux. — Me Michel Freydefournier, licencié ès loix, curé de Pérols, contre Denis Bessaudoux ; concernant la vente de trois septiers de seigle. — Antoine et Catherine Pilou contre Marie Dupuy, femme de Jean Geneste ; concernant les clauses contenues dans le contrat de mariage de feu Jean Dupuy avec défunte Marie Pilou. — Défaut pour Louis Jarrigou et Marie Laventurier, sa femme, contre sieur Antoine Salviat, bourgeois, du lieu de la Vaute, paroisse de Viam. — Rétention de cause pour Jean-Baptiste Nicollet, de la paroisse de Soudène, contre sieur Pierre Combredet, notaire royal au bourg de Pompadour. — Défaut pour sieur Jean-Baptiste-Gabriel Decoux contre sieur Léonard Boulière, tous deux bourgeois de Treignac. — Léonarde Puyvarge, femme d'Antoine Saignes, habitant la banlieue de Tulle, contre Marie Puyvarge, femme de Jean Mazel, de la paroisse de Pradines ; concernant l'hérédité de Marie Gourdon, mère commune. — Rétention de cause pour Pierre-Denis Terracol, vicaire de Tarnac, et ses frère et sœur, contre Denis Terracol et Gilles Broussouloux, oncle et neveu.

B1366. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier

1786 — Audiences. — Rétention de cause pour Léonard Catounet, du village de Rome, paroisse du Lonzac, contre Jean Conjas et Léonarde Plas, du même lieu. — Léonard Orluc, du bourg de Bonnefont, contre Léonard Larquetou et Léonard Razet, du même bourg ; concernant les limites d'un terrain appelé la Chenevière, audit lieu de Bonnefont, vendu par ledit Razet audit Larquetou. — Rétention de cause pour messire Jean-Joseph vicomte de Parel, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, contre Gabrielle Prévôt, veuve de Léonard Sirieix. — Jean Coly, du village de Bas-Chingeot, paroisse de Saint-Martin-des-Églises, contre Léonard Vayne, du village de Pras, même paroisse ; concernant une obligation de 140 livres. — Sieur Vincent Manaud, procureur fiscal de la ville d'Ègletons, eu qualité de fermier des cens et rentes dus au prieuré de Saint-Angel, contre François Sauviat, Catherine Fontfrède et autres ; concernant les arrérages du tellement de la Noalhe. — Marie Chatain, veuve de Louis Marande, contre Jean Magoutier, du village du Borzeix ; concernant les apports de Jean Chatain, père de la demanderesse. — Le vicomte de Treignac contre les tenanciers de Marcillou. ; arrérages. — Martin, Anne et Christine Maurie, contre sieur Pierre Beylet, maître chirurgien ; demande en mainlevée d'une saisie-arrêt opérée entre les mains des métayers des demandeurs, à leur préjudice. — Léonard Espinet, contre Blaise Chartagnac, du village de Virolle, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes ; fourniture de marchandises. — Léonard Chastanier contre Jean Ambiaud ; concernant la ferme d'un pré situé au village d'Ars. — Pierre Monjauges et demoiselle Jeanne Perrier, sa femme, contre messire François Grandchamps des Raux, ancien curé de Saint-Pardoux ; concernant une dette de la succession de feue dame Hugon Duprat, tante du défendeur. — Joseph Valette, cordonnier, contre sieur Jean-Baptiste Leyniat de Chassagnes, syndic fabricien de l'église de Treignac ; concernant une saisie-arrêt faite entre les mains dudit syndic au préjudice d'André Barbette, maître fondeur de cloches, — Reprise d'instance : entre François Masrouby, du village des Condeaux, paroisse de Viam, et Antoine Masrouby, du village du Tronchet, même paroisse ; — entre sieur Jean-Baptiste Pallier, maître chirurgien, et Jean Dupuy, cabaretier.

B1367. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Rétention de cause : entre Jean Bonneau, du village de la Rigaudie, paroisse de Viam, et Jean Sirieix de la même paroisse ; — pour Jacques Plas, du village de Feugeas, paroisse du Lonzac, contre sieur Augustin Bondet, notaire royal de Treignac. — Léonard Vachier, praticien,

contre Jeanne Goudrias, veuve Vergne ; concernant la succession de Léonard Vachier. — Reprise d'instance entre Me Jean-Baptiste-Michel Freydefournier, « lissansier ez loix, » et Léonard Broussouloux, de la paroisse de Bugeat. — Jean Surdol, marchand chapelier, contre Jean Beffarade, aussi marchand ; avération de signature. — Joseph Glangeaud, boucher à Eymoutiers, contre sieur Brunerie, bourgeois ; fourniture de viande. — Rétention de cause : pour demoiselle Marie Dupuy, femme de sieur Charles Fleyssac, bourgeois, et sieur Guillaume Fleyssac, cavalier de maréchaussée, contre Étienne Faure et Anne Gérai, du village de Trarieux, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes ; — pour sieur François Lespinat, bourgeois de Chamberet, contre Léonard Pradoux. — Demoiselle Jeanne Pescher, femme de sieur Léonard Vachier, contre sieur Étienne Savodin, bourgeois ; concernant la mise en possession d'un pré vendu à la demanderesse, après offres réelles de la somme de 351 livres. — Annet Lascaux et Jeanne Meunier, du village de Lascaux, paroisse de Sainte-Marie-la-Claire, contre François Meunier, du bourg de Pérols ; concernant le payement de la dot de la demanderesse. — Léonard Rigaudie et Marie Barry, contre Jacques Bourrou et Marie Nouaille ; concernant une dette de la succession de feu Antoine Nouaille. — Rétention de cause pour dame Marie-Magdeleine Ruben, femme de messire François de Lavareille, garde du corps du Roy, habitant de Treignac, contre sieur Antoine Roger et dame Marianne Leygnat, et de plus contre Me Étienne Besse, curé de la paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes. — Gabriel Mazaleyrat, du village de la Rigaudie, paroisse de Viam, contre Antoine Lavielle, de la même paroisse ; reliquat d'un compte de 15 livres. — Rétention de cause pour Antoine Saignes, domestique, du village de la Brousse, paroisse de Chamboulive, contre le sieur Grandchamps de Mazoudais, du village de Pras, paroisse de Saint-Martin-des-Églises. — Défaut pour François Teyssier, de la paroisse de Saint-George-la-Pause, en Marche, contre Pierre Jeammet et Marie Marboutin.

B1368. (Registre) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Rétention de cause pour Léonard Serre, marchand, et Anne Romanet contre Ignace Chaussade, maître cordonnier de Treignac. — Pierre Lestang, laboureur du village de Lestang, paroisse de Viam, contre Étienne Vachier, cabaretier à Bugeat ; concernant le reliquat du prix d'une vente de bœufs. — Daniel Meyzaud, marchand à Treignac, contre Jean Dèzery, de la paroisse d'Affieux ; fourniture de marchandise. — Jean Marcheix et Marie Chadebech, mariés, du village de Joix, paroisse de l'Église-aux-Bois, contre Léonard Salaignac et Léonarde Plazanet ; concernant les successions de Léonard Chadebech et d'Antoinette Plazanet. — Sieur Léonard Mazoudeix, bourgeois du village des Plas, contre Pierre Lamère, dit Caty, et Nicolas Brunerie, dit Coulaud ; voies de fait, dommages et intérêts de 20 livres. — Me Jean-Baptiste-Gabriel Decoux, notaire royal, contre Jeanne Doupeyroux, femme de Jean Coly, aubergiste, du bourg des Églises ; injures, condamnation de ladite Jeanne à faire des excuses. — Le vicomte de Treignac contre Jean Senut et Marie Noaille ; concernant des droits de lods et vente à la suite d'un échange. — Sieur Jean-François Rivière, bourgeois, et demoiselle Marthe-Ambroise Thévenin, sa femme, contre demoiselle Magdeleine Bernier ; concernant les successions du sieur Bernier et de la demoiselle Guyon, père et mère de la défenderesse. — Le vicomte de Treignac : contre Jean Pradeloux et autres tenanciers de la Bussière ; arrérages ; — contre Pierre Gane, du village de Bézaud, rente sur le tellement du Mas-du-Puy ; — contre François Leygnat, rente sur le ténement du Mas-de-la-Virolle.

B1369. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — François Masrouby contre Antoine Masrouby et demoiselle Marianne Chauveaux ; concernant le croît d'un cheptel confié à Jean Masrouby, dit Nadaud, par dame Françoise Grain de Saint-Marsault, veuve de messire Chouveau de la Breuille. — Léonard Bonnefont et Catherine Fargeas, du village de Paulhac, paroisse de Saint-Martin-des-Églises, contre Léonard Vialle, du village de Cueille, paroisse d'Affieux ; concernant une obligation de 38 livres, pour cause de prêt. — Sieur François Linareix, bourgeois, seigneur d'Anglars, habitant la ville de Tulle, contre Étienne Nouailles, du village de Coulournat, paroisse de Bugeat ; concernant les rentes du ténement d'Ambiaud. — Provision de 100 livres adjugée à Jean Poulou, du village de Lissac, paroisse de Saint-Merd, contre Guillaume Arfoulière et Pétronille Poulou. — Sieur Jean-Baptiste

Pallier, maître chirurgien, contre François et Léonard Davignac, appel en garantie de Jean Beyssac, du bourg de Peyrissac. — Sieur Pierre Mettas, caution judiciaire de Marie-Jeanne Decoux, du bourg de Chamberet, contre sieur Étienne Lachaud, tuteur de François-Joseph Decoux, à Treignac, concernant un legs de 5,000 livres fait à défunte Marie-Jeanne Decoux, représentée par la demanderesse. — Sieur Pierre Lachèze, marchand de la ville de Tulle, contre sieur Étienne Menoire, de la paroisse de Lostanges, concernant un privilège sur le prix d'un immeuble situé dans la paroisse de Bonnefont. — Provision alimentaire de 36 livres adjugée à Jeanne Vergonzanes, femme de Jacques Moury, contre Jean Vergonzanes, du village de Merciel. — Me Léonard Boulière, prêtre, contre Léonard Vachier ; comptes. — Rétention de cause pour Antoine Orlianges, contre Raymond Orlianges, du village de Mouriras, paroisse de Bugeat.

B1370. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1788 — Juridiction de Treignac. — Audiences. — Sieur Jean Senut, marchand à Treignac, contre sieur Étienne Vachier, aussi marchand, concernant une créance de feu Jean Senut, aïeul du demandeur. — Sentence ordonnant une enquête entre Étienne Gourdon et Gabriel Bounaud ; civilisation d'un procès criminel. — Jean Geoffre et Catherine Fargeas, du village d'Auxillat, contre Pierre Borzeix, même paroisse, concernant la jouissance d'un chêne. — Hilaire Barrière, du village d'Ussange, contre Pierre Magnaval et Marie Magnaval, veuve Souvant ; concernant les meubles de la succession de Jeanne Bussière, au village de la Noailhe, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes. — Charles-Annet Grandchamps, sieur de Lafont, contre Arnaud Materre, avocat en Parlement ; prêt d'une somme de 132 livres, chez le curé d'Affieux. — Sieur Alexis Jabouille, cessionnaire de sieur François Boulière du Pradel, contre sieur Léonard Boulière, bourgeois de Treignac ; réclamation d'une somme de 1,500 livres. — Désignation d'expert pour Guillaume Decoux, maître sellier, contre Pardoux Catounet et Marguerite Chabrière. — Rétention de cause pour Gabriel Cougnioux, du village de Goursolles, paroisse de Lacelle, contre Pierre Cougnioux et Jean Mazaleyrat, du village du Queyroix, même paroisse. — Demoiselle Marianne Chaumont, femme du sieur Boulaygue, contre le sieur Duval, huissier royal à Treignac ; avération de signature. — Peyroune Poulou contre Guillaume Arfouliere, son mari ; séparation de biens. — Sieur Antoine Roussarie, bourgeois de Tulle, contre Léonard Lafarge, du village de Moranges ; concernant une saisie-arrêt faite entre les mains du défendeur au préjudice du sieur de Lavareille de la Gorsse, chevalier de Saint-Louis. — Jeammet Mazaleyrat, du village de Choumeil, contre Charles Froumenteil, de la paroisse de Veix ; prêt d'une somme de 300 livres. — Léonard Rebière, veuf de Marie Lamarsalle, de la paroisse de Bugeat ; concernant la dot de ladite Marie.

B1371. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1788 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Vergonzanes, du village de l'Éburdèlerie, paroisse d'Affieux, contre Léonard Reymont, cardeur de laine, à Treignac. — Étienne Decoux, marchand, contre Joseph Grilière, praticien, du lieu du Peuch, paroisse de Saint-Martin-les-Eglises ; fourniture d'habillement. — Léonard Marboutin, marchand, contre Léonard Dupuy, du village de Merciel ; billet de 50 livres souscrit par le défendeur. — Messire Gabriel Parel d'Espérut de la Chatonie, ancien curé de Treignac, et Me Gérald Laroque, bachelier en théologie, contre messire Charles David, écuyer, seigneur de Lastours, et dame Marie Chauveau de Balesme, sa femme ; concernant une saisie opérée entre les mains du sieur Jean-Baptiste Leygnat, au préjudice des défendeurs. — Hypolithe Decoux, marchand à Treignac, contre Jean Beffarade ; concernant un billet de 33 livres. — Saisie-arrêt à la requête de Me Jacques de la Bachèlerie, licencié en Sorbonne, chanoine de l'église séculière et collégiale d'Eymoutiers, seigneur du marquisat de Chamberet, entre les mains d'Antoine Brunerie, bourgeois, au préjudice de François Boulière, sieur du Pradel, beau-frère dudit Brunerie. — Léonard Lagarde, fermier des moulins de Treignac, contre Jean Marsaleix, du bourg de Peyrissac ; concernant une servitude de passage sur un pré du défendeur. — Défaut pour le vicomte de Treignac contre sieur Rivière et demoiselle Marie Boulade, du village des Plas, paroisse du Lonzac. — Rétention de cause pour Jean Lissandre, du village de Sirieix, paroisse de Viam, contre Léonard Coulournat, de la paroisse de Murat. — Léonard Lasialle, du village de Fonfrède, paroisse de Bonnefont, contre François Sauviat, du village de la Noaille, même

paroisse ; concernant la vente de quatre agnelles. — Messire Gabriel Puyhabillé, écuyer, seigneur de Leyrat, la Jarrige, etc., demeurant à Tulle, contre les enfants de Jean Decoux, du bourg de Bugeat ; vente de grain à l'aïeul desdits enfants.

B1372. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Rétention de cause : pour Antoine Orliange et Jeanne Cougnioux, du village de Vaubourzeix, paroisse de Pérols, contre Léonard Salviat, du bourg de Bugeat ; — pour sieur Léonard Pradeloux, marchand, du bourg de Barsange, contre Jean et Antoine Soubrange, du même lieu. — Isaac Chassaigne, marchand du village de la Tronche, paroisse du Lonzac, contre le tuteur des enfants de Jean Decoux ; avération de signature. — Jean-Martin Cavert et Marguerite Mazelreix contre Ignace Mazelreix ; offres réelles de la somme de 55 livres. — Dame Marie-Magdeleine Ruben, femme de messire François de Lavareille, contre sieur Jean-Jacques-Charles Bardoulat du Plazanet, et dame Françoise Laselve ; vérification d'écriture. — Jean Catounet, marchand, du village de Rome, paroisse de Lonzac, contre Léonard Jarrige, du village de Conjas, même paroisse ; obligation de 99 livres. — Reprise d'instance pour Étienne Faurie, veuf d'Anne Gérald, contre Guillaume, Jean et Pierre Chazelas. — M. Me Joseph-Anne Grandchamps de Cueille, seigneur de la Croizille, la Font, etc., conseiller du Roy, commissaire enquesteur et examinateur au sénéchal d'Uzerche, juge civil, criminel et de police de la juridiction de la ville et vicomte de Treignac, subdélégué de l'intendance au département de ladite ville, généralité de Limoges, contre Laurent Lafarge et Léonard Quintane ; concernant une saisie faite entre les mains du défendeur, au préjudice de sieur Lavareille de la Gorsse. — François Moury, journalier, contre Léonard Peyraud, tous deux du village de Merciel, concernant la dîme en avoine afférente audit village. — Jean-Baptiste Chatelle, serrurier, contre Georges Cueille et Jeanne Vergonzanes ; prêt d'argent. — Suzanne Senut aubergiste, contre Étienne Larivière, journalier ; concernant le payement d'un billet de 13 livres. — Le vicomte de Treignac contre Jacques Fargeas et sa femme, de la paroisse du Lonzac ; concernant les arrérages des rentes dues sur les ténements de Vitrac et de Rome.

B1373. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789 — Audiences. — Reprises d'instance entre Antoine Legrand, du village de Couderc, paroisse de Pérols, contre Léonard Bessette, du village de Choumeil, même paroisse. — Jeanne Jugie, fille mineure, contre Pierre et Jean Goursollas, père et fils, condamnation solidaire à des dommages et intérêts envers la demanderesse pour l'entretien et la nourriture de son enfant. — M. Me Jean Lachaud, seigneur de Noailhe, conseiller au présidial de Tulle, contre Jean Marrier, de la paroisse de Viam ; concernant une obligation de 80 livres. — Rétention de cause : pour sieur Pierre Mourelou de l'Estrade, bourgeois, du village de la Borie, paroisse de Lavinadière, contre Georges Guinot et Joseph Coursouleix, du village de Coly ; — pour Léonard Borie et Marie-Jeanne Langle, du village de la Mongie, paroisse de Davignac, contre sieur François Bourzat, de la paroisse de Pérols. — Sieur Barthélemy Nynaud, bourgeois de Treignac, contre les commissaires séquestres préposés aux fruits des fraux et communaux de ladite ville ; demande de compte de gestion. — Sieur François Bourzat, du lieu de Vaubourzeix, paroisse de Pérols, contre Jean Broussouloux ; concernant l'ouverture d'un fossé autour d'un pacage appelé del Bech. — Rétention de cause pour sieur Jean-Baptiste Cramouzaud, négociant de la ville d'Eymoutiers, contre Daniel Meyzaud et Jeanne Senut. — Défaut pour Me Léonard Maurie, curé de Lestard, contre Jean Surdol, maître chapelier. — Isaac Chassaigne, marchand, du village de la Tronche, paroisse du Lonzac, contre sieur Léonard Rigaudie, bourgeois de Bugeat, concernant un billet de 300 livres souscrit pour le défendeur. — Étienne Magnaval contre Georges Cueille ; concernant une somme de 12 livres ; argent prêté. — Messire Gabriel d'Espérut contre des tenanciers de Treignac ; il y a au procès l'analyse d'un titre de reconnaissance du 8 décembre 1290. — Le vicomte de Treignac contre Jacques Moury ; concernant les arrérages de la rente due sur le ténement de Mounédière, paroisse de Saint-Augustin. — Léonard Serre, maître menuisier, contre Pardoux Catounet, maître maçon ; concernant la main-d'œuvre d'un bac de pierre, sorti des carrières de Balesme.

B1374. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Défaut contre Me Joseph Boulière, curé d'Ambrugeat ; avération de signature. — Rétention de cause pour Pierre Surdol contre Antoine Decoux, maître armurier. — Sieur Martin Meyre, maître chirurgien, du bourg du Lonzac, contre François Davignac et Gillette Materre, du bourg de Peyrissac ; vérification d'écriture. — Rétention de cause pour dame Françoise Forêt de Masmoury, veuve de Me Jean-François Salviat, notaire royal, du bourg de Bugeat, contre Étienne Fournial du même lieu. — Sieur Étienne Savodin, bourgeois, contre le seigneur marquis de Boisse, vicomte de Treignac ; concernant les rentes des ténements de Fargeot et du Theil. — Guillaume Decoux, garçon sellier, contre Jean Decoux, sellier, tous deux de Treignac ; concernant une obligation de 90 livres consentie par le défendeur. — François Sauviat, du village de la Nouailhe, paroisse de Bonnefont, contre Marianne Mazaleyrat, veuve de Léonard Chadebech, du village de Mazaleyrat, paroisse de Pradines ; concernant la constitution dotale de Marie Chadebech, femme de François Sauviat, petit-fils du demandeur. — Louise Lavaud, du village du Plantadis, paroisse du Lonzac, contre Guillaume Chartagnac, du même lieu ; concernant une obligation de 200 livres. — Antoine Éyraud, du village du Couderc, paroisse de Pérols, contre Jean Masgimel et Léonarde Bessette, concernant les dettes de la succession de feu Léonard Bessette. — Messire Joseph de Gimel, chevalier, seigneur d'Auliac, Vaux, Cros, etc., de la paroisse de Saint-Martin-les-Églises, contre sieur Pierre Savodin de Pérol, bourgeois dudit lieu ; concernant la mise en cause de divers tenanciers du village de Vaux, même paroisse. — Léonard Serre, marchand, contre Pierre Gioux, chapelier, tous les deux de Treignac ; concernant la vente d'un cheval. — Me Gabriel Parel d'Esperut, de la Chatonie, ancien curé de Treignac, contre le tuteur des enfants d'Ignace Chaussade ; concernant une rente de sept coupes de seigle, sur deux séterées (32 ares), dans les francs-fiefs de la ville de Treignac. — Jonction d'instances entre dame Thérèze de Laveau, veuve du sieur Rondet d'Affieux, Gabriel Laval et Pardoux Magnioux.

B1375. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Magdeleine Decoux, femme de Sulpice Chemin, contre sieur François Pradeaux, négociant à Limoges, et Gabriel Magnaval ; concernant la validité d'une saisie-arrêt pratiquée entre les mains dudit Magnaval par la demanderesse. — Jean Trarieux, marchand drapier à Treignac, contre Léonard Boulière, fournier ; compte de marchandises fournies audit Léonard. — Sieur Philippe Esclavard, bourgeois, contre Jean Farges, bourgeois de Bonnefont ; concernant un billet de 29 livres souscrit par le défendeur. — Léonard Cloup, du village de la Saulière, paroisse de Barsange, contre François Salagnac ; concernant le payement du prix d'une vache. — Léonard Mauranges, de la paroisse de Manzanes, contre Jean Farges ; concernant les gages du demandeur : 42 livres par an. — Messire Jean-François de Bosredon de Ransizac, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la Vinadière, contre Léonard Trassoudène, meunier au moulin de la Vinadière ; concernant la rente dudit moulin. — Sieur Jean Joyert de la Vergne, de la paroisse de Vars, contre François Meilhot et Martial Duval, huissier, concernant la validité d'une saisie-arrêt faite entre les mains dudit Duval. — Rétention de cause pour Léonard Sénéjoux, du village de Maisons, paroisse de Tarnac, contre Antoine Masmonteil et Anne Lafont. — Reprise d'instance entre Cécile Jouvain, femme de Pierre Pilou, et demoiselle Marie Pallier, veuve de Jean Bourzeix.

B1376. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Gabriel Mazaleyrat, du village de la Rigaudie, paroisse de Viam, contre Pierre Jammet, veuf de Marie Marboutin, concernant la remise d'un cheptel confié à ladite Marie. — Léonard Le Goutier, du bourg de Doms, contre Joseph Valette, aubergiste ; comptes. — Étienne Châtain contre Michel Dachaud, marchand ; concernant un billet de 100 livres, souscrit par le défendeur. — Le commandeur de la Vinadière représenté par son receveur, contre les tenanciers du village de Pras, paroisse de Saint-Martin-les-Églises ; arrérages. — Jacques Geneste du village de Merciel, paroisse d'Affieux, contre Étienne et Léonard Rigaudie, du bourg de Bugeat ; vérification d'écriture. — Jean Dégéry, du village de Marcillou, paroisse d'Affieux, contre Étienne Madrange, de la même paroisse ; concernant l'entérinement de lettres de récision, obtenues au parlement de Bordeaux, contre le contrat de mariage de Léonard Dégéry avec Jeanne Sénéjoux. — Pierre Poulroy, sergent ordinaire de la juridiction de Treignac, contre Jean Surdol, chapelier ; concernant

le changement d'une rigole servant de limite au bois du demandeur. — La dernière sentence (août 1790) ordonne l'interrogatoire sur faits et articles de demoiselle Marianne Nicollet, veuve Bonnefont ; concernant une somme de 80 livres qui lui avait été prêtée à diverses reprises, par Martin Bonnefond, du village du Haut-Nouch, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes.

B1377. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1781-1783 — Déclarations de saisies, etc. — Saisie-arrêt : entre les mains de Simon Cafiot, aîné, marchand à Saint-Léonard, à la requête de Catherine Chabrière, au préjudice de Léonard Espinet, marchaud de Treignac ; — entre les mains de Jacques Fargeas, à la requête de Marie Vinatier, au préjudice de feu Léonard Espinet. — Élargissement provisoire d'Antoine Goursolles. — Affirmation : de messire Charles de Lespinat, écuyer, seigneur d'Auliac, tiers saisi à la requête de sieur Jean Clausade, de la paroisse de Saint-Germain-les-Vergnes, au préjudice de sieur Étienne Bourguet, de la paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux ; — de Léonard Marboutin, tiers saisi à la requête de Catherine Manganes, veuve Chaudergues, au préjudice de Jean Besse, huissier à Ègletons. — Affirmation de voyage par sieur Pierre Ventéjoux, chirurgien du bourg de Lonzac. — Déclarations de saisies : entre les mains de Nicolas Broussouloux, du village de Trarieux, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes, fermier des biens de Jean Sirieix, au préjudice de ce dernier ; — entre les mains d'Étienne Masrouby, de la paroisse de Murat, au préjudice de Marc Billot, à la requête de Jean Sauviat. — Transcription de l'arrêt du Parlement défendant aux aubergistes d'ouvrir leur cabaret pendant les offices divins. — Affirmation de Léonard Noailhe, marchand à Treignac, tiers saisi à la requête de Jean Lagrange, au préjudice de Pardoux Noailhe, de la paroisse de Lestard. — Réception de caution : Me Jacques Bondet pour Annet Mazaud. — Affirmations de voyages : sieur Jean Besse, huissier à Ègletons ; — sieur Jean Desguillaumes, bourgeois du village de Mouliéras, paroisse de Gensioux. — Affirmation de sieur Jean-Baptiste Pallier, chirurgien juré à Treignac, tiers saisi à la requête du syndic de l'Hôtel-Dieu, au préjudice de Jean Borzeix.

B1378. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1783-1785 — Déclarations de saisies, etc. — Affirmations : de Léonard Chaumont tiers saisi à la requête de Me Antoine Blanchard, principal du collège de Treignac, au préjudice de Catherine Corrieux ; — à la requête du même entre les mains de Me Pierre Cheylard, chirurgien ; — de demoiselle Marianne Chauveau, fille de dame Françoise Green de Saint-Marsault, au préjudice de son fils. — Comparution de messire Jean-Joseph de Lauthonie, baron de Lauthonie, pour déposer au greffe plusieurs titres de reconnaissance. — Affirmation de voyage : du procureur de demoiselle Jeanne Laroche, sage-femme à Brive ; — de sieur Jean Pequet, maître de forges au pont des Deux-Eaux, paroisse de Saint-Mar ; — de sieur Joseph Faurie, bourgeois du Lonzac. — Cautions juratoires : de Jacques Moury du village d'Eydit, paroisse d'Affieux, pour toucher une provision de 40 livres ; — de sieur Léonard Bourzat, de la paroisse de Pérols, pour une pension alimentaire. — Déclarations : par sieur Jean-Baptiste Nicollet, tiers saisi à la requête de Catherine Mazeaux, au préjudice de sieur Jean Grandchamps, bourgeois ; — par Léger Péraud, métayer, au préjudice de messire de Lavareille, son maître. — Affirmation de voyage par Pierre Cipière, menuisier à Meymac.

B1379. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1785 — Déclarations de saisies, etc. — Affirmation de Guillaume Meyrignac, métayer du sieur Léonard Vachier, du village de Romanet, paroisse d'Affieux, tiers saisi à la requête du sieur comte de Valon, au préjudice de son maître ; — par Jérôme Laroque, au préjudice des sieur et demoiselle Sublime ; — par Léonard Orluc, à la requête de sieur Pierre Lachèze, marchand de la ville de Tulle ; — par Pierre Tourombat au préjudice de sieur Étienne Vachier. — Caution juratoire de Pierre Magniaval, pour une provision de 50 livres. — Déclaration de Pierre Mournaud du bourg de Peyrissac, tiers saisi à la requête de messire François Green de Saint-Marsault, capitaine de dragons au régiment de Ségur, au préjudice de Léonard Lagarde ; de sieur Pierre Savodin, bourgeois, au préjudice de la succession de feu François Couderc, ancien curé de Veix ; — de Martin Orlianges, de la paroisse de Viam, fermier de la dame de la Selve, au préjudice de ladite dame.

B1380. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785-1789 — Déclarations de saisies, etc. — Affirmations : de Joseph Lafond, sieur du Mazubert, du bourg de Lacelle, tiers saisi à la requête de Me Antoine Latreille, curé de Saint-Clément, en Auvergne, au préjudice de Jean Barbas ; — de Léonard Duménie, du village de Terracol, paroisse de Bugeat, au préjudice de Jean Lissandre ; — de Catherine Fonfrède au préjudice de Jean Teytou. — Caution juratoire de Léonard Nony, pour une provision alimentaire. — Déclaration par messire François de Guitard, écuyer, du lieu de Poncharal, à la requête de sieur Charles Decoux, au préjudice du sieur Boulières. — Serment : de Léonarde Catounet, en exécution d'une sentence qui lui ordonne de reprendre sa fille, le cas échéant ; — de Jean Poulou pour toucher une provision de 100 livres. — Dépôt de titres au greffe. — Affirmation : de Jean Boulaigue, cavalier de maréchaussée, tiers saisi au préjudice de Jean Chatelle, serrurier, à la requête de Laurence Méneyrol, veuve Vinatier ; — de Jean-Baptiste Leygnat de Chassagne, au préjudice de messire David de Lastours ; — de sieur Pierre Cheylard, maître chirurgien, tiers saisi à la requête de Me François Faugeyron, avocat à Tulle, au préjudice de sieur Pierre Rivière, greffier de la juridiction de Chamboulive. — Réception de Jean Froumanteil, marchand, comme caution judiciaire de Jeanne Jugie, pour qu'elle puisse recevoir la provision alimentaire à elle adjugée contre Jean Gourzolles. — Renonciation à l'hérédité de Léonard Bessette, de la paroisse de Pérols, par ses neveux et beau-frère. — Affirmation de Jean Senut, tiers saisi à la requête de Catherine Borzeix contre la succession de feu Jean Borzeix.

B1381. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1790 — Déclarations de saisies, etc. — Affirmation d'Antoine Masrouby, de la paroisse de Viam, tiers saisi à la requête de Léonard Varlet, de la paroisse de Beaumont, au préjudice de Jean Desguillaumes, marchand, de la paroisse de Gensioux ; — de Léonard Plazanet, du village des Égligeaux, paroisse de Viam, tiers saisi à la requête de Gabriel Cougnioux, au préjudice de Louis Couturas, de la paroisse de Lacelle. — Plusieurs saisies à la requête du principal du collège. — Réceptions : de sieur Antoine Noger, bourgeois, comme caution de sieur Barthélemy Nynaud et de dame Louise Chassain ; — de sieur Ignace Mazelreix comme caution d'Antoine Hautefage. — Déclaration (24 août 1790) de Léonard Decoux, tiers saisi au préjudice de la succession de feu sieur Borzeix.

B1382. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1734-1781 — Procès-verbaux. — Comparution de demoiselle Françoise de Gibanel, veuve de Me Pierre Leyma, juge du Toy, pour demander la tutelle de ses cinq enfants. — Bail judiciaire des fruits des biens composant la succession de feu Jean Mazoyer. — Enquête, par commission rogatoire du juge de Treignac, faite devant le juge de la ville et vicomte de Tulle, pour sieur Antoine Royer et demoiselle Marianne Leyniac, contre le sieur Leygnac de la Jarrige, concernant la succession de feu Me Leygnac, curé de la Grandsaigne et depuis de Saint-Hilaire-Taurieux. — Déclaration de grossesse de Martiale Faure contre son maître. — Dits et contredits des procureurs : de Léonard Geneste, du village de Marsillou, paroisse de d'Affieux et de Jacques Chabrillange, du même village ; concernant la propriété de ruches à miel ; — entre Martial Marliac, du village de Vergnac, paroisse de Soudène, et Léonard Quintanel, du village de Caux, paroisse de Saint-Martin-les-Églises ; concernant la dot de Jeanne Beaule ; — entre Jacques Chabrillange, du village de Counil, paroisse du Lonzac et Jean Alouche, de la paroisse d'Affieux, concernant l'exécution d'un bail à ferme. — Enquête pour Jean Masgimel, du village de la Chatemissie, paroisse de Bonnefont, contre Martiale Faurie, du village de Florentin, même paroisse, concernant des dommages et intérêts réclamés par ladite Martiale. — Dits et contredits des procureurs de sieur Jean-Baptiste Pallier, maître chirurgien, et de sieur Jean Nicollet, bourgeois, du village de la Peyre, paroisse de Soudène ; concernant un partage d'eaux servant à l'irrigation. — Émancipation de Marie Mazoureix par son père Pierre. — Dits et contredits entre les procureurs de Jean Glangeaud, marchand, du bourg de Bugeat et d'Étienne Fourniaud, du même bourg, concernant la location d'une maison. — Rapport d'experts concernant les ouvrages entrepris par Louis Chabannes, maître maçon, au compte du sieur

Jean Nicollet, de la paroisse de Soudène. — Déclaration de grossesse par demoiselle Thérèse de L ... fille de messire ... contre le sieur Chapelas, contrôleur des actes à Treignac. — Visite d'une maison, sise au village de la Noaille, paroisse de Bonnefont, à la requête de Guillaume Florentin. — Bail judiciaire des biens de Pierre Dugendre, situés au village d'Ussange. — Enquête pour Martial Négrerie, du village de la Saulière, paroisse de Barsange, contre Léonard Sauviat et Léonarde Larquetou, sa femme, du bourg de Pérols ; concernant un cheptel de taureaux. — Rapport d'experts entre Martial Leygnat, sieur de la Jarrige, du village de la Rigaudie, et sieur Jérôme Laroque, bourgeois, concernant la reconstruction d'un moulin. — Enquête pour Géral Jougay et Marie Farges, du village de Mazaleyrat, paroisse de Pradines, contre François Mazaleyrat, du même village ; concernant la propriété d'un pacage appelé les Rebreiries, que les demandeurs prétendent communal. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de sieur François Liguareix, seigneur de Bonnefont, Anglard, etc, — Déclaration de grossesse par Catherine Fargeas, du village d'Eydit, paroisse d'Affieux, contre son maître.

B1383. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1782 — Procès-verbaux. — Émancipations : de Géral Pradines, du village de la Maynie, paroisse de Mansannes, par son père Pardoux ; — de Jean Gane, du village de l'Eburdèlerie, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes, par son père Jean. — Bail judiciaire des biens des enfants mineurs de feu sieur Pierre Decoux et de demoiselle Ruben de Coudert, femme en secondes noces de sieur Étienne Lachaud, bourgeois de Treignac. — Émancipation d'André Sauviat, du village de la Chassagne, paroisse du Toy. — Dits et contredits des procureurs de Jean Magadou et de Martial Négrerie ; reliquat de prix de ferme. — Pierre Mazaud, au château de Monseau, paroisse de Viam, contre Catherine Fontfrège ; cheptel de taureaux. — Déclaration de grossesse de Jeanne Lagrange. — Enquête pour Léonard Gourdon, scieur de long, du village de la Saulière, paroisse de Barsange, contre Jean Magadou, même paroisse, concernant le partage d'une récolte de foin. — Réception de Jean Surdol, maître chapelier, comme caution de Jean Chalard. — Enquête pour Jean Chatelle, serrurier ; contre Léonard et Marie Jorby ; concernant la succession de Louise Chaumont, mère des défenseurs. — Dits et contredits des procureurs de sieur François Bourzat et de sieur Joseph Bourzat, père et fils ; concernant une pension alimentaire à fournir par ledit Joseph. — Bail judiciaire des biens séquestrés au préjudice d'Étienne Soulaneix, au bourg de Peyrissac. — Enquête pour Suzanne Senut, veuve d'Ignace Chaussade, contre sieur Martial Leygnac de la Jarrige ; concernant la propriété d'arbres plantés dans la haie d'un pré appelé la Range-Basse. — Déclaration de grossesse par Léonarde Marfeix, du bourg de Bugeat, contre un domestique d'auberge. — Adjudication d'une provision de 50 livres à Léonard Vialle, du bourg de Saint-Augustin, contre son frère. — Condamnation à 10 livres d'amende contre des témoins défaillants assignés pour une enquête.

B1384. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1783-1784 — Procès-verbaux. — Enquête pour Charles Decoux, sieur de Monteil, contre Simon Corieux, bourgeois, du lieu de la Vigne, paroisse de Saint-Martin ; concernant la jouissance d'une pièce de terre appelée le Gouliou. — Apposition des scellés sur les meubles dépendants de la succession de feu Martin Plazanet, au village d'Eydit, paroisse d'Affieux. — Assemblée de parents pour désigner un curateur à Marie-Jeanne Senut. — Procuration de messires : François-Charles de Lentillac et François-Joseph de Lentillac, seigneur de Gimel ; Jean Mercure Jouffre de Chabrignac ; Melchior comte de Beyssac, chevalier, pour accepter le déguerpissement offert par les habitants du village de Broussouloux, paroisse de Bugeat. — Léonarde Demichel, veuve, contre un inconnu, déclaration de grossesse. — Requête de Me Antoine Blanchard, prêtre, principal du collège de Treignac, pour réclamer des droits de poids et de courtage qui étaient perçus en fraude du collège. — Enquête pour demoiselle Catherine Florentin, veuve Nicollet, contre sieur Jacques Rondet d'Affieux, concernant des dîmes dues aux Pères de la doctrine chrétienne sur le village d'Auxillat. — Émancipation d'Ignace Chaussade, par son père Antoine. — Dits et contredits des procureurs de Me Philippe Esclavard, conseiller du Roy, greffier en chef de l'Élection de Tulle, et de messire Pierre Degains ; seigneur de la Rivière, concernant la jouissance des arbres plantés à la limite dudit

fief de la Rivière. — Enquête pour François de Lombre, laboureur, du village de Pérol, paroisse de Lacelle, contre Jean Sirieix, concernant un droit de passage par un ancien chemin dudit village de Pérol. — Serment d'experts. — Visite d'une maison sise à Treignac, à la requête de messire François Guitard, écuyer.

B1385. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1787 — Procès-verbaux. — Défaut pour Jean Roussely, du bourg des Églises, contre André Barbette, fondeur de cloches ; dépenses dans l'auberge du demandeur. — Provision de 40 livres adjugée à Magdeleine Gioux, pour nourriture d'un enfant naturel, contre Léonard Couignoux, du village de Queyroux, paroisse de Lucelle. — Dits et contredits entre les procureurs de Me Antoine Blanchard, principal du collège, et de sieur Nicollet de la Grillère ; concernant une vente de bois de chauffage, au prix de 252 livres les 93 brasses. — Désignation d'Hilaire Barrière comme tuteur des enfants de Jean Magnaval et de Jeanne Bussière. — Taxe de la viande de boucherie de la ville et vicomte de Traignac (avril 1787), bœuf à cinq sols. — Bail judiciaire des fruits des biens : de feu Ignace Chaussade ; — de Pierre Dugendre, du village d'Ussange. — Enquête pour Antoine Masrouby, du village de Tronchet, paroisse de Viam, contre François Masrouby, du village de Condeau, même paroisse ; concernant la propriété d'un cheptel. — Émancipation de Pierre Rozet, au bourg de Bonnefont, par son père Léonard. — Désignation de dame Marie-Françoise Laselve comme tutrice de son fils, messire Jean-Jacques-Charles Bardoulat du Plazanet. — Dits et contredits entre les procureurs de Léonard Lagarde, meunier, et de Jean Marsaleix, du bourg de Peyrissac, concernant la jouissance d'un pré appelé les Verguas ; — de Jean Genest, maître maréchal, et de Martial Duval, huissier royal ; concernant la perte d'un billet confié au défendeur. — Désignation de Pierre Mazaleyrat comme tuteur du fils des défunts Jean Mazeau et Martiale Mazaleyrat.

B1386. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1788 — Procès-verbaux. — Consentement des parents de Léger Sirieix, du village de Choumeil, aux fins d'entérinement de Lettres de bénéfice d'âge, obtenues au parlement de Bordeaux. — Dits et contredits entre le procureur de sieur Jean-Baptiste Materre, seigneur de Saint-Hilaire et du Mazaureix, habitant de Meymac, et celui de Jean Reminsieras, de la paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes ; concernant des dégradations commises dans le domaine du demandeur. — Transport de justice au pont du moulin de la Vinadière pour relever le cadavre du nommé Léonard Vigne, cabaretier. — Enquête pour Gabriel Bonnaud, du village de la Rigaudie, paroisse de Viam, contre François Gourdon, du village de la Gane, paroisse de Saint-Hilaire ; concernant un marché de brebis. — Léonard Sénéjoux, du village de Séreillac, paroisse de Veix, contre François Bonnefont ; concernant le partage des successions de François Sénéjoux et de Jeanne Moury. — Jean Decoux et Marie Valette, marchands ; contre demoiselle Marianne Mettas, concernant le caractère commercial de certaines opérations. — Bail judiciaire des biens des mineurs Decoux de la Borde, — Enquête pour Jean Fargeas, du village de Rome, paroisse du Lonzac, contre Pierre Chabrillange, du même lieu ; concernant le louage d'une grange. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur Léonard Nynaud, greffier de Veix, à la requête de sieur Jean-Baptiste Faure de la Fouriat ; concernant la cause d'un billet consenti par feu sieur Léonard La Chapelle. — Enquête pour Léonarde Guinot, veuve de Jean Cheype, du village de Coly, contre le sieur Grandchamps, habitant le village des Pras ; concernant le partage de la récolte d'une terre défrichée par la demanderesse. — Réceptions de cautions : Jean Decoux pour Guillaume Decoux ; — Jean Senut pour son neveu, autre Jean Senut. — Bail judiciaire des biens de Marie Espinet, mineure ; — de Jean Mazoyer. — Dits et contredits entre les procureurs de Jacques Bouroux et de Jean Chartagnac ; concernant l'offre réelle du montant des frais frustratoires exposés dans une instance antérieure. — Pierre Liliaud, bourgeois, contre demoiselle Marianne Nicollet ; concernant une permission de passage provisoire sur les fonds du demandeur. — Discussion de différentes cautions offertes par messire Charles David et dame Marie Chauveau de Rochefort. — Nomination d'un curateur à Marguerite Faugeras, veuve Espinet, mineure. — Dits et contredits entre les procureurs de Jeanne Jugie et de Pierre Goursolles ; concernant des dommages-intérêts réclamés par la demanderesse.

B1387. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1789 — Procès-verbaux. — Désignation d'un curateur pour Catherine Verdaud, mariée à Léonard Nony, mineure. — Procès-verbal des élections dans la communauté de Grandsaigne, sénéchaussée de Tulle ; — Sont nommés députés François Billot et Jacques Bary. — Enquête pour Jean Chatelle, serrurier, contre Georges Cueille et Jeanne Vergonzanes ; concernant divers prêts d'argent. — Provision de 40 livres adjugée à Gabriel Surdol contre son père. — Désignation d'un tuteur pour Jean Larivière. — Rapport d'experts sur la valeur d'une maison appartenant aux mineurs Chaussade. — Estimation de l'habit de deuil de Jeanne Senut, veuve Espinet. — Apposition des scellés sur les meubles de feu Jean Jouvain. — Enquête pour sieur Léonard Nynaud, bourgeois de Treignac, contre sieur Jean-Baptiste Nicollet ; concernant la ferme des domaines de Couturas. — Comparution de Jean Vergonzanes pour déposer l'inventaire du mobilier laissé par son père ; cet inventaire, assez détaillé, s'élève à la somme de 991 livres. — Anne Ramonet, veuve de Jean Decoux, sellier, contre son fils ; demande de pension alimentaire. — Guillaume Espinet, marchand à Treignac, contre Jean Senut, concernant les dégâts faits par un taureau dans un champ de pois. — Cautions juratoires : d'Étienne Meyzaud pour une provision de 60 livres ; — d'Étienne Tourombat pour une provision de 200 livres. — Enquête pour Jean Duteil, du village d'Arvis, paroisse de Bugeat, contre Antoine Besse, du village d'Ambiaud, même paroisse ; concernant un immeuble provenant de la succession de François Broussouloux.

B1388. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1790 — Procès-verbaux. — Nomination d'un curateur à Léger Sirieix, du village de Mercier, paroisse d'Affieux, pour recevoir les comptes de tutelle de Léger Peyraud, aïeul maternel dudit Sirieix. — Déclaration de grossesse par Louise ... contre son domestique. — Enquêtes : pour Antoine Orlianges, du village de Vaubourzeix, paroisse de Pérols, contre Léonard Salviat, de Bugeat, concernant la propriété d'une maison provenant de la succession Vachier ; — pour Pierre Malagnoux, menuisier, contre Léonard Nynaud, greffier de la juridiction de Veix et Me Joseph Nynaud, prêtre ; concernant le payement de lits et autres ouvrages fournis par le demandeur ; — pour Antoine Roger et dame Marianne Leynia contre sieur Étienne Besse, curé de Saint-Hilaire-les-Courbes ; concernant une coupe d'arbres dans un domaine des demandeurs, pour confection de merrain et de charbon. — Émancipation de Jeanne Barrijoux, du village des Chaussades, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes, mariée à Léonard Ballet. — Requête présentée par sieur Joseph-François Decoux de Lagoutte, bourgeois de Treignac, pour faire entériner des lettres de bénéfice d'âge obtenues en Parlement. — Interrogatoire sur faits et articles de Sulpice Chemin, maître menuisier, concernant un compte avec sieur Léonard Rigaudie, tuteur des enfants de Jean Decoux. — Enquête pour François Chartagnac, du village de Plantadis, paroisse de Lonzac, contre Pierre et Jean Goursolles, du même lieu ; concernant une prise d'eau. — Émancipation de Me Joseph Decoux du Monteil, vicaire de la paroisse de Neuvic. — Bail judiciaire : des fruits des biens des mineurs Chaussade ; — des biens de feu Pierre Pilou.

B1389. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1790 — Procès-verbaux. — Dits et contredits des procureurs d'Antoine Dachaud et de Michel Dachaud ; concernant le partage de la succession d'Étienne Dachaud. — Enquête pour Me Jean Bassaler, notaire royal, de la paroisse de Seilhac, contre Étienne Dauliac, de la paroisse de Lonzac ; concernant la vente d'une vache. — Déclaration de grossesse par Antoinette Bourg, de la paroisse de Saint-Merd-les-Oussines. — Enquêtes : pour Léonard Legouteil, du bourg de Domps, contre Blaise Condy, de la paroisse de Chamberet ; concernant la nullité d'une vente de bœufs : — pour Jean et Antoine Subrange, du bourg de Barsanges, contre sieur Léonard Pradelou ; concernant la propriété d'un ténement appelé de Marchembou ou du Puy-Chabrol ; — Antoine Marmonteil contre Léonard Sénéjoux, du lieu des Maisons, paroisse de Tarnac, concernant un achat de brebis à la foire de Saint-Yrieix-le-Dégealat. — Désignation d'un curateur pour Jean Larivière, dans un procès contre le sieur Thouron, avocat à Allassac ; concernant la succession de défunte Catherine Foussard. — Dits et contredits entre les procureurs de Gabriel Hugon et de Louis Chastaignac, tous deux de la

paroisse de Saint-Martin-les-Églises, concernant des dommages et intérêts pour coups portés à un cheval. — Le dernier procès-verbal est en date du 7 décembre 1790.

B1390. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1774-1782 — Sentences. — François Sournaleix contre sieurs Pierre et Antoine Mettas et demoiselles Cheylard et Nynaud, leurs femmes ; concernant la possession d'un pré ou buge, appelé de Vézère. — Jean Blancher, marchand de la ville de Tulle, entre Jean Larivière, marchand à Treignac ; concernant plusieurs ventes et délivrances de bœufs ; comptes. — Martial Leynia, sieur de la Jarrige, bourgeois du lieu de la Rigaudie, contre demoiselle Marianne Leynia, femme de sieur Antoine Roger ; concernant le partage de la succession de Françoise du Gibanel, mère commune. — Sieur Simon Corrieux, bourgeois, contre Charles Decoux, sieur de Monteil, de la paroisse de Saint-Martin ; concernant-la civilisation d'un procès criminel. — Jean Armandie, bourgeois de Sainte-Féréole, contre le sieur Rivière, greffier de la juridiction de Saint-Jal, au village des Plas, paroisse du Lonzac ; concernant une transaction sur procès pendant entre les parties en cause. — Girard Jougey et Marie Farges, du village de Mazaleyrat, paroisse de Pradines, contre François Mazaleyrat, du même lieu ; concernant la propriété d'un pacage appelé de las Roubiras et d'une terre appelée Gouttemore.

B1391. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1783-1786 — Sentences. — Léonard Delanourisse et Léonarde Cougnot, mariés, contre Barthélemy Courty et Andrine Magnaval, sa femme ; concernant la dot de défunte Jeanne Lanourisse, mariée à Martin Courty. — Martial Leygna, sieur de la Jarrige, entre Suzanne Senut, veuve d'Ignace Chaussade ; concernant la propriété d'arbres prétendus mitoyens. — Géral Mazaureix, marchand à Treignac, contre Pierre Borzeix et Jérôme Mazaureix ; concernant le partage de la succession de Marie Mazaureix, sœur commune. — Sieur Jacques Rondet d'Affieux, bourgeois, contre demoiselle Catherine Florentin, veuve de Me François Nicollet, concernant le reliquat d'un prix de ferme. — Jean Besse, tailleur, contre Catherine Manganes et Léonard Marboutin ; validité de saisie. — Léonarde Larquetou, veuve de Léonard Meunier, du bourg de Pérols, contre sieur Jean Linareix, du lieu d'Orluc ; nomination d'expert.

B1392. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1787-1790 — Sentences. — Martial Leynia, sieur de Jarrige, contre demoiselle Marianne Leynia, femme du sieur Antoine Roger ; concernant la restitution des titres et effets provenus de la succession du père commun. — Sieur Étienne Savodin, bourgeois de Treignac, contre François et Léonard Vachier, père et fils ; concernant la vente d'un pré appelé le Champs-Bourdel, au ténement de l'Eyburdèlerie, paroisse d'Affieux. — Sieur Jean Besse et demoiselle Marie Tourombat, contre messire Pierre Degains, chevalier, seigneur de Veyrières ; arrérages de rentes. — Dame Marie-Magdeleine Ruben, femme-de messire François de Lavareille, garde du corps du Roy, contre sieur Antoine Roger et dame Marianne Leynia ; concernant une dette de 840 livres envers l'hôpital de Treignac. — Demoiselle Jeanne Peschel, femme du sieur Léonard Vachier, contre sieur Étienne Savodin ; concernant les rentes d'un ténement appelé le Puy. — Me Pierre-Denis Terracol, vicaire de Tarnac, contre Gilles Terracol ; concernant la succession de Léonard Terracol, oncle du demandeur. — Marie-Jeanne Senut, veuve de Jean Espinet, eontre Daniel Meyzaud, marchand, et sieur Jean-Baptiste Cramouzaud, négociant à Eymoutiers ; validité de saisie. — Sieur Léonard Pradeloux contre Jean et Antoine Subranges ; concernant le partage de la récolte d'un terrain nouvellement défriché. — Antoine Chaussade contre Pierre Pilou, Léonard Moureau et autres ; concernant les testaments de Catherine Malagnioux et de Léonarde Bourzeix.

B1393. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1765-1779 — Criminel. — Interrogatoire de Jean-Baptiste Nicollet, bourgeois, du lieu de la Peyre, paroisse de Soudène, sur la plainte de sieur Antoine Lafont, sergent royal ; soufflets. — Plainte de Jean Borzeix, sergent royal, contre son métayer du domaine de Moury ; enlèvement de grains et d'outils aratoires. — Incendie des bois appelés d'Ambiaux ; condamnation à 100 livres d'amende.

B1394. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1780-1781 — Criminel. — Plainte de Léonard Vergonzanes, du village de Vergonzanes, paroisse d'Affieux ; vol de moutons et de brebis. — Le procureur fiscal contre les nommés Lepetit et Lemeunier, pêcheurs de profession, pris, avec des chevaux et des éperviers, par l'un des gardes du marquis de Boisse, vicomte de Treignac. — Jean Barrière, habitant le village de la Vigne, paroisse de Saint-Martin-des-Eglises, contre François Despierres ; coups et blessures. — Sieur François Lespinats, bourgeois, fermier du domaine du sieur Des Raux, au village de Senut, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes, contre un métayer ; enlèvement de récolte et de tous les outils aratoires. — Léonard Terracol contre Étienne Masrouby ; querelle à l'occasion d'un partage d'eau. — Rixe à la suite d'une noce. — Antoine Doumergne, maréchal, contre Laurent Desol, tisserand ; lutte dans laquelle le plaignant a eu la jambe cassée « dont les os lui ont percé la chair et la peau. » — Plainte de François Borzeix, marchand à Treignac, contre Léonard Noaille et Léonard Espinet ; querelle à la suite d'un compte de cire. — Information à la requête de Guillaume Espinet contre Antoine Fraysse, dit le Rauche, voiturier ; coups et blessures dans une écurie. — Plainte de Me Jean-Daniel Mourelon de l'Estrade, curé de Murat, contre ses voisines ; vols de fruits, mauvais traitements au chien et à la servante dudit curé. — Rixe entre des femmes de Saint-Martin-les-Églises ; coups de pierres. — Jacques et Guillaume Vergonzanes, du village du Theil, paroisse de Manzanes, contre Jacques Pradines ; coups de barre de fer sur la tête. — Sieur Léonard Boulière et sa femme Marguerite Courdeau contre demoiselle Thérèze de Lespinat ; querelle à la suite d'une déposition dans l'enquête concernant le sieur Chapelas. — Enlèvement d'un agneau choisi par le curé de Murat pour se payer de la dîme. — Jean-Baptiste Roumanet contre Marie Pilou, femme Geneste ; coups de pied dans le ventre.

B1395. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1782 — Criminel. — Léonard et autre Léonard Lafont, père et fils, contre Jacques Bourdarias et Charles Fromenteil, du village d'Alognes, paroisse de Veix ; attaque nocturne, blessures graves. — Jammet Plas contre Jean Lafont, ancien milicien, domestique du seigneur d'Auliat, coup de pierre à la tête. — Plainte d'Étienne Daudy, maître d'école contre demoiselle Fleyssac et ses enfants ; mauvais traitements. — Gabriel Peyraud contre plusieurs paysans du lieu des Simons ; coups de fléau. — Anne Roumanet contre Marie Dupuy ; injures. — Plainte de sieur Simon Corrieux, du lieu de la Vigne, contre des quidams ; enlèvement de gerbes dans un champ du suppliant. — Coupe de bois dans les campagnes par des habitants de Treignac. — Demoiselle Marianne Tourombat, contre ses métayers ; enlèvement de récolle. — Arrestation de Catherine, dite Marie, Masgoutière ; vol d'un jupon à Marie Choufour, femme de Léonard Terracol, au bourg de Peyrissac.

B1396. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1783 — Criminel. — Sieur Jean-Baptiste-Gabriel Decoux, bourgeois, contre ses locataires ; vol de salade pommée dans le jardin du plaignant. — Léonard Banel contre Antoine Gasparou, du village de Coulournat, paroisse de Bugeat ; coups de pierres à la tête dans une rixe sur la place dudit bourg. — Jeanne Blanzac, servante, contre un bourgeois de Treignac ; soufflets dans la rue. — Plainte d'Antoine Gasparou contre Léonard Banol ; provocation. — Vol, par des riverains, du bois flotté arrêté aux rochers de la Vézère, au préjudice de Jean Seure, dit Bousquet. — Pierre Saigne, serrurier, et Jeanne Chaumont, sa femme, contre Jean Moureau, tailleur ; injures et imputations calomnieuses. — Guillaume Bordas contre Jean Chabrière, menuisier ; injures et coups de bâton. — Jean Sirieix, du village de la Buffalière, paroisse de Viam, contre Pierre et Étienne Dupuy ; coups de bâton au fils du plaignant qui voulait empêcher lesdits Dupuy d'emporter un coffre appartenant à son père.

B1397. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1784 — Criminel. — Marie Chassin, femme de Jean Decoux, contre le nommé Doucet, dit Laforet ; injures. — Coupe de branches dans les bois de la commanderie de la Vinadière, plainte de messire Jean-François de Rensizac, commandeur dudit lieu. — Léonard Mettas, garçon chapelier, contre le

nommé Doucet ; injures et coups. — Sieur Étienne Rigaudie contre ses métayers ; enlèvement de récoltes. — Plainte de messire Pierre Degains, écuyer, seigneur de la Veyrière, contre les fermiers des fours de la ville qui dévastaient ses bois de la Rivière et de Bordalioux. — Françoise Cotte contre Jeanne Terracol, femme du valet de ville ; voies de faits et injures « à la porte de Pradelle. » — Les commissaires séquestres établis sur les biens de Pierre Carry contre ledit Carry ; bris de clôture pour emporter des effets confiés à la garde des plaignants. — Querelle entre les bergers du village de Pradines et ceux du village de Travers ; coups de pierres, blessures graves. — Léonard Bordas du village de Laurière, paroisse de Manzanes, contre Étienne Fargeas, du même lieu ; dent cassée d'un coup de pierre.

B1398. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1785 — Criminel. — Jacques Bourdarias, laboureur, au village d'Alogne, paroisse de Veix, contre Bernard Vaysse, du même lieu ; querelle en sortant du cabaret. — Louis Chartagnac, pour Léonarde Vergne, sa femme, contre un bourgeois : tentatives de séduction. — Sieur Barthélemy Faurie, docteur en médecine, du bourg du Lonzac, contre François Joulageix, enlèvement du regain fauché dans une prairie du plaignant. — Léonard Mazoudeix, bourgeois, du village de Pras, contre le métayer de son voisin, mauvais traitements. — Me Jean Lachaud, conseiller au présidial de Tulle, contre Jean Doucet, dit Laforêt ; démolition du mur servant de clôture à une prairie. — Marguerite Vitrat, femme de Léonard Chaussade, contre Gabrielle Chaumont, femme de Pierre Coutichou, tous cordonniers ; injures grossières. — Jacques Besse, journalier du bourg d'Orluc, contre le nommé Thony, domestique ; coup de fourche à la mère du suppliant. — Léonard de Giry, du village de Rome, paroisse du Lonzac, contre un huissier et ses recors ; coups et blessures à la suite d'une saisie de bestiaux. — Jeanne Coly contre Jean Jorby, serrurier ; imputations calomnieuses. — Jean Broussouloux, de la paroisse de Murat, contre Pierre Sénéjoux ; coups de bâton à la tête.

B1399. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1786 — Criminel. — Marie-Jeanne Senut, femme de Jean Senut, contre Magdeleine Decoux, femme d'Ignace Chabrière ; imputations calomnieuses. — Léonard Doucet, du village de Plantadis, paroisse du Lonzac, contre Pierre de Jammet, du même lieu ; querelles entre voisins. — Jean Sénéjoux, du bourg d'Orluc, contre Marie Ambiaux, femme de François Florentin ; coup de pierre au domestique du suppliant. — Jean Bessette, de la paroisse de Pérols, contre Léonard Mazaloubeau ; querelle en revenant de la foire. — Antoine Plas, du village de Balesme, paroisse d'Affieux, contre Antoine Mazaleyrat ; vol d'une brebis au pâturage. — Jeanne Montaignac contre le fils Florentin ; coups et blessures. — Jeanne Coly, femme de Pierre Chaumont, contre Jean Chabrière ; imputations calomnieuses. — Marie Marboutin, femme de Pierre Jammet, de la paroisse de Viam, contre Jean Leteyssier ; coups et blessures. — Plainte de Me Philippe Esclavard, greffier en chef de l'Élection de Tulle, concernant les dégâts journaliers commis dans ses domaines.

B1400. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1787 — Criminel. — Jean Joffre, du village d'Auxillat, contre le métayer de Pierre Dugendre ; coupe d'arbres. — Pierre Surdol, maître chapelier, contre Jean-Baptiste Doucet et autres ; coups et blessures, fracture du bras du fils du plaignant. — Catherine Florentin, veuve de François Nicollet, notaire royal, contre des inconnus ; enlèvement de meubles, monitoire pendant trois dimanches consécutifs. — Catherine Chaumont contre Antoine Bernard, serrurier ; imputations calomnieuses. — Marie Senut, femme de Jean Espinet, contre Marie et Jeanne Poulroy ; injures et voies de fait. — Catherine Chartaignac, femme de Jean Noaille, du village de Cartaignac, contre M. Hugon de Puymoros ; coups et blessures. — Me Jean-Baptiste-Gabriel Decoux, notaire royal, contre Jeanne Doupeyroux, femme de Jean Coly ; injures. — Jean-Baptiste Materre, seigneur de Saint-Hilaire et du Masrouveix, contre ses métayers ; dépradations. — Étienne Gourdieu, du village de la Gane, paroisse de Saint-Hilaire-les-Courbes, contre Jean Bouneau, de la paroisse de Viam ; enlèvement de six brebis au pâturage. — Jeanne Vergonzanes, femme de François Moury, contre son père Léonard ; dilapidation des successions de Pardoux Vergonzanes et de Marie Vinatier.

B1401. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1788 — Criminel. — Procès-verbal d'arrestation d'un voleur de chevaux par le brigadier et un cavalier de la maréchaussée en résidence à Treignac. — Jean Louisière, de la paroisse de Saint-Simon, contre Jean Despierres et autres ; blessures graves. — Plainte de Jacques Coutissou et de Marie-Jeanne Lafont, sa femme, contre Pierre Desal, maître chapelier ; mauvais traitements exercés sur Antoine Coutissou, en apprentissage chez ledit Desal ; plainte reconvenlionnelle du défendeur. — Jean Dégéry et Marie Roby, contre le sieur Meyre, marchand ; coups et blessure grave à l'enfant des plaignants « qui jouait sous la halle. » — Joseph Chaverebière Desal, bourgeois de Treignac, contre Étienne Louvière et autres ; coupe d'arbres. — Étienne Soulaneix du bourg de Peyrissac, contre Léonard Lascaux ; enlèvement de foin coupé dans le pré d'Albreuil. — Sieur Léonard Mazoudeix, bourgeois, contre les métayers de M. d'Auliac ; rixe à l'occasion des limites d'un pâturage. — Léonarde Surdol, femme de Pierre Rivière, contre Anne Crouzille, femme d'Antoine Decoux, armurier ; injures sous la halle. — Léonard Magnaval et ses fils, contre Jacques Carry, meunier, et ses fils ; rixe, coups et blessures. — Léonard Goursoles, du village de Merciel, contre Jacques Geneste ; coups de bâton. — Antoine Pallier, chaudronnier, contre sieur Étienne Savodin fils ; coups de pierres. — Marie Borzeix contre la femme de Jean-Baptiste Doucet ; querelle ; — plainte reconventionnelle de ladite Anne Doucet.

B1402. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1789-1790 — Criminel. — Catherine Pilou contre Léonard Desal ; coups de bâton. — François Monteil, laboureur, du lieu des Simons, contre Laurent Grandeau ; coup de pierre, contusion à l'œil. — Me Léonard Maurie, curé de Lestards, contre Jean Surdol ; injures au greffe de la juridiction. — Hypolithe Coissat, cabaretier, contre Bertrand Larivière, cordonnier ; tapage nocturne. — Pierre Saigne, maître serrurier, contre Pierre Chaumont et autres ; enlèvement de meubles. — Jean Jouvain, marchand, contre François Moureau ; coups de pied. — Sieur Barthélemy Ninaud, bourgeois, contre ses voisins ; coupe d'arbres. — Françoise Maignoux contre Marie Magnaval ; imputations calomnieuses. — Plainte d'Anne Coutichou contre le sieur ... marchand ; séduction. — Pierre Mazel contre son domestique ; abus de confiance. — Georges Gourdon contre Pierre Coly ; coups et blessures. — Jean Moureau, tailleur, contre Jean Jouvain ; soufflets. — Léonard Peyroud, contre Léonard Dupuy ; querelle à l'auberge. — Jean Decoux, sellier, contre le nommé Pinard, garçon sellier ; imputations calomnieuses. — Jeanne Lasialle contre sa belle-sœur ; querelle de famille à l'occasion d'un pot de fer. — Me Étienne Besse, curé de Saint-Hilaire-les-Courbes, contre David Couignoux et autres ; détournement de la chienne dudit curé. — Antoinette Bourg, fille majeure, contre François Meunier ; séduction. — Jeanne Alouche, femme de Guillaume Raymond, contre le garde du marquis de Boisse ; mauvais traitements. — Messire Gabriel Hugon, écuyer, contre sieur Joseph Boulière, fils aîné, et le sieur Cramouzaud du Mazaux, habitant d'Eymoutiers ; coups de bâton. — Le procureur fiscal contre les auteurs du meurtre de Jean Meyzaud. — Pierre Borzeix, marchand, contre son voisin, aussi marchand ; vol de cire et de bois à brûler ; — plainte reconventionnelle du défendeur.

Juridiction de Larches.

B1403. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1725-1726 — Audiences. — Jean de Jaubert, sieur du Burg, contre François Laval et Pierre Bousquet ; rente de grains, poule et argent. — Rétention de cause pour Guillaume Delpy, maître maréchal, et Jeanne Bancharel, contre Jean Manière et Jeanne Boucharel. — Défauts : pour François Verlhac, clerc, contre Gabriel Chantalat, aussi clerc ; — pour Me Pierre Barutel, procureur de M. Jean de Juge, sieur de Lafferrière, contre sieur François Nicolas, bourgeois. — Rétention de cause pour Joseph Decomps, chirurgien, contre Antoine Dumény et Anne Meynade ; — pour Martin Moury contre François Couffy ; — pour Jean Latrousse, peigneur de laine, contre Étienne Diusidon, clerc. — Jean Labadie, laboureur, contre Guillaume Loubignas, maître cordonnier, concernant le rétablissement d'un pignon mitoyen. — Rétention de cause pour Guillaume

Loubignas, bourgeois, contre messire Louis de Carbonnières, lieutenant au régiment de Turenne, cavalerie. — Déclaration de sieur Charles Géraud, bourgeois, du lieu de Gumond, paroisse de Saint-Pantaléon, tiers saisi à la requête de Me Antoine Lescure, conseiller du Roy, receveur des émoluments du sceau présidial de la chancellerie de la ville de Brive, au préjudice de Me Pierre Chalvière, avocat en la Cour. — Défaut pour Léonard de Beauregard, sieur du Bos, contre Bertrand Sage et Martine Burg. — Rétention de cause pour messire Raymond du Griffolet, écuyer, seigneur de Lantilhac, la Chabrolie et Saint-Pantaléon, contre Léonard Latreille, sieur de Lavarde, ancien lieutenant de maire de la ville de Brive ; — pour Me Jean Duroux, avocat, contre Jean Beaudenom et la dame de Cléran ; — pour François Taillefert et Marie Cabanis, contre Antoine Cabanis, maître chirurgien. — Serment d'experts. — Zacharie Duroux, ci-devant brigadier des gardes du corps, contre Jean Delmas et Jean Debach, laboureur ; vente de grains.

B1404. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1726-1727 — Audiences. — Comparution d'experts devant Me François Pomarel, avocat en la Cour et juge ordinaire des terres et châtellenie de Larches, Terrasson et Nadaillac, duché de Noailles, aux fins de déposer leur rapport. — Marie Veyssière, femme de Léonard Verlhac, contre Étienne Bessot, concernant une expertise à la suite de Lettres de restitution impétrées par la demanderesse. — Antoine Tallarie, bourgeois, contre autre Antoine Tallarie, maître chirurgien ; concernant le testament du père commun. — Réception de Jean Reynaud, clerc, en l'office de « sergent et baille ordinaire » de la juridiction de Larches. — Défaut pour Jean Minatte, praticien, contre Jean Malepeyre. — Jean Murat, marchand, contre Pierre Barutel, sieur de Lacoste ; comptes. — Messire François Christofle de Larochefoucaud, seigneur de Couzages, contre noble Alain de Nicolas, écuyer, sieur du Repaire ; concernant la remise de six barriques de vin retenues par le défendeur. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Chambon, laboureur ; concernant le mobilier porté chez lui par Marie Chambon, sa tante. — Défauts pour : Arnaud Souliat, marchand, contre Jean Crémoux ; — maître Arnaud Bachèlerie, curé de Saint-Viance, contre Jean Veysset, clerc ; — Messire Charles de Saint-Chamans, seigneur du Pescher, Pazayac, etc., contre François-Nicolas, perruquier ; — Eymard Cramiech, maître chirurgien, contre Jean Delmas. — Marguerite Deviers contre Étienne Lionel ; exploitation de carrière. — Jean Chastanier, procureur en l'ordinaire de Mansac, contre autre Jean Chastanier, maréchal ; obligation de 15 livres. — Défauts : pour Me Jean Duroux, greffier en chef de l'Élection de Brive, contre Antoine Bigeat, laboureur ; — pour sieur Barthélemy Girard, bourgeois, contre Pierre Lacoste, laboureur.

B1405. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1731-1733 — Audiences. — Rétention de cause : pour Jean Neuville et Catherine Vedrenne contre Girounet Vedrenne ; — pour Pierre Larouquie contre Pierre Léonard, tailleur ; — pour Marthe Laval contre ses frère et sœur. — Le duc de Noailles contre Me Jean Saint-Clar, assesseur au présidial de Sarlat ; arrérages de rentes. — Messire Jacques Fauvel, chevalier de Saint-Louis, contre Jean Macary ; rente. — Pierre Larnaudie, marchand, contre sieur Léonard de Léonard, bourgeois ; concernant un billet de 135 livres souscrit par le défendeur. — Peyronne Champ-sempère, veuve de Pierre Veyssière, contre Jean Champ-sempère ; concernant le partage de la succession de Bernique Delbos, mère commune. — Désignation d'un tuteur pour les enfants de feu François Guyonie, à la requête d'Anne Larouquie, leur mère. — Martin Lacroix, tisserand, contre Eymard Lacroix ; partage de la succession de Jeanne Martel, mère commune. — Me Hélie Beauregard, lieutenant en la juridiction de Terrasson, contre Jean Favernau ; servitude de passage. — Défauts : pour Me François Salviat, docteur en théologie, ancien curé de Brignac, contre sieur Jean Bonnet, officier à l'Hôtel royal des Invalides ; — pour sieur Pierre Conchard, bourgeois de Brive, contre sieur Pierre Lavergne, aussi bourgeois ; — pour Me Jean Thourein, procureur en l'ordinaire de Lissac, contre Étienne Castalane. — Interrogatoire sur faits et articles de Marguerite Courniol, femme de Bernard Rouzier ; concernant une pièce d'étoffe réclamée par le père de ladite Marguerite. — Rétention de cause : pour Me Étienne Polvérel, avocat à Brive, contre François Beauregard, bourgeois ; — pour Antoine Malefayde contre Jean Gouysse. — Appel en garantie d'Arnaud Vielbans, sieur de Nauvillard, dans un procès entre Léonard Géraud, sieur de Martignac, et Me Pierre Barutel,

lieutenant de la juridiction de Larches. — Pierre Sclafer, sieur de Chandoulen, contre Jean et François Sclafer, bourgeois et apothicaire ; dénonciation d'œuvre nouvelle. — Défaut pour sieur Pierre Marchant, contre Jean Pouzet, boucher. — Pierre Lerbert, tisserand, contre François Bousquet ; avération de signature.

B1406. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1733-1734 — Audiences. — Rétention de cause : pour Jean Neyrat contre Françoise Farine ; — pour Pierre Colier contre Raymond Dheur. — Défaut pour Me Guillaume Garat, chanoine, curé-prieur de Nadaillac, contre Léonard de Lachaud, sieur de Poyne ; — pour le duc de Noailles contre Jean Juillen, clerc ; arrérages de rentes ; — pour Giron Froidefon contre Valérie Lagorsse. — Jean Lachèze contre autre Jean Lachèze ; demande en entérinement de Lettres de restitution. — Défauts : pour messire Louis de Carbonnières, chevalier, seigneur de Panassou, contre Antoine Debach, du village de Chineaubrou, paroisse de Ladornac ; — pour Antoine Pédenon contre Antoine Murat, praticien. — Me Jean-Hélie Maury, notaire au duché de Noailles, et Jean Chabanes, sieur de la Brauge, contre Antoinette Minatte ; dénonciation de nouvel œuvre. — Défaut pour Jean Geay, maître sargetier, contre Françoise Cramiès. — Provision de 25 livres adjugée à Pierre David contre Antoine David, clerc. — Catherine Froidefon, veuve de feu Hélias Periès, contre Jacques Feuillade ; concernant une créance de la succession dudit Hélias. — Jean Franchie contre Pierre Loubignas ; comptes. — Rétention de cause : pour Me Hugues de Lescot, ancien curé de Saint-Pantaléon, contre François Couloumy, praticien ; obligation ; — pour Jean Conchard, hôte, et Jeanne Sol, contre autre Jeanne Sol ; succession de Jeanne Bosredon.

B1407. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1735-1737 — Audiences. — Rétention de cause pour noble Charles Devins contre François Jaubert. — Défaut : pour demoiselle Marie Dyzac, supérieure des Filles de la Foi de Sarlat, contre Jean Lanoix, maître perruquier ; — pour Me Jean Lagorsse, fermier des revenus de l'abbaye de Saint-Amand, contre Antoine Murat, praticien ; — pour Jacques Salvetat, marchand, contre Étienne Larnaudie, praticien ; — pour Jean Gautier, sieur de la Fauconie, contre Jean Delbos. — Pierre Laroque, sieur de la Bastide, contre Jean Laferme ; avération de signature. — Pierre Limoges, sieur de Peyrasnégras, bourgeois, contre Pierre Marchant, bourgeois ; vente de vin. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Cournil. — Défaut pour Bertrand Pastourie, maître maréchal, contre Bertrand Valet, meunier au moulin des Escures. — Catherine Dautrement, femme de Jean Taxin, contre Marie Veyssier ; partage de la succession de Magdeleine Veyssier. — Jean Diéras et Isabeau Dumas contre messire Charles du Saillant, écuyer, seigneur du Luc ; concernant une dette de la succession du feu sieur du Repaire, représenté par le défendeur. — Rétention de cause pour Gabriel Laroche, soldat au régiment d'Anjou, contre messire Jean-Louis de Courtioux, Argentat, contre Jean Chassaignac ; avération de signature. — Jean Labarde, praticien, contre Pierre Rouchette ; concernant le désistat d'une terre située au village de Pouzol, paroisse de Ladornac. — Guillaume Vitrac, fermier de la terre de Chavaignac, appartenant au marquis de Couzages, contre Antoine Talarie, bourgeois ; vente de foin.

B1408. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1749 — Audiences. — Provision alimentaire de 30 livres adjugée à François Guyonie et à Peyroune Sage contre Joseph Sage, marchand. — Rétention de cause : pour Jean Langlade et Marie Delmas contre Jean Delmas dit Ventre-Long ; — pour François Ranoux et Françoise Neuville contre Jean Neuville ; — pour sieur Jean Marchant, bourgeois, contre Henri Sage. — Messire Charles Duverdier, écuyer, conseiller au Présidial de Brive, contre Charlotte Legras, femme du sieur Bonnet ; concernant la séquestration des biens adjugés provisoirement à la défenderesse. — Réception de M. Guillaume Pomarel, avocat en Parlement, du bourg de Pazayac, en l'office de juge civil, criminel, de police et grurie des châtellenies de Larches, Terrasson, etc ; copie des provisions accordées par le duc de Noailles, datées de Saint-Germain, 16 mai 1749. — Messire Louis de Courtioux, écuyer, sieur de Peyrefumade, contre Pierre Loubignas, bourgeois ; arrérages de rente. — Hypolithe Loubignas, maître chirurgien, contre le même ; avances de 24 livres pour le contrôle

d'un contrat de mariage. — Jean Fauconneau contre François Fauconneau ; partage de la succession de Jeanne Lagorsse, mère commune.

B1409. (Registre.) — Petit in-folio, 29 feuillets, papier.

1653-1734 — Audiences. — Intervention de Pierre Védrenne dans un procès entre Bernard Romès et Antoine Manière ; concernant le désistat d'une pièce de terre. — Demoiselle Marguerite Négrerie, veuve du sieur François Lemas, contre Pierre Minatte, sieur de Lavernhe ; avération de signature. — Pierre Lalande, maître arpenteur, contre Antoine Souffron, bourgeois ; frais de vacations. — Pierre Certain contre Jean Vitrac ; concernant une créance de la succession d'Étienne Certain, frère du demandeur. — Comparution de Jean Chabanes, sieur de la Brunie, du village de Champ-de-Dalon, paroisse de Lafeuillade, pour demander l'emploi de postulant en la juridiction de Larches. — Défaut pour Jean-Baptiste Villemur, sieur de Chavaignac, contre Pierre Talarie. — Pierre Chauvignac contre Elisabeth Lachambre, veuve de François Battut ; concernant une dette de la succession dudit Battut. — Nomination d'expert entre Anne, Françoise et Jean Neyrac. — Arnaud et Guillaume Soutet contre Pierre Minatte ; billet de 24 livres. — Très-haut et très-puissant seigneur, monseigneur Louis de Noailles, duc d'Ayen, marquis de Maintenon, etc., etc., contre Jean Verdier ; droits de lods et vente. — Réception de Me Jean Maury, notaire, en l'office de postulant en la juridiction de Larches.

B1410. (Registre.) — Petit in-folio, 29 feuillets, papier.

1757 — Audiences. — Défauts pour Antoine Talarie et François Demoulin, fermiers des revenus de la châtellenie de Larches, contre Jeanne Lajoanie et autres ; arrérages. — Jacques Vitrat contre Jérôme Laujol ; concernant un prétendu droit de passage sur les fonds du demandeur. — Nombreux défauts pour les fermiers de la châtellenie de Larches. — Réception de sieur Henry Nadal, du bourg de Grèze, en l'office de garde des chasses, bois et rivières dans les duchés de Noailles et d'Ayen ; copie des provisions données à Paris le 23 janvier 1757. — Défauts : pour haut et puissant seigneur messire Henry-François de Larochefoucaud, marquis de Couzages, etc., capitaine des vaisseaux du Roy, chevalier de Saint-Louis, résident à Brest, contre Pierre Pestourie ; — pour Jean-Baptiste Guy, sieur de l'Hermet, contre Me Jean Parry, avocat en Parlement, et autres ; arrérages de rentes. — Serment d'experts. — Enregistrement de lettres de provisions pour Jean Reniac du Fayet, écuyer, garde de la manche du Roy, nommé par le duc d'Ayen gouverneur de ses châteaux, etc. — Le seigneur de Couzage contre Antoine Bosredon ; concernant la rente due sur le ténement de la Sudrie. — Rétention de cause pour Pierre Chauzenoux et Marguerite Audegail, contre François Chauvignac et Louise Dupuy. — Nominations : de Jean Delalaud, du bourg de Ferrières, comme garde des chasses, forêts, etc. ; — de Pierre Roulan, du bourg de Nadaillac, à un emploi semblable ; — de Jean Chantalat audit emploi. — Caution juratoire de sieur Pierre Minatte pour toucher une provision alimentaire. — Demoiselle Marie Laseignardie, veuve du sieur Talarie, contre sieur Léonard de Léonard ; avération de signature. — Nomination de sieur François Laroche, de la paroisse de Terrasson, comme garde-chasse, forêts etc. dans le fief du Frayssé, par messire Jacques de Saint-Exupéry, seigneur du Frayssé, Pauliac, Lille, le Mas, la Salvanie et la Brande, lieutenant des maréchaux de France en la province de Haut-Périgord et Bas-Limousin. — Réception de Pierre Chassagne en l'office de sergent en la juridiction de Larches. — Rétention de cause pour Me Pierre Lapeyrie, curé de Saint-Pantaléon, contre messire Raymond du Griffolet, seigneur de Lantillac.

B1411. (Registre.) — Petit in-folio, 35 feuillets, papier.

1758 — udiences. — Nomination de Pierre Gourenne comme garde-chasse, etc. du duc d'Ayen, à la résidence de Terrasson. — Me Pierre Barutel, lieutenant en la juridiction de Larches, contre Bertrand Pestourie, cabaretier ; concernant la récusation dudit juge, proposée sans motif par le défendeur. — François Lacoste, bourgeois, contre Bernard Lafon ; vente d'une pièce de bois de charpente. — Pierre Laborderie, procureur, contre Pierre Lavergne, bourgeois ; concernant le partage des successions de défunts Hypolithe Lavergne et Louise Coutissou. — Plusieurs défauts pour les fermiers de la châtellenie de Larches, contre divers débiteurs de rentes. — Nomination de Bertrand Pestourie comme garde-chasse, etc. du duc d'Ayen. — Pierre Larnaudie, marchand, contre

Étienne et Jean Larnaudie ; Lettres de restitution contre le contrat passé entre le demandeur et ses père et mère. — Défaut pour Me Zacharie Pomarel, curé de Lafeuillade, contre Étienne Couderc ; usage d'un chemin. — Réception de sieur François Lidon comme caution judiciaire de demoiselle Anne Barutel, veuve du sieur Reynal. — Demoiselle Marie Dufraysse de Beausoleil contre Blaise Sage, laboureur ; vente de blé. — Anne Neyrac contre Catherine Soularue et François Gauchet ; prêt d'une somme de 6 livres. — Défauts : pour François Léonard, tailleur, contre François Sauvignac ; — pour François Pomarel contre Catherine Loubignas, veuve de Libéral Chabessié. — Nomination de Louis Mercier, du village de Bouillac, paroisse de Terrasson, comme garde-chasse du duc d'Ayen. — Gérard Vidal, marchand, contre sieur François Beauregard, bourgeois ; concernant la vente d'une velle.

B1412. (Registre.) — Petit in-folio, 38 feuillets, papier.

1759 — Audiences. — François Léonard, tailleur, contre Antoine Souffron ; avération de signature. — Jean Delord, marchand, contre Jean Ségeral, praticien. ; enregistrement de Lettres de restitution. — Défauts : pour Toinette Loubignas, veuve de feu sieur Maury, maître apothicaire, contre Jacques de Gouzon, sieur de la Combe, ancien lieutenant de grenadiers ; — pour Me Antoine Michel, sieur de Leyrac, bourgeois, contre Jean Vesseys. — Nomination de Jean Dupeyroux, de la paroisse de Saint-Sernin de Larches, comme garde-chasse du duc d'Ayen. — Philippe Manière, aubergiste, contre Hypolithe Loubignas, maître chirurgien, et Marianne Malepeyre, sa femme ; concernant une dette du père de la défenderesse. — Sieur Élie-Martin Dejean, marchand à Brive, contre Jean Chassaignac, dit Bousquet ; fournitures de marchandises. — Enquête pour sieur Jean Laroque, bourgeois, contre Pierre Lestrade, menuisier ; loyer de maison. — Rétention de cause pour sieur Pierre Leymarie, ancien chirurgien-major des carabiniers, contre Bertrand Pestourie, cabaretier. — Plusieurs défauts pour les fermiers de la châtellenie de Larches. — Nomination de Me Jacques Lacroix, procureur, comme curateur à l'hérédité vacante de François Malepeyre. — Sieur Jean Marque, bourgeois, contre Pierre Minatte, aussi bourgeois ; avération de signature.

B1413. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1760 — Audiences. — Bernard Meyzonade, bourgeois, contre Pierre Laroche ; bourgeois ; renvoi de la cause à la juridiction de Saint-Sernin. — Guinot Chantalat contre Guillaume Lestrade ; obligation de 100 livres. — Remise au greffé de la somme de 30 livres à laquelle a été réduite l'amende prononcée contre Pierre Serre pour avoir tiré sur des pigeons. — Défauts : pour les fermiers de la châtellenie de Larches ; — pour Étienne Lacombe, bourgeois, contre Jacques Teyssandier et Marguerite Boudy. — Réquisition du procureur fiscal pour que la chasse et la pêche soient interdites dans toute l'étendue de la juridiction. — Défaut pour Guillaume Laurichesse, marchand, contre Hélie Delmas. — Serment d'experts. — Pierre Lajoanie, bourgeois, contre Marc Laporte, dit Rey ; prêts d'argent et de grain. — Jean Guionie contre Jean Arlignie et Pierre Teradou ; démolition d'un mur et déplacement de borne. — Comparution de Cérice Vouliou, maçon, déclarant qu'il séjournera à Larches tant qu'il n'aura pas obtenu une sentence pour le payement des journées à lui dues ; par Jean Gardette, du village de Moneyrol, paroisse de Pazayac.

B1414. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1764 — Audiences. — Réception de Me Jean Maury en l'office de greffier de la présente juridiction. — Antoine Lavech, sieur du Claux, maître chirurgien, contre Jean Reynié ; fournitures de médicaments. — Sieur Jean Puybarat, bourgeois du village de Chauzanel, paroisse de Chasteau, contre François Faurie ; comptes. — Rétention de cause : pour M. Me Jean Déjuge, sieur de Lafferrière, conseiller du Roy au Présidial de Brives, contre Pierre Larnaudie ; — pour Jean Lapleau, maître maçon, contre Pierre Chassagnac ; — pour François et Jean Sclafer contre Jeanne Faurie, veuve de Jean Crémoux. — Désignation d'expert entre Jean Lagorsse et Paul Lacroix, bourgeois. — Dom Bernard Valen, religieux de l'abbaye de Terrasson, contre Jean Lagorsse ; concernant une vente de vin. — Sentence pour faire mettre en caractères lisibles des pièces signifiées dans un procès entre Baptiste Villemur, sieur de Chavagnac, et Jean Lagorsse, meunier. — Marie Noailhac, femme de Jean Téringaud, séparée de biens de son mari, contre Jacques

Veyssière ; concernant le désistat d'une terre vendue par ledit Téringaud. — Nomination d'un tiers expert entre Jean Lagorsse, marchand, et Paul Lanoix. — Jean Bessac, huissier royal, contre Bernard Bourgeade et Jeanne David ; saisie-exécution mobilière. — Défauts : pour dame Catherine de Baillot de Ladornac, comtesse de Saint-Aulaire, veuve, contre Pierre Bousquet ; — pour Antoine Beune, marchand, contre Pierre Beune, aussi marchand. — Saisie-arrêt entre les mains de Jean Marjarit au préjudice d'Étienne Marjarit, à la requête de Jean Bouyssonie, marchand du bourg de Nespouls. — Compte de gestion par Bertrand Joubert, commissaire séquestre établi sur les biens de Pierre Loubignac. — Rétention de cause pour François Delmas, domestique du curé de Chavagnac, contre Élie et Étienne Mandégou.

B1415. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1765 — Audiences. — Défauts pour les fermiers de la châtellenie de Larches contre divers tenanciers ; rentes. — Léonard Delbos, bourgeois, contre Peyroune Malapeyre, trouble dans la jouissance d'un pré appelé de la Borde, appartenant au demandeur. — Jean Nicoulaud et Catherine Neuville contre Jean Larnaudie ; partage. — Le duc d'Ayen, représenté par son procureur fiscal contre Pierre Loubignac et autres ; rentes.

B1416. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1765 — Audiences. — Défauts : pour les fermiers de la châtellenie de Larches contre divers tenanciers, rentes ; — pour Élie et François Pomarel contre Pierre et Jean Guionie. — François Chabrelie, laboureur, contre Étienne Bouquier ; concernant un prétendu droit de passage sur les fonds du demandeur. — Provision alimentaire de 10 livres adjugée à Jeanne Védrenne et autres, ses frères, contre Pierre Védrenne, leur frère aîné. — Me Bonaventure Moyaudon, curé de Ladornac, contre Pierre Bousquet ; action en réintégrande concernant la démolition du mur d'une fontaine dans un pré du demandeur. — Le duc d'Ayen contre mademoiselle de Carbonnières et autres ; rentes. — Louis Sautet et Françoise Pradou contre Blaise Delbos et autres ; dégâts faits par des bestiaux. — Demande en provision alimentaire formée par Pierre Faurie, matelot sur Garonne, du lieu de la Bastide, près Bordeaux, contre Guillaume Lacoste et Catherine Faurie.

B1417. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1766 — Audiences. — Défauts : pour Me François Taurissou, vicaire de Saint-Pardoux-l'Ortigier, contre Antoine Souffron ; — pour François Grange, aubergiste, contre Pierre et Jean Minatte. — Sieur Jean-Baptiste Juge, maître chirurgien, contre le sieur Sclafer, aussi maître chirurgien ; billet de 48 livres. — Sieur Jacques Jayle, bourgeois, contre Jean Lagorsse, marchand, vente d'arbres, enquête. — Demoiselle Louise Dufour, veuve de Jean Coulier, contre Jean Degoulet, concernant un prêt de 28 livres, pour achat de moutons. — Interrogatoire sur faits et articles de Jeanne Minatte, à la requête de sieur Antoine Lafon, bourgeois du village de Peyroulet ; concernant la mesure et la qualité d'une pièce d'étoffe réclamée par le demandeur. — Affirmation de voyage par le procureur de Me Dominique Délaval, docteur en théologie, chanoine de la ville de Brive, et de Me Antoine Parry, curé de Saînt-Crépin et promoteur de l'officialité du Haut-Quercy. — Défaut pour messire Jean Marchant du Pouch, écuyer, sieur de Lavivie, contre Pierre Lestrade. — Enquête pour François Feuillade contre sieur Paul Lanoix ; concernant un marché de planches.

B1418. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1767 — Audiences. — Enquête pour Pierre Lestrade contre François Chauvignac ; coupe d'arbres. — Pierre Lajoanie et Pierre Chouzenoux contre Jean Roudié ; incendie de bruyères. — Serment d'experts. — Défaut pour Antoine Noaillanes, maître maçon, contre Jean Arlignie et Marguerite Noaillanes. — Réception de Me Jean Beaudenon, sieur de Lamaze, en l'office de postulant en la présente juridiction. — Enquêtes : pour François Lavaux, marchand à Tarrasson, contre Gabrielle Manière ; vente de veaux et de cuir ; — pour Marie Faurie contre Guillaume Lacoste et Catherine Faurie ; comptes ; — pour demoiselle Catherine Poulverel veuve du sieur Goutte, contre le sieur Rupin ; vente de foin. — Pierre Védrenne contre Pierre Beune ; avération de l'écriture d'un billet de 47 livres.

B1419. (Registre.) — Petit in-folio, 27 feuillets, papier.

1768 — Audiences. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Reynier ; vente de vin à autre Pierre Reynier. — Défaut pour Mathive Lacoste, veuve d'Antoine Malard, contre Antoine Malard. — Sieur François Lacoste, bourgeois, contre Jean Lagorsse, meunier ; coupe d'arbres. — Marc Froidefond contre Pierre Loubignac ; comptes. — Delphine Bessot, veuve de François Bouquier, contre Jean Roume et Anne Bessot ; concernant le contrat de mariage de la demanderesse. — Serment d'experts. — Réception de Me Henry Marchant, avocat en Parlement, dans l'office de lieutenant de la juridiction de Larches ; copie des provisions du duc de Noailles, en date du 12 avril 1768, à Paris. — Serment dérisoire de Me Pierre Talarie, juge de la baronnie de Jazac ; concernant une créance contre Jean et Pierre Rouland, père et fils. — Messire Louis de Saint-Chamans contre Jean Périés ; arrérages de rentes. — Rétention de cause pour dame Marie de Gardin de Pauliac, supérieure de la communauté des Dames de la Foi de Sarlat, contre Jean Rouzier, bourgeois. — Défaut pour Bertrand Lastable contre Bertrand Jaubert. — Réception de l'aveu et dénombrement fourni par messire Gabriel Jacques de Royère seigneur marquis de Peyroux, Beauregard, etc.

B1420. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1768-1769 — Audiences. — Serment décisoire de Marthe Bouquier, à la requête de François Bousquet, comptes. — Rétention de cause pour Jean Galinot, praticien, et Toinette Delpy contre Jean Faurie et Jeanne Delpy. — Défaut pour François Chauvignac et Marguerite, sa fille, contre Jean Chauvignac. — Nomination de Raymond Malard comme garde-chasse du duc de Noailles. — Établissement de Me Jacques Pomarel comme commis du receveur des consignations, Élection de Sarlat, dans la juridiction de Chavagnac et partie de celle de Larches. — Plusieurs défauts pour les fermiers de la châtellenie de Larches contre divers tenanciers ; rentes. — Remise de rapports au greffe. — Jean Veysset, marchand, contre Hélie Delmas ; vente de grain. — Martin Sage contre Jean Périer ; prêt d'une somme de 80 livres.

B1421. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1769 — Audiences. — Serment d'experts, — Jean Lagorsse, meunier au moulin des Escures, contre Pierre Lafond, fournitures de grain, comptes. — Nomination de Jean Lagane comme garde-chasse du duc de Noailles. — Pierre Salvetat et Gabrielle Couderc contre Jean Jaubertie et Marie Salvetat ; partage. — Pierre Laborde, seigneur de la Forestie, contre Jean Roume ; comptes, — Elie Charpenet, maître chirurgien, contre Pierre Larnaudie ; concernant une somme de 94 livres restée due par le défendeur. — Défaut pour Jacques Lanoix, procureur, contre demoiselle Marie Laseignardie, veuve du sieur Tallerie. — Rétention de cause : pour Jacques Teyssandié contre Pierre Beylie ; — pour Hélie Delmas contre Guillaume Laurichesse ; — pour messire Étienne de Félets, écuyer, contre Jean Védrenne, vigneron. — Remises au greffe : d'un rapport par sieur Hypolithe Loubignac, maître chirurgien ; — de l'aveu rendu au duc de Noailles par le seigneur de Saint-Chamans. — Civilisation d'une procédure criminelle en séduction et enlèvement de demoiselle Marie Bonnet contre Adrien-Maurice Duverdier, sieur de Martignac. — Défaut pour sieur Antoine Tallerie, bourgeois, contre Françoise Lacombe, veuve de Pierre Vieillefosse.

B1422. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1770 — Audiences. — Copie des lettres patentes données à Compieigne au mois de juillet 1769, déclarant l'union de la justice haute, moyenne et basse des châtellenies de Larches et Terrasson à celle de Bouch, pour n'en faire qu'une à l'avenir. — Plusieurs défauts pour les fermiers des revenus de Larches, contre divers tenanciers ; rentes. — Remise de rapports au greffe. — Enquête pour Antoine Binet, clerc, contre Étienne et Bernard Mathou ; concernant le transport d'un bac de pierre. — Elie Delmas, tisserand, contre Pierre Delmas ; concernant le partage de la succession de Jeanne Rouchette. — Désignation d'experts entre Jean-Louis Barutel, ancien lieutenant au régiment, infanterie, de la Sarre, et Pierre Loubignac marchand. — Étienne Mondégou, bourgeois, contre Pierre Noaillane, marchand, concernant le délaissement d'une pièce de terre. — Jean Gauchet et Anne Delpy contre Pierre Larnaudie, bourgeois, arrachage d'arbres fruitiers. — Rétractation signée

de Catherine Laroche, femme d'Antoine Lafon ; concernant des faits affirmés dans un précédent interrogatoire, comptes avec son fils, différence d'une somme de 50 livres. — Défaut pour Jean Latreille, sieur de Lavarde, contre Pierre Laborde, de Chambenègre, rentes du ténement de Vermeil. — Guillaume Murat contre François Sambat ; concernant un billet de 126 livres, souscrit par le défendeur.

B1423. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1770 — Audiences. — Jean Lachaux, voiturier, contre Pierre Loubignac, aubergiste ; concernant la restitution d'un cheval. — Serment de Bertrand Lestable, du village de la Charrière, paroisse de Pazayac, affirmant sincère et véritable l'état des successions paternelle et maternelle par lui déposé au greffe. — Nomination de Joseph Puymège comme garde-chasse du duc de Noailles. — Désignation d'experts : entre Jean-Louis Barutel, sieur de la Rivière, et sieur Pierre Loubignac, aubergiste ; — entre Jean Alibert et Bernard Lastable ; — entre Jean Védrennes et messire Charles de Félets, seigneur d'Aurimont. — Antoine Tallerie, bourgeois, contre Étienne Delpy et autres ; rentes dues aux fermiers de la châtellenie de Larches. — Elie Delmas, tisserand, contre Pierre Delmas ; concernant la succession de Jeanne Rouchette, mère commune. — Nomination d'Étienne Chalard comme garde-chasse du duc de Noailles. — Rétention de cause pour Jean Maury contre François Esclafer, maître chirurgien.

B1424. (Registre.) — Petit in-folio, 38 feuillets, papier.

1771 — Audiences. — François Granger, marchand, contre Jean Bigeat, laboureur, vente de grains. — Affirmations de voyage par le procureur de Me Jacques Bonassier, notaire à Martel. — Jean et Marie Comte, père et fille, contre François Verlhac ; concernant la récision d'un contrat de vente d'immeubles. — Enquête pour Martin Treille, maçon, contre Jean Veyssière ; concernant le payement d'ouvrages exécutés par le demandeur. — Étienne Jeune, marchand, contre François Seignolles ; concernant une vente de vin. — Jean Borzat, dit Teyssier, marchand à Treignac, contre Jean Comte et Jean Borde, beau-père et gendre ; concernant une vente de taureaux. — Enquête pour Bernard Mathou contre Jean Boudy ; concernant la propriété d'un bac de pierre cavé dans un ruisseau appelé de Peyre-Brune. — Brevet accordé par le duc de Noailles à messire Jean Dubastié, sieur de la Chapelle, écuyer, pour l'autoriser à tenir un bateau sur la Vèzere, pour l'exploitation de ses propriétés. — Sieur François Bousquet, bourgeois, contre Jean Jacquet ; reliquat d'un compte de 64 livres. — Françoise Dautrement contre Jean Deviers, son mari ; demande en séparation de biens. — Le duc de Noailles contre sieur Jean Delbos, bourgeois ; arrérages de rentes s'élevant à la somme de 51 livres. — Jeanne Jarzac, femme de Guilhem Jeune, contre Étienne Jeune ; concernant la mainlevée d'une pension de 40 livres. — Rétention de cause pour demoiselle Jeanne Lanoux et Jean Rouchon, contre Jacques Sage et Marie-Jeanne Lanoux. — Antoine Léonard, sieur de Poyne, bourgeois, contre Léonard Duverger, praticien ; concernant une autorisation de prendre des pièces de bois dans les domaines du demandeur. — Défauts : pour noble Bertrand de Larnaudie, seigneur de Costans, gendarme de la garde du Roy, contre Louis Faurie, sieur de Lagorsse ; — pour Thomas Treille, menuisier, contre Jacques Bonnimond. — Enquête pour François Albert, fermier de la moitié du moulin de Larches, contre Pierre Beauregard ; concernant les frais de remplacement des meules dudit moulin.

B1425. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Serment décisoire de Jean Verlhac, laboureur, du village de Chèzes, paroisse de Saint-Sernin, à la requête d'Étienne Blancher ; concernant l'engagement ou antichrèse d'un pré joui par ledit Blancher. — Rétention de cause pour Jean-Louis Barutel, ancien officier d'infanterie, entre Jean Ségeral. — Pierre Beauregard, ancien procureur ès sièges royaux de la ville de Brive, contre Pierre Cézac, meunier ; comptes. — Affirmation de voyage par Bertrand Breuil, marchand, de la paroisse de Terrasson ; — copie des lettres de répudiation de l'hérédité paternelle dudit Breuil. — Rétractation de Peyroune-Lachambre, servante du curé de Grèzés ; imputations calomnieuses contre Marie Mallet et le sieur Audrieu, son maître. — Libérale Delbos, femme de Pierre Lalbat, obligation de 190 livres. — Affirmation de voyage par Jean Veyssière, de la paroisse

de Nadaillac. — Rétention de cause pour sieur François Dubois, l'aîné, marchand, contre Me Jean Mathou, notaire.

B1426. (Registre.) — Petit in-folio, 33 pages, papier.

1773 — Audiences. — Défaut pour Martin Pestourie, menuisier, contre Antoine Lestrade. — Me Zacharie Pomarel, prévôt de Ladornac et curé de Lafeuillade, contre Pierre Delmas ; arrérages de rentes. — Léonard Peytavy, praticien, contre Léonard Duverger, aussi praticien ; concernant l'alignement d'un mur nouvellement construit par le défendeur. — Pierre Lacoste contre François Lacoste ; concernant le payement des droits légitimaires paternels du demandeur. — Messire Louis de Saint-Chamans, chevalier, seigneur de Saint-Marc, Pazayac, etc., contre Guilhem Jeune ; arrérages de rente. — Défaut pour Jean Pagis, marchand, contre Pierre Delmas. — Rétention de cause pour Me Pierre Soulier, greffier de la baronnie de Salagnac, et Marie Sclafer, femme de Pierre Breuil, contre Jean Debech et Jean Pastourie. — Pierre et Antoine Reygnier, père et fils, contre Martin Delpy et Françoise Lajoanie ; concernant le partage des successions de Jean Lajoahie et de Françoise Lalbat. — Me Jacques Lanoix, procureur, contre Jean Guionie : concernant un cheptel de 200 livres. — Rétention de cause pour Marie Gardel, veuve de Pierre Chabrelie, maître perruquier, contre Guillaume Roux, maître tailleur. — Désignation d'expert : entre Jean Mathou et Pierre Beune ; — entre Pierre et Elie Delmas.

B1427. (Registre.) — Petit in-folio, 20 pièces ; papier.

1774 — Audiences. — Les sieurs Marchant et Labrauge contre Guillaume Faurie ; avération de signature. — Jean Duteil, maître Serrurier, contre sieur Pierre Loubignac ; billet de 100 livres. — Le seigneur de Saint-Chamans contre le nommé Masgoutier, cordonnier ; arrérages de rente. — Jeanne Saron, contre Antoine Lestrade, son mari ; séparation de biens. — Provision alimentaire pour Jean Bigeat et Marie Cremoux contre Jean Delpy et Catherine Bigeat. — Réception de Bernard Lafon comme procureur postulant en la juridiction de Larches. — Déclarations sur saisies. — (Ce registre a été presque entièrement détruit par la pluie.)

B1428. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Sieur Jean-Baptiste Conchard, sieur de Vermeil, bourgeois ; contre Pierre Vitrac, laboureur, arrérages de rente. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur François Delpy à la requête de sieur Paul Lanoix ; dette de jeu. — Réception de Me François Lafeuille, procureur d'office de la juridiction de Couzage et Chavagnac, en qualité de postulant en la juridiction de Larches. — Nomination d'expert entre sieur François Rupin de Laborie, chirurgien, Pierre Beauregard, demoiselle Marguerite Rupin, sa femme, et François Rupin. — Le duc de Noailles contre Jean Monteil, arrérages de rentes, — Jean Veyssière, dit Viélard, contre Jeanne Delon, veuve de Jean Bosredon ; demande en réintégrande ou arrêt de querelle. — Dépôts de rapports d'experts, — Désignation d'experts entre Jean, Léonard et François Teyssou. — Messire Bonaventure Mayaudon, curé de Ladornac, contre Elie Delmas ; réclamation d'une somme de 15 livres. — Affirmation de voyage par sieur François Rupin, de la paroisse de Collonges. — Réception de Jean Barutel, praticien, comme procureur postulant en la juridiction de Larches.

B1429. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Défaut pour Jean Leygonie contre Elie Delmas. — Le duc de Noailles contre François Laroche ; arrérages de rente s'élevant à la somme de 36 livres. — Jean Debac, praticien, contre Pierre Larnaudie ; concernant la restitution d'une barrique. — Pierre Bousquet, aubergiste, contre Georges Veyssières, maçon ; dépenses chez le demandeur, comptes. — Défaut pour demoiselle Catherine Sclafer, veuve de François Bousquet, contre Jean Dublanche. — Messire Melchior de Philip, comte de Saint-Viance, gouverneur pour le roy du vicomté de Turenne, contre sieur Pierre Loubignac, marchand ; avération de signature. — Défaut pour Jean Briat, meunier au moulin de Larches, contre Jean Périer. — Le duc de Noailles contre Jean Rouland ; arrérages. — Désignation d'experts entre sieur Louis Desmaisons, demoiselle Jeanne Delpeuch, sa femme, et sieur Paul Lanoix. — Déclaration de Pierre Peyrebrune, tiers saisi à la requête de sieur Jean

Laroque, bourgeois, au préjudice de Bernard Manière. — Joseph Sanson, mari de Toinette Serre, Louise Serre, femme d'Antoine Couderc, contre Antoine Serre ; billet de 105 livres, souscrit par le défendeur, — François Granger, marchand, contre Étienne et François Couffy ; prêts d'argent.

B1430. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Affirmation de voyage par François Dubois, marchand de Terrasson. — Jean Cheyrou contre les sieurs Tallarie, père et fils, bourgeois ; avération de signature. — Affirmation de voyage par Eymard Delmas, du lieu de la Machonie, paroisse de Condac. — Déclaration de Pierre Marjarit, laboureur, tiers-saisi à la requête de son frère et au préjudice de Pierre Beune. — Me Jean Dejuge de Lafferrière, conseiller du Roy, contre Elie Delmas ; vente de foin. — Défaut pour François Brégegières contre Jean Faure, dit Chavagnac. — Messire Louis de Villelume, chevalier du même nom et de Mort-cheval, lieutenant au régiment d'Aunis, infanterie ; contre messire François de Villelume, chevalier, seigneur de Chamberet, messire Louis de Lignaud, marquis de Lussac, messire Petiot du Manadeau, chevalier de Saint-Louis ; concernant l'homologation du testament de messire Alexandre-François de Villelume, seigneur de Bouillac ; transcription dudit testament en date du 21 mars 1776. — François Pouch contre Léonard Veysset et Catherine Delpy, sa mère ; concernant une vente de taureaux. — Réception de Me Jean-Baptiste Lamaze en l'office de greffier de la juridiction de Larches ; copie des provisions accordées par le maréchal duc de Noailles, en date du 25 mars 1778. — Affirmation de voyage par Jean Dautefort, sieur de Nadalou, bourgeois de la paroisse d'Archignac. — Rétention de cause pour sieur Jean Lavergne, bourgeois, ancien fermier de la terre de Montmège, contre sieur Paul Lanoix, bourgeois. — Bail judiciaire des biens du mineur Pierre Chaumel. — Affirmation de voyage par Pierre-Hypolithe Périnès, marchand à Terrasson.

B1431. (Registre.) — Petit in-folio, 44 feuillets, papier.

1778-1779 — Audiences. — Affirmation de voyage par François Mercier, marchand américain ; — soumission de caution par sieur Guillaume Feytaud, marchand de Terrasson, pour le même. — Antoine Juge contre Catherine Peytavit, veuve d'Antoine Veysset, concernant une dette de la succession de feu Jean Delpy, oncle de la demanderesse. — Antoine Leymarie, marchand, contre Étienne et Antoine Lacoste, père et fils ; prêt d'argent. — Me Guillaume Goulmy, procureur ès sièges royaux de Brive, contre le sieur Lavergne de Puymaurel, bourgeois ; concernant un billet de 27 livres souscrit par le défendeur. — Affirmation de voyage par le sieur Élie Boisset, du bourg de Génits. — Bail judiciaire des fruits des biens d'Élie Delmas. — François Sambat, cordonnier, contre Jean Jaubertie ; réclamation de 3 livres 15 sols pour une paire de souliers. — Marie Peyrelevade, veuve d'Antoine Deschiés contre Guinot Ranoux ; argent prêté. — Guillaume Cramier, maître chirurgien, contre Blaise Sage et Guillaumette Sage, mariés, drogues et médicaments. — Antoine Lavech, maître chirurgien, entre Étienne Mandegou, vente de foin. — Bail judiciaire des biens dépendants de l'hérédité de Jean Neuville. — Rétention de cause pour François Feuillade contre Gabrielle Feuillade, femme de Raymond Fauconneau. — Rapport remis au greffe par sieur Jean-Baptiste Dufour, ancien chirurgien-major du régiment de Berry, cavalerie. — Affirmation de voyage par Martin Reynier, de la paroisse de Lacassagne. — Défaut pour Antoine Delbary contre Pierre Teyssier, tisserand. — Antoine Parlange contre Jean Roume, échange de chaudrons. — Déclaration d'Étienne Jeune, tiers saisi à la requête du seigneur de Pazayac, au préjudice de Jean Marjarit. — Désignation d'experts entre Jean Pomarel, praticien, et François Albert.

B1432. (Registre.) — Petit in-folio, 54 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Rétentions de cause : pour François Miral, tailleur, contre Guinot Lafon ; — pour sieur François Barutel, juge de Mansac, et autres fermiers de la prévôté de Gumont, contre Jean Lachambre, aîné. — Réception de Me Gabriel Chantalat comme procureur postulant en la juridiction de Larches. — Pierre Lestrade contre sieurs Dominique et Pierre Jaubert de Laborderie ; billet de 300 livres. — Lucie Delfau, fille majeure, contre Étienne Mandégou, praticien ; argent prêté. — Rétention de cause pour Jean Delfau contre Elisabeth Delfau et Étienne

Lacoste. — Déclaration de Jean Lagorsse, forgeron, tiers saisi à la requête de Gabriel Chantalat, au préjudice de Pierre Franchie et de Léonarde Mas. — Provision de 35 livres adjugée à Jean Vitrac, charpentier, contre Pierre Vitrac, laboureur. — Plusieurs défauts pour le duc de Noailles contre divers tenanciers. — Réception de Me Jacques Pomarel, notaire, comme procureur d'office en la juridiction de Larches. — Rétention de cause pour Marie Audegail, femme de Jean Comte, contre Jean Ségéral et Marie Audegail. — Enregistrement des provisions de père spirituel des Cordeliers de Montignac pour François Lafaurie. — Affirmation de voyage par Étienne Taussac, employé des fermes du Roy, détaché en la ville de Brive. — Bertrand Bosredon, bourgeois, contre François Rupin ; vente de porcs. — Jean Pagès contre Pierre Delmas, entérinement de lettres de restitution. — Remontrance du procureur d'office sur le dépeuplement des cours d'eau. — Me Jean Dejuge, sieur de Lafferrière, contre Jacques Salvetat ; reliquat du prix de ferme d'un pré. — Jean Seignardie, couvreur, contre François Pouch ; billet de 60 livres. — Les fermiers de la châtellenie de Larches contre divers tenanciers ; arrérages de rentes. — Sieur Joseph Lacoste de Barutel contre Antoine Durch ; vente de grain. — Défaut pour le sieur Pierre Leymarie, en qualité de syndic fabricien de la ville de Larche, contre Bertrand et Louis Pestourie. — Copie de la, déclaration du Roy concernant les inconvénients des inhumations dans les églises. — Le seigneur de Pazayac contre Pierre Beune ; rente sur une vigne appelée de Saint-Blaise.

B1433. (Registre.) — Petit in-folio, 64 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers ; arrérages. — Rétention de cause pour Jean Pomarel contre Jean et autre Jean Périès, père et fils. — Réception de la caution de Jean Roullant en faveur de Toinette Roullant. — Martin Sage contre Marie Guionie ; concernant le partage de l'hérédité de Marguerite Calmon. — Jean Gibertic, marchand, contre Pierre Beylie ; comptes. — Notes attachées au registre. — Me Pierre Larnaudie, notaire royal, contre Jean Gauchet ; prêt d'une somme de 54 livres. — Rétentions de cause : pour Jean Clusan, marchand tanneur, et Catherine Védrenne, contre François Sauvignac ; — pour Jean Bosche contre François Granger, marchand, et demoiselle Jeanne Bourgeade. — Affirmation de voyage par Jean-Baptiste Vigier, adjudicataire de la réparation des chemins royaux, à Terrasson. — Reprise d'instance entre Jean Cramier et Pierre Beauregard, intervention de sieur Guillaume Crozat et de demoiselle Marie Barutel, sa femme. — Jean Limoges, praticien, contre Louis Reynier, dit Pignot ; concernant un troc de bœufs. — Lettres de répudiation concernant l'hérédité de feu Jean Bourgeade. — Désignation d'expert entre Anne Roux, femme de François Barutel, et Martial Roux. — Défauts : pour Me Guillaume Limoges, notaire royal, contre Antoine Périès et Catherine Cramier ; — pour Me Pierre-René Marchant, avocat au Parlement, contre Pierre Mongier ; — pour François Coutausse contre Pierre Peyrebrune. — Rétentions de cause pour Me Pierre Deprat, notaire royal, fils et héritier d'autre Pierre, sieur Pierre Labachèlerie des Combes et demoiselle Toinette-Isabeau Terrelonge, représentée par son fondé de pouvoir Me Arnaud Labachèlerie, son frère, prêtre habitué à l'Hôtel-Dieu de Paris, contre Bernard Bourgeade. — Présentations de procureurs. — Enquête pour Pierre Lacoste, laboureur, contre sieur Élie Charpenet, maître chirurgien, du village du Pouch, paroisse de Chavagnac ; concernant des dégâts commis dans un pré du demandeur. — Rétentions de cause : pour Bernard Raynaud, tailleur pour femmes, et Françoise Larfeuil, son épouse, contre le sieur Froidefon, notaire ; — pour sieur François Lafeuille, procureur d'office de la juridiction de Couzage, contre Jean Sambal. — Serment décisoire de sieur Jean Pagès, bourgeois de la paroisse de Sainte-Eulalie, en Auvergne, concernant une somme de 120 livres à lui due par Pierre Delmas. — Me Gabriel Chantalat, procureur, contre Guilhem Jeune ; compte.

B1434. (Registre.) — Petit in-folio, 36 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Serment décisoire de Catherine Gony, servante, de la ville de Sarlat ; concernant une somme de 97 livres, à elle due par sieur Paul Lanoix. — Demoiselle Toinette Bousquet, veuve de feu sieur Jean Nadal, maître chirurgien, contre Antoine Reynier ; concernant une demande en dommages et intérêts pour enlèvement de raves dans un champ de la demanderesse. — Nomination de sieur Jean Pouch, du village de Cayre, paroisse de Grèzes, comme père spirituel des Cordeliers de Montignac ; copie des provisions. — Bail judiciaire des biens de

Marguerite Manière, fille de feu Libéral. — Déclaration de François Feuillade, tiers saisi à la requête de demoiselle Laporte, de la ville de Brive, au préjudice de François Feuillade, ardoiseur, de la paroisse de Breniac. — Présentation de procureurs. — Nomination du sieur Glaude Selve, de la paroisse de Terrasson, comme père spirituel des Cordeliers de Montignac. — Défauts : pour Jean Bordes contre Antoine Laville ; — pour Jean Molas et Marguerite Miral contre Jean Lafon ; — pour Pierre Beune contre Antoine Lestable ; — pour Jean Leymarie contre Guillaume Murat. — Demoiselle Jaubert, veuve de Jean Sage, contre François Sage ; demande en délaissement d'un pré. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean-Baptiste Gauchet, sur une dette envers sieur Pierre Larnaudie. — Bail judiciaire des biens des mineurs Pouch. — Nomination d'experts entre Jean Lachambre, menuisier, et autre Jean Lachambre. — Déclaration de François Bergeot, tiers saisi à la requête de sieur Guillaume Crozat, au préjudice de la demoiselle Bounet, de la ville d'Allassac ; — d'Antoine Coulomy, à la requête du même au préjudice du même.

B1435. (Registre.) — Petit in-folio, 42 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Guinot Pignol, marchand, contre Pierre et Jean Gouysse ; arrérages de rente constituée. — Défaut pour François Laroche, marchand, contre Antoine Serre. — Rétention de cause pour Toinette Sarran, femme de Pierre Gibertie, contre Pierre Cezac ; — par Joseph Delsol contre Pierre Souffron. — Répudiation de l'hérédité de sieur Armand Sautet, par sa fille Libérale, femme de Jean Vitrat. — Présentations de procureurs. — Me Georges Chabannes, curé de la Bachèlerie, contre sieur Antoine Tallarie, bourgeois ; billet de 72 livres. — Nomination de Jean Delmas, de la paroisse de Terrasson, comme père spirituel des Cordeliers de Monlignac. — Rétention de cause pour Louise Sanson, femme de Jean Valière, contre Jean Sanson. — Nomination de sieur Antoine Delbos comme père spirituel des Cordeliers de Montignac. — Intervention de Françoise Pradou, femme de Louis Sautet, dans un procès entre son mari et Jean Coulomy. — Défauts : pour sieur Jean Lacombe, maître chirurgien, contre le sieur Aubarbier ; — pour sieur Antoine Constant, bourgeois, contre François Albert. — Bail judiciaire des biens provenant de la succession de Jean Neuville. — Affirmation de voyage par Léonard Vitrac, menuisier du bourg de Gignac. — Nomination de Pierre Jaubert, bourgeois de Boissières, comme père spirituel des Cordeliers de Montignac.

B1436. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Serment d'experts. — Jean Delpy contre Étienne Mandégou ; vente de grain. — Plusieurs défauts pour les fermiers de la prévôté de Gumont contre divers tenanciers ; arrérages. — François Debat, laboureur, contre Jean Souris ; concernant le partage de la récolte d'un pré. — Présentations de procureurs. — François Guionie contre autre François Guionie ; concernant le partage des biens de François Guionie et la restitution de la dot de Jeanne Larouquie. — Pierre Sauvignac contre Jean Minatte, sieur de Lavergne ; concernant une vente de bœufs. — Les sous-fermiers de partie de la châtellenie de Larches contre François Faurie et autres ; arrérages. — Nomination de M. Me Guillaume Tousi, conseiller au siège sénéchal de Brive, comme père spirituel des Cordeliers de Montignac. — Provision de 25 livres adjugée à Jean Periès contre son fils, autre Jean. — Comparution de sieur François Rupin, de la paroisse de Lafeuillade, pour prouver un droit de passage sur un pré appartenant au curé de cette paroisse. — Françoise Bousquet contre demoiselle Catherine Sclafer, veuve du sieur François Bousquet ; concernant le partage de l'hérédité dudit feu Bousquet. — Me Jean Calvet, curé de la paroisse de Ferrières, contre Étienne Mandégou ; billet de 36 livres souscrit par le défendeur. — Catherine Lestable, veuve de Pierre Alibert, contre Me Bernard Lafon ; demande en entérinement de Lettres de restitution.

B1437. (Registre.) — Petit in-folio, 36 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Me Jean de Juge de Lafferrière, conseiller du Roy, contre Mathias Manière ; compte. — Affirmation de voyage par François Bigeat, de la paroisse de Nespouls. — Réception de sieur Étienne Débat, comme procureur postulant en la juridiction de Larches. — Civilisation d'une procédure criminelle entre François Mercier, maître sabotier, et sieur Jean Limoges, gendarme de la garde du Roy. — Pierre Delbary contre Jacques et Antoine Delbary ;

concernant le partage de la succession de Marguerite Delmas, mère commune. — Défauts pour sieur Paul Lanoix contre François Faurie ; — pour Jeanne Barbot, veuve de Jean Puybaret, contre François Léonard. — Présentations de procureurs. — Remontrances sur l'état des rues et des chemins. — Déclarations : par Jean-Baptiste Crozat, cabaretier du bourg de Nadaillac, tiers saisi à la requête d'Antoine Léonard, sieur de Poyne, au préjudice de Léonard Veysset ; — de Pierre Pestourie, tiers saisi à la requête d'Anne Mathou, au préjudice de Jean Leygonie. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineures Marguerite et Marie Nadal. — Défaut pour sieur Simon Boysset, sieur de Lachapelle, contre Jean Sambat, dit Daval ; vente de chanvre. — Dépôts de rapports d'experts. — Jean Ségéral, praticien, contre sieur Pierre Barutel, bourgeois : concernant la jouissance d'un chêne. — Déclaration de Jean Granger, sonneur de cloche à Pazayac : concernant la mise à l'écart d'un arbre emporté par la Vézère. — Remontrances sur l'empoisonnement des rivières et cours d'eau par la coque du Levant.

B1438. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Adjudication d'une provision de 100 livres à Jean Vitrac contre Pierre Vitrac. — Défaut pour Marguerite Mirat, veuve de Jean Molas, contre Antoine Lestrade. — Appel en garantie du sieur Pierre Laroche, bougeois, dans un procès entre sieur Jean Deguillen, huissier aux tailles, et Jean Leymarie, ancien meunier. — Défauts : pour Jean Delclaud contre Pierre Lascaux ; — pour Louise Manière, femme de Jacques Lacoste, contre le tuteur de Jeanne Manière, femme de Jean Vedrennes. — Sieur Martial Chabrelie, marchand, contre M. de Felets d'Aurimont, écuyer ; compte. — Marie Lajoanie, veuve du sieur Jean Roque, marchand de la ville de Brive, contre Jean Lafon ; créance de 30 livres. — Affirmation de voyage par François Chantalat, maître maçon, du lieu de la Pigeonie. — Guillemette Barbaniel, boulangère, contre Jean Boudy et Marie Peyrinet ; fourniture de pain. (Ce registre a été presque entièrement détruit par la pluie.)

B1439. (Registre.) — Petit in-folio, 54 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Bail judiciaire des biens de Marguerite Manière. — Jean Vitrat, charpentier, contre Étienne Lachèze ; désistement de la possession d'une pièce de terre. — Jean Mondégou contre Jean Merly ; vente de bœufs. — Répudiation de l'hérédité de Cérice Chassaignac par le tuteur de son petit-fils. — Défaut pour M. Jean Mathou, notaire et procureur, contre Jean Gervais. — Jean Poncharal, garçon meunier, contre François Laroche, fermier du moulin des Escures ; gages. — Me Jean-Baptiste Lamaze, notaire royal, contre sieur François Granger ; concernant la jouissance d'un pré appelé de Maure. — Andrée Ranoux et Joseph Moisson, son mari, contre Guinot Ranoux ; concernant les testaments de Gabriel Ranoux et de Marie Sage. — Serment d'experts. — François Védrenne, cabaretier, contre Guinot Lafon ; injures, condamnation du défendeur aux dépens pour tous dommages et intérêts. — Plusieurs défauts pour les fermiers ou sous-fermiers des revenus de la châtellenie de Larches. — Haut et puissant seigneur Joseph de Laporte, chevalier, seigneur de Lissac, etc., chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant du Roy au gouvernement de Sarrelouis, contre sieur Jean-Louis Barutel ; concernant une obligation de 188 livres. — Réception de M. Pierre-René Marchant, lieutenant de la juridiction de Larches, en l'office de juge de la même juridiction ; copie des provisions données à Paris par le maréchal de Noailles, le 8 mai 1784. — Défauts : pour demoiselle Louise de Lagorsse, veuve du sieur Élie Charpenet, maître chirurgien, contre Marguerite Neguirat, veuve de Jean Lagauterie ; — pour sieur Antoine Valès, maître chirurgien, contre Michelette Granger et Pierre Rougier. — Le seigneur de Couzage contre divers tenanciers ; rentes. — Déclaration de François Lagorsse, fermier du moulin de Terrasson, tiers saisi à la requête de Me Brossard, sieur de Marsillac, avocat, au préjudice de sieur Jean Larnaudie. — Nomination d'Antoine Loubignac comme garde des bois et chasse de la châtellenie de Larches.

B1440. (Registre.) — Petit in-folio, 60 feuillets, papier.

1784-1985 — Audiences. — Réception de M. Pierre Algay de Marsillac, de la paroisse d'Yssaudon, en l'office de lieutenant de la juridiction de Larches. — Défauts : pour sieur Joseph Marchant contre Mathon Savy, procureur ; — pour sieur François Lavalade, archer garde, contre

sieur François Rupin ; — pour sieur Libéral Lafeuille, marchand de Brive, contre Michel Delclaud. — Toinette Laroche, femme de Mathias Manière, contre son mari ; séparation de biens. — Reprise d'instance pour sieur Pierre Lajoanie, bourgeois et marchand, contre Gabrielle Manière, veuve de Jacques Périès. — Défauts : pour M. François Mayaudon, officier d'infanterie, contre Pierre Delmas ; — pour sieur Pierre Souffron, bourgeois, du bourg de Thenon, contre Pierre Barbesson, bourgeois ; — pour Catherine Leymarie, veuve de Pierre Noualiane, contre Pierre Larnaudie. — Bail judiciaire des biens des mineurs Pouch. — Permission de passage provisoire à Jean Ségéral, praticien, sur les fonds de Louis et Armand Soutet. — Dépôts de rapports d'experts. — Jean Verlhac, laboureur, contre Antoine Beauregard ; concernant le partage des successions d'Antoine Beauregard et de Guillaumette Lacoste. — Pierre Soufron contre Jean Sanson ; entérinement de Lettres de restitution impétrées en la cour présidiale de Brive. — Déclaration de François Guionie, tiers saisi à la requête de sieur Lajouanie au préjudice de Jean Jaubert. — Défaut pour haute et puissante dame Marie-Charlotte de Saint-Chamans, assistée de messire Jacques-François de Douhet, baron d'Auzat, son mari, contre M. Marc Mathou, docteur en médecine, et Pierre Beune, praticien.

B1441. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1784-1785 — Affirmations de voyages, etc. — Présentation de procureur pour la défense de François Vignal, cardeur de laine, du bourg de Ladornac. — Affirmation de voyage : par sieur Jean Magne, sieur de la Rivière, chirurgien, de la paroisse de Villac ; — par François Chantalat, maître maçon, du village de la Pigeonnie ; — par Pierre Plaud, du bourg de Saint-Bonnet. — Présentation de procureur pour la défense de Jean Gervais. — Affirmations de voyage : par Jean Laroche, maçon du lieu de Terrasson ; — par Michel Peyrat, du bourg de Carsac ; — par François Leymarie, de la paroisse de la Ville-Dieu ; — par Libéral Beigner, maçon, du bourg de Malemort. — Présentations de procureurs pour la défense des causes : de Jean Roume ; — de Guinot Delmas ; — de M. Marc Mathou, médecin ; — de sieur Antoine Buge ; — de Louis Larnaudie, etc.

B1442. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Puybaret, maître menuisier, contre François et Pierre Sauvignac. — Sieur Jean Limoges, gendarme de la garde du Roy, contre Léonard Lapeyre ; concernant la fin du bail d'une chambre. — Serment d'experts. — Délai de deux mois accordé à Jacques Maumont, travailleur, pour acquitter une somme de 39 livres par lui due à Me Antoine Lapeyrie, ancien curé de Saint-Pantaléon. — Sieur Jean Laroque, chirurgien, contre sieur Jean Marchant, notaire ; billet de 400 livres. — Interrogatoire sur faits et articles de Martin Delpy, concernant l'origine d'un fonds provenant d'un échange avec le sieur Marchant. — Défauts : pour Pierre Doublain contre Joseph Crémoux ; — pour haut et puissant seigneur, messire Jean, comte de Saint-Exupéry, chevalier, seigneur de Fraysse, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp des armées du Roy, contre le nommé Eybert, dit La Violette, et le nommé Polot, dit Sans-Chagrin, maître maçon ; — pour le sieur Léonard Doume, huissier royal, contre Marguerite Mirat, veuve Niolas ; — pour Jean Aleyrac contre François Labrousse. — M. Jean Chabane, sieur de la Brauge, contre Baptiste Dumas ; vente de vin. — Affirmation de l'état du mobilier et des immeubles délaissés par feu Louis Lajouanie. — Léonard Bigeat, travailleur, contre sieur Jean Lafon, bourgeois ; concernant un billet de 102 livres souscrit par le défendeur. — Les sous-fermiers de la châtellenie de Larches, contre plusieurs tenanciers ; arrérages. — Copie des lettres de réception de sieur Jean Sclafert comme maître en chirurgie de la ville, faubourgs et ressort de Sarlat, signées par le lieutenant du premier chirurgien du Roi. — Bail judiciaire des fruits des biens de Mathias Manière. — François Bourdarie contre Pierre Boussier ; entérinement de Lettres en restitution. — Présentation de procureur pour la défense de la cause de Pierre Jacquet.

B1443. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Présentations de procureurs. — Le sieur Roque, bourgeois et marchand, contre sieur Jean-Baptiste Denoix, maître chirurgien ; concernant la distribution d'une somme de 900 livres due à François Genety par le demandeur. — Remontrances sur la liberté que

prennent certains particuliers de tuer chez eux des moutons et des porcs qu'ils débitent ensuite, au préjudice des bouchers. — Défense de vendre du vin les dimanches et fêtes pendant les offices. — Enquête pour Pierre Couloumy, dit Brousse, contre Pierre Cramier ; concernant des dégâts faits par des porcs dans les champs dudit Couloumy. — Défaut pour sieur Antoine Conchard de Vermeil, bourgeois, et demoiselle Marie Delacombe, sa femme, contre sieur Antoine Tallarie, bourgeois. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Nadal. — Gabriel Ramisse contre François Ramisse et Martin Delmas, aïeul et petit-fils ; compte. — Marguerite Arnal entre Étienne Mondégou, maître meunier ; avération de signature. — Sieur Pierre Lafond contre sieur François Pomarel, bourgeois ; concernant un droit de cuite dans le four de Pazayar. — Défaut pour messire Guillaume Dalton, écuyer, chevalier de Saint-Louis, contre Pierre Gervais, maître maçon. — Présentations de procureurs. — Louis Courniol, praticien, contre Guinot Ranoux ; concernant la possession d'un lambeau de vigne. — Désignation d'experts pour demoiselle Antoinette Lanoix et demoiselle Isabeau Labarbarie, veuve du sieur Parel, contre Pierre Chanut, marchand. — Me Étienne Combet, notaire royal, contre Jean Roux ; vente d'une ânesse. — Sieur Pierre Bousquet, bourgeois, contre le nommé Gautier ; vente de vin. — Enquête pour Jacques Védrenne, maréchal contre Léger Delord ; concernant les gages dudit Delord.

B1444. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — Permission de passage sur les fonds des mineurs Nadal, accordée à messire Jean-François vicomte du Saillant. — Réception de Me Bernard Lafon en l'office de notaire dans la châtellenie de Larches. — Sieur Jean Blusson, bourgeois, contre Raymond Chalvet ; avération de signature. — Le sieur Novaire, maître de l'hôtel de Navarre, à Bordeaux, contre Jean Sambat, père et fils ; dépenses pour logement et nourriture. — Présentations de procureurs. — Défauts : pour François Laroche contre Henri Bayle ; — pour Antoine Sireyjol, couvreur, contre Jacques Vitrac. — Déclaration de François Beune, praticien, tiers saisi à la requête de très-haute et très-puissante dame veuve du seigneur marquis de Saint-Chamans, au préjudice de Pierre Jacquet. — Renvoi à une autre juridiction de la cause mue entre Me Joachim Pomarel, curé de Lafeuillade et prévôt de Ladornac, et M. Léonard Leymarie, curé et vicaire perpétuel de la paroisse de Ladornac. — Interrogatoires sur faits et articles de François Sambat, de Brive, et Jean Duteil, de Larche ; concernant les conditions d'apprentissage de la fille dudit Duteil chez la fille dudit Sambat ; — enquête entre les mêmes parties. — Demoiselle Marguerite Marchant de Lavivie, femme de M. Pierre-René Marchant, avocat au Parlement, contre Louis Lapersonne et autres ; entérinement de Lettres de restitution. — Défaut pour sieur François Laroche, ancien meunier, contre sieur Antoine Tallerie, bourgeois. — Jean Rouzier et demoiselle Catherine Courniol, contre Gabriel Ramisse et Catherine Périès ; concernant une prétendue servitude de prise d'eau dans les fonds du demandeur. — Jean Beaudenom contre Antoine Beauregard ; mise en possession de deux quartonnées de pré acquises par le demandeur à la suite d'un pacte de rachat. — Pierre Ironde, maître cordonnier et Léonarde Roux, contre sieur François Lagorsse ; concernant le retrait d'un dépôt de 300 livres. — François Desages contre Pierre Lalbat ; argent prêté. — Défaut pour sieur Nicolas Dubois, bourgeois et marchand, contre Antoine Lacoste. — Présentations de procureurs.

B1445. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Guinot Vedrennes, laboureur, contre le nommé Polot, dit Sans-Chagrin, et la nommée Domique, sa femme ; expulsion de locataire. — Pierre David, maître maréchal, contre sieur Jean Minatte de Lavergne ; concernant un billet de 100 livres souscrit par le défendeur ; — défaut pour Me Gabriel Chantalat contre le même. — Déclaration par François Guionie, tiers saisi à la requête de sieur Pierre Lajoanie, au préjudice de Jean Joubert. — Rétention de cause pour dame Marie de Maussac, veuve de messire Léonard Dumas, seigneur de Daignac, contre Antoine Bauregard, laboureur. — Excuses faites par Catherine Pestourie, femme de Guinot Lafond ; imputations calomnieuses envers le curé de Lafeuillade. — Copie de lettres de dispense d'âge : pour Jacques Lamaze, donnée à Bordeaux le 5 octobre 1788 ; — pour Jeanne Métriès. — Défaut pour haut et puissant seigneur messire Jean-François du Saillant, baron de Saint-Bonnet, coseigneur de la ville et paréage d'Allassac, contre Pierre Mejerit, maréchal. — Délai de deux mois

accordé à Jean Mousteyrol pour acquitter une dette de 36 livres. — Dispenses d'âge pour Étienne Courniol. — Barthélémy Pecou, sieur de Laforêt, contre Jean Minatte de Lavergne ; billet de 136 livres. — Défauts : pour Bernard Beauregard, sieur de la Bonnélie, contre Me Jean Marchant, notaire, et son fils Jacques, bourgeois ; — pour Pierre David et Louise Minatte contre Jean Minatte de Lavergne ; — pour sieur Jean Rouchon, maître arpenteur, contre Jean et Jacques Delbary. — Me Guillaume Limoges, notaire royal, contre Pierre Chabrelie, curateur des enfants mineurs de Jean Feytau ; concernant l'avération du seing de feu Guillaume Feytau.

B1446. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Provision de 30 livres adjugée à Jean Géraudin, maçon, contre François Chabrelie. — Présentations de procureurs. — Le sieur Coulon contre le sieur Mondégou, concernant un billet de 30 livres. — Défauts : pour M. Pierre-René Marchant de Borieux et dame Marguerite Marchant de Lavivie, contre Marthe Laferme, veuve de François Védrenne ; — pour le duc de Noailles contre Jean Crémoux, clerc. — Enquête pour Jean Jaubert, contre Jacques Bonneval et François Delmas ; concernant une vente de vin. — Défauts : pour demoiselle Marie Nadal, femme de sieur Jacques Lamaze, contre François Pouch ; — pour demoiselle Marie Chassaignac, veuve du sieur Pierre Lajoanie, contre François Albert. — Rétention de cause pour sieur Geoffroy Lacombe du Mas, bourgeois, contre Jean Tribier et Martin Sage. — Présentations de procureurs. — Défaut pour Marie Chalmond, veuve de François Castalane, contre Raymond et Bernard Cholvet. — Enquête pour Louis Pestourie, contre Louis Sautet ; compte. — Provision de 18 livres adjugée à Jean Giraudel, contre François Chabrelie. — Défaut pour Me Jean-Baptiste Lamaze, notaire royal, contre Anne Chambon, veuve en secondes noces de Jean Berty.

B1447. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défaut pour Jacques Vitrac, tisserand, contre Jean-Baptiste Vitrac. — Présentations de procureurs. — Dépôts de rapports d'experts. — Défaut pour Pierre Barutel, bourgeois, contre sieur Hippolyte Loubignac, fils aîné. — Lettres patentes du Roi concernant les délits et les crimes. — Renvoi devant un autre juge de la cause mue entre demoiselle Catherine Leymarie, femme de sieur Jean-Baptiste Denoix, contre dame Angélique-Nicole Eneau, veuve de M. Nicolas Pierre Lavier de Lavalette. — Bail judiciaire des fruits des biens du sieur Jean-Jacques Marchant. — Rétention de cause : pour Jeanne Audeguil, veuve de Guillaume Lestable, femme d'Antoine Maigne, contre Jean Lafon, tuteur de Guillaumette Lestable ; — pour sieur Étienne Boulègue et Simon Boissel, sieur de Lachapelle, contre Jean Granger. — Jean Geoffre, laboureur, contre Jean et Françoise Brousse ; vente de foin. — Défaut pour Antoine Villate, marchand, contre sieur François Rupin ; reliquat de compte. — Dépôts de rapports d'experts concernant les biens nationaux. — Serment décisoire de Bertrand Pestourie, à la requête de François Védrenne ; concernant une créance de 8 livres contre le défendeur.

B1448. (Registre.) — Petit in-folio, 45 feuillets, papier.

1787-1790 — « Registre pour servir au greffe des apeaux des juridictions et châtellenies de Larches, Terrasson, Mansac et comté d'Ayen, séant en la ville de Larches. » — Présentations de procureurs. — Affirmation de voyage par Berton Borde, du lieu de Ladornac. — Réception de Jacques Tournarie, huissier à Terrasson, en l'office de sergent général des apeaux (transférés de Saint-Robert à Larches). — Rétention de cause d'appel entre Antoine Faure, journalier, et Claire Boudy, veuve de Pierre Mas. — Affirmation de voyage par Annet Nadal, de la paroisse de Brignac. — Rétention de cause pour Antoine Touron, appelant, contre Berton Borde, intimé. — Jean Lajugie contre sieur Nicolas Dubois, appel d'une sentence de la juridiction d'Ayen ; confirmation. — Affirmation de voyage par Jean-Nicolas Dubois, habitant de Terrasson. — Confirmation d'une sentence du juge de Mansac entre sieur Pierre Chaumel, marchand épicier et François Chaumel. — Cassation d'une sentence du juge d'Ayen entre Jean Lajugie et sieur Nicolas Dubois. — Confirmations : d'une sentence du même juge entre Jean Lajugie et autre Jean Lajugie ; — d'une sentence du juge de Larches pour Étienne Delbos contre Georges Veyssière. — Réception de Paul Bancharel comme sergent général aux apeaux de Larches. — Confirmation d'une sentence de

l'ordinaire d'Ayen entre Pétronille Labrousse et Jean Labrousse. — Affirmation de voyage : par M. Antoine Vervy fils, procureur d'office de la baronnie de Juillac et de la châtellenie de Chabrignac ; par Jean-Vincent Clédat, docteur en médecine de la ville de Lubersac. — Présentations de procureurs. — Confirmation d'une sentence de l'ordinaire d'Ayen, entre Pierre Rivière et François Goulfier. — Affirmation de voyage par Pierre Chanat, marchand à Terrasson. — Confirmation d'une sentence du juge de Mansac entre sieur Charles Bruchard, écuyer, et Pierre Chaumel, notaire royal. — Désignation d'experts pour François Larnaudie contre Étienne et Michel Larnaudie. — Confirmation d'une sentence du juge d'Ayen pour Léonard Treillard contre sieur Jean-Baptiste Laroche. — Serment décisoire de demoiselle Jeanne Péral, concernant une dette de 72 livres. — Le dernier acte de la juridiction des apeaux de Larches est une présentation de procureur pour Jean Goujon (23 octobre 1790).

B1449. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1677-1729 — Procès-verbaux. — Copie d'un contrat produit dans un procès entre Charles Treilh, de la paroisse de Ladornac, et Jean Salvetat de la même paroisse, concernant la dot de Marie Treilh. — Évaluation des grains qui se sont vendus dans la ville de Brive en 1700 et 1701. — Interrogatoire de Jérôme Cabanis, garçon chirurgien, fils de Jean, maître chirurgien, sur une dispute qui eut lieu en jouant aux quilles. — Extrait d'un contrat de rente consenti par M. Hippolyte Lavergne, exempt de la maréchaussée à Brive, de la paroisse de Lafeuillade, au profit de Pierre Delpy. — Dépôt d'un billet à ordre de 42 livres, daté du 30 avril 1715, signé : Jean Bourdet. — Déclaration de Jean Bourgede, du village de Crozat, paroisse de Saint-Pantaléon, tiers saisi à la requête de M. Hugues Lescot, seigneur de Siorat, curé de Saint-Pantaléon, au préjudice des débiteurs de dîmes sur le ténement de Cramiech. — Visites : de la maison « presbiteralle » du bourg de Nadaillac, à la requête de frère Guillaume Garat, prieur dudit lieu ; — d'une maison appartenant à Catherine Coly, femme de Jean Esclauzure. — Comparution de Marthe Vaussange, veuve de Pierre Bousquet, pour se plaindre d'un empiétement sur un lopin de terre appelé le Clausel. — Enquête pour Jean Labadie, du bourg de Nadaillac, contre Guillaume Loubignas, cordonnier ; concernant la reconstruction d'un mur mitoyen. — Requête présentée par Louis Beaudenom, sieur de Lamaze, pour renoncer à la succession de Jeanne de Lamaze, sœur de la Foy. — Visite du moulin des Escures, paroisse de Terrasson, à la requête de Jean Poncharal, fermier dudit moulin, aux fins de constater les dégâts causés par les glaces et débordement de la Vézère.

B1450. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1730-1749 — Procès-verbaux. — Visite d'un eyrial et cave au-dessous, situés au village d'Autrement, à la requête de Jean Laval, de la paroisse de Saint-Sernin. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Sclafer, sieur de Chandoulen ; concernant une coupe de noyers dans un fonds sujet à délaissement. — Serment des témoins à entendre dans une enquête entre Jean Valade, maître chirurgien, et Antoine Delbos ; concernant la perte d'un portefeuille. — Visite de la maison de Bernard Periès, laboureur du village de Trisevialle, paroisse de saint Pantaléon. — Enquête pour Me Élie Beauregard, lieutenant de la juridiction de Terrasson, contre François et Jean Fauconneau ; concernant une servitude de passage. — Requête d'Antoine Lagorsse, clerc, du village de Goygne, paroisse de Lafeuillade ; concernant une coupe d'arbres sur un fond appelé al Bos, aux appartenances del Peuch-Bunisset. — Visite de la maison d'Étienne Castalane, potier d'étain à Larches. — Interrogatoire sur faits et articles de Léonard Laval, à la requête de sa mère, Anne Sage ; concernant ses profits et pertes dans un commerce de bœufs. — Présentation de Marie Coutissou pour répudier l'hérédité de son père, Antoine. — ; Enquêtes : pour Étienne Certes, sieur de la Combe, du village du Rignac, paroisse de Saint-Sernin, contre Pierre Loubignas ; déplacement de bornes ; — pour noble Jean Devins contre Jean Lagorsse ; concernant une fourniture de pierres à bâtir. — Requête de messire Charles Duverdier, écuyer, conseiller doyen au Présidial de Brive, concernant la prise de possession d'un domaine sis à Gumont, paroisse de Saint-Pantaléon. — Inventaire des meubles de feu Jean Periès, dressé à la requête de François Lacoste, tuteur des enfants dudit Pariés, et de sa veuve, Jeanne Neguirat. — Visite d'une maison acquise du sieur Marchant de Pouch, par demoiselle Françoise Rigaudie.

B1451. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1750-1759 — Procès-verbaux. — Rapport de Jean Rouzier expert nommé par Laurent Loubrière, et du sieur Barutel, nommé par Bertrand Pestourie ; concernant un fossé ouvert par ledit Laurent. — Extrait d'un contrat passé entre Me Claude Dayard, prieur et curé de Larches, et François Laroche ; concernant la forme des dîmes du quartier de Coustal. — Étienne Certes contre Jacques Tyssandier ; exécution d'un contrat d'échange. — Requête de Jean Maury, notaire, pour qu'il lui soit permis de faire vendre les matériaux d'une maison écroulée appartenant à sa sœur, femme d'Étienne Loubignas, absent depuis dix ans pour le service du Roy. — Comparution de demoiselle Catherine de Fortia, veuve de feu François Sclafer, sieur de la Gorsse, pour demander la tutelle de ses enfants. — Transport de justice aux environs du bourg de Lafeuillade pour relever le cadavre d'une femme noyée dans un lac — Acte de remise au greffe de l'hommage rendu au duc de Noailles par haut et puissant seigneur messire Pierre de Lubersac, chevalier, seigneur de Chabrignac, Fournet, Lésignac, etc. et par haute et puissante dame Jeanne-Julie de Jumilhac, Saint-Jean, dame de Chabrignac, sa femme. — Rapport de Me Guillaume Pomarel expert pour le duc de Noailles, et de Pierre Lacoste, juge de la châtellenie de Lissac, expert de messires Antoine et Joseph de Laporte coseigneurs de ladite châtellenie ; concernant les limites des seigneuries de Lissac et de Larches. — Visites : d'une grange appartenant à Bertrand Pestourie, maréchal à Larches, renversée par l'éboulement de deux rocs d'une grosseur énorme ; — d'une maison appartenant à Guinot Chanlalat. — Enquête pour Catherine Loubignac, veuve de Libéral Chabessier, contre Elie et François Pomarel ; concernant la jouissance d'arbres mitoyens. — Répudiation de l'hérédité de feu François Malepeyre par sa fille Marianne, femme du sieur Hippolyte Loubignac, maître chirurgien.

B1452. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; 2 imprimés.

1760-1769 — Procès-verbaux. — Visite d'une maison acquise par Jean Periès de Guillaume Lestrade et de Toinette Sage, au village d'Audeguil, paroisse de Saint-Pantaléon. — État des arrérages dus sur le ténement de Bouillac. — Enquête sur l'époque de la mort d'un frère de Pierre Périnet, absent depuis dix-sept années. — Visite de deux granges écroulées appartenant à messire Jean de Saint-Exupéry, situées au village de la Borie, paroisse de Terrasson. — Enquête pour Guillien Jeune, marchand, contre sieur Antoine Nadal, bourgeois ; concernant un droit de passage, déposition de messire Antoine du Saillant, écuyer, seigneur du Luc, âgé de 51 ans. — Etat de frais. — Dits et contredits des procureurs de Charles et Étienne Leygonie, père et fils, et de Jean Neuville ; trouble dans la jouissance d'une vigne. — Apposition des scellés sur les meubles de feu Pierre Bousquet, maître apothicaire, du bourg de Nadaillac. — Enquête pour Me Pierre Loubignac, procureur, contre Léonard Delmas du village du Colombier, paroisse de Lissac ; concernant diverses fournitures de pain et de grain. — Requête de François Leymarie, bourgeois du bourg de Ferrières, demande en dommages et intérêts entre Antoine Veyssière pour coupe d'un ormeau. — Déclaration de grossesse par une mendiante idiote, nommée Marguerite, fille naturelle. — Procès-verbal de l'exposition d'un enfant à la porte de l'église. — Rapports d'experts. — Copies imprimées de deux arrêts du parlement de Bordeaux, concernant l'élargissement des prisonniers et la prompte expédition des affaires criminelles. — Requête par sieur Michel Bousquet, chirurgien aide-major à l'hôpital général de Paris, pour faire lever les scellés apposés sur les meubles de Pierre Bousquet, après son décès. — Enquête pour suppléer l'acte mortuaire de Jeanne Lestrade, du lieu de Lafeuillade. — Enquêtes : pour Guillaume Laurichesse, marchand, entre Elie Delmas, laboureur ; comptes ; — pour Jean Lagorsse, meunier au moulin des Escures, entre Pierre Lafon, fournitures de grains. — Aveu et dénombrement fourni : par messire Pierre de Lubersac pour ses biens situés dans le duché de Noailles ; — par messire Jacques de Saint-Exupéry pour ses biens situés dans le même duché.

B1453. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1770-1774 — Procès-verbaux. — Signification à divers tenanciers des sentences qui les condamnent à payer des arrérages de renies au duc de Noailles. — Visites du domaine de la Pacherie, acquis par noble Pierre Darlignie, seigneur de Lhom, de messire Lonis-Antoine de Salés

de Reymonde, conseiller du Roy ; — d'un .domaine appelé Dauderie à la requête de messire Louis de Saint-Chamans. — Enquête pour Antoine Durand et Jeanne Jarzac, sa femme, contre Guillen Jeune et Jeanne Jarzac ; concernant une vente de bœufs. — Émancipation de Maurice Andrieu par son père Antoine, maître sculpteur à Larches. — Enquête pour Pierre Beylie et Françoise Castalane, sa femme, contre Jacques Teyssandier ; concernant une fourniture de cluis (paille à couvrir les maisons). — Visite d'un domaine situé au village de Guinassou, paroisse de Lafeuillade, après un incendie ; à la requête de dame Catherine Dèbarry, procureuse de la communauté des dames de la Foi, de la ville de Sarlat. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Bonnet par sa fille Marie. — Rapports d'experts. — Visites : des biens de Jeanne Brunerie à la requête de son tuteur Étienne Certes ; — du moulin de Larches après une inondation ; à la requête de Me Henri Marchant, avocat. — Enquête pour Jeanne Sarran, femme d'Antoine Lestrade contre son mari ; concernant la gestion dudit Antoine. — Croquis à la plume de quelques terres et chemins près du bourg de Lafeuillade. — « Projet de reconnaissance de biens de Minatte. »

B1454. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1775-1779 — Procès-verbaux. — « Enquête contraire » pour sieur François Rupin contre le sieur Beauregard et la demoiselle Rupin, sa femme ; concernant la reconstruction d'un mur. — Défaut, sur appel, contre Étienne Jeune et Antoinette Laroche. — Requête présentée par sieur Jean Mathou, maître arpenteur, du bourg de Pazayac, pour se faire payer de ses vacations par les tenanciers de Peyrefumade. — Assemblée de parents pour désigner un tuteur à Paul Mercier, à la requête de Jeanne Vieillefosse, sa grand'mère. — Émancipation de Jean Delbos, chirurgien, par son père, autre Jean, bourgeois ; — de Jean Jaubert, soldat au régiment de Berry, cavalerie, par son père, autre Jean, laboureur. — Délibération de parents pour autoriser le tuteur de Pierre Chaumel à vendre certains immeubles. — Enquête pour Michel Lapeyre, maître tisserand, contre sieur François Rabot, bourgeois, du village de Bouillac, paroisse de Terrasson ; concernant la qualité d'une pièce de toile fournie par ledit Lapeyre. — Émancipation de Marie Daubisse, femme de Jean Sambat, par son père Pierre. — Rapport de Pierre Dédé, maître écrivain arithméticien ; chef-d'œuvre de calligraphie. — Serment d'experts. — Déclarations de grossesse : par Catherine Magne contre le domestique d'un notaire ; — par Jeanne Teyssandié ; — par Jeanne Védrenne contre un bourgeois de la paroisse de Mansac. — Nomination de Me Pierre-René Marchant, avocat, comme père spirituel des Cordeliers de Brive. — Visite de la terre de Tounes, paroisse de Larches, à la requête de Charles Genets, potier d'étain. — Nomination d'un tuteur pour Antoine et Georges Degoulet, du village des Ages, paroisse de Ferrières.

B1455. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1780-1782 — Procès-verbaux. — Enquête pour Jean Gibertie, marchand, de la ville de Larches, contre Pierre Beylie, de la paroisse de Saint-Sernin ; compte. — Formule du dénombrement que doivent fournir au duc de Noailles tous ses vassaux de la terre de Larches. — Visite d'un pré aux appartenances du Pouch, paroisse de Grèzes, à la requête de Pierre Lacoste, du village de la Pouzade, paroisse de Chavanac. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Alibert par sa fille Françoise. — Émancipation de demoiselle Catherine Laroche, femme de sieur Jacques Pomarel, par son père Pierre, maître en chirurgie. — Rapports d'experts. — Désignation de tuteur pour les enfants de feu Jean Pouch, menuisier. — Visites : d'une maison à la requête de Jean Dutel, maître serrurier ; — d'une maison située au village de Daudevie, paroisse de Pazayac, à la suite d'un incendie. — Apposition de scellés sur les meubles du sieur Jean Nadal, maître en chirurgie, à la requête de demoiselle Toinette Bousquet, sa veuve ; nomination de tuteur pour les enfants du même. — Visite d'un chemin à la requête de François Pestourie, praticien, du village de Guilbonde, paroisse de Terrasson. — Enquête pour sieur Jean Limoges, gendarme de la garde du Roy, habitant Terrasson, contre sieur Élie Charpenet, maître en chirurgie ; concernant des dégâts faits par des bœufs dans un pré du demandeur.

B1456. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1783-1784 — Procès-verbaux. — Délibération de parents pour autoriser Cérice Chassaignac à répudier l'hérédité de son père. — Comparution de Catherine Périès, veuve de Jacques Combrière, pour demander la tutelle de ses enfants. — Enquête pour François Grange, aubergiste à Larches, contre sieur François Rupin, bourgeois, du village de Goyne, paroisse de Lafeuillade ; concernant des dégâts faits par des porcs dans le jardin du demandeur. — Émancipation de sieur Pierre Talarie, maître en chirurgie, par son père, autre Pierre, bourgeois ; — de Catherine Veysset, femme de Pierre Mathou, par son père, Jacques. — Rapports d'experts. — Procès-verbal, dressé par ordre de la cour du parlement de Bordeaux, concernant les dégâts causés par inondation dans le courant d'avril 1783. — Demande faite par dame Marie de Maussac, veuve de messire Léonard Dumas, écuyer, seigneur de Daignac, habitant au château de Pomier, pour obtenir la tutelle de ses enfants. — Enquête pour sieur Jean Bosche, marchand, du village de Grange, paroisse de Saint-Pantaléon, contre sieur Pierre Loubignac, bourgeois de Larches ; concernant la vente d'une vigne. — Émancipation de François Neuville, du bourg de Ladornac, par son père, autre François. — Rapports d'experts. — Enquêtes : pour François Védrenne, cabaretier, du lieu de l'Hospitalière, paroisse de Terrasson ; concernant un reliquat de droits légitimaires ; — pour Louis et Arnaud Sautet contre Jean Ségéral ; droit de passage. — Rapports d'experts chargés delà liquidation des successions de Pierre Delpy et de Marie Minatte. — Répudiation d'un legs fait à Anne Bourgeade, comparante, mère de Michelette Boulle, par Anne Bourgeade et Jean Chauvignac.

B1457. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1785-1786 — Procès-verbaux. — Affirmation de Jean Roume et d'Anne Bessot, concernant la valeur du mobilier délaissé par défunts Étienne Bessot et Pétronille Eymard. — Acte passé au Châtelet, à Paris, par lequel haut et puissant seigneur Jacques-Louis de Meulan, receveur général des finances, en la généralité de Paris, secrétaire des commandements de la comtesse d'Artois et subrogé tuteur de messire Auguste-Louis-Philippe de Saint-Chamans, constitue pour son procureur M. Me Jean-Baptiste Latreille, seigneur de Lavarde, avocat en Parlement, habitant la ville de Brives ; — autre procuration pour le même, donnée par haute et puissante dame Augustine-Françoise-Céleste Pinet-Dumanoir, veuve de messire Joseph-Louis, vicomte de Saint-Chamans, seigneur de Pazayac, etc. — Estimation des biens de Bernard Gautier, faite par Me Jean Marchant, notaire et arpenteur du bourg de Grézès. — Nomination de demoiselle Marie Chabanne, veuve du sieur Jean Laroque, comme tutrice de ses enfants. — Arbitrage entre haute et puissante dame de Rochechouart, veuve de haut et puissant seigneur Henry-François de Larochefoucauld, seigneur de Couzage, et divers tenanciers. — Nomination de tuteur pour Toinette Reynier. — Enquêtes : pour Marguerite Valade contre Léonard Lareuaudie, son mari ; séparation.de biens ; — pour François Léonard contre Joseph Crémoux ; concernant la jouissance d'une chènevière ; — pour Pierre Chassin, tisserand, contre Bernard Gautier, son frère utérin ; vente d'arbres ; — pour Jean Verlhac contre Antoine Beauregard ; partage de récolte. — Nomination de tuteur pour Guillaume Lestable, du village de La Charrière. — Déclarations de grossesse : par Bertrande Sage ; — par Cécile Chamasie, etc., etc. — Interrogatoire de messire Étienne de Félets, seigneur d'Aurimont ; concernant des soufflets donnés, dans un mouvement de colère, à une femme qui lui avait volé de la filasse.

B1458. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1787-1788 — Procès-verbaux. — Répudiation de l'hérédité de Jean Lignat par son frère, huissier aux tailles. — Enquête par François Pomarel, bourgeois, contre sieur Jean Lafon, bourgeois de Pazayac ; concernant des droits sur un four. — Répudiation de l'hérédité de feu François Fraysse par sa fille Anne, femme de Bernard Froidefont. — Interrogatoire de Jean Gibertie, cabaretier ; concernant la coupe ou arrachage de trois noyers. — Nomination de la baronne de Saint-Chamans comme tutrice de ses fils et de sa fille. — Enquête pour Louis Sautet et Françoise Pradou, sa femme, contre Jean Couloumy et Catherine Chassin, conjoints ; concernant la reconstruction d'un mur. — Rapports d'experts. — Consentement de parents pour le mariage de Marie Zenely avec Antoine Peyronie, chef de cuisine de M. de Pauliac. — Enquête pour François Gauchet, contre Jeanne Gauchet, femme de François Larnaudie, du bourg de Nadaillac ; concernant la succession du

père commun. — Émancipation de François Laval par son père, autre François. Transport de Justice au pont de Puyjubert pour la levée d'un cadavre, reconnu pour celui d'un habitant de Riom, allant travailler à Bordeaux. — Nomination de tuteur pour les enfants de François Neuville. — Visite du village de la Maze, paroisse de Pazayac, dévasté par la grêle le 3 juin 1788.

B1459. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1789-1790 — Procès-verbaux. — Rapports d'experts. — Enquête pour François Larnaudie, laboureur, contre Antoine et Michel Larnaudie, père et fils ; concernant l'usage d'un chemin. — Levée des scellés apposés sur les meubles dépendants de la succession de feu Guillaume Feytau, du lieu du Bouch, paroisse de Terrasson. — Enquête pour Pierre Cramier contre Jean Roudier ; concernant les limites des propriétés des parties. — Répudiation de l'hérédité de Guillaume Feytau par le tuteur de ses enfants. — Nomination d'un curateur à la personne de Marie Marjarit. — Visite d'une maison sise à Larches, à la requête d'Étienne Bousquet. — Comparution de Marie Delpy, veuve de Jérôme Verdier, pour demander la tutelle de ses enfants. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Cramier ; concernant une créance de 24 livres au profit de Jean Bosche. — Visite d'une maison située au bourg de Beauregard, à la requête de Guillaume Boudry. — Enquêtes : pour sieur Jean Limoges contre François Mercier, sabotier ; enlèvement de branches ; — pour Guillaume Sambat contre Jean Périès ; compte. — Visite d'une maison sise à Larches, à la requête de sieur Jean-Louis Barutel. — Cahiers des plaintes et doléances : de la paroisse de Ladornac, de, la paroisse de Pazayac, de la paroisse de Nadaillac, de la paroisse de Grèzes, de la paroisse de Lafeuillade, de la ville de Larches, de la ville et paroisse de Larches, de la paroisse de Saint-Pantaléon. — Enquête pour Jean Serre contre Pierre Marjarit ; concernant un compte de nourriture. — Séparation de biens entre Marie Bruchard et sieur Jean-Jacques Marchant ; appointement rendu extraordinairement. — Comparution de Me Pierre Bousquet, procureur de la commune de Nadaillac, pour dénoncer les troubles qui ont lieu dans ladite paroisse (30 mars 1790).

B1460. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1719-1766 — Sentences. — Jean Lafferme, clerc, contre Jean Lafferme, son père, sieur de la Jarousse ; concernant le partage de la succession de Marguerite Demartin, première femme du défendeur. — Jeanne Nadal, veuve, contre Jean Nadal, maître maréchal ; concernant l'entérinement de lettres de restitution obtenues par la demanderesse. — Jacques Froidefon, laboureur, contre Jean Lafon, tisserand ; concernant un droit de passage sur un pré du demandeur. — Gabriel Bousquet contre Pierre Bousquet, maître tailleur ; concernant le partage des successions de Guillaume Bousquet et de Catherine Cramiès, père et mère communs. — Antoinette Minatte, veuve de Jean Lacroix, contre Pierre David ; plantation de borne. — Messire Louis de Carbonnières, chevalier, seigneur de Panassou, contre Jean et Antoine Debach ; concernant la ferme de trois morceaux de terre payable en avoine. — Me Jean Dejuge de Lafferrière, conseiller au présidial de Brive, contre noble François Marchant, de Pouch, écuyer ; concernant la rente du ténement de Peyrefumade. — Jean Chasteigner, praticien, contre Jean Chasteigner, maréchal ; entérinement de lettres de restitution. — Jean Latreille, seigneur de Lavarde, contre Libéral Vitrac ; concernant un prétendu droit de passage sur une terre du demandeur. — Jean Neuville, marchand, contre Antoine Malard ; dommages et intérêts pour dégâts commis dans les propriétés du demandeur. — Jacques Lacoste, laboureur et Gabrielle Crémoux, femme de François Jouvenel, contre Louise Dupuy, femme de François Chauvignac ; concernant la succession de Marie Dupuy. — Messire Yzac de Carbonnières et dame Marie-Anne de Courtioux, sa femme, contre Pierre Loubignac, marchand ; concernant la rente du ténement de Peuch-Lespare. — Antoine Chanteloube, laboureur, contre Gabriel Ranoux et Toinette Sage, appelée en garantie ; concernant le délaissement d'un pré joui par le défendeur. — Messire Bonnaventure Mayaudon, curé de Ladornac, contre Pierre Bousquet ; action en réintégrande, démolition d'un mur de clôture. — Jean Pomarel contre Antoine Jaubert ; concernant un droit de passage sur une vigne du demandeur. — François Bosredon et Pétronille Lagauterie contre Jean Lagauterie ; concernant le partage de l'hérédité d'Anne Lajoannie.

B1461. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1770-1779 — Sentences. — Antoine Tallarie, bourgeois, contre Léonard Vergne ; concernant la rente due sur un bois du défendeur, appelé la Ronsade, au ténement de la Séride. — Le duc de Noailles contre François Leymarie, et autres ; concernant les arrérages de vingt-neuf ans de droit de guet, dus au demandeur à raison de 3 sols par feu. — Guillaumette Sage, contre Blaise Sage, son mari ; séparation de biens. — Anne Couderc, femme de Pierre Latrousse, contre Étienne Couderc ; concernant les droits légitimaires de la demanderesse. — Pierre Lacoste contre François Lacoste ; lettres de restitution. — Messire Adrien-Maurice Duverdier, écuyer, contre Marie Bonnet, prise en qualité d'héritière de Jean Bonnet, son père ; concernant la mise en possession de certains fonds cédés au demandeur par ledit Bonnet. — Jean et Léonard Teyssou contre François Teyssou ; concernant un supplément de légitime réclamé par les demandeurs. — Pierre Lacoste et Jeanne Monjanel contre Jean Chauvignac ; concernant le délaissement d'un pré et des dommages et intérêts pour des arbres coupés dans ledit fonds. — Jeanne Sarran contre Antoine Lestrade, son mari ; séparations de biens. — Pierre Étienne Certes, sieur de la Combe, bourgeois, contre Jean Duteil, maître serrurier ; concernant un droit de passage sur une terre du défendeur. — Me Bernard Lafon, procureur, contre Pierre Lafon ; frais d'actes ; — même sentence contre Pierre Marjarit. — Me Jean Mathou, notaire et arpenteur, contre Léonard Delpy ; frais de vacations. — Guillen Jeune contre Étienne Jeune et Antoinette Laroche, sa femme ; concernant des lettres de restitution. — Pierre Delord, meunier, contre Eymard Delmas ; comptes. — Jean Vitrac, charpentier, et son frère, laboureur, contre Pierre Vitrac ; concernant le partage des successions de Pierre Vitrac et de Marguerite Bonnet. — Jean Recès contre François Recès, concernant le partage des successions d'Étienne Recès et de Catherine Eymard.

B1462. (Liasse.) — 58 pièces papier.

1780-1790 — Sentences. — Jean Pages, marchand, contre Pierre Delmas ; lettres de restitution. — Demoiselle Toinette Bousquet, veuve de sieur Jean Nadal, maître en chirurgie, contre Jean Goulmy, maître serrurier ; résiliation d'un bail à ferme. — Mathias Manière, cadet, contre Mathias Manière, aîné ; comptes. — Antoine Beauregard, boulanger, contre Antoine Beauregard, son neveu ; supplément de légitime. — Michelette Boulle et François Chantalat, contre François Granger et Jeanne Bourgeade ; concernant le partage des successions de Jeanne Sauvignac et de Jean Bourgeade. — Jean Combres, marchand, contre Mathias Manière et Toinette Laroche, sa femme ; concernant la restitution de fruits perçus par les défendeurs malgré la saisie faite à leur préjudice. — Jean Ségéral, clerc, contre Louis et Arnaud Sautet, père et fils ; concernant un droit de passage sur un pré appelé : « al Charboyniès. » — ; Haute et puissante dame Louise-Françoise de Rochechouart, veuve de messire Larochefoucauld, seigneur de Couzage, contre Antoine Laval et autres ; rentes, sentence arbitrale signée : Roche, Lavarde, Rivet. — Jacques Pistre et Marie Loubignac contre Jean Laffon et autres ; concernant l'engagement d'un jardin par les père et mère des demandeurs. — Marguerite Chouzenoux, femme de Jean Monmont, contre messire Étienne de Felets, seigneur d'Aurimonl ; demande en dommages et intérêts pour injures et coups. — Jean Laguarigue, seigneur de Boulou, contre Jean Albert et autres ; défense de passer par une terre du demandeur. — Gabriel Ramisse contre François Ramisse ; compte. — Le procureur d'office contre des pêcheurs. — Pierre Soufron, bourgeois, contre Léonard Delmas ; concernant des excuses à faire par le défendeur. — François Pomarel contre Mathias Manière ; liquidation de l'hérédité de Jean Manière, père du défendeur. — Marie-Charlotte de Malezieu, veuve du vicomte de Saint-Chatnans contre Jean Periès ; arrérages. — Sieur Guillaume Cramier, maître chirurgien, contre sieur Antoine Tallerie, bourgeois ; obligation de 308 livres. — Hypolithe Gardette contre sieur Jean Reynier de La Brousse ; demande en main levée de fruits saisis. — Jeanne Gauchet, femme de François Larenaudie, et Toinette Gauchet, veuve de Jean Sègeral, contre François Gauchet ; demande en supplément de légitime. — Demoiselle Marie Brouchard contre sieur Jean-Jacques Marchant ; séparation de biens.

B1463. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1688-1729 — Criminel. — Audition de divers témoins ayant fait déclaration après monitoire (rescription) ; à la requête de François Reynier, praticien, du lieu de Grèzes. — Plainte de Jean

Peyroux, laboureur, du village de Pichaine, paroisse de Lafeuillade ; coupe d'arbres. — François Jaubert contre Antoine Bousquet ; détournement d'une chèvre. — Le procureur d'office contre François Sclafer, fils du sieur du Chandoulan ; porcs tués à coups de fusil. — Marthe Vauzanges, veuve de Pierre Bousquet, contre Jean Demons et Marthe Delpy ; coupe d'arbres. — Jean Malard contre Antoine Laborderie ; coups et blessures. — Pierre Laroque, sieur de la Bastide, contre plusieurs habitants du village de la Lune ; dégâts faits par les brebis.

B1464. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1730-1739 — Criminel. — Transport de justice dans la maison d'Étienne Bessot, tailleur, pour entendre sa plainte contre Pierre Léonard, maître tailleur ; coups et blessures. — Jeanne Valière contre Pierre Périnet, marchand, son mari ; mauvais traitements. — Jean Labrousse contre Bernard Manière ; coups et blessures. — Jean Laval, marchand, du bourg de Noailhac, contre le nommé Laguarigue, marchand de cochons ; vol des effets du plaignant dans une auberge. — Plainte de plusieurs habitants de Larches concernant les dégâts causés par les bestiaux aux arbres qui bordent la rivière. — Gabriel et Léonard Laval, du village de la Treille, paroisse de Lafeuillade, contre noble Charles Devins, écuyer, et le chevalier d'Auberoche, son beau-frère ; coups de canne au visage. — Plainte reconventionnelle dudit chevalier d'Auberoche de la Bermondie, capitaine au régiment royal vaisseaux. — Me Pierre Barutel, lieutenant de la juridiction de Larches, contre Raymond Faure ; dégâts causés par des bestiaux.

B1465. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1740-1749 — Criminel. — Jacques Chastaigner, maître maçon, habitant du bourg de Pazayac, contre Jean Jaubert, tisserand ; coups de pied. — Le procureur d'office contre Jeanne Mas et Jean Treyssac ; infanticide. — Demoiselle Marguerite de Barberin de Sansonnet contre le sieur de Lavarde, habitant de Brive ; injures. — Demoiselle Magdeleine de Vedrenne, veuve d'Étienne Lacoste, maître apothicaire, et Martial Jayle, son métayer, contre Léonard Jayle, maçon ; querelle à l'occasion d'un droit de four. — Comparution de Françoise Franchie, femme de Raymond Guionie, pour se plaindre de Pierre Coulamy ; voies de fait et blessures d'un coup de bèche. — Jean Nadal contre Guillen Jeune ; bris de clôture, une porte de cave enfoncée, menaces, etc. — Plainte de Jean Lafon, du village de Bru, contre des bergers ; dégâts par les bestiaux, coups et blessures. — Jean Bourgeade contre Bernard Periès, dit Palioudou, trouble dans la jouissance d'un droit de port sur la Vezère, au village de Vinevieille.

B1466. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1750-1759 — Criminel. — Jean Jeoffre contre Jean Jacquet, du bourg de Chavagnac ; blessures graves, condamnation à 30 livres de dommages et intérêts. — Jean Delmas, de la paroisse de Ladornac, contre Antoine Debac, ses fils et sa femme Thévène Védrenne ; coups et blessure au plaignant en état d'ivresse. — Jean Neuville, de la paroisse de Terrasson, contre Antoine Malard ; querelle à la suite de branches coupées dans une haie du plaignant. — Sieur Jean Chabannes, sieur de Labrauge, et autres concessionnaires des bois du duc d'Ayen, contre Bertrand Pestourie ; enlèvement de copeaux et racines avec une charrette. — Étienne Larnaudie, bourgeois, contre Jean Treille, laboureur ; querelle au pâturage, à la suite de dégâts causés par des brebis. — Constatation du suicide de Bertrand Besse, trouvé pendu dans sa prison ; il était prévenu d'un vol de fusil au préjudice de son maître, Pierre Loubignac. — François Ramisse contre Étienne Chanteloube, son voisin ; démolition du mur servant de clôture au jardin du plaignant. — Jean Lanoix, sieur de la Croze, bourgeois et aubergiste à Terrasson, contre le sieur Duportal et autres ; querelle à la suite d'un compte, guet-apens, coups et blessures. — Jean Veysset et Marie Malefayde contre André Roque et autres ; excès et violences, condamnation à 30 livres de dommages et intérêts.

B1467. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1760-1762 — Criminel. — Plainte de Jean Lascaux, laboureur, contre un chirurgien ; rapt de Jeanne, fille du plaignant. — Jean Pouch, sieur de Valette, bourgeois de Terrasson, contre le sieur Mathou, de Pazayac, et le sieur Devins, fils aîné ; injures et coups ; — plainte reconventionnelle

dudit sieur Devins. — François Chauvignac, laboureur, contre Bellet de Lestrade ; querelle à l'auberge de Me Loubignac, procureur et hôte à Larches. — Étienne Jeune, marchand, et Toinette Laroche, contre Antoine Nadal et ses fils ; querelle entre voisins à propos de l'exercice d'un droit de passage. — Noble Jean Devins, seigneur d'Azat, contre Pierre Serre, de la paroisse de Lafeuillade ; coupe d'arbre dans le domaine du plaignant. — François Martin, huissier à Brive, contre Pierre Loubignac, aubergiste ; coups de pied à la suite de la saisie d'un cheval, opérée dans son auberge. — Jean Laroche, fournier du sieur des Fauries, contre Pierre Bordas, du village de la Poujade, paroisse de Chavaignac ; imputations calomnieuses. — Guillaume Larnaudie, bourgeois, contre Léonard Bonimond ; dégâts commis dans les propriétés du plaignant. — Intervention de M. Jean Depouthe, sieur de la Vivie, dans un procès criminel entre son métayer et Jean Neuville ; querelle pour la jouissance d'une terre semée en maïs ; — plainte reconventionnelle dudit Neuville. — Guillaume Lacoste contre Jean Digoulet, de la paroisse de Ferneres ; coups et blessures.

B1468. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1763-1769 — Criminel. — Jacques Bosredon contre Martin Sage ; injures graves. — Jean Lajoanie, praticien, du village de Laroche, paroisse de Saint-Pantaléon, contre les mineurs Lascaux ; enlèvement d'une meule de foin. — Charles et Étienne Leygonie contre Jean Neuville ; guet-apens. — Me Bonnaventure Mayaudon, curé de Ladornac, contre Pierre Bousquet, cabaretier, démolition d'un mur pour abreuver des bestiaux à une fontaine. — Pierre Lareynaudie, marchand, contre François Vaysset, aubergiste à Nadaillac ; querelle à la suite d'un compte. — Michel Ginier et ses fils contre le sieur Beune, maître chirurgien ; coups de bâton sur le champ de foire de Larches. — Étienne Veyssière, du village de Ligneyrou, paroisse de Saint-Martin de Brive, contre le nommé Vidal, marchand auvergnat ; enlèvement d'un taureau mené à la foire par le plaignant. — Marie Bousquet et Françoise Lagorsse, sa fille, de la paroisse de Saint-Pantaléon, contre la femme de Gabriel Boudie ; « coup d'un gros balet sur le temple » de ladite Françoise. — Séduction de la fille d'un bourgeois, aubergiste, par un menuisier. — Plainte de Jean Baptiste Villemur, sieur de Chavaignac, de la paroisse de Grèzes, contre Jean Lagorce ; guet-apens. — Marie Delmas, mineure, contre Étienne Laroche, demande en provision alimentaire et ensuite information pour rapt

B1469. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1770-1776 — Criminel. — Messire Étienne de Felets, écuyer, seigneur d'Aurimont, de la paroisse de Saint-Pantaléon, contre Giron Védrenne ; enlèvement de fourrage. — Jeanne Limoges contre François Périès ; adjudication d'une provision de 24 livres pour frais de gésine. — Antoine Nadal, bourgeois, contre Pierre Marjarit ; voies de fait. — Jean Veysset, laboureur, contre François Veysset et ses fils ; querelle de famille, coups de bâton. — Les habitants de Ladornac propriétaires de prés contre leurs voisins ; dégâts causés par le bétail. — Jean Poncharal, maître valet au moulin des Escures, contre un autre valet du même moulin ; querelle à l'auberge. — Jacques Salvetat, praticien de la paroisse de Nadaillac, contre le fils aîné de Georges Veyssière, coupe de jeunes arbres au pied. — Me Jean Lapeyrie, curé de Saint-Pantaléon, Marguerite Laygue et Guillaume Brousse contre François Chantalat, maçon, et autres ; violences, outrages et scandales. — Sieur Léonard Lacombe, bourgeois du village de Rignac, paroisse de Saint-Sernin, contre sieur Jean-Louis Barutel, procureur ; querelle au jeu de cartes, coups de poing. — Pétronille Veyssière, du bourg de Nadaillac, contre Léonard Salvetat, cadet ; mauvais traitements. — Marie Laroche, femme de Jean Sambat, « contre Jeanne Sage, femme de Pierre Pestourie ; coups et blessures.

B1470. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1777-1779 — Criminel. — Étienne Manière, métayer de M. Dupeyroux, contre Jean Vialane, dit Lemonge ; querelle au cabaret. — Le procureur fiscal contre le fils d'un notaire et une veuve ; exposition d'enfant et débordements. — Messire François Delaporte de Lissac, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, contre le nommé Laporte, du village de Puyjubert ; voies de faits et menaces. — Martin Pestourie, menuisier, contre sieur Joseph Lacoste de Barutel, bourgeois ; querelle au jeu de quilles. — Bernard Gautier, du village de Lafarge, paroisse de Saint-Sernin, contre Pierre Chassein, tisserand ; coupe de 19 arbres, jeunes chênes. — Léonarde Jeune, du bourg

de Grèzes, contre Jean Sambat, du même lieu ; séduction. — Jacques Vitrat de la paroisse de Nadaillac, contre Étienne Souleille, du même lieu ; querelle à propos d'un chien, injures et menaces. — Le procureur fiscal contre les auteurs et les complices du meurtre de Pierre Pellegry, de la paroisse de Ladornac. — Étienne Jeune, marchand, contre son fils aîné ; imputations calomnieuses. — La servante du curé de Larches contre le domestique dudit curé ; séduction. — Les commissaires séquestres établis sur les biens d'Élie Delmas ; contre ledit Delmas enlèvement de grains. — Sieur Jean Barutel, procureur en la juridiction de Larches, contre Pierre Lestrade, cabaretier ; injures et menaces. — Vol d'un cheval avec ses harnais chez un aubergiste. — Libéral Ramisse, de la paroisse de Ladornac contre Marie Gaillard, veuve d'Élie Ramisse, injures et menaces.

B1471. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1780-1782 — Criminel. — Sieur Pierre Loubignac, bourgeois, contre Jean Eymard ; menaces de coups de bûche et injures au fils du plaignant. — Jean Veyssière, de la paroisse de Lafeuillade, contre Jacques Verlhiac et Marie Delpy ; dégâts commis dans les bois des demandeurs. — Catherine Leymarie, veuve d'Antoine Laroche, contre Jean Laval et Elisabeth Jayle ; injures et menaces. — Conclusions du procureur d'office tendant à la relexance de Pierre Soufron, bourgeois, du village de Puyjubert, prévenu d'injures et menaces sur la plainte de François Deschiès. — Marie Chamay, femme de Jean Leygonie, de la paroisse de Lafeuillade, contre le sieur François Rupin, son ancien maître ; injures et voies de fait à la suite d'un compte. — Marie Delpy femme de Jacques Verlhac, contre le métayer de M. Devins ; injures grossières. — Sieur Jacques Lacoste de Barutel, bourgeois, de la paroisse de Saint-Pantaléon, contre un aubergiste de Larches ; menaces de mort sous condition. — Pierre Chambon du bourg de Condat, contre Jean Jeaussin et Marguerite Faurie ; querelle à l'occasion du partage de quelques poissons. — François Mercier, maître sabotier, de la paroisse de Terrasson, contre le sieur Limoges, gendarme de la garde du Roi ; coupe d'arbres. — François Guionie, du village de Daudevie, paroisse de Pazayac, contre Jean Jacquet dit le Grenadier ; imputations calomnieuses de vol. — Sieur François Rupin et sa fille, contre Toinette Loubignac et son gendre ; injures et menaces à cause d'un droit de passage ; — plainte reconventionnelle de la part des défendeurs. — Jeanne Teyssandié de la paroisse de Larches, contre Léonard Vignal, laboureur ; rapt et séduction. — Demoiselle Jeanne Thérèse Cabanis, veuve de feu Jean Conchard de Vermeil, bachelier en droit, du bourg de Saint-Pantaléon, contre Martial Manière, son domestique ; injures, menaces, violences et voies de fait.

B1472. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1783-1784 — Criminel. — Joseph Crémoux, aubergiste à Brive, contre le nommé Delpeyron aîné, de la paroisse de Chartrier ; injures sur le pont de Brive. — Demoiselle Marie Bachèlerie, femme de M. Jean-Louis Barutel, ancien lieutenant dans le régiment de la Sarre, contre ses voisins ; coups de bâton. — Défense de jeter de la coque du Levant dans les rivières. — Étienne Chazarin, dit Graulière, travaillant au merrain, contre François Rupin, bourgeois, et son fils ; injures et voies de fait. — Louis Delbos, marchand, contre le nommé Bourdarie fils, cordonnier, de Nadaillac ; mauvais traitements envers le fils du plaignant. — Jean Laborde de la paroisse de Saint-Pantaléon, contre Jean Couloumy ; imputation calomnieuse de vol. — Sieur Jean-Louis Barutel, fermier du domaine de la Guerrène, dépendant de la châtellenie de Larches, contre Jean Tassain et Joseph Puymège ; dégradations dans les vignes dudit domaine. — Le procureur d'office contre Étienne Porte, maçon, accusé du vol d'un mulet. — Consultation d'avocat pour décider si l'on doit prendre la voie civile ou la voie criminelle sur une plainte de M. de Félets contre un nommé Labrousse, lequel avait tué une chienne de chasse du plaignant. — Sieur Pierre Lajoanie, bourgeois de Larches, contre Antoine Vilatte ; coups et blessures. — Jean Periès, du bourg de Pazayac, contre Jean Lombrière, de la même paroisse ; querelle entre voisins. — Pierre Guionie et Henry Bayle, commissaires séquestres établis sur les biens de Mathias Manière, contre ledit Mathias et sa femme ; enlèvement des récoltes. — Messire Jacques de Saint-Exupéry contre certains quidams ; vol de poules. — Jacques et Jean Vitrac, de la paroisse de Nadaillac, contre François Delpy ; imputations calomnieuses de vol. — Martial Manière, de la paroisse de Saint-Pantaléon, contre

Jeanne Cramier, femme de François Couloumy ; coups et blessures au plaignant qui voulait empêcher la dite Jeanne de maltraiter une petite fille. — Jean Lafon, laboureur, du village de Fraysse, paroisse de Pazayac, contre Jean et Louis Delbos ; querelle entre voisins. — Pierre Lachèze et Jeanne Boudie contre Toinette Geyrounie, femme de Martial Vialanès ; injures et voies de fait.

B1473. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1785-1786 — Criminel. — Me Jacques Pomarel contre le nommé Antoine Gauchet ; coups de fusil tirés à des pigeons. — Le procureur d'office en réparation du crime de viol commis sur une petite fille. — Léonard Larenaudie, marchand, du bourg de Nadaillac, contre Pierre Lacroix, son neveu et autres ; mauvais traitements. — François Pomarel et Catherine Soufron, sa femme, contre Pierre Lajoanie ; querelle à propos du transport des raisins. — Le procureur d'office prenant fait et cause pour Pierre Lachambre, en danger de mort par suite des excès commis sur sa personne pendant une rixe. — Jacques Laval contre divers particuliers ; querelle sur le champ de foire. — Marguerite Tallerie, fille majeure, contre ses voisins ; injures et coups ; plainte réconventionnelle des défendeurs. — Jacques Sauvignac, batelier, contre Jean Gibertie, marchand ; arrachage d'arbres. — Le procureur d'office contre Pierre Lajugie ; vol de taureaux dans l'étable d'Antoine Jaubert — Marguerite Chouzenoux contre messire Étienne de Félets ; coups de pied, condamnation à 10 livres de dommages et intérêts.

B1474. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1787-1790 — Criminel. — Pierre Bergeal, métayer du sieur Blusson, du village de la Jarousse, paroisse de Saint-Pantaléon contre Étienne Veyssière du même lieu ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage. — Jean Lafon, fils de Guillaumet, contre Arnaud Sautet, de la paroisse de Saint-Pantaléon ; querelle entre voisins. — Condamnation de Catherine Pestourie, femme de Guinot Lafon, à 12 livres de dommages et intérêts envers le curé de Lafeuillade, et en outre à lui faire des excuses ; imputation calomnieuse de révélation de secret. — Demoiselle de Félets, femme de sieur François Rupin, contre Pierre Faure, dit Raton ; injures et coups ; — la même contre Jean Gibertie, boucher ; coups de fusil tirés sur la volaille de la plaignante. — Jean-Baptiste Crozat, aubergiste, contre les auteurs d'un charivari. — Eymard Rouvès, du village de Bourieux, paroisse de Pazayac, contre François Desplas ; querelle à l'auberge. — Joseph Puymège, cordonnier, contre Jean Périès, châtreur ; querelle de famille. — Arrestation de voleurs par les gardes nationaux de Terrason. — Transfert de prévenus dans les prisons de Brive. — M. Jean Sclafert, sieur du Fayet, chevalier de Saint-Louis, du bourg de Nadaillac, contre François Veysset ; prise de possession, avec violence, d'une vigne appartenant au plaignant. (25 septembre 1790.)

Juridiction de Saint-Jal.

B1475. (Registre.) — Petit in-folio, 85 pages, papier.

1725 — Audiences. — Remontrances du procureur d'office concernant les mesures du vin qui ne sont pas toutes marquées du sceau de la seigneurie. — Rétentions de cause : pour Jean Téreygeol, bourgeois, contre Martial Vigne ; — pour Michel Coulournat, marchand, contre Jean Pradines. — Antoine Dubech, juge de Bar, contre François Leyris et Marie Rebeyrotle ; concernant une cession de créance M. Me Léonard Rabanide, curé de Chamboulive, trésorier général de France, contre demoiselle Jeanne de Plasse, veuve du sieur Rodolphe Fleyssac ; concernant une dette de l'hérédité de feu Me Jacques Fleyssac. — Jean Counil, tisserand, contre Peyroune Meneyrol, veuve de Léonard Counil ; dette de la succession dudit Léonard. — Rétention de cause pour Étienne Esclavard et son fils Barthélemy de Treignac, contre sieur François Feugeas et demoiselle Michelle Feugeas, sa fille. — Pierre Maschemie, laboureur, et Peyroune Combe contre François Leyris ; obligation de 59 livres. — Pierre Leyry contre sieur Barthélemy Bellande ; avération de signature. — Désignation d'experts entre François Desieyx et Léonard Froumenteil. — Enquête pour Jacques Gourinal et Jérôme Peuch, contre Jean et Eymery Peuch ; concernant la jouissance des châtaigners

existant dans les pièces de Giny et de la Plantade. — Défauts : pour sieur Jean Martin Leyniat, bourgeois, contre Michel Miallet ; — pour Jean Téreygeol, bourgeois, contre Antoine Téreygeol et Jeanne Téreygeol, sa tante. — Jeanne Bazougour, veuve, contre Jean Salle, laboureur ; concernant un enlèvement de récoltes et de cheptel sur le domaine de la demanderesse. — Gabriel Larue, praticien, contre Gérard Glorie et Marguerite, sa sœur ; tollissement de l'inhibition de vendre les fruits saisis au préjudice des défendeurs. — Joseph de Comte, écuyer, seigneur de Beyssac, contre Antoine Faugères et Jeanne Farge ; concernant une créance de l'hérédité de feu Léonard de Comte, écuyer, père du demandeur. — Sieur Barthélemy Bellande, bourgeois, contre Jean Duluc, sieur deMansac ; cession de créance. — Charles Leyniat de Mauriange, seigneur de Jarenne, juge de la présente juridiction, contre François Desieyx ; obligation de 51 livres.

B1476. (Registre.) — Petit in-folio, 62 pages, papier.

1726 — Audiences. — Jean Dumond, hôte, contre M Jean Sourzac ; soulte pour échange de chevaux et dépenses à l'auberge. — Rétention de cause pour sieur Antoine Palier, maître apothicaire, et demoiselle Jeanne Boulière, sa femme, contre Léonard Roumeliac. — Me Antoine Vergne, procureur d'office de la juridiction de Seilhac, contre Michel Miallet et Jeanne Farge ; demande en mainlevée. — Messire Charles de La Jante, écuyer, en qualité d'héritier de dame Jeanne Degermain, sa mère, autorisé par messire Marc-Antoine Geouffre de Chabrignac, écuyer, son père, seigneur de Peyrac, contre sieur Jean Téreygeol ; concernant une dette de la succession d'autre Jean Téreygeol, père du défendeur. — Messire Gaspard de Boussac, écuyer, seigneur du Vert et d'Hublanges, et dame Marie Geouffre de Chabrignac, sa femme, contre François Meneyrol ; concernant une dette de la succession de feu Léonard Meneyrol. — Intervention de demoiselle Marie Vinière veuve de feu Me Jean Fleyssac, ancien notaire royal dans un procès mu entre sieur Léonard Fleyssac, bourgeois et Martial Martinie, procureur. — Sieur Léonard Meynard, bourgeois et marchand, contre Géraud Faureyx et Marie Martinie ; demande en main levée. — Laurent Mons contre Antoine Boissinet et Jean Leyrac, beau-père et gendre ; obligation de 26 livres. — Rétentions de cause : pour M. Guillaume de Juliard, grand prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse, seigneur de Cazillac, contre Léonard Leyniat ; — pour Antoine Dubois, procureur, contre Léonard et Vincent Broussouloux. — Me Antoine Terriou, procureur de la ville de Corrèze, contre Martin Dumas ; obligation de 171 livres. — Me Vincent Fraysse, avocat en la cour, procureur d'office de Corrèze, contre Léger Terracol et Jeanne Faige ; concernant l'hérédité de Magdeleine Chauzes, mère de la défenderesse. — Léonard Serre, en qualité de procureur du seigneur de Beaumont, contre Vincent Ballet, maître chirurgien, et autres ; arrérages des rentes dues sur les ténements du Treylier, du Mas, etc.

B1477. (Registre.) — Petit in-folio, 50 pages, papier.

1727 — Audiences. — Reprise d'instance pour Julien Chassanie et Anne Monjauze, sa femme, contre Léonard Roumailhac et Gabrielle Monjauze. — Défaut pour Martial Pontfouchier, maréchal, contre François Tronche. — Pierre, Jean et Marie Méchaussie, contre François et Jean Leyniat ; concernant l'hérédité de Françoise Méchaussie. — Jean Plas, notaire royal, contre Barthélemy Billaud, bourgeois, et Pierre Sérézac ; saisie. — Jean Broch contre Jean Peuch, dit Boulou, concernant la vente d'un cheval. — Défauts : pour Jean Ventejoux, bourgeois, contre Martial et Barthélemy Martinie ; — pour Pierre Fraysse, marchand, et Catherine Salaignac contre Antoine Farges, tailleur ; — pour demoiselle Henriette Fondion, veuve de Me Léonard Plasse, contre Léonard Leyniat, dit La Cosse ; — pour Gérard Florentin, contre Michel Miallet ; — pour les fermiers de la prévôté de Saint-Salvadour, contre divers tenanciers. — Sieur Étienne Servenerie, bourgeois, et demoiselle Marie Nouailhac, sa femme, contre Jean Sardenotte, maçon, et Léonarde Munier ; concernant une créance de l'hérédité de Me Antoine Noailhac, notaire royal, aïeul de la demanderesse. — Désignation d'experts entre Me Antoine Dubech et sieur Michel Coulournat, marchand. — Me Jean Plas, notaire royal du village des Plas, contre Léonard Borde et Antoinette Ballande ; concernant la mise en possession d'un pré appelé de Nouge, hypothéqué au demandeur.

B1478. (Registre.) — Petit in-folio, 58 pages, papier.

1728 — Audiences. — Joseph Vergne, notaire royal, contre Pierre Freyssinet, laboureur ; vente de blé. — Rétention de cause pour François Leyniac, hôte, et Marie Garry, contre Vincent Broussouloux, Jean Duluc et autres. — Berton Neufville, contre Pierre Serrezac ; concernant une créance des hérédités de Léonarde Crouzac et Jean de Saint-Jal. — Rétention de cause pour Me Étienne Dumont, lieutenant en la juridiction de Lagorsse, contre Hiérome Lidove, dit Hirotte, laboureur. — Copie de provisions de notaire, dans les châtellenies du Limousin seulement, pour Léonard Counil, du village de la Blancherie, paroisse de Beaumont, concédées par messire Jean-Claude de Lastic, chevalier, seigneur, marquis de Saint-Jal, Chamboulive, Pierrefitte, Beaumont, Saint-Salvadour, Gabriac, etc., enseigne des gardes du corps ; le 3 mars 1728. — Rétentions de causes : pour sieur Pierre Casebonne, lieutenant du marquisat de Chamberet, contre François Feugeas, concernant une dette de la succession de Jean-Barthélemy Esclavard ; — pour Gabriel Larue, praticien contre Pierre Raffy, tailleur, et Marguerite Champs ; — pour Me Léonard Meynard, conseiller du Roi, lieutenant et assesseur ès sièges royaux de Tulle, contre Léonard Fourche et autres ; — pour sieur Martin Dumond, sieur du Pouget, juge de Corrèze, contre Léonard Leyniat. — Jean Perroussie, brassier, contre Jean Roumalhac ; concernant une obligation de 50 livres. — Le seigneur de Saint-Jal, contre Antoine Glorie, sergent royal ; concernant la rente due sur les ténements de Lidovet et de la Reysongie. — Charles Leyniat de Moriange, sieur de Jarenne, contre Jeanne Leyniac, veuve d'Étienne Goutte ; concernant une dette dudit feu Étienne.

B1479. (Registre.) — Petit in-folio, 52 pages, papier.

1729 — Défaut pour Antoine Martinie, maître tailleur d'habits, contre Martial Martinie, bourgeois. — Demoiselle Jeanne de Plasse, veuve du sieur Rodolphe Fleyssac, contre François Rue et Léonarde Treuil ; concernant une créance de la succession de feu Me Jacques Fleyssac beau-père de la demanderesse. — Défauts : pour sieur Léonard Palisserie, bourgeois du bourg de Lestards, contre Marie Chauzes, femme de Léonard Leyniac, dit Bourguignon ; — pour Léonard Lidove, châtreur, contre Léonarde Pimont, veuve de Dumeny Lidove. — Désignation d'experts pour Antoine Frayssiline, contre Antoine Faige et Jeanne Frayssiline. — Rétentions de cause : pour Martial Badefol, praticien, contre Léonard Counil, laboureur ; — pour Léonard Marlias, contre Martial Vigne, meunier, et Marie Marlias. — Enquête pour sieur Jean Téreygeol, bourgeois, contre Pierre Combes ; comptes. — Me Louis Besse, archiprêtre d'Aubusson, curé de Saint-Jal, contre Jacques Ceaux et autres ; concernant la rente due sur le ténement de Gouttelonge. — Demoiselle Anne Jarrige, veuve du sieur Pradel, de la ville d'Uzerche, contre François Périer, de la paroisse de Saint-Augustin ; obligation de 200 livres. — Défaut pour sieur Martial Fénis, bourgeois et marchand de la ville de Tulle, contre Me Antoine Dubois, procureur. — Désignation d'expert pour sieur François Feugeas, bourgeois, contre Denis Coumerly et Françoise Frayssiline. — Léonard Montjauze contre Étiennette Plas, veuve de Pierre Desieyx, concernant la cession faite par l'abbé de Juliard des arrérages de rente dus sur le ténement de Marlhac.

B1480. (Registre.) — Petit in-folio, 72 pages, papier.

1730 — Audiences. — Enquête pour Martial Vigne et Léonarde Noailhac, contre Charles Queyrel et Catherine Plas ; concernant une servitude de passage sur une terre des défendeurs. — Jean Péroussie, dit Petit-Jean, laboureur, contre Martin Leyniac, praticien ; concernant un billet de 214 livres, souscrit par le défendeur. — Défaut pour Augustin-Ignace Bondet, sieur de la Bernardie, du bourg du Lonzac, contre Étienne Poumier, du village de Poumier, même paroisse. — Bernard Ferry, messager de Tulle à Bordeaux, contre sieur Antoine Téreygeol, bourgeois de Saint-Salvadour ; avération de signature. — Sieur Antoine Palier apothicaire à Treignac, contre Léonard Meneyrol, marchand, obligation de 132 livres. — Rétentions de cause : pour Marie Buge, femme d'Étienne Rieux, contre sieur Laborde de Lafachardie, du bourg de Lagraulière ; — pour demoiselle Françoise du Gibanel, veuve du sieur Pierre Leyniat, contre François Counil ; concernant une créance de l'hérédité de Jeanne Bonnefond, veuve de François Teyssier. — Défauts : pour Me Antoine Dubech, juge de Bar, contre sieur Antoine Coulein, praticien ; — pour Me Jacques Jarrige, chanoine de Tulle, contre Jean Tronche, dit Caquarol. — Remontrances du procureur d'office sur la vente du vin pendant la messe.

B1481. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1731 — Audiences. — Rétention de cause : pour Jean Goursolle contre Jean Counil et autres ; — pour Gabriel Merciel, bourgeois de la paroisse de Saint-Jal, contre Elie Péyrodie hôte du bourg de Saint-Jal. — Henry Tramond contre Jean Boyssinet et Marie Péroussie ; demande en main levée. — Publication de l'ordonnance du Roy, de février 1731, concernant les donations. — Défauts : pour Antoine Briac, scieur de long, contre Jean Leyrac, charpentier ; — pour demoiselle Jeanne Duval, veuve de Me Jean Duclaux juge de la Gorsse et Seilhac, contre Jean Duluc de Mansac, arrérages de rente sur le ténement de Treyliers ; — pour Antoinette de Comte, dame de la Jante, femme de messire Charles Geouffre de Chabrignac, écuyer, contre Géraud Faureyx, praticien ; avération de promesse. — Me Bernard de Lagarde, sieur du Suc, conseiller du Roy au Présidial de Tulle, contre Léonard Desieyx ; obligation de 400 livres. — Défaut pour le fermier du prieuré de Saint-Jean-de-Bort contre Léonard Romme et autres ; arrérages.

B1482. (Registre.) — Petit in-folio, 30 pages, papier.

1732 — Audiences. — Rétentions de cause : pour Léonard Pont Fauchier et Léonard Florentin, contre Denis Coulin, apothicaire, et Michel Miallet, charpentier ; — pour François et Léonard Madranges contre Léopard Plazanet et autres ; — pour Gabriel Larue, praticien, contre Martial Bans. — Défunt pour dame Catherine Laporte, fille et héritière de Jean Laporte, et sieur Gabriel du Mirat de Boussac, conseiller au Présidial de Tulle, contre Michel Miallet, pris en qualité d'héritier de défunte Dauphine Leyniat, sa femme. — Sieur Léonard Bergier, huissier royal à Tulle, fermier de la seigneurie de la Gorsse, contre divers tenanciers ; arrérages. — Me Jean Larue, juge de Chamboulive et demoiselle Michelle Vergne, contre Gabriel Chastanet et Mine Mons, sa femme, de la paroisse de Saint-Jal ; concernant une créance de l'hérédité de Me Constant Vergne. — Michel et Pierre Coulournat, en qualité de tenanciers de la Jarenne, contre Léonard Leyniat, dit Bonpère, et autres ; concernant les rentes dudit lieu. — Défaut pour Léonard Broussouloux contre Jean Gourdon.

B1483. (Registre.) — Petit in-folio, 36 pages, papier.

1733 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Chastanet, laboureur, contre Hiérôme et Jean Lidove ; concernant une créance de la succession de Marie Allier, mère du demandeur. — Me Martin Durand, sieur du Pouget, juge de Corrèze, contre Léonard Borde, fils d'Antoine ; tollissement d'inhibitions. — François Daulhac, bourgeois du village de Chauzes, paroisse de Saint-Augustin, contre Léonard Meneyrol ; cheptel. — Rétention de cause pour Me Étienne Dumond, lieutenant de la juridiction de la Gorsse, contre Antoine Bort et Louise Goutte. — Le seigneur de Jarène contre sieur Vincent Fraysse, avocat en la cour, et demoiselle Marguerite Meynard ; concernant la rente due sur ledit ténement de Jarène. — Me Guillaume Vayne, procureur d'office de la juridiction de la Gorsse, contre sieur Antoine Coulein, jeune, bourgeois ; concernant une créance de Jean Lagrafeuil, beau-frère du demandeur. — Me Pierre Dumond, notaire royal, contre sieur Barthélemy Bellande, bourgeois ; créance de la succession de feu Jean Dumond. — Elie Peyrodie, marchand, contre Léonard Flegniat, journalier, du bourg de Saint-Jal ; fournitures de marchandises, huile, vieux-oint, etc. — Me Guillaume Chabanier, conseiller du Roy au siège de Tulle, contre Léonard Leyniat, dit Lacoste ; avération de signature. — Défaut pour Me Martial Besse du Peyrat, conseiller du Roy au sénéchal d'Uzerche, et Me Grivel, juge de ladite ville, en qualité de syndics de l'hôpital, contre Jean et autre Jean Chastanet.

B1484. (Registre.) — Petit in-folio, 36 pages, papier.

1734 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Leyniat, laboureur, et Jeanne Leyniat, sa femme, contre sieur Antoine Téreygeol, bourgeois, et Marie Leyniat ; concernant la succession de Joseph Leyniat. — Défaut pour Me Pierre-Joseph Marue, docteur en théologie, curé de Sainte-Fortunade, contre demoiselle Jeanne Deplasse, veuve de sieur Rodolphe Fleyssac ; avération de signature. — Jean Verdier et Marguerite Glorie contre Jean et Martial Vigne, père et fils ; concernant un droit de passage sur un pré des demandeurs, au village de Plumauzel ; enquête. —

Jeanne et Honorée Degains, sœurs du tiers-ordre de Saint-Dominique, et demoiselle Françoise Mataly, femme de sieur Antoine Bunisset, docteur en médecine, contre Léonard Leyniat, procureur ; concernant une créance de la succession de feu Guillaume Borzès. — Me Vinsent Fraysse, procureur d'office de Corrèze, et sieur Jean-Baptiste Maliard, marchand à Tulle, contre Jean Leyniat, dit Vialle ; obligation de 25 livres. — Rétention de cause pour Géral Faureyx, Marianne Martinie, Léonard et Léonarde Martinie, père et sœur, contre demoiselle Marie Plasse, veuve du sieur Jean Téreygeol.

B1485. (Registre.) — Petit in-folio, 39, pages, papier.

1735 — Audiences. — Rétentions de cause : pour Pierre Coulournat, fils unique de feu Michel, contre Marguerite Champs, veuve de Pierre Raffy, Marie Raffy, et Jean Estival, son mari ; — pour Gabriel Merciel, bourgeois, contre Élie Peyrodie, demoiselle Jeanne Deplasse, veuve, et Jean Vergne. — Défauts pour Me Léonard Counil, notaire, contre Berton Grellet ; — pour Me Jean Plas, notaire royal, contre Jean Salès, sabotier ; — pour le même contre Pierre Freycinet, dit Petithomme, et autres. — Léonard Tintignac contre Jeanton Leyniat, concernant la mise en possession de biens ayant appartenu à l'aïeul du demandeur. — Rétention de cause pour Marguerite Chavan, servante, contre Pierre Salés et Jeanne Beauvoir. — Le seigneur de Saint-Jal contre Jean Roumaliac, praticien ; concernant la rente due sur le ténement de Roumaliac. — Intervention de Jacques Maury dans un procès entre sieurs Augustin-Ignace Bondet de Labernardie, juge de La-Valette, Jean Leyniat et Antoinette Conjat, sa femme ; concernant la succession de feu Jean Bondet, sieur de la Bernardie, bourgeois du Lonzac. — Sieur Pierre Georges, bourgeois de la ville de Corrèze, contre Michel Miallet ; concernant une créance de l'hérédité de feu Martial Georges.

B1486. (Registre.) — Petit in-folio, 44 pages, papier.

1736 — Audiences. — Rétentions de cause : pour Jeanne Peuch, veuve de Jean Gourinal, François Poumier et Marie Gourinal, contre Eyméric Peuch ; — pour Léonard Broussouloux contre Jean Gourdon, voiturier. — Plusieurs défauts pour messire Léonard Rabanide, Trésorier de France, contre divers débiteurs à la succession de feu messire Antoine, frère du demandeur. — Jean Pourteyrou, laboureur, contre Léonard Puymanie, aussi laboureur ; concernant le testament de feu Jean Rivassou. — Le seigneur de Saint-Jal contre les tenanciers de Counil et des Planches ; arrérages. — Me Antoine Dubech, juge de Bar, habitant la ville de Corrèze, contre Janet Pradines et Dauphine Farges ; obligation de 220 livres, consentie par le père de la dite Farges. — Me Jean Chapelas, sieur de la Vergne, procureur fiscal de la ville de Treignac, contre Guillaume Poumier ; concernant une vente de foin. — Catherine Cerou, Léonarde Pimon et Jean Faugeron, contre Léonarde et Antoinette Lidove ; concernant le testament de Léonarde Pimon. — Rétention de cause pour Guillaume Monjauze et Léonarde Escure, du village de Bizages, paroisse de Pierrefitte, contre Jean Coulein et Jeanne Leymas, du village de la Besse, paroisse de Saint-Jal. — Messire Joseph de Fénis, écuyer, seigneur du Tourondel, habitant au château du Tourondel, paroisse de Saint-Augustin, contre Martin Besse, du village de Roumalhac, même paroisse ; concernant une obligation de 22 livres.

B1487. (Registre.) — Petit in-folio, 46 pages, papier.

1737 — Audiences. — Rétentions de cause : pour Jean Goursolles, laboureur, contre Berton Grellet ; — pour le même contre Jean Agnioux. — Provision de 30 livres adjugée à Antoine Sérézac contre Jeanne Chalaux, veuve de Jean Coulamy. — Défaut pour Me Antoine Vergne, procureur d'office du Bouruazel, contre Me Jean Sérézac, procureur d'office en la juridiction de Saint-Jal. — Désignation d'experts entre dame Marie-Jeanne de Peyrat, veuve de messire Jean Meynard, écuyer, et Léonard Méneyrol. — François Salles, du village de Roux, paroisse de Saint-Salvadour, contre Jacques Bellande, bourgeois, de la paroisse de Saint-Salvadour ; avération de signature. — Rétention de cause pour Étienne Plas, contre Catherine Plas, veuve de Charles Queyrel. — Désignation d'experts pour Léonard Mirat et Françoise Tronche contre Pierre Freyssinet. — Sieur François Daulhac, bourgeois, contre Antoine Ambiou ; créance hypothécaire de 60 livres. — Jean Monceau du village de Bort, paroisse de Saint-Salvadour, contre Étienne Plas, de

la même paroisse ; comptes. — Le seigneur de Saint-Jal : contre Jean Pérussie ; concernant la rente due sur le village et ténement de la Bernardie ; — contre Martin Ambiaux, pour le ténement de Roumalhac. — Rétention de cause pour sieur François Dupon-Vareille, marchand de la ville de Tulle, et demoiselle Marguerite Dufaure, sa femme, contre sieur Antoine Téreygeol, bourgeois. — Provision de 50 livres adjugée à Martial et Jean Badefol contre Léonard Counil. — Le prieur de Chamboulive, religieux de l'abbaye de Vigeois, contre Jean Mons et autres tenanciers du village de la Besse, paroisse de Saint-Jal ; arrérages. — Rétention de cause pour Léonard Lafon, maître tailleur, de Treignac, contre Léonard Pradines et Dauphine Farge, du village de la Blancherie, paroisse de Beaumont.

B1488. (Registre.) — Petit in-folio, 46 pages, papier.

1738 — Audiences. — Antoine Leygonie, du village de Marpillat, paroisse de Bar, contre Martial Martinie, procureur, du village de Plumauzel, paroisse de Saint-Salvadour ; avération de promesse. — Dame Marie-Jeanne de Peyrat, veuve de messire Jean Meynard, écuyer, contre Léonard Meneyrol, laboureur ; concernant une créance de la succession de messire Léonard Meynard, écuyer, beau-père de la demanderesse. — Les fermiers de la terre de Lagorsse contre Léonard Deyzier, laboureur, et autres ; arrérages. — Le seigneur de Saint-Jal contre Jean Degeorge ; concernant la rente due sur le ténement de Chavan ; — contre Jean Besse, concernant le ténement des Mazaux ; — contre demoiselle Marie Breuil, Jean Peuch, etc. — Provision de 25 livres adjugée à Marguerite Serre, veuve de Guillaume Mons, contre Jean Mons. — Désignation d'experts entre Léonard Mirat et Pierre Freyssinet. — Sieur Jean Brunie, marchand à Tulle, contre Léonard Verdier, du village de Fleyssac ; concernant la pension du fils dudit Léonard. — Demoiselle Jeanne de Geouffre, veuve de Me Pierre Parrical, dit Chammard, maître chirurgien à Seilhac, contre demoiselle Jeanne Deplasse, veuve de sieur Rodolphe Fleyssac ; avération de promesse. — Plusieurs défauts pour messire Léonard Rabanide, Trésorier de France, contre divers débiteurs à la succession de son frère. — Me Martin Dumond, sieur du Pouget, juge de Corrèze, contre François Meneyrol, du village de Meneyrol, paroisse de Saint-Salvadour ; dette de la succession de feu Léonard Meneyrol. — Rétention de cause pour Petit-Jean Tronche, laboureur, contre Georges Mestre, maréchal.

B1489. (Registre.) — Petit in-folio, 30 pages, papier.

1742 — Audiences. — Jacques Chalaux, tailleur, et Antoinette Goulmy, contre Léonard Gouttas, praticien, et Jeanne Leyniat, sa mère ; mainlevée de saisie. — Sieur Jacques Bounille, maître chapelier à Tulle, contre Jean Leyrac, charpentier, et Toinette Boyssinet ; obligation de 260 livres. — Sieur Vincent Ballet, maître chirurgien du bourg de Saint-Augustin, contre Léonard Gouttas, dit Blédou, du bourg de Beaumont ; soins et médicaments. — Défaut pour Me Pierre Coulournat, procureur en la présente juridiction, contre Antoine Sérézat. — Sieur Pierre Parrical, dit Chammard, maître apothicaire, du bourg de Saint-Salvadour, contre Pierre Sérézat et autres ; fournitures de drogues. — Reprise d'instance pour Léonard Coulamy, Léonard et Léonarde Bort contre Marguerite Glorie, veuve de Géral Faureix. — Rétention de cause pour Jean et Léonard Serventys, laboureurs, du village du Leyris, paroisse de Saint-Salvadour, contre Léonard Puymanie, de la même paroisse. — Gabriel Surdol, chapelier, et Marguerite Senut, de la ville de Treignac, contre Étienne Farge ; obligation de 190 livres. — Me Léonard Counil, procureur, contre sieur Étienne Servènerie, bourgeois de Saint-Jal ; concernant les hérédités de Marie et autre Marie Noalhac, sœurs. — Compte d'arrérages entre les différents tenanciers du village de Plumauzel. — Plusieurs défauts pour le seigneur de Jal.

B1490. (Registre.) — Petit in-folio, 22 pages, papier.

1749 — Audiences. — Demoiselle Catherine Monjauze, veuve de Me Pierre Parrical de Chammard, contre Jean et Pierre Sérézac ; créances de la succession dudit Parrical. — Les fermiers des revenus de la terre de Lagorsse contre Barthélemy et Martial Martinie ; concernant la rente due sur le ténement de Roux. — Rétention de cause pour Georges Bouillaguet contre Jean et autre Jean Mons, père et fils. — Antoine Coulamy, marchand, du village de Coulamy, paroisse de Seilhac, contre

sieur Jacques Fleyssac, bourgeois de Saint-Salvadour ; avération de signature. — Reprise d'instance pour Étienne Marlhas, laboureur, contre Jean Combes. — Provision de 60 livres adjugée à Jeanne Daulhac, veuve de Michel Tourondel, contre François Legniat. — Défaut pour Me Augustin-Ignace Bondet de la Bernardie, juge de la Valette, contre François de Souris, écuyer, sieur des Planches. — Messire Calmine Chabaniel, trésorier de France en la Généralité de Limoges, contre Jean Duluc de Mansac ; concernant une créance de la succession de feu Jean-Joseph Dugal, beau-frère du demandeur. — Me Jean David, notaire royal, et demoiselle Marie Peyraudie, sa femme, contre Étienne Reyniac, concernant une dette de la succession de feu Pierre Fageardie, oncle du défendeur. — Léonard Geneste, domestique du sieur Durieux, notaire royal, contre sieur Mathieu Monjauze, praticien ; avération de signature. — Me Roch Parrical, docteur en théologie, vicaire du Lonzac, contre Catherine Monjauze, veuve de sieur Pierre Parrical, argent prêté.

B1491. (Registre.) — Petit in-folio, 24 pages, papier.

1755 — Audiences. — Jean Desgcorges, marchand, contre Guillaumette Leyniat, veuve de Pierre Leyris, et son fils ; avération de signature. — Défauts : pour Me Jean Plas, notaire royal, juge de la Jante et d'Hublanges, contre Martial et Barthélemy Martinie ; — pour Jean Nouailhac, fermier de la terre de Cazillac, contre Pierre Leyris ; — pour sieur Léonard Monjauze, ancien officier des armées du Roy, contre le même ; — pour messire Antoine-Joseph de Rabanide contre divers débiteurs à la succession de son frère. — Marie Coulamy et Jean Meneyrol, son mari, contre Henriette Lagraffeuil, veuve de Pierre Sérézac ; concernant une dette de l'hérédité de Me Jean Sérézac, procureur d'office de la juridiction de Beaumont et Saint-Salvadour. — Défauts : pour Gabriel Vinalou, marchand, contre Jean Plas et Blaise Planade ; — pour sieur Jean-François Vayne contre sieurs Jean et Dominique Duluc de Mansac ; — pour messire Martial du Gibanel, de Combarel, écuyer, seigneur de Rosier, contre Jean Aignoux, laboureur. — Léonarde Meyrignac et Pierre Lagier, boucher, contre Antoinette Meyrignac et Guillaume Méchaussie ; concernant le partage de la succession de feu Pierre Meyrignac. — Sieur Louis-Charles Leyniat contre sieur Léonard Fleyssac, cavalier de la maréchaussée, à Ussel, et Françoise Plasse, sa femme, demande en tollissement d'inhibitions, à la suite d'une saisie pratiquée par les défendeurs. — Catherine Chabrillanges, femme de François Gorsse, contre François Lameyre, fils de Jean et d'Anne Feugeas ; concernant les successions de François Feugeas et de Catherine Froumenteil. — Jean Serventys, marchand, contre son frère François, laboureur ; compte.

B1492. (Registre.) — Petit in-folio, 22 pages, papier.

1759 — Audiences. — Sieurs Jean et Pierre Duluc de Mansac, père et fils, bourgeois, contre Georges Noalhac, marchand ; argent prêté. — Jacques Miallet, laboureur, contre Antoine Teyregeol, praticien ; concernant la jouissance d'un domaine appelé les Rivières. — Dame Magdeleine de Mensat, veuve de messire Antoine-Joseph Rabanide, écuyer, président trésorier de France, contre Léonard Gouttas et autres ; créances de la succession de messire Léonard de Rabanide, curé de Chamboulive. — Rétention de cause pour dame Catherine-Gabrielle de Meynard, veuve de Me Jean-François Loyac de la Sudrie, conseiller au présidial de Tulle, contre sieur Léonard Peschel, bourgeois, et demoiselle Étiennette Fleyssac, sa femme. — Défaut pour sieur Jacques Jolibert de Cousteyrac, avocat en Parlement, et demoiselle Louise Dumond du Pouget, sa femme, contre Jean Serventys, laboureur. — Léonard Escure contre sieur Pierre Merciel, bourgeois ; concernant un billet de 56 livres souscrit par le défendeur. — Jean Treuil, brassier, contre Léonard Plantadis, dit Livet, et son gendre ; gages. — : Sieur Pierre Pourchet, bourgeois et marchand, contre sieur Louis-Charles Leyniat, bourgeois ; avération de promesse.

B1493. (Registre.) — Petit in-folio, 52 feuillets, papier.

1760-1761 — Audiences. — Réception de Jean et Léonard Ferrières, père et fils, en l'office de procureurs dans l'étendue des juridictions de Chamboulive, Saint-Jal et Pierrefitte. — Rétention de cause pour Me Pierre Rivière, procureur, contre Léonard Laserre de la Joubertie, mineur, assisté de sieur Jean Bondet de la Bernardie, son curateur. — Nomination de garde chasses, pêches et bois : pour Gabriel Regaudie, par dame Louise-Jacqueline de Lastic de Saint-Jal, comtesse de Laqueille,

veuve ; — pour Léonard Couzengeas par la même. — Rapports d'experts. — Réception de Me Léonard-Joseph Poumier en l'office de procureur de la présente juridiction. — Défaut pour Pierre Deshors, marchand, du village de la Brousse, contre Bernard Madrange, du village de Chalaux. — Pierre Noalhac contre Jean Pouget et autres ; concernant la solidarité des tenanciers de la Bigealie. — Dénonciation du procureur d'office contre un attroupement ; enlèvement, avec bris de clôture, de tous les grains du presbytère de Chamboulive. — Sieur Guillaume Valette, procureur, contre Étienne Bretagnolle, dit Catinat ; demande en mainlevée de saisie. — Dame Anne-Françoise Jarrige, veuve de sieur Rivière, dame du Bournazel, contre Marguerite Mérigot, veuve de Pierre Chatain ; rente foncière. — Sieur Jean Faurie, bourgeois de Pierrefitte, contre sieur Martial Vaisseix, aussi bourgeois de la paroisse de Saint-Jal, concernant une lettre de change souscrite par feu Étienne Vaisseix, fils de Martial. — Rétention de cause pour Léonard Fargeas et Marie Borie, contre Léonard Chassaigne et Françoise Tavert. — Guillaume Nadiras, praticien, contre Gabriel Valette et Bernard Virolle ; saisie. — Défauts : pour demoiselle Antoinette Clédat, veuve de Me Léonard Guilhem, maître ès arts, contre Petit-Jean Pouget ; — pour Mine Brousse contre Jean Espinasse. — Déclaration de solidarité entre Pierre Brudieu, Pierre Salesse et Guillaume Anglard, à la requête de dame Marie Chouveau de Rochefort, de Montbrun. — Léonard Bossoustre contre Léonard Monteil, praticien ; compte. — Réception de Me Léonard-Joseph Poumier en l'office de procureur fiscal de la présente juridiction ; — copie des Provisions données en Bourgogne le 18 février 1761. — Jean Cape, du village des Horts, paroisse de Chamboulive, contre Jeanne Tavert, mère d'autre Jean Cape, mariée à Gabriel Bordas ; concernant la succession de défunte Jeanne Cape.

B1494. (Registre.) — Petit in-folio, 36 pages, papier.

1764 — Audiences. — Gabriel Conjat et autres contre Léonard Broussouloux et autres ; concernant la solidarité des tenanciers de Beaumont et la Mounage. — Pierre Bouillac, marchand, contre Étienne Vigne ; dette de 6 livres, plus 20 sols pour boire. — Rétention de cause pour François Treuil, ardoisier, contre sieur Léonard Peschel, bourgeois, et demoiselle Antoinette Fleyssac. — Sieur Joseph Parrical de Chammard, maître chirurgien du bourg de Beaumont, contre Étienne Chauzeix, laboureur ; reste de compte de drogues. — Demoiselle Françoise Ventéjoul, veuve de feu Me Constant Serre, avocat, et sieur Antoine Serre de Bazougour, bourgeois, contre Eymerich Chauseyx ; concernant une créance de la succession de feu sieur Jean Serre, juge de Chamboulive. — Sieur Jean Blancher, marchand de la ville de Tulle, contre François Planade, laboureur ; concernant une vente de blé sarrazin. — Défaut pour Pierre Vialle, marchand, contre Léonard Poumier, aussi marchand. — Sieur Antoine Serre de Bazougour, bourgeois de la ville de Tulle, contre Étienne Vigne, meunier au moulin de Fleyssac ; obligation de 56 livres. — Reprise d'instance pour Jean Lartige, dit le Gulard, laboureur, et Jeanne Sérézac, sa femme, contre Pierre et Jean Gouthas. — Dénonciation de la mort violente de Denis Madranges, du village du Mas, paroisse de Beaumont. — Défaut pour Antoine Decoux, marchand à Treignac, contre Jean Lidove et Jeanne Marlias, de la paroisse de Saint-Salvadour. — La dame de Saint-Jal contre les tenanciers de Beaumont et de Mounage ; rentes.

B1495. (Registre.) — Petit in-folio, 50 pages, papier.

1766 — Audiences. — Michel Nicaud, pauvre domestique, contre Léonard Leyrat, laboureur ; gages. — Demoiselle Marguerite Besse, veuve de Me Léonard Besse, notaire royal, du lieu de Leymarie, paroisse de Saint-Augustin, contre Jean Mons et Jeanne Farge ; concernant une créance de l'hérédité de sieur Léonard Duval, grand-père dudit Besse. — Plusieurs domestiques contre leur maître ; gages ou salaires. — Sieur Jean Téreygeol, aubergiste du bourg de Saint-Salvadour, contre les charpentiers travaillant à l'église dudit lieu ; fourniture d'aliments. — Rétention de cause pour Bernard Personne, du village de Vignane, paroisse du Lonzac, contre Léonard et Pierre Plas, du village de Feugeas, même paroisse. — Nicolas Chauzeix, dit Coulard, contre Antoine Beyssat et Marguerite Broussouloux ; concernant les successions de Léonard Broussouloux et de Marguerite Chauzeix. — Antoine Villeneuve, charpentier, de Corrèze, contre Léonard et Jean Gouttes ; demande en mainlevée. — Gabriel Rivassou, marchand, du village de Gouttes, paroisse de Seilhac,

contre Léonard Noalhac, dit Menet ; obligation de 376 livres. — Commission de procureur d'office, par interim, pour Me Léonard Peschel. — Provision de 20 livres adjugée à Pierre Chassaigne et Marie Rebeyrolles, sa femme, contre Léonard Jeanisson et Léonarde Leymas. — Rétention de cause : pour messire Jean-Mercure Geouffre de Chabrignac, écuyer, chevalier, seigneur de Peyrat, la Jante, Hublanges, etc., contre Pierre Bort, laboureur ; — pour sieur Léonard Lasserre, assisté de son curateur, contre Léonard Lagraffeuil ; — pour Martial Salaignac, bourgeois, du lieu de Salaignac, paroisse de Meyrignac — L'Église contre Jean Deshors, dit Jacques, et Marie Rivière. — La dame de Saint-Jal contre les tenanciers du Bourget, de la Blancherie, des Rivières, de la Bellandie, de l'Aubanille, du Pilar, etc. ; arrérages.

B1496. (Registre.) — Petit in-folio, 40 pages, papier.

1768 — Audiences. — Marie Boissière et Jean Plas contre sieur Jean-Baptiste Barry, marchand de la ville de Tulle ; concernant une demande en inhibitions à la suite d'une saisie. — Marie Laporte, femme de François Bossoutrot, de Tulle, contre Pierre Leyris, dit La Mole, laboureur ; concernant une créance de l'hérédité de Jean Laporte. — Provision de 50 livres adjugée à Catherine Sérézac, femme de Noël Chasting, de Tulle, contre Henriette Lagraffeuil, veuve du sieur Pierre Sérézac. — François Mailhard contre Jean-Jacques Jolibert, avocat en la Cour ; concernant les legs contenus dans le testament de feu Jean Mailhard. — Défauts : pour demoiselle Henriette Bellande et sieur Antoine Téreygeol, du lieu de Cluzac, paroisse de Saint-Salvadour, contre Jean Borye, dit Rouergue, et Louise Sérézat, sa femme ; — pour Léonarde Broussouloux, fille majeure, contre Pierre Auboiroux ; — pour sieur Jacques Duplessis, bourgeois et marchand, de Tulle, contre François Planade ; — pour Jean Bassaler, huissier royal, du lieu de Goutte, paroisse de Seilhac, contre Léonard et Antoine Vialle, père et fils, au moulin de Peyrat. — Récépissé de pièces resté dans le registre. — Enquête pour Barthélemy Besse contre Jean Pouget et Jeanne Lizaud ; concernant la jouissance d'une petite chènevière, au village du Mons, paroisse de Saint-Jal. — Provision de 35 livres adjugée à Pierre Meneyrol et Anne Feydel contre Guillaume Feydel. — Thomas Leyniac, domestique, contre sieur Pierre Forest De Faye, bourgeois, de la paroisse du Lonzac ; gages. — Défauts : pour sieurs Léonard et Barthélemy Peschel, père et fils, du bourg de Saint-Salvadour, contre Léonard et Antoine Vialle ; — pour demoiselle Catherine Feugeas, veuve de sieur Jean Barry de la Tour, contre messire Joseph Chouvau de Rochefort, écuyer.

B1497. (Regisire.) — Petit in-folio, 40 pages, papier.

1770 — Audiences. — Provision de 25 livres adjugée à Léonard et Jean Lacroix, frères, contre Marie Boyssinet et Jean Daniel, son mari. — Demoiselle Marie Laborie, veuve du sieur Puyabillé, bourgeois de Tulle, contre sieurs Antoine et Étienne Téreygeol, père et fils ; concernant une créance des successions de défunts sieur François Dupont Vareille et demoiselle Marguerite Dufaure, sa femme, oncle et tante de la demanderesse. — Martial Desgeorge, marchand de Saint-Salvadour, contre Pierre Leyris, du village de Lidove ; fourniture de marchandise et argent prêté. — Léonard Lagraffeuil et Filiou Noalhac contre sieur Pierre Leyris, bourgeois ; solidarité des tenanciers de la Serventie. — Guilhaume Valette, procureur, du bourg de Chamboulive, contre Françoise Poumier et Jean Bournazel ; mainlevée de saisie. — Demoiselle Claude Plas contre dame Marie-Jeanne Dumond, femme du sieur Marc-Antoine Dastugues, seigneur du Teil ; compte. — Provision de 35 livres adjugée à Léonard Brindel, contre Léonard Plas et Marguerite Meyre. — Demoiselle Marguerite Salviat, femme de sieur Pierre Pourchet, de la ville de Tulle, contre Jean Fleyssac, praticien argent prêté. — Rétention de cause : pour Martine Grellet, femme d'Étienne Terracol, contre Pierre Chauzeix et Jacques Buisson ; — pour Jean Roche, marchand, contre Jean Mons, laboureur.

B1498. (Registre.) — Petit in-folio, 26 pages, papier.

1771 — Audiences. — Provision de 25 livres adjugée à Pierre et autre Pierre Lartiges, frères, contre Pierre Goutte. — Défauts : pour sieur Jean Grivel, marchand de la ville de Donzenac, contre Jacques Fargeas et Léonarde Meneyrol ; — pour Jean Bourdarias, charron, du village de Chauzeix, paroisse de Saint-Augustin, contre sieurs Barthélemy et Léonard Feugeas ; — pour Léonard Arvis

contre Léonard Leyniat, du village de Treyliers, paroisse de Beaumont. — La dame de Saint-Jal contre Léonard Goutte ; concernant la rente du ténement de Beaumond. — Provision de 25 livres adjugée à Léonard Roumalhac et Jean Farge, son neveu, contre Jean Barry et Marie Roumalhac. — Jeanne Marlias, servante, contre le métayer du seigneur de la Jante ; gages. — Antoine et Sébastien Chalaux, père et fils, contre demoiselle Catherine Monjauze, du bourg de Saint-Salvadour ; concernant une créance de la succession de feu Jean Plas, beau-père dudit Sébastien.

B1499. (Registre.) — Petit in-folio, 54 pages, papier.

1772 — Audiences. — Reprise d'instance entre Jean Thousy, chirurgien juré du bourg de Seilhac, contre sieur Jean Fleyssac, bourgeois, et demoiselle Jeanne Sérézat, sa femme. — Pierre Vialaneix, praticien, contre Léonarde Peuch et Pierre Farge ; arrérages de rente. — Messire Gabriel Charpenet, chanoine doyen et aumônier de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Uzerche, contre Antoine Couleau et Pierre Dubois ; concernant la rente due par le ténement de la Vergne. — Sieur Joseph Parrical de Chammard, maître chirurgien, du village de Jarenne, paroisse de Beaumont, contre Jean Bouillac, laboureur ; rhabillage d'un enfant du défendeur. — Sieur François Peyremolle, fermier au château du Bouyssy, contre Jean Fargeas dit Peyrouli ; vente de grains. — Sieur Jacques Margery Duplessy, marchand à Tulle, contre Marie Boyssinet et Toinette Fraysse ; promesse de délivrance de bois flotté. — Demoiselle Jeanne Levraud, veuve, contre Léonard Noalhac et Marie Planade ; concernant une dette de la succession de feu Gabriel Faureyx. — Défauts : pour Léonard Counil, domestique du sieur Materre, du bourg du Lonzac, contre Me Charles-Louis Leyniat, notaire ; — pour Me Jean-Blaise David, prêtre, habitant au château de la Jante, contre Antoine et Léonard Marsilloux ; — pour Léonard Mas, du village des Rivières, contre Pierre Freyssinet et Jacques Bassaler. — Me Pierre-Gabriel Duclaux, avocat en la Cour, de la ville de Tulle, contre Jean Sancet, dit Pradel, et autres ; concernant une créance des successions de défunts sieur Pierre-Louis Duclaux et demoiselle Jeanne Duval, père et mère du demandeur.

B1500. (Registre,) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Léonard Besse, praticien, et François Besse, sergent royal, son fils, contre Jean Lacroix, dit Macalot ; mainlevée d'une saisie pratiquée au préjudice de Jean Lachaud, de la paroisse de Chaumeil. — Demoiselle Jeanne-Marguerite Lavialle, en qualité d'héritière de sieur Léonard Lavialle, son père, assistée de son mari, messire Léonard Lavialle, médecin ordinaire du Roy, intendant des eaux minérales du Mont-Dore, juge général du marquisat de Saint-Jal, contre Martial Desgeorges, laboureur ; concernant la rente due sur le tenement de Cluzac. — Demoiselle Martiale Cueille, habitant la ville de Tulle, contre Pierre Leyris, du village de Lidove ; concernant la succession de feu sieur Jean-Baptiste Barry. — Désignation d'experts pour Léonard Leyrat, du village de Lidove, contre demoiselle Marie Mas, veuve du sieur Bonnelie, de la ville de Tulle. — Jean Madrange, domestique, contre Jacques Plas, laboureur ; gages. — Marie Feugeas, veuve de Martial Terrade, contre Antoine Monteil ; obligation de 61 livres. — Provisions de greffier du vicomté de Beaumont et Saint-Salvadour, accordées à M Pierre Rivière, notaire, par la dame de Saint-Jal, le 10 décembre 1773.

B1501. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Défauts : pour Me Philippe Cournil de Lavergne, prêtre, contre Jean Condat ; — pour le même contre Me Dumond du Jassonet ; contre sieur Pierre Merciel. — Rétention de cause pour sieur Léonard-François Ventejoux, bourgeois, procureur en la juridiction du Lonzac, contre Gilles Bournazel. — Pierre Matout, dit Saint-Jean, domestique, contre Jean Cape, dit Le Clerc ; gages. — Provisions de notaire accordées à Me Pierre Noailhetas par la dame de Saint-Jal. — Provision de 30 livres adjugée à Pierre Reyniac, contre Joseph Pachy. — La dame de Saint-Jal contre Martial Albin ; tacite reconduction d'un pré appelé Valette. — Sieur Léonard Pouget, aubergiste, contre Léonard Bournazel ; vente d'une vache. — Pierre Deshors, dit Poullet, contre demoiselle Gabrielle Desassis et sieur Jean Sauret ; vente d'une truie. — Rétention de cause pour Me Henry Fontaine, notaire royal, du bourg de Saint-Jal, contre Pierre Rieux, dit Borie. — Anne Bonnet, servante, contre Simon Doulcet, dit Le Blanc ; concernant un billet de 47 livres,

souscrit par le défendeur. — Me Léonard-Marc Dufaure, procureur au sénéchal d'Uzerche, contre Pierre Poumier, dit le mineur ; compte après saisie. — Compte pour dame Jeanne Rabanide, veuve de feu messire Jacques Devalon, chevalier, seigneur de Saint-Hypolithe ; concernant les rentes dues sur le ténement de Mégias, aux appartenances de l'Espinasse, de 1751 à 1771. — Marie Nauche, veuve, du bourg de Pierrefitte, contre François Materre et Léonard Fougeanet ; concernant l'hérédité de défunte Michelette Faye, aïeule de toutes les parties. — Marie Parel, femme de Jean Dubois, du village de la Jugie, paroisse du Lonzac, contre Jean Tireygeol, dit Barbou ; salaires. — Provision de 15 livres adjugée à Jeanne Dumond, femme de Léonard Bénayac, contre Pierre Vergne. — Rétentions de cause : pour Jeanne Desaguilier contre Léonard Bouillaguet et Jeanne Rebière ; — pour Jean Cape, cadet, contre Jean Cape, aîné.

B1502. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — La dame de Saint-Jal contre Pierre et Jean Fageardie ; droits de lods et vente pour l'acquisition d'un bois châtaigner, appelé de Bousorat, aux appartenances de Vialleneuve. — Antoine Fortunade et Marie Monjauze contre demoiselle Gabrielle Desassis, veuve du sieur Sauret ; concernant la vente d'une maison. — Sieur Jean Chalaux contre Antoine Brousse ; argent prêté. — Léonard Benayat, soldat invalide, et Jeanne Dumond, sa femme, contre Jean Brunié et Pierre Vergne ; concernant une saisie pour sûreté de provision alimentaire. — Sieur Pierre Faurie, notaire royal, contre sieur Guillaume Valette, bourgeois ; avération de signature. — Rétentions de cause : pour Sébastien-Baptiste Rivière, docteur en médecine, correspondant de l'Académie royale de Paris, contre Antoine et Jean Fortunade, père et fils ; mur mitoyen ; — pour Léonarde Mons, veuve, Jeanne Mons, sa fille, et Jean Couder, son gendre, contre Laurent Lascaux ; — pour Pierre Rieux, dit Borie, et Jean Fleyniat, contre Joseph Commageat. — Jean Coste, laboureur, et Françoise Desaguillers, sa femme, contre Léonard Bouillaguet et Jeanne Rebière ; concernant un dépôt de six ruches à miel. — Rétention de cause : pour sieur François Feugeas, maître chirurgien juré, en qualité de syndic fabricien de l'église paroissiale de Saint-Jal, contre Antoine Desaguillers et Anne Gorsse. — Défauts : pour demoiselle Jeanne Marguerite Lavialle, femme de Me Léonard Lavialle, juge général du marquisat de Saint-Jal, contre Antoine Nadiras, meunier ; — pour sieur Léonard Boyer, bourgeois, contre Me Martial Daval ; avération de signature. — Jean Virolie contre Léonard Bigourie ; concernant la jouissance de deux pièces de terre, l'une appelée du Pradel, et l'autre du Douhet. — Sieur Jean Feugeas, maître en chirurgie, contre sieur Pierre Merciel, bourgeois ; avération de signature. — Messire Michel Bonnet, seigneur du Mond et du Jassonet, contre sieur Jean Feugeas ; demande en mainlevée de saisie. — La dame de Saint-Jal contre Joseph Mazaleyrat et autres ; concernant les rentes dues sur le ténement de Commageat. — Rétention de cause pour Gérard Larue, praticien, contre sieur Léonard Moury, aussi praticien.

B1503. (Registre.) — Petit in-folio, 44 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Défaut pour Léonard Leymas, dit Janvier, contre Jeanne Salesse, veuve du sieur Pierre Noailhetas, dit La France. — Déclaration par Jeanne Counil, veuve de Jean Marsaleix, à cause d'une saisie-arrêt faite entre ses mains, au préjudice de Jean Cape. — Affirmation de voyage par Étienne Bernardie, de la paroisse de Chameyrac. — Défaut pour Barthélemy Monteil, du bourg du Lonzac, contre Bernard Madrange. — Bertrand Badefol contre sieur Jean Feugeas, maître chirurgien ; concernant le bail à ferme d'une maison et de deux chènevières. — Me Léonard-Marc Dufaure, procureur au sénéchal d'Uzerche, contre sieur Jean Goudrias, marchand ; demande en mainlevée de saisie. — Le tuteur des enfants de sieur François Peyramore, bourgeois, contre Jean Chalaux, gendre de Jean Plas, du village du Suc, paroisse du Lonzac ; obligation de 14 livres 17 sols. — Provisions de greffier pour le marquisat de Saint-Jal, accordées à Me Pierre Rivière, notaire, par la marquise de Saint-Jal, dame de Chamboulive, etc. — Déclaration de Pierre Boulègue, concernant une saisie faite entre ses mains au préjudice de la succession de Léonard Nard. — Guillaume Anglard contre Antoine Espinasse et Antoinette Escure ; éboulement d'un tertre servant de limite aux propriétés des parties ; visite des lieux. — Répudiation de l'hérédité de feu Léonard Maurie par sa fille Marie, femme du sieur Joseph Jarrige. — Gabrielle Goutte et Joseph Lagraffeuil contre Léonard et Antoine Vergne, frères ; location de maison. — Rétention de cause pour Pierre

Bordas, Françoise Monjanel, sa femme, Jean Pierrefitte et Jeanne Monjanel, sa femme, contre Jean Bardinal et Jeanne Monjanel, conjoints — La dame de Saint-Jal contre sieur Pierre Merciel, bourgeois ; rente du ténement de la Régaudie ; — contre sieur Pierre Poumier ; rente de la Fageardie ; — contre Antoine Espinasse ; rentes de Laval. — Rétention de cause pour dame Louise Dumont du Pouget, femme de Me Jean-Jacques de Jolibert, avocat, contre Léonard Meneyrol. — Demoiselle Guyon, veuve de Me Louis Chiniat de Lornac, habitant Uzerche, contre Suzanne Faurie, veuve de feu Jean Mons, tutrice de ses enfants ; arrérages de rente constituée. — Plusieurs défauts pour la dame de Saint-Jal. — Reprise d'instance entre Jean Chameyrac, laboureur, et Jeanne Salesse, veuve du sieur Noalhetas.

B1504. (Registre.) — Petit in-folio, 76 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Rétention de cause : pour Antoine Peyre contre Pierre Farge et Léonarde Peuch, sa femme ; — pour Léonard Mas contre Pierre Freyssinet et Jacques Bassaler ; — pour la dame de Saint-Jal contre divers tenanciers. — Jeanne Valette, servante, contre Jean Dubois, laboureur ; gages et salaires. — François Teilhacsoubre, laboureur, Catherine Fonjaudon, sa femme, du village de la Védrenne, paroisse de Chaumeil, et Anne Roubet, leur tante, contre Léonard et Jean Gouttas, père et fils, du bourg de Beaumont ; concernant une créance de la succession de Léonard Roubet. — Messire Jérôme de Lagarde, écuyer, seigneur de Cournil, Salegaye, Auberty, et ancien président trésorier de France en la généralité de Paris, contre Marie Boyssinet ; concernant la rente due sur les ténements de Lidove et Masmartel, paroisse de Saint-Salvadour. — Rétention de cause pour demoiselle Jeanne Bellande contre sieur Barthélemy Peschel. — Reprise d'instance pour sieur Jean-Joseph Chassain contre Léonarde Sérézac et Jean Fleyssac. — Provision de 18 livres adjugée à Michel Nicou, du village de Marlias, paroisse de Saint-Salvadour, contre Jean Nicou, du village de Meneyrol, même paroisse. — Rétentions de cause : pour Me Jacques Meynard de la Faurie, lieutenant particulier ès sièges royaux de Tulle, contre François Madrange ; — pour demoiselle Léonarde Fraysse et sieur Antoine Rondet de la Brousse, contre demoiselle Claude Plas, femme du sieur Chammard ; — pour sieur Jean-Baptiste Lacombe, marchand à Tulle, contre Magdeleine Terrade, femme du nommé Borzeix et autres ; — pour Joseph Lagraffeuil et François Maillard, son gendre, contre messire Jean-Mercure Geouffre de Chabrignac. — Me François-Joseph-Julien Faugeron, avocat en la Cour, et demoiselle Anne Desplas, sa femme, contre Léonard Bournazel ; concernant la solidarité des rentes dues sur le ténement du Sauret. — Provisions : de 21 livres adjugée à François Dexpert, du village de Marlias, contre Étienne Dexpert, du village d'Essieyx ; — de 15 livres adjugée à Léonard Vidalie et François Serre, son gendre, contre Léonard Lavergne, du bourg de Chamboulive. — Me Antoine Serre de Bazougour, conseiller du Roy ès sièges royaux de la ville de Tulle, contre Léonard Chalaux ; concernant les rentes du ténement de la Traugerie. — Messire Gilibert Brachet, comte de Maslaurent, seigneur comte de la Gorse et Fleuressac, chef de brigade, maréchal de camp, contre Étienne et Antoine Vigne ; concernant les rentes du village de Plumauzel.

B1505. (Registre.) — Petit in-folio, 36 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Rétention de cause pour François et Léonard Fleyssac et Marie Bazougour, sa femme, contre Jeanne Vedrenne, femme de Gilles Bournazel. — Désignation d'experts entre Jean Chameyrat et Jeanne Salesse. — Messire Antoine Sauveur, chevalier de Caux, de Saint-Hypolithe, officier à la suite du régiment de Normandie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Lazare, contre Jean Bort, laboureur ; concernant la vente d'un cheval. — Rétention de cause pour sieur François Grenaille, bourgeois, contre sieur Léonard Ventéjoux aîné, bourgeois, en qualité de mari de demoiselle Michelette de Personne, veuve du sieur Mathieu Sauret. — Défaut pour Jean Brunie, marchand, contre Pierre Chastanet. — Sieur Jean Noualhac, seigneur de Viers, contre Étienne Vigne, praticien ; concernant un billet de 37 livres souscrit par le défendeur. — Sieur Jean Feugeas, maître en chirurgie, contre le nommé Tréviaud, sabotier ; soins et médicaments. — Affirmation de voyage par Me Léonard Duffaure, procureur au sénéchal d'Uzerche ; feuille attachée au registre. — Rétentions de cause : pour Antoine Tourondel, contre François Leyniat, dit Francicou ; — pour Étienne Marcilloux, laboureur, du village de la Faurie-Bacou, paroisse du

Lonzac, contre Jacques Bessette, du village des Rivières, paroisse de Beaumont. — Me Henry Fontaine, notaire royal du bourg de Saint-Jal, contre Gabriel Peyraudie, du village de Noualhetas, même paroisse ; concernant diverses obligations s'élevant à la somme de 398 livres. — Sieur Antoine Mons, bourgeois, du bourg de Pierrefitte, contre Jeanne Dignac, du village de Champt, paroisse de Chamboulive ; saisie. — La marquise de Saint-Jal contre les tenanciers des Bordes ; arrérages. — Sieur Martin Viallemaringe contre Léonarde Peuch et Pierre Farge ; demande en tollisssment d'inhibitions. — François Beytou contre Antoine Brousse ; concernant une créance de l'hérédité de feu Léonard Beytou. — Provision de 10 livres adjugée à Gabriel Rouveix, tisserand, contre Léonard Rouveix. — Jean-Baptiste Dupuy, bourgeois, contre Léonard Doulcet et Sébastien Bournazel ; concernant la ferme de deux prés au village des Horts. — Étienne Jarrige, meunier au moulin de la Geneste, contre Jean Chameyrac, laboureur ; vente de grain. — Messire de Lavareille, écuyer, licencié en théologie, contre Jean Nicaud et autres ; rentes du ténement des Fages. — Me Eyrolles, notaire royal et arpenteur, contre Pierre Mons ; frais de vacations. — Défaut pour Me Bonnaventure Brossard, conseiller du Roy, de la ville de Tulle, contre Jacques Counil, Guillaume Vergne et Marguerite Counil.

B1506. (Registre.) — Petit in-folio, 90 feuillets, papier.

1777 — Audiences. — Rétention de cause : pour Bertrand Badefol contre Bernard Martinie ; — pour Léonard Boulhac contre Gabriel Escure ; — pour demoiselle Antoinette de Lagrange de Tarnac, veuve de messire Léonard Decomte, seigneur de Beyssac, contre Marguerite Broussouloux et Antoine Beyssac. — Provision de 50 livres adjugée à Jeanne Borie, femme de Léonard Vidalie, contre François Serre. — Me Jean Doulcet, procureur, en qualité de cessionnaire de Léonard Tireygeol, contre sieur Guillaume Valette et demoiselle Gahrielle Durieu, concernant les frais de garde et de nourriture d'un cheval. — Rétention de cause pour Me Martial Dufaure de Lavareille, curé de Chamboulive, entre Jean Nicaud et autres ; arrérages. — Jean Boulhac, dit L'homme, cadet, contre autre Jean Boulhac ; prêt d'argent. — Sieur Jean Goudrias marchand, contre Pierre Bretagnolle ; saisie. — Rétention de cause : pour Me Jean-Baptiste Dupuy, procureur, contre Bernard Mayne, dit Gibiat ; — pour Eymar Jay, voiturier, contre Guilhem Valette. — Défaut pour demoiselle Claude Plas, veuve du sieur Michel Coulournat, contre Antoine Counil. — Sieur Blaise Lespinasse, maître chirurgien, contre demoiselle Marguerite Leyniat ; concernant une dette de la succession de feu sieur Leyniat de Mauriange. — Réception de la caution de Me Guillaume Monjauze, procureur, du village de Ventéjoux, en faveur d'Antoine Deshors et d'Antoine Fougeanet — Affirmation de voyage par sieur Martial Duval, cadet, de la ville de Caussade, en Quercy. — Intervention de Mathieu Saint-Hypoly, garçon chirurgien, dans un procès pendant entre sieur Léonard Tireygeol, aubergiste de la ville de Clermont, et Léonard Bournazel. — Sieur Jean-Baptiste Lacombe, ancien fermier de la prévôté de Saint-Salvadour, contre divers tenanciers ; arrérages. — Rétention de cause pour Léonarde Trarieu, femme de Jean Mons, de la ville de Tulle, contre Antoine et autre Antoine Trarieu. — Extrait des registres de la juridiction consulaire de Tulle, feuille restée dans le registre. — Jean et Léonard Faugeras contre Léonard et Pierre Gourdon ; prêt d'argent. — Me Jean-Augustin Bondet de la Bernardie, secrétaire-greffier du point d'honneur, contre Jacques et Georges Pontfaucher ; obligation de 190 livres. — Désignation d'experts pour François Roche contre Léonarde Roche et Gabriel Borde, son mari. — Rétention de cause pour Léonard Poumier contre Pierre Marlias.

B1507. (Registre.) — Petit in-folio, 92 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Demoiselle Noële Pasquet, veuve, contre Pierre et Barthélemy Leyris, père et fils ; obligation de 250 livres. — Défaut pour messire Jean-Mercure de Chabrignac, chevalier, seigneur de la Jante, contre Antoine Vialle, ancien meunier. — L'ancien fermier de la prévôté de Saint-Salvadour contre divers tenanciers ; arrérages. — Pierre Martinie, charron, contre Antoine Vigne ; compte. — Sieur Guillaume Valette reçu comme caution du sieur Mons. — Gérald Péraud, sergent royal, contre Léonard Meneyrol ; concernant une créance de l'hérédité de feu Jean Péraud. — Antoine Nadiras, meunier, contre sieur Valette et demoiselle Durieu, sa femme ; reliquat du prix d'une vente de grain. — Rétentions de cause : pour Claude Angely, marchande, femme de Pierre

Vaudon, contre Gabriel Peyroudie ; — pour Pierre Mazel, journalier, contre Jean Chastanet et Léonarde Sérézac. — Me Léonard Laserre de la Jaubertie, notaire royal, contre Pierre Mazaleyrat et Philippe Chamy ; concernant une créance de la succession de feu Léonard Leserre de la Jaubertie, père du demandeur. — La dame de Saint-Jal contre divers tenanciers ; arrérages. — Provision de 40 livres adjugée à Jean Mons et Rose Peyroudie, sa femme, contre Guillaume Buge. — Me Jean David, procureur d'office de la Gorsse, contre Joseph Mazaleyrat ; saisie. — Défauts : pour Me Léonard Védrennes, notaire du bourg de Saint-Salvadour, contre Antoine Boulhac ; — pour Jeanne et Gabriel Gorsse, frère et sœur, contre François Lalane ; — pour Marguerite Chastain contre Jean Latour. — Demoiselle Jeanne Goudrias, marchande, femme du sieur Jean Bleynie, contre Jean Chameyrac ; fourniture de marchandises. — Consultation de Me Melon de Pradou, avocat à Tulle, sur le libellé d'une sentence ; ses honoraires sont de 30 sols. — Défauts : pour Jean Boissy et Léonard Chassaigne contre Légère Sérézac et Pierre Chassaigne ; — pour Martial Mirat, bourgeois, contre Pierre Fourche, laboureur

B1508. (Registre.) — Petit in-folio, 110 feuillets, papier.

1779 — Audiences. — Rétentions de cause : pour sieur Guillaume Bouillac, sergent royal, contre Pierre Monteil, domestique ; — pour Antoinette Combas, femme de sieur Pierre Vergne, contre Jean Combas, praticien ; Lettres de restitution. — Sieur Jean-Baptiste Dupuy, procureur d'office de la juridiction ordinaire du Verdier et d'Eyburie, contre Antoine Espinat, maréchal, et Antoinette Lescure ; concernant le délaissement d'une pièce de terre appelée las Combas. — Affirmation de voyage par sieur Antoine Pourchet, bourgeois de la ville de Tulle. — Demoiselle Claude Plas, femme de sieur Joseph Parrical de Chammard, maître chirurgien, contre Antoine Vialle ; saisie. — Affirmation de voyage par Léonard Laval, du bourg de Lestards. — Réception de Charles Faugeras, praticien, d'Uzerche, en l'office de sergent de la juridiction de Saint-Jal. — Déclaration par Pierre Freyssinet, de la paroisse de Beaumont, tiers saisi au préjudice de Jacques Bassaler. — Jean-Joseph Ludière, Antoine Teyssier et Blaise Ladoire, fermiers du prévôté de Saint-Salvadour, contre Antoine Brousse ; concernant la rente due sur le ténement de Chartroux. — Consultation par Me Sartelon, avocat à Tulle ; concernant le libellé d'une sentence. — Déclaration par Pierre Brunie, maréchal du village du Suc, paroisse du Lonzac, tiers saisi à la requête de sieur Antoine Tireygeol, bourgeois, au préjudice de Marie Fonfrède et d'Antoine Brousse. — Demoiselle Jeanne Lavialle héritière de son père, ancien fermier des rentes de Saint-Jal, contre divers tenanciers ; arrérages. — Sieur Pierre Reyniac, ancien fermier de la prévôté de Saint-Salvadour, contre Pierre Buisson et autres ; arrérages. — Examen des rôles et verbaux de la grande taille, imposition militaire et capitation de l'année 1774. — Sieur Antoine Téreygeol, bourgeois, en qualité de co associé de la ferme de Saint-Salvadour contre divers tenanciers ; arrérages. — Défaut pour Me Jean-Blaise David, prêtre, ancien curé de Millevache, contre Jean Marlias et Magdeleine Marcilloux. — La dame de Saint-Jal contre Pierre Boulègue et autres ; obligation de moudre leur grain et de faire leur huile aux moulins à ban de ladite dame. — Messire Gabriel de Rodorel, chevalier, seigneur de Seilhac, contre Léonard Poumier et Léonard Valette ; concernant la rente due suite ténement de Buisson, paroisse de Chamboulive.

B1509. (Registre.) — Petit in-folio, 52 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Léonard Bretagnolles, laboureur, contre Joseph Nouailhetas ; argent prêté. — Défauts : pour sieur Martin Mayre, marchand de la ville de Treignac ; contre Jean Bort, dit Fringour, laboureur ; — pour dame Jeanne Degain, veuve de messire Géraud de la Guérenne, seigneur du Peyroux, Roumalhac, etc., contre Pierre Leymarie ; — pour Me Antoine Serre de Bazougour, conseiller du Roi à Tulle, contre Guillaumette Fougeanet. — Rétentions de cause : pour Pierre Leymarie, contre Jean Lavielle ; — pour Jean Larivière et Marie Massounie, contre Magdeleine Anglard. — Pierre Leymarie contre Jean Lavielle ; dégâts causés par les bestiaux dans une pépinière du demandeur. — Provision de 60 livres adjugée à Jeanne Salesse, veuve de Pierre Noailhetas, contre Jean Chameyrac. — Me Jean de Bourguet, conseiller, contre Marie Fourche ; concernant diverses obligations s'élevant à la somme de 268 livres. — Défaut pour Pierre Bar contre autre Pierre Bar. — Provision de 10 livres adjugée à Léonard et Antoinette Saigne contre

Léonard et Françoise Vidalie. — Rétention de cause pour demoiselle Léonarde Rouveix, veuve de Barthélemy Goudal, contre sieur François Vergne. — Dispense d'âge pour Jean-Baptiste Sauret, procureur de la juridiction de Chamboulive. — Pascal Laplasse, maître maçon, contre Pierre Poumier, praticien, concernant la construction d'un four banal. — Messire Jean-Marie de Lastic-Saint-Jal contre Magdeleine Monteil ; dette de la succession de Guillaume Monteil. — Désignation d'experts entre sieur Guillaume Fleyssac, cavalier de la maréchaussée, et Jean Nicaud. — Cautionnement du sieur Léonard Pouget, aubergiste, pour le sieur Sauret. — Rétention de cause pour Antoine Boyvert contre Marguerite Noaillac et Pierre Vergne. — Michel Laval contre Léonard Coulein ; solidarité des ténements de Counil, la Bessaudie et les Planches.

B1510. (Registre.) — Petit in-folio, 54 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Rétentions de cause : pour François Materre, maître charron, contre Simon Nouailhac ; — pour Jean Fleyssac contre Pierre et Étienne Meneyrol. — Me Martial Dufaure de Lavareille, curé de Chamboulive, contre Michel Rouveix ; saisie. — Me Léonard Lavialle, secrétaire du Roi et juge général du marquisat de Saint-Jal, contre Gabriel Marsaleix ; concernant la rente due sur le ténement de la Prade et de las Nouailhas. — Défauts : pour Jean Rivassou, marchand, contre Jean Noailhac ; — pour sieur Guillaume Valette, bourgeois, contre Pierre Viouzelange ; — pour sieur Claude Lacour, marchand de la ville de Tulle, contre sieur Martial Duval, notaire royal ; — pour Antoine Lafon contre Pierre Fourches. — Messire Gilbert de Brachet, comte de Maslaurent, marquis de Lagorsse, contre Antoine Courbeix et Léonard Poumier ; arrérages. — Messire Joseph de Fénis du Tourondel, chevalier, contre Léonard Auboiroux ; saisie. — Répudiation de l'hérédité de feu Pierre Téreygeol par ses enfants Guillaume et Marguerite. — Pierre Ban, maréchal, du village du Suc, contre Martial Peyraud, du village de la Blancherie ; obligation de 84 livres. — Consultation signée Villeneuve, concernant le libellé d'une sentence. — Rétentions de cause : pour Joseph Mazaleyrat contre Antoinette Vigier et Noël Chastanet ; — pour Antoinette Beyton, femme de Germain Saigne, contre Antoine Dumond et Marie Pierrefitte ; — pour messire Jérôme de Lagarde, écuyer, seigneur de Cournil, Salegaye, Auberty, etc., contre sieur Chammard, maître chirurgien, du lieu de la Jarenne.

B1511. (Registre.) — Petit in-folio, 36 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Rétentions de cause : pour sieur Léonard Salesse contre sieur Vaysse ; — pour Jean Val, domestique, contre Léonard Peyrodie ; — pour dame Dangé, veuve du marquis de Lagorsse, contre Jeanne Chaleix. — Guillaume et Jean Borie, père et fils, contre Simon Doulcet et Léonarde Simon ; concernant un droit de passage sur une terre appelée le Petit-Champ. — Sieur Léonard Larue, bourgeois, contre Bernard Madranges, laboureur ; concernant la mort d'un cochon par suite de la rage. — Provision de 40 livres adjugée à Gabrielle Patiras, femme de Jean Escure, contre demoiselle Durieu, femme du sieur Valette, bourgeois. — Rétentions de cause : pour messire Jean-Michel Hugon du Prat, baron de Vignane, Romme, etc., contre Antoine Bournazel ; — pour sieur Barthélemy Peschel, bourgeois, contre demoiselle Marie Peschel, femme d'Antoine Soulier. — Réception de la caution de Léonard Laroche, sergent ordinaire de la ville de Corrèze, en faveur de Peyroune Combe. — Rétention de cause pour François Barbier, de la ville de Brive, Pierre Barbier, de la paroisse du Gros-Chastang, et François Barbier, habitant l'Auvergne, contre Antoine Espinasse et Marie Monteil. — Cautionnement de Pierre Borde, laboureur et praticien, du village de Fontalavie, en faveur d'Antoine et de Bernard Chavan. — La marquise de Saint-Jal contre Léonard Poumier, dit Leparent ; concernant les rentes du ténement de las Rochas Soustranas et Soubranas.

B1512. (Registre.) — Petit in-folio, 74 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Jean Espinat contre Léonard Genestet et Catherine Champs ; concernant une dette de la succession de feu Marc Chassaigne. — Jean Douhet contre Pierre Viouzelange, marchand ; saisie. — La marquise de Saint-Jal contre le curateur à la succession vacante de feu Pierre Téreygeol ; arrérages. — Affirmations de voyage : par Jean Solas, domestique, du bourg de Saint-Salvadour ; — par Jean Besse de la paroisse de Saint-Jal. — Catherine Chabanier, veuve, contre Jean Peyrelevade et Gabriel Rouveix ; saisie. — Défaut pour Jean Nadiras contre Léonard et

Jean Dignac. — Très-puissant seigneur messire Jean-Jacques-Léon de Valon, chevalier, seigneur de Saint-Hypolithe, contre Léonard Rome et autres ; arrérages. — Rétention de cause : pour Léonard Gardelou contre Pierre Vergne ; — pour François Boileau contre Jean et Pierre Dignac et Marguerite Téveygeol ; — pour sieur Martin Duluc de Mansac, bourgeois, contre sieur Guillaume Valette, aussi bourgeois. — Sieur Martial Fraixe, bourgeois, contre Bernard et François Mialou, père et fils ; résiliation d'un bail à ferme. — Provision de 50 livres adjugée à Jean Seignarbieu et Jeanne Cape, contre Jean Cape. — Rétentions de cause : pour Jean Rome, marchand, contre Léonard Geneste ; — pour Jean Borie, meunier, contre Antoine Pouget et Antoinette Bretagnolle ; — pour Barthélemy Peschel, bourgeois, contre dame Guillaumette Laporte, femme de messire Jean-François de Lamirande, écuyer, capitaine de cavalerie et lieutenant de maréchaussée ; — pour Léonard Chartou, tailleur, contre Jean Pasquet, tisserand. — Défaut pour sieur Henry Fontaine, notaire royal, contre Jean Albin, et Louise Lidove, sa femme ; — pour Martial et Marie Maschat contre Léonard Peyraudie et Léonard Mialou ; — pour Guillaume Buge contre Jean Albin. — Réception de la caution de sieur Barthélemy Peschel en faveur de Jean Serventic. — Répudiation de l'hérédité de Léonard Peschel par son fils Barthélemy.

B1513. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Défaut pour Joseph Vigne, domestique, contre Jean Bouliaguet, laboureur. — Répudiation de l'hérédité de feu Pierre Noailhetas par son fils, autre Pierre. — Présentations de procureurs. — Jean Borie, praticien, contre Jeanne Dignac et Dardou Chassaigne, son mari ; compte. — Rétentions de cause : pour la dame de Saint-Jal, contre Georges et Jérôme Larue, père et fils ; — pour Marie Péchadour, marchande, contre Jean et Guillaume Nadiras ; — pour Charles Mouratille, journalier, contre Me Joseph Villeneuve jeune, procureur au Présidial de Tulle, fondé de pouvoir des sieurs Nicolas et Étienne Transson, négociants. — Défauts : pour Léonard Serre, chasseur, contre Antoine Leyrac, laboureur ; — pour Pierre Fageardie contre autre Pierre Fageardie. — Désignation d'experts entre Toinette Marlias, femme d'Étienne Salles et Julien Marlias. — Rétentions de causes : pour Noël Seringour, scieur de long, contre Antoine Genestet, dit Rabou ; — pour sieur Joseph Mettas, curateur à l'hérédité vacante de Pierre Téreygeol, contre Toinette Téreygeol, femme de Léonard Vigne. — Défauts : pour Me Jean Dechamps, seigneur de la Jugie, curé de Chamboulive, contre Jean Geneste et la nommée Champs, sa femme ; — pour Jean Rebeyrolle contre Marie Rebeyrolle ; — pour Antoine Chassaigne, marguillier, contre Léonard et Antoine Pouget. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Tireygrol par sa fille Marguerite. — Provisions : de 30 livres adjugée à Antoine Vieuzelange, forgeron, contre Pierre Vieuzelange-maréchal ; — de 100 livres adjugée à demoiselle Thérèse Sauvet, veuve de sieur Léonard Ventéjoux, contre sieur Jean Auffaure du Bay, tuteur des enfants de feu sieur Jean-Baptiste Sauret. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Merciel par sa fille Marie, femme de Léger Chastanet. — Léonard Lizaud contre Antoine Spinasse ; gages. — Provision de 50 livres adjugée à Jacques Chabrillange contre Léonarde Leyniac.

B1514. (Registre.) — Petit in-folio, 77 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — La marquise de Saint-Jal contre divers tenanciers ; arrérages. — Rétention de cause pour Pierre Noalhetas, dit Léveillé, contre Pierre Bourg et Louise Valette. — Provision de 30 livres adjugée à Jean Chastang contre Pierre Buge. — Défauts : pour François Chastanet contre Mathieu Cape ; — pour dame Jeanne Degain, de Laguérène, contre Jean Bourdarias et autres tenanciers de Roumalhac ; arrérages. — Sieur Jean Martinie, bourgeois, contre dame Marguerite Leyniat de Maurianges, femme de messire Dominique de Souris ; concernant « la quarte trébellianique » due à la défenderesse sur l'hérédité de son père. — Jean Audran, marchand chaudronnier, contre Mathieu Cape, dit Catalot ; échange de chaudrons. — Sieur Barthélemy Peschel, bourgeois, contre Antoine Vialle ; concernant la justification du désintéressement des créanciers du demandeur. — Rétention de cause pour Gabrielle Boussaguet et Antoine Dubal, son mari, contre sieur Léonard Ferrières, bourgeois. — Julien Bazougour, marchand boucher, contre Françoise Bonnelie et Pierre Moury ; obligation de 50 livres. — Rétention de cause pour Léonard Chammard, notaire royal, juge de Seilhac, contre Léonarde Plas, veuve de Jean Boussaguet. — M^e^

Antoine Dubech, notaire royal, contre sieur Barthélemy Peschel ; avération de signature. — La dame de Saint-Jal contre Pierre Mazaleyrat ; concernant la rente due sur le ténement de Treilher. — Gabrielle Boussaguet contre Antoine Dubar, son mari ; séparation de biens. — Jean Boyvert, procureur, contre Léonard Bournazel ; vente de noix. — Défauts : pour Peyroune Chambre contre François Planade ; — pour Léonard Feydel contre François Vialle et Marie Coulamy ; — pour Françoise Bonnelie, femme de Jean Leymas, contre Jean Lidove, tisserand.

B1515. (Registre.) — Petit in-folio, 29 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défaut pour Antoine Meyrignac contre Barthélemy Serre. — Provisions : de 24 livres adjugée à Pierre Leyris, contre Jean Meneyrol et Claudine Leyris ; — de 60 livres adjugée à Jeanne Vieuzelange, contre Pierre Valette, meunier, et Léonard Noailhetas. — Sieur Jean Doulent, officier municipal, contre Léger Pouget ; trouble de jouissance. — Sieur Michel Plas contre Louis et Barthélemy Tronche ; partage de la récolte du domaine de la Serventie. — Rétentions de cause : pour Jeanne Faureix contre Pierre Nadiras ; — pour Jean Chalaux et Marie Saigne contre Marie Leyniat et Léonard Lornat. — Défaut pour Marie-Jeanne-Joséphine Meynard de la Faurie, femme de Me Pierre Lavialle de la Meilhière, écuyer, avocat en Parlement, juge général du marquisat de Saint-Jal, contre Barthélemy Combes, laboureur. — Rétentions de cause : pour dame Thérèse Grandchamp, femme de M. Clédat, écuyer, procureur du Roi, Marie Grandchamp, veuve du sieur Cruvellier, et autre Marie Grandchamp, femme du sieur Chapelas, contre Guillaume Valette et autres ; — pour Jean Fleyssac, marchand, contre Pierre Méchaussie, du village de Treillier ; — pour Françoise Vidalie et Pierre Chassaigne, son second mari, contre Françoise Vidalie et Jean Espinat. — Sieur Jean Geouffre de Chabrignac, contre sieur Barthélemy Peschel et Léonard Vialle ; exécution d'un contrat de ferme. — Rétention de cause pour Antoinette Peroussie contre Gabriel Lofficial et Louise Mons. — Défaut pour sieur Barthélemy Clément contre Léonard Rome et autres ; — abatage d'arbres à prix fait. — M. Gabriel de Rodarel de Seilhac contre Léonard Poumier, du village de Fougeanet ; concernant un droit d'acapte. — Marie Orlianges contre Julien Bazougour, son mari ; séparation de biens. — Annet Virolle contre Jean Brunie, demande de nouvelle enquête pour constater l'état civil dudit Virolle. — Reprise d'instance pour Marguerite Delort et Pierre Durieux, son mari, contre Jean Bort. — Suzanne Mons contre François Fougeanet et sieur Guillaume Valette ; dette de la succession de feu François Fougeanet (16 décembre 1790).

B1516. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1746-1769 — Procès-verbaux. — Bail judiciaire des fruits d'un domaine appartenant à Léonarde Brousse, veuve, dépendances du village de Chalaux, paroisse de Chamboulive. — Assemblée de parents pour désigner un tuteur à Jeanne Plas, fille de feu Léonard et de Françoise Dumond. — Déclaration de grossesse par Catherine Pouget, contre son maître. — Enquête pour Étienne Simon, maître apothicaire, contre demoiselle Jeanne Ventejoux, veuve de feu Mathieu Simon, et Me Mathurin Simon, vicaire de Chamboulive ; comptes. — Déclaration de grossesse par Françoise Pouget. — Enquête pour Léonard Eymas et Léonarde Vidalie contre Antoine Lapeyre et Jeanne Desassis ; concernant la jouissance d'une pièce de terre. — Visite de deux maisons et d'une grange à la requête de sieur Augustin Boudet de la Bernardie, du lieu de Poumier, paroisse du Lonzac. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de Jean Virolle. — Apposition des scellés sur les meubles de Me Gervais Chaufour, docteur en théologie, curé de Pierrefitte, après son décès. — Bail judiciaire des fruits des biens de Jean Geneste et de Jean Monteil. — Enquête pour sieur François Dessus, maître chirurgien, de la ville d'Uzerche, contre Catherine Salesse et Jean Martinie, mère et fils ; drogues et soins. — Rapport de sieur Pierre Boudrie, notaire royal, expert féodiste de la ville de Tulle ; concernant les rentes du ténement de la Nouaille. — Dits et contredits de procureurs concernant les limites du ténement de Lidove, terre du Boyssonnet, Combetuel, etc. — Enquêtes pour Jean Cape, jeune, contre Antoinette Dumond et Pierre Vergne ; concernant la vente d'une mauvaise terre appelée la Croix du Treich ; — pour Étienne Escure contre Léonard Boulhaguet ; comptes. — Visite du domaine de Lidove, acquis par le sieur Antoine Téreygeol, du lieu de Cluzac. — Enquête pour Antoine Mons contre Léonard Fougeanet et Jeanne Materre ; droit de passage sur un bois du défendeur.

B1517. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1770-1775 — Procès-verbaux. — Enquête pour Pierre Chauzeix et Jacques Buisson, commissaires séquestres, contre Martine Grellet et Étienne Terracol ; concernant le prix d'un bail à ferme consenti par les défendeurs. — Visite des biens ayant appartenu à défunts Pierre Bourg et Léonarde Poumier, du village de Bretagnolle, paroisse de Pierrefitte. — Extrait du contrat de mariage de Pierre Lornac avec Anne Vergne. — Tutelle des enfants de feu Léonard Dallés, maréchal, et de Françoise Noalhac. — Déclarations de grossesse : par Léonarde Beyton, contre un domestique ; — par Jeanne Chauzeix contre le métayer du juge de Beaumont. — Visite des biens dépendants des hérédités de Jean Pouget et de Léonarde Besse. — Enquête pour sieur Joseph Parrical de Chammard, maître chirurgien, et demoiselle Claude Plas, sa femme, contre Berton Leyniat ; trouble dans la jouissance d'un pré appelé de Selle. — Serments d'experts : — Enquêtes : pour Léonard et Marie Counil, frère et sœur, contre Gabriel et Anne Counil, conjoints ; exécution d'un bail à ferme ; — pour demoiselle Jeanne Bellande contre sieur Barthélemy Peschel, son mari ; séparation de biens ; — pour Jean Coste et Jeanne Desaguiliers contre Léonard Bouillaguet et Jeanne Ribière ; concernant la propriété de ruches à miel. — Bail judiciaire des fruits des biens de Léonard Meneyrol. — Levée des scellés et inventaire des meubles du château de Gourdon, paroisse de Chamboulive, à la requête de Me Henry de Clédat, procureur du Roi au sénéchal d'Uzerche, et de dame Thérèze Grandchamp, sa femme. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Rouveix. — Enquêtes : pour Magdeleine Anglard contre François Vergne ; cheptel ; — pour Michel Laval contre sieur Léonard La Serre, bourgeois ; comptes. — Bail judiciaire des fruits des biens de Léonard Auboiroux, du village de la Farge, paroisse de Saint-Augustin ; — pour Vincent Vigne contre Jean Chassagne, dit le Grand-Enfant ; compte de paille. — Affirmation de voyage par sieur Jacques Duplessis, bourgeois de Tulle ; — serment décisoire du même concernant un achat de bois à brûler. — Enquête pour Louis Sérézat contre son frère François ; gages et salaires. — Tutelle des mineurs Marsal. — Enquête pour François Vergne contre Pierre Martinie ; comptes. — Serment décisoire de Me Martial Duval, notaire royal, concernant un contrat de ferme simulé pour déguiser un prêt. — Répudiation de l'hérédité de Léonard Maurie par sa fille Marie. — Enquête pour dame Louise Dumont du Pouget, femme de Me Jean-Jacques Jolibert, avocat en Parlement, contre Léonard Meneyrol, laboureur ; compte. — Tutelle des deux filles jumelles de défunte Marie Noalhac, veuve Rigaudie.

B1518. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1776-1779 — Procès-verbaux. — Liquidation des arrérages de rente dûs sur le ténement de Virolle, à la requête de Me François Faugeyron, avocat à Tulle, en qualité de mari de demoiselle Anne Plas, héritière des anciens fermiers de la prévôté de Saint-Salvadour. — Rapport d'experts pour l'avération de la signature de feu Pierre Noalhetas. — Lettre missive, signée Dufaure, adressée au greffier de Chamboulive, contenant des excuses. — Enquêtes : pour le sieur Valette, bourgeois, contre Me Jean Doulcet, procureur ; concernant un contrat de cession ; — pour Jean Besse contre Jean Bourg ; concernant la valeur d'un cheptel. — Visites : de bâtiments sis au lieu de Sèvres, à la requête de Pierre Madrange, fils émancipé de Léonard ; — d'un domaine au village de la Charrière, à la requête de Marguerite Boussaguet. — Bail judiciaire des fruits des biens : du sieur Merciel, à la Regaudie, paroisse de Saint-Jal ; — des mineurs Albin ; — du sieur Maurie à la Charrière. — Enquête pour Jean Barry, du village de la Farge, paroisse de Saint-Augustin, contre Léonard Fraixe et Léonard Auboiroux ; concernant un droit de passage sur le pré des défenseurs. — Désignations : de curateur pour Marie-Magdeleine Marcillon, du village de Treillier, paroisse de Beaumont ; — de tuteur pour Françoise Martinie du même lieu. — Enquêtes : pour Michel Laval contre Léonard Roumalhac ; comptes ; — pour Jean et François Lidove, père et fils, contre Jérôme Lidove et Jeanne Marlias ; usage de l'eau descendant de la Croix neuve ; — pour M. de Chabrignac contre Antoine Vialle ; compte d'argent prêté ; — pour Antoine Nadiras, meunier, contre sieur et demoiselle Valette, conjoints ; compte pour fourniture de grain. — Tutelle des mineurs Chassaigne, du village de Poumier, paroisse du Lonzac. — Rapport d'experts sur la valeur des biens de feu Jean Sérézac, du village de Lidove.

B1519. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1780-1781 — Procès-verbaux. — Inventaire du mobilier laissé par feu Jean Leyniat. — Serment d'experts. — Déclaration de Jean Cape, tiers saisi à la requête de Jean-Baptiste Doulcet, procureur, au préjudice des héritiers de feu Charles Espioussas et de Marie Desaguiliers. — Enquêtes : pour Jean Chalaux et Pierre Fargeas contre Joseph Leyniat ; concernant la jouissance d'une terre appelée du Bournicau ; — pour François Vergne et François Tronche contre Léonard Pouget ; concernant la vente d'un cheval. — Levée des scellés apposés sur les meubles de feu Jean Chassaigne. — Enquêtes : pour Pierre Leymarie contre Jean Lavialle ; concernant des dégâts faits par les bestiaux dans une pépinière du demandeur ; — pour demoiselle Jeanne Bellande, femme séparée de biens du sieur Barthélemy Peschel, contre Jean Vialle ; concernant les limites des terres desdites parties. — Déclaration de grossesse par Jeanne Bretagnolle contre son maître. — Enquêtes : pour suppléer l'acte de baptême de demoiselle Marie Plas ; — pour Léonard Genestet et Catherine Champ contre Jean Chassaigne ; concernant une récolte de foin sur un pré de la comtesse de Laqueille ; — pour François Chastagnol contre Pierre Barry ; concernant l'achat d'une meule pour le moulin de Lafarge. — Bail judiciaire des fruits des biens : des mineurs Albin ; — de l'hérédité vacante de Pierre Téreygeol.

B1520. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1782-1785 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour François Boileau contre Marguerite Tireygeol ; compte pour argent prêté ; — pour suppléer l'acte de baptême de Peyroune Combes ; — pour Léonard Chassaigne, du village des Bernardies, contre Jean Monteil ; concernant l'occupation, par violence, d'une pièce de terre par les auteurs dudit Monteil ; — pour Léonard Larue contre Bernard Madrange ; concernant la communication de la rage à un porc ; — pour Simon Doulcet et Léonarde Simon, sa femme, du village de la Buge, contre Guillaume et Jean Borie ; concernant un droit de passage sur une pièce de terre appelée du Petit-Champ ; — pour Marie Péchadour, femme de Jean Bordas, contre ledit Bordas ; séparation de biens. — Curatelle des enfants de feu Léonard Peyraudie, bail judiciaire des fruits de leur bien. — Enquêtes : pour Guillaume Buge, contre Albin, père et fils ; vente de porcs ; — pour Catherine Chabanier contre Gabriel Rouveix ; partage de récolte ; — pour Pierre Besse contre Pierre Fageardie ; prêt d'argent. — Bail judiciaire des biens de sieur Barthélemy Peschel, bourgeois. — Assemblée d'habitants tenue à Chamboulive, le 13 février 1785, pour l'enquête de commodo du chemin projeté de Treignac à Tulle. — Enquête pour Jean Doulcet contre Pierre Vieuzelange ; comptes. — Tutelle des mineurs Mons, du village de Plantadis, et levée des scellés, apposés sur les meubles dudit Mons. — Déclaration de Léonard Bussières, tiers saisi à la requête de Gabriel Chalaux, au préjudice de Pierre Leyniat, dit Tarajou. — Bail judiciaire de fruits des biens des mineurs Sauret. — Requête d'Étienne Vergonzane, du village du Chemin, pour obtenir le payement des frais par lui exposés pour nourrir un enfant du premier mari d'Antoinette Lagraffeuil. — Apposition de scellés : sur les papiers de Me Duval, notaire, après son décès ; — sur les registres de la cure de Chamboulive après la mort de M. Dechamp, curé dudit lieu. — Extrait du contrat de mariage de sieur Jean-Baptiste Sauret avec Marie Aufaure du Buy, de la ville de Saint-Germain-les-Belles-Filles.

B1521. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1786-1788 — Procès-verbaux. — Enquête pour le sieur Barthélemy Peschel, bourgeois de Saint-Salvadour, contre le sieur Téreygeol, du même lieu ; concernant une vente de bestiaux. — Curatelle du sieur Michel Parricard de Chammard. — Enquêtes : pour Léonard Mestre contre Martial Pontfaucher, gages ; — pour Jean Rivassou, laboureur, contre les sieurs Fleyssac, père et fils ; concernant la vente d'un cheval ; — pour Guillaume Fageardie contre la dame Coulournat, veuve Terriou, et Léonard Moury, son métayer ; vente de porcs. — Bail judiciaire des fruits des biens d'Antoine Vialle, du village de Chavan, paroisse de Saint-Salvadour. — Enquête pour Étienne Brousse contre Jean Chameyrat ; loyer. — Déclarations : par Léonard Chalaux, tiers saisi à la requête de Léonard Poumier, au préjudice de Pierre Chassaigne et de Léonarde Borie, sa femme ; — par Antoine Bordas, tiers saisi à la requête de Françoise Gorsse et d'Antoine Cot, au préjudice de Françoise Bouysse, veuve d'Antoine Bordas ; — par Barthélemy Combe, tiers saisi à la requête de sieur Pierre Reignac des Farges, bourgeois de Tulle, au préjudice de la succession du sieur Rondet.

— Enquête pour sieur Martin Salaignac, bourgeois de Saint-Augustin, contre Pierre Gourdon ; concernant la vente d'un cheval. — Tutelle des mineurs Regaudie. — Déclarations : d'Antoine Meyrignac, tiers saisi à la requête de sieur Pierre Mayre, chirurgien juré du bourg du Lonzac, au préjudice de Jean Rebeyrolle et de Toinette Coulein ; — par Léger Charrias, du village de Blancherie, paroisse de Beaumont, tiers saisi à la requête de Pierre Counil contre Marianne Chaput et Léonard Borde. — Enquête pour Jean Deshors et Léonard Materre, beau-père et gendre, du village du Suc, paroisse du Lonzac, contre Léonarde Chabrillange ; salaires ; — pour Marguerite Sceau contre Jean Nicaud, son mari ; séparation de biens. — Bail judiciare des fruits des biens des mineurs Bouilhac. — Déclarations : par Léonard Auboiroux, tiers saisi à la requête de Léonard Farge, au préjudice de Marie Farge et de François Broussouloux ; — par Étienne Plas, sergent royal, tiers saisi à la requête de Marie Besse et de François Dexpert, au préjudice d'Antoine et de Joseph Brousse, père et fils. — Enquête pour Martiale Agnoux contre Jean Fougeannet, son mari ; séparation de biens. — Déclaration par Pierre Valette, meunier au moulin de Saint-Jal ; tiers saisi à la requête de Jean Bardinal, au préjudice de Simon Noalhac, du bourg de Pierrefitte. — Rapports d'experts.

B1522. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1789-1790 — Procès-verbaux. — Bail judiciaire des fruits des biens de Léonarde Bordes, mineure. — Enquête pour Léonard Mestre, maréchal, contre Jean Desgeorge ; compte d'argent prêté. — Visite de la maison de Pierre Val, au village de la Sudrie, paroisse de Saint-Jal. — Bail judiciaire des fruits des biens : de François Farge ; — d'Antoine Vialle. — Assemblée de parents pour délibérer sur l'opportunité de la vente d'un office de notaire royal, après le décès de Me Pierre Noailhetas. — Nomination d'un tuteur ad hoc pour Léonard Vergne, mineur, aux fins de contracter mariage avec Annette Serventie. — Enquêtes : pour Jean Virolle et Antoine Marcilloux contre Jean Chalaux ; concernant les frais de défrichement d'un bois ; — pour Léonard Vialle contre le sieur Reignac des Farges ; comptes ; — pour Catherine Verdier et Léonard Bournazel contre Jean Doulcet et Marie Larue ; concernant aussi un compte. — Émancipation d'Anne Fraysse, du village de la Farge, paroisse de Saint-Augustin, par son père Léonard. — Rapport des sieurs Bassaler et Lascaux ; concernant le partage des biens de Françoise Brousse et de Marie Pouget. — Tutelle du mineur Feugeas, du village de la Bigourie. — Nomination d'un tuteur ad hoc pour Antoinette Desieyx aux fins de contracter mariage avec Léonard Leyniat. — Enquête pour messire Jean-Geouffre de Chabrignac, seigneur de la Jante, contre Léonard Vialle ; exécution d'un bail à ferme ; — contre-enquête entre les mêmes. — Déclaration de Jean Laval, dit Treylier, tiers saisi à la requête de sieur Étienne Téreygeol, marchand, au préjudice de sieur Martin Salaignac, bourgeois de Saint-Augustin. — Bail judiciaire des fruits des biens d'Antoine Virolle. — Enquête pour Anne Virolle contre Jean Brunie, concernant la filiation dudit Virolle. — Émancipation de Jean Mauriolle, par son père, autre Jean, maréchal, du lieu de la Barraque, paroisse de Saint-Jal. — Permission accordée à Martial Albin, du bourg de Saint-Jal, de couper quatre arbres que lui avait vendus Léonard Peyraudie quelques jours avant son décès.

B1523. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1729-1788 — Sentences. — Sieurs Léonard et Jean Serre, père et fils, juge et greffier de Chamboulive, en qualité d'héritiers de sieur Constant Vergne, fermier du marquis de Saint-Jal, contre Jean Desgeorge et autres ; concernant la rente due sur le ténement de Chavan. — Léonard Lavy, laboureur, contre Léonard Counil ; saisie. — Sentence préparatoire entre Léonard Tintignac et Jeanton Leyniat, tuteur légal de Léonarde, sa fille, et de Marie Faureix. — Demoiselle Jeanne de Plasse, veuve de sieur Rodolphe Fleyssac, contre Géral Faureix et Marianne Martinie, sa femme, concernant une dette de l'hérédité de feu Pierre Martinie, père de la défenderesse. — Jean et Pierre Barbier, père et fils, contre Aunet Geoffre, bourgeois ; concernant la cession des droits paternels et maternels dudit Geoffre. — Sieur Léonard La Serre de Mauriolle, procureur d'office, contre Pierre Leyniat et Catherine Chalaux, sa femme ; concernant la restitution d'un cheptel confié aux défendeurs. — Sieur Jean-Augustin Bondet de la Bernardie, du lieu de Poumier, paroisse du Lonzac, contre demoiselle Jeanne Bardinal et sieur Gabriel Durand de Bayot, son mari ; concernant

le dépôt au greffe d'offres réelles faites par le demandeur. — Pierre Feugeas, dit Nadau, marchand, du village de Madrange, paroisse de Lonzac, contre Léonard et Antoine Alvit et Léonarde Roume, femme dudit Antoine ; concernant une dette de 100 livres dépendant de la succession de Bernard Roume. — Demoiselle Marie Parrical et sieur Joseph Pradel, son mari, contre Léonard Peschel, bourgeois ; avération de signature. — Dame Antoinette de Lagrange de Tarnac, veuve de messire Léonard Comte, chevalier, seigneur de Beyssac, contre Jacques Buisson et Antoine Tireygeol ; concernant les rentes dues sur le ténement de la Sauvagie. — Très-haute et puissante dame Louise-Jacqueline de Lastic, marquise de Saint-Jal, comtesse de Laqueille, veuve de messire de Laqueille, brigadier des armées du Roi, comparant par Me Henry Fontaine, contre Bernard Mialou, laboureur ; concernant l'exécution d'un bail à ferme.

B1524. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1741-1757 — Criminel. — Information sur la plainte de sieur Léonard Lavialle, docteur en médecine, du bourg de Chamboulive, contre Pierre Serre, troisième fils du juge dudit lieu ; querelle, coups de poing et de bâton. — Plainte de sieur Gérard Simon, marchand, du village de la Buge, paroisse de Chamboulive, contre Jean Genestet, dit Jean Larue ; coup de pierre à la tête. — Me Pierre-Léonard Durieu, notaire royal du bourg de Chamboulive, contre des bergers qui avaient excité leur chien contre un enfant ; morsures graves. — Pierre Bourg, laboureur, du village de Bretagnolles, paroisse de Pierrefitte, contre Étienne et autre Étienne Bretagnolle ; voies de fait et violences pour empêcher l'exercice d'un droit de passage. — Léonard et Pierre Dumond, père et fils, contre Guillaume et Pierre Téreygeol ; violences. — Me Antoine-Joseph de Rabanide, curé de Chamboulive, contre Jean Monteil ; coupe d'arbres dans un pré du plaignant. — Pierre Boulègue contre Denis Mayre, meunier au moulin de Chailhac ; excès, blessures graves. — Léonard Marcilloux, tailleur, contre Laurent Vieuzelange, maréchal, et Antoine Lafon, cordonnier à Treignac ; coups et blessures. — Jean Bordes contre Jean Leyniat, dit Jeanton ; querelle à propos d'un chien. — Léonard Madranges et Jean Serre contre Jean et Antoine Chastanet ; querelle à l'auberge. — Plainte de Léonard Gourinal, métayer de la dame de Saint-Jal, contre Antoine Boulègue, métayer de messire de Rabanide ; querelle au retour de la foire. — Léonarde Chalaux contre Jean Montjanel ; rapt et séduction ; — même information pour Marie Plantadis contre Jean Peuch ; — pour Catherine Fougeanet contre Jean Faurie.

B1525. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1760-1765 — Criminel. — Sieur Léonard Vialle, bourgeois de Chamboulive, fondé de procuration du juge dudit lieu pour surveiller les réparations du four banal, contre la nommée Poulou, femme de Julien Bazougour ; insultes. — Denis Charrière, du lieu de la Vergnolle, contre François Ferrière et autres ; rixe dans le clocher où les hommes s'étaient réunis pour sonner pendant un orage. — Jean Virolle contre Pierre Vigne et Étienne Plas ; enlèvement d'un taureau. — François Maignou et autres contre François Beyton, du village de l'Espinasse ; querelle au sujet du partage d'une récolte. — François Brousse et autres contre Jean Deshors, dit Jean Gloût ; déplacement de bornes. — Le procureur d'office contre les frères Bonnelie, de la paroisse de Saint-Jal ; blessures ayant occasionné la mort. — Catherine Noalhac contre Jean Bordes, dit Jean Blanc ; séduction. — Catherine Valette, veuve d'Antoine Regaudie, contre Antoine Bossoutre, du village de la Coste ; coups et blessures. — Requête de Pierre Pommier, greffier des juridictions du Verdier et d'Eyburie, aux fins d'être élargi des prisons de Saint-Jal où il était détenu à la suite de blessures graves reçues par la femme de Jean Doulcet, laquelle avait été renversée par le cheval du suppliant. — Jean Noalhac, du village de Noailletas, paroisse de Saint-Jal, contre Simon Anglard, fils de Michel, dit l'Espagnol ; coups et blessures. — Remontrances du procureur d'office sur les dégâts commis journellement dans les forêts et bois du marquisat de Saint-Jal. — Sieur Jean Mons, bourgeois du bourg de Pierrefitte, contre Léonard Pouget et autres ; détournement d'eau, voies de fait. — Marie Salesse contre Jean Fleygniac ; rapt et séduction.

B1526. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1766-1769 — Criminel. — Léonard Marcilloux, tailleur, contre le nommé Escure, dit Belhiac ; querelle d'hommes ivres. — Remontrances du procureur d'office contre les chasseurs. — Information pour Bernard et Jean Mialou, métayers de la comtesse de Laqueille, contre Léonard et Martial Albin ; coups et blessures. — Le procureur d'office contre Jean Dubois, dit Mayne, du village de Noalletas, et autres ; faits de chasse. — Rapport de Joseph Chammard et de Claudine Plas, mari et femme, chirurgiens et rhabilleurs jurés, du village de Jèrenne, paroisse de Beaumont. — Plainte de Pierre Sicard, huissier royal de la ville de Brive, contre Jean Laumond, huissier aux tailles ; querelle à la foire du Lonzac — Me Pierre-Léonard Durieu contre Léonard Bournazel et autres ; coupe d'arbres. — Marie Deizeyx et Jean Marlhac contre Antoine Pontfaucher et autres ; querelle entre voisins. — Anne Saigne, femme de Julien Escure, contre Gabriel Lapeyre, du village de la Blancherie ; arrachage de la haie d'un champ donné à cultiver au plaignant pour payer la taille. — Le curé de Chamboulive contre Léonard Bigourie, du village de Fougeanet ; refus de payer une partie de la dîme. — Pierre Salles, laboureur, du village de Treilher, paroisse de Beaumont, contre Antoine et Léonard Marsilloux, père et fils ; coupe d'arbres. — Jeanne, femme de Jérôme Buge, du village de la Peyroudie, paroisse de Saint-Jal, contre ses voisines ; imputation calomnieuse de la mort d'une velle.

B1527. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1770-1771 — Criminel. — Étienne Chastaing, garde-chasse de la comtesse de Laqueille, contre le domestique du sieur Vialle et autres ; coups de bâton à la tête du plaignant qui voulait apaiser une rixe. — Procès-verbal de la levée d'un cadavre à l'étang Ponteil. — Jean Farge, laboureur, du village de la Bernardie, paroisse de Saint-Augustin, contre plusieurs de ses voisins ; querelle au pâturage, coups et blessures. — Pierre et Jeanne Salesse, père et fille, et leurs gendre et petit gendre, contre Jean Martinic et Jean Chameyrac ; querelle pour usage d'eau. — Léonard Mons et Léonard Boulhac, du village de la Soudrie, paroisse de Saint-Jal, contre Léonard Rouveix, maître chirurgien ; coup de fusil tiré au chien des plaignants. — Étienne Counil, de la Brousse, contre Pierre Vinatier, domestique ; querelle à l'auberge. — Plainte du cocher du marquis de Laqueille contre sa femme ; enfant adultérin, scandale ; requête au juge pour la faire « charitablement enfermer. » — Me François Bayle, huissier-garde de la connétablie de France, à la table de marbre du Palais, à Paris, habitant la ville d'Uzerche, contre Pierre Merciel, du village de la Rigaudie ; injures et rébellion. — Le procureur d'office contre des chasseurs de Tulle. — Arrêt du parlement de Bordeaux qui condamne Françoise M. ... au carcan, au fouet et au bannissement, pour recèlement de grossesse, sur appel d'une sentence du juge de Saint-Jal qui la condamnait à mort. — Léonard Albin, maréchal, contre Bernard Madranges, de Chalaux ; injures. — Antoine Mons, bourgeois de Pierrefitte, contre Antoine Pouget ; insultes.

B1528. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1772-1775 — Criminel. — Jean, Simon et Martial Leyniat, du village de la Fage, paroisse de Pierrefitte, contre Pierre Valette, dit Merle, et sa femme ; excès et violences. — Sieur Jean-Jacques Jolibert et la dame Dumont, sa femme, contre leurs voisins ; dégâts commis dans les propriétés des plaignants. — Pierre Coulein, dit Pilou, du village des Rivières, paroisse de Beaumont, contre Léonard Coulein et Jeanne Fromenteil, sa femme ; coups et blessures. — Jean Bouillaguet, du village de Counil, paroisse de Lonzac, contre son métayer ; querelle à la suite d'un compte. — Barthélemy Monteil, du bourg de Chamboulive, entre le nommé Redon, fils, et autres ; querelle à l'auberge. — Léonard Lacroix et Denis Roumaliac, contre Jean Bourdarias, Jean Farniéras et Françoise Mas ; querelle de famille à la suite de relations criminelles entre ledit Bourdarias et ladite Mas. — Demoiselle Claude Plas, femme du sieur Joseph Parrical de Chammard, maître chirurgien, contre Berton Leyniat ; querelle à la suite de l'exécution d'une sentence obtenue par la demanderesse. — Pierre Chauzeix, dit Méry, contre Jean Bourdarias ; guet-apens. — Jeanne C ... contre François Broussouloux, domestique chez son père ; séduction. — Bernard Plantadis, contre Tony Bournazel, charron ; coups et blessures. — Léonard Leyniac, du village des Rivières, contre sieur Étienne Téreygeol ; voies de fait. — Pierre et Simon Anglard, du village des Bordes, paroisse de Saint-Jal, contre Antoine Espinasse ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage.

B1529. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1776-1779 — Criminel. — Jean Bournazel contre Léonard Madrange, excès et violences. — Pierre Boulègue contre les nommés Bournazel, frères ; guet-apens. — Jeanne Peyraudie contre François Vergne, praticien ; séduction. — Rose Peyraudie, femme de François Vergne ; vol d'une croix d'argent au cou de ladite Rose. — Jeanne Nauche, femme de Jean Serventie, contre Léonarde Peuch ; injures et coups. — Louis Saigne, domestique, contre le curé de Chamboulive ; excès, violences et coups de bâton contre le plaignant pour l'empêcher de sonner la cloche de l'église ; — plainte reconventionnelle par ledit curé. — Léonarde Bournazel contre Jean Charrière, dit Jeannicot ; coups et blessures à la suite de dégâts causés par les bestiaux. — Sieur Jean-Augustin Bondet de la Bernardie contre, plusieurs « manants ; » coupe d'arbres, pour faire un mai, dans les propriétés du suppliant, pendant la « journée nocturne » du 6 au 7 septembre 1777. — Guillaume Boulhac, sergent royal, contre Antoine Bournazel, domestique de M. le comte de Valon ; arrachage de haie. — Magdeleine Boulhac contre le fils puîné de son maître ; séduction. — Pierre Salés, du village de la Serventie, contre Julien et Jean Marlias, frères ; guet-apens. — Marguerite Plas contre Michel P ... ; séduction. — Léonarde Nouilhac, veuve de sieur Antoine Bouillac, contre Jean Vergnolle ; abus de confiance. — Jean Pouget contre le nommé Marsalou, tailleur, et autres ; querelle au retour de la foire. — Interrogatoire de Michel Laval, dit Le Cadet, prisonnier au château de Saint-Jal, prévenu de coupe de jeunes arbres dans une pépinière de Jacques Buisson, au village de Roumailhac, paroisse de Saint-Augustin.

B1530. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1780-1783 — Criminel. — Léger et autre Léger Pouget, du village de la Geneste, paroisse de Chamboulive, contre plusieurs voituriers ; passage avec charrettes dans une terre ensemencée des plaignants. — Joseph Bourg contre Étienne et Pierre Coulin ; querelle entre voisins. — Jérôme Lidove contre François et Jean Lidove, père et fils ; querelle à propos de la perte d'un couteau. — Léonard Pouget contre Jean-Baptiste Alary ; menaces de mort. — Léonarde Plas, femme de Léonard Bordas, contre Antoine Feugeas ; querelle à la suite de l'arrachage d'une haie. — Pierre Monteil et Jean Champ contre le nommé Freyssinet et autres ; querelle au retour de la foire de Blanchefort. — Le curé de Saint-Salvadour contre Guillaume Fleyssac, cavalier de maréchaussée ; insultes et coups à des ouvriers travaillant pour ledit curé. — Sieur Joseph Parrical de Chammard, chirurgien, contre Pierre Saint-Jal et Vincent Bellande ; arrachage de jeunes arbres. — Jean Bort, dit Petit, contre les sieurs Duval, père et fils ; guet-apens. — Réquisition du Procureur d'office contre les chasseurs. — Sieur Jean Fleyssac, du village de Sérézat, contre Marguerite Meneyrol ; injures. — Bernard et François Valade contre leur ancien domestique ; querelle sur la place du bourg de Saint-Jal, à la suite d'un compte. — Pierre Poumier, du village de la Faurie-Chabrillane, contre son ancienne servante ; imputations calomnieuses. — Transport, de justice dans la maison de Pierre Materre, pour entendre la plainte de son domestique ; coup de couteau reçu dans une dispute au jeu de cartes. — Léonard Vareille contre un de ses voisins ; truie assommée d'un coup de tête de hache. — Antoine Boulhac, aubergiste, contre Catherine Deshors, sa servante ; imputation calomnieuse de paternité. — Interrogatoire de Bernard Mialou, sergent de la juridiction de Saint-Jal, et de Gabriel Mons, ancien chevau-léger ; rixe à une noce. — Réquisition du Procureur d'office contre les pêcheurs.

B1531. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1784-1786 — Criminel — Jean Choumeil, laboureur, du village de la Borie, paroisse de Saint-Augustin, contre Léonard Desmichel et autres ; querelle à l'auberge. — Jean Borie, meunier au Moulin-Vicomte, contre Léonard Mons, dit Lepetit ; imputations calomnieuses. — Bernard Chalaux, du lieu de Lespinat, contre François et Léonard Planade, père et fils ; coups de bâton devant la porte de l'église de Saint-Salvadour. — Marie Besse contre Gabriel Mond ; séduction. — Le curé de Chamboulive contre un nommé Étienne ; démolition d'un mur de clôture. — Réquisition contre les chasseurs. — Messire Jean-Jacques-Léon, comte de Valon, contre les tenanciers de Dignac ; déplacement de bornes. — Condamnation de Léonarde Laporte, femme du sieur Vergne, à

faire des excuses pour les injures par elle proférées contre Pierre Valette, meunier, et sa femme. — Le seigneur de la Jante contre Antoine Vialle ; coupe d'arbres. — Jean Borie, meunier, contre le nommé Serre et autres ; vol de canards. — Lucile Boulhac contre Jérôme Lidove ; séduction. — Julienne et Marie Meynard contre leur métayer ; enlèvement de récolte. — Antoinette Monteil contre Léonard Méchaussie ; séduction. — Pierre Poumier, du village de la Fageardie, contre Léonarde Rioux, femme de Jean Ceyrat ; mauvais traitements envers un enfant du plaignant. — Sieur Barthélemy Peschel contre Antoine Vialle ; menaces pour empêcher l'exercice d'un droit de passage ; plainte reconventionnelle dudit Vialle. — Antoinette Peyroussie, femme de François Jacounie, contre Antoine Spinasse ; coups de pied. — Magdeleine Lidove, femme de Pierre Charbonnel, contre son beau-frère, Jean, charpentier ; mauvais traitements. — Sieur Jean Feugeas, maître chirurgien, contre Martial Albin ; excès et violences. — Antoine Pouget contre Pierre Boulègue ; coupe d'arbres. — Sieur Antoine Mons, bourgeois, et demoiselle Marie-Anne Lafarge, sa femme, contre Léonard Noailhac et autres ; excès et mauvais traitements. — Pierre Reyniac, du bourg de Saint-Jal, contre Martiale Surget et Léonard Feugeas, son fils ; imputations Calomnieuses. — Pierre Buge et sa femme, contre Suzanne Escure ; injures chez un procureur. — Jacques Chastaing contre Antoine Genestet ; blessure grave. — Remontrance du Procureur d'office concernant une rixe suivie d'homicide, près du bourg de Chamboulive. — Suzanne Escure, femme de Pierre Buge, contre sa sœur aînée ; querelle à l'occasion du partage des hardes de la mère commune. — Françoise Merpillat et Pierre Charbonnel, son mari, contre le nommé Crédit ; imputations calomnieuses.

B1532. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1787-1790 — Criminel. — Gabriel Monjanel contre le nommé Franciliou ; querelle à l'auberge. — Léonard Pouget, métayer de M. de Chabrignac, contre Léonard Bournazels ; querelle en revenant de la foire du Lonzac. — Remontrance du Procureur d'office contre les pêcheurs, à la suite d'une inondation survenue le 23 septembre 1787. — Barthélemy Barial contre Pierre Nadiras, du village de Miallet ; injures. — Jean Coste, du village de la Coste, contre Pierre Bardinal, son neveu ; enlèvement de fourrage. — Jean Bordas contre Julien Bazougour, aubergiste ; injures. — Jérôme Vareille contre Léonard Feugeas ; blessures graves. — Antoine Pouget contre le nommé Chassaigne ; querelle à l'auberge ; — plainte reconventionnelle du défendeur. — Antoine Dedenis, scieur de long, contre Léonard Bourdarias, dit Le Jal ; blessure grave. — Léonard Bardinal contre Pierre et Marie Coste, frère et sœur ; imputation calomnieuse de vol. — François Leyris contre Françoise Vialle et son père ; imputation calomnieuse de paternité. — Procédure criminelle, à la requête du Procureur d'office, contre Antoine Bretagnolle ; fausse monnaie et faux ; commencée en la prévôté de Tulle, renvoyée devant le juge de Saint-Jal, et par celui-ci devant le sénéchal d'Uzerchc. — Jean Plas contre François et Léonard Serventie ; enlèvement de planches. — Élisabeth Ferrières contre Mathieu Cape ; dégâts causés par des bestiaux, querelle à la suite. — Me Védrenne, notaire, contre Pierre Vialle ; enlèvement de gerbes. — Pierre et Baptiste Alary, chaudronniers, contre le nommé Belles-Dents ; voies de fait. — Marie-Joseph de Lantilhac, comte de Sédières, aide de camp du maréchal de Mouchy, contre son métayer ; dévastation du domaine de la Vergnolle.

Juridiction de Servières.

B1533. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1732 — Audiences. — Provision de 50 livres adjugée à Joseph Vaur, menuisier, contre Antoine Bourdeille, marchand. — Rétention de cause pour Jean Martinagol contre Gaspard Esturgie. — Jean Fournial et Gabriel le Croizy, sa femme, contre Jacques Auriac et Anne Dufaure ; servitude de passage. — Défaut pour Durand Jaladis contre Beausire Esturgie ; — pour Pierre Chadirac, contre Pierre Bech, laboureur ; — pour sieur Jean Labrousse, bourgeois, contre sieur Jacques Muraillac et demoiselle Pierrette Hospital, sa femme ; — pour Me Jean Soustres de Rédenat, contre les mêmes. — Jean Combes, troisième du nom, contre Guillaume Massoubre ; compte. — Sieur Léger Destang,

maître apothicaire, contre Jean, Loufs et Gabriel Deschassans ; compte. — Défauts : pour Me Antoine Dicham, prêtre, contre sieur Jean Dumas, bourgeois ; — pour Jean Puyfages contre Antoine Cazes, couvreur ; — pour Pierre Eyroles contre Antoinette Pagézie, veuve d'Antoine Charbonnier. — Comparution, devant Me Jean Bos, juge de la châtellenie de Servières, de Pierre Projet, marié en secondes noces avec Marguerite Vaur, concernant la protutelle des enfants de son premier lit. — Guillen Martinagol et Marianne Graffoulières, sa femme, contre sieur Gabriel Deschassans ; concernant une créance de l'hérédité de feu Jean Graffoulières. — Jean et autre Jean Peuch, contre Jean Artiges et Marie Peuch ; concernant le partage de la succession de Cérice Peuch. — Rétention de cause pour Antoine Chantarel, maître menuisier, contre sieur François Samène et demoiselle Marie Peynière. — Lettres d'acceptation sous bénéfice d'inventaire de l'hérédité de Jean-Baptiste Prach, garde du Roi, obtenues par Marie-Rose de Verrière, fille de messire Pierre de Verrière, seigneur de l'Aurens. — Défauts : pour Jeanne Loches, femme de sieur Jean Escure, contre Pierre Rieu ; — pour Jean Peuch contre Pierre Connort ; — pour Louis Laygue contre François Lacharail. — Interrogatoire sur faits et articles de noble Gabriel Bourdelle, seigneur de Serieyx, habitant le repaire du village del Piq, paroisse de Servières, concernant une dette de Jean Basteyroux. — Défauts pour noble Guilhaume Dubac, écuyer, mari de demoiselle Marie Labrousse, contre sieur Pierre Ceyrac, écuyer, Antoinette Lalo, veuve de Jean Cafoulen, et autres. — Rétention de cause : pour Louise Mas contre Pierre Pagès ; — pour Jean Touron contre Gabriel et Louis Bouyges. — Défaut pour Jean Deymar contre Catherine Gimazanes. — Comparution de sieur Jean de Lacombe, bourgeois de Saint-Privat, concernant les successions de demoiselle Elisabeth de Laveyrie, sa mère, et de Me Bernard de Lacombe, avocat, son père. — Affirmation de voyage par sieur Noël Damarzid, sieur de la Serre, de la ville d'Argentat.

B1534. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1759 — Audiences. — Réception de Me Jean Vigier, praticien de la ville d'Argentat, en l'office de greffier de la juridiction de Servières. — Présentations de procureurs. — Défauts : pour Pierre Debertrand, maçon, contre Pierre Deurie ; — pour sieur Jean-Baptiste Calebrousse, marchand, contre sieur Géraud Dicham ; — pour Jean-Pierre Mérigal, maréchal, contre Pierre et François Combes ; — pour Louis Hospital, laboureur, contre Françoise Anjou et sieur Pierre Terrade. — Marie Chambre, veuve, contre Pierre et Antoine Pompadour, père et fils, concernant une créance des hérédités de Jean et autre Jean Longy, oncles de la demanderesse. — Sieur Alexandre Deschassans, sieur de la Brande, contre demoiselle Anne Deschassans de la Gorsse ; concernant le partage des hérédités de Me Guy Deschassans, prêtre, et de son frère, M. de Lagorsse, vivant curé de Saint-Pierre, en Périgord. — Sieur Jacques Demeilhac, bourgeois, contre Antoine Ventach, dit Migou ; reliquat du prix d'une vente de bœufs. — Enquête pour Antoine Borie, laboureur, contre Jean Fayet, maçon ; concernant la jouissance d'une pièce de terre. — Rétention de cause : pour Pierre Touron, laboureur, et Jeanne Martinie, contre Jacques Martinie, sabotier ; — pour sieur Pierre Geneste, marchand, contre Jean Champeil, aussi marchand ; — pour Jean et autre Jean Névot contre Jean Bouschal, marchand ; — pour sieur Jean de Laveyrie de Martiniagol, seigneur de la Veyrie et co seigneur de Tillinac, contre sieur Jean Névot ; — pour Jean Blandy, premier du nom, contre Jean Blandy, son fils. — Jeanne et Marguerite Depesteils, demoiselles, contre demoiselle Anne Deschassans ; concernant une créance des hérédités de demoiselle Toinette Durieu et de sieur François de la Cabane. — Défaut pour Antoine Plaze contre Anne Rabot. — Remontrance du Procureur d'office, concernant la vente du vin pendant la messe. — Jean Feintrenie contre sieur Pierre Ceyrac, bourgeois ; billet de 42 livres. — Défauts : pour Jean Brajou, marchand, contre François Pau, aîné ; — pour sieur Hugues Bourgeade, bourgeois, contre sieur Gabriel Deschassans ; — pour Jean Pagézie, couvreur, contre François Escure. — Présentation du procureur de demoiselle Lucie Costebadie, demandant le payement d'une somme en vertu de Lettres de debitis. — Défauts : pour Antoine et Pierre Taule contre Léonard Combes ; — pour Pierre Chambre et Elisabeth Chèze, contre Antoine Amblard ; — pour Pierre Jurbert del Loubieu, maître maçon ; — pour sieur Robert Cisterne, bourgeois, contre Pierre et François Combes, père et fils.

B1535. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1759 — Audiences. — Rétention de cause : pour Martin Chassaing, laboureur, contre sieur Jean Vaur, bourgeois ; — pour Félix Monteil, batelier, contre Jean Redon, laboureur. — Provision de 100 livres adjugée à sieur Léger Ceyrac, bourgeois, et demoiselle Catherine Deschassans, sa femme, contre Me Jean Jurbert, notaire, et demoiselle Gabrielle Deschassans, sa femme. — Rétention de cause pour demoiselle Geneviève Robert de Lablanche, veuve de sieur Gabriel Vialettes, bourgeois, contre sieur Jean Pradel de Veilhans, bourgeois. — Étienne Duport, sieur de la Combe, bourgeois, contre Antoine Maigne et Jeanne Mas ; concernant une dette de la succession de feu Antoine Marsèche. — Rétention de cause : pour Antoinette Caze, veuve de Léonard Chazalnoël, contre Antoine Borderie, maçon, et Antoinette Puyfages ; — pour Catherine Bourdelles, veuve de Bernard Chassaing, contre Antoine Chantarel, maître charpentier. — Antoinette Broue, veuve de Jean Plaze, contre Jean Tarrade, marchand ; concernant une créance de l'hérédité de Jeanne Meilhac, veuve de Jean Broue, mère de la demanderesse. — Rétention de cause pour Jean Matou, sieur de la Bessarie, bourgeois, mari de demoiselle Jeanne Durfaur, contre sieur Jean Vaur, bourgeois. — Jean Ourtoules et François Laroche, son gendre, contre sieur Jean Goutelles, bourgeois ; concernant les limites d'un pâturage appelé la Conteyrie. — Me Étienne de Rèdenat, procureur syndic des dames du couvent de Sainte-Ursule d'Argentat, contre sieur Géraud Dicham et demoiselle Louise Thouron, sa femme ; concernant la propriété des terres attenant au moulin appelé del Pont. — Défaut : pour sieur Léger Ceyrac, bourgeois, contre sieur Pierre Bordes, maître chirurgien ; — pour messire Antoine Bayort, docteur en théologie, seigneur et prieur de Glénie, contre Dominique Soumaille, meunier. — Pierre Bonneterre, laboureur, mari de Françoise Force, contre Joseph Force, laboureur, et Jean Force, son fils, charpentier ; concernant la constitution dotale de la demanderesse. — Sieur Pierre Bech, maître chirurgien, contre François Maignac, journalier ; fournitures de drogues. — Serment décisoire de Me Alexandre Lacoste Duport, seigneur d'Espointours, de la paroisse de Glénie ; concernant les sommes par lui dues à messire Jean de Monamy, seigneur de la Courtine. — Défaut : pour Pierre Nougen, laboureur, contre Martial Mons, maître maçon ; — pour Antoine Dicham contre Pierre Lapleau, laboureur ; — pour Pierre Coulon, maître teinturier, contre sieur Antoine Samène, bourgeois, Jean Jougounoux et Jeanne Estourgie, sa femme. — Demoiselle Marianne Pourty, femme du sieur Pierre Bech, chirurgien, contre son mari ; demande en séparation d'habitation et en provision. — Rétention de cause pour sieur Joseph Champeil, bourgeois, et demoiselle Elisabeth, sa sœur, contre sieur François Champeil, aussi bourgeois, et demoiselle Suzanne Pourty, veuve du sieur Jean Champeil.

B1536. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1759 — Audiences. — Sieur Durand Jaladis, bourgeois, contre Pierre Deurie, concernant une dette de la succession de feu Antoine. Deurie, père du défendeur. — Me Jean-Marie-Mercure Nugon, avocat en la Cour et juge de la ville d'Argentat, et demoiselle Magdeleine Anjou, sa femme, contre Jean Tarrade, marchand ; concernant une créance de la succession de feu sieur Jacques Anjou. — Antoine Soustrot, laboureur, contre Jean Noyer, gendre de feu Jean Basteyroux ; obligation de 120 livres. — Me Cérice Jaladis, prêtre, contre Jean Borie ; arrérages de rente constituée. — Défauts : pour Antoine Freygefond, laboureur, contre sieur Jean Vinssot ; — pour Pierre Monange, laboureur, contre François Pau ; — pour Louis Combes contre Léonard Combes ; — pour Catherine Bourdelles, veuve de Bernard Chassaing, contre Jean Escure et Delphine Roumieu, sa femme. — Désignation d'experts entre sieurs Jean et autre Jean Branchat, aïeul et petit-fils, demoiselle Jeanne Chambon, demoiselle Anne Nugon, veuve de sieur Antoine Chambon, et Antoine Bourdelles. — Défaut : pour Guillaume Pic et Catherine Loches contre Guilhen Pomier et Nicole Loches ; pour Jean Tafanel, marchand, contre Jean Pradel, couvreur ; — pour Marie Breuil et Antoine Bissière, maître maréchal, contre Jean Battut et Pétronille Bousquet. — Jean Bissière contre Pierre Boyer ; prêt d'argent. — François Pic, maître tailleur, contre Pierre Broquerie ; compte. — Défaut : pour Marianne Salles contre Jean Garelou, marchand ; — pour Me Jean Pénières, licencié ès lois, contre François Pau, laboureur ; — pour Me Jean Plaze, notaire royal, contre sieur Géraud Meilhac et Me François Demeilhac, aussi notaire royal, père et fils ; — pour Nicolas Vigier, marchand, contre Dominique Soumaille, meunier, et Jeanne Bissieyre.

B1537. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1759-1760 — Audiences. — Rétention de cause pour Pierre Barbe, marchand, contre Jean Manou et Guillaume Brajou, son gendre. — Réquisition du procureur d'office pour que les pièces restées entre les mains de divers greffiers soient réintégrées au greffe de la juridiction. — Affirmation de voyage par Bernard Chambre, maçon, de la ville de Salers. — Défaut pour Simon Maurel, laboureur, contre Pierre Blandy, marchand. — Sieur Pierre Artigues, maître chirurgien, contre Antoine Borderie, laboureur ; soins, drogues et voyages. — Rétention de cause : pour demoiselle Toinette Prezac, veuve de Guillaume Imbert, contre sieur Géraud Meilhac, bourgeois ; — pour Marguerite Veyre, femme de Simon Fourtet, charpentier, contre Pierre Gautier et Françoise Veil. — Sieur Étienne Gratereau, sieur de Négraval, bourgeois, contre Pierre Blandy, batelier ; concernant une créance de l'hérédité de feu sieur Jacques Gratereau, père du demandeur. — Jacques Guignac, marchand, et Antoinette Meignac, sa femme, contre Jean Mauriac et Marie Sirieyx ; arrérages d'une rente constituée. — Remontrance du Procureur d'office concernant le prix du vin.

B1538. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1760 — Audiences. — Défauts : pour Antoine Dajan, tisserand, contre Géraud Vernac et Géraud Garelou, son petit-fils ; — pour François Chanal, tailleur, contre Antoine Escure et Marguerite Chastrusse ; — pour Géraud Noailles, maître maçon, contre Jean Laygue, laboureur ; — pour Antoine Borderie, hôte, contre Léonard Combas, laboureur. — Remontrance du Procureur d'office contre les boulangers. — Sieur Hugues Bourgeade, bourgeois, et demoiselle Hélène Brieude, sa femme, contre Pierre Jurbert ; rente constituée. — Rétention de cause : pour Étienne Pesteil contre Jean et Pierre Solviet ; — pour Me Jean-Baptiste Bourlhoux, sieur de Lacoste, avocat, contre Jean Chandon ; maître serrurier ; — pour Pierre Bourbouze contre Pierre Deurie. — Jean-Pierre Mérigal, maître maréchal, contre Jean Ambert, voiturier ; concernant la vente d'un cheval. — Sieur Louis Audubert, bourgeois, contre sieur Étienne Dicham, aussi bourgeois ; avération de signature. — Rétention de cause : pour Charles et Jean Coucharière, frères, contre François Chassaing et Toinette Coucharière, sa femme ; — pour Pierre Juge, marchand chaudronnier, contre Étienne Parland, laboureur. — Demoiselle Françoise Broquerie, veuve et héritière de Me Géraud Maignac, notaire royal, contre demoiselle Gabrielle de Gimel, veuve de sieur Antoine Dussol du Mazot, et autre Antoine Dussol du Mazot, bourgeois ; concernant un billet de 56 livres. — Jean Teilhol, laboureur, contre Jean Chambrot et Marguerite Chambrot, sa fille, veuve de Gabriel Combe ; concernant une dette de la succession dudit Combe. — Jacques Chauvarie, maçon, contre le tuteur des mineurs Buisson ; argent prêté au père desdits mineurs. — Défaut contre sieur Pierre Delmas Deschassans, du lieu des Chassans, paroisse de Saint-Privat, à la requête du procureur de sieurs Jean et autre Jean Branchat, aïeul et petit-fils ; avération de signature. — François Chanut, tailleur, contre Antoine Escure, laboureur ; concernant l'usage des eaux pluviales du village de Léonac. — Défauts : pour sieur Jacques Demeihac, bourgeois, contre Pierre Filicine, laboureur ; — pour sieur Robert Cisternes, bourgeois, contre Pierre et François Combes, père et fils.

B1539. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1760 — Audiences. — Défauts : pour demoiselles Jeanne et Marguerite de Pesteils de la Varenne, filles de défunts messire Joseph de Pesteils, écuyer, et dame Antoinette Durieu, contre sieur Jean Delacombe, bourgeois ; — pour sieur Antoine Izorche, bourgeois, contre Me Jean Demathieu, prêtre ; — pour sieur Pierre Bech, maître chirurgien, contre Jean Pasticier, laboureur, et Antoinette Escure, sa femme. — Transport de la justice de Servières à Argentat pour y tenir audience « suivant le droit et ancien usage. » — Réception de Me Jean Cabanes, de la ville d'Aurillac, en l'office de notaire en la châtellenie de Servières, et en celles de Merle, Malesse et Saint-Julien d'Alboy ; copie des provisions accordées par le duc d'Ayen, datées de Paris le 20 janvier 1760. — Me Étienne de Rédenat, procureur fiscal, contre François Pau, du village du Pic, paroisse de Servières ; demande d'enquête pour prouver les dilapidations dudit Pau, tuteur des enfants de défunte Marguerite Prach. — Défauts : pour sieur Pierre Chaumeil, marchand, contre Jean Moneau et Guillaume Brajou, son gendre ; — pour sieur Gaspard Grafeuille, maître chirurgien, contre sieur Antoine Izorche ; — pour

sieur Bernard Chambre, bourgeois, contre Bernard Gimazane, marchand ; — pour Jacques Chamard, garçon charpentier, contre Jean Mons, maître charpentier. — Plainte du curé de Saint-Geniès contre l'établissement de deux cabarets dans cette paroisse, villages de Lesturgie et de Chassaigne. — Présentations de procureurs. — Rétention de cause pour sieur François Dufaure de la Gane, en qualité de régisseur des rentes de messire Jacques-Louis de Pesteils, seigneur de la Chapelle, contre Pierre Champeils, laboureur. — Jacques Berche, hôte, contre Étienne Combe et Pierre Lafon, beau-père et gendre ; concernant une vente de seigle. — Défaut pour Jeanne Dulac, veuve, et Jacques Lacroix, son fils, contre Marguerite Vialore, veuve de Bazile Vinssou, Cérice Dexpert et Marguerite Vinssou ; — pour Catherine Pigot, veuve, contre Symphorien Dubal, laboureur ; — pour Étienne Plaze, marchand, contre Jean Verrouil, meunier ; — Pour Léger Marau contre Jean Laumond ; — pour Marie Brousse, veuve de Pierre Peyrusse, marchand, contre Jean Dufour, laboureur. — Rétention de cause pour messire Pierre de Lachaud, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel d'infanterie, contre Étienne Barbe, praticien.

B1540. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1760 — Audiences. — Rétention de cause pour Joseph Sirieyx contre sieur Antoine Plaze, bourgeois. — Défaut pour Jean Vergne, maître maçon, contre Pierre Ourtoules, laboureur. — Antoine Navatier, praticien, contre Jean Tafanel, laboureur ; concernant une dette de la succession de Jean Tafanel, père du défendeur. — Reprise d'instance entre messire Antoine de Bourdelle, seigneur del Peuch, du Sirieyx et du Pic, et sieurs Antoine et Jean Plaze, père et fils. — Jean Orfeuille, premier du nom, journalier, contre Jurbert, aîné ; argent prêté. — Défauts pour sieur Géraud Bouneille contre Jean et autre Jean Garel, père et fils ; — pour sieurs Pierre et Jean Jourde, marchands, contre Guilherm Guibert, maître cordonnier ; — pour Catherine Courtine, veuve d'Antoine Auberlie, et Guillaume Pestours, mari de Marguerite Cérille, contre Guilherm Chassaing. — Taxe du pain. — Sieur Antoine Debernard, bourgeois, contre Jean Pompadour ; concernant une créance de l'hérédité de feu Me Jean Debernard, père du demandeur. — Défaut pour sieur Jean et autre Jean Testut, père et fils, coutre sieur Antoine Dussol, aussi bourgeois. — Étienne Leyge, cabaretier, et Jeanne Marot, sa femme, contre Cérice Dexpert, Marguerite Vialore et Marguerite Vinssou ; obligation hypothécaire de 210 livres. — Rétention de cause : pour Antoine Estavel contre Gaspard Prach ; — pour sieur Martinigol de Cautine, bourgeois, contre Pierre Monceau, métayer du sieur Deurie.

B1541. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1765 — Audiences. — Enquêtes : pour Jeanne Valen, veuve d'Antoine David, contre Antoine Dupuy ; comple ; — pour sieur Jean Chadirac, bourgeois, contre Jean et François Champeils ; reconnaissance de limites. — Antoine Buisson contre Antoine Gaude et Jeanne Freyssinet, sa femme ; concernant une créance de l'hérédité de feu Jean-Martial Buisson, père du demandeur. — Défaut pour Bernard Sudrie contre Bernard et Jean Martinic, père et fils. — Guy Teilhol, laboureur, contre demoiselle Magdeleine Graffeuille, veuve de sieur Pierre Jurbert ; détournement d'eau. — Défauts : pour demoiselle honorée Meynard de Queille, veuve de M. Jean Chassaing de Pranlat, lieutenant en la présente juridiction, contre Jean-Baptiste Longayroux. — Jean Touzy, sergent, contre Jean Garel, marchand ; argent prêté. — Défauts : pour Pierre Pagès, marchand, contre Gilles Brousse, aussi marchand ; — pour sieur Étienne Barbe, marchand, contre Antoine Barbal, laboureur. — Messire Jacques-Félix Dubac, écuyer, seigneur de Langlade et du Couderc, mari de dame Antoinette Lavergne, contre Jean Jurbert, notaire ; concernant une créance de l'hérédité de feu Me Antoine Dichamp, prêtre, grand-oncle de ladite Antoinette. — Enquête pour Jacques Mongauze, laboureur, contre Étienne Combes et Marie Gaignac ; servitude de passage. — Rétention de cause : pour Jean Maignac, forgeron, mari de Marie Bourlhoux, contre Jean Loche et Jeanne Chambre ; — pour Me Louis Jaladis, vicaire de la paroisse de Servières, contre Étienne Barbe, marchand ; — pour Pierre Bombail, laboureur, et Marguerite Chambrot, sa femme, contre Marguerite Chambrot, veuve de Jean Chambrot ; — pour Jean Lacaze, contre sieur Charles Longour, marchand.

B1542. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1765-1766 — Audiences. — Enquête pour Pierre Jurbert contre Jean Champ, aîné ; servitude de passage sur le pré appelé du Moulin. — Antoine Barriat, marchand, et Anne, sa fille, contre Françoise Anjou, veuve de Jean Tieyre ; concernant une créance de la succession de feue Marie Sireyzol, mère de la demanderesse. — Rétention de cause : pour Me Joseph Lacroix, procureur ès sièges de Plaux, contre sieur Jean Jurbert, notaire, et demoiselle Gabrielle Déchassans, sa femme ; — pour Géraud Lagane, charpentier, contre Catherine Chambre. — Répudiation : de l'hérédité de feu Étienne Maignac, par sa fille, Marianne ; — de l'hérédité de Jean Borderie, par sa fille Marguerite, veuve de François Pau. — Lettres de restitution pour Françoise Calebrousse, veuve de François La Salle. — Jean Jarrige, marchand, contre François Combe ; obligation de 60 livres. — Léger-Alexis Lachèze, marchand, contre le sieur Antoine Dussol, bourgeois, et son domestique ; concernant une vente de taureaux. — Rétention de cause : pour sieur Jacques Demeilhac, bourgeois, contre Jean et Pierre Solviet, père et fils ; — pour Jean Papon, marchand, contre Joseph Prach, laboureur ; — pour Pierre Port contre Léger Sudour, marchand, Antoinette Broquerie, sa femme, et Étienne Dufaure du Chastang, bourgeois ; — pour messire Joseph Delpeyroux, écuyer, seigneur de Bara et de Garrel, contre Jean Debernard, laboureur ; — pour Jean Broquerie et Catherine Vergne, contre Antoine Estavel ; — pour sieur Jean Chadirac, bourgeois, et demoiselle Toinette Vinssot, sa femme, contre Jean et François Champed, père et fils ; — pour sieur Étienne Dusser, seigneur du Ras, contre demoiselle Marie-Rose de Verrières ; — pour Jeanne Blancher, fille de feu Pierre, contre demoiselle Elisabeth Plaze ; — pour Gaspard Rieu contre Guillaume Gimazane. — Sieur Jean Névot, second du nom, coseigneur de Tillinat, contre Bernard Verg et autres ; vente et livraison de seigle. — Abdon Couderc, marchand, et Antoinette Donnedevie, sa femme, contre sieur Jean-Baptiste Dubal, bourgeois ; vente et livraison de sel. — Défauts : pour Me Jean-Joseph Rougier, prêtre communaliste de l'église de Saint-Sauveur de la ville de Plaux, et demoiselle Marie Rougier, veuve de Me Dupeyron, contre sieur Jean-Baptiste Chastanier de Lagardelle, bourgeois ; — pour M. Louis Labrousse, docteur en médecine, contre Jean Vinssot aîné, bourgeois ; — pour François Laroche, marchand, et Catherine Hourtoule, contre Fabien Samblat, héritier de feu Fabien Blancher, son aïeul ; — pour Pierre Esturgie, marchand, contre Jean et autre Jean Blandy, père et fils ; — pour Anne Chareil, veuve de Jean Dajou, contre sieur Joseph Parjadis, bourgeois, et demoiselle Anne Deschassans, sa femme ; — pour Jean Amblard et Marie Cussac contre François Demathieu. — Me Joseph Loche, docteur en théologie, curé de Saint-Mathurin, contre demoiselle Marianne Paly, veuve de feu sieur Jean Loches, bourgeois ; avération de signature ; — même sentence pour Joseph Vidal contre Géraud Dicham, bourgeois. — Rétention de cause : pour Pierre Saint-Bonnet, laboureur, contre sieur Pierre Dussoulier, bourgeois ; — pour Louise Chamfeuil, veuve de feu Jean Védrennes et Jean Goutte, son gendre, contre Me Pierre Brieude, en qualité d'héritiers de feu Antoine Dillange. — Révérende dame Marie-Christine Delpeuch, supérieure des Ursulines d'Argentat, contre sieur Géraud Dicham, bourgeois ; avération de signature. — Défauts : pour Me François Boudy de La Vergne, avocat en Parlement et intendant de Mgr le maréchal de Noailles, contre sieur Joseph Parjadis, bourgeois ; — pour messire Jean-Félix Dubac, écuyer, sieur du Bac, Clavières, Rédenat, La Chapelle-Saint-Géraud et leCheyrol, contre demoiselle Marguerite Valette, veuve de M. Jean Demeilhac, sieur de Vieljo.

B1543. (Registre.) — Petit in-folio, 60 feuillets, papier.

1766-1768 — Audiences. — Serment décisoire de Marguerite Escourbaniès, veuve de Jean Tauzy, du village de la Broquerie, paroisse d'Hautefage, concernant la valeur de l'hérédité laissée par Pierre Juge, son gendre. — Défauts : pour Jean Malevialle, marchand, contre Guillaume Gimazane ; — pour sieur Jean de Laveyrie de Martiniagol, seigneur de la Veyrie, contre Pierre Deurie, chirurgien ; — pour sieur Michel Filhol, bourgeois, contre Étienne Pasticier, laboureur. — Jean Aulon, laboureur, contre François Laroche, marchand ; compte. — Sieur Gaspard Grafeuille, maître chirurgien, contre Me Jean Jurbert, notaire ; concernant le payement de divers billets souscrits par le défendeur. — Jacquette Bergeau contre Marguerite Miermont, veuve d'Antoine Escure ; créances des successions de François Bergeaud et de Marguerite Glandier. — Défaut pour Françoise Marbot contre demoiselle Marie Feintrenie, veuve de sieur Antoine Samène. — Enquête pour sieur Jean

Cautine de Martinigol, bourgeois, contre Jean Martinigol, marchand, concernant la construction d'une écluse sur le ruisseau de Lafon, au lieu du Pontanel. — Blaise Maurel contre Jean Sartre, journalier ; reliquat de prix de vente. — Défauts : pour messire Henry-Pierre Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, contre dame Luce Grafeuille, veuve de messire Pierre Delpeyron, écuyer ; — pour Marguerite Rolland, veuve d'Antoine Bourbouze, contre Étienne Chastein, voiturier ; — pour Me Louis Jaladis, curé de La Chapelle-aux-Plas, contre sieur Étienne Barbe, marchand ; — pour messire Jacques-Félix Dubac, seigneur de Langlade et du Couderc, contre demoiselle Marie Lafon, veuve de sieur Louis-Gabriel Foulcher, sieur du Claux et de la Bourgeade. — Géraud Daymar, marchand, et Catherine Lapleau, sa femme, contre Antoine Lapleau ; créance de la succession de feu Pierre Daymar, père du demandeur. — Rétention de cause pour Gabriel et Étienne Dufour, bateliers, contre Mathurin Farge et Jean Gimazane. — Me Joseph Duchassain, lieutenant de la juridiction de Servières, et demoiselle Thérèze Goutelle, sa femme, contre sieur Pierre Delmas Deschassans, bourgeois ; concernant la succession de défunte demoiselle Thérèze Goutelle, femme du défendeur. — Défauts : pour Jeanne Chambre, femme de Jean Aussoleil, contre Jean Verrouil, meunier ; — pour Pierre Teulet, peigneur de laine, contre Jean Massoubre, laboureur ; — pour Me Joseph Vialette, curé de Saint-Privat, contre sieur Bernard Samène, bourgeois ; — pour Me Pierre Mensac de Grafeuilhe, curé de Bassignac-le-Haut, en qualité de syndic des prêtres dudit lieu, contre Pierre Lafon et Guilhem Dicham ; — pour Antoine-Astor Bouygeal, contre Jean Meilhac et Jeanne Verg, sa femme ; — pour Me Jean Foulcher, sieur de la Bourgeade, avocat en Parlement, contre Antoine Dicham. — Sieur Jean Filhol, maître chirurgien juré, contre sieur Jean Plaze, marchand ; avération de signature. — Dame Magdeleine Chamet, veuve de messire Antoine-Joseph Dufaure, sieur de la Gardelle, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, contre Pierre Tarrade et Jeanne Tieyre ; concernant une créance de la succession de feu Me Pierre Chamet, notaire royal et juge de la Vigerie. — Nomination de Me Jean de Rèdenat, jeune, greffier de la présente juridiction, comme inspecteur des chasses, bois et forêts du duc de Noailles.

B1544. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1769 — Audiences. — Rétention de cause pour Catherine Plantade, veuve de Jean Lapleau, et sa fille, veuve de Jean Garel, contre Jean Garel, marchand, et Catherine Dalmazane. — Désignation d'experts entre Me Joseph Duroux, notaire royal, et Léger Puyraymond. — Me Jean Bos, avocat, juge de la présente juridiction, contre sieur Pierre Delmas Deschassans ; arrérages de rente constituée. — Jean Vigier, travailleur, du village de Charlanes, paroisse d'Hautefage, contre Antoine Pradel, maréchal, concernant le payement de plusieurs billets. — Défauts : pour Me Antoine Rivière, prieur de Reilhac et autres prêtres communalistes dudit lieu, contre sieur Jean Mas, aîné, bourgeois ; — pour Étienne Bonneterre contre Julien Dicham ; — pour Me Guy Dumas, avocat en Parlement et notaire royal, contre Jeanne Artiges, veuve de Jean Esturgie. — Désignation d'experts pour Me Jean-Marie Nugon, avocat en la Cour et juge ordinaire de la ville d'Argentat, et demoiselle Magdeleine Anjou, sa femme, contre sieur Pierre Anjou, marchand. — Rétention de cause : pour Marie Fagès, veuve de Pierre Grèze, journalier, contre Hélène Chassaing, veuve de Jean Chassaing ; — pour Antoine Chazal contre Catherine Lucot et Jean Issiard ; — pour Antoine Mazaud, maçon, contre Pierre Mazaud ; — pour Pierre Grèze, fils de feu Antoine, contre Joseph Pouzol, marchand ; — pour François Serre, tisserand, contre Louise Peuch, veuve de Jean Pouget ; — pour sieur Pierre Vergnoles et demoiselle Antoinette Chambre, contre Gabriel Champié. — Enquête pour Pierre Blancher, maçon, et Pierrette Peyrusse, sa femme, contre Marie Brousse, veuve de Pierre Peyrusse ; frais d'entretien et de nourriture de ladite Pierrette, chez sa mère. — Demoiselle Claude Dicham, veuve de sieur Jean-François Argueyrolles de La Vergne, bourgeois, contre Pierre Lafon, laboureur ; concernant l'hérédité de Me Antoine Dicham, prêtre, oncle de la demanderesse. — Défaut pour Louis Bourlet et Gabrielle Chaumeil contre Durand Chambre. — Sieur Antoine Plaze, bourgeois, contre Jean Caze ; complainte possessoire.

B1545. (Registre.) — Petit in-folio, 35 feuillets, papier.

1769 — Audiences. — Provision de 30 livres adjugée à Pierre Taules et Jeanne Charoulet, sa femme, contre Jean Loches et Jeanne Taules. — M. Charles Lafon de Grasset, ancien garde du

corps du Roi, contre sieur Pierre Delmas Deschassans, bourgeois ; billet de 200 livres. — François Estavel et Françoise Sirieyx, contre Catherine Martiniagol, veuve de Jean Champ ; concernant un droit de passage sur le Pré-neuf. — Défauts : pour Catherine Crespou, veuve d'Antoine Borie, couvreur ; — pour Simon Dicham, marchand, et Marianne Blandy, sa femme, contre François Maisonneuve, charpentier, et Catherine Cousty ; — pour Cérice Grafoulière, laboureur, contre Jean Feintrenie ; — pour Pierre Broue, taillandier, contre Antoine Leyge, laboureur ; — pour dame Marie Vigier, veuve de messire Jean-Félix Dubac, contre demoiselle Marguerite Valette, veuve de Me Jean Demeilhac, sieur de Vieljo. — Sieur Pierre Dufaure, bourgeois, contre Pierre Rouzeirol ; action en retrait censuel. — Rétention de cause pour sieur Louis Poignant et demoiselle Anne Escalier, contre Antoine Borie, dit Chiory, cabaretier. — Enquête pour le syndic des Dames Ursulines d'Argentat, contre sieur Géraud Dicham, bourgeois ; concernant un partage d'eau sur le domaine de Salin.

B1546. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1769 — Audiences. — Rétention de cause pour Gabriel et Pierre Cafoulen, père et fils, marchands, et Jeanne Escure, leur femme et bru, contre Pierre Vergnoles. — Défauts : pour Bernard Parland, maçon, contre Symphorien Dubac ; — pour Me Guy Dumas, avocat en la Cour et notaire royal, contre Jean Maurel, travailleur. — Répudiation de la donation faite par sieur Pierre Deschassans Delmas, à sa fille Thérèze, femme de Jean Verdier, marchand. — Jean Murgat, laboureur, contre Étienne Barbe, aussi laboureur ; concernant la propriété d'un essaim d'abeilles. — Sieur Antoine Dulac, marchand, et Marie Chèze, contre sieur Joseph Parjadis de la Gane, garde du Roi ; obligation de 410 livres. — Sieur Étienne Dusser, seigneur du Ras, garde du Roi, contre demoiselle Marie-Rose de Verrière ; arrérages de rente.

B1547. (Registre.) — Petit in-folio, 39 feuillets, papier.

1770 — Audiences. — Jacques Capitaine, marchand, contre Étienne et Pierre Tillinac, père et fils ; avération de signature. — Défauts : pour Jean Broquerie, praticien, contre François Combes ; — pour Me Étienne Duchassaing, lieutenant en la présente juridiction, contre Étienne Jougounoux. — Interrogatoire sur faits et articles d'Étienne Barbe, praticien, concernant la ferme d'un bois châtaigner. — Défauts : pour sieur Jean Martinagol, et Maître Joseph Martinagol, notaire royal, son fils, contre sieur Pierre Broquerie, marchand ; — pour Jean Estrac, travailleur, contre Jean Verrouil, marchand ; — pour Jacques Taules, couvreur, contre Antoine Leyge. — Rétention de cause : pour demoiselle Jeanne Clare, veuve du sieur Pierre Labrousse, contre Simon Dicham, et Marianne Blandy ; — pour Me Meynard de Queilhe, prêtre, curé de Saint-Martial-Entraygues, contre François Pau, aîné ; — pour Antoinette Sartre, veuve d'Antoine Soustrot, dit Lucot, contre Symphorien Dubal, et Étienne Olhac, meunier. — Interrogatoire sur faits et articles de demoiselle Thérèze Deschassans, femme du sieur Jean Verdier, marchand, concernant une dette de 200 livres. — Bernard Charbonnier, laboureur, contre François Bourlet ; billet de 220 livres. — Guilhem Pesteils, hôte, contre Jeanne Lapleau, veuve de Jean Vigier ; concernant une dette de la succession dudit Vigier. — Me Pierre Étienne Béronie, curé de Saint-Julien-du-Boy, contre Jean Maurel et Jeanne Artige ; argent prêté. — Défauts pour sieur Georges Sudour, marchand, contre Pierre Lafon, laboureur, et Guillaume Dicham ; — pour Jean Papon contre Guillaume Martin, hôte. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Jurbert, notaire, par sa veuve, Gabrielle Deschassans de la Brande. — Défaut pour Jean Aulon, maçon, contre sieur Géraud Dicham ; — pour dame Marie de Vigier, veuve de messire Jean-Félix Dubac, écuyer, seigneur du Bac, le Cheyrol, etc., contre demoiselle Marguerite Valette, veuve de Me Jean Meilhac, sieur de Vieljo ; — pour Toinette Galy, veuve de Jean Lachassaigne, contre autre Jean Lachassaigne ; — pour Jean Prunet, hôte, contre Antoine Borie, aussi aubergiste. — Enquête pour sieur Jean Muralhac, bourgeois, contre Joseph Sirieyx, laboureur ; concernant un droit de four. — Défaut pour Jean Teilhet et Jean Longour, son gendre, contre Jean Garel, marchand, et Catherine Dalmazanes. — Sieur Jacques Lapeyre, marchand, et Jeanne Duchaine, sa femme, contre Me Jean-Marie-Mercure Nugon, avocat, juge d'Argentat ; offres réelles de la somme de 600 livres.

B1548. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1770 — Audiences. — Rétention de cause : pour Jean Betaille et Marianne Bouzonie, sa femme, contre Marguerite Borderie, veuve, et François Pau, son fils ; — pour Antoine Maisonneuve, marchand, contre sieur Jean Pesteil de la Serre. — Défauts : pour Marguerite Trel, veuve d'Antoine Escureneuve, contre Marguerite Saigne, veuve de Jean Graulier, et Jean Combes, son gendre ; — pour Me Jean Foulcher, avocat en la Cour, contre Piere Sirieyx, architecte ; — pour Antoine Rouzeyrol, maçon, contre Bernard Prach, maître maçon. — Isaac et Antoine Champeils, père et fils, contre Pierre Meilhac, meunier ; tollissement d'inhibition. — Rétention de cause pour messire Étienne Dusser, seigneur de Duras, garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, contre Nicolas et Antoine Chadirac ; — pour Jean Delort, maçon, contre Antoine Estavel, laboureur ; — pour Jean Reymarie, marchand, et Andrée Peyrusse, contre demoiselle Françoise Deschassans, veuve de Gilles Brousse ; — pour Me Joseph Loches, curé de Saint-Mathurin, contre le même. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur Jean de Pesteils, sieur de la Serre ; concernant un marché de grain. — Défaut pour .Pierre Saint-Bonnet, marchand, contre sieur Pierre Soulier de la Verrière, bourgeois. — Élargissement provisoire d'Antoine Verg, détenu à la requête de Catherine Vaur. — Nomination de sieur Jean de Rèdenat, fils aîné, comme garde général des bois et chasses pour le duc de Noailles. — François Saint-Angel, meunier, contre Jean et Louis Pagès ; concernant un prétendu droit de pêche au lieu dit la Peyssière de la Grafouly. — Défaut, pour Victor Delfraysse marchand, contre sieur Géraud Dicham, bourgeois.

B1549. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1771 — Audiences. — Défaut pour Jean Robert Cisternes, bourgeois, contre Hélène Chassain, veuve de Jean Chassain, laboureur. — Marie Dulac, femme de Jean Feintrenie, meunier, contre Louis Reyt, niaçon ; obligation de 80 livres. — Sieur Jean Segret, marchand, contre Jean et autre Jean Reynal, charpentier ; compte. — Enquête pour Antoine Eymar, marchand, contre Anne Brousse, veuve de Louis Bourdelle ; concernant un dépôt de grains. — M. Pierre-Joseph Parjadis, garde du Roi, et dame Anne Deschassans, sa femme, contre sieur Antoine Goutelle du Claux, bourgeois ; argent prêté. — Défauts : pour sieur Joseph Delzors, bourgeois, contre Pierre Coucharière ; — pour Guilhem Dicham, laboureur, et Antoine Delajeanne, son gendre, contre Pierre Lafon, laboureur. — Jean Chambrot, journalier, et Louise Chantegril, sa femme, contre sieur Jacques Hourtoules, marchand ; demande en tollissement d'inhibition. — Jean Malevielle, laboureur, contre François Ancèze, meunier ; concernant l'exécution d'un bail à ferme. — Enquête pour Pierre Chassaignade, maître charpentier, et Antoinette Garel, sa femme, contre Dominique Soumaille et Jeanne Bissière ; concernant un droit de passage sur le jardin des défendeurs. — Défauts : pour Jean Bariac, marchand, contre Symphorien Dubal, aussi marchand ; — pour Jean Gimazanes, laboureur, contre Jean Bourderie, aussi laboureur ; — pour sieur Pierre Pourty, bourgeois, contre Jean Dupuy, charpentier. — Enquête pour Étienne Brieude, bourgeois, contre Jean Chalimont, laboureur ; concernant la limite entre les terres appelées de la Croux et de la Goutteredonde. — Défaut pour demoiselle Gabrielle de Gimel, veuve de sieur Antoine Dussol de Mazot, et sieur Antoine Dussol son fils, contre Jean Prach, charpentier. — Enquête pour Antoine Puyraymond, marchand, contre Jean Feintrenie ; concernant un droit de passage sur une terre appelée le Champ.

B1550. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1771 — Audiences. — Demoiselle Gabrielle Deschassans de la Brande, veuve de Me Jean Imbert, notaire, contre Anselme et Gabriel Dulac ; concernant une vente de foin. — Cautionnement d'Antoine Bordes pour Jeanne Lapleau, veuve de Jean Vigier. — Barthélemy Charoulès contre Antoine Vergne, maçon ; arrérages de rentes constituées. — Sieur François Bos, bourgeois, contre Jean et autre Jean Mathieu, laboureur ; ferme d'un bois châtaigner. — Sieur Jacques Ourtoules, marchand, contre Me François Demeilhac, docteur en théologie et chapelain d'Hautebrouse ; concernant la rente due sur le ténement de Nadieu-Soubre. — Demoiselle Claude Dicham, veuve de sieur Jean-François Argueyrolles de la Vergne, contre Jean Feintrenie, marchand ; concernant une

créance de la succession de Me Antoine Dicham, prêtre, oncle de la demanderesse. — Défauts : pour Jean Issiard, et autre Jean Issiard, son neveu, maîtres maçons, contre Anne Chastagnier, veuve de Jacques Bissière ; — pour Antoine Borie, marchand, contre Jean Deurie, maître maréchal ; — pour Me Jean Ducham, curé de Saint-Geniès-ô-Merle, contre Antoine Clauzel, journalier, et sa femme. — Géraud et Berton Plaze, père et fils, contre Symphorien Dubal, laboureur ; concernant une créance de la succession de défunte Françoise Plaze, sœur et tante des demandeurs. — Répudiation de l'hérédité de feu François Pau, par ses enfants, du village du Pic, paroisse de Servières. — Enquête pour sieur Pierre Pourty, bourgeois, contre Martial Peuch, Antoine Glandier et Géraud Champeil ; concernant la jouissance d'une lande. — Rétention de cause : pour sieur Jean Filhol, maître chirurgien, et demoiselle Marie Bedennes, sa femme, contre sieur Pierre Deurie, aussi maître chirurgien ; — pour Jean Delacombe, bourgeois, contre Antoine Chassaing, laboureur. — Défauts : pour Guillaume Gimazanes, laboureur, contre Jean Donadieu, métayer de la demoiselle Dubal ; — pour Antoine Sudour, laboureur, contre Antoine Chambre, maçon.

B1551. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Jeanne Charbonnier, veuve de Jean Puyraymond, contre Jean Deurie, maître maréchal ; concernant un billet de 24 livres souscrit par le défendeur. — Défauts : pour Gaspard Teilhac, Pierre Blandy, Étienne Dufour et Géraud Bel, commis et préposés pour la levée des droits dus au duc de Noailles, sur le port et passage de la ville d'Argentat, contre sieur Géraud Dicham, bourgeois ; — pour Pierre et Jean Champfeuil et François Combes, marchands, contre Guy Vaur et Étienne Leyge, aussi marchands ; — pour sieur Jean-Germain des Pradeaux, bourgeois, contre sieur Étienne Tillinac ; — pour messire Antoine Bayort, prieur de Glénie, contre Jeanne Charoulès, veuve, et Antoine Escalier, aîné, son fils. — Rétention de cause : pour messire Pierre Meusac de Graffeuille, curé de la paroisse de Bassignac, contre Jean Feintrenie ; — pour François Pampoulie, laboureur, contre Marguerite Saigne, veuve, et Jean Combe, son gendre ; concernant une dette de l'hérédité de feu Jean Saigne, père de ladite Marguerite ; — pour Pierre Saint-Bonnet, marchand, contre sieur Pierre Soulier de la Verrière, bourgeois. — Enquête pour Jean et Géraud Rieu, frères, contre Jeanne Conques, veuve de Jean Tafanel ; concernant la valeur d'un cheptel. — Défauts : pour sieur Joseph Cabanes, marchand, contre Cérice Dexpert, laboureur ; — pour sieur Étienne Riouzal Delvert, coseigneur de Sexcles, contre demoiselle Jeanne Bos, veuve de sieur Bazile Riouzal de la Salvanie ; — pour sieur Bernard Escure, bourgeois, contre Marie Rebeyrote, veuve de Pierre Demathieu, travailleur. — Congé pour Jean Navatier, milicien de la paroisse de Bassignac-le-Haut. — Jean Sudour, charpentier, contre Antoine Reyge, laboureur ; concernant une créance de la succession de feu Jean Sudour, père du demandeur. — Antoine Chambre et Jeanne Longueval, mariés, contre Antoine Bonneterre, maçon, et Toinette Puyfages ; vente de porcs.

B1552. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Défauts : pour Jean Tauzy, aubergiste, contre Antoine Dussol, bourgeois ; — pour Antoinette Sartre, veuve d'Antoine Soustrot, contre Antoine Pradel, laboureur. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Beix, père, du village d'Artiges, paroisse de Saint-Privat ; concernant l'apport dotal de Jacques Dulac. — Étienne Plaze, hôte, contre Anne Rabot, veuve d'Antoine Estavel ; concernant une obligation de 108 livres. — Pierre Blancher, second du nom, contre Jeanne Longour, veuve de Guillaume Sirieyx ; avération de promesse. — Défauts : pour Me Jean Armand, licencié en droit, curé de Hautefage, contre Dominique Soumaille et Jeanne Bissière, sa femme ; — pour Marguerite Treil, veuve d'Antoine Escureneuve, contre Jeanne Goutte, fille de feu Géraud ; — pour sieur Jean Meilhac, marchand, contre sieur Léger Ceyrac, clerc tonsuré ; — pour demoiselle Marguerite de Valette, veuve de Me Jean Demeilhac, avocat en Parlement, seigneur de Vieljo, contre Jean Chambrot et sa femme ; — pour Jean Brousse, marchand, contre Joseph Lacroix, maréchal. — Provision de 15 livres adjugée à Antoine Garel, maître charpentier, contre Étienne Olhac et Jeanne Terrade, sa femme. — Rétention de cause pour Me François Delpeyroux de Dumbert, écuyer, garde du Roi, contre Jeanne Projet, veuve de Gaspard Prach. — Affirmation de voyage par Simon Chauzès, maître menuisier, de Saint-Yrieix-le-Dégealat. — Défauts : pour sieur Pierre Pinaud, bourgeois, contre sieur Léger Ceyrac, acolyte ; — pour Jean Bayle, marchand, contre

Jean-Joseph Berche ; — pour Gaspard Touniard, couvreur, contre François Thouron, marchand. — Arrêt du Parlement concernant les testaments clos. — Défauts : pour messire Pierre-Noël Dufaure, seigneur de Saint-Martial, gouverneur, pour le Roi, en la ville d'Argentat, contre Hélène Molinier ; — pour sieur Nicolas Vigier, marchand, et Me Jean Vigier, greffier de la juridiction de Servières, contre Anne Brousse, veuve de Louis Bourdelle ; — pour sieur Pierre Morely, bourgeois, contre sieur Jacques Hourtoule, marchand.

B1553. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1773-1774 — Audiences. — Me Pierre Dufaure de la Condamine, bourgeois, contre demoiselle Marie-Anne Paly, veuve de François Pau, laboureur. — Interrogatoire sur faits et articles d'Antoinette Bouvier, veuve de Jean Papon, du lieu de Hautebrousse, paroisse de Saint-Privat ; concernant un prêt de 50 livres. — Congé pour Pierre Grafoulière, milicien de la paroisse de Saint-Privat. — Jean-Baptiste Sautou contre Jean Feintrenie, marchand ; concernant une dette de la succession de feu Michel Sautou, père du demandeur. — Défaut pour Me Jean Pénières Delzors, avocat en Parlement, juge de Malesse et de Saint-Julien d'Alboy, contre Jean Force, laboureur. — Antoine Cassard, tailleur, et Marie Lacroix, sa femme, contre Jeanne Dulac, veuve de Joseph Lacroix et autre Joseph Lacroix, forgeron, son fils ; concernant la dot de la demanderesse. — Messire François-Claude Depesteil, chevalier, seigneur de la Vigerie et de Beauregard, contre les tenanciers d'Escoussac-Jaillac ; arrérages. — Interrogatoire sur faits et articles d'Antoinette Puyfages, femme d'Antoine Borderie, à la requête de Jeanne Charbonnier ; divers prêts d'argent. — Caution juratoire d'Antoinette Soumaille, veuve de sieur Étienne Dicham, femme de Pierre Labarde, au moulin de Bonac, paroisse de Saint-Privat. (Sur la couverture une consultation de Me Saint-Priech de Saint-Agne, avocat à Tulle.)

B1554.

B1555. (Registre.) — Petit in-folio, 53 pièces, papier.

1775-1776 — Audiences. — Rétentions de cause : pour demoiselle Antoinette Bos, veuve de sieur Jean Névot, et demoiselle Marianne La Salle, veuve d'autre Jean Névot, contre demoiselle Gabrielle Paly, veuve de François Pau ; — pour sieur François Dufaure de la Gane, chirurgien juré, contre Pierre Bonneterre, laboureur ; — pour Pierre Armand, laboureur, contre Balthazar et Antoine Bru, père et fils. — Déclaration par Pierre Peuch, maçon, tiers saisi à la requête de Blaise et Marie Roumieu, père et fille, au préjudice de sieur André Laurier. — Sieur François Leconnet, bourgeois, contre Jean Lafon et Antoine Dugal ; compte. — Jean Lafon, laboureur, contre François Escure ; ferme d'un bois châtaignier. — Étienne Plaze, aubergiste, contre Antoine Borderie, maçon, et Antoinette Puyfages ; prêt d'argent. — Antoine Borie, marchand, contre Pierre Escalier, métayer, du lieu de Fourigoules : vente et livraison de grain. — Antoinette Garelou, fille majeure, contre Jean Prach ; argent prêté. — Désignation d'experts pour sieur Jean Longour, marchand, contre Jacques Rouzeirol, maître couvreur. — Me Joseph Loches, curé de Saint-Mathurin-Léobazel, et sa belle-sœur contre sieur Léger Ceyrac, bourgeois ; concernant une créance de la succession de feu sieur Jean Loches. — Barthélemy Artiges, marchand, contre sieur Martin Jaladis, maître chirurgien ; vente d'un cheval. — Géraud Bouneille, marchand, contre Charles Sirieyx ; concernant une dette de la succession de Guillaume Sirieyx, père du défendeur.

B1556. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Affirmation de voyage par sieur Pierre Fauret, marchand, du lieu de L'Hôpital, en Périgord. — Pierre Pesteil, marchand, contre Pierre et Guillaume Pesteil : demande en entérinement de lettres de restitution. — Enquête pour Antoine Pau contre Jeanne Prach ; concernant le louage d'une maison et d'une pièce de terre. — Me Étienne Béronie, curé de Saint-Julien-aux-Bois, contre sieur Léger Ceyrac, bourgeois ; prêt d'argent. — Défauts : pour Jean-Pierre Charoulès, marchand, contre Jacques Tieyre, aussi marchand ; — pour demoiselle Jeanne Clare, veuve de sieur Pierre Labrousse, aîné, bourgeois, contre François Boyer, laboureur ; — pour Jean Maurel et Catherine Artiges, contre Jean et autre Jean Bech, laboureurs ; — pour Jean Duteil contre

Jean Manau, meunier ; — pour Léonard Leygue contre Jacques Bourboulou et Jeanne Chauvarie ; — pour Marie Mirande contre Pierre Champeil. — Étienne Dicham, bourgeois, contre Marguerite Mierniont, veuve de Pierre Chastrusse ; demande en dommages et intérêts pour la démolition d'un mur.

B1557. (Registre.) — Petit in-folio, 43 feuillets, papier.

1776-1777 — Audiences. — Rétention de cause pour Marguerite Vech, veuve de Cérice Grafouillère, contre Catherine Papon, veuve de Pierre Solviet. — Julien Roux, marchand, contre sieur Joseph Soumaille, chirurgien ; concernant un billet de 15 livres, souscrit par le défendeur. — Déclaration par Jean Jaladis, laboureur du village de Feintrenie, paroisse de Darazac, tiers saisi à la requête de Jean Solviet, maître cordonnier, au préjudice d'André et Pierre Berche, frères. — Défauts : pour sieur Charles Lafon de Grasset, ancien garde du Roi, et demoiselle Louise de Meilhac, sa femme, contre sieur François Champeil, bourgeois ; — pour Jeanne Leyrich, veuve d'Antoine Jurbert, tailleur, contre Antoine Jurbert, laboureur ; — pour Pierre Robert, charron, contre Catherine Hourtoule, veuve de François Laroche. — Étienne Malbech contre Guillaume Brajou ; comptes. — Jean Aussoleil, Jean Parland, son petit-fils, et Jeanne Loche, femme dudit Parland contre demoiselle Gabrielle Paly, veuve de François Pau, aîné ; prêts d'argent en diverses obligations. — Jean Barriac, marchand, contre Antoine Leygue ; vente de porcs. — Fabien Chablat, laboureur, contre François Albarès et Antoine, son fils ; prêt d'argent. — Défauts : pour sieur Jean Verdier, marchand, contre Antoine Plaussoux, maçon ; — pour Philippe Bousquet, maître cordonnier, contre Marguerite Combes, veuve de Jean Fages. — Rétention de cause pour sieur Christophe Dupeyron, greffier de la ville de Plaux, contre François Champeils. — Défauts : pour Bernard de Jammès, marchand, contre Louise Chaumeil, veuve de Jean Mauriac ; — pour Guillaume Maigne, contre Pierre Meilhac, cabaretier ; — pour sieur Jean-Guillaume Lafon de Bayle, seigneur de la Tronche contre Louis Reyt ; — pour Jean Cisternes, marchand, contre Géraud Dajan. — Affirmation de voyage par sieur Antoine Vigier, marchand, de la ville d'Argentat. — Bail judiciaire des fruits des biens de François Combes, saisis à la requête de messire François de Pesteil.

B1558. (Registre.) — Petit in-folio, 44 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Pierre Taules et Magdeleine Tieyre contre Antoine et Pierre Dusser, marchands ; concernant une créance de la succession de Françoise Anjou, tante de la demanderesse. — Défaut pour demoiselle Catherine Peynières, veuve de sieur François Chadirac ; bourgeois, contre Jean Bordes, laboureur. — Enquête pour sieur Antoine Vigier, marchand, et demoiselle Antoinette Bourdelles, sa femme, et sieur Jean Vigier, son fils, contre sieur Jean Bouneille, marchand, et demoiselle Antoinette Bourdelles, sa femme ; comptes. Provision de 20 livres adjugée à Jean Durie père, maréchal, contre Jean Durie fils, aussi maréchal. — Condamnation de Jean et Antoine Destang aux dépens pour tous dommages et intérêts envers Jean Bissieyre ; mauvais traitements. — Sieur Jean-Louis Voizin, juge de la Chapelle-aux-Plas et de Chadirac, contre Jean Laurier, laboureur ; vente de vin. — Défauts : pour Me Jean-Baptiste Teilhet, notaire royal, contre demoiselle Françoise Dubal, fille de sieur Jean-Baptiste Dubal, bourgeois ; — pour Étienne Bonneterre contre Guillaume Dicham ; — pour sieur Jean Lafon de Bonnefon, bourgeois, et demoiselle Magdeleine Tillinac, sa femme, contre Antoine Faure, maréchal ; — pour demoiselle Thérèse Diouzidon, veuve de sieur Jean Garrel, marchand, contre Jean Vaur ; — pour Marguerite Goudon, veuve de Jean Rode, contre Marguerite Felzines ; — pour sieur Léger Ceyrac et Jean Audubert, son gendre, contre Pierre Berche et Jeanne Curieyre ; — pour Jean Gire et Marguerite Blancher, sa femme, contre Guillaume et Anne Pomier, père et fille. — Déclarations : par Antoine Dupuy, du lieu du Gibertteil, paroisse de Saint-Geniès-ô-Merle, tiers saisi à la requête d'Antoine Blancher, au préjudice de Pierre Carlat ; — par Marie Falliet, dite Bridieyre, cabaretière du lieu du Bastier, concernant une saisie-arrêt faite entre ses mains par Léonard Artiges, au préjudice d'Antoine Vergnes, marchand verrier du village de Pompignac, paroisse de Saint-Julien-le-Pèlerin ; — par Gabriel Dulac, du bourg de Darazac, à la requête de sieur Antoine Blancher, au préjudice de sieur Antoine Jaladis, maître chirurgien, à Servières. — Défauts : pour Pierre Guiberl, journalier, contre André Laurier et Marie Guibert ; — pour Jean Deurie contre Pierre Pesteils, chaudronnier ;

— pour Me François-Léonard Dupommier, procureur, contre Antoine et Pierre Dusser, père et fils. — Enquête pour Marie Bissieyre, veuve de Jean Garrel, et Pierre Port, son gendre, contre Antoinette Sartre, veuve d'Antoine Soustrot et Jean Flamary, son gendre ; concernant la jouissance d'un bois châtaignier appelé de la Peyssière.

B1559. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Pierre et Antoinette Boyer, père et fille, contre Jean Tarrade, marchand, et Jean Névot, son gendre ; concernant une créance de la succession d'Anne Valen, mère de la demanderesse. — Serment d'experts. — Défauts : pour Antoine Argueyrolle, maçon, et Marie Pic, sa femme, contre Joseph Barbe, laboureur ; — pour Arnaud Chambon, maître gantier, contre sieur Jean Bouneille, marchand, et demoiselle Antoinette Bourdelles, sa femme ; — pour Pierre Chauvac, laboureur, contre Gabriel Cafoulen, marchand ; — pour Jean et Louis Pagès, père et fils, contre Baptiste Longueval. — Présentations de procureurs. — Sieur Charles Langour, marchand, contre Me Jean Bos, juge de la présente juridiction, et Me Jean Bos du Breuil, son fils ; avération de signature. — Pierre Dusser et Marie Lapeyre, sa femme, contre Jacques Lapeyre ; concernant la dot de ladite Marie. — Défauts : pour Géraud Lagane, maître charpentier, et Marie Coucharière, sa femme, contre Pierre Coucharière ; — pour Étienne Dufour et Françoise Peyrusse, sa femme, contre sieur Jean-Marie-Mercure Nugon, juge du prieuré de la ville d'Argentat. — Rétention de cause pour Jean Broquerie et Jean Hourtoule, dit Piquelèbre, contre Étienne Jougounoux, marchand, et Jacques Capitaine, son gendre. — Défauts : pour Me François de Meilhac, procureur d'office de la présente juridiction, contre demoiselle Gabrielle de Gimel, veuve de sieur Antoine Dussol du Mazot, et son fils autre Antoine ; — pour Mathieu Duport, marchand, contre Jean Battut, laboureur. — Provision de 15 livres adjugée à Louise Douet, femme de Pierre Chazal, contre son mari. — Répudiation de l'hérédité d'Étienne Dubernard par son fils Jean, du village du Bousquet, paroisse de Saint-Merd. — Défaut pour sieur Pierre Laborde, marchand teinturier, contre sieur Joseph Soumaille, maître chirurgien.

B1560. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1778-1779 — Audiences. — Gabrielle Maurel, veuve d'Antoine André, charpentier, contre Joseph Lachassaigne, maître charpentier ; obligation de 40 livres. — Défauts : pour Jean Chabasse, marchand, contre Gabriel Noailles, laboureur ; — pour François Pesteil, soldat provincial, contre François Baccaresse, marchand. — Provision de 30 livres adjugée à Marguerite Courteau, veuve de Bernard Chantal, contre Antoine et Étienne Plaze, père et fils. — Rétention de cause : pour Antoinette Blancher, femme d'André Tarisse, contre Jean Tauzy ; — pour Jean Brousse, serrurier, contre Alexis Mespoulet, marchand. — Défaut pour sieur Hugues Roufiange, régent, contre Jean Leygue ; — pour Mathurin Gcrmanes, marchand, et Louis Chassaignes, dit Tinlong ; — pour messire François-Antoine Dupesteil, contre Pierre Jurbert, dit lou Biou. — Déclaration par Martin Rebeyrotte, du village de Léonac, paroisse de Saint-Privat, tiers saisi à la requête d'Antoine Verg, au préjudice de Jacques et Pierre Sirieyx. — Défauts pour Me Joseph Duchassaing contre Jean-Baptiste Longouroux, laboureur, contre François Boulot, marchand. — Rétention de cause pour Me François-Léonard Dupommier, procureur, contre Pierrette Mespoulet, femme séparée de corps et de biens d'avec Jean Verdier. — Défaut : pour Jeanne Bissieyre, femme séparée de biens d'avec Dominique Soumaille, contre Antoine Bac, laboureur ; — pour Joseph Nouzier, cordonnier, contre Louis Bourlet et Gabrielle Chaumeil, sa femme. — Demoiselle Marianne La Salle, veuve de sieur Jean Névot, contre demoiselle Françoise Névot, sa belle-sœur ; entérinement de lettres de restitution. — Défauts : pour Jean Combes, laboureur, contre Jean Clauzel, aussi laboureur ; — pour Jeanne Chalet, veuve de Jean Tillinac, contre Simon Maurel, marchand ; — pour Antoinette Dulac, veuve de Jean Force, et Guillaume Pommier, son gendre, contre Joseph et Jean Force, père et fils.

B1561. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1779 — Audiences. — Défaut pour sieur Pierre Vieillefon, marchand, et Antoinette Champeils, sa femme, contre François Champeils, fils émancipé de Jean ; — pour Étienne Plaze, marchand, contre

Durand Caze, tisserand ; — pour Étienne Verrouil, fils émancipé de Jean, contre ledit Jean. — Jean Bros, marchand chaudronnier, et Anne Prunet, sa femme, contre sieur Étienne Dufaure, du Chastang, bourgeois ; concernant l'exécution du bail à ferme du domaine du Chastang, paroisse de Servières. — Rétention de cause : pour sieur Branchat, marchand, contre sieur Joseph Estavel ; — pour Jeanne Mialaret, femme de Pierre Farge, contre son mari ; — pour Gabriel Champier, travailleur, et Jeanne Teyssier, sa femme, contre Pierre Teyssier ; — pour Antoinette Soulier ; veuve de Jean Chambre, contre messire François-Antoine de Montal, écuyer, seigneur de Malevialle, et dame Magdeleine de Damarzid, sa femme. — Provision de 12 livres adjugée à Pierre et Catherine Brach contre Balthasar Brach, travailleur. — Défaut pour Antoine Cisterne, maréchal, contre sieur Joseph Soumaille, maître chirurgien.

B1562. (Registre.) — Petit in-folio, 56 feuillets, papier.

1779 — Audiences. — Défaut pour messire Gaspard-Germain Dubac, écuyer, seigneur du Couderc, chevau-léger de la garde du Roi, contre sieur Jean Vigier, bourgeois, et demoiselle Françoise Mons, sa femme, et sieur Jean Champ, marchand. — Provisions de procureur fiscal en la châtellenie de Servières pour sieur Jean Foulcher de la Bourgeade, avocat en Parlement. — Défauts : pour Me Jean Guillaume Lafon, sieur del Bayle, conseiller du Roy en l'Élection de Tulle, contre Antoine Mas, travailleur ; — pour messire François de Requirant, chevalier, seigneur du Queyssac, contre Antoine Plaze. — Sieur Pierre Navatier, marchand, contre Guillaume Dubal, bourgeois, et demoiselle Jeanne Tarrade ; dette de la succession de feu Jean Tarrade, oncle des défendeurs. — Déclaration du Roi sur les inhumations dans les églises. — Défauts : pour sieur Jean Chirac, marchand, et Jacquette Lapleau, sa femme, contre sieur Jean Garrel et Catherine Dalmazanes ; — pour M. Étienne Duport, seigneur d'Espointour, contre sieur Jean Raboisson et demoiselle Jeanne Dubal, sa femme. — Enquête pour Marie Prézat, veuve de Jean Thouron, contre Jeanne Martinie, veuve de Pierre Thouron ; concernant la jouissance d'un bois châtaignier appelé de la Coste. — Défauts : pour Benoît Sudour, maître maçon, contre Jean Escure, maçon ; — pour François Chanut, tailleur, contre Cérice Dexpert et Marguerite Vinssou, sa femme. — Pierre et Marguerite Peuch, frère et sœur, contre Antoine Maigne, charpentier ; concernant le prix d'un coffre livré par le défendeur ; enquête. — Déclaration par sieur Jacques Rouly, maître chirurgien juré, du lieu de la Veyrie, paroisse de Hautefage, tiers saisi à la requête de sieur Antoine Stabel, marchand à Paris, au préjudice de sieur Jean Névot. — Enquête pour Jean Lafon, laboureur, contre Antoine et Pierre Plaze, père et fils ; concernant la valeur d'un cheptel. — Demoiselle Marie Robert de Lablanche, femme de sieur Jean Lacombe, bourgeois, contre messire Antoine de Bourdeille, écuyer ; avération de signature. — Rétention de cause : pour sieur Antoine Descure, bourgeois, contre son père ; — pour Jean Longour et Elisabeth Lescot, sa femme, contre sieur Jean Basteyroux, marchand ; — pour Gaspard Beix, laboureur, contre Jean Artiges, aussi laboureur. — Défauts : pour François Tronche, marchand, contre sieurs Bernard et Antoine Escure, père et fils ; — pour Antoine Pomeyrol, marchand chaudronnier, contre Pierre Coucharrière, laboureur. — Interrogatoire sur faits et articles de messire Antoine Bourdelles del Peuch, seigneur del Pic, âgé de 82 ans, sur la valeur des meubles laissés par sa femme, dame Antoinette Robert de Lablanche, rubans à fond d'or et d'argent, dentelles, etc.

B1563. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Défauts : pour Jean Vigier, laboureur, contre Charles Sirieyx, aussi laboureur ; — pour Jeanne Chandon, femme de Jean Olliac, contre son mari ; — pour Antoine Pantène et Catherine Chièze contre Pierre Meilhac, laboureur ; — pour François Fagès, batelier, contre François et Jean Cellier, père et fils, aussi bateliers ; — pour Jean Murgat contre Jacques Mongauze. — Condamnation de Jean Bech, François Papon et Jacques Rougeirol à 15 livres de dommages et intérêts envers messire Joseph Debar, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, pour coupe de jeunes arbres dans le bois de Jangoux. — Haut et puissant seigneur messire François-Antoine de Pesteil, chevalier, seigneur baron de la Chapelle-aux-Plas, Chadirac, Bordes, etc., contre Pierre Laborde, marchand teinturier, argent prêté, diverses obligations. — Défauts : pour Jean Martin Moulin, huissier royal, contre Gabriel Cafoulin, marchand ; — pour Catherine Papon et Jean

Salviat, son fils, contre André et Pierre Berche. — Serment d'experts. — Rétention de cause : pour Me Jean Lasalle, docteur en théologie, syndic temporel des dames religieuses de Sainte-Claire d'Argentat, contre sieur François Champeils, marchand, du bourg de Saint-Privat ; — pour Jeanne Mialaret, femme de Pierre Farges, et Guillaume Mialaret, père et fille, contre Pierre Farges, travailleur. — Sieur Jean-Joseph Jurbert, bourgeois, contre sieur Pierre Dufaure de la Gane, et Antoine Mas, bourgeois ; comptes. — Défauts : pour sieur Pierre Navatier, marchand, contre Antoine Peyrissac, laboureur ; — pour le même contre Jacques Tieyre, marchand.

B1564. (Registre.) — Petit in-folio, 19 feuillets, papier.

1780 — Audiences. — Désignations d'experts pour Simon Dichamp, marchand, et Marianne Blandy, mariés, contre Pierre Sudrie, batelier, et Delphine Teilhet, sa femme ; écroulement d'un mur. — Étienne Verrouil, meunier, contre autre Étienne, son père ; entérinement de lettres de restitution. — Défauts : pour demoiselle Jeanne Chanet, veuve de sieur Jean Colon de la Prade, en qualité d'héritière de feu Me Pierre Dejammès, curé d'Hautefage, contre Me Pierre-Ignace Graviche, curé de la même paroisse et sieur Charles Longour, syndic ; — pour Me Pierre Foulchier, procureur d'office, en sa cause, contre Pierre Meilhac et autres ; — pour Jeanne Roufillange, veuve d'Antoine Bousquet, cordonnier, contre Gabriel Cafoulein, marchand. — Dame Gabrielle Brunie de la Merlie, veuve de messire Étienne Dusser du Ras, contre sieur Étienne Dusser de la Vergne et Pierre Dusser de la Mothe, frères ; divers prêts d'argent. — Demoiselle Françoise Broquerie, veuve de Me Giraud Maignac, notaire royal, contre Pierre Coucharrière ; concernant une saisie-arrêt faite entre les mains du défendeur au préjudice de sieur Joseph Soumaille, maître chirurgien. — Désignation d'experts entre Jean Aulon, laboureur, et Jean Massinie, dit Barlong, aussi laboureur.

B1565. (Registre.) — Petit in-folio, 46 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Jean et Guillaume Cabrieu, père et fils, contre Jean Hourtoule ; compte. — Défauts : pour Jean Garrel et Marianne Vaur contre Jean Lafon et Marie Dubal ; — pour Antoinette Vinssou, veuve, contre Jean Selve, laboureur. — Sieur Jean Raboisson, bourgeois, contre sieur Étienne Demeilhac, aussi bourgeois ; concernant la propriété d'une pépinière, située derrière le jardin du défendeur et par lui jouie à titre d'antichrèse. — Défaut pour Antoine Pau, marchand, contre Antoine Escalier, laboureur. — Interdiction, pour six mois, des fonctions d'huissier, prononcée contre Guillaume Bétaille jeune, de la ville d'Argentat. — Enquête pour Pierre Courty, batelier, contre Jean-Pierre Charoulès, marchand, concernant la propriété de noyers plantés sur la limite des biens des parties en cause. — Défauts : pour Jean Combabessou contre Pierre Lafon, laboureur ; — pour Marie Flamary, veuve de sieur Raymond Jaulhac, marchand, contre Jean Leyge, aussi marchand ; — pour Me Jean Plaze, notaire royal, contre M. Étienne Dusser, seigneur de la Vergne et de Saint-Hilaire ; — pour sieur Simon Maure, marchand, contre Jean Peyrier. — Louis Feintrenie, travailleur contre François Feintrenie, métayer ; gages. — Enquêtes : pour Jean Sautou, laboureur, contre Jean Combes, aussi laboureur ; concernant une aggravation de servitude de passage ; — pour Jean Lhospital, bourgeois, et Jean Parland, marchand, contre Charles Longour, même objet. — Défauts : pour Jacques Besson, marchand, contre Joseph Soumaille, maître chirurgien ; — pour Hélène Couturier, fille majeure, contre sieur Jean Malevialle ; — pour Jeanne Andral, veuve de Félix Monteil, et Jean Chantarel, son gendre, contre Étienne, Gaspard et Antoinette Chazal, frères et sœur. — Nomination de Me Pierre Jurbert comme substitut du procureur fiscal de la châtellenie de Servières.

B1566. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Défauts : pour Jean Noailles, marchand chaudronnier, contre Pierre Coucharrière, laboureur ; — pour demoiselle Marie-Anne Paly, veuve de Me Jean Loches, contre Pierre et André Berche. — Rétention de cause pour Jean Mongauze contre sieurs Antoine et. Jean Plaze. — Défauts : pour Antoinette Jurbert, veuve de Jacques Duclaux, contre Pierre Coucharrière ; — pour sieur Géraud Dumoulin de la Vergne, bourgeois, contre demoiselle Françoise Dumond ; — pour Me Jean-Gilles-Laurent Duchassaing, curé de Darazac, contre Pierre Coucharrière ; — pour Baptiste Bornet, maçon, contre le même. — Rétention de cause : pour Marie Mazaud et Jeanne

Moulin, sa femme, contre Toinette Mas, veuve de Jean Dexpert ; — pour Jean Aulon, maçon, contre Antoine Borderie, aussi maçon, et Toinette Puyfages. — Défauts : pour M. Jean Tronche, curé et seigneur de Saint-Cirgues, contre Jean Gendrie, cabaretier ; — pour sieur Jean-Joseph Jurber de la Rivière, contre Jean Solviet, laboureur ; — pour Nicolas Chamard, voiturier, contre Anne Brajou, veuve de Pierre Durandou ; — pour Nicolas Grèze contre Pierre Grèze.

B1567. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Défauts : pour sieur Hugues Bourgeade, bourgeois, contre Jean Duport ; — pour le même contre Bernard Neyrat ; — pour sieur Jean-Joseph Jurbert, bourgeois, contre sieur Antoine Feintrenie, marchand ; — pour Marie Ventas, veuve d'Antoine Longeval, contre sieur Jean Leyge. — Demoiselle Antoinette Bonnelie, veuve et héritière de Me François Demeilhac, notaire royal, contre Jean Basteyroux ; concernant la pension due au couvent de Sainte-Claire d'Argentat pour Antoinette Demeilhac. — Défauts : pour sieur Jean-Baptiste Martinigol de Cautines, bourgeois, contre Géraud Nogier, maçon ; — pour Me François Bayor, docteur en théologie, curé de Servières, contre Pierre Martinigol ; — pour messire Joseph Brossard, écuyer, chevalier, seigneur de Coyral, contre André, Armand et Étienne Brajou. — Constitution de procureur par messire François-Antoine de Montal, écuyer, seigneur de Malevialle. — Rétention de cause : pour sieurs Jean Delacombe, Jean Cisterne et Georges Sudour, contre sieurs Samène et Antoine Chassaing, dit Bernatou ; — pour Géraud Eymard contre Benoît Sudour ; — pour Jean Glandier et Antoine Curières, son gendre, contre Jean Gimazane et Marie Olhac.

B1568. (Registre.) — Petit in-folio, 47 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Rétention de cause : pour Cérice Calebrousse, laboureur, contre Guillaume Gimazanes, aussi laboureur ; — pour Me Jean Vigier, procureur, contre Étienne Dufour, marchand. — Désignation d'experts pour Jean Lafon et Marie Dubal, contre sieur Jean Garrel et Marianne Vaur, sa femme ; — pour Jean Salviet, maître cordonnier, et Antoinette Lapleau, sa femme, contre Guillaume Lapleau, laboureur. — Jonction d'instances entre Pierre Vergne, Marie Andrieu, Jeanne Broue, veuve de Barthélemy Chandon, Louis Jurie et Marie Chandon, sa femme. — Étienne Verrouil, second du nom, contre autre Étienne Verrouil, premier du nom ; concernant le partage de la succession de Jeanne Tillinac, mère commune. — Enquête pour Cérice Calebrousse contre Guillaume Gimazane, laboureur ; compte. — Amendes contre les cabaretiers. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur Jean Bouneille, marchand, du village de Falgoux, paroisse d'Hautefage, à la requête de Marie Dubois, sa servante ; gages. — Répudiation de l'hérédité de feu Gaspard Champeils, par sa fille Antoinette, femme d'Antoine Teilhols. — Défauts : pour Jean Basteyroux, marchand, contre Jean Lucot, laboureur ; — pour Me Pierre Floucaud, jeune, procureur ès sièges de Tulle, contre Jean Coste, meunier ; — pour sieur François Verdier, huissier royal, contre le même. — Rétention de cause pour François Monteil, absent du royaume, contre Simon Dicham et Marianne Blandy. — Enquêtes : pour sieur Jean Champ, marchand, contre messire Gaspard-Germain Dubac ; usage d'eau ; — pour Antoine Garelou et Antoinette Pouzols, contre Jean et Antoine Combes ; concernant un droit de passage sur une terre appelée Costebasse.

B1569. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Peuch, à la requête d'Antoinette Chaumeil, veuve ; argent prêté. — Déclaration par François Boyer, marchand, du village de las Taules, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête du sieur Pascal, marchand de la ville de Rouen, au préjudice du sieur Jean Lavitry. — Présentation de procureurs. — Joseph Prach, maçon contre Jean Chambre, premier du nom ; obligation de 72 livres. — Caution juratoire de demoiselles Françoise, Magdeleine et Jeanne Dubal, sœurs, pour pouvoir toucher une provision alimentaire. — Rétention de cause pour sieur Antoine Gabriel Du Solier, bourgeois, contre sieur Jean Raboisson et demoiselle Jeanne Dubal, sa femme. — Martin Rebeyrotte contre Marguerite Miermont, veuve de Pierre Escure, et François Escure, meunier ; concernant un prétendu droit de passage sur un pré appelé la Saignesarrade. — Défaut pour Jeanne Prach, veuve de François Vastrous, contre Jean Prach, laboureur. — Antoinette Mas, veuve de Jean Saint-Merd, contre Géraud Fraysse, laboureur ;

concernant une dette de la succession de feu Antoine Mas, aïeul du défendeur. — Enquête pour Pierre et Jean Vergnolles, père et fils, contre Antoine Sudour ; concernant une aggravation de servitude de passage. — Rétention de cause pour M. Charles Grasset de Lafon, ancien garde du corps du Roi, contre Jean Raboisson, bourgeois, et demoiselle Jeanne Dubal, sa femme.

B1570. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Rétention de cause pour Antoine Pau, marchand, contre Jacques Rouzeyrol. — Désignation d'experts pour Jean Gimazane et Marie Olhac, contre Jean Névot et Marie Tafrade. — Défauts : pour Antoine Beunat, journalier, contre Pierre Coucharrière ; — pour Jean Roufo, meyrandier, contre le même ; — pour Me M. Jean Pénières Delzors, sieur de Palmiac, avocat en Parlement, contre Jeanne Bois, veuve, et Antoine Maigne, son gendre ; — pour Pierre Baille et Gabrielle Dalair, sa femme, contre Jean Teulier et Jacquette Chadirac, mariés. — Antoine Blancher, marchand, contre Jean Névot, aussi marchand ; avéralion de signature. — Congé pour Laurent Bousquet, soldat provincial de la communauté de Servières. — Déclaration par Antoine Pradel, du village de Puyfages, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de Pierre Beisle au préjudice de Simon et de Jean Peuch, père et fils. — Défauts : pour Pierre Tarrade, marchand, contre demoiselle Marie Soumaille, veuve d'Étienne Barbe ; — pour Jean Dupuy et Françoise Escure, contre François Baccaresse, marchand. — Jean Sautou, laboureur, contre Jean Combes et Catherine Lachèze ; concernant le rétablissement d'un chemin usurpé par les défendeurs. — Défaut pour Pierre Chamfeuil, marchand, contre Jean Bordes et Louise Gouttes, sa femme. — Interrogatoire sur faits et articles de Géraud Lagane, à la requête de sieur Martin Jaladis, maître chirurgien ; compte. — Congé pour Pierre Peuch, soldat provincial de la communauté d'Hautefage. — Défaut pour Jeanne Chambre, femme de Jean Laville, contre Jeanne Chambre, veuve, et François Touron, son fils.

B1571. Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1782 — Juridiction de Servières. — Audiences. — Sieur Jean Blanchard, bourgeois, contre sieur Jean Névot ; avération de signature. — Rétention de cause : pour sieur Georges Sudour contre Jean Pradel ; — pour Louis Bauviet, maréchal, contre Jean Maignac. — Déclaration par François Baccaresse, du bourg de Saint-Privat, tiers saisi à la requête de Jean Dupuy et de Françoise Escure, au préjudice d'Étienne Pasticier. — Arrêt du parlement de Bordeaux concernant les cabaretiers. — Rétention de cause pour Étienne Buisson contre Françoise Buisson, veuve d'Antoine Pompadour, femme de Philippe Chambre. — Déclaration par demoiselle Gabrielle Paly, concernant une saisie-arrêt faite entre ses mains à la requête de sieur Jean-Louis Laffon de Bonneffon, bourgeois, et de Magdeleine Tillinat, au préjudice de l'hérédité de feu Louis Puyraymond. — Sieur Jacques Hourtoule, marchand, et sieur Antoine Descure, son gendre, contre Jean-Pierre Mirigal, maréchal ; servitude de passage. — Défaut pour Me Jean Plaze, notaire royal, contre Gaspard Boyer.

B1572. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Rétention de cause : pour messire François Requirant, écuyer, chevalier, seigneur de Queyssac, contre Antoine Tilhol et Antoinette Champeils, sa femme ; — pour Jean Terrade, tailleur, contre Marie-Anne Terrieu, veuve de Gaspard Champeils ; — pour Jacques Capitaine, marchand, contre Jean Hourtoule. — Jean-Baptiste Boyer et Anne Tillinat contre Me Jean Vaur, docteur en médecine, et demoiselle Marguerite Maignac, sa femme ; concernant la jouissance d'un bois appelé Murat. — Défaut pour Martin et Pierre Pougnet, père et fils, contre Antoine Robert. — François Boyer, laboureur, contre sieur Jean Basteyroux, marchand ; concernant la propriété d'une lande appelée del Peuch de las Toutes. — Pierre Loche, laboureur, contre sieur Jean Névot ; avération de signature.

B1573. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Affirmation de voyage par Pierre Vignal, de la ville d'Argentat. — Sieur Pierre Lafon, marchand, contre Jean Martinie, laboureur ; compte. — Rétention de cause pour Étienne Dufour, marchand, contre Antoinette Chaumeil, veuve de Pierre Meilhac, cabaretière. — Enquêtes : pour sieurs Étienne et Antoine Riouzal, père et fils, contre sieur Jean Branchat et

demoiselle Jeanne Chambon, sa femme ; compte ; — pour Jean Blancher, laboureur, contre Jean Combes, aussi laboureur ; concernant l'exécution d'un contrat de ferme ; — pour Antoine Aulon, maçon, contre Joseph Terrade ; concernant la vente d'une vache. — Me Pierre Monteil, procureur, contre Jeanne Bissière, femme séparée de biens de Dominique Soumaille ; frais d'actes. — Me François Bayor, curé de la ville de Servières, contre Antoine Pau ; vente de grain. — Désignation d'experts pour Gaspard Beix et Marguerite Champ contre sieur Jean Champ, marchand. — Défauts : pour Me Pierre-Antoine Lapeyre, notaire royal et procureur, contre Simon Cisterne, maréchal ; — pour messire François-Antoine de Pesteils, baron de la Chapelle, contre Marguerite Escure et autres ; — pour Fabien Izorche contre Antoine Vinssou, laboureur ; — pour Jacques Degeral, laboureur, contre Léonard Debernard. — Enquête pour Marie Dubois, contre Jean Bounille ; gages.

B1574. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Reprise d'instance pour messire Jean Brossard, écuyer, curé de Lisle, en Périgord, contre Antoine Dabernard. — Jonction d'instances entre Jean Bissière, maréchal, Pierre Maignac et Marguerite Maignac. — Jean Vaur, marchand, et Anne Touron contre sieur Jean Leyge et Marie-Anne Veyssière, sa femme ; fourniture d'étoffe. — Appel en garantie de sieur Bernard Descure dans un procès pendant entre sieur Jean Descure del Peuch et Antoine Argueyrolles. — Déclaration de grossesse par Anne Ribès contre son maître. — Jean Turquoy, travailleur, contre Joseph et Jean Force, père et fils ; obligation de 99 livres. — Défauts : pour Me M. Jean Izorche, docteur en théologie, curé de Biscaresse, contre François Pommier, marchand, et Toinette Tillinat ; — pour Antoine Dulac, marchand, contre Pierre Escure. — Déclaration de Léonard Chèze, tiers saisi à la requête de demoiselle Raoul, veuve, au préjudice d'Étienne Chèze. — Désignation d'experts pour Jean Cisterne, maçon, et Marie Artiges, contre Jean Durand. — Rétention de cause pour Anne Vastroux contre Jean Aulon. — Défauts : pour Étienne Leconnet, marchand, contre Antoine Pradel et Jean Martinie, son gendre ; — pour Bernard Parland, maçon, contre Charles Sirieyx, marchand ; — pour Pierre Jurbert contre Guillaume Coste.

B1575. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Pierre Coucharrière contre sieur Joseph Soumaille, chirurgien ; compte. — Interrogatoire de Jeanne Chambre, veuve de Martin Touron, laboureur, à la requête de Jeanne Chambre, femme de Jean Laville ; gages et salaires. — Enquête pour messire Antoine de Bourdeille, seigneur del Py, contre Françoise Sirieyx et Jean Mongauze, son fils ; concernant la propriété d'un cerisier coupé par le défendeur. — Cérice Loche, maître charpentier, contre François Touron, laboureur ; concernant une vente de porcs. — Déclaration par Jean Broue, du village de Chastel, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de Jean Borderie, maître maçon, au préjudice de François Peuch. — Enquête pour sieur Jean Descure del Peuch contre Antoine Argueyroles ; concernant une vente d'arbres. — Jeanne Verg, fille de feu Mathurin, contre Gaspard Touniard et Jean, son fils ; concernant deux obligations s'élevant à la somme de 220 livres. — Rétention de cause pour Jean Bilière, forgeron, et Jeanne Maignac, contre Jean et autre Jean Battut. — Pierre Bourdet et Martiale Olhac, contre Jean Olhac, marchand ; demande en mainlevée. — Demoiselle Jeanne Chanut, veuve du sieur Colon de la Prade, contre sieur Jean Leyge et autres ; concernant des créances de la succession de feu Me Pierre Dejammès, curé d'Hautefage, oncle de la demanderesse. — Enquête pour sieur Jean Sirieyx, aîné, contre Jean Broquerie et autres ; concernant l'estimation de dommages causés par les brebis. — Affirmation de voyage par Pierre Vignal, journalier de la ville d'Argentat. — Sieur Jean-Joseph Jurbert, bourgeois, contre sieur Antoine Feintrenie, marchand ; prise d'eau dans un pré appelé de la Chanal.

B1576. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Rétention de cause : pour Jean et autre Jean Combes, laboureurs, contre Jacques Murgat et Pierre Grèze, son gendre ; — pour Jean Cisterne, marchand, contre Louis Lachassaigne, aussi marchand. — Extrait des registres du parlement de Bordeaux, concernant la « manutention » de l'ordre judiciaire dans la châtellenie de Servières ; arrêt rendu à la requête du

duc de Noailles, le 4 juin 1783. — Défauts : pour Mathieu Hardy contre Pierre Peyrie ; — pour Me Jean Faulcher, procureur fiscal de la présente juridiction, contre Pierre Barbe et autres ; — pour Antoine Dulac contre Marguerite Miermont, veuve, et Pierre Escure, son fils ; — pour Jeanne Borderie, veuve, contre Antoine Borderie. — Intervention de Marie-Anne Calebrousse et d'Antoine Sudour, son mari, dans un procès pendant entre Cérice Calebrousse et Guillaume Gimazanes. — Défauts : pour Étienne Bonneterre contre Antoine Chassaing ; pour la même, contre Joseph Force.

B1577. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Défauts : pour Pierre Combes, maçon, contre Jean Coste ; — pour Jean Pradines, maçon, contre Étienne Champeils, laboureur. — Résistance de l'ancien greffier à l'exécution de l'arrêt du Parlement sur les juridictions dépendantes de Servières ; nouvelle sommation. — Civilisation d'un procès criminel commencé entre Jean Bessieyre et Pierre Maignac. — Réquisitions du procureur fiscal pour l'entière exécution de l'arrêt concernant les châtellenies du duché de Noailles. — Défauts : pour Guinot Dubois, marchand, contre sieurs Jean-Baptiste et Joseph Soumaille, tous deux maîtres en chirurgie ; — pour Marie Pagès, femme d'Antoine Escalier, contre son mari ; — pour Robert Combes et Marie Mas, contre Jean Périer et Jacquette Nougen. — Interrogatoire sur faits et articles de Marie Combes, femme de Jacques Rode, à la requête de Jean Périer ; compte. — Désignation d'experts pour Jean Combes contre Jacques Murgat et Pierre Grèze, son gendre. — Défaut pour Guillaume Dubal, bourgeois, contre Étienne et Jean Broue.

B1578. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Défauts : pour Jean Massoubre, contre Antoine David ; — pour Jeanne Feintrenie, veuve, contre Toinette Chaumeil, veuve, et Louise Meilhac, sa fille. — Rétention de cause : pour Marguerite Miermond contre François Escure ; — pour Pierre Bois contre Pierre Coucharières. — Sieur Pierre Vergnolles, marchand, contre sieur Jean Leyge ; tollissement d'inhibitions. — Mise en cause de Me Jean Duroux, curateur à la succession vacante de feu Gaspard Champeils, dans un procès contre Marianne Terrieu et François Tilhol. — Jean Boy, contre sieur Étienne Dufour du Chastang ; compte. — Défauts : pour Antoine Gonde, tisserand, contre Jeanne Mas, veuve de François Combe ; — pour sieur Jean-Martin Moulin, huissier royal, contre Pierre Charoulès et autres. — Déclaration par sieur Guillaume Dubal, bourgeois, du village de la Borderie, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de M. Pierre Lachau de la Marque, subdélégué de l'intendance, à Argentat, au préjudice de sieur Jean Plaze de Chappelier et de sa femme, demoiselle Anne Tarrade. — Serment décisoire de Jean Lagane, du village de la Tronche, paroisse de Saint-Privat ; concernant la valeur du mobilier d'Antoine Escalier, ancien métayer, au lieu de Fourigoules, paroisse de Servières. — Déclaration par Guillaume Dicham, du village de Vauzours, paroisse de Bassignac, tiers saisi à la requête de sieur Pierre Bernard, négociant à Paris, au préjudice d'Antoine Delajeanne, gendre du déclarant. — Antoine Aulon et Luce Borie, sa femme, contre Jean Tillinat, maçon, et Jeanne Borie, mariés ; entérinement de lettres de restitution. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Combes, du village de Charlanes ; concernant un compte entre Antoine Pradel et le sieur Vialette de Grilip. — Rétention de cause : pour M. Pierre Muraillac, seigneur del Mas, contre Jean Issiard, batelier ; — pour sieur Blaise-Toussaint Pauphille, bourgeois, contre messire Antoine de Montal, seigneur de Malevialle, et sieur Jean Descure del Peuch, bourgeois. — Défauts : pour Guilhem Taysse contre sieur François Champeils, bourgeois ; — pour François Lavergne, marchand, contre Marguerite Filgines ; — pour Jean Jos contre Léonard Porte. — Déclaration par Géraud Eymard, du village de Garel, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête d'Antoine Stabel, au préjudice de François Touron, beau-frère du déclarant.

B1579. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Messire Henri-Pierre-Noël Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, la Salesse, etc. contre Antoine Courbassère ; concernant la rente due sur le ténement de Barbe. — Déclaration par Gaspard Baix du village de Puyginières, paroisse de Bassignac-le-Haut, tiers saisi à la requête de demoiselle Françoise Broquerie, au préjudice de Pierre Laffon. — Rétention de cause pour demoiselle Jeanne Delort, femme de sieur Arfoulières de Lespinasse, contre Antoinette Mas,

veuve. — Déclaration de grossesse par Anne Tarrade contre Guillaume B ... « qui l'aurait séduite jusqu'au point de lui faire consentir une conjonction inlegitime avec luy. » — Défaut pour demoiselle Marie-Anne Robert de Lablanche, veuve de sieur Joseph Delzors, contre Marie Filgines, veuve. — Lettres de maître chirurgien de la faculté de Montpellier pour Jean-Blaise Brieude, du bourg de Saint-Merd. — Me François-Léonard Dupommier contre Antoine Dusser ; avéralion de signature. — Défauts : pour François Chanut, tailleur, contre François Touron ; — pour M. Étienne Demeilhac, seigneur du Rieu, contre Antoine Ventach ; — pour Pierre Blancher, troisième du nom, contre Antoine Maurel ; — pour Jean Mirande et André Jurbert, son gendre, contre Étienne et Guilhem Pesteils. — Désignation d'experts pour Léonard Lachèze contre sieur Jean Louis Lafon de Bonnefon, bourgeois.

B1580. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Défauts : pour Antoine Dulac, marchand, contre sieur François Champeils, bourgeois ; — pour Marie Fagès, femme d'Antoine Escalier, contre son mari ; — pour Françoise Demathieu contre François Bourlet. — Rétention de cause pour M. Pierre Delmas de Muraillac, contre Jean Issiard, batelier. — Me Jean Bos, avocat et juge ordinaire de la présente juridiction, contre demoiselle Jeanne Bech, fille majeure ; compte. — Sieur Jean-Pierre Charoulès, marchand, contre sieur Pierre-Joseph de Parjadis de la Rivière ; concernant l'exécution d'un bail à ferme. — Rétentions de cause : pour Étienne Chazal, batelier, contre Jean Chantel, Toinette Monteil et Jeanne Andral ; — pour demoiselle Jeanne Delort, femme de sieur Arfoulières de Lespinasse, séparée de biens, contre Antoinette Mas, veuve ; — pour Marguerite Miermont, veuve de Pierre Escure, contre son fils François. — Sieur Jacques Hourtoule contre Jean-Pierre Mirigal, maître maréchal, concernant des arrérages dus au prieuré d'Hautebrousse sur le village des Caris. — Malhurin et Jean Feintrenie, père et fils, contre François Bourlet, concernant l'exploitation d'une carrière. — Défauts : pour Jean Bessieyres, maréchal, contre Antoine Lacroix, aussi maréchal ; — pour sieur Antoine Descure, bourgeois, contre Antoinette Chaumeil, veuve ; — pour M. Jean Foulcher de la Bourgeade, avocat en Parlement, contre Alexis Mespoulet et sa femme, cabaretiers. — Bail judiciaire des fruits des biens saisis au préjudice d'Antoine Dusser, à la requête de demoiselle Jeanne Chambon, veuve. — Défauts : pour messire Pierre Dusser de la Mothe contre son frère, messire Étienne Dusser de la Vergne ; — pour sieur Pierre Jurbert, bourgeois, contre Étienne Garelou et Simon Mezergue, son gendre ; — pour M. Jean Lafon de Bonnefond, bourgeois, et demoiselle Magdeleine Tillinat, sa femme, contre Étienne et autre Étienne Verrouil.

B1581. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Défauts : pour Pierre Pesteil contre Toinette Chaumeil ; — pour messire François-Antoine de Montal, chevalier, seigneur de Malevialle, contre Me Jean Bos, avocat, et sa fille Jeanne, veuve de M. de la Salvanie ; — pour François Chanut contre François Touron ; — pour Pierre Bac contre Bernard Duverg ; — pour sieur Pierre Geneste, marchand, contre Pierre Maneau ; — pour François Baccaresse, marchand, contre Jean Plaze et Guilhem Vaur ; — pour Me Gabriel Maurel, notaire royal, contre demoiselle Diousidon, veuve du sieur Garel, et son fils. — Rétention de cause : pour Marie-Anne Trarieu, veuve, contre François et Antoine Tilliol, père et fils, et Antoinette Champeil ; — pour Jeanne Darmand, veuve, contre demoiselle Gabrielle Paly, femme du sieur Dubois du Port. — Jean et autre Jean Artiges, père et fils, contre Antoine et Jean Bordes, père et fils ; détournement de récolte. — Défauts : pour Jacques Peuchusclat contre Jacques Grafoulières ; — pour François Maisonneuve, charpentier, contre Gabriel Cafoulen. — Déclaration par sieur Étienne Duport du Bois, tiers saisi à la requête d'Antoine Aulon, au préjudice des héritiers de feu Louis Puyraymond.

B1582. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Défauts : pour Michel Fabre, contre Antoinette Freyssinet, veuve ; — pour Jean Mas contre Toinette Chaumeil. — Intervention de sieur Joseph La Salle dans un procès pendant entre demoiselle Marie-Anne La Salle, veuve, et sieur Jean-Baptiste-Louis Lafon de Bonnefon, bourgeois. — Demoiselle Françoise Broquerie contre sieur Jean Névot et demoiselle

Marie Terrade ; concernant le payement de plusieurs billets souscrits par les défendeurs. — Rétention de cause : pour Guillaume et Bernard Gimazanes, contre Cérice Calebrousse ; — pour Jeanne Martinie, femme d'Étienne Verrouil, contre sieur Jean Plaze et demoiselle Jeanne Martinie. — Défauts : pour Pierre Barthoumieu, maître cordonnier, contre Jean Vigier ; — pour demoiselle Jeanne Chambon, veuve de sieur Jean Branchat, contre Antoine Dusser ; — pour le duc de Noailles, comparant par Me Jean Pénières Delzors, son procureur, contre sieur Jean Champ. — Serment d'experts. — Défauts : pour Jeanne Lacroix, fille, contre Jean Périer, tailleur ; — pour sieur Pierre Navatier, marchand, contre Antoinette Monteil, veuve de Jean Chantal ; — pour Jean Béral, contre Martin et Jean Ribeyrotte ; — pour messire Jean Dumont, seigneur de la Françonnie, contre Pierre Tarrade.

B1583. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Beix contre Jean Champeil, tous deux marchands. — Défauts : pour dame Jeanne Deurie, femme de messire Gaspard-Germain Dubac, écuyer, seigneur du Couderc, contre sieur Jean-Baptiste Raboisson, bourgeois, et demoiselle Jeanne Dubal, sa femme ; — pour Jean Combes, maçon, contre Jean Durand. — Rétention de cause : pour demoiselle Magdeleine Anjou, veuve du sieur Nugon, contre Anne Chastaigner ; — pour sieur Jean Leyge contre Jean Hospital ; — pour Jacques Rouzeyrol, contre Jean Marot. — Pierre Barbe, marchand, contre Pierre Coucharrière ; concernant une obligation de 299 livres. — Sieur Jean Chadirac, bourgeois, contre Jean-Louis Vialette, laboureur ; — lettres de restitution. — Antoine Pau, contre Jean et Berthon Peuch ; fourniture de foin. — Défauts pour Catherine Hardy, femme de François Espargelières contre Barthélémy Peyry ; — pour Jean Durand, maçon, contre Jean Cisterne et Marie Artiges, sa femme ; — pour sieur Jean Verdier, bourgeois, contre Balthazar Bac. — Déclaration par Jacques Maigne, du village de Cayres, paroisse de Servières, tiers saisi à la requête de Jean Brajou, au préjudice du sieur Duport et de demoiselle Paly, sa femme. — Défaut pour sieur Antoine Jourde, expert féodiste, contre messire Pierre-Noël Dufaure, écuyer, Jacques Lapeyre, marchand, et Gaspard Boyer.

B1584. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Rétention de cause pour Anne Brousse, veuve de Louis Bourdelle, contre Marie Chandon, femme de Jean Garel. — Caution juratoire de Jean Loches et de Jeanne Puyfagès, sa femme, pour toucher une provision de 30 livres. — Défauts : pour sieur Pierre Rigal, marchand, contre le sieur Delnos aussi marchand, et demoiselle Anne Raoul, sa femme ; — pour Jean Bissieyre, forgeron, contre Toinette Chaumeil, veuve de Pierre Meilhac ; — pour Guy Coulonges contre Nicolas Chamars ; — pour M. Jean-Guillaume Laffon de Baille, seigneur du Rieu et de la Tronche, contre Jean-Gabriel Bousquet, Gabrielle et Gillette Mas, sœurs ; — pour Pierre Teulet, contre Guillaume Porte. — François Dubois et Luce Sirieyx, sa femme, contre Jean Sirieyx ; concernant une obligation de 150 livres. — Jean Cisterne, marchand, contre Louis Lachassagne, aussi marchand ; concernant une servitude de passage sur un pré appelé les Tourons. — Défauts : pour sieur Jean-Pierre Lacombe, bourgeois, demoiselles Anne et Marguerite Lacombe, frère et sœurs, contre Jean Dulac, cordonnier, et Marie Dajan ; — pour Jean Bauviet, maître maréchal, contre Joseph Bourdelle ; — pour sieur Martin Jaladis, maître en chirurgie, contre Antoine Aulon ; — pour M. Antoine Dumas, bourgeois, contre Alexis Mespoulet et Jeanne Pagès, sa femme. — Affirmation par Jean Borderie, maçon, concernant une saisie-arrêt pratiquée entre ses mains par autre Jean Borderie, au préjudice de Joseph Prach et de Jean Touron, maître maçon. — Rétention de cause : pour Georges Marlinges, contre maître Gabriel Maurel, notaire royal ; — pour Durand Cazes contre Antoine Borie. — Déclaration par Jacques Rouzeyrol, fermier du lieu de Prends-te-garde, tiers saisi à la requête de Jean Brajou, au préjudice de sieur Étienne Duport du Bois et de demoiselle Gabrielle Paly. — Serment de maître Antoine Pane, notaire royal, du lieu de Saint-Julien, nommé curateur en cause de sieur Alexandre Dubal. — Défauts pour M. Jean Testut, seigneur du Bary-neuf, contre le même sieur Dubal.

B1585. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — Défauts : pour dame Jeanne Deurie, femme de messire Gaspard-Germain Dubac, contre sieur Jean-Baptiste Raboisson et demoiselle Jeanne Dubal, sa femme ; — pour M. Étienne Demeillac, seigneur du Rieu, contre Antoine Esturgie ; — pour Étienne Dagiral, maçon, contre Léonard Dabernard, laboureur, et Marguerite Pompadour, sa femme ; — pour Jean Salés, vigneron, et Marie Fraissou, contre Guinot Eyrignac ; — pour messire Jacques Paulin de la Barrière, écuyer, ancien garde du Roy, et son frère, maréchal des logis dans les gardes du corps, contre demoiselle Toinette Yaur, veuve, et sieur Joseph Soumaille son fils, maître chirurgien ; — pour Charles Sirieyx contre Antoine Maignac. — Me M. Jean Foulchier de Labro,chanoine de l'église NotreDame de Rocamadour, contre Me M. Jean Foulchier de la Bourgeade ; concernant un legs contenu dans le testament de feue demoiselle Jeanne de Meilhac, mère commune. — Rétention de cause pour sieur Gabriel Cafoulein, marchand, contre Gaspard Ventach, Jeanne Sireygeol, sa femme, et Jeanne Pélissier, sa mère. — Le procureur fiscal contre un cabaretier ; contravention aux règlements. — Déclaration par Joseph Bourdelle, du lieu du Bastier, tiers saisi à la requête de Jean Bauviet, au préjudice d'Antoine Borie et de Jeanne Chazal. — Jean Hourtoule, contre Jacques Capitaine et Marie Jougounoux, sa femme ; comptes. — Défaut pour Antoine Esturgie contre Catherine Artiges, femme de Jean Maurel. — Mathieu et Jean Feintrenie, père et fils, contre François Bourlet, concernant le canal du moulin des demandeurs. — Caution juratoire par Antoine Pau, pour pouvoir toucher une provision de 100 livres. — Le duc de Noailles contre Jacques Grafoulières, concernant la rente due sur le ténement des Cayres. — Défaut pour sieur Jean Leyge, contre Pierre Lajaunias et Jeanne Lalo, sa femme.

B1586. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — Défauts : pour sieur Jean Chadirac, bourgeois, contre Jean-Louis Vialette ; — pour demoiselle Louise Auriac, femme séparée du sieur Pierre Descabroux, contre sieur Étienne Dufaure, du Chastang ; — pour sieur Jean Bonnelie, bourgeois, et demoiselle Antoinette Bourdelle, sa femme, contre sieur Jean Escure ; — pour Pierre Jurbert, entrepreneur, contre M. Jean Foulchier de la Bourgeade, messire Gaspard-Germain Dubac, écuyer, Joseph Estavel, Jean Mongauze et Jean Combes ; — pour sieur Étienne Brieude, bourgeois, contre François Bordes ; — pour Antoinette Bourgeade, femme d'Antoine Dabernard contre demoiselle Catherine Dumas, veuve de maître Antoine Bourgeade, notaire royal ; — pour Étienne Teilhet, contre François Touron, vente de bois à brûler. — Rétention de cause : pour Jean et autre Jean Trech et Marie Trech, femme d'Étienne Trousse, contre Marguerite Trech, veuve, et Jean Marot, son gendre ; — pour sieur Bernard Descure, bourgeois, contre Jacques Puyraymond. — M. Pierre Lesturgie, docteur en médecine, contre messire Antoine-François de Montal, écuyer, seigneur de Malevielle ; compte. — Rétention de cause : pour maître François Léonard Dupommier, notaire royal, contre Joseph et Antoine Bourdelle ; — pour sieur Louis Dandurand, contre François et Jean-Baptiste Bourlet, père et fils ; — pour Marguerite Selve, veuve de Pierre Salles, contre Etiennne Buisson ; — pour Pierre et autre Pierre Baille, père et fils, et Gabrielle Dalair, sa femme, contre Jean Teulet et Jacquette Chadirac. — Me Jean Bos, juge de la présente juridiction, et ses fils, sieurs François et Antoine, contre sieur Jean Bonnelie, concernant une servitude de passage. — Défauts : pour Jean-François Teulet et Catherine Dupeyron, sa femme, contre Antoine David ; — pour Jeanne Lacroix, fille, contre sieur Léger Mongause. — Réception de Jean-Baptiste Larivière en l'office d'huissier dans les justices de Servières, Saint-Julien d'Alboy, Pénières et Carbonnières.

B1587. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Défaut pour Antoine Gire, contre Guillaume et Anne Pommier. — Durand Caze, contre Antoine Borie ; concernant un droit de passage sur une pièce appelée de Goulat, appartenant au défendeur. — Rétention de cause : pour Jean Bissieyre, contre Martin Poignet ; — pour Antoine Delmas et Jeanne Champeils contre François Champeils. — Le duc de Noailles, contre François Farges, meunier, concernant la rente due sur le ténement de Prach. — Rétention de cause : pour sieur Martin Jaladis, maître en chirurgie, contre Antoine Aulon ; — pour sieur Joseph Soumaille, maître en chirurgie, contre Pierre Coucharrière. — Défauts : pour messire Joseph Debar, chevalier, contre Jean Durand, maître maçon ; — pour Antoine Paupy et Marguerite-

Claire Arrestier, sa femme, contre demoiselle Deschassans, veuve de Gilles Brousse ; — pour Martin Eyrignac contre Marie Amblard ; — pour Antoine Monange contre Pierre Monange ; — pour Léonard Luc, contre Joseph Aussoleil. — Antoinette Viallard, veuve de François Combes, contre Louis Dabernard ; concernant un droit de passage sur un bois châtaigner appelé le Garganel. — Défauts : pour messire Jean Dumont, écuyer, seigneur de la Françonnie, ancien officier au régiment de La Fère, et dame Marie Parjadis de Dauzès, sa femme, contre Jacques Tieyres ; — pour Antoine Planche contre sieur Alexandre Dubal. — Déclaration par Jean Soulier, marchand, du lieu de la Maisonneuve, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de sieur Jean Filhol, maître en chirurgie, de la ville d'Argentat, au préjudice de sieur Jean Bonnelie, marchand, du lieu de Falgoux, paroisse d'Hautefage. — Défauts : pour Pierre, Marie, Toinette et Marguerite Combes, frère et sœurs, contre Jean Combes ; — pour sieur François Garrel, bourgeois, contre Jean Aymar ; — pour Marguerite Palliargue, veuve de Jean Boissy, contre sieur Jean-Louis Laffon de Bonnefon, bourgeois, et demoiselle Magdelaine Tillinat, sa femme ; — pour Pierre Combes contre Jean-Baptiste et Pierre Longayroux, père et fils. — Antoine Pau, marchand, contre Jean Deurie, forgeron ; argent prêté.

B1588. (Registre.) — . Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Rétention de cause : pour François Pommier et Toinette Tillinat, mariés, contre Jean Argueyrolles ; — pour Jeanne Bissière, veuve, contre Dominique Soumaille et autre Jeanne Bissière. — Antoine Delmas et Jeanne Champeils, sa femme, contre François Champeils ; concernant le partage de la succession de feu Ignace Champeils. — Antoinette Sartre, veuve, et Jean Flamary, son gendre, contre Jean Névot, marchand, et demoiselle Marie Terrade ; compte. — Messire Étienne Duport, seigneur Despointour, contre Étienne Verrouil ; avération de signature. — Jean Garrel, contre Alexis Mespoulet ; usage des eaux pluviales. — Défaut pour Jeanne Andral, veuve, et Antoinette Monteil contre Jeanne Sirieyx, veuve d'Étienne Chazal. — Sentence préparatoire pour François Samène, bourgeois, contre demoiselle Marguerite Samène, veuve du sieur Champeils, sieur Georges Sudour et demoiselle Marie-Jeanne Samène, sa femme. — Étienne Bonneterre, laboureur, contre Pierre Grèze, aussi laboureur ; cheptel. — Rétention de cause pour sieur Étienne Dupont du Boy, bourgeois, contre Marc Favre et Marie Escure, François Favre leur fils et Jeanne Ventach, leur bru. — Défauts : pour maître Jean Duroux, notaire royal et juge du prieuré d'Auriac, contre François Bourlet, marchand ; — pour Pierre Coucharrière, laboureur, contre Antoine Poumeyrol ; — pour sieur Jean-Baptiste Robert, marchand, contre Jean et François Vaur, père et fils ; — pour Jean-Pierre Mirigal, maître maréchal, contre Jacques Hourtoule et sieur Antoine Descure, bourgeois. — Jean Barriat contre Antoine Pradel ; avération de signature. — Gillette Mas, fille majeure, contre Gabriel Bousquet et Gabrielle Mas ; constitution dotale. — Louis Danduran, contre François et Jean-Baptiste Bourlet, père et fils ; compte. — Défaut pour dame Magdeleine de Planchard de Saint-Alexis, supérieure des Ursulines d'Argentat, et M^{e} de La Salle, prêtre, leur syndic, contre Étienne, Guillaume et autre Étienne Pesteil, aïeul, fils et petit-fils. — Désignation d'experts pour Jacques, Marie Murgat et Pierre Grèze, son mari, contre Jean Combes et Marianne Garrelou, sa femme. — Rétention de cause pour sieur Jean-Louis Foulcher de la Bro contre Me Jean Foulcher de la Bourgeade, avocat.

B1589. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — Défauts : pour Françoise Vinssou, fille, contre Jean Reynal ; — pour messire François Bayor, licencié en droit civil et en droit canon, contre Jean Borderie, maçon ; — pour M. Étienne de Meilhac, seigneur du Rieu, contre sieur Jean Capitaine, marchand, et Marie Soulier, sa femme. — Le duc de Noailles contre Antoine Peyrissac et Jeanne Croiset, concernant une redevance sur les saumons pris par les défendeurs. — Jeanne Chassagne contre sieur Géraud Dicham, bourgeois ; avération de signature. — Défauts : pour Alexis Mespoulet contre Jean Garrel, maçon ; — pour sieur Géraud Argueyrolles du Moulin, bourgeois, contre Jean Clausel, maçon, et autres ; — pour Jean Tafanel, laboureur, contre sieur Jean Leyge, bourgeois ; — pour demoiselle Jeanne Chambon, veuve du sieur Jean Branchat, contre sieur Alexandre Dubal, bourgeois. — Antoine Planche, contre sieur Alexandre Dubal et Me Pierre Roudier, son curateur aux causes ;

concernant une obligation de 779 livres souscrite par le père du défendeur. — Marguerite Selve, veuve de Pierre Salles, contre Étienne Buisson ; concernant l'entérinement de Lettres de restitution. — Rétention de cause pour maître François-Léonard Dupommier, notaire royal, et demoiselle Marie Jourde, sa femme, contre Toinette Chaumeil, veuve de Jean Leygue. — Défauts : pour demoiselle Magdeleine Anjou, veuve du sieur Nugon, contre Jacques Lapeyre ; — pour demoiselle Magdeleine Anjou, veuve du sieur Nugon, contre Jacques Lapeyre ; — pour Louise Bessare, femme de Jean Prach, contre Jean Chambre ; — pour Jean Coste contre Jean-Baptiste Coste, meunier.

B1590. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1788 — Audiences. — Défauts : pour sieur Jean-Louis Laffon de Bonnefon, bourgeois, et demoiselle Magdeleine Tillinac, sa femme, contre demoiselle Jeanne Dubal et autres ; — pour François Farge, meunier, contre demoiselle Magdeleine Anjou ; — pour sieur Antoine Belveyre et sieur Jean-Baptiste Hourtoule, marchands associés, contre demoiselle Jeanne Dubal ; — pour maître Jean Pénières Delzors, sieur de Palmiac, avocat en Parlement et juge de Saint-Julien, contre Guillaume Pesteils. — Rétention de cause : pour dame Jeanne Bos, veuve de maître Darche, contre Antoine Curieyres et Antoinette Glandier ; — pour demoiselle Jeanne Armand, femme de François Baccaresse, contre ledit François. — Antoine Pau, contre Jean Deurie, forgeron ; concernant une vente de bois de construction. — Mise en cause de maître Gabriel Maurel, notaire royal, dans un procès pendant entre messire Antoine-François de Montal, seigneur de Malevialle, et demoiselle Jeanne Bos, veuve du sieur La Salvanie. — Congé pour Antoine Laurié, soldat provincial pour la communauté de Servières. — Jean Turquois contre Antoine Dajan ; salaire. — Géraud Gendrie, chaudronnier, contre Jean-Pierre Mirigal ; concernant la succession de feu Jean Gendrie, frère du demandeur. — Défaut pour maître Jean-Louis Vastroux, procureur en la juridiction ordinaire de la baronnie de Laroche, contre François Touron. — Caution juratoire de Mathieu Goutelles, fondé de procuration de François Rebeyrotte, pour pouvoir toucher une provision.

B1591. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Défaut : pour M. M Martial Floucaud, seigneur de la Pénardille, conseiller du Roi, contre sieur Joseph Soumaille, maître en chirurgie ; — pour sieur François Champeil, marchand, contre Jean Broquerie et ses fils, Bernard et Antoine. — Sieur Martin Jaladis, maître en chirurgie, contre Antoine Aulon ; compte. — Louise Beffare, femme de Jean Prach, contre Jean Vigier ; concernant les successions de Jeanne Bitarelle et de Joseph Port. — Défauts : pour François Lafon, laboureur, contre Nicolas Chamard, voiturier ; — pour Marie Delajeanne contre François Lachassaigne, laboureur ; — pour Jean Massoubre et Jean Pradel, marchands, contre Jean, Gabriel et Jacques Dubal, frères ; — pour Antoinette Bissières, veuve, contre Catherine Papon, veuve, et Jean Solviet, son fils. — Rétention de cause pour Marie Graulier et Louis Orliaguet, conjoints, contre Jean Combes et Jeanne Graulier, sa femme. — Sieur Pierre-Joseph Parjadis de la Rivière, bourgeois, en qualité de fermier de l'abbaye d'Obazines, contre les tenanciers de Croizy ; arrérages. — Défauts : pour messire Étienne-Xavier de Cautines, garde du corps et dame Simone de Lavaur, sa femme, contre sieur Alexandre Dubal, bourgeois ; — contre le même pour Bernard Parland, cabaretier ; — pour Toinette Valen, femme de Jean Chambre, contre Antoine Pradel ; — pour Étienne Broue contre Jean Leyge. — Civilisation d'un procès criminel entre sieur Jean Chadirac, bourgeois, et sieur Jean Champeils. — Désignation d'experts pour Antoine Puyraymond, contre Étienne et Guillaume Pesteil.

B1592. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789 — Juridiction de Servières. — Audiences. — Défauts : pour Jacques Verrouil, maître maçon, contre Étienne Verrouil, meunier ; — pour Jean Blancher, maçon, contre Jean-Pierre Monange ; — pour Jean Leyge, second du nom, contre Géraud Soustrot, couvreur ; — pour François Doumèche contre Jean et autre Jean Cazes, père et fils. — Désignation d'experts pour les Ursulines d'Argentat, représentées par maître Pierre Lachau de Lamarque, contre sieur Alexandre Dubal. — Rétention de cause pour André Jurbert, fils de Pierre, contre Gaspard Beix. — Fabien Bouige, contre Hélène Bouige, veuve Chassain ; provision de 80 livres. — Défauts : pour Jean Chastras, contre François

Escure ; — pour Bernard Pau, contre sieur Gabriel Dubal du Pradel ; — pour sieur Jacques Damarzid du Luc, bourgeois, contre messire Antoine de Montal, seigneur de Malevialle. — Déclaration par Bernard Pourty du village des Clavières, paroisse d'Hautefage, tiers, saisi à la requête d'Antoine Valette, au préjudice de sieur Pierre Deurie, chirurgien. — Marguerite Maignac, veuve de Jean Teulet, contre Jean Bissières ; concernant le partage de la succession de Toinette Maignac, femme du défendeur. — Désignation d'experts pour Gaspard Beix contre Jean Graffoulière et Marie-Anne Broquerie, sa femme. — Jeanne Borderie, veuve de Jacques Plaze, contre Antoine Plaze ; concernant la jouissance d'un pré appelé de la Civadal et d'un bois nommé le Bouchatel. — Jean Geindrie, cabaretier, contre Pierre et Antoine Taissier, meuniers ; consignation d'une somme de 350 livres. — Défauts : pour demoiselle Marie Raffie, contre Jean Leyge, second du nom ; — pour sieur Jean Cisterne, bourgeois, contre messire Gaspard-Germain Dubac.

B1593. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789 — Audiences. — Défauts : pour Jean Fages, contre François Touron ; — pour Jean Loche contre Pierre Loche et Jeanne Toule. — Messire Jacques Paulin de la Barrière, écuyer, et son frère, contre Antoine et Jean Bordes, père et fils ; délivrance de grain. — Défauts : pour Antoine Fonfrède et Denis Plas, contre Guillaume Pesteils ; — pour Jean Chavasse, contre sieur Gabriel Dubal, bourgeois ; — pour Étienne Béral, fils, contre Antoine Chassaing. — Déclaration par Jean Meilhac, métayer du lieu de Dicham, paroisse de Bassignac, tiers saisi à la requête de Jean Graffoulières au préjudice de Jean Lafon, domestique du déclarant. — Jeanne Planche, contre sieur Alexandre Dubal ; concernant une obligation de 590 livres. — Jean Barriat, contre Jean-Baptiste et Pierre Longeyroux, père et fils, concernant le payement de plusieurs billets s'élevant à la somme de 345 livres. — Rétention de cause pour Me Jean-Louis Leyx, prêtre, curé de Saint-Privat, contre Jean Dabernard. — Désignation d'experts pour André Berche, contre Jean Solviet. — Défauts : pour maître Lachau de Lamarque, subdélégué de l'intendance contre sieur Alexandre Dubal, bourgeois ; — pour maître Jean Tronche, curé de Saint-Cirgues, contre Guilhem Pérot, — pour Jean Mons, contre Pierre et Jean Monange. — Congé pour François Loche, soldat provincial de la communauté de Servières. — Pierre Poignet, contre Antoine Delajeanne ; concernant une créance de l'hérédité de feu Martin Poignet. — M. Antoine Delvert, seigneur del Vert, contre Jean Mirigal ; concernant l'ouverture d'une carrière. — Anne Vastroux, femme de Pierre Couderc, contre Antoine Aulon ; concernant une donation contenue dans le contrat de mariage de Jean Aulon avec la demanderesse. — Défaut pour sieur Jean Tillinat, bourgeois, contre Marguerite Malaret, veuve ; et Annet La Sudrie, son fils.

B1594. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Défauts : pour Pierre et autre Pierre Charoulet contre sieur François Garrel, marchand ; — pour Jean Aulon, maçon, contre Alexandre Borderie et autres ; — pour Jean Chambre et Jeanne Blancher contre Guillaume Perot ; — pour Pierre Rouzeyrol et Étienne Verrouil ; — pour messire Antoine Robert, prêtre, contre Jacques Rouzeyrol. — Toinette Papon, femme de Bernard Combes, contre Cérice Calebrousse ; concernant la délivrance du mobilier laissé par feu Baptiste Calebrousse, oncle du défendeur. — Désignation d'expert entre André Berche et François Tilliol. — Guillaume Bétaille contre Jean Coste, meunier ; compte. — Géraud Chantarel contre sieur François Champeil, bourgeois ; obligation de 205 livres. — Rétention de cause : pour M. Me Joseph Duchassaing, avocat, contre sieur Étienne Duport du Boy ; — pour sieur Jacques Damarzid, bourgeois, contre messire François-Antoine de Montal, écuyer. — Sieur Jean-Pierre Delacombe, bourgeois, et ses sœurs, contre Jean Dulac, cordonnier, et Marie Dajan ; exécution de sentence. — Provision de 30 livres adjugée à Jeanne Escaravage, femme de Jean Sabatier, usant de ses droits paraphernaux, contre Laurent Escaravage et Antoine Bourdelle, son gendre.

B1595. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défauts : pour Étienne Pantène contre Marguerite Maurel, veuve d'Antoine Faure ; — pour Jean-Pierre Mirigal, marchand, contre Pierre et Jean Malissard, marié à Marie Artiges ; — pour demoiselle Antoinette Bourdelle, femme de sieur Jean Bounelie, contre sieur

Martin Jaladis, maître en chirurgie. — Antoine Puyraymond, marchand, contre Guillaume et Étienne Pesteils, père et fils ; usage d'eau ; — le même contre les mêmes ; élagage d'arbres. — Demoiselle Marie Rouffie, veuve, contre Jean Touzy ; compte. — Gabriel Bouyge contre Jean Périer ; billet de 34 livres. — Défaut pour messire Gabriel-Anne Dumas de Soulage, chevalier, seigneur de Soulage, mestre de camp de cavalerie, contre Jacques Clavières et Antoinette Monteil. — Audience de Quasimodo tenue à Argentat, suivant l'usage. — André Berche contre Jean Solviet ; lettres de restitution. — Me Pierre Monteil, notaire royal, contre sieur Jean Leyge ; compte. — Géraud Dufour contre François Dufour ; salaire. — Dom Ferdinand-Xavier Mairot, prieur de l'abbaye royale de Valette, dom Chrétien Cinqfonds et dom René Saturnin, religieux de la même abbaye, contre messire Léger Mongauze, notaire royal, et sieur Géraud Barbat, bourgeois ; exécution d'un contrat de bail à ferme. — Messire Marie-Auguste-Antoine Larivière de la Tourette, chevalier de Malte, prieur d'Auriac, représenté par sieur Antoine Jourde, contre sieur Jean-Pierre Chadirac, bourgeois ; concernant les rentes du ténement de Selve et de Coucharrière. — Jean Combes contre Anne Broquerie, veuve, et Antoine Estavel, son fils ; concernant une vente d'arbres ; — défauts pour sieur Joseph Barbe, « horlogeur », contre les mêmes.

B1596. (Registre.) — petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Sieur Jean-Louis Voisin, juge de la Chapelle-aux-Plas, et Me Pierre Roudier, procureur fiscal du prieuré de la ville d'Argentat, contre Jeanne Sirieyx, veuve d'Antoine Vinsot, et son gendre ; exécution de sentence. — Défauts pour Me Jean Tronche, Couré de Saint-Cirgues, contre Anne Rabut, veuve Estavel, et Antoine Esturgie, son gendre ; — pour Jeanne Bos, fille majeure, contre Étienne Verrouil ; — pour Me Joseph Duchassaing, avocat en Parlement, contre Jean Bissière. — Sieur François Albiac, bourgeois, contre sieur Géraud Dicham, bourgeois ; avération de signature. — Marie Beix contre Catherine Artiges, veuve, et Antoine Esturgie, son gendre ; usage d'eau. — Messire Antoine Gratereau de Négraval, contre Pierre et Jean Caze, père et fils ; compte. — Défaut pour M. Me Louis de Noailles, seigneur de la châtellenie de Servières, contre sieur François Champeils, bourgeois. — Jean Bonneterre et Bernard Chassaing, commissaires séquestres, contre Guillaume Lapleau, saisir-faisant ; demande en décharge de commission. — Désignation d'experts entre Léonard Chèze et Jean Combes. — Jean et Étienne Bordes contre Françoise Lachassaigne, veuve, concernant le partage des successions de feus Étienne Lafond et Jeanne Deforges, aïeul et aïeule de la défenderesse. — Homologation de rapport d'experts entre Jean Chadirac, bourgeois, et sieur Jean Champeils, aussi bourgeois. — Demoiselle Françoise Deschassans, veuve, contre François Bourlet ; concernant un billet de 72 livres, souscrit par le défendeur. — Antoine et Jean Champs, contre demoiselle Jacquette Chassaing et sieur Jean Garelou ; concernant la succession de feu Antoine Champs. — Défauts : pour Jean Beauviet, maréchal, contre Antoine Rode ; — pour Étienne Chèze contre Jean Dumon ; — pour Antoine Chaumeil contre Louis Mons. — Les fermiers du prieuré d'Auriac contre les tenanciers du Mas de Plancher et de l'affare de Vialore ; arrérages. — Défauts : pour Anne Loche, fille, contre sieur Alexandre Dubal, bourgeois ; — pour sieur Guillaume Longour, contre le même. — Étienne Laurié contre Jean Feintrenie ; concernant l'aunage d'une pièce d'étoffe. — Antoine Combes contre Étienne Laurié ; concernant un changement d'estiade (assolement).

B1597. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1759-1769 — Procès-verbaux. — Émancipation de Pierre Lafon, du village du Peuch, paroisse de Bassignac-le-Haut, par son père Étienne. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de Charles Cisterne, du village del Bos, paroisse de Saint-Privat. — Émancipation de sieur Étienne Brieude, bourgeois, par son père, Me Pierre Brieude, notaire du bourg de Saint-Merd. — Visite d'une maison appartenant à Gaspard Touniard, au village de l'hôpital, paroisse d'Argentat. — Adjudication d'une provision de 15 livres à Guillaume Pic et à Catherine Loche, sa femme, contre Guilhem Pommier et Nicole Loche. — Lettres de bénéfice d'âge pour François Dussol, fils à feu Géraud-Hyacinthe. — Rapport de sieur Jean Marchant, expert, de la ville de Pleaux, en Auvergne ; estimation de biens pour Jean Branchat contre demoiselle Anne Nugon, veuve de sieur Antoine Chambon. — Bail judiciaire des biens des mineurs Lafon. — Enquêtes : pour messire Alexandre Duport de la Coste,

seigneur d'Espointours, contre Léger Sudour et autres ; prise d'eau ; — pour Antoine Borderie contre Pierre Artiges, maître chirurgien ; comptes ; — pour François Chanut, tailleur, contre Antoine Escure ; prise d'eau. — Émancipation de messire Pierre Jurbert, vicaire de Sainte-Fortunade, par son père, autre Pierre. — Bail judiciaire des biens saisis sur François Lasalle et Françoise Calebrousse, au village de Verg, paroisse de Saint-Geniès-ô-Merle. — Enquêtes : pour Antoinette Sartres, veuve d'Antoine Soustrot, contre Symphorien Dubal ; concernant des dommages causés par les bestiaux ; — pour M. Étienne Dusser, sieur du Ras, contre Nicolas et Antoine Chadirac, frères ; concernant la jouissance d'un pacage appelé al Rode ; — contre Léonarde Masquet, à la requête de François Escure, cabaretier, pour prouver ses mauvaises mœurs. — Déclaration par Antoine Manaud, meunier au moulin del Bech, tiers saisi à la requête de demoiselle Françoise Deschassans, veuve de Gilles Brousse, au préjudice de demoiselle Gabrielle Deschassans, veuve de maître Jean Jurbert, notaire. — Bail judiciaire des fruits du repaire noble du Chassaing, paroisse de Saint-Privat. — Visite d'une maison située au lieu du Bastier, dépendant de la succession de feu Jacques Anjou. — Bail judiciaire des biens des mineurs Brousse. — Enquête pour Pierre Navatier, marchand, contre Simon Dicham et Marianne Blandy ; compte.

B1598. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 1 parchemin.

1770-1773 — Procès-verbaux. — Émancipation de Léonard Combes, du village de Barbe, paroisse de Servières, par son père, autre Léonard. — Désignation de tuteur pour Jean Combes. — Rapport de maître Joseph Relier, notaire royal, expert, sur la contestation élevée entre Antoinette Sartre, Symphorien Dubal et Étienne Olhac ; concernant le pâturage de la Gane. — Bail judiciaire de la maison de M. Foulchier, au bourg de Darazac. — Émancipation de Martial Puyraymond, de la ville de Servières, par son père Louis. — Rapport d'experts dans le procès pendant entre Françoise Anjou et François Maisonneuve. — Lettres de bénéfice d'âge pour Étienne Meilhac, fils de Jacques. — Nomination de Jeanne Barbe comme tutrice de son fils, Guillaume Vaur. — Rapport d'experts entre sieur Jean Delacombe, bourgeois, du bourg de Saint-Privat, et Antoine Chassaing. — Requête du Couré de Saint-Mathurin pour la convocation des parents de demoiselle Marie-Anne Loches, sa nièce, aux fins de s'opposer au mariage de ladite Anne avec le sieur Bétaillou. — Émancipations : de François Lafon, soldat, par son père Pierre ; — de Jean Delort, maçon, par son père, autre Jean ; — de François Leyge par son père, Jean. — Pourvoyance de tuteur et Courateur aux enfants de feus sieur Michel Filhol et de demoiselle Catherine Branchat. — Émancipations : de François Escure, du village du Couderc, paroisse de Servières, par son père François ; — d'Antoine Longeval, du village de Feintrein, paroisse de Darazac, par son père Antoine. — Déclaration de grossesse par Marguerite Fourgoux contre son maître. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Bourlet, du lieu de Goudouly, paroisse de Darazac, par son fils François.

B1599. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1774-1779 — Procès-verbeaux. — Serment dérisoire de Catherine Bourdelles, veuve de Bernard Chassaing ; concernant l'habit de deuil de sa fille, veuve de Jean Peyrignat. — Baux judiciaires des fruits des biens : d'Antoine Ribès ; — de François Combes. — Émancipation de Jean Teulet, du village d'Imons, paroisse de Darazac, par son père, Gaspard. — Rapport d'experts dans le procès pendant entre messires Jean-Pierre Dusser, seigneur de Saint-Hilaire, Étienne Dusser, sieur de la Vergne, Pierre Dusser de la Mothe, demoiselle Gabrielle Dusser, ses fils et fille, et Me Jean-Baptiste Darche, docteur en médecine. — Déclaration par Jean Battut, laboureur, du village de Vauzours, paroisse de Bassignac-le-Haut, tiers saisi à la requête de Me Jean Bos et de sieur Guillaume Lafon del Bayle, au préjudice de François Combes. — Émancipation de Cérice Gane, du village du Rieu, paroisse de Servières, par son père Antoine. — Visites : du moulin de la Barrière, à la requête de sieur Jean Longour ; — de deux maisons contiguës au bourg de Saint-Privat, à la requête de Jeanne Goutelles. — Émancipation de sieur Antoine Descure, du village de Feintrein, par son père Bernard. — Enquête pour demoiselle Gabrielle Deschassans contre Étienne et Guillaume Pesteils ; reconnaissance de bornes. — Émancipation de Bernard Garrelou, chaudronnier, en Basse-Bretagne, par son père Étienne, du village de Vieljo, paroisse de Bassignac-le-Haut. — Présentation d'Antoinette Soulier, veuve de Jean Chambon, pour demander la tutelle de ses filles. —

Interrogatoire d'une aliénée qui avait tenté de se suicider. — Requête pour que la permission de vendre la viande pendant le carême soit accordée à divers particuliers du lieu du Bastier « à cause du prix exhorbitant qui est 6 sols la livre ». — Lettre missive du Couré de Saint-Privat au procureur d'office de Servières pour lui recommander un orphelin. — Nomination de tuteur aux mineurs Chambrot. — Émancipation de Jean Murgat par son père, autre Jean.

B1600. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1780-1783 — Procès-verbaux. — Rapport d'experts dans un procès pendant entre messire Antoine de Bourdelle et Jacques Graffoulière, de Rigaudou. — Bail judiciaire des biens dépendant de l'hérédité de Joseph Barbe. — Visite d'un pré appelé de Combet, au village de la Gane, paroisse d'Hautefage, à la requête de Jean Leyge. — Émancipation de Pierre Lachassaigne par son père Joseph. — Requête de sieur Jean Lhôpital, du lieu de la Broue ; concernant une servitude de passage sur une terre de Jean Parland. — Rapport d'experts dans un procès entre Jeanne Martinie et Marie Préjat. — Visite de l'église et de la Coure d'Hautefage. — Procès-verbaux contre des cabaretiers ; contraventions aux règlements. — Enquête pour Jean-Baptiste Sautou, laboureur, contre Jean Combes et Catherine Lachèze ; concernant une servitude de passage. — Couratelle de Marguerite Boudios, fille mineure de feu Jean et de Jeanne Bourbouze. — Enquête pour Jean Basteyroux, marchand, contre Jean-Baptiste Leyge ; concernant la vente d'un cheval. — Visite d'une grange nouvellement construite au lieu de Falgoux, paroisse d'Hautefage, par le sieur Jean Bouneille, marchand. — Rapport d'experts dans un procès pendant entre Jean Garel et Jean Lafon. — Requête des boulangers pour l'augmentation du prix du pain. — Émancipation de Jean Champeil, du village d'Arliges, paroisse de Saint-Privat, par son aïeul, autre Jean Champeil. — Enquête pour Pierre Peuch contre Toinette Chaumeil ; compte. — Provision adjugée aux enfants de Marie Artiges, de Saint-Privat. — Émancipation de Pierre Trassoutrot, du bourg de Darazac, par son père Antoine. — Serment d'experts. — Visite d'une maison située au village du Verg, paroisse de Saint-Geniès, à la requête de Me Antoine de Meilhac Delvert, du bourg de Saint-Cirgues. — Dispenses d'âge pour François Escure, du village de Léonat, impétrées au parlement de Bordeaux.

B1601. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1784 — Procès-verbaux. — Réquisitions du procureur d'office concernant l'obligation imposée aux cabaretiers de rapporter un certificat de bonnes vie et mœurs ; — quelques-uns de ces certificats, délivrés par les Courés. — Émancipation de Jean Bordes, du village de Giguillange, par son père, autre Jean. — Tutelle des mineurs Clède. — Visite du pré des Tourons, à la requête de Jean Cisterne, marchand à Saint-Privat. — Enquête pour Jean Mons et Marguerite Chassaigne, sa femme, contre Martin Rebeyrotte et autres ; concernant un droit de pâturage pour dix agneaux. — Dénonciation contre des aubergistes qui ouvraient leur cabaret pendant les offices. — Bail judiciaire des fruits des biens de demoiselle Jeanne Martiniagol. — Rapport d'experts dans un procès entre Barthélémy Artiges et sieur Jean Pierre Chadirac. — Enquêtes : pour Jeanne Chambre contre autre Jean Chambre et François Touron ; gages ; — pour sieur François Champeil contre Jean Vinsou et sa femme ; concernant des dégâts causés par des porcs ; — pour messire François de Requirant, seigneur de Queyssac, contre François et Antoine Tillol ; concernant la valeur de la succession de feu Jean Loches. — Réquisitions sur plusieurs irrégularités dans le service des procureurs postulants. — Enquête pour Antoinette Maignac contre Pierre Vaur ; concernant la quantité des gerbes d'une récolte. — Caution juratoire de sieur Antoine-Gabriel Dussoulier, habitant la ville de Neuvic, pour toucher une provision de 70 livres. — Visite d'une tour en ruine appartenant à M. Étienne Demeilhac, seigneur du Rieu, à Hautebrousse. — Rapport d'experts pour Mathieu et Jean Feintrenie contre François Bourlet ; concernant la construction d'une écluse sur le ruisseau de Glanes.

B1602. (Liasse. — 56 pièces, papier.

1785 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour Louis Lachassaigne contre Jean Cisterne ; concernant une servitude de passage ; — pour Antoinette Bonneterre contre Jeanne Courteau, veuve d'Antoine Leygue ; concernant une servitude de vue. — Visite d'une maison, sise à Saint-Privat, acquise de

Jean Dulac par Guillaume Coucharrière. — Enquête pour sieur Jean-Pierre Chadirac, bourgeois, contre Jean-Baptiste Mathieu. — Tutelle de demoiselle Jeanne Martinigol. — Rapport d'experts dans un procès entre Étienne Dufour et Pierre Peuch. — Répudiation de l'hérédité de sieur Jean Jurbert par sa fille Gabrielle, femme de sieur Jean Descure del Peuch. — Tutelle des mineurs Rouzeyrol. — Couratelle de demoiselle Marie Gimazanes, fille de feu sieur Bernard et de demoiselle Claude Durie. — Visite d'une maison menaçant ruine, sise au village de Chassaignes, paroisse de Saint-Geniès, dépendant de la succession de feu Antoine Combes. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean-Gabriel Bousquet, du village du Chambon, paroisse d'Auriac, concernant une créance de la succession de feu Jean-Gabriel Jurbert. — Enquête pour Pierre Pesteils contre Antoine Pau ; concernant une fourniture de foin. — Apposition de scellés sur les meubles de feue demoiselle Marie Lafon, veuve de Me Louis Foulchier de la Bourgeade. — Rapport d'experts entre Me Jean Bos et sieur Jean Bounelie ; concernant un chemin du côté du pré des Planches, appartenant audit Bos. — Taxe de la viande. — Emancipations : de François Mas, de la paroisse d'Auriac, par son père Antoine ; — de Michel Fabre, de la paroisse de Servières, par son père Étienne, du diocèse de Saint-Flour. — Couratelle des mineurs Maignac. — Émancipation d'André Jurbert, du village de Vieljo, paroisse de Bassignac-le-Haut, par son père Pierre. — Invenotaire des pièces restées entre les mains de sieur Jean Vigier, ancien greffier, remises par son frère. — Défense de débiter du vin nouveau avant la Saint-Martin. — Émancipation de Jean Teulet, du village du Peuch, par son père Pierre. — Visite d'une maison sise au moulin de Saint-Privat, à la requête de Mathieu et Jean Feintrenie.

B1603. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; 1 parchemin.

1786-1787 — Procès-verbaux. — Délibération de parents pour consentir au mariage de Jean Chambre, à cause de l'absence de son père. — Taxe de la viande. — Transaction sur un procès criminel commencé entre Jean Hourtoule et Jean Broquerie ; injures. — Déclarations de grossesse : par Toinette Aulon ; — Anne Cheymons ; — Anne Lalo, etc. — Enquête pour sieur François Bos, bourgeois, contre Jean Bounelie ; usage d'eau. — Couratelle de Jean Combes. — Lettres de bénéfice d'âge pour Pierre Clavel, de la paroisse de Saint-Privat. — Bail judiciaire des fruits des biens de Jean Combes, du village de Barbot, paroisse de Servières. — Enquêtes : pour Durand Cazes contre Antoine Brie ; concernant une servitude de passage ; — pour Jean Longour contre Jeanne Escure et Joseph Cafoulein ; concernant les gages promis audit Longour ; — pour Étienne Plaze, de la ville de Servières, contre messire Gaspard-Germain Dubac ; concernant la durée d'un bail à ferme. — Répudiation de l'hérédité de Jean Durie par son fils, autre Jean. — Enquête pour Jean Borderie, cadet, contre Jean Touron et Joseph Prach ; compte. — Visite de la chaussée de l'étang du sieur Jean Leyge ; à la requête de sieur Jean-François de Laveyrie du Puyfages. — Émancipation de Pierre Longayroux par son père Jean-Baptiste, du village de la Combe, paroisse de Servières. — Tarif du port et passage de la ville d'Argentat (1786). — Répudiation de l'hérédité de feu sieur Jean-Baptiste Raboisson, bourgeois, du lieu d'Hautebrousse, par sa veuve, demoiselle Jeanne Dubal. — Déclarations de grossesse par Jeanne Chadirac et par Elisabeth Loche. — Enquête pour Jean Garrel contre Alexis Mespoulet ; usage des eaux pluviales. — Certificats de bonnes vie et mœurs pour des cabaretiers. — Enquête pour Antoine Maignac contre François et Antoine Tillil, père et fils ; compte. — Couratelle d'Antoine Pau.

B1604. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1788 — Procès-verbaux. — Émancipation de Pierre Mas, du village du Mas, paroisse de Bassignac-le-Haut, par son père Jean. — Déclarations : par Jean Martinie, du village de Pradel, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de Jean-Baptiste Robert, marchand, au préjudice de François Vaur, gendre du déclarant ; — par sieur Martin Jaladis, maître chirurgien à Servières, tiers saisi à la requête de Jean Aulon, maçon, au préjudice de sieur Durand Jaladis, père du déclarant. — Règlement pour les procureurs. — Enquêtes : pour Elisabeth Coucharrière contre Jean Hourtoule ; concernant une servitude de passage ; — pour Jean Deurie contre Anne Vinsou, Jean Vigier et Jeanne Loche ; compte. — Visite du moulin de Pongros, paroisse de Darazac, à la requête de sieur Géraud Dicham, bourgeois. — Déclarations : par Blaise Pourty, maçon, du village du Fournel,

paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête d'Antoine Valette, au préjudice de sieur Jean Deurie, chirurgien ; — par sieur Géraud Dicham, bourgeois de Darazac, tiers-saisi à la requête de Me Martial Floucaud, seigneur de la Pénardille, au préjudice de Pierre Laborde, teinturier. — Enquête pour Antoine Puyraymnd contre Guillaume Pesteil ; usage d'eau. — Émancipation de. Louis Maignac du village de Doulé, paroisse de Saint-Julien d'Alboy, par son père Jean. — Visite d'un pré nommé del Chambon, aux appartenances du village de Chassaigne, à la requête d'Étienne Vaur, meunier. — Nomination du sieur Demathieu comme père spirituel des R. P. Récollets de Tulle.

B1605. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1789-1790 — Procès-verbaux. — Visite d'une grange sise à Servières acquise de Jean Coste par Cerice Loche. — Délibération de parents pour le mariage de Jean Chambre à cause de l'absence de son père. — Visite d'un pré nommé de Peuch, au village du Peuch, paroisse de Saint-Privat, à la requête d'Elisabeth Cucharrière. — Enquête pour Antoine Salles, maçon, contre Antoine Dagiral ; salaire. — Interrogatoire sur faits et articles de demoiselle Magdeleine Tillinat, femme du sieur Lafon de Bonnefon ; concernant une livraison de grain. — Émancipation de sieur Léger Dufaure, par son père Étienne, sieur du Chastang. — Bail judiciaire des fruits des biens du mineur Jean Combes. — Couratelle de Louis Cucharrière, du village de Vernat, paroisse de Bassignac-le-Haut. — Visite des bâtiments dépendants de la succession de feu Jean Chambrot. — Tutelle des enfants mineurs de feu sieur Louis Foulchier de Labro. — Déclaration par Jean Leyge, du lieu de la Gane, paroisse d'Hautefage, tiers saisi à la requête de Bernard Bissieyre, au préjudice d'Étienne Dubois. — Rapport d'experts dans un Procès pendant entre Jean Solviet et André Berche. — Visite de la maison d'Antoine Raymond, au village de Léonat, paroisse de Saint-Privat. — Tutelle de mineurs Bordes. — Réception de la caution de Me Antoine Jourde, expert, féodiste, en faveur des religieux de Valette. — Enquête pour Léonard Chèze contre Jean Combes ; concernant la propriété de quelques arbres. — Déclaration par Joseph Cafoulin, marchand du lieu de l'Hôpital, tiers saisi à la requête de Me Jean Soustre, notaire royal, au préjudice d'Antoine Combes. — Bail judiciaire des fruits des biens de François Combes. — Répudiation de l'hérédité de Dominique Soumaille par sa fille Jeanne, femme de Jean Barriat. — Rapport d'experts dans un procès pendant entre Jean Combes et Léonard Rieu ; confrontation d'un pré appelé de Lucha. — Serment décisoire de sieur Martin Jaladis, chirurgien ; concernant des soins donnés à Antoine Aulon, maçon.

B1606. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1759-1769 — Sentences. — Messire Jacques Demeilliac, seigneur de Vieljo, contre demoiselle Lucie de Costebadic et Jacquette Maigne, et sa servante ; concernant des meubles soustraits à la succession du sieur Delvert. — Pierre Thouron et Jeanne Martinie, sa femme, contre Jacques Martinie, sabotier ; concernant la succession de feu Raymond Martinie, père commun. — Martin Chassaing et Jeanne Goutelles, sa femme, contre sieur Jean Vaur, bourgeois ; concernant le testament d'Antoinette Goutelles, femme de sieur Noël Grèze. — Sieur Jean de Laveyrie de Martiniagol, seigneur de la Veyrie et coseigneur de Tillinat, contre sieur Jean Névot ; concernant la suppression d'un chemin, près d'une pièce appelée de l'Étang. — Antoine Meynie, laboureur, contre Joseph Pouzols ; concernant le partage de la succession de feu Joseph Pouzols. — Sieur Jean-Baptiste Navatier, greffier en la juridiction de Clavières, en qualité de tuteur de sa fille, contre Antoinette Brue, veuve de Jean Plaze ; comptes de famille. — François Boyer, laboureur, contre Jean Basteyroux, marchand ; concernant le délaissement d'une lande aux appartenances du village de las Taules. — Me Joseph Roumieu, notaire royal, contre sieur Pierre Vergnolles, marchand, et Antoinette Chambre, sa femme ; concernant une donation de feu Me Jean Projet, Coure d'Hautefage. — Sieur Jean Vaur, bourgeois, contre sieur Antoine Damarzid de la Serre, seigneur de Nadieu et de Ventach, et demoiselle Magdeleine Grasset, sa femme ; concernant un droit de passage sur un champ appelé le Bos Maurel. — Pour Antoine Chazal contre Catherine Lucot ; concernant la succession de Toinette Chastaigner, femme du demandeur. — Messire Henry-Pierre-Noël Dufaure, seigneur de Saint-Martial, gouverneur d la ville d'Argentat, contre messire Joseph Delpeyroux, écuyer, seigneur de Bar, l'un des cent chevau-légers de la garde du Roi ; concernant l'hérédité de dame Luce Graffeuille, elle-même héritière de son père Guy.

B1607. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1770-1779 — Sentences. — Jean Terrade, travailleur, et Antoinette Chassaing, sa femme, contre Hélène Chassaing ; provision de 40 livres ; — Adrien et Pierre Berche, frère, contre Jean-Joseph Berche, praticien ; provision de 100 livres. — Jean Bétaille et Marianne Bouzonnie, conjoints, contre Marguerite Borderie, veuve, et François Pau, son fils ; concernant la succession de Jean Tillinat, aïeul de la demanderesse. — Sieur Pierre Anjou, marchand, contre Me Jean-Marie-MerCoure Nugon, avocat, et demoiselle Magdeleine Anjou, sa femme ; concernant le partage de la succession des auteurs communs. — Pierre et Antoine Moncot, père et fils, contre Jeanne Lapleau, veuve de Jean Vigier ; concernant la vente d'une maison sise au village de Vennat, paroisse de Bassignac-le-Haut. — Me Jean Armand, Couré de Hautefage, contre Dominique Soumaille et Jeanne Bissière ; dommages et intérêts pour enlèvement de châtaignes. — Jean Leyge et Marianne Veyssière contre Antoine Leyge et Antoinette Lagane ; compte. — Antoinette Sartre, veuve d'Anyoine Soustrot, contre Pierre Boyer, laboureur ; concernant une dette de la succession d'autre Pierre Boyer, aïeul du défendeur. — Sieur Jean Fillol, maître chirurgien, et demoiselle Marie Bedennes, sa femme, contre sieur Pierre Deurie, maître chirurgien ; concernant la vente d'un domaine aux appartenances du village de Dumbert, paroisse d'Hautefage. — Me Jean-Baptiste Darche, docteur en médecine, contre Me Jean-Pierre Dusser, seigneur de Saint-Hilaire-Taurieux., Étienne Dusser de la Vergne, Pierre Dusser de la Mothe et demoiselle Gabrielle Dusser, ses fils et fille ; concernant l'hérédité de Marie Prach, bisaïeule du demandeur. — Sieur Antoine Vigier, marchand, et demoiselle Antoinette Bourdelle, sa femme, contre Jean Bouneille, marchand, et demoiselle Antoinette Bourdelle, sa femme ; compte. — Thomas Mournat, marchand, contre Anne Delpy, veuve en premières noces de feu Alexis Jalinier, et en secondes noces de Pierre Daurat ; concernant la succession dudit feu Alexis Jalinier.

B1608. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1780-1786 — Sentences. — Antoinette Soulier et Jean Chambrot, son fils aîné, Jean-Pierre Mirigal et Jacques Hourtoule, demandeurs en garantie, contre messire Antoine de Montal et son fils, et encore Jean Chambrot de Saint-Julien ; concernant la vente de tous les biens composant la succession de Jean Chambrot, aïeul commun, auxdits Mirigal et Hourtoule. — Sieur Jean Hospital, bourgeois, et Jean Parland contre sieur Charles Longour et Jeanne Lascaze, mariés ; concernant une servitude de passage devant la porte des défendeurs au village de la Broquerie. — Messire François-Antoine de Montal, chevalier, seigneur de Malevialle, contre sieur Blaise-Toussaint Pauphille, négociant ; consignation au greffe de la somme de 249 livres. — Me Joseph Duchassaing, avocat en Parlement, contre Jean Bissieyre, marchand ; plantation des bornes d'une terre appelée de Boumie. — Jeanne Prach, veuve Vastroux, contre Jean Prach, laboureur ; concernant la revendication d'un prétendu legs de 150 livres. — Guillaume Gimazanes et Bernard, son fils, contre Cérice Calebrousse, en qualité de cessionnaire de Marie-Anne, sa sœur ; concernant la succession de feu Bernard Calebrousse, père du défendeur. — M. Pierre Lestourgie, docteur en médecine, contre messire François de Montal ; avération de signature.

B1609. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1787-1790 — Sentences. — Jean Leyge contre sieur Jean Lhospital, bourgeois ; concernant une prétendue servitude de passage pour le service d'un champ. — François Martignac contre sieur Bernard Boulègue, huissier royal ; dommages et intérêts de 2 livres pour mauvais traitements. — Jean Hourtoule contre Elisabeth Choucharrières, veuve de Fabien Chablat ; concernant une prétendue servitude de passage sur le champs de Lauzel, appartenant au demandeur. — Sieurs Bernard et Joseph Lafon, père et fils, contre demoiselle Marie-Anne Paly, veuve, et son métayer ; partage d'eaux. — Bernard Combes et Toinette Papon, sa femme, contre Jacques Rougeyrol, cabaretier ; concernant des excuses à faire par le défendeur ; — même sentence pour sieur Jean Descure del Peuch et demoiselle Gabrielle Jurbert, sa femme, contre Guillaume et Étienne Pesteils et leur domestique. — Sieur Joseph Parjadis de la Rivière contre divers tenanciers du Bastier ; arrérages. — Antoine Plaze contre Jeanne Borderie ; compte. — Me Joseph Duchassaing, avocat en

Parlement, lieutenant de la chatellenie de Servières, contre Jean Bissière, forgeron ; liquidation de rente foncière ; — même sentence pour messire Henry-Pierre-Noël Dufaure de Saint-Martial contre Antoine Courbesserre.

B1610. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1754-1769 — Criminel. — Plainte de Jean Bousquet, laboureur, du village del Mas, paroisse de Bassignac-le-Haut, contre son neveu ; mauvais traitements, menaces de mort. — Pierre Demathieu, dit Patraque, du village de Feintrein, paroisse de Darazac, contre Pierre Charpes, du même lieu ; coup de pierre. — Géraud Verg, domestique de M. Jean Martiniagol, contre sieur Jean Névot ; querelle entre voisins, queue coupée au cheval du défendeur. — Jean-Pierre Mirigal et Magdeleine Bourdelle contre Marie Maignac ; querelle de famille à la suite d'un Procès. — Basile Vinsou, métayer du sieur Delmas, contre ses voisins du village del Bos, paroisse de Saint-Privat ; querelle à la suite de dégâts causés par des brebis. — Antoine et autre Antoine Maurel du village d'Artige, paroisse de Saint-Privat, contre Jean et François Champeil ; querelle entre voisins. — Antoine Pau, marchand, contre Étienne Meilhac et sieur Étienne Tillinat ; querelle au cabaret. — Anne Brousse, veuve de Louis Bourdelles, contre Françoise Deschassans, veuve de Gilles Brousse ; querelle de famille ; — plainte reconventionnelle de ladite Françoise. — Marianne Paly, veuve de sieur Jean Loches, contre sieur Géraud Dicham, tous deux du bourg de Darazac ; querelle à propos d'un essaim d'abeilles sorti des ruches de la suppliante. — Information pour François Escure, cabaretier du lieu de Biscaye, paroisse d'Hautefage, le procureur d'office joint, contre Géraud Blaudy, soldat de milice, et autres ; blessures graves.

B1611. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1770-1771 — Criminel. — François Saint-Angel, meunier, au village de Prach, paroisse d'Argentat, contre Jean et Louis Pages, pêche dans les ruisseaux dépendants dudit moulin. — Jean Hourtoule contre Jeanne Combe, sa servante ; imputation calomnieuse de vol. — Anne Brousse, veuve de Louis Bourdelles, contre Jean Brousse, son frère ; coupe d'arbre fruitier ; — plainte reconventionnelle dudit Brousse. — Antoine Leyge contre Nicolas et Marguerite Mialet, querelle entre voisins ; — même procès entre Catherine Vaur, veuve de Gaspard Pages, et Antoine Verg. — Plainte de Pierre Maignac, métayer de la demoiselle Loches, au domaine de la Budie, paroisse de Darazac, contre Bernard et Joseph Lafon ; querelle à la suite de l'exercice d'un droit de passage. — Poursuites contre des quidams, accusés du meurtre de la nommée Antoinette, femme de Jean Nazary. — Information à la requête de Marguerite Miermont contre Antoine Chassaing ; excès et injures. — Information contre Marguerite Esturgie pour crime de bris de prison.

B1612. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1772-1773 — Criminel. — Sieur Jean Vigier, bourgeois, et demoiselle Françoise Mons, sa femme, contre Jean Combet, laboureur, du village du Mas, paroisse de Bassignac-le-Haut ; querelle entre voisins. — Continuation d'Information contre Pierre Prach, dit Saint-Jacquin, prévenu du meurtre de la Nazarine. — Étienne Chastre, marchand chaudronnier, et Catherine Chasette, sa femme, contre Pierre Cucharrière ; injures et vies de fait. — Comparution de Cérice Calebrouse, du lieu du Luc soubre, paroisse de Saint-Geniès, pour porter plainte contre Pierre et Jean Veyssière, père et fils ; coups et blessures graves au frère du plaignant. — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jean Graffoulière, mort des suites d'un coup de pistolet chargé à poudre, tiré sur lui par imprudence. — Messire Joseph Delpeyroux, seigneur de Bar, contre Jean Malevialle et Cérice Calebrousse ; tentative de meurtre sur le domestique du suppliant. — Plainte de la nommée Jeanne, fille naturelle mineure, contre un de ses voisins ; tentative de vil. — Jean Tuzy, huissier, habitant le bourg d'Hautefage, contre Jean Longour et autres ; querelle à l'auberge de Prends-te-garde.

B1613. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1774-1777 — Criminel. — Jean Combes, premier du nom, du village de Barbot, paroisse de Servières, contre Bernard Gimazanes ; querelle entre voisins. — Toinette Bouvié, veuve de Jean Papon, contre Jean Raboisson, bourgeois, du lieu d'Hautebrousse ; querelle à propos d'un creux à

fondre la chaux. — Jean Dufour, du village de Prach, paroisse d'Argentat, contre Antoine Borie, métayer ; querelle entre voisins. — Sieur Jean Leyge, marchand, du lieu de Combet, paroisse d'Hautefage, contre Simon Peuch ; destruction d'un acte sus seing privé. — Simon Dicham, marchand, du lieu du Bastier, paroisse d'Argentat, contre Jean Touzy, huissier, et Marie Brousse, sa femme ; enlèvement de bois à brûler. — Pierre projet, métayer au village du Verg, contre Jean Terrade, charpentier ; guet-apens. — Bernard Court, charpentier, et Françoise Glandier, sa femme, contre Jean Bayle, journalier et Anne Goutelle ; incendie de bruyères. — Étienne Pradel, couvreur, contre Antoinette Chaumeil, femme de Pierre Meilhac, cabaretière ; injures et imputation calomnieuse de vol. — Sieur Jean Verdier, marchand à Argentat, contre le nommé Nouvialle ; guet-apens. — Jean Bissière, forgeron, du bourg de Darazac, contre Antoine Demay ; coups et blessures. — Antoinette Sartres, veuve d'Antoine Soustrot, du village de Falgoux, paroisse d'Hautefage, contre le sieur Bounelie, bourgeois ; querelle entre voisins à propos du fumier d'un chemin de servitude. — Joseph Escalier contre le nommé Jeannet, domestique du sieur Plaze ; querelle au retour de la foire d'Argentat. — Antoine et Gabriel Dulac, père et fils, du bourg de Darazac, contre Guilhem Pesteils, cabaretier du même bourg ; querelle entre voisins ; — même Procès entre Marie Dicham, femme de Jacques Rode, du village de Léonac, paroisse de Saint-Privat, contre Marguerite Miermont, veuve de François Escure. — Sieur Jean Raboisson, bourgeois, du lieu de Hautebrousse, contre son métayer ; enlèvement de récolte. — Étienne Dufour, marchand, et Françoise Peyrusse, sa femme, du lieu du Bastier, contre le sieur Nugon, juge de la ville d'Argental ; voies de fait et coups.

B1614. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1778-1779 — Criminel. — Gabrielle Paly, femme de François Pau ; dilapidation de l'hérédité de Marguerite Borderie. — Antoine Lissac, marchand, contre sieur Antoine Battut, bourgeois, imputation calomnieuse de vol ; — même plainte par Antoinette Blancher contre Antoine Pantène et Catherine Chèze, sa femme. — Le procureur d'office contre Toinette .... servante du nommé Renard, métayer ; trois infanticides. — Jean Bouneille, marchand du village de Falgoux, contre Pierre Chambe, métayer ; guet-apens. — Jeanne Martinie, veuve de Pierre Touron, contre Marie Prezas, veuve de Jean Touron ; coupe d'arbres ; — même plainte par messire Joseph Debar del Peyroux contre Jean Beix et Jacques Rouzeirol. — Sieur Jean Raboisson, bourgeois, contre Antoine Barge et sa femme ; vol de ruche à miel.

B1615. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1780-1781 — Criminel. — Jean Graffeuille contre Jean et Gabriel Bousquet ; querelle au retour de la foire de Pleaux, coup de bâton à la tête. — Jean Bros, maître charpentier, du village d'Ouyx, paroisse d'Hautefage, contre Gaspard Chazal, Jean Masquet et autres ; coups et blessures. — M. Étienne-Xavier de Cautine, garde du corps du Roy, contre sieur Jean-Baptiste Goutelle, cadet ; injures, coups et tentative de meurtre. — Sieur Jean-Baptiste Miermont et François Chambès, marchand de la paroisse de Sexcles, contre Antoine Saint-Bonnet et Jean Gargne, soldat provincial ; querelle au retour de la foire d'Hautebrousse ; — plainte reconventionnelle des défendeurs. — Sieur Jean Vigier, bourgeois, du village du Mas, paroisse de Bassignac, contre Antoine et Jean Combes, père et fils ; querelle entre voisins. — Françoise Courrier, veuve, au village de Vauzours, paroisse de Bassignac-le-Haut, contre Bernard Chassaing, coups et blessures. — Antoine Dajou, maçon, contre Marie Giguillange, femme de Jean Boyer ; coups de bâton à l'enfant du plaignant. — Sieur Jean Leyge et demoiselle Marie-Anne Veyssière, sa femme, du village de la Gane, paroisse d'Hautefage, contre Géraud Bouneille ; imputation calomnieuse de vol. — Pierre Maignac, du lieu de Malaret, paroisse de Saint-Privat, contre son beau-frère et un notaire ; violences exercées sur la sœur du plaignant pour lui faire faire un testament. — Sieur Antoine Bos, bourgeois, fils du juge de Servières, contre Antoine Pantène et autres ; querelle au cabaret ; coups de bâton à la tête. — Sieur Jean Bouneille, marchand, sa femme et sa servante, contre les sieurs Bos d'Hautefage ; querelle au pâturage, menaces de coup de fusil, blessures.

B1616. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1782-1787 — Criminel. — Comparution de Jean Borderie, maçon, du lieu de la Bourgeade, paroisse de Servières, contre Guillaume Coste, maître maçon, excès et violences. — Jean Pagès, dit Mazot, du lieu du Bastier, contre Anne Escaravage, femme d'Antoine Bourdelle ; imputation calomnieuse de vol. — Jean-Baptiste Raboisson, du lieu d'Hautebrousse, contre Gabriel et Magdeleine Dubal, cabaretiers ; injures graves au sortir de la messe. — Sieur Martin Jaladis, maître en chirurgie, contre Jean Breton, tous de Servières ; coups et blessures. — Sieur Jean Barriat, du village de Murat, paroisse d'Hautefage, et François Escure, laboureurs, contre Cérice Calebrousse et autres ; rixe au cabaret. — Géraud Champeils, du village de Clavières, paroisse d'Hautefage, contre Jean-Pierre Destor, maçon ; coups de latte ; — plainte reconventionnelle dudit Destor. — Le procureur fiscal contre Françoise ... suppression de part. — Levée du cadavre d'un suicidé, par strangulation, au bourg de Bassignac-le-Haut. — Sieur Jean-Baptiste-Louis Lafon de Bonnefon, bourgeois, et demoiselle Magdeleine Tillinac, sa femme, du village du Vert, paroisse de Saint-Géniès, contre le métayer de M. Delvert ; coups et blessures à ladite Magdeleine. — Jean Bonneterre, laboureur, du village de Vieljo, paroisse de Bassignac, contre Géraud Garrelou, père ; querelle à l'occasion d'un prétendu droit de passage sur une terre du demandeur. — Georges Sudour, du bourg de Saint-Privat, contre Jean Maignac et Françoise Chastang ; querelle entre voisins. — François Garrel, marchand, du village du Pradel, paroisse d'Hautefage, contre des bateliers de la Dordogne ; mauvais traitements. — Plainte des Curés et vicaires de la châtellenie de Servières contre les aubergistes. — Bernard Lacroix, maître maréchal, à Darazac, contre Joseph Terrade ; coups et blessures. — Benoît Sudour, maçon, du lieu du Bastier, contre Pierre Saint-Angel, fils ; querelle à l'occasion d'une livraison de pierres à bâtir. — Géraud Barbail, marchand, contre, sieur Joseph Soumaille, maître chirurgien ; querelle à cause du payement de la taille réclamé au défendeur. — Antoine Rode, du village de la Geneste, paroisse de Bassignac-le-Haut, contre Guillaume Lapleau ; coups de bâton.

B1617. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1788-1789 — Criminel. — Guillaume Pesteil, marchand, du bourg de Darazac, contre sieur Jean Descure del Peuch ; querelle entre voisins. — Sieur Jean Graffoulière et demoiselle Marie-Anne Broquerie, sa femme, du village du Peuch-Genieyres, paroisse de Bassignac, contre Gaspard Beix ; querelle à propos de l'exercice d'un droit de passage. — Catherine Vaur, assistée de François Ceyrols, son mari, du village de Garel, paroisse d'Hautefage, contre Antoine Barriat, fils aîné ; coups et blessures. — Luce Planche, femme de Baptiste Longeval, contre Jean Dubois ; mauvais traitements. — Elisabeth Loches, veuve, au village des Escures, paroisse d'Hautefage, contre Pierre Glandier, dit Ranel, métayer ; séduction. — Sieur Jean Champeil, bourgeois, du village d'Artiges, paroisse de Saint-Privat, contre le sieur Chadirac, bourgeois, du village de la Goutelle ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage. — Reçu, par le greffier du présidial de Brive, d'une procédure contre les nommés Laborde, père et fils.

Juridiction d'Objat.

B1618. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1774-1788 — Plumitifs. — Affirmations de voyage : par sieur François Ligné, bourgeois du bourg de Meilhards ; — par Me Léonard Pascarel, du bourg de Salons. — Présentations de procureurs. — Défauts : pour Jean Rougier, contre François Mouneyrac ; — par Léonard Decamps contre Guinot Relier ; — pour sieur Jean Mazaureix contre Pierre Laborie et sa femme. — Demoiselle Bernarde Chamberet, femme du sieur Jean Pinet, contre Jean David ; compte. — Jean Villeneuve contre Jean et Léonard Delmond ; concernant la récolte d'un pré appelé de las Rebieras. — Rétention de cause pour Antoine Buisson contre Annet et Jeanne Pommepuy, père et fille. — Réception de Me Pierre Lachêze, avocat en Parlement en l'office de juge civil, criminel et de police des juridictions du Saillant, Comborn, Saint-Viance et Objat, nommé par messire Charles-Louis-Jean-Gaspard de Lasteyrie, marquis du Saillant et de Lasteyrie, vicomte de Comborn, marquis de Saint-Viance, vicomte d'Objat, seigneur de la Bastide et de Montbrun, coseigneur de la ville et paréage d'Allassac

et de Voutezac, grand sénéchal du haut et bas Limousin. — Messire Étienne de Meyvière, écuyer, seigneur Dartois, contre Me Bertrand Cournil, sieur de Lavergne, docteur en médecine ; saisie. — Écrou sur le registre de la geôle de Pierre Géral, vigneron. — Messire François Bosredon de Renchizat, chevalier de Malte, commandeur de la Vinadière, contre les tenanciers de la Vialle ; arrérages. — Sieur Jean Blanc de Lacombe, marchand, contre François Mouneyrac et Catherine Grivel, sa femme, compte. — Antoine Coaderc, mazelier, contre Louis Fage et Marie Feuillade, sa femme ; vente de porcs.

B1619. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1761-1766 — Juridiction d'Objat. — Procès-verbaux. — Bail judiciaire des fruits des biens saisis sur Guillaume Vigerie, clerc, du village de Chouzenoux, à la requête de messire Guillaume de Sahuguet Damarzid, seigneur de Puymont d'Espagnac, — Enquête pour François Pascarel et autres, contre Bernard Geneste ; dégâts commis dans une terre ensemencée ; — pour François Marchive contre Pierre Burg ; compte. — Réception de la caution de Jean Fraisse en faveur de Pierre et autre Pierre Chouzenoux. — Visite de certains fonds acquis de François Faye par sieurs Pierre et Jean Blanc, du bourg d'Objat. — Bail judiciaire des fruits des biens de Joseph Éguisier, du village de la Vialle. — Enquête pour Jean Lagueyrie contre Léonard Lagueyrie, concernant un marché de vin. — Interrogatoire sur faits et articles de Siméon Pouch, marchand de la ville d'Allassac ; compte avec la mère de Léonard Pascarel. — Bail judiciaire : des biens de Pierre Lascaux, du village de Faye ; — des biens de Guilhem Pommepuy, du village de Chouzenoux. — Serment des experts chargés de reconnaître les traces de l'écluse de Bridal. — Enquêtes : pour Jean Pommepuy, marchand, et Marie Hélias, contre Me Jean-Baptiste Juge, chirurgien, Léonard et Philipie Juge, frères et sœur ; concernant les meubles de la succession de feu Léonard Hélias ; — contre-enquête entre les mêmes ; — pour messire Jean de Nauche, ancien curé de Perpezac, contre Pierre Chouzenoux, aîné ; concernant la propriété d'un pacage. — Déclaration de Me Jean Blanc, négociant et procureur, tiers saisi à la requête de demoiselle Catherine Pontier, veuve du sieur Lavergne, au préjudice de Me Jean Eymery, procureur.

B1620. (Liasse) — 40 pièces, papier.

1767-1769 — Procès-verbaux. — Serment décisoire de Pierre Trueil, praticien, concernant un compte de vin. — Enquête pour Jean Charrieyras, vigneron, contre François Geneste ; compte. — Liquidation d'arrérages de rente pour M. Me Annet Gautier, sieur de la Vigerie, procureur du Roy en l'Election de Brive, contre Pierre Pommepuy. — Enquêtes : pour Pierre Genier, vigneron, contre Pierre Trueil, praticien, concernant une vente de vin ; — pour sieur Jean-Claude de Laroze, bourgeois, contre Jean Trueil, marchand ; comptes. — Tutelle des mineurs Damazat. — Charles Trueil contre Étienne Géral ; concernant la jouissance d'un pré. — Interrogatoire sur faits et articles de Marie Marchive, femme de Pierre Burg ; concernant la vente d'un arbre. — Répudiation de l'hérédité de Charlotte Boyer par son fils, Sylvain Fillâtre, maître bâtier. — Enquêtes : pour Pierre Chouzenoux, vigneron, contre Guillaume Guy ; vente de vin ; — pour Bernard Geneste contre Marie Bonnie ; servitude de vue. — Curatelle de Marie Plumauzille. — Répudiation de l'hérédité d'Antoinette Lagueyrie par son petit-fils, Pierre Pascarel, vigneron, du village de la Ponterie. — Déclaration par Marie Hélias, femme de Jean Pommepuy, concernant une saisie-arrêt faite entre ses mains à la requête de Jean Ferreolle an préjudice de Philipie Juge, belle-sœur de la déclarante. — Ban des vendanges.

B1621. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1761-1766 — Procès-verbaux. — Émancipation de Nollet Rebeyrie, du village de Charrieyras, par son père, Pierre. — Enquêtes : pour Jean Burg contre Guillaume Raymond ; concernant une vente de bœufs ; — pour Jean Lagueyrie contre Jean Neyrat ; comptes ; — contre-enquête entre les mêmes ; — pour Élie Genier et François Bonnie, contre Pierre Chassaigne et Nollet Rebeyrie ; exécution d'un contrat de ferme. — Tutelle des mineurs Genier. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Mouret. — Déclaration par Jean Blanc, marchand, du bourg d'Objat, tiers saisi à la requête de sieur Gabriel Lassaigne au préjudice d'Étienne Éguisier. — Répudiation des hérédités

de Marie Charrieyras et de Jean Jalinaud. — Ban des vendanges. — Visite d'une terre située au lieu du Bos, paroisse d'Objat, à la requête d'Antoine Souloumagne, tuteur de Pétronille Damazat. — Réquisitions contre les cabaretiers qui vendent du vin pendant les offices.

B1622. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1773-1775 — Procès-verbaux. — Réception de la caution de Guinot Malivert en faveur de Jacques Bosselu et de Marguerite Fillâtre. — Enquête pour Pierre Genier, vigneron, contre Guinot Laporte ; concernant la jouissance d'un pré appelé de Laygne. — Réception de la caution de sieur Jean Blanc de la Combe, bourgeois, en faveur de Jean Pontier et de Jeanne Giral. — Bail judiciaire des biens du mineur Pierre Gautier. — Visite des biens acquis de sieur Bernard Duroy, docteur en médecine, par Jean Prioleau, marchand. — Antoine et Gabriel Audoin, père et fils, contre messire Louis de Guillaume, écuyer, seigneur des Hors ; saisie de cinq charges de vin au préjudice des demandeurs. — Apposition de scellés sur les papiers de feu Joseph Roche, huissier à Objat. — Serment d'experts. — Enquête pour Pierre Chouzenoux, cadet, contre Léonard Mayre ; mitoyenneté. — Estimation des biens dépendants de la succession de feu Guinot Genier, du village de Charrieyras. — Visite d'une maison située au village de la Constantinie, paroisse d'Objat, à la requête de Léonard Mayre. — Déclaration de grossesse par Marie ... contre un soldat en congé. — Rapport d'experts concernant le partage de la succession de Marie Chatras. — Baux judiciaires, des biens : des mineurs Genier ; — des mineurs Mouret. — Ban des vendanges.

B1623. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1776-1779 — Procès-verbaux. — Visite d'une maison voisine de la cure d'Objat, appartenant au sieur Jean Pontier, à la requête de Me Antoine Barlet, docteur en théologie, curé dudit lieu. — Enquêtes ; pour François Chouzenoux et Marie Vauzour contre Pierre Chevallier, comptes de la succession de Léonard Chatras ; — pour sieur Pierre Blanc contre François Mouneyrac ; concernant la jouissance d'un pré ; — pour Louis Girbaud et Jeanne Roche, mère et fille, contre Marguerite Roubertie, mère et tutrice de ses enfants et de Joseph Roche ; salaire. — Enquêtes : pour suppléer l'acte de baptême de Bertrand Plantadis ; — pour Jean Bordes contre Léonard et Martin Mouton, père et fils ; compte. — Ban des vendanges. — Serment d'experts. — Visite d'une vigne, appelée d'Objat, à la requête de dame Jeanne Breton, veuve de messire Jean de Burguet, écuyer, seigneur de Fayet. — Rapports d'experts : concernant la valeur de la succession de feu Élie-Clément Roche ; — dans un procès pendant entre François Mouneyrac et Guinot Malaval. — Émancipation de Léonard Fillâtre, sergent royal, par son père Sylvestre, marchand du village des Chèzes, paroisse d'Objat.

B1624. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1780-1784 — Procès-verbaux. — Déclaration par Jean Pommepuy, du village de Madrias, tiers saisi à la requête de Charles Reynaud, au préjudice de Martin Gautier. — Rapport d'experts concernant la succession de Peyroune Laborde. — Inventaire des meubles de feu sieur Pierre Bosche, maître chirurgien. — Liquidation de la renie du ténement de Courbeix à la requête du marquis du Saillant. — Bail judiciaire des biens des mineurs Genier. — Serment d'experts. — Bail judiciaire des biens des mineurs Mouret. — Rapport d'experts concernant la valeur des successions de Bernard Géral et de Suzanne Bigorie. — Émancipation de Maurice Prioleau, débitant de tabac, par son père, Jean. — Tutelle des enfants de feu François Faye et de Gabrielle Chouzenoux. — Bail judiciaire des biens des mineurs Laponterie. — Enquête pour Pierre Éguisier et Charlotte Bosselu contre Jean Pontier ; compte. — Déclarations : par Étienne Éguisier, marchand, tiers saisi à la requête de Jacques Rouveix, au préjudice d'Élie Genier ; par Jean Pontier, tiers saisi à la requête de Pierre Chouzenoux, cadet, au préjudice de François Mouneyrac. — Enquête pour Anne Vigerie contre Antoine Delmas, son mari ; séparation de biens. — Réception de la caution d'Antoine Virole en faveur de Gabriel Audouin et de Jeanne Couderc. — Émancipation de Pierre Vigerie par son père Guillaume, sergent. — Tutelle des mineurs Lagueyrie. — Bail judiciaire des biens des mineurs Mouret. — Répudiation de l'hérédité de sieur Pierre Dumas par sieur Pierre Gautier de Laponterie, bachelier en droit, son petit-fils. — Lettres de bénéfice d'âge pour Joseph et Pierre Genier.

B1625. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1785-1786 — Procès-verbaux. — Répudiation de l'hérédité de Jean Lamayre, par son fils Pierre, savetier. — Rapport d'experts dans un procès entre Me Gautier, sieur de Laponterie, et sieur Pierre Blanc. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de l'hérédité de sieur Pierre Dumas, par son arrière-petit-fils. — Serment d'experts. — Visite de.la maison de Jean Ponthier, au bourg d'Objat, à sa requête. — Enquête par Pierre Faucon et Elisabeth Chouzenoux contre Claude Chouzenoux et Jean Lassaigne, concernant la jouissance de la moitié d'une maison. — Réquisitions du procureur d'office contre l'abus qu'on fait des œufs pour les pâtisseries. — Bail judiciaire des biens de Bernard Geneste. — Procès-verbal constatant l'infection, par les vers, de la viande d'une vache exposée au marché. — Ban des vendanges. — Émancipation de Pierre Malaval, par son père Jean, du village de Madrias. — Rapport d'experts dans un procès entre Claude Chouzenoux et Anne Chouzenoux. — Enquête pour Michel Vigerie, maçon, contre sieur Pierre Blanc, bourgeois ; concernant la jouissance d'un pré. — Rapport d'experts dans un procès entre Léonard Pouget et Bertrand Decamps. — Enquête pour Pierre Larue, maître en chirurgie, contre Léonard Trueil, domestique ; compte. — Rapports d'experts pour Louis Pestourie contre Bertrand et Martin Pestourie, frères. — Enquête pour Antoine Viole et Antoinette Duteil contre Léonard et François Vareille ; concernant une livraison de vin.

B1626. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1787-1789 — Procès-verbaux. — Tutelle des mineurs Grivel. — Apposition de scellés sur les effets d'un marchand étranger mort dans l'auberge de Guillaume Raymond. — Visite d'une maison sise à Objat, appartenant aux héritiers de Jean Grivel. — Déclaration par Jean Chatras, vigneron du village de Polverel, paroisse d'Allassac, tiers saisi à la requête de sieur Jean Chouzenoux au préjudice de Martin Bordas. — Inventaire des meubles d'Antoine Tartrière. — Enquêtes : pour Léonard Gautier contre Jeanne Pommepuy ; concernant une vente de bestiaux ; — pour Louis Faye et Marie Feuillade contre Antoine Coudert, marchand boucher ; compte. — Requête de Me Antoine Barlet, curé d'Objat, tendant à reconnaître le passage d'un aqueduc sous la maison de Marie Bonnie. — Répudiation des successions de défunts Jacques Bosselu et Marguerite Fillâtre par leur fils cadet, Eymar. — Émancipation de Jean Pontier, du bourg d'Objat, par son père, autre Jean. — Rapport de tiers expert dans un procès entre Françoise Constantie et Léonard Pouget. — Déclaration par Antoine Roubertie, maître maréchal, tiers saisi à la requête de demoiselle Marie Cournil de Lavergne, au préjudice de demoiselle Catherine Cournil de Lavergne, femme du sieur Daudy. — Serment d'experts. — Émancipation de Bernard Buffière, du village de la Vialle, par son père Pierre. — Déclaration par Jean et Maurice Prioleau, père et fils, du bourg d'Objat, tiers saisis à la requête de sieur Étienne Roche, au préjudice de Pierre Faucon. — Tutelle des enfants de sieur Jean Blanc de la Combe, bourgeois, tué d'un coup de foudre ; — bail judiciaire de ses biens.

B1627. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1765-1766 — Sentences. — Sieur Étienne Laroque, bourgeois, contre Pierre Laborie, aussi bourgeois ; obligation de 52 livres. — Sieur Jean-Baptiste Juge, maître chirurgien, Léonard Juge et Philipie Juge, frères et sœur contre Pierre Pommepuy et Marie Hélias, sa femme ; concernant une dette de la succession de feu Léonard Hélias. — François Marchive, meunier, contre Pierre Burg, aussi meunier ; comptes. — Sieur Jean Blanc, cadet, marchand, contre Guillaume Pascarel ; fournitures de marchandise. — Mathieu Buffière, domestique, contre Jean Martin et Toinette Vidau, sa femme ; gages. — Messire Guillaume de Sahuguet Damarzid, chevalier, seigneur de Puymont, contre Jean Grivel ; exécution d'un contrat de ferme. — Sylvain et Pierre Fillâtre, maîtres bâtiers, contre Me Bernard Duroy, docteur en médecine ; solidarité de la rente du tellement de Prach. — Guinot Malaval, voiturier, contre Guillaume Genier ; concernant un billet de 100 livres, souscrit par le défendeur ; — le même contre Étienne Giral, vigneron, et autres ; solidarité du ténement de Charrieyras. — Simon Pouch contre Léonard et Anne Pascarel ; concernant une dette de la succession de feu Pierre Pascarel, père des défendeurs.

B1628. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1767-1769 — Sentences. — Me Jean de Nauche, prêtre, ancien curé de Perpezac, contre Pierre Chouzenoux, aîné, vigneron ; concernant le délaissement d'une pièce de terre convertie en vigne. — Me François Pommepuy, notaire royal, contre Pierre Lascaux, praticien ; frais d'actes et vacations. — François Chauseix, couvreur en paille, et Catherine Lavaysse, sa femme, contre Marie Constantin, veuve, et Guinot Malaval, son fils ; concernant le partage des successions de Jean Lavergne et d'Anne Genier. — Pierre Trueil, praticien, contre Pierre Genier, vigneron ; vérification d'écriture. — Jean Charrieras, vigneron, contre François Geneste, menuisier ; livraison de vin. — Demoiselle Jeanne Devergnie, veuve et héritière de feu Étienne Dufaure, sieur du Chambon, contre Jean Chouzenoux ; concernant une créance de la succession dudit sieur du Chambon. — Haut et puissant seigneur Charles-Louis-Jean-Gaspard de Lasteyrie, marquis du Saillant, etc., contre Pierre Pascarel, vigneron ; concernant la rente du ténement de la Grande-Martinie ; — le même contre Léonard Genier et Bertrand Plantadis ; rente du ténement de la Couslantinie ; — le même contre Bernard Sauvage ; rente du ténement de la Vialle. — Martin Bordas, marchand, contre Pierre Trueil, aussi marchand ; concernant la vente d'une vigne. — Léonard Genier, vigneron, contre Pierre Reix, aussi vigneron ; solidarité du ténement de las Rochas-la-Rivière. — Sieur Jean Pineau, bourgeois, du bourg de Lubersac, contre Joseph Éguisier, bourgeois ; billet de 45 livres. — Pierre et autre Pierre Chouzenoux, vignerons, contre encore autre Pierre Chouzenoux, aussi vigneron ; concernant le partage de la succession de Jacques Chouzenoux, père commun. — Bertrand Decamps et Françoise Constantie, Étienne Éguisier et Marie Constantie, contre Pétronille Damazac, mineure ; concernant une substitution contenue dans le testament de Jeanne Jos.

B1629. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1770-1773 — Sentences. — Messires Louis et François de Guillaume, père et fils, écuyers, seigneurs des Hors, contre Sylvain Fillâtre, maître bâtier, sa femme et autres ; coupe d'arbres, condamnation à 25 livres de dommages et intérêts après civilisation de la cause. — Antoine Pascarel, jardinier, contre Pierre Reix, vigneron ; concernant le délaissement d'une pièce de vigne. — Jean Ponthier, marchand, contre dame Louise de Geouffre, veuve de Me Annet Gautier de la Vigerie ; rente constituée. — Pierre Chassaignac et Nollet Rebeyrie, laboureurs, contre Élie Genier et François Bonnie, vignerons ; restitution de fruits. — Le seigneur d'Objat contre Marie Bonnie ; rente du ténement de la Rue. — Jacques Bosselu et Marguerite Fillâtre, sa femme, contre Sylvain Fillâtre ; concernant le partage de la succession de feu Léonard Fillâtre, père commun. — Antoine Éguisier contre Étienne Éguisier et Antoine Souloumagne ; saisie. — Le seigneur d'Objat contre les tenanciers de Courbière, de Polverel, etc., arrérages. — Demoiselle Marie Rivière, veuve de sieur Pierre Fontaine, contre messire Étienne de Meyvière, écuyer, seigneur d'Artois ; entérinement de lettres de restitution ; — Guinot Relier contre Jean Bonnel ; livraisons de vin et de vendange.

B1630. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1774-1779 — Sentences. — Guilhem Vigerie contre Pierre Genier et autres ; solidarité de rentes dues à messire Jean Faucon de Bosredon, commandeur de la Vinadière. — Sieur Pierre Larue contre Jean Grivel, maître bâtier, concernant la jouissance d'un pré vendu par ledit Grivel. — Martin Vigerie contre Bernard Vigerie ; concernant le partage de la succession de Marie Chastras, mère commune. — Jean Pontier et Jeanne Géral, sa femme, contre Pierre Géral et Jeanne Laborie ; concernant le partage de la succession de feu Étienne Géral. — Michel Baraud contre sieur Pierre Gautier et son curateur ; salaires. — Le seigneur d'Objat contre Guinot Chaminaud ; rente du ténement de Bridal ; — le même contre Bernard Vigerie ; rente du ténement de las Comadas-de-Bonnefon. — Martin et Jean Vigerie contre François Mouneyrac ; frais de garde et de nourriture d'un cheval. — Sieur Antoine Viole contre Marguerite Roubertie, veuve de Joseph Roche, vérification d'écriture ; — demoiselle Louise Girbaud et Jeanne Roche, sa fille, contre le même ; concernant le partage de la succession de feu Élie Roche, mari de la demanderesse. — Me Bertrand Cournil, sieur de Lavergne, docteur en médecine, contre Joseph Éguisier, praticien ; concernant un billet de 91 livres souscrit par le défendeur.

B1631. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1780-1782 — Sentences. — Le seigneur d'Objat contre Marie Bonnie, rente du ténement des Chèzes. — Sieur Jean Rougier et Géral Lascaux contre Pierre Vedry et autres ; concernant la rente du ténement de Chaussaguet, due au commandeur de la Vinadière. — Le seigneur d'Obat, contre divers tenanciers ; arrérages. — Sieur Élie Lavaud contre Antoine Dumond ; vérification de quittances. — Sieur Élie Couturon, de Chalhat, contre Jean Bordas et Pierre Planladis ; solidarité du ténement de Charrieyras. — Pierre Giral et Jeanne Laborie contre Jean Ponthier, marchand, et Jeanne Giral, sa femme ; vente de bestiaux. — Messire Étienne Cournil de Lavergne, greffier en chef au bureau des finances de Limoges, contre Simon Malaval, voiturier ; dépôt de vendange chez le demandeur.

B1632. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1783-1786 — Sentences. — Guinot Malaval contre le sieur Pierre Laborie ; concernant la mainlevée des sommes saisies sur Pierre Lajugie, sieur de La Prade. — Anne Vigerie contre Pierre Porcher, marchand, Antoine Delmas et les créanciers dudit Delmas ; séparation de bien. — Sylvestre Fillâtre, maître bâtier, contre Joseph Eguisier ; avération de signature. — Sieur François Lafaurie, bourgeois, contre demoiselle Marguerite Roubertie, veuve de sieur Jean Roche ; exécution de sentence. — Sieur Pierre Gautier de Laponterie, bachelier en droit, contre sieur Pierre Blanc aîné, négociant, et sieur Jean Blanc, cadet ; concernant la distinction à établir entre les biens dépendants de l'hérédité de feu sieur Dumas et ceux dépendants de l'hérédité de feu sieur de Laponterie et de la demoiselle Dumas. — Sieur Étienne Eguisier, marchand tanneur, contre Jean Pontier fils, marchand, et autre Jean Pontier ; empiétement sur un fossé entre les vignes des parties. — Claude Chouzenoux, femme de Jean Lassaigne, contre Pierre Faucon et Elisabeth Chouzenoux ; concernant le partage d'une terre et d'une vigne. — Jeanne Roubertie, fournière, femme de Guillaume Raymond, contre Jean Bosselu, boulanger ; concernant des excuses à faire par le défendeur. — Blaize Chastaignac, femme de Bernard Geneste, contre ledit Geneste et ses créanciers ; séparation de biens. — Marie Cessat, femme de Martial Fraisseix, autre Marie Cessât, femme d'Antoine Boutot, contre Pierre Chouzenoux ; concernant une distraction à opérer sur les biens de feu Jacques Chouzenoux. — Le commandeur de la Vinadière contre Jean Rougier et Géral Lascaux ; rentes du ténement de Chaussaguet.

B1633. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1787-1789 — Sentences. — Leonarde Cbastras et Martin Delon, conjoints, contre Françoise Marchive, veuve et héritière de Jean Lagueyrie ; concernant un bail à cheptel. — Sieur Jean Pontier, marchand, contre sieur Jean Eymery ; comptes, billets et argent prêté. — Pierre Chouzenoux aîné, contre Léonard Genier ; solidarité du ténement de la Constantinie. — Sieur Étienne Eguisier, marchand, contre demoiselle Marie Bonnie ; comptes. — Martin Delon, praticien, et Leonarde Chastras, sa femme, contre Géraudou Jondon, tuteur dos mineurs Grivel ; comptes. — Sylvestre Fillâtre contre Bernard Dufour ; avération de signature. — Martin Delon et Leonarde Chastras, sa femme, contre Marie Plumauzille, veuve de Jean Dufour ; compte.

B1634. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1760-1769 — Criminel. — Plainte de Me Jean de Nauche, docteur en théologie, ancien curé de Perpezac-le-Noir, contre Antoine Roze, son vigneron ; enlèvement de feuilles amassées pour faire des engrais. — Information contre François Pascarel, Louis Fage et autres ; dégâts commis dans un champ de blé en épis, sous prétexte de chercher un poulet. — Plainte de Martial Farge, garde-chasse du marquis du Saillant, contre Pierre Faucon et autres ; guet-apens, coups et blessures. — Sieur Jean Blanc, négociant du bourg d'Objat, contre Jean Eymery, procureur en cette juridiction ; voies de fait, coups et blessures. — Information pour Jean Dumas, berger, contre Jeanne Roche ; coups et blessures avec des pierres. — Jeanne Chevalier contre Louis Pontier ; injures. — Informations : pour Pierre Eguisier et Marie Bigorie, sa femme, contre Joseph Roche, dit Larue ; injures ; — pour messires Louis et François de Guillaume, père et fils, seigneurs des Hors, contre Sylvain Fillâtre, maître bâtier ; voies de fait. — Plainte de Jeanne Deroche, fille, contre François Roger, domestique de Marie Bonnie ; coups et blessures. — Comparution de Pierre Pommepuy pour se plaindre de

Pierre Laborie, son voisin ; querelle à la suite de travaux entrepris par le défendeur dans un passage ou ruette entre les deux maisons.

B1635. (Liasse) — 47 pièces, papier.

1770-1779 — Criminel. — Information pour Charles Fraysse contre Pierre Madrias et Jean Bordas ; excès, violences et voies de fait. — Provision de 40 livres pour pansement et médicaments adjugée à Marie Soulier, femme de Pierre Chouzenoux, vigneron, blessé d'un coup de pierre par Marguerite et Jeanne Chouzenoux à l'instigation de leur père Pierre, du village de la Constantie. — Information pour Jean Grivel, marchand, contre le nommé Marguat, huissier et autres ; voies de fait et excès. — Comparutions : de Bernard Decamps, praticien, du bourg de Saint-Cyprien, pour se plaindre du sieur Jean Blanc, de la Combe ; querelle à la suite d'une saisie-arrêt ; — de Jeanne Laborie, veuve d'Étienne Garel, du village de Charrieyras, pour se plaindre de Jean Seguy ; querelle à la suite de dégâts causés par des porcs dans un champ de maïs de la plaignante. — Joseph Éguisier, marchand, contre Jean Pommepuy ; coups et blessures. — Bernard et François Leyx, du village de Charrieras, contre le berger de Jean Chasseuil ; dégâts causés à une vigne du plaignant par une vache du défendeur. — Information pour François Vauzour contre Guillaume Raymond ; coups et blessures. — Gabriel Audoin, meunier, contre Léonard Chouzenoux ; imputation calomnieuse de vol. — Le procureur d'office contre Léonard Lamothe et Marie Constantin ; vente de viande et de chandelle pendant la messe de paroisse.

B1636. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1781-1784 — Criminel. — Informations : pour demoiselle Léonarde Ponthier, femme de sieur Antoine Lachapoulie, contre Jean Chasseuil ; injures ; — pour Pierre Chouzenoux, dit le cadet, contre Pierre Chouzenoux, dit Biquaye, et sa fille ; voies de fait. — Comparution de François Mouneyrac, marchand, pour se plaindre de Bernard Mouly ; coup de bêche à la tête. — Plainte de Martin Delon, praticien, contre François Mouneyrac ; querelle à la suite d'un procès. — Pierre Larue, maître chirurgien à Objat, contre Anne Ventéjoux ; injures. — Plainte de François Quercy, vigneron, contre Jean Lassaigne ; coups et blessures à la fille du plaignant. — Réquisition du procureur d'office contre Jean Marty et Léonard Audoin ; empoisonnement de la rivière de la Loire. — Plainte de Jean Vachon, maître tailleur, contre Pierre Sarrut, aubergiste ; querelle à cause d'une ancienne dette de 7 sols. — Antoine Viole, vigneron, et Yrieix Duteil, praticien, contre Jean Leyx, cadet ; injures et menaces ; — plainte reconventionnelle dudit Leyx. — Information pour Charles Trueil contre Thomas Bagnolet ; excès, violences et voies de fait. — François Veyriras, vigneron, du village de Bridal, contre Jean et Pierre Goulmy ; querelle entre voisins.

B1637. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1785-1786 — Jeanne Roubertie, fournière, femme de Guillaume Raymond, contre Jeanne Bosselu, femme d'Étienne Coudert ; injures et imputations calomnieuses de fraude. — Plainte de Bertrand Raffard, roulier de la ville de Bordeaux, de passage à Objat ; vol de montre. — Le procureur d'office contre Pierre Giral, vigneron ; vol et menaces d'incendie ; — évasion dudit Giral. — Plainte de Marie Chameix, femme de Louis Genier, vigneron, du village de la Constantinie, contre Léonard Genier ; injures « il les traita de voleurs et de loups-garous. »

B1638. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1787-1789 — Criminel. — Comparution de Jeanne Laborie, du village de Charrieyras, pour se plaindre de blessures graves faites à son père, Pierre, par Nollet Berthy, domestique de M. des Hors. — Rixe entre des colporteurs auvergnats descendus dans l'auberge de Guillaume Raymond, à Objat. — Information à la requête de Martin Lys, maçon, contre Pierre Laborie et autres ; voies de fait. — Jean Vauzour, maçon, du village de la Constantinie, contre Madrias et ses garçons ; coups et blessures. — Le procureur d'office contre des chasseurs des villages du Poulverel et du Puy l'Espinat, paroisse d'Allassac.

Juridiction d'Obazine.

B1639. (Registre.) — Petit in-folio, 150 feuillets, papier.

1787-1789 — Audiences. — Jean Puy-de-Bois contre François Tavé ; concernant un cheptel de taureaux. — Désignation d'experts entre Pierre Dupuy et François Marmiesse. — Antoine Chassagnat, cabaretier du village de Ceux, paroisse de Lagarde, contre Jean Juglard ; compte. — Sieur Jean Louradour contre Joseph Buzard, maître cordonnier ; concernant la solidarité du ténement de Villères. — Jean Pascal et Étienne Jubertie contre Me Jean-Joseph Lacoste, du Bousquet ; rentes du ténement de la Fournalèze. — Pierre Beylie, maître maréchal, contre Jean Laplace ; louage d'une boutique. — Défaut pour Me François de Saint Priech, seigneur de Saint-Mur, contre Jeanne Chastang et Étienne Graffoulière. — Visite d'un séchoir à la requête de Jean Juglard. — Jean Louradour contre Symphorien Juin ; concernant une obligation de 400 livres. — Jean Lafon, dit Grandon, contre François Boissiere, dit Lhoste ; déplacement de borne. — Léonarde Mas contre Antoine Vergne ; obligation de 58 livres. — Dépôt de rapport d'experts. — Sieur Joseph Dey, juge de Vianne, et demoiselle Massounie, sa femme, contre Étienne Roussie ; obligation de 79 livres. — Antoine Chastanet contre demoiselle Isabeau Vergne, veuve du sieur Monfort ; concernant une dette delà succession dudit sieur Montfort. — Marguerite Laborde, veuve de Pierre Roux, contre Françoise Laborde, veuve de Pierre Chabut ; obligation de 200 livres. — Rétention de cause pour Jean Alvitre contre Antoine Brival et Jean Alvitre. — Sieur Joseph Jacob, syndic et célérier de l'abbaye d'Obazines, contre divers tenanciers ; arrérages. — Pierre Forssac contre sieur Antoine Vergne ; gages. — Demoiselle Françoise de Roussard contre le sieur Mathurier, son mari, et les créanciers d'icellui ; séparation de biens. — Demoiselle Marie-Anne Rignac, veuve du sieur Rigolle, contre Jean Laplasse ; solidarité du ténement de Vergonzac. — Défense aux marchands de vin d'ouvrir leur cabaret pendant les offices. — Défauts : pour Antoinette Puymège contre Jean Juglard ; — pour Toinette Mariel, veuve de Jean Puy-de-Bois, contre Géraud Meyssignac et Pierre Soustre ; — pour Pierre Bonneval contre Jean-Joseph et Bernard Day ; — pour Étienne Tilliol, marchand, contre François Eyrolles et Toinette Souletie. — Déclaration par Jean Faurie, laboureur, du village d'Ardailloux, paroisse de Lanteuil ; tiers saisi à la requête d'Antoine Massounie, au préjudice de Mathieu Fouret. — Antoine Bassaler, maître sargetier, Julien Bassaler, garçon perruquier, et autres, contre François Vergne, sergent ; concernant la succession de Jeanne Coste. — Réquisition du procureur d'office pour que l'heure des audiences soit fixée. — Mathieu Merchadour contre Marie Robertie et Georges Serre, conjoints ; livraison de chanvre. — Jean Lajeunie, tailleur, contre Jean Vincent ; billet de 9 livres. — François-Albert contre François Laroche ; avération de signature. — Défense au sieur Ligneroux, huissier, d'exploiter dans la juridiction d'Obazines. — Défauts : pour François Roux contre Jean Delmas ; — pour Pierre Paillassier contre Marie Touron, Étienne Lafon et Pétronille Caze. — Rétention de cause pour Marie Chambon et Jean Cadix contre François Chapoul et Jeanne Chambon. — Sieur Étienne Duchassaing, bourgeois de la ville de Brive, contre Julien Espinasse et Toinette Puy-de-Bois ; compte. — Jean Delmas contre François Roux ; mauvais traitements, condamnation à 10 livres de dommages et intérêts. — Sieur Pierre Charrageat, bourgeois, contre Gaspard Pauliat ; obligation de 100 livres. — Rétention de cause pour Jean Pascal, marchand, contre Étienne Jubertie et Jeanne Pascal. — Gabriel Deschamps et Jeanne Tournerie contre Jean Breuil ; concernant la jouissance d'un bois appelé de Saint-Martin. — Jean Chaufingeal contre Jean Champs ; cheptel. — Jean Grèze contre Symphorien Juin ; concernant un billet de « 29 piastres dures. » — Rétention de cause : pour Joseph Bouzounie, maître tisserand, contre Antoine Vergne ; — pour Antoine Mercier contre Antoine Levet. — Géraud Grasset contre Julien Espinasse ; concernant la dîme du village de Chastagnol. — Jean Soustre et Marguerite Pallier, conjoints, contre Jean Lafon et Marie Pallier ; concernant un legs fait aux demandeurs par Antoine Daumas. — Catherine Mathieu, veuve de Vincent Poumier, contre Jean Laplace ; louage de boutique. — Guillaumette Laval, femme de Géraud Ballet, contre Marie Brugier, veuve de Joseph Joubertie ; obligation de 64 livres. — Sieur Antoine Sartelon, contre Étienne Chapou, dit Chanteclair, Antoine Graffeuille, dit Catharinayre, et autres tenanciers de Jourzat ; arrérages. — Sieur François Brunie, bourgeois, contre Pierre Vaurie ; cession de créance par Gabriel Guillaumie. — Guillaume Lagier contre Géraud Meyssignac ; cheptel. — Rétention de cause : pour demoiselle Anne de La Serre, veuve du sieur Monteil, contre

Pierre et Annet Chassaing. — Jean-Baptiste Estagerie et demoiselle Toinette Lajeunie, sa femme, contre Jean Tillol ; compte. — Le syndic de l'abbaye contre Pierre Puy-de-Bois et autres tenanciers de Pauliac ; arrérages. — Serment d'experts. — Sieur Pierre Laporte, cy-devant notaire royal, contre Jean Telliol et Marie Seignolle, sa femme ; exécution d'un compromis. — Répudiation des hérédités de Jean Manin et de Jeanne Nègrerie par leur fils Antoine. — Jean Juglard, praticien, en qualité de fermier de l'abbaye, contre François Noailhat ; rentes du village del Mas. — Sieur Pierre Labrousse aîné, bourgeois, contre Jacques Rousier, laboureur ; exécution de sentence ; — Pierre Roudier contre Antoine Chastrusse et Toinette Sol ; autorisation par justice de ladite Sol. — Antoine Chaneux contre Jean Traucou ; billet de 93 livres. — Le syndic de l'abbaye contre divers tenanciers ; arrérages. — Serment décisoire de Me Jean Teillol, du village de Teillol, paroisse d'Albussac, à la requête de sieur Laporte ; compte. — Jean Rigou contre François Eyrolles ; solidarité du ténement de la Bège. — Défaut pour sieur Jean-François Lavergne Lamiraudie contre Jean Coutie. — Annet Escure contre François Lavergne ; compte. — Désignation d'experts pour Jean Vincent et Antoine Léonard, en qualité de mari de Marie Vincent, contre Mathieu Merchadour. — Magdeleine Destor, veuve de Pierre Dupuy, et Antoine Dupuy, son fils, contre Jean Leymarie et Isabeau Laborde ; concernant la jouissance d'un pré appelé al Boulet. — Déclaration par sieur Jacques Lavergne, bourgeois, du village de Mouredon, paroisse de Beynat, tiers saisi à la requête de demoiselle Martiale Certain, veuve du sieur Charageat, au préjudice de Louis Chastanet et de Marie Rivière. — Dom Guillaume Pereau, prieur de l'abbaye d'Obazines, contre Guillaume Lagier, laboureur ; droits de lods et vente pour l'achat d'un pré. — Déclaration par Antoine Dauzier, du village de Rocheceux, paroisse de Cornil, tiers saisi à la requête d'Antoine Tavé, du village de Clairfage, au préjudice de Pierre Lachau, du village de Pauliac. — Pierre Beylie, maréchal, contre Antoine Ligneyroux ; compte. — Marie Andral et Pierre Galinon, son fils, contre François Eyrolles et autres ; solidarité du ténement de Bèges et Grenailles. — Défaut pour Catherine Tavé, femme de Jean Lallé, contre demoiselle Jeanne de Roussard de Lombette, veuve du sieur Malhurier, et sieur Antoine Mas, maître chirurgien, son gendre. — Pierre Brial, Françoise Briat, femme de Jean Sembille, et Elisabeau Briat, femme de Jean Peux, contre Guillaume Sembille ; concernant le partage de la succession de feu Mathurin Sembilie. — Annet Chassaing et Marguerite Jardel, contre François Louradour et sa fille Jeanne ; comptes. — Pierre Arrestier, laboureur, contre Henry Teil ; cheptel. — Mathurine Chèze, veuve d'Étienne Chadriac, contre Jean Champs-Saint-Peyre ; obligation de 243 livres. — Provision de 25 livres adjugée à Arnaud Chambon et Jeanne Jarrige, contre Jean Chastrusse, Jean Delval et Marguerite Jarrige. — Demoiselle Lucie Geoffre de Lapradelle contre Pierre Patrau ; servitude de passage. — Défaut par Martial Cluzan contre Aymar et Jean Bouyssou, père et fils. — Étienne Arrestier et autres contre Mathurin Pagès, bourgeois ; solidarité du ténement de Jaugeat. — Toinette Peuchamiel contre Antoine Dancie ; billet de 120 livres. — Géraud Uzerche contre Georges Vitrac ; vente de porcs. — Jean Chambas, bourgeois, contre Michel Algay ; compte. — Mathurin Boyer contre Pierre Jouvenel et Marie Delfour ; dette de 80 livres. — Jean Chabrignac, prêtre, demoiselle Jeanne Montet, veuve de Jean Chabrignac, avocat en la Cour, demoiselles Jeanne et autre Jeanne Chabrignac contre Jean Lavergne, bourgeois ; coupe de peupliers dans une haie mitoyenne. — Me Jean-Baptiste Meilhac, notaire royal, contre Me Jean-Baptiste Vergne, notaire royal ; avération de signature. — Provision de 15 livres adjugée à Jean Grandlac contre sa sœur. — Déclarations : par sieur Jean Montfort, bourgeois, du village de Lestrade, paroisse de Noailhac, tiers saisi à la requête du sieur Ceyrat de Lacoste, de la ville de Turenne, au préjudice de sieur Jean-Baptiste Vergne, notaire royal ; — par Joseph Chabut, tiers saisi à la requête de Jean Lafon, dit Grandon, au préjudice de François Boissière, Marie Juin et Pierre Blanchard. — Messire François de Saint-Priech de Saint-Mur, lieutenant général de police en la ville de Tulle, contre Antoine Teil, dit Vignotte ; concernant une dette de la succession de feu Mathurin Teil. — Affirmation de voyage par Antoine Vergue, de la paroisse de Noaillac. — Déclaration par Jean Valade, du village de Rocheceux, paroisse de Cornil, tiers saisi à la requête de dame Jeanne Lamore, femme de M. Joseph Audubert, seigneur du Theil, lieutenant criminel ès sièges royaux de Tulle, au préjudice de Françoise Fraysse. — Provision de 20 livres adjugée à Pierre Roussane et à Françoise Borde, contre Michel Borde, dit Bourdarel. — Jean Ombinat contre

Antoine Vergne ; obligation de 150 livres. — Rétention de cause pour Marie Duval contre Pierre Estagerie et Marianne Teil. — Défauts : pour Jean Delbos contre Jean Puymège ; — pour Jean Pascal et Toinette Tavé contre François Tavé. — Jeanne Lallé, pauvre fille, contre Jean Juglard ; avération de signature. — Commission à sieurs Majour, de la ville de Brive, et Durand, du lieu de Malemort, chirurgiens, pour examiner si Jeanne et autres Jeanne Neyrat sont sourdes-muettes de naissance. — Rétention de cause pour Étienne Leymonerie contre Jean Sireygeol et Louise Leymonerie. — Sieur Pierre Floucaud, bourgeois, et demoiselle Marianne Floucaud, sa femme, contre Antoine Teil ; obligations. — Sieur Jean Dumonteil, sieur de Laroche, bourgeois, contre Jean Tillol ; concernant une dette de la succession de feu Jean Tillol, père du défendeur. — Affirmation de voyage par M. Joseph Audubert du Theil, de la ville de Tulle. — Provision de 25 livres adjugée à Toinette Chabut, femme d'Étienne Chassaing, contre Gabriel Chabut. — Affirmation de voyage par sieur Antoine Dumas, bourgeois, de la paroisse d'Albussac. — Jean Sarraudie contre François Tavé ; enlèvement de récolte.

B1640. (.Registre.) — 14 feuillets papier.

1755-1756 — Audiences. — Réception de Me Jean-Pierre Lavergne, maître chirurgien, comme greffier.de la présente juridiction, nommé par messire Guillaume-Mathurin d'Ussel, docteur en l'université de Paris, abbé commendataire d'Obazines, le 10 octobre 1755. — Anne Laroche, veuve de François Breuil et Toinette Chanac, sa femme ; civilisation d'un procès criminel. — Sieur Jean Mathurier, bourgeois, contre Jean et François Soustre ; obligation de 267 livres. — Réquisition du procureur d'office pour que le nombre des procureurs postulants soit augmenté ; — réception de François Laroche en cette qualité. — Mathurin Broc contre Pierre Salès ; obligation de 39 livres. — François Noailhac contre Jean Puymège ; rente du ténement del Mas. — Catherine Peyrode, veuve d'Étienne Poumy, dit Poumier, contre Antoine Manin ; concernant la succession d'Étienne Poumy. — Jean-François Laumond contre Jean-Joseph Day ; obligation de 208 livres. — Sieur Étienne Lavergne du Chassaing contre Mathieu Merchadour ; obligation de 150 livres. — Défaut pour Me Guy de Jouvenel, procureur d'office de la présente juridiction, contre Jean Laplace, serrurier. — Pierre Pascalou contre Pierre Salesse ; demande en tollissement d'inhibitions.

B1641. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1756-1758 — Audiences. — Défauts : pour Anne Lescure, contre François Lavergne ; — pour François Lavergne, sergent, contre Jeanne Coste. — Serment d'experts. — Sieur François Mas, bourgeois et maître chirurgien, contre sieur Jean-François David de Lamaroux, ancien garde du Roi ; concernant l'hérédité de feu sieur Pierre David, frère du défendeur. — Réquisition contre les dégâts commis dans les forêts. — Pierre Mézinge contre Michel Chastrusse ; avération de signature. — Défaut pour Jean Contrastin, bourgeois, et demoiselle Louise Pignot, sa femme, contre Julien Espinasse et Toinette Puy-de-Bois. — Marguerite Dauzier, contre Annet Escure et Marie Uzerche, sa femme ; concernant une dette de la succession de feu Pierre Uzerche, père de la défenderesse. — Laurent Peuchamiel contre Jeanne Neyrat, veuve de Léonard Aleyrat et son père ; obligation de 60 livres. — Défaut pour Girou Ballet, contre Marguerite Lagier, veuve de Nicolas Mariel. — Liquidation des arrérages du ténement de Villieyres. — Sieur Joseph Teyssier contre Jean Tillol, praticien ; vente et livraison de grain. — Rétention de cause pour Pierre Lavialle et Jeanne Eschapasse, mère et fils, contre Jean Auzelou et Jeanne Eschapasse, sa femme. — Défaut pour sieur Jacques Lavergne, bourgeois, contre Étienne Borie, tailleur. — Demoiselle Suzanne Gouffre, femme de sieur Géraud Malher, contre sieur Jean-Baptiste Bach, bourgeois ; concernant la succession de la demoiselle Sapientis, mère commune. — Pierre Brival et Jeanne Ardaillac, sa femme, contre Magdeleine Fontourcy ; concernant les successions de Mérigot Ardailloux, Gabrielle Lunard et Liberale Ardailloux. — Géral Neyrat contre Jean Maigne et Jeanne Veyssière ; rentes du ténement du Breuil. — Provision de 50 livres adjugée à Pierre Salesse, aubergiste à Tulle, contre son frère Mathurin. — Sieur Guillaume Rivière, cavalier de maréchaussée, et demoiselle Marie Durieu, sa femme, contre Jean-Joseph Day, praticien ; avération de signature. — Provision de 25 livres adjugée à Antoinette Tavé et Jean Buissière, son mari, contre Jean et François Soustre, père et

fils. — Sieur Blaise Duval, bourgeois et marchand de la ville de Tulle, contre Antoine Dancie ; exécution d'un compromis.

B1642. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1769-1771 — Audiences. — Jean Rigou, contre Toinette Souletie et Jean Eyrolles ; compte. — Sieur Guy de Jouvenel, bourgeois, et autres, contre Étienne Laguerenne, sieur du Chambon, et demoiselle Thérèze David, sa femme ; concernant une prise d'eau dans l'étang bas. — Léonarde Miraudie, veuve de Pierre Bedènes, contre Antoine Vergne ; billet de 12 livres. — Défauts : pour Étienne Murat et Catherine Pompier, sa femme, contre François Soustre et Françoise Geneste ; — pour François Chabrignac, portefaix, contre Antoine Freygefond et Pierre Levet, son gendre. — Déclaration par Jean Juglard, praticien du village Delmas, paroisse de Beynat, tiers saisi à la requête de sieur Jean Monteil, au préjudice de Jean Teilhet. — Antoine Amblard, contre Jean Delbos ; exécution d'un contrat de ferme. — Reprise d'instance pour Géraud Amblard, notaire ducal, contre Géraud Traucou. — Jean Lapeyre, contre François Lavergne ; vente et livraison de vin, châtaignes, etc.

B1643. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1770-1773 — Audiences. — Réceptions des sieurs Jean-Joseph Ludière, François Floucaud et Martial Talin, comme lieutenants de la présente juridiction, chacun pour le membre qui le concerne ; — provisions de l'abbé d'Obazines, messire Joseph Grain de Saint-Marsault, aumônier de madame Adélaïde, au château de Verdier, le 3 septembre 1770. — Provision de 12 livres adjugée à Marguerite Destor, femme de Jean Leyrat, maître cordonnier, contre Antoine Lajeunie, tailleur. — Affirmation de voyage par Antoine Sol, marchand, de la paroisse de Chaufour. — Jean Pompier et Isabeau Tavé, sa femme, contre François Tavé ; exécution d'un compromis. — Provision de 40 livres adjugée à Jean Laroche, premier du nom, contre François Laroche, praticien. — Lettre restée dans le registre, adressée à M. Lavergne, greffier de la présente juridiction, pour demander copie d'un appointement, signée Goulmy, datée de Brive, 24 août 1771. — Défaut pour Me Gédéon Alvitre, notaire royal et géomètre, contre Jean Breuil. — François et Léonard Vitrac, père et fils, et Marie Laborde, femme dudit Léonard, contre Jean Leymarie et Isabeau Laborde ; concernant le testament des père et mère desdites Laborde. — Provision de 30 livres adjugée à François, Jean et Antoine Mariel contre Jean et Antoine Mariel père et fils. — Défauts : pour Françoise Grasset contre Antoinette Dupuy ; — pour Pierre Planchard, second du nom, contre autre Pierre Planchard, dit Renard. — Désignation d'experts pour Pierre Puy-de-Bois contre Jean Valade. — Jean Ulmet contre Léonarde Miraudie, veuve de Pierre Bedène ; concernant la vente d'une pièce de terre. — François Borie contre Jean Juglard et Gilles Tavé, beau-père et gendre ; concernant diverses obligations. — Sieur Jean Maurand, praticien, contre sieur Jean Lavergne, bourgeois ; perte d'un billet. — Provision de 30 livres adjugée à Jean Amblard contre Étienne Roux. — Étienne Roux contre Bernard Champs ; coupe d'arbres. — Rétention de cause : pour Pierre Vialle contre Marie-Jeanne Michaudel et Jean Juin, son fils ; — pour sieur Jean-Baptiste Jouvenel, bourgeois, contre Jean Bruno et Guillaume Lafon ; — pour Jean Béral, laboureur, contre Louis Durfort et Étienne Brival, son gendre. — Pour sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, contre Jean Leyge et Toinette Chanat. — Provision de 120 livres adjugée à sieur Jean Claval et Elisabeth Vergne, sa femme, contre sieur Jean. Vergue. — Désignation d'experts pour Jean-Baptiste Bach, bourgeois, et demoiselle Luce Lapradelle de Geouffre, contre Pierre Patrau, Pierre Ferriol et Pierre Vacher. — Provision de 40 livres adjugée à Pierre Vaurie contre autre Pierre Vaurie. — Jean Andrieux et Jacques Simbille contre Jean Labrunie, Antoine Mas et autres ; solidarité du ténement de Pouch. — Dame Jeanne de Gains, veuve de feu sieur Géraud de Laguerrène, contre Géraud Meyssignac ; rente constituée. — Excuses par Catherine Lamothe, veuve de Jean Lejeune, pour Pierre Pimond, maître menuisier ; imputation calomnieuse de vol. — Déclaration par Étienne Lafon et Pétronille Caze, tiers saisis à la requête d'Ambroise Rézaud, huissier aux tailles, au préjudice de François Caze. — Rétention de cause pour Jérôme Laplace et Bernarde Algay, contre Michel Algay. — Provision de 15 livres adjugée à Toinette Soustre contre Pierre Soustre.

B1644. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Le prieur de l'abbaye contre François Tavé ; concernant la rente du ténement de Chastagnol. — Désignation d'experts pour Jérôme Laplace et Bernarde Algay contre Michel Algay. — Jean Mariel, contre sieur Pierre Teillol ; solidarité du ténement Delmas. — Rétention de cause pour Jean Juglard, contre Jean Lavergne et Marie Juglard. — Déclaration par sieur Jean Lavergne, bourgeois, du village de Monredon, paroisse de Beynat, tiers saisi à la requête de sieur Jean Juin, au préjudice de sieur Jean Lavergne, oncle du déclarant. — Rétention de cause : pour Pierre Grasset, praticien, et Jeanne Dupuy contre François Tavé ; — pour Jean Louradour, bourgeois, contre Pierre Contrastin.

B1645. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Le prieur de l'abbaye contre messire Antoine Geouffre, sieur d'Aurussac, écuyer ; rente des ténements de la Jubertie et d'Aurussac. — Défaut pour Pierre Grasset, praticien, et Jeanne Dupuy contre François Tavé. — Réquisition du procureur d'office eontre les procureurs qui exercent sans pouvoir justifier de leurs provisions et de leur serment. — Rétention de cause pour Marguerite Lascaux, veuve de Jean Valade, contre Géraud Meyssignac. — Défauts : pour demoiselle Marie Dey, fille majeure, contre Jean Contie ; — pour sieur François Dumas, maître chirurgien, contre Gabriel Chabut ; — pour demoiselle Anne Cheyssial, veuve du sieur d'Hauteville, contre sieur Jean Monfort. — Renonciation par Marie Juglard, femme de Jean Lavergne, à la donation à elle faite par son père dans son contrat de mariage. — Denis Saule, marchand, contre Guillaume Simbille ; compte.

B1646. (Registre.) — Petit in-folio, 15 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — Rétention de cause pour Joseph Chabut, contre Pierre Juin ; — pour Michel Algay, journalier contre Géraud Murat, laboureur. — Le prieur de l'abbaye contre Léonard Lescure, concernant les rentes du ténement du Breuil. — Défaut pour Antoine Lascaux, maître maçon, contre Jean et contre Jean Leymarie, père et fils, et Elisabeth Laborde, leur bru et femme. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Drunet-Gérat Neyrat, contre Mérigot Ardailloux ; enlèvement des pierres d'un mur écroulé. — Rétention de cause pour Jean Delpeuch, maître maréchal, contre Pierre Beylie. — Affirmation de voyage par Martin Leymarie, maître cordonnier, de la ville de Brive. — Antoine Crozat contre Jean Bouyssoux ; concernant la pension de Marie Drunel, pupille du défendeur. — Martin Leymarie, cordonnier, contre sieur Jean Lavergne, bourgeois ; billet de 32 livres. — Défauts : pour François Ardouin, marchand, contre Pierre Lachaud ; — pour l'abbé d'Obazines, messire Joseph Green de Saint-Marsault, contre François Tavé ; concernant la rente du ténement de Chastagnol.

B1647. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1781-1783 — Audiences. — Réception de maître Jean-François Lavergne, chirurgien, en l'office de procureur postulant en la présente juridiction. — Pierre Mercier, meunier, et Catherine Drunet, sa femme, contre Pierre Planchard, marchand ; comptes. — Réquisitions du procureur d'office concernant : les heures d'audiences, les cabaretiers, etc. — Rétention de cause pour maître Martial Teyssier, en qualité de fermier de l'abbé d'Obazines, contre le sieur Jean Montfort, bourgeois. — Demoiselle Marianne de Rignac, veuve de feu sieur Jacques Rigolle, contre Étienne Roussanes, maçon ; obligation de 96 livres. — Procès-verbal d'une rixe au village de Vergonzac, feuille attachée au registre. — Vincent Juin, laboureur, contre Pierre Juin, aussi laboureur ; désignation d'experts. — Jeanne Escure, femme d'Antoine Monteil, contre Léonarde Juglard, veuve de Jean Escure, Bernard Champs et Toinette Escure ; concernant le partage de la succession du père commun. — Guillaume Lagier, du village de Pauliac, contre Pierre Lachaud et Marie Mareil ; concernant une créance de la succession de feu Pierre Lagier. — Étienne Crémoux, travailleur, contre Étienne Lafon, demande en tollissement d'inhibition. — Jean Borie, marchand, contre Géraud Uzerche, obligation de 220 livres. — Le cellérier de l'abbaye, contre Mathieu Merchadour, rentes du ténement de Vergonzac. — Jean Nègrerie, marchand, contre sieur Jean-Léger Lavergne ;

compte. — Déclaration par Jeanne Juglard, femme de Gilles Tavé, concernant une saisie-arrêt faite entre ses mains, au préjudice de la succession de feu Pierre Laborde, décédé en Espagne. — En sens inverse : copies de provisions signées de l'abbé Jean-Louis de Bearn de Beon, pour maître Pierre Lavergne, sieurs Antoine Chassaing, Rigolle et Peyrat. — Défauts : pour Guillaume Lagier contre Puy-de-Bois ; — pour sieur Martial Teyssier contre sieur Jean Montfort, etc.

B1648. (Registre.) — Petit in-folio, 21 feuillets, papier.

1755-1757 — Procès-verbaux. — Visites : d'une maison ayant appartenu à Pierre Galinon et Anne Laval, au village de la Roche, paroisse de Palazinge ; — d'un pré vendu par Jean Eyrolles et Toinette Souletie, au village de Grenailles, paroisse du Chastang, à la requête de Jean Verdier, acheteur dudit pré. — Déclaration de grossesse par Marie Meyjonade contre son maître. — Rapport d'experts concernant la quotité de la pension alimentaire à adjuger à Jeanne Coste. — Enquête pour Annet Escure, contre François Lavergne ; compte. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Touron par sa fille Marie-Andrée, femme de Louis Caze.

B1649. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1757-1759 — Procès-verbaux. — Assemblée de parents pour délibérer sur la pension de maître Jean-François Tavé, acolyte au séminaire de Limoges. — Provision de 50 livres adjugée à Françoise Delbos, femme de Jean Vergne, contre Peyroune Delbos. — Copie du testament d-e M. Me Léonard Meynard, lieutenant assesseur au siège de Tulle. — Provision de 15 livres adjugée à Antoinette Tavé, femme de Jean Boissière. — Enquête pour M.Guy de Jouvenel contre Jean Laplace, maçon, concernant la construction d'un séchoir. — Réception de Me Pierre Teillet en l'office de lieutenant de la présente juridiction. — Enquêtes : pour Jean Lafon, du village de Vergonzac, contre François Boissière, du même village, déplacement de borne ; — pour demoiselle Françoise de Roussard, contre le sieur Mathurier, son mari, du village de Grenailles, paroisse du Chastang ; séparation de biens.

B1650. (Liasse.) — 74 pièces, papier ; 1 imprimé.

1760-1769 — Procès-verbaux. — Visites : d'une maison, sise à Obazines, acquise par Pierre Lafon, menuisier, de François Lavergne et de Jeanne Chastagnier ; — d'une maison, située au même lieu, après le décès, de Jeanne Coste. — Enquêtes : pour Étienne Marmiesse et Jean Mariel contre Pierre Dupuy, concernant les rentes du ténement de Villieyres ; — pour Jean Cadix et Marie Chambon, contre François Chapoul et Jeanne Chambon ; concernant la succession du père commun ; — pour Jean Delmas contre François Roux, concernant une servitude de passage pour le service d'un pré appelé de la Brande. — Transport de justice au village de Vergonzac pour visiter les lieux contentieux dans un procès pendant entre lesdits Boux et Delmas. — Émancipation de Pierre Theil ; journalier du village du Tillol, paroisse d'Albussac, par son père, Henry. — Déclaration de grossesse par Françoise Fraysse contre son maître. — Visite d'un bois et d'une lande acquis du sieur Vincent, par Pierre Lafon, maître menuisier, tous deux d'Obazines. — Enquête pour Guillaume Lagier, du lieu de Pauliac, contre Géraud Meyssignac, concernant la vente d'une truie. — Déclaration de grossesse par Françoise Delmas contre son maître. — Enquête pour Antoine Manin contre Jean Peuch, concernant un droit de passage par le chemin de Cluzin. — Réquisition pour que le nombre des procureurs postulants soit augmenté. — Annet Chassaing, du lieu de Lagier, paroisse de Cornil, contre demoiselle Anne Laserre, veuve de sieur Monteil ; concernant les dégâts causés par un cheval dans un champ de sarrasin. — Émancipation de Jean Pascal, praticien, par son père, autre Jean. — Provision de 50 livres adjugée à Jean Pascal, du village de la Jubertie. — Visite d'une maison ayant appartenu à feu Antoine Mercier, à la requête de son fils. — Arrêt du parlement de Bordeaux concernant la liquidation des dépens à adjuger aux parties. — Répudiation de l'hérédité de Symphorien Juin par ses fils, maître Jean Juin, vicaire de la paroisse du Puy d'Arnac, et autre Jean, praticien. — Interrogatoire sur faits et articles de Léonard Bouzonie, à la requête de François Dumas ; compte. — Bail judiciaire des fruits des biens de François Boissière, au village de Vergonzac. — Affirmation de voyage par Me Barthélemy Monteil, du bourg de Dampniat. — Visite d'une maison et d'un jardin acquis de Jean-Baptiste Vincent par Antoine Tabaste. — Enquête pour

Annet Chassaing et Marguerite Jardel, sa femme, du lieu de Lagier, contre François et Jeanne Louradour, père et fille, concernant une dette de 12 livres. — Émancipation d'Antoine Vitrat, du village de la Roche, paroisse de Palazinge, par son père, autre Antoine. — Déclaration par Pierre Vacher, laboureur, du village de Leyrat, paroisse de Saint-Hilaire-le-Peyroux, tiers saisi à la requête de messire Léonard Meynard, seigneur de Cueille, l'un des deux cents gendarmes de la garde du Roy, au préjudice de sieur Geouffre de Lapradelle, bourgeois ; — même déclaration par Pierre Patrau dudit village de Leyrat. — Rapport d'experts dans un procès entre Armand Chambon et Jean Chastrusse. — Serment décisoire de Jean Ombinat, concernant un compte avec Antoine Vergne. — Déclaration par sieur Louradour, bourgeois, du lieu de Villieyrgues, paroisse de Cornil, tiers saisi à la requête de dame Jeanne Lamore, femme de Me Joseph Andubert du Theil, au préjudice de Françoise Fraysse. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Patreau et sieur Jean-Baptiste Bach. — Visite d'une maison sise à Obazines à la requête de Pierre Planchard.

B1651. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1770-1789 — Juridiction d'Obazines. — Procès-verbaux. — Curatelle du mineur Laroche. — Dits et contredits des procureurs d'Étienne Arrestier et de sieur Mathurin Pagès, concernant la solidarité du ténement de Jourzat. — Visite d'une maison appartenant à Françoise Grenailles, à la requête de son mari Pierre Favars. — Réception de sieur Pierre Combescot de Dupont en l'office de lieutenant du membre de Chanteix. — Visite au chartrier de l'abbaye en exécution d'un arrêt du Grand Conseil, en date du 6 septembre 1752 ; — opposition de sieur Jean-Baptiste Jouvenel, sieur de la Jubertie, bourgeois. — Visite d'une maison en ruine acquise de Jeanne Laplasse par Symphorien Brousse, domestique des religieuses de Coiroux. — Enquête pour François Lavergne contre sieur François Certain ; compte. — Serment décisoire d'Antoinette Dupuy, veuve de Jean Leymarie, à la requête de Françoise Grasset, concernant une dette de 21 livres dudit feu Leymarie. — Déclarations de grossesse : par Marie Leyge contre un voisin ; — par Thévène Massoulier contre son maître. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean Amblard et Étienne Roux. — Excuses par Catherine Lamothe, veuve de Jean Lajeunie pour Antoine Pimond ; injures. — Déclarations de grossesse : par Gabrielle Chastagnier contre son maître ; — par Catherine Royne, veuve. — Réception de sieur Jean-Joseph Lacoste en l'office de procureur postulant. — Émancipation d'Antoine Boissière, du village de la Vaurie, paroisse de Dampniat, par son père Guillaume. — Déclarations de grossesse : par Catherine Laval ; — par Toinette Dupuy contre un voisin. — Consultation de Me Lanot, avocat à Tulle, concernant le dispositif d'une sentence. — Enquête pour Pierre Ferriol contre autre Pierre Ferriol, concernant l'époque du départ pour l'Espagne d'un oncle du défendeur. — Déclaration par demoiselle Françoise Rouchard, veuve du sieur Jean Mathurier, du village de Grenailles ; concernant une saisie-arrêt faite entre ses mains par sieur Jean-François Vialle, potier d'étain, de la ville de Tulle, au préjudice de Jean Mathurier, aubergiste au pont de la Pierre. — Nomination de tuteur pour les enfants de défunts Léger Besse et Toinette Guyonie. — Requête de Léger Rabès, sergent royal, tendant à être payé de divers actes. — Déclaration par Georges Boulhaguet tiers saisi à la requête de Bernard Champs, au préjudice de Jean et d'Antoine Deshors, père et fils. — Déclaration de grossesse par Jeanne Beylie contre le nommé Pécouyoul, étranger. — Enquête pour Guillaume Chalaux contre François Champs, concernant des blessures faites à un porc. — Déclaration de grossesse par Isabeau Astier contre un domestique. — Visite d'un bois, situé au village de Vergonzac, à la requête de Mathieu et François Merchadour.

B1652. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1758-1769 — Sentences. — Sieur Guillaume Rivière, cavalier de maréchaussée, et demoiselle Marie Durieu, sa femme, contre Joseph Dey, praticien ; avération de signature. — Jean Pascal et Étienne Jubertie, marchands, fermiers de l'abbaye d'Obazines, contre Jean-Joseph Lacoste ; rente du ténement de la Fournalèze. — Antoine Chassaignac, cabaretier, contre Jean Juglard ; avération de signature. — Le prieur de l'abbaye contre Jean Breuil ; solidarité pour la forêt d'Arnac. — Jean Delmas contre François Roux, servitude de passage sur une terre appelé la Brande. — M. Me Jean-Léonard Dufraysse, seigneur de Vianne, contre Pierre Pompier, dit Boulégou ; obligation de 150 livres. — Antoine Bassaler contre François Lavergne ; concernant le testament d'Étienne Laporte ;

— Jean Cadix et Marie Chambon contre François Chapoul et Jeanne Chambon ; exécution d'un compromis. — Provision de 20 livres adjugée à Catherine Veyssière contre Pierre et Jean Magne. — Jean Neyrat contre Antoine Vitrat ; cheptel. — Marie Andral, veuve de Pierre Galinon, contre Étienne Teillol ; rente du ténement de Bès. — Demoiselle Elisabeth Meyrieix, veuve de Jean Faragne, de la ville de Montpellier, contre Antoine Dumas, maître chirurgien, billet de 107 livres. — Provision de 30 livres adjugée à Jean Teyssandier, meunier, contre Antoine Fouillade et ses enfants. — Me Jean-Baptiste Bourlhoux de Lacoste, avocat en Parlement contre Michel Bordes, dit Bourdarel ; compte. — Léger Meynadier et Pétronille Bourdelle contre Jacques Viallard, maître coutelier, et Marguerite Bourdelle, concernant un legs contenu dans le testament de Toinette Louradour. — Guillaume Verlhac contre Pierre Patreau et Pierre Ferriol ; partage de récolte. — Pierre Sicard, huissier royal, contre sieur Jean Vergne, bourgeois ; avération de signature. — Provision de 30 livres adjugée à Catherine Tavé, contre Jeanne Roussard, veuve.

B1653. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1770-1784 — Sentences. — Pierre Ombinat contre Pierre Puy-de-Bois ; obligation de 141 livres. — Sieur Jean Montfort, bourgeois, contre Jean Hugonie, marchand, obligation de 143 livres. — Me François Charlanes, curé de Noailhac, contre Antoine Vergne et Jean Montfort, bourgeois ; exécution d'un bail à ferme. — Jean, Libéral et Barthélemy Laroche contre François Laroche ; partage de la succession du père commun. — Jean Eschapasse, aîné, dit Reynal, contre Bernard Salgues ; comptes. — Antoine Murat et Catherine Pompier contre François Soustre et Catherine Geneste ; comptes. — Le prieur de l'abbaye contre Jacques Chapoul ; rente du ténement de la Jubertie. — Étienne Roux, praticien, contre Bernard Champ et Léonarde Juglard, sa belle-mère ; servitude de passage — Géral Neyrat, laboureur, contre Mérigot Ardailloux, aggravation de servitude. — Provision de 60 livres adjugée à Vincent Juin contre Pierre Juin. — Sieur Pierre Daumar et sieur Pierre Terriou, fermier du membre de Confinié, contre Jean-Baptiste Bousseyroux ; rente du ténement de la Besse. — Jeanne Chastanet, femme de Jean Champ, contre Me Jean-Baptiste Sauret ; vente de bestiaux.

B1654. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1729-1769 — Criminel. — Transport de justice dans la forêt de Charlus, à la requête de dom Dominique Fournet, syndic de l'abbaye d'Obazines, pour constater la coupe de plusieurs arbres par des habitants de Cornil. — Plainte de Jean Louradour, marchand, du village de Villieyres, contre son voisin Pierre Dupuy ; injures et menaces. — Jean Leygne, dit le Petit, contre Antoine Poumier, dit Freyroux, clerc ; querelle à la suite d'un procès. — Guillaumette Puymège, veuve de Jean-Baptiste Alabert, du lieu d'Obazines, contre Jean Vouilloux, maçon, et sa famille ; injures grossières. — Plainte de Marguerite Lagier, veuve de Nicolas Merciel, contre Joseph Puy-de-Bois, du village de Pauliac ; séduction. — Demoiselle Catherine Dey, veuve du sieur Pierre Tavé, et sa fille, contre Pierre Dupuy ; querelle entre voisins ; — plainte réconventionnelle dudit Dupuy ; — plainte de Pierre Grasset, domestique des demandeurs, contre le même. — Jean Delmas, maître menuisier, du village de Vergonzac, contre François Roux, du même village ; querelle à la suite de l'exercice d'un droit de passage ; — plainte réconvenlionnelle dudit Roux. — Jean Voulioux, maître maçon, contre Jean Puy-de-Bois, dit Mondou ; querelle au retour de la foire de Brive. — Antoine Béral, du village d'Orgnac, contre Jean Breuil, aîné ; coups de pierres à la tête. — Anne de la Serre, veuve de Jean-Joseph Montel, contre des quidams, incendie d'un bois de la plaignante dans la paroisse de Dampniat. — Marie Theil contre Jean Ribat, parti pour l'Espagne ; séduction, demande de frais de gésine sur les biens dudit Ribat. — Magdeleine Destor, veuve de Pierre Dupuy, contre Pierre Laborde ; querelle au pâturage.

B1655. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1770-1787 — Criminel. — Défense aux cabaretiers de vendre du vin pendant les offices. — Information pour Pierre Boulègue, contre Antoinette Serre ; coups et blessures. (Cette procédure a été faite à la juridiction du membre de Grange-de-Serre.) — Plainte d'Antoinette Lascaux, femme de Jean Valade, du village de Rocheceaux, paroisse de Cornil, contre Pierre Puy-de-Bois, dit

Béneyton ; coup de râteau à la tête de la suppliante. — Information pour sieur Jean Pascal, bourgeois, du village de Chastagnol, contre Pierre Grasset et autres ; dévastation des bois du demandeur. — Marie Delban, femme de Jean Amblard, contre Étienne Roux, du village de Groschamp, paroisse de Beynat ; querelle à l'occasion de dégâts causés par les brebis. — Plainte de demoiselle Luce Geouffre de Lapradelle, femme du sieur Jean Bach, bourgeois du lieu de Leyrat, paroisse de Saint-Hilaire-le-Peyroux, contre Jean Ferriol, querelle à la suite d'un procès ; coups de pierres, blessures graves. — Sieur Jean-Pierre Lavergne, maître chirurgien, contre des quidams ; dévastation des bois du demandeur. — Marie Leyge contre Jean Vergne, du village de Montredon, paroisse de Beynat ; séduction. — Jean Vaurie, maître menuisier, du village de la Vaurie, paroisse de Dampniat, contre son neuveu ; coups de bâton. — Antoine Borie, laboureur, du village de Villieyre, paroisse de Cornil, contre François Mariel ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage. — Léonarde Miraudie, veuve de Pierre Bédènes, contre Jean Ulmet ; querelle à la suite d'un procès. — Plainte de Joseph Taurissou et de Jean Vergne, contre Étienne Jubertie, meunier au moulin de Bouret ; querelle au pâturage, coups de pied. — Jean-Pierre Lavergne, maître chirurgien et greffier de la présente juridiction, contre Pierre Beylie, maréchal à Obazines ; injures. — Bernard Ribat, assisté de son père, contre Pierre Estagerie, du village de Teillol ; querelle à la suite d'un compte fait au cabaret. — Léger Beylie, maître maréchal, contre sa sœur Pétronille et François Vieubelle, son beau-frère ; injures et imputation calomnieuse de vol. — Constant Bournazel, du village de la Glorie, paroisse de Saint-Salvadour, contre Léonard Manaux, Pierre Lagraffeuil et autres ; guet-apens. (Cette procédure vient du membre de la Grange-de-Serre.)

Juridiction de Ligneyrac.

B1656. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1762-1764 — Audiences. — Émancipation de Jean Laguilhaumie, praticien, du village de Peyrignac, par son père, autre Jean. — Rapport d'experts sur l'état d'une maison, appartenant à Jeanne Sol. — Rétention de cause pour Jean Claval et Toinette Glaval, veuve de Jean Faurie, contre Mathurin Jugie, praticien. — Jean Clausade, contre Antoine Léonard, marchand ; avération de signature. — Antoine Dayres, tisserand, contre Jean Gramond, laboureur ; diverses obligations. — Anne Pagès, femme de Jacques Sol, contre Jean Froment, marchand ; dette des hérédités d'Anne Pagès et de François Pagès. — Jean Couloumy, contre Toinette Claval, veuve de Jean Faurie, bourgeois ; obligation de 74 livres. — Haut et puissant seigneur Achille-Joseph-Robert, marquis de Ligneyrac, comte de Saint-Chamans, baron de Saint-Martin, seigneur de Plau, Vaulmeroux, etc., guidon des gendarmes de la garde ordinaire du Roy, contre Jean Bertrandie, bourgeois ; concernant la rente du ténement de Soulz. — Réquisition du procureur fiscal, Me Louis Goudal ; concernant les attributions du sergent ou baille, de Ligneyrac. — Rétention de cause pour Bernard et Jean Simon, père et fils, contre Jacques Roche et Jeanne Jalinat. — Sieur Jean Lagarrigue, agent de change du Roy, contre Mathurin Courtine et Jean Nicolas ; compte. — Jean et Pierre Delpeuch, frères, contre Jean Albiat et Pierre Salvat ; exécution de sentence. — Le sieur Nouilhac, bourgeois, contre Pierre Vauzour, praticien ; avération de signature. — Rétention de cause pour messire Jean de Lachapelle, écuyer, seigneur de Carremand, et dame Suzanne Dusol, sa femme, contre Mercure et Antoine Valeille. — Sieur Annet Cérou, bourgeois, contre Guillaume Vergne, sabotier ; créance de la succession de feu Antoine Cérou, père du demandeur. — Guillaume Chastanet, contre Jean Pagès, bourgeois ; avération de signature. — Rétention de cause : pour Me Antoine Dupuy, docteur en théologie, curé de Ligneyrac, contre Martin et Antoine Dellac, père et fils ; — pour sieur Antoine Chassaing, bourgeois, contre sieur Pierre et autre Pierre Ligneyroux, père et fils. — Déclaration par Jean Guillaumie, tiers saisi à la requête de Pierre Lapereau, au préjudice de Jean Claval, du village de Peyrignac.

B1657. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1764 — Audiences. — Réception de Jean Jouvenel comme caution de Jean Couloumy, du village de Rignaguet. — Denis Mathurier, bourgeois, fermier des domaines du Roy, contre Pierre

Ligneyroux ; arrérages. — François Sauvarie, maître maçon, contre Annet Traversac ; obligation de 49 livres. — Rétention de cause : pour Jean et Marie Chadirac, père et fille, contre sieur Antoine Brunerie, bourgeois ; — pour Jean Couloumy, contre Me Jacques Benoît, notaire royal. — Étienne Salles, marchand, contre Martin et Antoine Dellac, bourgeois, père et fils ; avération de signature. — Jean Bouyssou, travailleur, contre sieur Pierre Ligneyroux, bourgeois ; billet de 161 livres ; — Géraud Beaufort, marchand, contre le même ; diverses obligations. — Défaut pour Peyroune Serre, veuve Chauvignac, contre Léonard Desplas ; créance de la succession dudit Chauvignac. — Rétention de cause pour François Brousse, maçon, contre Antoine Longy, dit Chauvarie, maître maçon. — Renonciation par Pierre Ligneyroux à sa part dans les biens à venir de son père. — Jacques et Michel Palmeyssou, père et fils, et Anne Beylie, leur bru et femme, contre Jean Gernoles et François Poignet ; compte de journées de travail. — Défaut pour sieur Pierre Larue, bourgeois, et sa tante, contre Pierre Perrier. — Pierre Fontourcy, huissier royal contre Pierre Vauzour, praticien ; avération de signature ; — même sentence pour Jean Traversac contre ledit Vauzour.

B1658. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1764-1765 — Audiences. — Comparution de Bernard Berger et de Marie Pascalou ; entérinement de Lettres de récision. — Désignation d'expert entre Pierre Ligneyroux fils, bourgeois, et Pierre Ligneyroux père. — Rétention de cause pour Bertrand Entraygues, marchand, contre Pierre et autre Pierre Ligneyroux ; — Défaut pour Guillaume Peuchmajou, marchand à Sarlat, contre les mêmes ; — demoiselle Jeanne Bouyssou, femme dudit sieur Pierre Ligneyroux, contre son mari ; séparation de biens. — Me Pierre Blancher, curé de Gignac, contre sieur Antoine Dellac, bourgeois ; vente de foin. — Antoine Favède, maître maréchal, contre Antoine Léonard, praticien ; avération de signature. — Marguerite Culine, femme de Pierre Fontourcy, huissier royal, contre Pierre Ligneyroux ; billet de 60 livres. — Rétention de cause pour Bernard Bergier et Marie Pascalou, contre Pierre Pascalou. — Jérémie Martin, négociant, contre Antoine Dellac, bourgeois ; avération de signature. — Émancipation d'Étienne Pagès, bourgeois, du village de la Pagézie, par son père, Jean. — Pierre Lafon, maître menuisier, contre Annet Traversac ; obligation de 120 livres. — Bertrand Entraygues, marchand, contre Pierre Vauzour, aussi marchand ; avération de signature. — Jean Delpeuch, travailleur, contre Mathurin Daurat, tailleur ; compte. — Défaut pour Jean Farge, bourgeois, contre Pierre Ligneyroux ; — Jacques Maurel, contrôle même ; avération de signature. — Sieur Pierre Dallès, maître chirurgien, contre le même ; compte. — Émancipation d'Antoine Dellac, du village de la Roche, par son père, Martin.

B1659. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1765-1766 — Audiences. — Rétention de cause pour Françoise Briat, fille majeure contre Pierre Briat. — Divers défauts contre Pierre Ligneyroux. — Léonard Nègrerie et Étienne Laguilhaumie, collecteurs porte-rôle de la paroisse de Ligneyrac, pour l'année 1764, contre Pierre Albiat et autres ; saisie. — Jean Roume, contre Pierre Ligneyroux ; salaires. — Noble Jean de Marqueyssac, écuyer, seigneur de Croze, contre Jean Albiac, sieur de Larue ; avération de signature. — Ban des vendanges. — Déclaration par Jean Laguilhaumie, praticien, du village de Peyrignac, tiers saisi à la requête de Geoffre Vachier, au préjudice de Toinette Claval. — Pierre Lorblanchet, marchand, contre Jean Traversac, praticien ; billet de 83 livres. — Me Jean Dumond, abbé commendataire de Notre-Dame de Champagne et grand vicaire de l'évêché de Bayeux, contre Jean et Étienne Pagès ; billet de 210 livres. — Antoine Goursac, marchand, contre Denis Levet ; obligation de 99 livres ; — même sentence pour ledit Goursac, contre Jean Grandon. — M. Me Jean-Gédéon Lagarrigue, conseiller du Roi, son avocat et procureur au siège de Turenne, contre Joseph Saint-Peyre ; obligation de 130 livres. — Jean Bouzonnie travailleur, contre Guillaume et Claude Vergne, père et fils ; obligation de 14 livres. — Déclaration par Antoine Sol, du village de Sabazot, tiers saisi à la requête d'Étienne Bastardie et de Jean Claval, au préjudice de Toinette Claval. — Rapport de Me Jean Dellac, notaire royal, concernant le partage des biens des sieurs Ligneyroux, père et fils. — Marie Periquoy, femme de Jean Castanet, contre Martin et Antoine Dellac ; billet de 20 livres ; — messire Pierre Certain, écuyer, seigneur de la Coste, contre le même ; exécution d'un contrat de ferme.

B1660. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1766-1769 — Audiences. — messire Jean de Lachapelle, écuyer, seigneur de Carman, en qualité de mari de dame Suzanne Dusol, contre Jean Claval, bourgeois ; arrérages de rente. — Demoiselle de Certain, veuve de noble François Darlignie, écuyer, seigneur de Lhom, contre Antoine Sol ; rente du ténement de Chassat — Rétention de cause pour Me Hiérôme Eschapasse, notaire royal, contre Pierre Ligneyroux. — Jean-Gabriel Mournac, praticien, contre Antoine Dellac ; rente constituée. — Rétention de cause pour sieur François Dufaure, bourgeois, et demoiselle Rose, sa sœur, contre demoiselle Jeanne Vergne, veuve du feu sieur du Chambon, et sieur François Dufaure, son fils. — Émancipation de Jean-Baptiste Maurel, du village de Sabazot, par son père, Jean. — Déclaration par Jean et Pierre Delpeuch, père et fils, tiers saisis à la requête de Gabriel et Marie Giniac, frère et sœur ; au préjudice de Hugues et Jean Bonnet, père et fils. — Émancipation in extremis de Jean Pascalou, par son père, Pierre. — Réception du sieur Jean Rayjal, comme procureur postulant en la présente juridiction, sur provisions de messire Achille-Joseph-Robert, marquis de Ligneyrac, etc ; — réception du même Rayjal, en l'office de tabellion. — Jean Lescure, praticien, contre Léonard Desplas ; obligation de 80 livres. — Rétention de cause pour demoiselle Toinette Leymonerie, femme du sieur Ponchet, contre demoiselle Jeanne Lacroix et son père, Antoine ; — pour la même contre Jacques Roux et Pierre Brunerie.

B1661. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1769-1770 — Audiences. — Remise du rapport de Me Jean-Louis Peyredieu ; concernant le partage de la succession du feu sieur Dufaure. — Mercure Valeille, maître menuisier, contre Pierre Lapereau et Anne Valeille ; demande en mainlevée d'une saisie de foin. — Rétention de cause : pour M. Me Joseph Lacoste, conseiller du Roi au Sénéchal de Martel, Me Antoine Goudal, licencié ès lois, seigneur de la Condomie, et demoiselle Marie-Jeanne Maussac, sa femme, contre M. Me Antoine Vachon, avocat en la Cour, Me François Vachon, seigneur de Puygramond et demoiselle Marguerite Maussac, sa femme ; — pour Pierre Toulzat, travailleur, contre Toinette Bouyssou, sa mère, et Antoine Toulzat, son frère. — Raymond Nave, contre Pierre Léonard ; concernant la succession de Toinette Bouyssou. — Ban des vendanges. — Réquisitions : pour la reprise des audiences à la Saint-Martin ; — pour qu'il soit défendu de vendre du vin pendant les offices. — Émancipation de Jean Gimel, soldat au régiment de Touraine, par son père, Joseph, du village de la Pagézie. — Rétention de cause pour sieur Jean Chupeau d'Hauteville, maître chirurgien, contre demoiselle Anne Roudier, veuve du sieur Albiac, et son fils. — Jean Champ, meunier, contre Marie Teyssandier, veuve ; compte. — Marie Landon et Pierre Bouyssou, François Peuchet et Marie Landon, contre Pierre Landon, praticien, et Louis Tilhard ; concernant la succession de feu Antoine Landon. — Rétention de cause pour Symphorien Andrieu de Brandelin, seigneur de Chabrignac, contre Jean Arrondeau, sieur de la Regaudie, et demoiselle Rose Andrieu, mariés. — Sieur Faget, bourgeois, contre demoiselle Remédie , veuve du sieur Antoine Dellac, avération de seing.

B1662. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1771-1774 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Galian, bourgeois, et Marguerite Remédie, sa femme, contre Antoine Dellac, bourgeois, et demoiselle Jeanne Remédie. — Désignation d'experts pour Peyroune Vergne, femme de Jean Miramont, contre Coulaud Vergne. — Jean Dayre, maître maçon, contre sieur Antoine Dellac, bourgeois ; avération de signature. — Défauts : pour Toinette Daurat, femme de Jean Louradour, contre sieurs Jean et autre Jean Froment ; — pour Étienne et Jean Chastanet, père et fils, cordonniers, contre Antoine Sol, travailleur ; — pour Martin Vauzour, contre Léonard Vauzour. — Sieur Gaspard Farge bourgeois, contre sieur Antoine Dellac ; vente de maïs. — Joseph Boussonie, tisserand, contre Antoine Léonard ; avération de signature. — Bertrand Delpeuch, menuisier, contre Étienne Maigne, marchand ; compte. — Me Jacques Benoît, notaire royal, contre Me Antoine Dupuy, curé de Ligneyrac ; dîmes et rentes. — Me François Darlignie, prieur de Peyroget et curé de Nonars, contre Jean Laguilhaumie ; concernant les rentes du ténement de la Marchelle.

B1663. (Registre.) — Petit in-folio, 2 feuillets, papier.

1775-1776 — Audiences. — Provision de 15 livres adjugée à Pierre Daurat contre Jean Froment. — Catherine Juin, veuve de Jean Latreille, femme de Bernard Chaufingeal, Jacques Latreille et Jeanne Latreille, femme de Jean Neuville, contre Jean Latreille, soldat ; concernant une obligation de 66 livres, reçue en Espagne par le consul de France. — Gabriel Crémoux, marchand, contre le nommé Fournet, dit Valayrac, maître maçon ; frais de nourriture du défendeur et de ses aides. — Nomination de Jean Valat comme garde des bois et chasse, eaux et forêts de la présente seigneurie. — Messire Jean-Joseph de Cérou, écuyer, ancien capitoul de la ville de Toulouse, contre Pierre Vauzour, praticien ; avération de signature. — Jean Freyssinet, tailleur, contre Antoine Surchamp ; argent prêté ; — même sentence contre le même pour Jean Dallet. — Me Jean Dellac, curé de saint-Hilaire-le-Peyroux, contre sieur Antoine Dellac, bourgeois ; avération de signature. — Antoine Leymarie, marchand, contre Guillaume et Étienne Taxain ; vente de foin. — Réception de Me Gaubert Roche, avocat en Parlement, en l'office de lieutenant en la présente juridiction. — Défauts : pour sieur Antoine Meyjurou, bourgeois, contre Guillaume Taxain ; — pour Me Étienne Sclafer, curé de Concèze, contre Jean et Annet Froment, père et fils. — Jean Bouyssou, marchand, et Jean Albert, tisserand, contre Marguerite Bouyssou, veuve de Jean Signolles, et femme de Joseph Daurat ; dettes de l'hérédité dudit Signolles. — Rétention de cause pour sieur Stanislas Ponchet, bourgeois, contre Pierre Lapereau et Anne Valeille. — Sieur Léonard Delpy, bourgeois, contre sieur Antoine Dellac ; avération de signature.

B1664. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1776-1778 — Audiences. — Bétention de cause pour sieur François Dufaure de la Faurie, bourgeois, contre sieur François Dufaure du Chambon. — Gabriel Lidon, travailleur, contre sieur Antoine Dellac, bourgeois ; avération de signature. — Étienne Salles, marchand, contre Jean Constant ; obligation de 134 livres. — Jérémie Martin, négociant, contre sieur Antoine Dellac ; billet de 75 livres. — M. Me Joseph Grain de Saint-Marsault, du Verdier, abbé d'Obazines, contre sieur François Certain, bourgeois ; saisie. — Rétention de cause pour Jean Pomier, porteur de chaise, contre Pierre-Denis Albiac, sieur du Suquet. — Marie Valat, femme d'Antoine Surchamp, contre ledit Antoine et autres ; séparation de biens. — Messire Joseph Daniel, seigneur de Cosnac, contre François Dufaure, sieur du Chambon ; avération de signature. — Sieur Antoine Vigne, bourgeois, contre Toinette Bouysson, veuve ; cheptel. — Rétention de cause : pour sieur Jean-Baptiste Muzac, bourgeois, contre Jean Chèze ; — pour Jeanne Hugonie, veuve de Géraud Alvitre, contre Jean Juge, bourgeois, et Jeanne Hugonie. — Saisie-arrêt à la requête de l'abbé d'Obazines de toutes les sommes dues par sieur François Certain à Pierre Landon, héritier de Marie Lafeuille. — Antoine Goursac, marchand, contre Annet Froment, fils ; avération de signature. — Défauts : pour Pierre et Eymar Gramat contre Cérice et Gérôme Traversac ; — pour Antoine Jaubertie et Jérôme Labrue contre Jean Constant.

B1665. (Registre.) — Petit in-folio, 19 feuillets, papier.

1778-1780 — Audiences. — Défauts : pour François Darlignie, bourgeois, contre sieur Antoine Dellac ; pour Pierre Bourzès et Françoise Freyssinet contre Jean et autre Jean Freyssinet, père et fils. — Rétention de cause pour Catherine Crozat, fille mineure, contre Me Pierre Certain, docteur en médecine. — Sieur Léonard Cassaignade, bourgeois, sieur du Bousquet, juge de Bourzolles, contre sieur Antoine Dellac ; dette de la succession de demoiselle Remédie, mère du défendeur. — Défauts : pour Jean Laborderie, marchand, contre Jean Traversac ; — pour noble Jean Courèze, chanoine de Turenne et vicaire de l'une des quatre vicairies de Ligneyrac, contre Jacques Maurel, marchand. — Déclaration du Roi concernant les inhumations dans les églises. — Rétention de cause pour François Neuville et Marie Galaup, sa femme, contre Antoine Briat. — Pierre Poudisse, marchand, contre Annet Froment ; billet de 19o livres. — Nominalion de père spirituel des Cordeliers de Brive pour M. Jean Beynet, bourgeois de Saint-Palavy. — Sieur Jean Couloumy, marchand, contre sieur François Dufaure, bourgeois ; billet de 300 livres. — Réception de sieur Antoine Nebout comme procureur postulant en la présente juridiction. (La fin du registre est employée à « coucher » les défauts pris au greffe et les affirmations de voyage.)

B1666. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1780-1782 — Audiences. — Pierre Maignac, marchand, contre Gérôme Traversac ; concernant une vente de bœufs. — Rétention de cause pour Pierre Sol contre Pierre Pascalou ; — pour Pierre Mascheix, tisserand, et Isabeau Toulzac contre Antoine Toulzac. — Sieur Claude Rouchon, marchand, contre sieurs Pierre et autre Pierre Ligneyroux ; dette de la succession de feu Antoine Ligneyroux. — Sieur Jean Arondeau de la Régaudie, seigneur de Chabrignac, contre Annet Froment ; avération de signature. — Marie et Marthe Cheyroux, filles majeures, contre Annet Cheyroux ; concernant le testament de Géroune Bournac, mère commune. — Étienne Reynal, mari d'Elisabeth Maigne, contre Étienne Maigne et Louise Laguilhaumie ; autorisation par justice desdites Marie et Louise. — Désignation d'experts pour Étienne Level contre Jean Fournet. — Défaut pour sieur Antoine Vigne, bourgeois, contre sieur François Dufaure. — Dame Marie-Anne Albiac de Salvagniac contre M. Jacques de Marqueyssac, écuyer, son mari ; demande en séparation d'habitation. — Rétention de cause pour Pantaléon Traversac contre Jean Pebeyre et sa femme. — Défauts : pour Baptiste Bastardie contre sieur Annet Froment ; — pour sieur Jean Beynet, marchand, contre le même. (La fin du registre réservée pour les défauts et affirmations de voyage.)

B1667. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Pierre Delpeuch contre François Malepeyre, praticien ; avération de signature ; même sentence entre Me Jacques Valen, curateur à l'hérédité vacante de feu sieur Antoine Ligneyroux, et Antoine Léonard, praticien. — Rétention de cause pour Jeanne Meyssignac, veuve de Léonard Nègrerie, contre Saule, praticien. — Sieur Pierre Crozac bourgeois, contre Antoine Deyré et sa fille Françoise ; concernant la succession de Pierre Deyré fils. — Rétention de cause : pour Pierre Biac et Suzanne Poudisse contre Henry Veyssié et Françoise Poudisse ; pour Catherine Rauly, veuve de Pierre Bastardie, contre Denis Lafon, travailleur. — Comparution de sieur Étienne Brieude, du lieu de Saint-Mer, sur assignation du procureur d'office, pour reprendre un enfant resté à la charge du domaine.

B1668. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Dépôt de rapports d'experts dans un procès entre Elisabeth et Raymond Toulzac. — Réception de sieur Bonnaventure Lachappelle en l'office de procureur postulant de la présente juridiction. — Défauts pour Raymond et François Lachamps, père et fils, contre sieur Annet Froment ; — pour M Jean Pagès, curé de Saillac, contre Joseph et Pierre Gimel, praticiens. — M. Me Jean-Gédéon Lagarrigue, procureur du Roi en la prévôté royale de Turenne, contre Anne Galaup, veuve Soulié ; arrérages de rente constituée. — Anne Jaubert, veuve Crémoux, contre Antoine Pagès ; concernant le partage de la succession de feu Michel Crémoux. — Jean Simon, travailleur, contre François Malepeyre, praticien ; billet de 144 livres. — Bertrand Pauliac, marchand, contre Antoine Toulzac ; saisie. — Défaut pour Antoine Roche contre messire Antoine de Marqueyssac. — Jeanne Sol, fille majeure, contre Antoine Toulzac ; concernant une dette de l'hérédité de Toinette Bouysson, mère du défendeur. — Rétention de cause pour Jean Bouysson et Jeanne Teyssandier, sa femme, contre Jean et Lucie Teyssandier, frère et sœur. — Pierre Cheyroux, marchand, contre Marguerite Levet ; dette de la succession de Jeanne Bournac, mère de ladite Levet. — Défaut pour Marie Léonard, veuve Cheyroux, et son fils, Pierre, contre Antoine et Pierre Léonard, père et fils.

B1669. (Registre.) — Petit in folio, 22 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Me Jean-Gédéon Lagarrigue, conseiller du Roi, au siège royal de Turenne, contre Catherine Naves, veuve ; arrérages de rente constituée. — Bertrand Pauliac, marchand, contre Pierre et Antoine Toulzac ; exécution de sentence. — Les commissaires séquestres établis sur les biens d'Antoine Sol contre Antoine Fouillade, procureur aux ordinaires de Noaillac ; compte. — Défaut pour Jean Valat, sergent de la présente juridiction, contre Jean Reynal, tailleur d'habits. — Réception du sieur Jacques Valen comme Procureur d'office. — Louis Landon,

marchand, contre Denis Levet ; concernant un marché de moutons. — Rétention de cause pour Julien Malepeyre et

B1670. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1784-1787 — Audiences. — Répudiation de l'hérédite de Pierre Vouzours par son fils Léonard, et sa fille Marthe, femme de Pierre Léonard. — Défauts : pour sieur Jean-Baptiste Muzac, bourgeois, en qualité de fermier du prieur de Turenne, contre sieur Annet Froment, bourgeois ; — pour M. François Vachon, seigneur de Puygramond, en qualité de mari de dame Marguerite de Maussac, contre Antoine Toulzac. — Jean Veilhac, maître paveur, contre sieur Gérôme Traversac, bourgeois ; compte pour un ouvrage à prix fait. — Provision de 300 livres adjugée à demoiselle Marie Vachon, fille majeure, contre sieur François Vachon de Puygramond. — Bertrand Pauliac, marchand, contre maître Jacques Benoît, notaire royal ; dette de 260 livres au compte du sieur Froment. — Jean Malepeyre, travailleur, contre Gillet Boussonie ; exécution d'un contrat de ferme. — Dits et contredits des procureurs de Jean et Pierre Rauly, d'une part, et de Pierre Delbos, d'autre part ; concernant l'élargissement des demandeurs emprisonnés pour dette. — Renonciation par Jean Malepeyre à une donation à lui faite par son père François. — Étienne Boyer, travailleur, contre Pierre Léonard, praticien ; avération de signature. — Rétention de cause : pour Étienne et François Levet, frères, contre Denis et Marguerite Levet, père et fille ; — pour Antoine Laguilhaumie, maréchal, contre Pierre et André Sol, père et fils. — Provision de 25 livres adjugée à Jean Perier et Toinette Mournac, contre Marguerite Levet et Pierre Constant ; — Rétention de cause pour Jean, Pierre et Marthe Cayre, père, fils et fille, contre les mêmes. — Jean Ginébrier, tisserand, contre Antoine Surchamp et Marie Valet ; compte. — Sieur Jean Laguarrigue, aîné, seigneur de Boulou, contre Jean Albert, Jacques Teilhard et Antoine Pomié ; concernant un chemin de servitude. — Sieur Martin Labrunie, bourgeois, contre sieur Louis Labrunie, bourgeois ; lettres de récision. — Sieur Louis Girbaud, écuyer, seigneur de La Charétie, garde du corps de M. le comte d'Artois, contre Étienne Laguilhaumie, praticien ; concernant une saisie arrêt faite entre les mains du défendeur au préjudice de Me Courèze, chanoine.

B1671.

B1672. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1762-1765 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour François Certain, bourgeois, contre Jean Chèze, marchand ; partage de récolte ; — pour Jean Couloumy, marchand, contre Toinette Claval ; compte. — Récépissé de pièces rendues par le greffier. — Visite de la maison de Gabriel Jaubertie ; enquête pour le même contre Jean Lafargue ; même objet. — Bail judiciaire des fruits des biens d'Anne Beylie et de son mari, Jacques Palmeyssou. — Visite d'une pièce de terre située au village de Creffon, à la requête de Pierre Fournet. — Rapport d'experts concernant le partage ordonné entre Pierre et autre Pierre Ligneyroux, père et fils. — Émancipation de Pierre Lafon par son père Denis. — Visite des bâtiments acquis de la demoiselle Claval, veuve de Jean Sourie, par Jean Bouyssou, du village de Peyrignac. — Bail judiciaire des biens saisis sur Pierre et autre Pierre Ligneyroux. — Émancipation de Me Jean Pagès, vicaire de Noalhac, par son père, autre Jean ; enquête pour Étienne Pagès contre ledit vicaire et sa tante ; concernant la recherche d'un contrat.

B1673. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1766-1769 — Procès-verbaux. — Émancipation d'Antoine, Marthe et Catherine Vouzour par leur père Pierre, du village de la Martinie. — Rapport d'experts concernant le partage des biens des sieurs Ligneyroux de Pomié. — Émancipations de Pierre Ligneyroux, du village de Pomié, par son père, autre Pierre ; — de Pierre Desplas, au village de Sabazot, par son père Léonard. — Serment d'experts. — Visites : d'une maison sise à Ligneyrac, à la requête de Jean Delpeuch ; — de deux fonds acquis de Hugues et Jean Bonnet, père et fils, par Louise Magne, veuve de Pierre Poudisse ; — d'une pièce de terre acquise de demoiselle Claval par Jean Foussac, du village de Sabazot ; — d'un fonds au village de Peyrignac, à la requête de Jean et de Bernard Simon ; — d'un fonds situé au ténement de Brameruge, à la requête de sieur Antoine Valen. — Enquête pour demoiselle Jeanne

Lacroix contre Jacques Roux et Pierre Brunerie ; cheptel. — Procès-verbal de l'état des biens de feu sieur Gabriel Maussac à la requête de sa fille Marguerite, femme de sieur François de Puygramond. — Déclaration de grossesse par Françoise Maurel contre un domestique. — Rapport d'experts concernant l'hérédité de feu sieur François Duffaure, bourgeois, du village del Peuch, paroisse de Ligneyrac. — Visite de bâtiments sis au village de l'Auberge, appartenants à demoiselle Catherine Lacombe, fille de Michelle Traverse, à la requête d'Antoine Goursac, son mari.

B1674. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1770-1775 — Procès-verbaux. — Visite de fonds et bâtiments au village de Sabazot, à la suite d'un échange entre Pierre Delpeuch et Antoine Sol. — Enquêtes : pour le sieur Chaufingeal contre Pierre et Jean Delmas ; vente de bestiaux ; — pour sieur Antoine Goudal contre demoiselle Marguerite de Maussac et le sieur de Puygramond, son mari ; concernant la valeur de la succession du sieur de Maussac. — Inventaire des meubles laissés par François Chauvarie, du village de La Roche. — Caution juratoire de sieur Jean Duffaure Dupré pour pouvoir toucher une provision de 300 livres. — Visite de fonds à la suite d'un échange entre sieur François Certain et dame Marguerite de Maussac. — Déclarations de grossesse : par Guillaumette Jarrige, servante, contre un ami de son maître ; — par Jeanne Valeille, veuve, contre un inconnu. — Enquête pour Jean Bouyssou et Jean Albert contre Marguerite Bouyssou, femme de Joseph Daurat ; cheptel ; contre-enquête entre les mêmes.

B1675. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1776-1779 — Procès-verbaux. — Déclaration de grossesse par Jeanne Cognac contre un inconnu. — Enquête pour sieur François Dufaure de Lafaurie contre sieur François Dufaure du Chambon ; compte. — Bail judiciaire : des fruits des biens saisis au préjudice d'Antoine Sur-champ ; — des fruits des biens saisis sur Jeanne Neuville, à la requête de sieur Stanislas Ponchet. — Visite de la maison de Marguerite Vachier, veuve Reynal, à Traversac, à la requête de M. Me Jean-Gédéon Laguarrigue. — Émancipations : d'Antoine Pagès par son père, autre Antoine ; — de Jean Freyssinet, du village d'Aillac, par son père, autre Jean ; — de Pierre Léonard, du village de Sabazot, par son père Antoine ; — de Pierre Delpeuch par son père, Jean. — Enquête pour Pierre et Eymeric Gramat contre sieur Cerice et Gérôme Traversac ; concernant les limites des propriétés des parties.

B1676. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1780-1782 — Procès-verbaux. — Apposition des scellés sur les meubles de sieur Pierre Ligneyroux, chirurgien, à la requête de son fils, autre Pierre. — Enquête pour Gérôme Traversac contre Pierre Maignac ; concernant une vente de bœufs. — Tutelle des mineurs Pouch. — Nomination de tuteur pour Jean Védrenne. — Émancipation de Pierre Bria, du village de Créfond, par son père Antoine. — Enquêtes : pour Eymeric Cremoux contre Jean Laguilhaumie ; compte ; — pour Antoine Traversac contre Jean Traversac ; concernant le degré d'intelligence de Catherine Traversac. — Levée des scellés apposés sur les meubles de feu sieur Pierre Ligneyroux. — Enquête pour dame Marie-Anne Albiac de Salvagnac, femme de M. Jacques de Marqueyssac, au château de Larue, contre son mari ; séparation. — Déclarations de grossesse : par Françoise Chaumarel contre son maître ; — par Claude Bordes contre un voisin ; — par Françoise Foussac contre son maître. — Rapport d'experts dans un procès entre Isabeau Toulzac, femme de Pierre Mascheix, et Antoine Toulzac.

B1677. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1783-1785 — Procès-verbaux. — Rapport d'experts dans un procès entre Louise Laguilhaumie, femme de sieur Joseph Crémoux, et Jean Laguilhaumie. — Visite de bâtiments et fonds acquis par Jacques Val en, bourgeois, du sieur Saule et de Jeanne Nègrerie. — Rapport d'experts dans un procès entre Antoine Toulzac, Pierre Mascheix et Raymond Toulzac. — Visite d'un tertre éboulé sur un chemin du village de Pomié ; à la requête de sieur Gabriel Molinié, bourgeois. — Rail des fruits des biens d'Antoine Toulzac. — Déclaration de grossesse par Marguerite Pagès contre son maître. — Enquête pour Antoine Roche contre M. de Marqueyssac ; salaires. — Installation de

sieur Jacques Valen en l'office de Procureur fiscal de la présente juridiction. — Enquêtes : pour Louis Landon contre Denis Levet ; concernant la vente de seize moutons ; — pour Jean Verlhac, maître paveur, contre sieur Hiérôme Traversac ; ouvrage à prix fait. — Émancipation de Jean Malepeyre par son père François, du village de Soulz. — Déclaration de grossesse par Anne Léonard. — Enquête pour Julien et Jean Malepeyre contre Jean Simon, partage de récolte ; — contre-enquête entre les mêmes. — Émancipation de Martiale Foussac, femme de Léonard Fayol, par son père Jean, du village de Sabazot.

B1678. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1786-1789 — Procès-verbaux. — Émancipations : de Marguerite Levet, du village de Pomié, par son père Denis ; — d'Étienne Briat, praticien, par son père Jean. — Rapport d'experts dans un procès entre Jacques Teilhard, Jean Albert, Antoine Pomié et sieur Jean Lagarrigue, aîné, seigneur de Boulou. — Déclaration de grossesse par la femme de chambre de la dame Vachon contre le domestique d'un ami en visite. — Rapport d'experts dans un procès entre Toinette Traversac, veuve de Bernard Poudisse, et Gérôme Traversac. — Interrogatoire sur faits et articles d'Antoine Cassaignade ; concernant un prêt d'huile de lin.

B1679. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1761-1768 — Sentences. — Jean Delpeuch, marchand, contre Jean Chèze et Jeanne Laborde, sa femme ; compte. — Jean Chèze, marchand, contre François Certain, bourgeois ; vente de paille. — Jean et Pierre Delpeuch, frères, contre Jean Albiac, seigneur de Larue, et Pierre Salvat ; demande en main levée de saisie. — Messire Jean de Lachapelle, seigneur de Carman, et dame Suzanne Dusol, sa femme, contre Bernard Lapereau ; arrérages de rente. — Gabriel Jaubertie et Marguerite Foussac contre Jean Lasfargues ; mitoyenneté. — Jean Froment, marchand, contre Pierre et autre Pierre Ligneyroux, bourgeois, père et fils ; concernant une créance de la succession de feu Annet Pagès. — François Brousse, maître maçon, contre François Longy, aussi maître maçon ; compte de journées. — Bernard Berger et Marie Pascalou, sa femme, contre Pierre Pascalou ; concernant le testament de Toinette Gauthier. — Demoiselle Jeanne Bouyssou, femme séparée de biens d'avec Pierre Ligneyroux, contre son mari ; comptes. — Pierre Ligneroux, fils, bourgeois, contre son père, autre Pierre ; partage de mobilier. — Pierre Cheyron, marchand, contre Étienne Levet, travailleur ; concernant la vente d'un cheval. — M. Me Antoine Dupuy, curé de Ligneyrac, contre Joseph et Pierre Gimel, bourgeois ; dîmes fraudées.

B1680. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1670-1774 — Sentences. — Sieur Antoine Goudal, licencié ès lois, contre sieur François Vachon, seigneur de Puygramond ; argent prêté. — Marie Landon et Pierre Bouyssou, mère et fils, François Pouchet et Marie Landon, Marie, Pierre et Antoine Landon, frères, contre Pierre Landon, praticien ; concernant l'exécution d'un compromis. — Jean Végès contre Étienne Végès ; concernant le testament de Françoise Castanet. — Jacques Sol et Anne Pagès, sa femme, contre Jean et Annet Froment, père et fils, marchands ; exécution d'un compromis. — Provision de 300 livres adjugée à sieur François Dufaure et ses frères et sœurs contre sieur François Dufaure. — Jean Chaufingeal, bourgeois, contre Pierre et Jean Delmas, père et fils, marchands ; comptes. — Me Antoine Dellac, expert géomètre, contre demoiselle Marianne Dey, fille majeure ; vacations. — Bernard Leymonerie et Jeanne Maurel, sa femme, contre Jeanne Veyssié et Étienne Maurel, mère et fils ; entérinement de lettres de restitution. — Antoine Peuchcouyoul, marchand, contre Antoine Ligneyroux, maître chirurgien ; concernant la vente d'un cheval.

B1681. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1775-1779 — Sentences. — Antoine Gourssac, marchand, contre Jean Chèze, aussi marchand ; vente de vin. — Jean Bouyssou, marchand, contre Marguerite Bouyssou, femme de Joseph Daurat ; concernant une dette de la succession de feu Seignolles, premier mari de ladite Bouyssou. — Marie Laguilhaumie, femme de Joseph Muzac, travailleur, contre son mari ; séparation de biens. — Sieur François Dufaure de Lafaurie, bourgeois, contre sieur François Dufaure du Chambon, aussi

bourgeois ; compte. — Demoiselle Marguerite Remédie, veuve Gaillard, contre sieur Antoine Dellac, concernant l'annulation d'un billet souscrit par Jeanne Remédie, sœur de la demanderesse. — Jean Laguarrigue agent de change pour le Roi, contre Antoine Simbille, fils ; condamnation à 18 livres de dommages et intérêts pour coupe d'arbres. — Pierre et Eymeric Gramat, père et fils, contre Cérice et Gérôme Traversac, père et fils ; empiétement. — Pierre Bourzès, marchand, et Françoise Freyssinet contre Jean et autre Jean Freyssinet, père et fils ; concernant le testament de Pierre Freyssinet, frère de la demanderesse.

B1682. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1780-1784 — Sentences. — Sieur Jean Bourdet, marchand, contre sieur François Dufaure du Chambon, bourgeois ; demande en mainlevée de saisie. — Pierre Mascheix, tisserand, et Elisabeth Toulzac contre Antoine Toulzac ; concernant la succession du père commun. — Noble Jean Courèze, chanoine de Turenne, contre Étienne Traversac et autres ; exécution d'un bail à ferme. — Eymeric Crémoux, laboureur, et Louise Laguilhaumie, sa femme, contre Jean Laguilhaumie ; compte. — Antoine Traversac contre ses frères et sœur ; succession du père commun. — Antoine Vergne, bourgeois, contre Jean Chèze, travailleur ; vente de châtaignes. — Civilisation de cause entre Françoise Chaumarel et Joseph Daurat. — Me Jean Pagès, curé de Saillac, contre Joseph et Pierre Gimel, praticiens ; arrérages de rente. — Dame Marie-Anne Albiac de Salvagnac contre son mari, M. Jacques de Marqueyssac ; séparation de corps et de biens. — François Dumond, bourgeois, contre sieur François Certain, bourgeois ; concernant un droit de passage. — Julie Malepeyre et ses frères et sœur contre Malepeyre, praticien ; tollissement d'inhibition. — Pierre Gramat, maître maréchal, contre Jean Traversac ; compte. — Louis Landon, marchand, contre Denis Levet ; marché de moutons.

B1683. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1785-1789 — Sentences. — Jean Verlhac, maître paveur, contre sieur Hiérôme Traversac ; compte. — Julie Malepeyre, fille majeure, et Jean Malepeyre contre Jean Simon, travailleur ; saisie de gerbes. — Civilisation d'une cause entre Pierre Delbos et Jean Rauly ; excès, condamnation du défendeur à 30 livres de dommages et intérêts. — Sieur Jean Laguarrigue, seigneur de Boulou, contre Jean Albert, Jacques Teilhard et Antoine Pomié ; concernant un chemin de servitude. — Pierre Poignet contre Philippie Neuville ; compte. — Jean Louradour, mari de Toinette Daurat, contre Annet Froment, praticien ; concernant la légitime de ladite Toinette. — Pierre Dumond contre Jean Delmas de Jeanne Dumond ; concernant la succession de Marguerite Deschamps, mère commune. — Sieur Martin Labrunie, bourgeois, contre sieur Louis Labrunie ; concernant les domaines de Murat et d'Aubiat, dépendants de la succession du père commun. — Antoine Pagès contre Antoine Vigne ; partage de récolte. — Eymar Bourzès contre Antoine Cassagnade ; argent prêté pour acheter des bestiaux. — Étienne Végès contre Jean Végès ; dissolution de société. — Pierre Breuil et Jeanne Vouzour contre Léonard Vouzour ; fixation d'une pension annuelle à la demanderesse.

B1684. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1764-1769 — Criminel. — Pierre Cheyroux, marchand, du village de Poumié, contre Jacques Maurel ; querelle entre voisins. — Jean Seignolles, marchand, du village de Langlade, paroisse de Collonges, contre Étienne Maigne et Pierre Sol, du village de Soulz, paroisse de Ligneyrac ; dégâts causés par les bestiaux. — Pierre Cheyroux contre Étienne Levet ; coup de fusil tiré sur le cheval du demandeur. — Me Antoine Dupuy, curé de Ligneyrac, contre plusieurs de ses paroissiens ; enlèvement de récolte sans avoir averti le décimateur. — Toinette Laporte, veuve de Laurent Hugonie, contre Jacques Delpeuch et autres ; voies de fait et menaces. — Françoise Maurel contre Jean Bouchon ; séduction. — Instruction contre divers particuliers accusés d'avoir tiré sur des pigeons.

B1685. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1770-1773 — Criminel. — Plainte d'Annet Simon, domestique du vicomte de Cosnac, contre Jean Chèze et sa fille ; coups de pierre à la tête du suppliant. — Jean Pascalou, fils de Pierre Pascalou, aveugle, contre Étienne Maigne, marchand du village de Soulz ; coups et blessures à la suite de dégâts causés par des chevaux. — Toinette Vigne, veuve de Raymond Pagès, et Jean Pagès, second du nom, du village de Sabazot, contre Jean Pagès, fils aîné ; querelles de famille, coups et blessures. — Me Antoine Dupuy, curé de Ligneyrac, contre le sieur Muzat et la demoiselle Mournat, sa belle-mère ; enlèvement de récolte avant d'avoir averti le décimateur. — Sieur Jean Laguarrigue, bourgeois, contre le nommé Gimel ; dégâts commis dans un pré, appelé la Berlière, par le passage d'une charrette à bœufs. — Guillaume Dautrement, berger, contre Étienne Levet ; querelle au pâturage.

B1686. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1774-1779 — Criminel. — Messire Gabriel, vicomte de Cosnac, habitant la ville de Turenne, contre Étienne Maigne, marchand du village de Soulz ; dégâts causés par des bestiaux dans les prés du suppliant. — Jeanne Bourbon, fille mineure, contre le sieur ..., son maître ; séduction. — Information contre Jeanne Valeille, veuve, et le sieur D ..., son complice, suppression de part. — Sieur Jean Laguarrigue contre le nommé Simbille, du village de Créfons ; coupe d'arbres. — Catherine Crozat, mineure, contre le sieur C ..., docteur en médecine, son maître ; séduction, relaxance dudit sieur C ... — Le procureur d'office contre Jeanne Laville, défaillante ; suppression de part.

B1687. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1780-1788 — Criminel. — Messire Gabriel, vicomte de Cosnac, contre Andrieu Sol et Joseph Daurat ; dégâts causés par des bestiaux. — Françoise Chaumarel contre Joseph Daurat, son maître ; séduction ; — même cause entre Françoise Lagarde et François Levet, tisserand. — Information à la requête de Jeanne Delon, femme de Pierre Delbos, contre Jean Rouly et le nommé Pierre Mourel, coups et blessures. — Antoine Goursac contre Jean Simbille et Antoine Fournet ; « fusillement de pigeons et poulets. » — Anne Léonard contre Antoine Fournet ; séduction. — Le procureur d'office contre les sieurs Joliet, Couderc fils et Leymonerie de Latour ; chasse aux chiens courants en temps prohibé. — Sieur Jean Laguarrigue, aîné, seigneur de Boulou, contre divers particuliers qui ont traversé à cheval le pré de la Bélière, peu de temps avant la récolte. — Transport de justice pour dresser procès-verbal de l'exposition d'un enfant nouveau-né. — Eymar Bourzès, marchand, contre Antoine Cassagnade ; injures et coups. — Antoine Toulzat, du village du Chastang, contre Pierre Léonard ; destruction d'une haie pour ouvrir passage à un enterrement. — Jean Laguarrigue, seigneur de Boulou, contre des voisins ; enlèvement de bois coupé par le domestique du plaignant.

Juridiction de Donzenac.

B1688. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1724-1729 — Procès-verbaux. — Déclaration par Jacques Blanc et Pierre Guionie, vignerons de Donzenac, tiers saisis à la requête de sieur Antoine Vincens, bourgeois de la ville de Tulle, au préjudice de Guillaume Combes. — Comparution devant Me Jean Vincens, avocat, juge ordinaire de la ville et baronnie de Donzenac et en partie de Malemort, de Marie Delort, veuve de sieur Jean De Cordis, bourgeois, pour demander l'entérinement de lettres de restitution obtenues au parlement de Bordeaux. — Enquêtes : pour Marie Durand, veuve, habitant la ville de Brive, contre Pierre Pradalet, vigneron ; compte ; — pour messire Louis-Théodose d'Escourailles, chevalier, seigneur de Roussille, contre Pierre Lafeuille, vigneron ; rente de 4 livres. — Serment décisoire de Léonard Rodes, à la requête de Jean Rodes, son neveu ; concernant la jouissance d'une vigne. — Enquête pour sieur Simon Bosche, maître chirurgien, contre sieur François Lafaurie ; compte. — Bail judiciaire des fruits des biens de Guillaume Spinasse, du lieu de Leuyrac, paroisse de Sainte-Féréole ; — de Jean Vidalie, saisis à la requête du curé de Donzenac ; — de Pierre Guionie, vigneron, de Travassac. — Interrogatoire sur faits et articles de Léonarde Verlhac, femme de Pierre

Peuchlestrade ; argent reçu. — Enquête sommaire pour Jean Choumond et Guillaumette Meymy, sa femme, contre Jean Cluzan, huissier ; mitoyenneté. — Rapport sur deux signatures. — Enquête pour Jean Serandon, laboureur, du village de Poissac, paroisse de Chameyrac, contre Jean Delprieu, de la paroisse de Sainte-Féréole ; concernant l'achat d'un cheval. — Transport de justice au lieu du Moulin, paroisse de Sainte-Féréole, à la requête de M Jean-Jacques Noyret, aumônier du chapitre de Saint-Martin de Brive, pour visiter les bâtiments dépendants de la succession du feu sieur Noyret, père du requérant. — Visite d'une maison sise à Donzenac, acquise d'Antoine Barraud par Martial Barrier, tailleur. — Bail judiciaire des biens de Jacques Bounie ; — de François et Joseph Bosredon. — Enchères pour les réparations de bâtiments situés au village de la Montagne, dépendants de la succession de feu Jean Daudy. — Établissement du titre clérical de Me Pierre Oubié, acolyte au diocèse de Limoges. — Procès-verbal de l'exposition d'un enfant.

B1689. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1730-1734 — Procès-verbaux. — Déclaration par Pierre Dufour, maréchal, du village de la Roffie, paroisse de Perpezac-le-Noir, tiers saisi à la requête de Jacques Daudy, bourgeois, au préjudice de Pierre et autre Pierre Laleu. — Serment d'experts. — Déclaration par Marie Galatry, veuve d'Élie Martinie, du village de Travassac ; concernant une saisie-arrêt, faite entre ses mains à la requête de Bernard Loumond, dit Jeondinot, au préjudice d'autre Bernard Loumond, dit Coulure. — Enquête pour sieur Jean de Loubriac, sieur du Ridoulet, contre Jean et Baptiste Chambon, frères ; concernant la jouissance d'une pièce de terre appelée de Lavaux. — Assemblée d'habitants dans la maison Cheminade, lieu accoutumé pour délibérer sur les affaires de l'hôpital. — Réquisition du procureur d'office sur l'abus de la vente du raisin en paniers, raisin qui est souvent volé dans les vignes de Donzenac. — Comparution de demoiselle Marie Chambon, veuve de Me Jean Boutot, juge de Sadroc, pour demander la curatelle de ses enfants dans un procès contre Blaise et Louis David. — Procès-verbal d'un incendie à Donzenac, (5 mai 1731), dressé par sieur Clément de Gaye, lieutenant général en l'Élection de Brive. — Serment décisoire de Jean Loumond, tireur d'ardoise, à la requête d'Antoine Billard ; argent prêté. — Inventaire des titres de l'hospice à la requête de sieur Jean Serieyx, bourgeois, et de Me François Chambon, notaire royal, syndics sortants. — Visite d'un bâtiment tombant en ruine au village de Rougs, à la requête de Jean Verlhac. — Enquête pour Jean Mayse contre Pierre Rohaut ; exécution d'un bail à ferme. — Émancipation de François Delmond par son père Étienne. — Visite d'un terrain vacant entre la maison de Martial Chastanet et celle de Jean Veny. — Enquête pour sieur Jacques Daudy, bourgeois, contre Bernard Lachaud ; concernant la jouissance d'une terre appelée del Per. — Rapport d'experts dans un procès entre Bernard Soubrenie et Pierre Boule. — Ouverture du testament de sieur Léonard Daudy, prêtre, à la requête de Françoise Daudy, femme de Jean Réjaud. — Lettres de répudiation pour l'hérédité de Jean De Cordis, impétrées par sa fille Clémence. — Enquête pour Antoine Choumont, vigneron, contre Guinot Bounie et Jeanne Grandroche ; concernant les limites des propriétés des parties. — Serment décisoire de Pierre Martin, praticien, de Donzenac, à la requête de Me François Chambon, notaire royal ; compte. — Interrogatoire sur faits et articles de François Lagarde et de Pierre Buisson ; gages et salaires. — Visite de fonds acquis du sieur Jean Dumas par Jacques Veny. — Répudiation de l'hérédité de feu sieur François Bardon, bourgeois, par son fils, Antoine, sieur de la Combe. — Visite d'un bois acquis de Guillaume Eyzat par Pierre Goût, du village du Mons, paroisse de Sainte-Féréole. — Enquête pour Pierre Devaux, praticien, du village de Travassat, contre Bernard Chastaing et Bounique Hébrard, sa femme ; compte. — Visite d'un bois au territoire appelé dous Angles, acquis de Bernard Feugeas, maître tailleur, par Raymond Lajoanie, marchand. — Plainte des bouchers contre des habitants qui exposent, au marché, différentes viandes. — Saisie-arrêt entre les mains de François Loubriat, à la requête de Bernard Feugeas, au préjudice de Philippe Loubriat.

B1690. (Liasse.) — 58 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1735-1737 — Procès-verbaux. — Vérification de l'écriture d'un billet soucrit par feu Étienne Veny au profit de Me François Chambon. — Visite d'une maison sise à Donzenac, acquise de Me François Chambon, procureur, par Jean Chevallier, voiturier. — Renonciation par Girou Boule à une donation de biens à venir à lui faite par ses père et mère. — Bail judiciaire de biens appartenant

à l'hôpital. — Enquête pour Bernard Chastaing et Bounique Hébrard contre Jean Hébrard et Anne Chastaing ; compte. — Interrogatoire sur faits et articles de Léonard Alibert, maître arpenteur, du Périgord ; dette de l'hérédité du feu sieur Bardon. — Réception de la caution de Me Joseph David, juge de Sadroc, en faveur de sieur Jean Dufaure, sieur de Murat. — Plusieurs quittances signées Jacques Veny. — Inventaire des biens de dame Jeanne de Sales après son décès, à la requête de messire Joseph d'Espérut, seigneur de Laveau, son fils. — Serment décisoire de demoiselle Léonarde Laguerrenne, femme de François Lemas, hôte de la ville de Brive. — Visite de bois échangés entre M. Pierre Meynard, docteur en médecine, et Jean Chambon, vigneron. — Enquêtes : pour demoiselle Marie de Laveau d'Espérut contre sieur Jean Lasteyrie, apothicaire ; compte ; — pour Jacques Bourguet, meunier, contre Pierre Lacombe ; compte. — Visite d'une maison sise à Donzenac, acquise de sieur Pierre Bachèlerie par Me Jean Grivel, sergent royal. — Renonciation par Étienne Vincent à une donation à lui faite par Jeanne Doudot, sa mère. — Visites : de fonds appartenant à Jean Lafeuille, vigneron du village de la Mazière ; — d'une vigne acquise du sieur Henry Bellet, sieur de Lartige, par messire Gabriel Honoré, comte de Cosnac, seigneur de Saint-Victour, Saint-Rémy, etc, habitant au château d'Espeyrut, paroisse de Donzenac ; — d'une vigne située au territoire de Chalages, appartenant à Pierre Besses, boucher, et à Jeanne Monteil, conjoints. — Enquête pour Jeanne Barraud, veuve d'Antoine Chastras, contre sieur Jean Barraud ; concernant le revenu des biens dudit Chastras. — Visite d'une maison acquise de Renée Foussat, veuve de Martial Barrier, par sieur Guillaume Daudy, prêtre, vicaire de la chapelle Saint-Pierre.

B1691. (Liasse.) — 76 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1738-1748 — Procès-verbaux. — Visite de la maison du sieur Jean Michel, maître de poste de la ville de Donzenac, à sa requête. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Lafeuille, forgeron, et de Jean Chambaret, vigneron ; comptes. — Réception de la caution de sieur Étienne Juge, bourgeois, en faveur de sieur Pierre Meynard, docteur en médecine. — Visite d'un domaine appelé de las Varillas, paroisse de Donzenac, acquis de messire Jacques du Boucheron, écuyer, seigneur comte d'Ambrugeat, par messire Joseph de Fénis, écuyer, seigneur du Tourondel ; — d'une terre acquise d'Antoine Tourissou, maréchal, par Pierre Clausade, laboureur ; — d'une terre acquise de Louis Durse, charpentier, par Joseph Pouch, vigneron. — Enquête pour Étienne Constantin, tonnelier, contre Catherine et Guillaumette Boussel ; compte. — Rapport d'experts concernant les successions de sieur Jean Michel et de demoiselle Anne Sirieyx. — Serment décisoire de demoiselle Jeanne Lavialle ; concernant une prétendue promesse verbale faite à sa fille Elisabeth Chambon, femme du sieur Jean Alègre, bourgeois. — Assemblée d'habitants pour délibérer sur les affaires de l'hôpital. — Déclarations : par Guillaume Bellet, vigneron, concernant une saisie de meubles faite entre ses mains à la requête de sieur Pierre Oubié, bourgeois, au préjudice du sieur Chambon, notaire royal ; — de Jean Chicou, maître d'école, tiers-saisi à la requête de sieur Jean-Joseph Chassaigne, bourgeois de Tulle, au préjudice dudit Chambon. — Lettres de répudiation de l'hérédité de Jean Clausade. — Curatelle des mineurs Fronty. — Ouverture du testament de demoiselle Marie Demeynard, veuve du sieur Léger Vincens. — Provision de 30 livres adjugée à Hélène Miaillier contre Jean Michel, journalier. — Liquidation d'une rente de vin due par François Bleigeat, bourgeois, à Me Gabriel Germain, curé de Bénayes ; prix du vin de 1711 à 1739. — Déclarations : par Jean Bugeat, du village de Bugeat, paroisse de Saint-Bonnet l'Enfantier, tiers-saisi à la requête de Jean Vayne, au préjudice de sieur François Bardon ; — par Jean Eymery, tiers saisi à la requête de Léonard Faucher et Jacquette Loubriac, au préjudice de sieur François Sageau. — Bail judiciaire des fruits du bien de Mazieres, saisi sur la dame de Soudeille à la requête du comte de Cosnac. — Lettres de répudiation de l'hérédité du sieur Pierre Laleu. — Saisie-arrêt entre les mains de Jeanne Bergeron à la requête de François Malèze, vigneron, au préjudice de Jean Besse.

B1692. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1711-1728 — Sentences. — Françoise Daudy, femme d'Étienne Dejean, maître teinturier, contre Me François Daudy, notaire ; concernant le partage de la succession d'Anne Faucher, mère commune. — Demoiselle Agne de Cosnard contre demoiselle Marie Delort, veuve ; obligation de

90 livres. — François Bach, bourgeois, contre Denis Faurie et Jean Clusan, beau-père et gendre ; concernant une créance de la succession du sieur Bach, père du demandeur. — Dame Marie de Lafon, veuve du feu seigneur de la Cueille, contre Isabeau Vincens, veuve ; concernant la rente des fonds jouis par la défenderesse dans le ténement du Port-Dieu. — Jean Vincens, vigneron, contre Penelle Guiot, veuve Vincens, et Jean Mosnier, son gendre ; concernant l'hérédité d'Antoine Vincens. — Bernard Loumond contre Bernard Loumond, tireurs d'ardoise ; concernant la preuve d'une vente de maison consentie par Thève Loumond en faveur de Jean Bellet. — Les fermiers de la baronnie de Donzenac contre les tenanciers du village de Rougs ; arrérages. — Étienne Chambaret, dit l'Espagnol, vigneron, contre Jacques Bounie et Catherine Pouch ; obligation de 40 livres. — Me Jean Verlhat, greffier de Sadroc, et Cécile Bardon, sa femme, contre Antoine Bardon et son curateur ; concernant l'hérédité de feu François Bardon. — Demoiselle Anne Faucher, veuve, contre Jean-Baptiste Richil, prêtre ; concernant un legs contenu dans le testament de feu Jean Richil, marchand. — Françoise Mirallier et Jean Verlhat, son fils, contre demoiselle Thérèze Boulot, veuve de Me Louis Martin, François Chambon et sa tante et Pierre Guyonie ; obligation de 105 livres. — Sieur Antoine Geofre de Lapradelle, ci-devant capitaine dans Royal-infanterie, contre Pierre-Regaudie, bourgeois ; partage de récolte. — Adjudication d'une provision de 12 livres à Léonarde Verlhat, femme de Pierre Peuchlestrade contre Léonard Peuch et Léonard Verlhat.

B1693. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1729 — Sentences. — Antoine Eymery, vigneron, contre Joseph Delmon, maître maréchal ; exécution de sentence. — Me Jean-Baptiste de Malouzieu, sieur de Lagane, contre Jean Barraud, sergent royal ; concernant le testament de feu Me Jean Meyre. — Sieur Pierre Armandie, maître chirurgien, contre sieur François Lafaurie, bourgeois ; avération de signature — Jean Michel, bourgeois, et Raymond Lajoanie, marchand, contre Jean et Bernard Galatry, père et fils ; concernant la solidarité du ténement de Rougs. — Élise Pascal, fille, contre Anne Daudy, veuve ; concernant la vente d'une vigne. — Sieur Nicolas Bosredon, cavalier de la prévôté générale, contre Joseph Bosredon, bourgeois ; concernant l'hérédité de feu Jean-Baptiste Bosredon. — Pierre Soulier, marchand, contre Élie Delort, praticien ; compte. — Martial Chastanet, vigneron, contre Jacques Veny et consorts ; dîme. — Me Ambroise Chambon, curé de Donzenac, contre Jean Chambaret, tailleur, et Guillaumette Niolas ; arrérages de rente. — Sieur Jean Chevalier, bourgeois de Brive, en qualité de fermier de La Saulière, contre Joseph Bosredon, praticien, et Me Pierre Chamaliard, avocat, appelé en garantie ; concernant la solidarité du ténement de las Montanarias. — Me François Laplace, avocat en la Cour, contre Joseph Delmond, maréchal ; billet de 15 livres. — Jean Faucher, praticien, contre Léonard Faucher, vigneron ; concernant la solidarité du ténement de l'Étang-Faucon.

B1694. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1730-1731 — Sentences. — Demoiselle Marguerite de Meyne, veuve, de la ville de Brive, contre Me François Chambon, procureur d'office de la présente juridiction ; obligation de 200 livres. — Sieur Baptiste Croizat contre Antoine Rixain, cordonnier ; compte. — Bernard Loumond, dit Coulure, et Antoine Galatry, contre Bernard Loumond, dit Jeandinot, tireur d'ardoise ; concernant la succession de feu Thève Loumond. — Denis Chiniac, sieur des Bardoux, contre sieur Pierre Bachèlerie, demoiselle de Salés, sa femme, et demoiselle Marie de Vincens ; ordonnance de transport sur les lieux. — Me Élie Vincens, docteur en médecine, contre Thève et Jean Bézanger ; arrérages de rente constituée. — Jean Réjaud, maître perruquier, contre demoiselle Marie de Guillon ; concernant la limite des fonds appartenant aux parties en cause. — Demoiselle Marguerite Sancier, veuve, contre sieur Joseph Vincens, bourgeois ; concernant la succession de Léger Vincens, fils du défendeur. — Me Jean Chambon, curé de Sadroc, et Me Ambroise Chambon, curé de Donzenac, contre Jean Miallier, dit Mary ; rentes. — Demoiselle Marie Chambon, veuve de feu Me Jean Boutot, juge de Sadrot, contre Blaise et Louis David ; concernant des dettes de la succession de Blaise David. — Provision de 20 livres adjugée à Charlotte Verlhac, femme de Jacques Vouzours, contre Jean Meyjonnade et Thérèze Verihac. — Désignation d'experts entre Me Pierre Jeanclerc, premier vicaire de Saint-Pierre, et Me Jean-Baptiste Richil, vicaire de Saint-Pierre.

— Jean Grivel, sergent royal, et Marie Richil, sa femme, contre Jacques Buisson et Libérale Rivet, sa femme ; Éymar Alvinerie, maçon, et Marie Peyrie, appelés en garantie ; exécution de sentence. — M. Me Pierre Maillard, docteur en médecine, contre Jean, Eymar, Hélie, Jeanne, Marie et autre Jeanne Foussard ; obligation consentie par le père des défendeurs. — Demoiselle Françoise Lavialle, veuve, contre Guillaume Lac, praticien ; billet de 24 livres. — Pierre Galatry, vigneron, contre Joseph et François Delmond, maréchaux ; concernant la vente d'une forge. — Sieur Pierre Chambon, bourgeois, et Jacques Blanc, syndics de l'hôpital (1732), contre Jean Monnier, Guillaume Alvinerie, Guinot Bellet et Léonarde Monnier, sa femme ; compte ; — même sentence contre divers habitants de Donzenac. — Me Ambroise Chambon curé de Donzenac, contre Jean Reynier, vigneron ; concernant le délaissement d'une maison achetée par le défendeur. — Sieur Pierre Armandie, procureur d'office de Sainte-Féréole, contre demoiselle Jeanne Treuil ; cession d'une créance de 100 livres par le seigneur du Viallard. — Provision de 15 livres adjugée à Jean Reygnier, vigneron, contre Jean Maurou, boucher. — Roze Delort, veuve de Jean Foussard, contre Jean Bourzal ; concernant la possession d'une vigne ayant appartenu audit Foussard. — Désignation d'experts pour Jacques Marty, vigneron, contre Antoine Chartroulle, bâtier. — Catherine Daudy, fille, contre sieur Joseph Vincens, bourgeois ; concernant le désistement d'une pièce de terre située au Moulin-Neuf. — Rétention de cause pour Jean Loumond et Jeanne Rohaud, contre Pierre Rohaud, vigneron. — Jeanne Tribier, veuve, contre François Fronty et Mathieu Lajoanie ; solidarité de rente sur une maison. — Jean et autre Jean Bernical, père et fils, contre Michel Soubrenie, vigneron ; concernant un legs de feu Bertrand Soubrenie. — Sieur Jean-Martin, praticien, contre Blaise David, praticien ; entérinement de lettres de restitution. — Giroux Daudy, vigneron, contre Jean Vidalie, Antoine Chastras et Libérale Vidalie, sa femme ; concernant la succession de Toinette Oubié. — Rétention de cause pour Pierre Devaux contre Bernard Chastaing et Bounique Hébrard, sa femme. — Pierre Galatry contre Anne Verlhac ; obligation de 70 livres. — Serment décisoire de Jeanne Martin, fille dévote ; condamnation de Jean Bounie à lui payer la somme de 3 livres.

B1695. (Liasse) — 74.pièces, papier.

1734-1735 — Sentences. — Sieur Jacques Daudy, bourgeois, contre Bernard Lachaux, forgeron ; concernant le délaissement de deux terres jouies par le défendeur. — Louis et Jean Constans, père et fils, Antoine et Louis Constans, aussi père et fils, vignerons, contre Thève Guionie, vigneron ; solidarité du ténement de Travassac. — Demoiselle Jeanne d'Alvitre, veuve de Me Jean Geoffre, avocat en la Cour, de la ville de Brive, contre Jean Barraud, sergent royal ; avération de signature. — Le procureur d'office contre Jean Delprieu et Léonard Bigeardel, dit Bleygeat ; concernant la rente due sur le ténement de Berchat. — Pierre Martin, vigneron, contre Me François Chambon, notaire royal ; billet de 100 livres. — Demoiselle Marie Delort, veuve du sieur de Cordis, contre Jean, de Cordis, bourgeois, son fils ; concernant une pension alimentaire de 90 livres stipulée en cas d'incompatibilité. — Pierre Buisson, vigneron, contre Jean Barraud, sergent royal, et Baptiste Barraud, père et fils ; compte. — Louis Courtarie et Annotte Verlhat, contre autre Annotte, Vérlhat, veuve ; demande en supplément de légitime. — Provision de 20 livres adjugée à Jean Chambaret, vigneron, contre Pierre Durse, aussi vigneron. — Jean Réjaud, maître perruquier, contre Marie Périer, veuve ; fourniture de vin. — Jeanne Loumond contre Bernard Loumond ; concernant l'exécution d'un compromis. — Marie Vialladelle contre Géraud Garde ; délaissement de fonds et restitution de fruits. — François Meyjounade, maître serrurier, contre Jean Vidalie ; compte. — . Jean Chastanet, laboureur, et Marie Galatry, contre Pierre Galatry ; concernant le testament de Marie Pauliac. — Demoiselle Thérèze Michel, femme de Raymond Lajoanie, marchand, contre sieur Jean Michel, bourgeois et maître de poste ; entérinement de lettres de restitution. — Désignation d'experts pour Antoine Chartroulle, praticien, contre Léonard Bounie, sargetier ; plantation de bornes. — Pierre et Jean Chastanet, père et fils, et Toinette Blanc, contre Jean Blanc ; concernant la succession de Toinette Bouisset, mère commune.

B1696. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1736-1737 — Sentences. — Jean Reygner et Guillaumette Boulle contre Giroux Boulle, marchand ; concernant la constitution dotale de ladite Guillaumette. — Sieur Antoine Bardon, bourgeois, contre

sieur Jean Verlhac, greffier de Sadrot ; compte. — Messire François de Fayolle, écuyer, seigneur de Preyssat, contre sieur Antoine Bardon, bourgeois ; billet de 80 livres. — François Lagarde contre Pierre Berchat, meunier, et Jean Vernéjoux, laboureur, appelé en garantie ; concernant le délaissement d'un pré avec restitution de fruits. — Marie Treille contre sieur Jean Dufaure, sieur de Murat, et demoiselle Jeanne de Verlhat, sa femme ; compte. — Jean et François Faucher, père et fils, Joseph et Pierre Treuil, voituriers, et Jean Alvinerie contre sieur Léonard Brivazat, bourgeois ; concernant la solidarité du ténement de Mandaroux. — Demande en mainlevée, de saisie par, demoiselle Elisabeth Peyrot, veuve, contre les administrateurs de l'hôpital d'Allassac et Pierre Dumond, laboureur. — Provision de 200 livres adjugée à Pierre Strade, praticien, contre Me Pierre Strade, prêtre, son oncle. — Jean Lasteyrie, maître apothicaire, contre demoiselle Marie, de Lavaux ; compte, fourniture de tabac et autres drogues. — Jean Cluzan, vigneron, contre Pierre Cluzan, aussi vigneron ; concernant le contrat ; de mariage, du demandeur. — Provisions : de 20 livres adjugée à, Anne, Boulle, femme de Pierre David contre Giroux Boulle ; — de 15 livres adjugée à Marie Veny, femme de Léonard Faucher, contre Bernard Soubrenie. — Messire Jean Brossard, écuyer, contre Jean Courtarie, vigneron ; concernant une dette de la succession de feu Louis Courtarie, frère du défendeur. — Françoise Roussely, veuve, contre Bernard Cessat et Léonarde Bardoulat ; concernant le contrat de mariage de ladite Roussely. — Rétention de cause pour Jean et François Faucher, père et fils, contre M. Me Hélie Boutot, conseiller du Roi et lieutenant général criminel de la ville de Brive. — Jean Roussel et Léonard Juge, praticiens, contre Bernard Soubrenie ; billet de 23 livres. — Jean Verlhac, dit del Canton, contre sieur Jean Verlhac, bourgeois, et demoiselle Léonarde Pouch, sa femme, Jean Pouch, praticien, intervenant ; exécution de sentence. — Demoiselle Jeanne Barraud, veuve, contre Jean Barraud, praticien ; concernant l'hérédité de Jeanne Boudarel. — Jean Grivel, sergent royal, et Marie Richil, sa femme, contre Guillaume Dalby, marchand ; concernant le louage d'une boutique. — Joseph Mons et Catherine Trasrieu, sa femme, contre Jean Trasrieu, praticien ; concernant les droits légitimaires de ladite Catherine. — Bernard Berchat, meunier, contre demoiselle Léonarde Réjaud et sieur Jacques Daudy ; concernant la rente due sur le moulin de Teils. — Me Bernard Meyjonade, procureur d'office, contre sieur Antoine Bardon, bourgeois ; rente constituée.

B1697. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1738-1739 — Sentences. — Désignation d'experts pour Jean Rivière, praticien, et Jeanne Pelletan, sa femme, contre Jean Mousnier, boucher. — Léonard Faucher et Marie Veny, sa femme, contre Bernard Soubrenie ; concernant les frais de nourriture de Marie Veny. — Messire Gabriel de Miremont, seigneur de Chadebeth et Lagoutte, contre Jean Verlhat, greffier de Sadrot, Jeanne Faucher, veuve, appelée en garantie ; obligation de 100 livres. — Jean Chevalier, voiturier, contre sieur Jean de Cordis, bourgeois ; concernant la solidarité du ténement du Buisson. — Jean Lafeuille, maréchal, contre Jean et autre Jean Chambaret, vignerons ; compte. — Demoiselle Marie Martin contre Me François Chambon ; séparation de biens. — François Chicou, praticien, et Marie Romain, sa femme, contre Jean Deguillem, maître vitrier ; concernant la jouissance d'une maison sise sur la place de Donzenac, provenant de d'hérédité de feue Guillaumette Jeanclerc. — Demoiselle Marie Oubié, femme du sieur Laplasse, contre Jean Vidalie, cordonnier ; concernant une créance de la succession de feu sieur Delort. — Pierre Soulier, marchand voiturier, contre Jacques Bounie, vigneron ; compte. — Léonard Faucher et Jacquette Loubriac contre sieur François Sageaux, bourgeois ; compte. — Mérigot Reynier, vigneron, contre sieur Jean-Baptiste Barraud, bourgeois ; billet de 130 livres. — Catherine Guilhaumette et autre Guilhaumette Roussel contre Étienne Constantie, maître sapinier ; concernant le délaissement de fonds provenant de l'hérédité de feu Gire Blanc. — Bernard Guionie, vigneron, contre Antoine Coustarie, aussi vigneron ; compte. — Pierre Laporte, laboureur, contre Jean Juge, dit Petitou, vigneron ; saisie d'outres. — Me Pierre Chambon, procureur d'office, contre Jean Valadas, dit Chadadias ; concernant une obligation de 240 livres.

B1698. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1740-1747 — Sentences. — Jean Chastanet et Toinette Blanc, sa femme, contre Géraud Alvinerie et sieur Pierre Oubié, prêtre ; obligation de 600 livres. — François Delmond, maître tailleur, et Marie Chambon sa femme, Jean Pelletan, vigneron, et Peyroune Chambre, contre François Chambon, voiturier ; concernant le délaissement d'une vigne appelée Lavaux. — Jacques Vouzours et Simon Bourzat, laboureurs, contre sieur Jean Geoffre, bourgeois ; concernant la solidarité du ténement de Mons. — Léonard Faucher, laboureur, et Jacquette Loubriac, sa femme, contre François Sageaux, bourgeois ; compte. — Sieur Jean Sirieyx, bourgeois, contre Marie Perier, veuve ; cession de créance par Me Jean Vincens, juge de la présente juridiction. — Jean Martin, praticien, contre Me Pierre Martin, curé de Saint-Germain, et demoiselle Marie, autre Marie et Jeanne Martin, sœurs ; exécution d'un compromis. — Me Jean Vincent avocat en la Cour, contre Jeanne Soulier, femme de François Garde et Léonarde Labrousse ; rente. — François Chambaret, vigneron, contre Pierre Guionie et Anne Blanc ; concernant une dette de la succession de Jacques Blanc. — Pierre Lajoanie, maçon, contre Guilhemette Reynal, veuve, et Joseph Lapereau, son fils ; concernant la succession de Jean Lajoanie.

B1699. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1728-1740 — Criminel. — Interrogatoire de Jean et Pierre Chastanet, vignerons, à la requête de Me Jean Pelletan ; enlèvement de gerbes. — Jean Verlhac contre Joseph Poujol et Jean Garde ; mauvais traitements. — Sieur François Bach contre Antoine Constatie ; faux. — Plaintes : de Bernard Laumond contre Thève Guionie ; querelle au cabaret, coup de barre à la tête ; — de messire Pierre de Tralaygue, écuyer, seigneur de Saint-Antoine-lès-Plantades, contre Philippe Reynal ; violences. — Demoiselle Marguerite de Sancier contre Pierre et Léonard Chastanet ; dégâts commis dans une vigne de la demanderesse. — Comparution de Jean Léger, ardoiseur, du village de Berchat, pour se plaindre de Pierre Delon et d'Elisabeth Foussard, conjoints ; coups et blessures à la femme du plaignant. — Plainte de François Chambon, vigneron, contre Jean Faucher, sergent, adjudicataire des biens saisis sur le suppliant ; dégradations, coupe d'arbres de toute espèce. — Écrou de deux prisonniers. — Jean Durand, vigneron, et Marguerite Reynal, sa femme, du village de Saint-Antoine, paroisse d'Ussac, contre Guinot Lagueyrie ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Antoine Chantalat, tailleur, du lieu de Saint-Antoine, contre François Margery, aîné ; coups et blessures au fils cadet du plaignant. — Martial et Jean Chastanet, père et fils, contre Jean et Annet Veny ; voies de fait. — Plaintes de Jacques Cayre, métayer de M. Roche de Lacassaigne, contre son maître, excès envers la femme du suppliant. — Procès-verbal dressé à la requête de messire François-Martial de Fenis, chevalier, seigneur, de Laprade ; dévastation du domaine appelé le Cloup, paroisse de Donzenac ; arbres coupés, pigeonnier détruit, etc. — Guillaume Lac, du village de la Maleyrie, paroisse de Sadroc, contre Jean Bézangier ; enlèvement de bois coupés. — Sieur Jean Michel, bourgeois et maître de poste, contre Étienne Dejean, maître teinturier ; enlèvement d'arbres dans le pré de las Costas.

Juridiction de Noalhac.

B1700. (Registre.) — Petit in-folio, 28 pages, papier.

1747-1752 — Audiences. — Pierre Sol, et Jacques Sol contre Jean Sol, leur frère ; entérinement de lettres de restitution. — Défaut pour François Arlignie, écuyer, seigneur de Lhom, contre Mathieu Sclafer, et Guy Louroux. — Comparution de Me Annet Certain, procureur aux ordinaires de Collonges, pour demander la charge de procureur postulant en la juridiction de Noalhac. — Provision de 100 livres adjugée à Marguerite Miramond, fille du premier lit de Jean, absent, contre Marguerite Salaignac sa seconde femme. — Sieur Jean Laguarrigues, bourgeois, contre demoiselle Françoise de Chabrignac, veuve du sieur Jean Andrieu ; avération de signature. — Pierre Paget, praticien, contre Pierre Roume et Pierre Noaillat, son gendre ; dégradation à, une vigne que les défendeurs s'étaient obligés à travailler. — Me Antoine Valen, procureur, au sénéchal de Tarenne, contre Louise Maigne, veuve d'Antoine Meyjurou ; concernant la rente du ténement de Chaufeingeal ; — messire Pierre Certain, écuyer, seigneur de Lacoste et de la Méchaussie, contre la

même ; avération de signature ; — bail judiciaire des biens saisis sur ladite Louise. — Provision de 80 livres adjugée à mademoiselle Marie Darlignie, femme de Jean-Louis Girbeau, sieur de la Veysse, contre demoiselle Rose de Certain, veuve de François Darlignie, seigneur de Lhom.

B1701. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1763-1764 — Audiences. — Jean Aleyrac, marchand, contre Pierre Roubertou, travailleur ; intervention de demoiselle Magdeleine Moulin. — Rétention de cause pour sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, et demoiselle Toinette Sagol, sa femme contre Antoine Claux, maître sapinier. — Présentations de procureurs. — Joseph Bousounie, tisserand en qualité d'héritier de son oncle, Jean, contre François Beylie et demoiselle Magdeleine Moulin ; concernant une dette de la succession du père de la défenderesse. — Défaut pour Antoine Chastain, bourgeois, contre Jacques Chabreyroux et Jeanne Certes, sa femme. — Réquisition du procureur d'office concernant l'heure des audiences. — Guillaume Coste, marchand, contre Jean Miramond, bourgeois ; concernant une vente de vin. — Jean Louradour, marchand, contre Étienne Leymonerie, bourgeois ; demande en mainlevée de saisie. — Pierre Saule, marchand, contre Étienne Antignac et Antoine Coignac ; exécution de sentence. — Réception de sieur François Merquès, marchand, comme caution de Jean Aleyrac, aussi marchand. — Défauts : pour Antoine Saule, marchand, contre Jean Claux, dit Laverdure ; — pour Jeanne Veyssié, veuve d'Étienne Maurel, contre Antoine Leymonerie.

B1702. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1767-1768 — Audiences. — Pierre Jouvenel, travailleur, contre Étienne Bouyx ; exécution d'un contrat de ferme. — Jean Blavignac, marchand, contre Étienne Saule, boulanger ; obligation de 187 livres. — Jacques Palmeyssou et Anne Beylie, conjoints, contre Jean Miramond ; demande en tollissement d'inhibitions. — Françoise Mas, veuve de Hugues Certes, contre Anne Beylie et Jacques Palmeyssou, concernant le délaissement d'une vigne. — Rétention de cause pour Mathurin Lapetitie, bourgeois, et demoiselle Claire Dalbiac, sa, femme, contre Antoine Dechazette, maître chirurgien. — Tutelle des mineurs Brunerie ; — bail judiciaire de leurs biens.

B1703. (Registre.) — Petit in-folio, 24 pages, papier.

1768-1769 — Audiences. — Tutelle des mineurs Brunerie. — Rétention de cause pour sieur Jean Monfort, bourgeois, et demoiselle Antoinette Vergne, contre demoiselle Marie Dellac, veuve du sieur Antoine Vergne, demoiselles Françoise, Antoinette et autre Françoise Vergne, sœurs. — Géraud, Yve Coste, travailleur, Catherine Coste et Antoinette Coste, femme d'Étienne Faurie, contre Guillaume Coste, leur père ; compte. — Toinette Darche, veuve de Jean Brunerie et son père, Eymery, contre le tuteur des mineurs Brunerie ; concernant le contrat de mariage de la demanderesse. — Défaut pour Marguerite Chabreyroux, fille à Jean, contre Jean Ulmet. — Antoine Leymonerie, marchand, contre Étienne Leymonerie, bourgeois ; compte. — Pierre et Jean Delmas, père et fils, contre Jean Chaufeingeal, bourgeois ; avération de signature. — Toinette Lapereau, femme de Jean Nave, contre Joseph Arnal, travailleur, mari de Toinette Benouît ; demande en tollissement d'inhibitions.

B1704. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1770 — Audiences. — Rétention de cause pour noble Pierre Darlignie, écuyer, seigneur de Lhom, contre François Beylie et demoiselle Magdeleine Moulin, sa femme. — Marie Vergne, veuve de Jean Foussac, contre Étienne Leymonerie, bourgeois ; concernant deux billets souscrits pour le défendeur. — Jacques Palmeyssou, maître cordonnier, contre sieur Brandelein Andrieu, seigneur de Chabrignac ; compte. — Clément Poignet, marchand, contre Jean-Baptiste Vergne ; avération de signature. — Serment décisoire de sieur Étienne Sclafer, bourgeois, à la requête de messire Pierre Darlignie ; concernant l'achat d'un pré. — Consignation d'une somme de 36 livres par sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, du bourg de Noalhac. — Joseph Louradour, maréchal, contre Me Jean-Baptiste Vergne, notaire royal ; concernant un billet souscrit par le défendeur. — Provision de lieutenant en la présente juridiction pour Me Étienne Lachapelle, accordée par le duc de Noailles, pair de France, etc. — Rétention de cause pour demoiselle Marianne Roche, veuve Jardel, contre

sieur Pierre Darlignie, seigneur de Lhom. — Antoine Ardaillou, marchand, contre Étienne et, autre Étienne Bouyx, père et fils ; concernant la vente d'une paire de veaux. — Ordonnance d'enquête pour Jean Chaufeingeal contre Pierre et Jean Delmas, père et fils, — Pierre Landon, praticien, contre Jean Palmiès travailleur ; compte. — Défaut : pour messire Jean Monteil, seigneur de Lavergne, conseiller du Roy au siège Presidial de Tulle, contre sieur Jean-Baptiste Certain, juge de la présente juridiction ; — pour Antoine Lestrade, maître tailleur, contre Pétronille Lestrade et François Delpeuch, son mari.

B1705. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1771-1772 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Veyssié, travailleur, contre messire Brandelein Andrieu, seigneur de Chabrignac. — Déclaration par Étienne Bouyx, de la paroisse de Lanteuil, tiers saisi à la requête d'Antoine Massounie, au préjudice de Mathieu et de Marguerite Fauret frère et sœur. — Défauts : pour Géraud Beaufort, marchand, contre Étienne Landon, aussi marchand ; — pour Jean-Baptiste Vigne, marchand, contre le même. — Lettres de répudiation de l'hérédité de François Lachèze, impétrées par Mathurin Lapetitie, bourgeois, et demoiselle Claire Albin, sa femme. — M. Me Jacques-Christophe Vézy, sieur du Pouget, juge de la châtellenie de Collonges, contre Pierre Leymonerie, fils ; avération de signature. — Sieur Bernard Boyssinet, bourgeois, contre demoiselle Jeanne Gary, veuve Arlignie ; argent prêté. — Bertrand Daniel, travailleur, contre Antoine Fouillade, praticien ; avération, de signature. — Dénonciation d'un vol d'argent commis dans la maison du sieur Jean Miramond, du village de Cisterne, par un garçon tailleur ambulant. — Antoine Saule, marchand, contre Pierre Saule, charron ; obligation de 533 livres. — Réquisition du procureur fiscal contre les praticiens qui postulent sans avoir justifié de leurs provisions. — Provision de 20 livres adjugée à Marguerite Miramond et. Jean Saint-Peyre contre Marguerite Miramond, veuve Vergne. — Rétention de cause : pour Étienne Maurel, travailleur, contre Pierre Dayres, sergent de la présente juridiction ; — pour Me Antoine Dellac, expert-géomètre, contre demoiselle Marianne Dey ; — pour noble Jean-Baptiste Leymonerie, garde du corps du Roy, contre Toinette Lapereau et Jean Nave.

B1706. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1772-1773 — Audiences — Rétention de cause pour Jean Chaufeingeal, laboureur, contre Jean Chaufeingeal, bourgeois. — Jean Lescure, praticien, contre demoiselle Jeanne Delrieu, veuve Cheyroux, et Jacques Louradour, son gendre ; concernant l'exécution d'un bail à ferme. — Sieur Jean Laguarrigue, négociant, contre Me Jean-Baptiste Certain, juge de la présente juridiction ; concernant plusieurs billets souscrits par le défendeur. — Répudiation de l'hérédité de Guillaume Grandon par sa fille Anne, femme d'Antoine Brunerie. — Jean Breuil, praticien, contre Antoine Leymonerie ; concernant une vente à pacte de rachat. — Péricard Chamard, bourgeois, contre Étienne Leymonerie ; avération de signature. — Rétention de cause : pour sieur Pierre Toulzac, bourgeois, contre sieur Mathurin Lapetitie et sa fille, Françoise ; — pour Joseph Daurat, travailleur, contre sieur Étienne Sclafer, bourgeois. — Serment d'experts. — Rétentions de cause : pour sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, contre Jean-Baptiste Mongalvy, maître de poste et sa sœur, Marie ; — pour Me Antoine Valen, chanoine de l'église de Turenne, contre Jean Coignac, travailleur. — Pierre Jaubertou contre Me Jacques Benoît, notaire ; saisie. — Noble Pierre Darlignie, seigneur de Lhom, contre sieur Étienne Leymonerie ; avération de signature. — Antoine Cayre contre Guillaume et Jacques Chabreyroux, père et fils ; exécution d'une convention de ferme verbale. — Défaut par Antoine Mayjurou, bourgeois, contre sieur Pierre Arlignie, seigneur de Lhom.

B1707. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1776 — Audiences. — Rétention de cause pour Me Antoine Valen, chanoine de Turenne, contre François Delpeuch et André Crémoux. — Antoine Chastang, bourgeois, contre Gabriel Certes ; concernant une dette de l'hérédité d'Hugues Certes, père du défendeur. — Jonction d'instance entre Pierre Jaubertou et demoiselle Magdeleine Moulin, femme séparée de biens d'avec le sieur François Beylie. — Rétention de cause pour Marie Mas, femme de Jean Jouvenel, contre demoiselle Marianne Dey. — Géraud Lhaumond contre sieur Andrieu de Chabrignac, sieur de Brandelein ;

concernant la vente d'une paire de taureaux. — Rétention de cause pour Pierre Poudisse et Marie Foussac, contre Elisabeth Chèze, veuve. — Désignation d'experts pour Léonard Valen et Penelle Pagès contre Pierre Miramond, bourgeois. — Jean Bordes, laboureur, et Catherine Poudisse contre Antoine Rigot ; demande en tollissement d'inhibitions. — Serment d'experts. — Marie Foussac, femme de Pierre Poudisse, et Suzanne Poudisse, femme de Pierre Briat, contre Elisabeth Chèze ; entérinement de lettre de restitution. — Noble Pierre Darlignie contre demoiselle Magdeleine Moulin ; demande en retrait féodal. — Désignation d'experts entre Pierre Mournac, praticien, et Pierre Saule, laboureur. — Ban des vendanges.

B1708. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Réception de Me Jean Molinié comme procureur postulant en la présente juridiction ; provisions accordées par le duc de Noailles ; — provisions du même pour Me Louis Chauvignac, nommé procureur dans les juridictions de Gignac, Collonges, Noailles et Noalhac. — Jean Delvert, laboureur, contre Pierre et Girou Antoinet, père et fils ; concernant la dot de Marie Delvert. — Messire Pierre de Certain, écuyer, seigneur de Lacoste et de la Méchaussie, contre Antoine Fouillade, veuf et héritier de Toinette Nougier ; concernant une rente due par feue Jeanne Coignac, mère de ladite Toinette. — Rétentions de cause : pour messire Antoine Chupeau d'Hauteville, écuyer, maître en chirurgie, contre Me Antoine Fouillade ; — pour Toinette Gironie contre le même ; — pour Marguerite Lachamp, veuve d'Étienne Certes, contre Antoine Leymonerie ; — pour Jacques Palmeyssou, cordonnier, contre Jeanne Moustard et Pierre Laval ; — pour sieur Antoine Chastang, bourgeois, contre Antoine Chaux et Toinette Deschamps. — Défaut pour Jean Bellonie et Jean Champeyrou, beau-père et gendre, contre Guillaume Brunerie. — Saisie-arrêt entre les mains de Jean Malepeyre, à la requête de Pierre Poignet, au préjudice de Philippe Neufville, veuve Vergne.

B1709. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787-1789 — Audiences. — Défaut pour sieur Pierre Certain, docteur en médecine, contre Pierre Laval, fournier, et Jeanne Moustard, sa femme. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur Antoine Chastaing ; concernant une saisie de meubles. — Défaut pour le sieur Delort, négociant, contre sieurs Jean et autre Jean Certain, bourgeois, père et fils. — Pierre Monteil, notaire royal, contre Étienne Bouyx, tailleur ; concernant la vente d'une partie de pré situé aux appartenances du village d'Ardaillac. — François Gautier, laboureur, contre Jean Saint-Peyre ; avération de signature. — Répudiation de l'héridité de feu Antoine Chupeau, par son frère, Me Jean-Baptiste Chupeau d'Hauteville. — Rétention de cause pour Jean Larue, premier huissier audiencier de la prévôté royale de Turenne, contre sieur Martial Joliet, bourgeois, greffier en la présente juridiction. — Hugues Treille et Marguerite Briat, sa femme, contre Bernard Lacombe et Françoise Briat ; concernant la succession de Marthe Puy-de-bois, mère commune. — Les héritiers de Me François Charlane, curé de Noalhac, contre Étienne Sclafer ; créances. — Suzanne Poudisse, veuve de Pierre Bial, contre Pierre Delprat, travailleur ; compte. — Sieur François Couderc, bourgeois, contre sieur Jean Miramond, seigneur de Laroquette ; concernant le délaissement d'un pré. — Rétention de cause pour Toinette Gironie, femme en secondes noces de Martial Vialane, contre Me Antoine Fouillade, procureur en la présente juridiction.

B1710. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1751-1769 — Procès-verbaux. — Reconnaissance des ténements : des Mazeaux à la requête de messire Pierre Certain, seigneur de Lacoste ; — des Pradels pour le même ; — d'Ornac, pour le même — État des pièces remises au greffe par demoiselle de Certain, veuve du sieur François d'Arlignie, seigneur de Lhom. — Arpentement des ténements des Mazeaux et de la Genêbre. — Enquêtes : pour Raymond Chastanet, contre Louise Chastanet, veuve d'Antoine Beylie ; compte ; — pour Joseph Arnal contre Toinette Lapereau et Jean Nave, son mari ; concernant la succession de Benoît, premier mari de ladite Toinette ; — contre-enquête pour les mêmes. — Enquête pour Antoine Leymonerie, marchand, contre sieur Étienne Leymonerie bourgeois ; concernant une vente

de porcs. — Visite d'un fonds acquis par Jean Delpeuch de Bertrand Certes et de Magdeleine Fouillade.

B1711. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1770-1773 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour Jean Chaufeingeal, bourgeois, contre Pierre et Jean Delmas, père et fils ; concernant la valeur d'un cheptel ; — pour sieur Étienne Leymonerie contre Marie Vergne, veuve de Jean Foussac ; concernant une vente de grains. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Brunerie. — Visite des fonds acquis par sieur Antoine Meyjurou, bourgeois, de Me Antoine-Louis de Salés de Reymonde, chanoine honoraire du chapitre Saint-Martin de Brive. — Enquêtes : pour Antoine Deguilhem, marchand à Meyssac, contre Mathurin Lapetitie, praticien, et Étienne Landon, beau-père et gendre ; concernant un marché de cerneaux ; — pour François Gramat contre le même, vente de vin. — Visite du château de Chabrignac et des fonds en dépendants ; à la requête de sieur Jean Arrondeau, sieur de la Reymondie, et de demoiselle Rose Andrieu de. Chabrignac, sa femme. — Enquête pour Guillaume Grandon contre Antoine Fouillade ; concernant une servitude de passage ; — contre-enquête entre les mêmes ; visite des lieux contentieux à la requête dudit Fouillade. — Bail judiciaire des biens saisis sur le sieur Étienne Leymonerie à la requête du duc de Noailles. — Curatelle de Jeanne Brunerie. — Déclaration de grossesse par Pétronille Chabreyrou contre un inconnu. — Visite de fonds acquis, par Guillaume Grandon, de Jean Miramond, Géraud Berger.et autres.

B1712. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1774-1776 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour Pierre Mournac, praticien, contre Pierre Saule, marchand ; concernant la limite des propriétés des parties en cause ; contre-enquête entre les mêmes ; — entre Antoine Antignac, Antoine Cérignac et sieur Pierre Miramond ; argent prêté. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Mornac et Pierre Saule. — Enquête pour Marie Mas, femme de Pierre Jouvenel, contre demoiselle Marie Dey, femme du sieur Monteil ; servitude de passage ; — contre-enquête entre, les mêmes. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Miramond et Léonard Valen.

B1713. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1744-1773 — Sentences. — François Arlignie ; écuyer, seigneur de Lhom, contre Antoine Arlignie, sieur de Langlade ; concernant les rentes du ténement de Champanazès. — Pierre Certain, écuyer, sieur de Lacoste contre Bernard Nougier ; compte. — Antoine Leymonerie contre Étienne Leymonerie ; argent prêté. — Provision alimentaire de 20 livres adjugée au sieur Mathurin Lapetitie et demoiselle Claire d'Albiac, contre sieur Antoine Chazette, maître en chirurgie. — Étienne Leymonerie, bourgeois, contre Marie Vergne, veuve de Jean Foussac ; vente de seigle. — Jean Dey, praticien, contre Antoine Rigot, aussi praticien ; tollissement d'inhibition. — Sieur Pierre Toulzac, bourgeois, contre Françoise Lapetitie, fille de Mathurin, veuve d'Étienne Landon ; concernant une dette de la succession dudit Étienne. — Antoine Reyjal et Catherine Traversat contre Jean Leyrat, Jean Laumond et Étienne Martinet ; concernant la propriété de ruches d'abeilles.

B1714. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1774-1781 — Sentences. — Sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, contre sieur Jean Coudre de Lagardelle, procureur d'office en la présente juridiction ; enlèvement de matériaux. — Bernard Daniel, travailleur, contre Me Antoine Fouillade, procureur ; exécution d'une contre-lettre. — Pierre Mournat, praticien, contre Pierre Saule, marchand ; civilisation d'un procès criminel. — Me François Charlanes, docteur en théologie, curé de Noalhac, contre sieur Jean Monfort et demoiselle Magdeleine Moulin, sa femme ; mainlevée de saisie. — Me François Arlignie, docteur en théologie, curé de Nonnars, contre Joseph Leymouerie ; concernant la reconnaissance d'une maison acquise par le défendeur. — Raymond Naves, travailleur, contre Léonard Valen, marchand, exécution d'un contrat de ferme. — Me Antoine Valen, chanoine de Turenne, contre Annet Crémoux ; concernant l'achat d'un bois appelé de la Rouchaude.

B1715. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1742-1769 — Criminel. — Rapport de Me Raymond Molinier, chirurgien de Turenne, concernant les blessures reçues par le nommé Antoine Rivière. — Plaintes : de Jean Miramond, bourgeois du village de la Citerne, contre Pierre Pagès ; voies de fait à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage ; — de messire Pierre Certain, seigneur de Lacoste et de la Méchaussie, contre Antoine Beylie, coupe d'arbres. — Marguerite Chabreyroux, contre Jean Ulmet ; séduction. — Information à la requête de Me Antoine Fouillade, procureur, contre Jean Louradour, sa femme et sa fille ; coups et blessures. — Sieur François Beylie, bourgeois, et demoiselle Magdeleine Moulin, sa femme, contre le sieur Arlignie Delhom et son métayer ; destruction d'une haie vive.

B1716. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1770-1771 — Criminel. — Raymond Chastanet, travailleur, du village de Lafon, paroisse de Ligneyrac, contre sieur Pierre Miramond, bourgeois ; coups de rateau à la femme du plaignant qui ramassait des châtaignes dans les bois du défendeur. — Information à la requête de Guillaume Grandon contre Antoine Fouillade, du village de Cheyrou ; dégâts dans un champ ensemencé. — Sieur Jean Monfort, bourgeois, contre sieur Étienne Leymonerie de Latour ; enlèvement de deux vaches au pâturage. — Sieur Jean Coudre de Lagardelle, lieutenant des juridictions de Collonges, Saillac et Chaufour, et procureur d'office de la présente juridiction, contre sieur Étienne Leymonerie ; injures dans l'auberge de Jean Feix, « où l'on tient les audiences. »

B1717. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1777-1779 — Criminel. — Antoine Meyjurou, bourgeois de Noalhac, contre le sieur Miramond ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un prétendu droit de passage — Sieur Étienne Leymonerie contre son beau-frère ; enlèvement de meubles. — Antoine Reyjal et Catherine Traversac contre Jean Laumond et Étienne Martinet, enlèvement de ruches à miel. — Plainte du sieur Étienne Leymonerie, bourgeois, contre Bernard Chabreyroux ; tapage nocturne, injures, carreaux cassés ; — plainte réconventionnelle dudit Chabreyroux. — Pierre Mournac contre Pierre Saule ; coupe d'arbres. — Pierre et Jean Miremond, père et fils, contre Pierre et Joseph Valen, frères ; guet-apens, coups et blessures.

Juridiction de Saint-Julien d'Alboy.

B1718. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1772-1773 — Audiences. — Défaut pour sieur Étienne Demeilhac, bourgeois de Hautebrousse, contre Julien Chaumeil, marchand. — Réception de caution pour Guinot et Pierre Vidal dans un procès contre Géraud Valette. — Me Jean Dicham, docteur en théologie, curé de Saint-Geniès, contre Françoise Septaubre, veuve de Jean Pers, Pierre Esturgie et autres ; arrérages de rente. — Rétention de cause pour Antoinette Jougounoux, veuve de François Champeils, contre Simon Peuch. — Me Pierre-Étienne Béronie, prêtre, contre Elisabeth Vaur et autres ; obligations. — Défauts : pour Antoine Chassaing, marchand, contre Antoine Jaladis ; — pour Antoine Beis, marchand, dit Marciel, contre Louise Laval, du village de Clamensac.

B1719. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1773 — Audiences. — Cérice Dexpert et Marguerite Vinsou, sa femme, contre Géraud Blancher, marchand ; concernant la succession de Marguerite Vinsou, femme de François Blancher. — Rétention de cause pour Jacques Maignac, marchand, contre Pierre Massoubre, laboureur. — Barthélemy Artige, marchand, contre Antoine Jaladis, laboureur ; obligation. — Défaut pour Toinette Maignac, contre Jean et Jacques Capitaine, père et fils. — Désignation d'experts entre Jean et François Lavergne. — Rétention de cause pour Jeanne Feintrenie, fille majeure, contre Antoine Vidal et Toinette Sartre, sa femme. — Enquête pour Julien Molinier contre Gaspard Guilhot et Jacques Chavergne ; concernant une vente d'arbres. — Jean Pourty, peigneur de laine, contre Antoine Roumieu, maréchal ; avération de signature.

B1720. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1773-1774 — Audiences. — Provision de 60 livres adjugée à Antoinette Curieyre contre Étienne Gaignar, son mari. — Messire Antoine de Bourdeille, écuyer, seigneur del Peuch, du Sérieyx, del Pic, etc., paroisse de Servières, contre sieur Antoine Pane, bourgeois, et Pierre Massoubre ; exécution d'un compromis. — Me Géraud Chaumond, notaire et avocat en Parlement, du lieu de Rilhac, en Auvergne, contre sieur Gabriel Belveyre ; billets souscrits par le défendeur. — Enquête pour Pierre Esturgie, mérandier, contre Jean Arondeau, laboureur ; concernant une vente d'arbres. — Provision de 30 livres adjugée à Jeanne Chèze, fille majeure, contre Léger et Jean Aulon, père et fils.

B1721. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — Antoinette Jaladis contre sieur Jean Robert, marchand ; gages. — Sieur Pierre Chambes, marchand, du village de Seninge, paroisse de Sexcles, contre Bernard Gramond et Marie Delmas, sa femme ; obligation de 107 livres. — M. Pierre Murailhac, seigneur Delmas, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et dame Françoise Plaze de Durieu, sa femme, contre Marie Clamagiran, veuve de François Carlat ; obligation. — Défaut pour Jean Baille, marchand à Pleaux, contre Pierre Massoubre, aussi marchand. — Jeanne Brajou contre Louis Rouseyrol ; concernant une créance de la succession de Marguerite Soulier, mère de la demanderesse. — Demoiselle Borie, veuve du sieur Puyabillé, contre demoiselle veuve Dumas ; billet. — Copie de lettres de répudiation pour l'hérédité de feu Jean Roumieux. — Toinette Fontanges, fille, contre Antoine et Jean-Baptiste Vigier, père et fils ; obligations. — Demoiselle Louise de Meilhac de Laprade contre Louis Paillargue, laboureur ; compte.

B1722. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1774 — Audiences. — Provision alimentaire de 60 livres adjugée à Jeanne Vidalein, veuve de Jean Pers, contre Pierre et Antoine Esturgie, père et fils. — Rétention de cause pour François Dulac, maître tailleur d'habits, contre Étienne Miermont. — Sieurs Antoine et Gabriel Cisterne, père et fils, contre sieur Antoine et Gabriel Belveyre ; avération de signatures. — Rétention de cause pour Jean Puyraymond, marchand, contre Joseph Bourdier. — Sieur Jean Vaur, bourgeois, contre Louis Laval, Antoine Rebeyrotte, chaudronnier, et Marie Longour ; compte.

B1723. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1774-1775 — Audiences. — Enquête pour Jean et Simon Taphanel contre Marie Lacroix, veuve de François Maignac ; servitude de passage ; — contre-enquête entre les mêmes. — Jean Chambrot, laboureur, contre Étienne Fagis et Antoine Buche ; coupe d'arbres. — Rétention de cause pour Marie Clavel, marchande, contre Jean Taphanel et Marie Clavel. — Demoiselles Marguerite et Louise Demeilhac, sœurs, contre Jean Robert, marchand ; détournement d'eaux. — Me Antoine Pane, notaire royal, contre Jean Conté ; exécution de sentence. — Antoine Champeils, marchand, contre Simon Peuch ; obligation de 502 livres.

B1724. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1775 — Audiences. — Jean Aulon, maçon, contre Françoise Septaubre, veuve de Jean Pers ; concernant une créance de la succession de Géraud Aulon. — Jean Baylle, marchand, de Pleaux, contre Me Gabriel Belveyre, expert féodiste ; avération de signature. — Enquête pour sieur Jean Delacombe, bourgeois, contre sieur Louis Audubert de Miermond ; concernant un droit de pâturage sur des terrains prétendus communaux. — Jeanne Saintonge, veuve de Géraud Vaur, contre Jean Laval ; compte. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Mezergues par son fils Julien. — Jean Bissière, Étienne Malaret et Jeanne Bissière contre François Vesch, charpentier ; compte. — Rétention de cause pour Jean Tronche contre Jacques et François Mathieu. — Défaut pour Pierre Pourty et ses sœurs contre Pierre Salles.

B1725. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1775-1776 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Caze, par son fils autre Jean. — Cécile Marlinge ; femme de Jean Maisonneuve, contre demoiselle Magdeleine Delport ; compte. — Rétention de causes : pour Antoine Jougounoux, marchand, contre Pierre Massoubre ; — pour demoiselle Marie Pertus, veuve de Me Jean Chabanes, notaire royal, contre Françoise Septaubre. — Antoine Vidal, laboureur, contre Jacques Valette, aussi laboureur ; concernant la possession d'une pièce de terre appelée Delfond-del-prat. — Défaut pour François Chantarel, contre Antoine Olivier et Marguerite Beix. — Jean Lasalle contre Louise Laval, veuve d'Antoine Longour ; prêt d'argent. — Demoiselle Antoinette Odos, veuve de sieur Jean Névot, contre sieur Antoine Lalo, bourgeois ; avération de signature. — Antoine Paliargue contre Louis et Jean Paliargues ; compte ; — même cause entre François Lachassaigne et Jean-Pierre Lachassaigne. — Hélène Demeilhac, séparée de biens d'avec Antoine Jaladis, contre Jacques Chamard, charpentier ; saisie.

B1726. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1776-1777 — Audiences. — Rétention de causes : pour Julien et Étienne Chaumeils contre Jean Salles ; — pour Pierre Sabaud, brassier, contre Antoine Chantegreil, maçon. — Répudiation de l'hérédité de Marie Esturgie par son fils, Antoine Jaladis. — Sieur Jean-Baptiste Lombard, docteur en médecine, contre sieur Gabriel Rebieyre, expert ; billet souscrit par le défendeur. — Défauts : pour François Lavergne, marchand, contre Antoine Déis, laboureur, et enquête entre les mêmes ; servitude de passage ; — pour haut et puissant seigneur Alexandre, comte de Lostange, marquis de Saint-Projet, Rilhac, etc., héritier de dame Élisabeth de Lostange de Saint-Alvère, contre Pierre Massoubre, laboureur ; — pour Jean Saint-Bonnet, marchand, contre Julien Chaumeils, charpentier ; — pour sieur Jean-Martin Moulin, huissier royal à Argentat, contre le même. — Répudiation de l'hérédité de Jean-Pierre Mons par son fils Jean. — Les Révérends Pères Carmes de la ville de Pleaux contre Me Antoine Pane, notaire royal ; obligation de 460 livres.

B1727. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Géraud Salles, laboureur, contre Louis Rouzayrol, aussi laboureur ; obligation de 44 livres. — Rétention de cause pour Jean Condamine, laboureur, contre Pierre Chambes, marchand. — Défaut pour Antoine Dabernat, laboureur, contre Antoine Maurel. — Me Gabriel Demeilhac, docteur en théologie, contre Françoise Septaubre ; compte ; — même cause entre Marc Nègrevergne, du bourg de Saint-Mathurin-Léobazel, et demoiselle Magdeleine Duport. — Désignation d'experts entre Me Charles Degrasset de Laffon, ancien garde du corps, et Jeanne Pers, veuve d'Antoine Esturgie. — Rétention de cause pour Magdeleine Laveisse, veuve de Pierre Fayolle, contre Jean Maignac. — Antoine Reit, marchand, contre Jacques et François Mathieu ; obligation de 99 livres. — Sieur Joseph Delzors, bourgeois, contre Marie Boyer, hôtesse ; compte. — Désignation d'experts entre Louise Molinier, femme d'Étienne Maignac, absent du royaume, et Jean Salles, laboureur.

B1728. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Toinette Delmas, veuve de Jean Chambes, contre Pierre Massoubre ; concernant l'hérédité dudit Chambes. — Me Pierre-Étienne Béronie, curé de Saint-Julien, contre Jacques Chamard, charpentier ; compte. — Me Étienne Robbert, syndic des prêtres communalistes de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Pleaux, contre Bernard Curieyres ; obligation de 423 livres. — Jean Fillol, marchand, contre Julien Jaladis ; billet de 300 livres. — Rétention de cause pour M. Joseph Bétaillou, docteur en théologie, vicaire de la paroisse de Goulles, contre Pierre Bounet, teinturier. — Jean Mons, laboureur, contre Marie Farge, veuve de François Lachassaigne ; concernant la jouissance d'une portion de pré. — Provision de 50 livres adjugée à Barthélemy Broucarie contre Étienne Vaur. — Sieur Étienne Lacoste Duport, d'Espointour, contre sieur Gabriel Belveyre ; billets. — Me Jean Pénières Delzors, seigneur de Paulmiac, avocat en Parlement, contre Julien Chaumeils, hôte ; obligation de 54 livres.

B1729. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1778-1779 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité d'Étienne Curieyres par sa fille Marguerite. — Défaut pour Pierre Gineste, marchand, contre Me Antoine Pane, notaire royal. — Julien Jaladis, marchand, contre Louis Danduran, maître teinturier ; concernant la durée du bail à ferme d'un moulin. — Géraud Valette, laboureur, contre Jacques Valette ; compte de grain. — Défaut pour sieur François Giniel, ex-régisseur de la terre de Rilhac et du Doignon, contre le nommé Laval, laboureur. — Étienne Chaumeils, marchand, contre Jean Peuch ; concernant une dette de la succession de Marie Aulon, mère du défendeur. — Rétention de cause pour Jacques Valrivière, brassier, contre Géraud Garnier et Françoise Calmette, sa femme. — Marie Savignac contre Léger Chaumeils, son mari ; demande en séparation de biens. — Défaut pour Jean Boissy, marchand, contre Jean Paliargues. — Les dames supérieures et discrètes de la communauté de Sainte-Claire d'Argentat contre Simon et Jean Peuch ; obligation de 1,200 livres.

B1730. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1780 — Audiences. — Désignation d'experts entre Jean-Baptiste Champeils et Louise Laval, veuve d'Antoine Longour. — Provision de 50 livres adjugée à Toinette Jaladis, contre Antoine Jaladis, son père. — Jean-Baptiste Champeils, laboureur, contre Louise Laval, veuve d'Antoine Longour, et Marie Longour, veuve d'Antoine Rebeyrotte ; servitude de passage par une terre appelée las Tiendas. — Défauts pour Pierre Gilbert, marchand, contre Pierre Massoubro ; — pour Antonin et Marguerite Vidal, père et fille, contre Antoine Dulac, marchand. — Étienne Leconet, marchand, contre Simon et Jean Peuch, père et fils ; billet souscrit par les défendeurs. — Provision de 30 livres adjugée à Marguerite Madelrieu, fille, contre Antoine Curieyre, marchand. — M. Pierre-Bernard-Michel Pomier, seigneur de Nebouzac et notaire royal, contre Louis Chambes et Jean Mons ; obligation solidaire de 540 livres. — Compte réglé devant Me Jean Pénières Delzors, seigneur de Paulmiac, juge des châtellenies de Saint-Julien, Malesse, Merle, etc., entre Louis Danduran et Julien Jaladis. — Messire Antoine-François de Montal, écuyer, contre Jean Arondeau ; obligation de 476 livres.

B1731. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean-Baptiste Vigier et Joseph Gaignac, contre Marie-Jeanne Vaur et Julien Lapié, son mari. — Sieur Pierre Lafon, marchand boursier à Paris, contre François Pérot ; saisie sur la légitime des frères du défendeur. — Reprise d'instance entre Jeanne Rigal, veuve de Julien Chaumeils et Peyroune Vergne. — Défaut pour Jean Boureit, maître maréchal, contre Jean Taphanel, laboureur. — Rétention de cause pour Me Jean Tronche, curé et seigneur de Saint-Cirgues, contre Étienne et Pierre Curieyre. — Provision de 30 livres adjugée à Antoine Maigne contre Jacques Marinie et Jeanne Véch, mariés. — Jean Maignac, soldat provincial, contre Antoine Monange, chaudronnier ; plainte. — Désignation d'experts entre Étienne Gendrie, Marie Moulade et Jeanne Vaur. — Me Étienne de Meilhac, seigneur du Rieu, contre Antoine Olivier et Marguerite Beis, sa femme ; arrérages de rente. — Me François Bayort, docteur en droit civil et canon, curé de Servières, contre Antoine Buche ; saisie-arrêt au préjudice de Marie Fagis.

B1732. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de Jean Laval par sa fille Marianne, femme de Jean-Baptiste Larivière. — Procès-verbal d'excuses pour Étienne Chaumeils, plaignant en injures et menaces. — Antoine Roux, cabaretier, contre Antoine et Pierre Jougounoux, père et fils ; servitude de passage. — Jean Molinier et François Massoubro contre Étienne Chaumeils ; concernant une vente de merrain. — Désignation d'experts entre Jean Hourtoules et Jacques Capitaine. — Jeanne Feintrenie et Pierre Peuch, son gendre, contre Antoine Monceau et Hélène Salles, sa femme ; concernant le partage des successions de Gabriel Salles et d'Antoinette Peuch. — Sieur Pierre Jurbert, bourgeois, contre Jean Aulon ; concernant une créance de la succession de demoiselle Grafeuille, mère du demandeur. — Sieur Jean-Baptiste Lafon de Bonnefon, bourgeois, contre Jacques Marinie et Jeanne Pers ; cheptel de taureaux.

B1733. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — Julien Molinier, marchand, contre Gaspard Guilhol et Pierre Bonnefon, son gendre ; billets souscrits par les défendeurs. — M. Étienne de Meilhac, seigneur du Rieu, contre Gabrielle Miallet, veuve de Pierre Fajols ; arrérages de rente foncière. — Défauts : pour sieur Jean Beyle, marchand drapier à Pleaux, contre François Mathieu ; — pour sieur Jacques Puyraymond, marchand, contre Louise Laval et Marie Longour — Géraud Chantarel contre Jean Maignac ; avération de signature. — Jean Teil, maçon, contre Étienne Maignac, charpentier ; compte ; — même cause entre Pierre Teullet et Jeanne Dumas ; — entre Elisabeth Dussaillant, femme de Jean-Baptiste Damaison, et Antoine Jaladis.

B1734. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1786-1788 — Audiences. — Jean Paillargues contre Marie Delmas, servante ; gages. — Me Antoine Demeilhac, greffier de la présente juridiction, contre Julien Puyraymond, procureur ; frais d'actes. — Pierre Vaur contre Pierre Maignac ; cassation de saisie. — Rétention de cause : pour Pierre Dajean et Toinette Lachassaigne contre Antoine Lachassaigne ; — pour Jacques Artiges et Toinette Pourty, sa femme, contre Simon Maury et Françoise Mourou, mariés ; — pour demoiselle Marianne Dumas, veuve de Jean Robert, contre sieur Jean Belveyre et la demoiselle Robert, sa femme. — Étienne Laurier contre Pierre Chambre, maçon ; compte ; — même cause entre Jean Laporte et Antoine Jaladis. — Défaut, pour Antoine Chadirac contre Jean Coste, meunier au moulin du Sudour, paroisse de Servières. — Comptes : entre Géraud Chantarel et Jean Taphanel ; — entre demoiselle Marie Basteyroux el Guillaume Pérot.

B1735. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Défaut pour Jeanne Maignac contre Barthélemy Broquerie. — Jean Charels, dit Rabillou, contre Jean Conte, marchand ; avération de signature. — Rétentions de cause : pour Pierre Rouseyrol, sabotier, contre Jean Veyssière et Jeanne Rouseyrol, sa femme ; — pour Jean Marinie, marchand de parapluies, contre Jacques Marinie et Jeanne Pers, sa femme. — Jeanne Vidalein contre Jeanne Pers et messire Jean-François Peyrat de Jugeals, baron de Veilhans ; demande en tollissement d'inhibitions. — Défauts : pour Jean Bissière, forgeron, contre Antoine Mons ; — pour Pierre Navatier, bourgeois, contre Antoine Jaladis ; — pour Guillaume Vaur, laboureur, contre Jean Coste, taillandier. — Désignation d'experts entre Pierre Bornes et Jean Champs.

B1736. (Registre.) — Petit in-folio, 7 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Désignation d'experts entre Jean Champs, Antoine Lachassaigne et Louis Buche. — Rétention de cause pour Jean Laumond contre Pierre et Marie Lapauze, père et fille. — Marguerite Blancher, femme de Jean Delbos, contre François Curieyres ; plainte, 30 livres de dommages et intérêts. — La dernière sentence entre Étienne Leconet et Simon Peuch ; billets.

B1737. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1782-1790 — « Audiences qui regardent les affaires de M. Delzors. » — Me Jean Pénières Delzors, sieur de Poulmiac, juge de la présente juridiction, contre Antoine Jaladis, Jacques Capitaine, Géraud Maignac, Guillaume Gimazane, Antoine Mielvaque, Pierre Brajou, etc, etc. ; concernant toute espèce de causes, obligations, comptes, saisies, etc. Sentences et appointements signés du procureur expédiant les causes à la place du juge ordinaire.

B1738. (Registre.) — Petit in-folio, 56 feuillets, papier.

1774-1790 — « Membres de Veilhan, Veyrat et Saint-Cirgues. » — Audiences. — Défaut pour demoiselle Élisabeth Plaze, veuve de Jean Vinsot, bourgeois, contre Jean Arondeau, laboureur. — Rétention de cause pour Pierre et Jean Blancher contre Pierre Laroche, Pierre Poujade, etc. — Répudiation de l'hérédité de Géraud Arondeau par son fils Jean. — Louis Bouriet contre Anne Maignac ; arrérages de rente. — Sieur Jean de Meilhac, sieur du Giberteil, bourgeois, contre ses frères ; compte. — Jacques Rouby, maître chirurgien, contre Jean Arondeau ; prêt d'argent. — Jean

Peuch, domestique, contre François Albissard ; gages. — Antoine Borie contre Jean Teil ; levée d'inhibitions. — Jean Faure contre Antoine Lalé ; obligation de 798 livres. — Provision de 120 livres adjugée à Jean Combes contre Eymar Hourtoules. — Sieur Jean-Baptiste-Louis Lafon de Bonnefon et demoiselle Magdeleine Tillinat, sa femme, contre Jean Curieyres ; obligations (1790).

B1739. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1781-1783 — Justice du village de Rouzeyrol. — Audiences. — Provision alimentaire de 50 livres adjugée à Jean Marinie contre son frère Antoine. — M. Étienne Demeilhac, seigneur du Rieu, contre Barthélemy Marinie ; argent prêté. — Sieur Joseph Veyssière, négociant de Pleaux, contre Géraud Pourty et Jeanne Vaur ; fourniture de marchandises. — Défaut pour Guillaume Gimazane contre Antoine Vidaling et son père, Jean, du lieu de Gourdalou, paroisse de Saint-Geniès-ô-Merle. — Jean Tronche contre Jean Bastide, du village de Laval ; vente de merrain. — Défaut pour Jean Vaur, maçon, contre Antoine Freyssinet.

B1740. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1764-1779 — Procès-verbaux. — Émancipation d'Étienne Gaignac par son père, Antoine. — Enquête pour Hélène Meilhac contre Antoine Jaladis, son mari ; séparation de biens. — Serment décisoire de Jean Capitaine ; concernant un dépôt de grain. — Affirmation d'Antoine Pourty, tiers saisi à la requête d'Antoine Vidal, au préjudice de Jeanne Feintrenie. — Émancipations : de Marie Croizet par son père, François ; — de Jean Fagis, soldat au régiment d'Artois, par son père, Étienne. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean et François Lavergne. — Affirmation de Louis Paliargues, tiers-saisi à la requête d'Anne Bech, veuve de Jean Marinie, au préjudice d'Étienne Curieyres. — Apposition de scellés sur les meubles d'Antoine Esturgie, du village de Nalou. — État de l'église paroissiale de Sexcles. — Interrogatoire sur faits et articles de Françoise Naudit, femme de Pierre Vaur ; compte. — Enquête pour Jean Saint-Bounet dit Marmaniat, contre Pierre Lespinat ; compte. — Caution juratoire de François Tronche, pour toucher une provision alimentaire. — Assemblée de parents pour nommer un curateur à Catherine ..., tombée en démence. — Déclaration de grossesse par Jeanne Noux. — Rapport d'experts dans un procès entre Julien Chavergne et Jean Champs. — Ordonnances concernant les étrangers, les domestiques, etc. — Visite de fonds au lieu de Luc, paroisse de Saint-Cirgues, à la requête de Pierre Salles.

B1741. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1780-1785 — Procès-verbaux. — Affirmation par Antoine Dulac, marchand, tiers-saisi à la requête de sieur Antoine Estabel, marchand à Paris, au préjudice de Géraud Aulon. — Prise de possession d'une terre, au village de la Garde, par Toinette Fontange. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean-Baptiste Champeils et Louise Laval. — Déclaration de grossesse par Marguerite Madelrieu, contre son maître. — Requête de Guillaume Tafanel, aux fins de retirer du greffe trois billets souscrits à son profit. — Émancipations : de Jean Teil par son père, Pierre ; — de Jacques Maignac par son père, Pierre. — Affirmation par Pierre Massoubre, tiers saisi à la requête de Joseph Miramont, au préjudice d'Antoine Moulade, marchand. — Rapport de tiers-expert entre Jean Champeils et Antoine Dulac. — Enquête pour Julien Chaumeils contre Jean Puyraymond ; concernant une vente de bestiaux. — Réception de Jean Paliargues, praticien, en l'office d'huissier de la présente juridiction. — Tutelle des mineurs Valette. — Requête en séparation de biens par Françoise Naudet contre Pierre Vaur. — Interrogatoire de Joseph ..., pour constater son état d'imbécillité. — Tutelle de Marie Broquerie. — Émancipation d'Antoine Chambrot par son père, Jean. — Affirmation de Jean Combes, tiers saisi à la requête de sieur Joseph Meynier, marchand à Lyon, au préjudice d'autre Jean Combes. — Enquête pour Jean Hourtoule contre Jacques Capitaine ; concernant la valeur de l'hérédité de l'aïeule du défendeur. — État du presbytère de Goulle (1785).

B1742. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1786-1790 — Procès-verbaux. — Rapports d'experts dans un procès entre sieur Julien Chaumeils et Antoine Vidal. — État sommaire des successions de Toinette Peuch et de Gabriel Salles, du village

de la Porte. — Serment d'experts. — Interrogatoire sur faits et articles d'Antoine Beis à la requête de Jean Reyt ; prêt d'argent. — Déclaration de grossesse par Jeanne Laroche. — Rapport d'experts dans un procès entre Catherine Cors, femme d'Étienne Curieyre et Jeanne Pers, femme de Jacques Marinie. — Affirmation de Jean Rouzeirol, cabaretier, tiers saisi à la requête de demoiselle Anne Lavialle, au préjudice de Mathurin Chantegreil. — Nomination de Joseph Gaignac comme cacheteur, visiteur et étalonneur de bouteilles. — Enquête pour Guillaume Vaur contre Jean Conte ; fourniture de viande. — Apposition des scellés sur les meubles de Jean Nicolas, au village de Doulé. — Rapport d'experts dans un procès entre Joseph Chaumeils et Joseph Lachassaigne. — Émancipation de Jean Maignac par son père, Pierre. — Enquête pour Jacques Capitaine contre Jeanne Maignac ; servitude de passage. — Rapport d'experts dans un procès entre Jeanne Feintrenie et Hélène Salles.

B1743. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1775-1790 — Sentences. — Jean Fillol contre Jean Curieyres ; concernant la succession de François Salles. — Toinette Jougounoux, veuve de François Champeils, contre Simon et Jean Peuch ; dégâts causés par des bestiaux. — Sieur Jean Meilhac du Giberteil contre dame Marguerite Valette, veuve de Me Jean de Meilhac ; compte ; — même sentence entre Jeanne Pers, femme de Jacques Marinie, contre Catherine Pers, femme d'Étienne Curieyres. — Me Jean Tronche, curé de Saint-Cirgues, contre Antoine, Marie et Jeanne Maignac ; arrérages de rente. — Jeanne Pers contre Marie et Catherine Pers ; concernant les reprises de ladite Jeanne sur la succession paternelle. — Séparation de corps et de biens entre Marguerite Massoubre et Louis Conte.

B1744. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1772-1779 — Criminel. — Procès-verbal d'effraction à l'église et à la sacristie de Saint-Julien, à la requête de Me Étienne Béronie, curé dudit lieu. — Plainte d'Antoinette Fournial, veuve d'Étienne Parlant, maçon, contre Julien Chaumeils ; coupe d'arbres. — Jeanne Marinie, femme de Pierre Curieyre, contre Jean Chambre et Marguerite Veich ; querelle à la suite d'un procès, coups et blessures. — Plainte de Simon et Jean Peuch, marchands, contre Toinette Jougounoux, veuve de François Champeils, leur voisine ; injures. — Information contre Me Antoine Pane, notaire royal, â la requête de Jean Artige ; coups et blessures ; — plainte reconventionnelle dudit Pane. — Pierre Lespinas contre Jean Saint-Bonnet, dit Marmaniac ; menaces de mort et coups. — François Lavergne, marchand, contre son métayer ; mauvais traitements : — Information contre Antoine Mielvaque à la requête de Toinette Sartre ; querelle à propos de l'exercice d'un droit de passage. — Information, à fin civile ; concernant une séparation entre Marie Savignac et Léger Chaumeils.

B1745. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1780-1790 — Criminel. — Jean Gargnes, chaudronnier, contre Antoine Malavialle, journalier ; imputations calomnieuses. — Jean Maignac, du village de Luc, contre Antoine Monange ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Pierre Reix et Marguerite Curieyre, sa femme, contre Bernard Curieyre ; querelle de famille, excès. — Plainte de Pierre Col, maître chirurgien, contre le sieur Pane, notaire ; imputations calomnieuses ; — même cause : entre Jean Baptiste Larivière, huissier, et Jacques Chamard ; — entre Étienne Chaumeils et le nommé Curieyres. — Antoine Vaur contre ses voisins ; coupe d'arbres. — Louis Vialette contre Jean Mons et autres ; rixe au retour de la foire de Rilhac. — Julien Puyraymond, procureur, contre le sieur Albouy, huissier au Présidial d'Aurillac (Auvergne) ; faux. — Jean-Baptiste Larivière contre des quidams ; vol de planches. — Plainte d'Anne Roux contre Antoine Monceau et sa femme ; querelles entre voisines, excès. — Marie Thérèze Soulier, veuve de Pierre Curieyre, contre son beau-père et sa belle-mère ; mauvais traitements. — Étienne Chaumeils contre Antoine Jaladis ; dispute à l'auberge. — Joseph Dusaillant, chaudronnier, contre Antoine Jaladis ; querelle à la suite d'un procès, imputations calomnieuses. — Marguerite Blancher contre Françoise Curieyre ; dispute entre voisines, injures et coups.

Juridiction de la Chapelle-aux-Plas.

B1746. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1762-1763 — Audiences. — Défauts : pour Pierre Artigues, maître chirurgien, contre Jean Claux, dit lou, Teulayre ; — pour sieur Branchat et sieur Michel Filhol contre Jean Sicard aîné, laboureur ; — pour Pierre Féraudon contre Jean Betailhe. — Martin Brousse, laboureur, contre Me Pierre Theilhet, notaire royal ; cheptel. — Jean Levet, marchand, contre Jean Faurie et autres ; obligations. — Affirmation par Bertrand Duroux, du village de Soustras, paroisse de Saint-Bonnet-Elvert ; tiers-saisi à la requête de demoiselle Jeanne Raisse de la ville d'Argentat, au préjudice de Pierre Plaze, dit Foissange, vigneron du bourg de Saint-Chamans. — Jean Brousse, maître couvreur, contre Mathurin Salles, aussi couvreur ; compte. — Antoine Jourde, marchand, contre Louis Lapleau et Joseph Duroux ; obligation solidaire de 198 livres. — Jacques Olhac, marchand, contre Jean Laurens ; cheptel. — Défauts : pour Pierre Feyt, praticien, contre Léonard et François Mongauze ; — pour Me Claude Meynard de Queilhe, docteur en théologie, curé de Saint-Martial-Eutraygues, contre Jean Salles, vigneron, gendre de feu Jean Grèze. — François Garnau Roussel et son fils, contre Jean Soustre et Marie Combabessou ; gages. — Monsieur Étienne Gratereau, sieur de Négraval, bourgeois ; contre Jean Sécard, cheptel. — Jean Bétaille et Marianne Bouzonnie, conjoints, contre Jean Duroux ; obligation. — Provision de 30 livres adjugée à Barthélemy Planche, vigneron. — Jean Blandy, maître charpentier, contre Bertrand Ceyrolles, vigneron ; prêt d'argent.

B1747. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1763-1764 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Labrousse, par sa fille Jeanne, femme de Bertrand Condé, du village de la Borie, paroisse de Saint-Bauzille. — Défauts : pour Noële Bétaille, veuve d'Antoine Longour, contre Marie Pouzols, veuve d'Antoine Frayssou ; — pour François Tournier et Jean Monjanel, couvreur, contre Jacques Olhac, vigneron ; — pour Jean Duroux contre Bertrand Duroux, praticien. — Enquête pour Martin Brousse contre Me Pierre Teillet, notaire royal ; cheptel. — Jacques Plantade contre Jean Soustre ; avération de signature. — Désignation d'experts entre Antoine Chassagnol, François Lafon, Jean Monjanel et Jean Boual. — Rétention de cause pour Aldon Couderc, marchand, et Toinette Donnedevie contre Jacques Brousse. — Présentations de procureurs. — Demoiselle Marie Bourgeade, veuve de François Cheyrière, contre Jean Duroux ; concernant une créance de la succession dudit Cheyrière. — Messire Jean Dumont, écuyer seigneur de la Françonie, contre Bertrand et Jean Duroux ; obligation. — Antoine Veyssière, maçon, contre Jean Laurens, vigneron ; billet. — François Leygonie, marchand, contre Jean Soustre ; fournitures pour les funérailles de la femme du défendeur.

B1748. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1764-1765 — Audiences. — Étienne Condé contre Jean Combes, maçon ; tollissement d'inhibitions. — Louis et Jean Isorche, père et fils, vignerons, contre Jean et Pierre Sicard ; concernant un échange de taureaux. — Défaut pour Pierre Hospital et Jeanne Courbeserre, sa femme, contre Jean Longour, vigneron. — Rétention de cause pour Jean Estrade, hôte, et Marie Chirac, contre Pierre Laplanche, marchand. — Provision de 20 livres adjugée à Anne Vérouil, veuve de Jean Olhac, contre, Pierre Porte et Anne Olhac. — Sieur Antoine Chaumond, expert féodiste, contre les tenanciers del Pic ; frais de confection de palpe, s'élevant à 48 livres. — Maître Léonard Laporte, docteur en théologie, ancien curé de Saint-Bonnet-Elvert, contre Gaspard Royer, vigneron ; prêt de grain. — Affirmation par Jean Olhac, dit Gardellou, tiers saisi à la requête du sieur Jacques Ceyrolles, au préjudice de Jean Condé.

B1749. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1765-1766 — Audiences. — Messire Gabriel-Anne Dumas, écuyer, seigneur de Soulages, Lamarque, etc., sous-brigadier des mousquetaires du Roi, chevalier de Saint-Louis, contre Bertrand Bétaille ; prêt d'argent. — Affirmations : par Jacques Ceyrolles, tiers saisi à la requête de Louis Isorche, au préjudice de François Tournier, gendre dudit Louis ; — par Antoine Bros, tiers saisi à la requête de Jean Faurie, au préjudice de la succession de feu Étienne Condé. — Jean Bétaille,

maçon, contre Jean Gimazane ; salaires. — Défaut pour Marie Batailloulou, fille majeure, contre Louis Batailloulou, son frère. — Répudiation de l'hérédité de feu Pierre Estrade par sa fille Françoise, femme de Jean Claux. — Enquête par Jeanne Loubradou, fille majeure, contre Jean Soustre ; gages.

B1750. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1766 — Audiences. — Étienne Olhac, laboureur, contre Pierre Claux et Françoise Estrade ; prêt d'argent. — Sieur Jean Testut, bourgeois, et Bertrand Bétaille, contre Jean et autre Jean Serval ; civilisation d'un procès criminel, enquête. — Jean Anjou, couvreur, contre Jean Claux ; prêt d'argent. — Pierre Murat, maître couvreur, contre Jeanne Condé ; concernant une dette de la succession de feu Étienne Condé, père de la défenderesse. — Défaut pour dame Jeanne-Magdeleine Delpy, veuve de messire Pierre Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, contre Françoise Estival. — Dits et contredits des procureurs dans un procès entre Jacques et Simon Riubazès.

B1751. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1766-1768 — Audiences. — Jean Aumont, dit de Géral, contre Pierre Lapleau et Joseph Duroux ; concernant la vente d'un lopin de terre appelé del Peuch de Longour. — Affirmation par Antoine Estrade, vigneron, tiers saisi à la requête de Jacques Riubazès, contre Simon Riubazès. — Antoine Traverse, vigneron, contre Jean Sicard ; concernant une créance de la succession de feu Gaspard Traverse, frère du demandeur ; — sieur Pierre Solabel, bourgeois, contre le même ; prêt d'argent. — Réception de Pierre Monteil, procureur à Argentat, en l'office de greffier de la présente juridiction ; — provisions accordées par messire François Depesteil, chevalier, seigneur baron de la Chapelle-aux-Plas, Chadirac, Bordes, etc. — Nomination de sieur Étienne Chassaigne comme marguillier de la Rédemplion des captifs. — Défauts : pour Vincent Grèze, laboureur, et Marie Bourlhioux, sa femme, contre Bertrand Duroux, aussi laboureur ; — pour Jacques Feyt, marchand, contre Joseph Mongauze et Anne Olhac ; — pour Jean Labounou, marchand, contre Jean Sicard. — Dame Magdelaine Chamet, veuve de messire Antoine-Joseph Dufaure de Lagardelle, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, contre Pierre Bertrand ; argent prêté. — Maître Antoine Bussière, notaire royal, contre Jean Laurent, vigneron ; avérationde signature.

B1752. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1768 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de Jean Faurie par son fils Pierre, du village de Doustres, paroisse de Saint-Basile. — Antoine Gardille, vigneron, contre Jean Laurent, aussi vigneron ; concernant une vente de bœufs. — Catherine Plantades, veuve de Jean Teilhet, et sa fille, contre Pierre Faurie, vigneron ; obligations. — Maître Pierre Debraconat, curé de Saint-Martin-la-Méanne, et demoiselle Hélène Paly, veuve de maître Raynaud de Braconat, contre Pierre Faurie ; dettes de la succession du père du défendeur.

B1753. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1768-1769 — Audiences. — Interrogatoire sur faits et articles de Marie Royer, veuve de Pierre Estrade, à la requête de demoiselle Elisabeth Plaze, veuve de sieur Jean Vinsot, bourgeois ; concernant la vente d'un pré. — Sieurs Pierre et Jean Vastroux, père et fils, contre Jean et autre Jean Laurens ; billets. — Défauts : pour sieur Antoine Muralhac contre Antoine Couderc ; — pour Bernard Estrade contre Jean Gimazane ; — Jean Mondet, vigneron, et Géraud Vabre, contre Jean Soustre ; billets. — Jean Claux, laboureur, contre Claire Leyge, veuve d'Étienne Condé ; dette de la succession dudit Étienne. — Pierre et Louis Bombal, père et fils, marchands, contre Jean-Louis Combes ; obligation de 489 livres.

B1754. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets ; papier.

1769-1772 — Audiences. — Maître Jean Plaze, notaire royal, contre sieur François Verdier, aîné ; civilisation de procès criminel, enquête. — Jean et François Gimazane, père et fils, contre Jean Aumont, dit Loufrizat, vigneron ; concernant une vente de grain. — Sieurs Pierre et Jean Teilhet, père et fils, bourgeois, contre Claire Leyge, veuve d'Étienne Condé ; dette de la succession dudit

Condé. — Philippe Bousquet, cordonnier, contre Joseph Mongauze ; compte. — Marie Bedennes, veuve de maître Pierre Soustre, procureur, contre Jean Sicard et autres ; créances de la succession dudit Soustre. — Défaut pour M. Me Jean Darche, docteur en médecine, contre Antoine Gardille et Magdelaine Chazal, sa femme. — Armand Valat, marchand, contre Jean et Pierre Sicard ; vente de moutons. — Civilisation d'un procès criminel pour injures ; Antoinette Eschaunie et Jean Phialip, son fils, contre sieur Jean Testut du Pré, fils, bourgeois et marchant d'Argentat. — Sieur Louis Voisin, juge de la présente juridiction, contre Jean Brousse ; cheptel.

B1755. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1772-1774 — Audiences. — Rétention de cause pour Antoine Borie, maçon, contre Martin Brousse et Jeanne Borie, conjoints. — Jean Chataur, marchand, contre Jeanne Condé ; dette de la succession du père de la défenderesse. — Maître Étienne Gratereau, sieur de Négraval, bourgeois, contre Jean Aumont, dit de Giral ; obligation de 36 livres. — Pierre Esparzilière, travailleur, contre sieurs Jacques et Gaspard Ceyrolles ; salaire. — Maître Jean-Baptiste Jourde, notaire royal, contre Jean Longour, obligation. — Désignation d'experts : entre Jean Chantegril, seigneur de la Vigerie et co-seigneur d'Argentat, et Jean Gimazane ; — entre Jean Planche et Antoine Estrade. — Jean-Baptiste Soumaille contre Barthélemy Planche ; obligation. — Provision de 20 livres adjugée à Jeanne Lauternat, veuve de Jean Aumont, contre Barthélemy Brousse, peigneur de laine, et Marguerite Aumont. — Jean Roudier, marchand, contre Jean et Pierre Sicard ; concernant la vente d'une vache. — Messire Alain de Nicolas, écuyer, seigneur de Lacoste, le Mas et Laval, lieutenant-colonel de cavalerie et brigadier des gardes du Roi, chevalier de Saint-Louis, contre Jean Gardille ; concernant une créance de l'hérédité de demoiselle Noële Dumont de Delmas, tante du demandeur. — Enquête pour Jean Gimazane, contre Jacques Brousse, vigneron ; limites. — Sieur Pierre Joannie, bourgeois, contre Antoinette Échaunie, veuve de Jean Phialip ; créance de la succession de feu Marc Joannie, père du demandeur.

B1756. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1774-1776 — Audiences. — Défaut : pour Louis et Fabien Issorche, oncle et neveu, contre Jean-Lonis Combes et François Faurie. — Anne Olhac, femme de Joseph Mongauze, contre son mari ; demande en séparation de biens. — Guillaume Laumon et Françoise Mas, sa femme, contre Bertrand Condé ; compte. — Défaut : pour Me Étienne Dcrèdenat, juge du marquisat de Saint-Chamans, contre Jean Rieubazès. — Rétention de cause pour Me Jean-Marie-Mercure Nugon, juge du prieuré de la ville d'Argentat, et demoiselle Magdeleine Anjou, sa femme, contre Pierre Estrade, aîné, dit Jean-Grand. — François Broucarie, maître tailleur, contre Jean Soustre ; fourniture de marchandise. — Me Louis Chauvignac, procureur en la prévôté de Turenne, et demoiselle Louise Laroche, sa femme, contre Jean Sicard ; billet. — Défauts : pour Laurence Caze, veuve de Jean Bétaille, contre Bertrand Condé ; — pour sieur Jean-Guillaume Lafon, del Bayle, bourgeois, et demoiselle Muralhac, sa femme, contre Jean Bétaille ; obligation de 31 livres.

B1757. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1776-1779 — Audiences. — Jean Chataux contre Françoise Chataux, veuve de Jean Levet, dette de la succession dudit Levet. — Défauts : pour Me Blaise Mons, notaire, et demoiselle Antoinette Traverse, sa femme, contre Jean Broc ; — pour Jeanne Grafeuille, fille majeure, contre Jean Soustre, vigneron ; — pour Étienne Dumas, praticien, contre Marguerite Eyrignac. — Répudiation de l'hérédité de feu Pierre Bertrand par Louise Garniès « donatairesse » dudit Pierre. — Marie Couzine, fille majeure, contre Pierre Claux, dit Cousinier ; prêt de grain. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Faurie par sa fille Anne, femme de Jean Courbessère. — Antoine Estrade, dit Calamone, vigneron, contre Jean Duroux ; obligations.

B1758. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Jean Brousse contre Marguerite Aumont, veuve de Barthélemy Brousse ; compte. — Jonction d'instances entre sieur Gaspard Leymarie, marchand, Jean Olhac et Jean Gramont. — Répudiation de l'hérédité de Léonard Mongauze, par son fils, François. —

Défauts : pour Me Pierre Soumaille, notaire royal, contre Léger Freygnac ; — pour Géraud Bel contre Marguerite Aumont, veuve de Barthélemy Brousse ; — pour haute et puissante dame Marie-Françoise de Polignac, veuve de messire Marie-François de Peyrusse d'Escars, marquis de Montal, la Roquebrou, Saint-Chamans, Monceau, etc., contre Jean Testut, seigneur du Barineuf et autre Jean Testut du Pré, son fils. — Rétention de cause pour sieur Louis Poignan, ancien maréchal des logis dans le régiment de Bourbon-cavalerie, et demoiselle Anne Escalier, sa femme, contre Pierre Bertrand, dit Gardelle. — Affirmation de Jean Longour, tiers saisi à la requête de M. Antoine Laurens de Puylagarde, garde du corps de Roi, au préjudice de Jean Grafoulière.

B1759. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Désignation d'expert entre Bertrand Bétaille et Marie Pouzols, veuve de Louis Lapleau. — Défaut pour demoiselle Jeanne Chanet, veuve du sieur Colon, bourgeois, contre sieur Jacques Ceyrolles. — Messire Antoine de Montal et dame Magdelaine Damarzid, sa femme, contre Joseph Duroux ; rente. — Sieur Jean Fillol « maître chirurgien et de poste », contre Jean Plaze et Anne Gibert ; concernant la succession de feu Guillaume Gibert. — Défauts : pour Bernard Frézou, travailleur, contre Jean Phialip, aîné, dit lou Merle ; — pour demoiselle Antoinette Branchat contre Marie Pouzols ; — pour Jean-Petit Fraysse, charron, contre Antoine Porte, vigneron.

B1760. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1781-1783 — Audiences. — Désignation d'experts entre François Mongauze et sieur Jean Ceyrolles. — Jean et François Laurens, père et fils, contre demoiselle Jeanne Armand, veuve de sieur Thomas Jeanjean ; cheptel. — Défaut pour Jean Taysse, couvreur, contre Antoine Fraysse et Marie Pouzol. — Me François-Léonard Dupommier, procureur, contre Jean et autre Jean Aumont, père et fils ; frais d'actes. — Enquête pour sieur Jacques Ceyrolles, Jean Monjanel et Étienne Olhac, contre Jean et autre Jean Soustre ; servitude de passage. — Messire Jean Dumont, écuyer, seigneur de la Françonnie, ancien officier au régiment de La Fère, et dame Marie Parjadis, sa femme, contre Jean et Pierre Sicard ; arrérages de rente. — Mathurin Salles contre Jean Bonal et Jean Aumont ; appel en garantie. — Défaut pour Jean Salgues contre Pierre Andrieu, dit Mazot.

B1761. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1783-1785 — Audiences. — Jean Garnaud-Roussel contre Jean Soustre et Pierre Olhac ; cheptel. — Sieur Cérice Labrousse contre Fabien Duroux ; civilisation de procès criminel. — Défaut pour François et Pierre Eyrignac, père et fils, contre Antoine Rougier, dit Vinagre. — Antoine Marouchie, couvreur, contre Jean Plantade, aussi couvreur ; compte. — Affirmation de voyage par Jean Lapleau, du Rouergue. — Bail judiciaire des biens saisis au préjudice de Pierre Ceyrolles. — Rétention de cause pour Pierre et Jean Leymarie, père et fils, contre Hélène Issorche, veuve d'Antoine Leymarie. — Affirmation par Cérice Labrousse, tiers saisi à la requête de François Labounou, au préjudice de Jean Claux.

B1762. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1785-1787 — Audiences. — Affirmation par François Mongauze, tiers saisi à la requête de Jean Combes, au préjudice de Joseph Mongauze, frère du déclarant. — Tableau des officiers et huissiers de la présente juridiction. — Rétention de cause pour Jean, Joseph et Jeanne Lapleau, frères et sœur, contre Jean Planche et Jeanne Lafon, conjoints. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Brousse par sa fille Marie, femme de Léger Freygnac. — Renonciation par Pierre Sicard, dit Lacoste, à une donation de biens à venir faite par son père. — Défaut pour Étienne Nissou, mérandier, contre Antoine Lauliau, Antoine Joachim, dit Papillon, et Antoine Berthoumieux, dit Bonnet. — Le seigneur de la Chapelle-aux-Plas contre divers tenanciers ; arrérages. — Affirmation de Jean Ceyrolles, tiers saisi à la requête de sieur Jean Marulhac, au préjudice de Jean Olhac. — Messire Joseph-Augustin de Planchard, écuyer, seigneur baron de Cussac, contre Jean Duroux ; concernant une créance de l'hérédité de dame Marianne Rivière, mère du demandeur.

B1763. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787-1789 — Audiences. — M. Jean Chérière contre sieur Jean Testut du Pré et demoiselle Anne Chambon ; avération de signature. — Rétention de cause : pour Géraud Chabrier et Marguerite Aumont contre Mathurin Salles ; — pour messire Jean Dequeille, écuyer, ancien brigadier dés gendarmes de la garde et chevalier de Saint-Louis, contre Mathurin Salles ; — Interrogatoire attaché au registre. — Défaut pour demoiselle Louise Auriat contre sieur Jean Dufaure de la Pomme.

B1764. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1789-1790 — Audience. — Rétention de cause pour sieur Jean Fillol, maître chirurgien, contre Jean Salgues. — Affirmation de Pierre Plantadis, tiers saisi à la requête de Catherine Levet, veuve de Jean Brousse, au préjudice d'Antoine Gardelle. — Mise hors de cour de sieur Paul Gimazane, bourgeois, Jean Riubazès et autres ; plaintes réciproques. — Renonciation à une donation faite par Jean Soustre, aïeul de Toinette Soustre, femme de Pierre Olhac. — Serment d'experts. — Me Pierre Roudier, procureur d'office de la juridiction d'Argentat, contre Suzanne Faure, veuve de François Chassaigne ; servitude de passage. — Martial Migou contre Jean Bétaille et André Porte ; compte de travaux faits en Auvergne. — François-Antoine de Pesteils la Chapelle ci-devant seigneur de Charlat, etc., contre Jean Freyssou, héritier de Marie Pouzols, sa mère ; obligations de 173 livres (1790). — Sur la couverture : Programme des exercices littéraires du collège de Tulle (1781).

B1765. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1762-1779 — Procès-verbaux. — Provisions de greffier pour Pierre Monteil, accordées par messire François-Antoine de Pesteils ; cachet. — Affirmation de voyage par Jean Bonnafé d'Aurillac (Auvergne). — Ban des vendanges. — Déclaration de grossesse par Marguerite Ceyrolles. — Rapports d'experts : entre sieur Jean Plaze et François Verdier ; — entre Pierre Bertrand, dit Gardelle, et Louise Gaigne ; enquête et contre-enquête pour les mêmes. — Croquis d'une partie des fonds du Chazal pour servir à un partage d'eau. — Enfant exposé au village des Vignes-Hausses. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Benoît et Léonard Pourty. — Visite d'une pièce de terre au village de Longour. — Ban des vendanges.

B1766. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1780-1790 — Procès-verbaux. — Enquête pour Louise Gargnes contre Jeanne Lauternac, veuve de Pierre Bertrand ; mitoyenneté, contre-enquête entre les mêmes. — Rapport d'experts entre François Mongauze et François Eyrolles. — Etat des bâtiments et fonds dépendants de la cure de Goulle, fait à la requête de Me Jean Fumade, curé dudit lieu. — Déclaration de grossesse : par Jeanne Bétaille ; — par Catherine Nougen. — Ban des vendanges. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean Boual et Jean Longour. — Visite du pré de l'Horteau, au village de la Croix, paroisse de Saint-Bauzille. — Rapport d'experts entre Jean Mons et Antoine Estrade. — Visites : d'une maison sise au village d'Aumont, à la requête de Mathurin Salles ; d'une maison sise au village d'Aubech, à la requête de demoiselle Anne Chambon ; d'une écluse sur le ruisseau du Doustre. — Enquête pour une séparation de corps et de biens entre demoiselle Anne Chambon et sieur Jean Testut du Pré. — Serment d'experts. — Émancipation de Joseph Planche, par son père, Pierre (12 juin 1790).

B1767. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1766-1787 — Sentences. — Jeanne Loubradou, fille majeure, contre Jean Soustre et Antoinette Bouyges ; gages. — Provision de 25 livres adjugée à Pierre Bertrand, dit Gardelle, et Jeanne Lanternac, contre Louise Gargnes, femme de Jean Veyssier. — Révocation de donation entre les mêmes ; — suite dudit procès après la mort de Pierre Bertrand. — François Mongauze contre Jacques Ceyrolles ; partage d'eau. — Appointement entre Jean Lapleau, Jean Planche et Antoine Frayssou, ordonnant un supplément d'instruction. — Sentence qui déclare ledit Lapleau non recevable à demander le délaissement d'un lopin de terre appelé de la Saule.

B1768. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1760-1788 — Criminel. — Information à la requête de Pierre Estrade, dit Jean-Grand, contre Jeanne Gardelle, fille majeure ; coupe d'arbre. — Plainte de Me Jean Plaze, notaire royal à Argentat, contre François Verdier, marchand ; voies de fait. — Barthélemy Brousse, vigneron, contre Jean et Mathurin Aumont ; querelles entre voisins, coups et blessures. — Joseph Duroux, laboureur, contre sieur Jean Testut de Dupré ; coups de faucille à la tête, blessure très-grave. — Françoise Poujols contre son maître ; séduction. — Marguerite Aumont, veuve de Barthélemy Brousse, contre Bernard Duroux ; « excès et maltraîtement ». — Gabrielle Escalier contre Jean Phialip, dit lou Merle ; rapt et séduction. — Remontrance du procureur d'office concernant la chasse ; demande de condamnation à une amende de 25 livres. — Sieur Cérice Labrousse, bourgeois, de la paroisse de Saint-Bauzille, contre Fabien Duroux ; coupe d'arbres. — Jeanne Détaille contre son maître ; séduction. — Joseph Duroux contre Antoinette Lauliac et autres, ses voisins ; coups et blessures ; — même cause entre sieur Jean-Paul Gimazane, bourgeois, et Jean Rieubazès, dit Lamort ; — plainte reconventionnelle dudit Rieubazès.

Juridiction de Mansac.

B1769. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1770-1773 — Audiences. — Jean et autre Jean Froidefond, père et fils, et Jeanne Lavergnes, contre Jean Bourgeade ; entérinement de lettres de restitution. — Rétention de cause pour François et Peyroune Delmas, contre François Chastaigner. — Défauts : pour Jean Bosredon, vigneron, contre Étienne Loubignac ; — pour messire Étienne de Bruchard, seigneur du Chalard, contre François Chaumeil, bourgeois, et François Fraysse, travailleur ; — pour Antoine Brunetie et demoiselle Anne Védrenne, sa femme, contre autre Anne Védrenne. — Enquête pour Pierre Lacoste et Gabrielle Manière contre François Soulier. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers ; arrérages. — Consignation de sommes entre les mains du greffier ; procédure de faux incident civil. — Réception de sieur Jean Bergeron, praticien, comme procureur en la présente juridiction. — Sieur Hippolyte Loubignac, « maître seirugiens », contre sieur François Chaumeil ; compte. — Sieur Jean Bergeron, bourgeois, contre Pierre Chabrette, praticien ; avération de signature. — Antoine Parlange, marchand, contre Pierre Lacoste ; billet. — Demoiselle Villeneuve, veuve de sieur François Lapeyre, contre sieur François Chaumeil ; avération de signature ; — Dom Jean Lapeyre, bachelier en droit canon et civil, religieux profès, infirmier de l'abbaye de Terrasson, contre le même ; arrérages de rente.

B1770. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1773-1775 — Audiences. — Défauts : pour Jean Bouzier, bourgeois, contre François Chaumeil ; — pour Étienne Geoffre contre Jean Bosredon, dit Pabot ; — pour Antoine Parlange, marchand, contre Pierre Lacoste. — Pierre Lachabroulie, praticien, contre Jean Manière ; compte ; — même cause entre Catherine Seignardie et Charles Vacheron. — Jeanne Bosredon, veuve de Pierre Prodel, contre Jeanne Prodel, femme de Barthélemy Roger ; concernant une créance de la succession dudit feu Prodel. — Jean Manière contre Marie Confoulent ; servitude de passage. — Défaut pour sieur Étienne Boulègue et Jean Sègeral contre Bernard Coutausse. — Rétention de cause pour Antoine Cournil, maître tailleur, contre sieurs Pierre et Guillaume Lacoste, père et fils. — Défaut pour Pierre Mathon, praticien, contre Antoine Lestrade.

B1771. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1775-1777 — Audiences. — Pierre Molas et Marie Delbos, sa femme, contre Toinette Couloumy ; dégâts causés par des bestiaux. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers ; arrérages. — Défaut pour Jean Briat, meunier, contre Pierre Crémoux. — Désignation d'experts entre Étienne Maumont et Jean Bosredon. — Martial Loubignac contre Jean et Giron Mathon ; gages. — Défaut pour François Courniol contre Jean Duroy. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers.

B1772. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers ; arrérages. — François Lagorsse contre Joseph Beune obligation de 100 livres. — Rétention de cause pour Pierre Labarde et François Bosredon contre Pierre Bosredon et Jean Devaur. — Défauts : pour Antoine Boudy contre Pierre Lachabroulie ; — pour Me Jean Sègeral, procureur d'office de la comté d'Ayen, contre Joseph Beune.

B1773. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1778-1779 — Audiences. — Jacques Périer, châtreur, et Gabrielle Manière, sa femme, contre Pierre Bosche et autre Gabrielle Manière ; concernant le testament de feu Blaise Manière, auteur commun. — Toinette Pomarel, veuve de Jean Lestrade, Blaise Delbos et Marie Lestrade contre Pierre Delteil et Jean Doigt ; servitude de passage. — Jean Senaillac contre Pierre Bugeat ; partage de gerbes de seigle. — Mathieu Loubignac et. Gabrielle Simon, sa femme, contre Pierre Pignol et Jeanne Prodel ; exécution d'un compromis. — Me Jean Dalmay d'Antissac, prêtre, licencié de la faculté de Paris, prieur de Saint-Michel, en Auvergne, en qualité de tuteur des enfants de feu messire Raymond Dalmay, seigneur de Loignac, contre Jean Védrennes, laboureur ; arrérages de rente constituée. — Le duc de Noailles contre divers tenanciers. — Défaut pour Bernard Albert, marchand, contre Jean Chastagnier. — Sieur Talerie, bourgeois, contre Guillaume Fraysse ; rente. — Excuses par Jean Maumond envers Jean Bourgeade. — Jean Seignolles contre Jean Chastagnier ; billet.

B1774. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1779-1781 — Audiences, — Sieur Bertrand Bosredon, tuteur de Pierre Chaumeil, contre François Chaumeil ; avération de signature. — Défauts : pour sieur François Dubois, bourgeois et marchand, contre François Lafon ; — pour Jean Laroque, bourgeois, contre Pierre Colier. — Marguerite Lacoste, veuve de Jean Augenie, contre Pierre Védrennes, clerc ; concernant une créance de la succession de feu Pierre Lacoste, frère de la demanderesse. — Défauts : pour Jean Chassagnac, huissier royal, contre sieurs Pierre et Arnaud Chaumond, bourgeois ; — pour sieur Léonard Berty, notaire royal, contre Bernard Coutausse. — Marguerite Chastaigner, veuve de Pierre Chauvignac, contre François Chastaigner, praticien ; concernant le partage des successions de Jean Chastaigner et de Françoise Courniol, auteurs communs. — Projets de sentences sans date restés dans le registre. — Caution juratoire de Mathieu Guionie et de Catherine Froidefond pour toucher une provision de 40 livres. — Sieur Terrelongue, négociant, contre sieur François Chaumeil ; billet. — Sieur François Granger, bourgeois et marchand, contre sieur François Chastaigner ; avération de signature.

B1775. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Provisions de juge en la présente juridiction accordées à M. Jean Sègeral par le duc de Noailles. — Affirmation par Jean et Giron Mathon, père et fils, tiers saisis à la requête de Guillaume Fraysse et de Marguerite Goulmy, au préjudice de Michel Laporte. — Défaut pour Bernard Chassagnac contre Jean Froidefond. — Gabrielle Manière, femme de Jean Périer, contre Pierre Bosche et autre Gabrielle Manière ; succession de Blaise Manière. — Copie de lettres patentes concernant les privilèges des frères mineurs de l'ordre de Saint-François. — Nomination du sieur Mathieu Chaumond comme père spirituel de cet ordre dans la paroisse de Mansac. — Sieur Simon Boisset, sieur de la Chapelle, contre Bernard Goutausse ; concernant une vente de vin. — Défaut pour sieur Jean Cluzan, tanneur, contre François Chataigner. — Copie du congé de Jean Labarde, soldat provincial pour les communautés de Cublac et Mansac. — Provision de greffier en la présente juridiction pour sieur François Bosredon.

B1776. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1782-1785 — Audiences. — Provision de 15 livres, adjugée à Marie Delteil, femme d'Antoine Lacoste, tisserand, contre Pierre Delteil. — Fermeture des auberges pendant les offices. — Défauts : pour François Manière, praticien, contre Pierre Laplagne ; — pour Pierre Chanut « marchand corps porteur » contre sieur François Chaumeil, bourgeois. — Affirmation par Gabriel Bosche, tiers saisi

à la requête de sieur Gabriel Simon, au préjudice de Jean Depras, domestique au château de Castelnovel. — Défaut pour messire Charles du Verdier, écuyer, ancien mousquetaire de la garde ordinaire du Roy, contre Pierre et Charles Chamazie. — Antoine Barutel contre Pierre Chabrolie ; avération de signature ; — Elisabeth Barutel, femme dudit Chabrolie, contre son mari ; demande en séparation de biens ; — affirmation de messire Charles du Theil, écuyer, seigneur de la Riboissière, tiers saisi à la requête de sieur Pierre Lauconie, marchand à Brive, au préjudice dudit Barutel. — Antoine Lavech, maître chirurgien, contre Géraud Mathon, laboureur ; compte. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Sègeral par Pierre Buisson, son petit-fils.

B1777. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Blaise Delbos, vigneron, et Marie Lestrade, sa femme, contre Gabriel et Pierre Bosche ; concernant la succession d'Anne Lestrade. — Renonciation à un legs fait à Bertrand et à François Fraysse par Jacquette Confoulens, leur grand'mère. — Dépôt de rapports d'experts. — Défaut pour Pierre Valettas, marchand, contre François Labrousse, laboureur. — Sieur Hippolyte Loubignac contre divers ; « médicamens, saignée et voyage. » — Rétention de cause pour le curateur de Pierre et d'Antoinette Pomarel, contre Bertrand Lafon, « parâtre » desdits Pomarel. — Jean Roudier, laboureur, contre Jean Maumond ; servitude de passage.

B1778. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — Sieur Antoine Blanc, marchand à Brive, contre messires du Teil, écuyers, père et fils ; avération de signature. — Pierre Couloumy, laboureur, contre Pierre Bosche et Gabrielle Manière ; mitoyenneté. — Défaut pour sieur Pierre Chaumeil contre François Chaumeil. — Jean Manière contre François Leymarie et Antoine Delmont ; servitude de passage. — Défaut pour François Boche, ancien fermier du moulin des Escures, contre sieur Bernard Coutausse.

B1779. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Défauts : pour sieur François Bosredon, procureur, contre sieur Bernard Coutausse et demoiselle Louise Brandy, sa femme ; — pour sieur Nicolas Chalard, aîné, marchand, contre sieur Chaumeil, père ; — pour Antoine Rongère, menuisier, contre Jean Jeanissou, laboureur ; — pour Antoine Joubert et Léonard Augier contre Antoine Bourdet ; — pour sieur Jean-Baptiste Duffour, bourgeois, contre Jean Maumont. — Jean Marchou, tuteur de Marie Pomarel, contre Benoît Coutausse ; concernant l'hérédité de Jean-Biptiste Coutausse et de Marguerite Geouffre. — Défaut pour Mathieu Guionie contre Martial Neysson. — Présentations de procureurs. — Noble Charles de Bruchard, écuyer, contre le sieur Chaumeil, notaire royal ; avération de signature. — Autorisation d'ester en justice pour Marie Coutausse. — Provision de 75 livres adjugée à Suzanne Chastaigner, fille infirme, contre François Chastaigner (17 juillet 1790).

B1780. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1737-1779 — Procès-verbaux. — Visite d'une vigne, au village des Périers, à la requête de sieur Pierre Lacoste, ancien major d'infanterie. — Tutelle de Jean Limoges. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Blavignac et sieur François Chastaigner. — Curatelle des enfants Chaumond. — Tutelle de Pierre Lacoste. — Déclaration de grossesse par Jeanne Delort contre le curé de ... — Affirmation par Marguerite Pomarel et Jean Lavergne, tiers saisis à la requête de Pierre Pomarel au préjudice de Jean Pomarel. — Baux judiciaires de fruits et revenus d'automne. — Affirmation de Jean Mathon, tiers saisi à la requête de M. Léonard Latreille, seigneur de Lavarde, au préjudice de Martial Loubignac. — Enquête pour Toinette Bounie contre autre Toinette Bounie, femme de Pierre Delmas ; compte.

B1781. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1780-1790 — Procès-verbaux. — Requête de Guillaume Lacoste ; concernant une donation à lui faite par son père. — Déclaration de grossesse par Marie Courniol. — Affirmation de Giron Mathon, praticien, tiers saisi à la requête de Pierre Cramoix et de Jean Cépas, au préjudice de Marguerite Lacoste, veuve de Jean Augenie. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre

Delbos et Gabriel Bosche. — Ban des vendanges. — Curatelle de Pierre et de Toinette Pomarel. — Taxe de la viande. — Rapport d'experts entre François Bosredon et Pierre Bosche. — Emancipation de Jean Soulier par son père Antoine. — Affirmation par Jean Maumont, tiers saisi à la requête de Jean-Baptiste Duffour au préjudice de Jean Couloumy.

B1782. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1770-1786 — Sentences. — Peyroune Martel, femme de Pierre Labrousse, contre son mari ; séparation de biens. — Pierre Cournil, journalier, contre François Cournil ; compte. — Sieur Pierre Sègeral contre noble Pierre Lestrade, écuyer, seigneur de la Vialette ; arrérages de rente. — Sieur Talerie, bourgeois, contre Guillaume Fraysse ; rente foncière. — Sieur Léger Brochard de Marsillac, avocat en Parlement, contre Jean Senaillac et Jean Maumont ; demande en tollissement d'inhibitions. — Désignation d'experts entre Marie Delpy, femme de Pierre Lafon, autre Marie Delpy, femme d'Antoine Loubignac, autre Marie Delpy, femme de Jacques Verlhac, et Martin Delpy. — Pierre et Toinette Pomarel contre Bertrand Lafon, second mari de leur mère, Léonarde Manière ; répétitions.

B1783. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1760-1788 — Criminel. — Plainte de Jean Senaillas, travailleur, contre sieur Jean Beune, maître chirurgien ; querelle à la suite d'un compte ; coups et blessures. — Étienne Sartre et Catherine Chazette, contre Pierre Coucharière ; enlèvement de gerbes. — Pierre Delteil contre Jean Chalimont ; vol de raisin. — Pierre Labarde, clerc, du bourg de Brignac, contre Pierre Bosredon ; injures. — Pierre Barutel contre Jean Lachambre ; coupe d'arbre. — Martin Delmond contre Guillaume Fraysse ; querelles entre voisins ; coups et blessures ; — même cause entre Catherine Leix, femme d'Antoine Senaillas et Antoine Lafon. — Jean Bourgeade, fils, contre Jean Maumont ; imputation calomnieuse de vol. — Défense de laisser vaguer les chiens dans les vignes. — Jean Confoulens et Françoise Sézac, sa femme, contre Antoine Bounie, tisserand ; imputation calomnieuse de vol. — François Confoulens contre Jean Senaillas ; coups de perche. — Pierre et Guillaume Lachambre contre Bertrand Labarde ; guet-apens, coups de bâton. — Pierre Couloumy contre Pierre Bosche ; injures et menaces. — Pierre Lacoste, bourgeois, contre Pierre Labrousse et sa fille Jeanne, femme de Pierre Buisson, maréchal ; coups et blessures.

Juridiction de Saint-Martial-Entraygues.

B1784. (Registre.) — Petit in-folio, 15 feuillets, papier.

1761-1764 — Audiences. — Comparution devant maître Étienne Derèdenat, procureur en la juridiction du Gibanel, Saint-Martial-Entraygues et Vergnolles, de maître Antoine Dufaure demandant l'avération de la signature de feu sieur Jean-Teilhet. — François Farge contre Pierre et Jean Couderc ; dégâts causés par une truie. — Bail judiciaire des fruits des biens saisis sur sieur Jean Teilhet de la Courbe. — Rétentions de cause : pour Louis Jammet, laboureur, contre Jean Couderc ; — pour Bernard Prach, maçon, contre Antoine Dom, dit Fourcat. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Benoît, dit Tournemire, vigneron, à la requête de Pierre Gimazane ; prêt d'argent. — Rétention de cause pour Jean Champeils contre Martial Serval. — Sieur Pierre Labrousse contre Jean Vergues ; obligation. — Jean Verdier, marchand, contre Barthélemy Couderc ; prêt d'argent. — Provision de 24 livres adjugée à Jeanne Chastanet, femme séparée de biens d'avec Antoine Baffet.

B1785. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1764-1766 — Audiences. — Sieur Jean-Joseph Lallé, bourgeois, contre maître Pierre Teilhet, notaire royal ; concernant la vente d'un cheval. — Désignation d'experts entre Antoine Dupuy, laboureur, Louis Fauret et Jeanne Cheyrière. — Défauts : pour Catherine Plantadis contre Pierre Teilhet et Bernard Mielvaques ; — pour maître Pierre Monteil contre Jean Borie, marchand. — Provision de 15 livres adjugée à Louis Chazal, batelier, et Jeanne Rougeyrol contre François Benoît et Marguerite Rougeyrol. — Défaut pour Jean Jammet et Marie Dom contre Bernard Salles et

Gabrielle Dom. — Présentation de procureurs. — Enquête pour François et Marguerite Teilhet, sœurs, contre Marie Teilhet ; concernant la succession du père commun. — Défaut pour Bernard Bétaille, vigneron, contre Jean Laurens, fils de feu Gilles.

B1786. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1777-1778 — Audiences. — Rétention de cause pour Bernard Salles, marchand, contre Pierre Farge, aussi marchand. — Défaut pour Antoine Pau, marchand, contre Annet Brousse et Anne Pau, sa femme. — Sieur Jean Pagès, praticien, contre Louis Jammet, laboureur ; concernant la ferme d'un pré. — Provisions de procureur d'office en la présente juridiction pour Jean Dufaure, accordées par messire Joseph de Combarel, chevalier, seigneur du Gibanel, Saint-Martial-Entraygues, baron de Vergnolles, châtelain de Monceau (1777). — Rétention de cause pour sieur Pierre Teilhet, bourgeois, contre maître Claude Meynard de Queilhe, curé de Saint-Martial, sieur Joseph Vialette, seigneur de Grélip, et Annet Brousse. — Jean Dom, charpentier, contre Pierre Farge, marchand ; construction d'un bateau. — Bernard Mielvaques et Jeanne Teilhet, sa femme, contre Jeanne Nougen, veuve d'André Laurens ; obligations. — Nomination de sieur Joseph Vialette comme marguillier de la Rédemption des captifs. — Sieurs François et Pierre Leygonie, père et fils, contre sieur Pierre et autre Pierre Teilhet ; billet. — Antoine Bourdarie contre Pierre et Jean-Baptiste Teilhet ; concernant la vente d'un bois châtaigner.

B1787. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Jean Gouttenègre, travailleur, contre Antoinette Faure, Marie Peyrissac, Jean Jammet et Antoinette Couderc ; concernant la dot de la femme du demandeur. — Provision de 25 livres adjugée à Jean Laurens contre autre Jean Laurens, aîné, vigneron. — Rétention de cause pour demoiselle Marianne Dumas, femme de sieur Jean Robert, marchand. — Messire Alain de Nicolas, écuyer, seigneur de Lacoste, del Mas, Laval, etc., chevalier de Saint-Louis et sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, contre Jeanne Cheyrière, veuve de François Farge ; concernant une créance de la. succession de Noële Dumont, demoiselle de la Françonie. — Défaut pour messire Henry-Pierre Noël Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, la Salesse, le Charlat, etc., coseigneur, gouverneur et maire d'Argentat, contre Pierre Farge, dit Bilhoux. — Défauts : pour demoiselle Jeanne Escure, veuve de Pierre Cafoulen, contre Pierre Teilhet ; pour Antoine Baffet, journalier, contre Jean Dom, laboureur. — M. Pierre Lachau de Lamarque, subdélégué de l'intendance de Limoges au département d'Argentat, contre Joseph Clauzel, laboureur, concernant l'exécution d'un bail à ferme. — Consignation au greffe d'une somme de 34 livres. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Farges, marchand, concernant une vente de bateaux. — Défaut pour maître Jean Guillaume Lafon, del Bayle, conseiller du Roi en l'Élection de Tulle, contre sieur Pierre Teilhet, bourgeois.

B1788. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Jean Longour, assisté de Mathurin, son père, contre Pierre et autre Pierre Vigier ; prêt d'argent. — Rétention de cause pour Pierre Teilhet, laboureur, gendre de feu François Nougen, contre sieur Pierre Teilhet, bourgeois. — Serment d'experts. — Serments dérisoires : de François Farge, marchand, concernant des avantages déguisés à lui faits par sa mère ; — de sieur Lafon del Bayle, concernant une créance contre le sieur Delpeuch, parti pour l'Amérique. — Répudiation de l'hérédité de Barthélemy Couderc par sa fille Jeanne. — Rétention de cause pour Pierre Farge, laboureur, contre Pierre Cisterne.

B1789. Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Enquête pour Jean Dom, charpentier, contre Pierre Farge ; salaire. — Défaut pour Pierrette et Marthe Farge contre Pierre Farge, marchand, leur frère. — Serment d'experts. — Jean Longour, laboureur, contre Jeanne Cheyrière, veuve de François Farge ; compte ; — même cause entre demoiselle Marianne Dumas, femme du sieur Jean Robert, et maître Jean Teilhet, notaire royal. — Pierre et Jean Farge contre Louis Jammet, exécution d'un bail à ferme.

B1790. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Rétention de cause pour Marie Dom, veuve, contre Antoine Baffet, journalier. — Affirmation par Bernard Mielvaque tiers saisi à la requête de maître Jean Teilhet, notaire royal, au préjudice de François Serre et de Marie Laurens. — Jean Murat, couvreur, contre Jean Bissière, aussi couvreur ; compte de journées. — François Ceyrolles et Jeanne Latieyre, sa femme, Antoine Mialaret, Gilles Mondat et Jeanne Mialaret, sa femme, contre sieur Jean Arrestier ; ferme verbale. — Défaut pour sieur Jacques Ladem, marchand, contre maître Jean Teilhet, notaire royal. — Bernard Duroux, marchand, contre François Benoît, aîné ; obligation de 32 livres.

B1791. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Le seigneur du Gibanel contre divers tenanciers ; arrérages. — Rétention de cause pour Marie Vigier, veuve de Pierre Cisterne, contre Bernard Salles, marchand. — Sieur Jean Arrestier, marchand, contre Catherine Cheyrière, veuve, Jean Dom et Catherine Couderc ; rente foncière ; — sieur Pierre Pineaud, bourgeois, fermier du marquisat de Saint-Chamans, contre les mêmes, même cause. — Affirmations de voyage : par sieur Jean Carrière, bourgeois de la paroisse de Nonars ; — par Antoine Peyrou, de Bassignac-le-Bas.

B1792. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Rétention de cause pour sieurs Jean et François Beffare contre Géraud Hennequin, gendre de Mathurin Hospital. — Bernard Duroux, charpentier, contre Jean Murat, tailleur ; compte. — Défaut pour sieur Antoine Dussumier, négociant de Bergerac, contre sieur Jean Testut du Pré, aussi négociant, concernant une séquestration de merrain. — Jean Garrel contre maître Jean-Baptiste Teilhet ; demande en garantie. — Affirmation de Bernard Duroux, tiers saisi à la requête de Pierre Port au préjudice de Mathurin Salles. — Défauts : pour François Voulhioux contre Martial Champeil ; — pour Pierre Bombail, maçon, contre Antoine Eymar, marchand. — Rétention de cause pour Antoine et Françoise Peyroux contre Jean Jammet et Marie Peyrissac, sa femme. — Affirmation de voyage par Bernard Vigier, de Saint-Privat.

B1793. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1786-1788 — Audiences. — Sieur Jean Teilhet contre Jean Courbesière, obligation. — Sieur Jean-Louis Voisin, juge de la Chapelle-aux-Plas, contre maître Jean-Baptiste Teilhet ; avération de signature. — Provision de 12 livres adjugée à Catherine Benoît, fille majeure, contre François Benoît, son frère. — Défauts : pour Marguerite Oubrayrie, veuve de Mathurin Clauzel, contre Martial Champeil ; — pour demoiselle Marianne Dumas, femme du sieur Robert, contre sieur Jean Teilhet.

B1794. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Martial Champeil contre Jean Murat ; compte ; — défaut pour Martial Eyrignac contre ledit Champeil. — Maître Jean-Baptiste Teilhet contre Antoine Bissière et Jeanne Secourieu, sa femme ; concernant le droit de ramasser des feuilles dans un bois appelé de Lafons. — Catherine Champie, veuve d'Antoine Couderc, contre Jean Dom et Catherine Couderc, sa femme, concernant la succession de feu Barthélemy Couderc. — Défauts : pour M. Étienne Duport, seigneur d'Espointour, Magnac, le Pic, Saint-Martin, etc., contre maître Jean-Baptiste Teilhet ; — pour demoiselle Marie Roufie, veuve du sieur Escalier, contre François Farge ; — pour Étienne Pantène contre Marie Martinic, veuve de Jean Faure. — Enquête pour Jean Prieu, dit Daunet, contre Jean Jammet ; concernant la ferme des dîmes de Saint-Chamans.

B1795. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Étienne Pantène, contre Marie Martinic, veuve de Jean Faure ; prêt d'une somme de 40 livres. — Défauts : pour Bernard Borie, contre Pierre et Jeanne Benoît ; — pour Jean Bissière contre Jean Champeil. — Louise Meilhac et Pierre Chambat contre Marguerite Dupré et Jean Jammet ; compte. — Provision de 25 livres adjugée à Pierre Solviet contre Marie Vigier et Jean Cisterne.

B1796. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1766-1790 — Procès-verbaux. — Rapports d'experts : entre Antoine Dupuy et Louis Faure ; — entre Jean Jammet et Barthélemy Couderc ; — entre demoiselle Marianne Dumas et sieur Jean Teilhet. — Émancipation de Jean Cellier par son père, Pierre. — Rapports d'experts entre Martial Champeil et Jean Teilhet. — Visite d'une maison, sise à Saint-Martial-Entraygues, à la requête de Jean Garrel. — Serment décisoire de Marie Dom ; prêt d'argent. — Visite du moulin du Tillet à la requête de messire Jean-Louis de Combarel, sa signature. — Émancipation de Jean Eymar par son père Antoine. — Visite du ténement de Présedié, aux appartenances du bourg de Saint-Martial. — Enquête sommaire pour constater la mort accidentelle de Jean Garrel, noyé dans le Doustre ; — état de sa succession. — Enquête pour Baptiste Peuchlestrade contre une nommée Plantade, concernant une vente de bestiaux.

B1797. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1762-1790 — Sentences. — Jean Cisterne et Marie Vigier, sa femme, contre Jean Parian et Catherine Courty, conjoints ; concernant la propriété d'une maison. — Antoinette Laurens, veuve d'Antoine Bourlhoux contre maître Pierre Teilhet, notaire royal ; délaissement d'une vigne. — Bernard Salles, marchand, contre Jean Jammet ; concernant la constitution dotale de Gabrielle Dom, femme du défendeur. — Pierre Farge aîné contre Jeanne Cheyrière, veuve de François Farges ; concernant le testament de Marie Dupuy. — Demoiselle Marianne Dumas, femme de sieur Jean Robert, contre maître Jean Teilhet ; compte. — Lucie Meilhac, veuve de Mercure Chambat, et son fils contre Marguerite Dupré, veuve de Louis Jammet et son fils ; exécution de sentence et acceptation de la caution de M. Pierre Durieu Dubech, pour les demandeurs.

B1798. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1762-1789 — Criminel. — Information à la requête de Pierre et de Berthon Couderc, contre Jean Jammet ; incendie du bois de Peuch-Mézot. — Jeanne Cheyrière contre Berthon Couderc ; querelle entre voisins, injures et coups ; — plainte réconventionnelle dudit Couderc. — Les commissaires séquestres établis sur les biens d'Antoine Baffet, contre ledit Baffet, du village de Vergnolles ; voies de fait et menaces. — Plainte de Jean Jammet et de Marie Dom, sa femme, contre Bernard Salles et Gabrielle Dom ; querelles de famille, détournement de meubles. — Henry Verdier contre la nourrice de son enfant ; imprudence grave. — Antoine Alrivie, marchand, contre Jean Berthon, dit Boulet ; vol de bois préparé pour faire des tonneaux. — Martial Champeil contre Jean Teillet, dit Barbe ; querelle entre voisins, injures et coups ; — même cause entre Pierre Farges et Jean Dom. — Jean Longour contre Pierre Farges ; imputation calomnieuse de vol. — Information à la requête de messire Jean-Louis de Lamothe, chevalier, seigneur de Quinçon, paroisse de Monceau, contre Pierre Arrestier, Mercure Chambat et autres ; enlèvement de gerbes. — Maître Jean-Pierre Testut del Mas, docteur en théologie, licencié en droit, curé de Saint-Martial-Entraygues, contre Jean Teillet, maçon ; scandale à vêpres : « il luy a repondu insolament, en faisant même un geste menaçant, que l'église luy appartenoit tout comme a luy ». — Plainte d'Antoine Graffoulière, aubergiste, et de Catherine Planchard, sa femme, contre sieur Pierre Labrousse de Puy-la-Garde ; injures et excès après boire. — Claude Leyry, couvreur, contre Pierre Teilhet ; injures et coups. — Jeanne Queilhe, femme d'Antoine Queilhe, contre Jean Bissière et Antoine Bros ; coups et blessures.

Juridiction de Favars.

B1799. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1737-1742 — Audiences. — Provision de 20 livres adjugée à Antoine et Jeanne Guillemy, frère et sœur, contre Antoine Sarraudie. — Rétention de cause pour Jeanne Valade et Annet Roche, contre Jean Imbertie. — Défaut pour Jean, Guillaume et Jeanne Monteil, contre Jean Chadebec. — Demoiselle Jeanne de Vaurillon, veuve du sieur Peuch, docteur en médecine, contre Jean Ricardie, laboureur ; créance de la succession dudit Peuch. — Pierre Bouysse, laboureur, contre Pierre Feyt ;

concernant la succession de Françoise Jardel, veuve de Pierre Raymond. — Jean Estrade, laboureur, contre Jean Brivezat ; prêt d'argent. — Messire Jean de Brassard, écuyer, seigneur de Lafarge, contre Pierre Bouysse ; billet. — Défaut pour sieur Pierre Vialle, bourgeois, contre sieur Louis Dumas, praticien. — Provision de 12 livres adjugée à François Bouysse, contre Antoinette Bouysse et Jean Chaminade. — Messire Calmine Chabaniel, avocat en Parlement, écuyer, seigneur de Serre et de Saint-Georges, contre Jean Verdier et autres ; concernant la succession de demoiselle Martiale de Melon, héritière elle-même de maître Lespinasse, curé de Saint-Maixant. — Messire Léonard de Rabanide, trésorier de France, ancien curé de Chamboulive, contre Jean Bourg, dit Capitaine, et Jean-Louis Dumas ; tollissement d'inhibitions. — Antoine Gounou, marchand à Tulle, contre Jean Mas ; prêt de grain. — Sieur Jean-Baptiste Galand, bourgeois de Tulle, contre Pierre Boysse ; cession de créance. — Provision de 26 livres adjugée à Jeanne Vialle, veuve du sieur Alexis Borredon, contre Léonard Farges. — Pierre Drulliole, dit lou Dourat, contre M. maître François Jarrige de Lamazorie, conseiller du Roy au présidial de Tulle ; mainlevée de saisie. — Sieur Pierre Pauphille, bourgeois et marchand de la ville de Tulle, contre Antoine et Bernard Valery ; obligations. — Sieur Léonard Bonaventure Mougein, seigneur de Saint-Avid, contre Antoine Dumas ; dette de la succession du père du défendeur. — M. maître François Romignac, syndic des prêtres de Saint-Pierre, contre Jean Bourg, praticien, tollissement d'inhibition. — Défaut pour maître Mercure Farge, juge de Saint-Germain-les-Vergnes, contre Marguerite Vincens, Guilhaume Combes et autres. — Provision de 25 livres adjugée à Léonarde Sarraudie, femme de Jean Martinic, contre Jean Augeol, tuteur des mineurs Barry. — Défaut pour Peyronne Ventéjoux contre Antoine Ventéjoux. — Provision de 15 livres pour Françoise Chaminade contre Jeanne Drullioles. — Défauts : pour messire Jean Meynard, écuyer, seigneur du Tournier, président en l'Élection de Tulle, contre messire Miramont, écuyer, et autres ; — pour Jean Combroux contre Jean Valade et Thévène Lapporte. — Désignation d'experts entre sieur Pierre Vialle, bourgeois du village de Champagnac, paroisse de Favars, et Jean Bourg, ex-greffier de la présente juridiction.

B1800. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1711-1769 — Procès-verbaux. — Compte rendu par François Bouchatel, tuteur de Marie Daubernard, devant le juge de Favars. — Enquête pour Étienne Mouzac, châtreur, et François Laval, contre Pierre Chaumeil ; vente de bestiaux. — Tutelle des mineurs Barry « à l'heure de dix du matin, comme nous a paru par l'inspection du soleil » (1740). — Affirmation par Annet Plas, tiers saisi à la requête de demoiselle Martiale de Melon, au préjudice de Jean Verdier, dit Flamand. — Requête de François Chadebech pour demander la cassation d'une saisie. — Déclaration d'absence de Jean Brueil. — Compte entre Jean Bouyou et le sieur Pierre-Joseph Vialle, bourgeois. — Dits et contredits des procureurs de Pierre Pérot et de Barthélemy Sicard. — Enquête : pour Étienne Chazarein, marchand, contre Jean Breuil, maître maçon ; compte ; — pour Jean Vouzour et Pétronille Perier contre Antoine Monteil ; comptes. — Serment d'experts. — Répudiation de l'hérédité de Jean Estrade par sa fille Suzon, femme de Jean Vacher. — Enquête sur l'état civil de Jeanne Chevalier.

B1801. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1776-1785 — Procès-verbaux. — Affirmations : par demoiselle Louise Pérot, veuve de sieur Joseph Vialle ; saisie-arrêt à la requête de François Sage et de Marguerite Cueille au préjudice de Jeanne Delser ; — de Pierre Combroux, meunier, tiers saisi à la requête de Catherine Chassain, au préjudice de Jacques Roussel. — Requête de Pierre Barry, en qualité d'héritier de Pétronille Barrot, sa femme ; cassation de saisie. — Affirmation de Jean Gout, tiers saisi à la requête d'autre Jean Gout, au préjudice de sieur Hélie Dupuy, bourgeois. — Désignation d'experts entre Antoine Laval dit Flouquet, et Pierre Peyroux. — Affirmation de Jean Salesse, tiers saisi à la requête de sieur Léonard Bonnaventure Mougein de Saint-Avid, coseigneur de Favars, au préjudice de Jean Gounet. — Inventaire des biens de sieur Jean Dumas, du bourg de Favars. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Chaumeil, à la requête de Nicolas Machat ; argent prêté. — Enquête entre Jean Vouzour et Marie Mérigot ; haie mitoyenne. — Rapport d'experts entre Jean-Baptiste Queyrie, notaire royal, et Jean Treuil, du village de Moussours, paroisse de Sainte-Féréole.

B1802. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1738-1777 — Sentences. — Sieur Bonnaventure Mougein de Saint-Avid, coseigneur de Favars, contre Pierre Delort, laboureur, arrérages de rente. — Messire Jean de Brossard, écuyer, seigneur de Lafarge, contre sieur Antoine Lajoanie, bourgeois ; dette de l'hérédité d'Henry Feyt. — Pierre Drulliole contre maître François de Lamazorie, conseiller du Roy au présidial de Tulle ; tollissement d'inhibition. — Désignation d'experts entre sieur Pierre Galand, bourgeois et Guillaume Combes. — Pierre Perrouty contre sieur Pierre Vialle ; antichrèse. — Mise en cause d'Étienne Antignac dans un procès entre François Antignac et Françoise Estrade. — Giron Tireygeol contre Jean Noalhac, sieur de Viers ; tollissement d'inhibitions. — Provision de 40 livres adjugée à Catherine Barrot, femme d'Henry Chaumeil, contre Pierre Barry. — Jean Broussoles, laboureur, contre sieur Louis Dumas, bourgeois ; gages.

B1803. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1778-1790 — Sentences. — Dame Marie-Françoise de Mérigonde, veuve de messire Dominique Dubois, chevalier, seigneur baron de Saint-Hilaire, Favars, Saint-Maixent et Saint-Germain-les-Vergnes, contre sieur Jean Chadebech de la Valade, bourgeois ; rente du ténement de Rebouil. — Marguerite Soustre, femme de Pierre Peuch, contre Fillon Rougier, veuve de Martial Farges, concernant la succession dudit Martial. — Antoine Tronchet et Louise Seignolles contre François Seignolles ; hérédité d'autre Antoine Tronchet. — Rétention de cause pour Marianne Orliaguet, femme de Jean Neyrat, contre Léonard et Pierre Ceaux ; — pour sieur Jean Clauzades, bourgeois, contre sieur Louis Dumas, aussi bourgeois. — Demoiselle Claire des Roches, veuve d'Izaac Laroche, contre Jean et Pierre Oubier ; saisie. — Défauts : pour sieur François Géraud Jouffre de Lapradelle, ancien officier d'infanterie, contre Pierre Roche, laboureur ; — pour Marie-Jeanne Combet, femme de François Magne, contre Jean Bourg. — Sieur Jean-Charles Peschel, bourgeois, contre Jean Sarraudie ; servitude de passage. — Antoine Chazal, maître charron contre François Pignol ; compte. — Désignation d'experts entre Noël Lagier, boucher, et Pétronille Perrier, veuve de Jean Vouzour ; — M. Me Pierre Léonard Dominique Dumont, chanoine de l'église cathédrale de Tulle, conseiller au siège présidial, contre le même Noël Lagier ; rente foncière. — Défauts : pour Léonard Lapeyre contre Jean Farges ; — pour Me Jean-Noël Firmigier, notaire royal, contre Jean Sarraudie.

B1804. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1739-1783 — Criminel. — Information à la requête de sieur Jean et Antoine Meynard, bourgeois de Tulle, contre Antoine Ventéjonx, laboureur ; coupe d'arbres. — Toinette Bouysse, femme de Pierre Chaminade, contre Jean Combroux, châtreur ; querelle à la suite de l'exercice d'un droit de passage, coups et blessures. — Jeanne Daubernard, femme de Pierre Massoulier, contre Léonard Chazal ; coups de bâton à la tête. — Thérèze Verlhac, veuve de Jean Meysonnade, contre Pierre Gout ; querelle au pâturage, injures et coups ; — plainte réconventionelle dudit Gout ; — Antoine Sicard, domestique, contre le même ; coups de bâton. — Jean Vouzour et Pétronille Perrier, sa femme, contre Antoine Monteil ; enlèvement de grain par un colon. — Le procureur d'office contre Christophe et Blaise Soularue ; « fait de chasse ». — Anne Laval, veuve de Jean Nélige, contre Joseph Bourg et sa femme ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Sieur Jean-Michel Marbeau, expert, contre ses métayers ; enlèvement de meubles et de récolte.

Juridiction de Saint-Martin-les-Vergnes.

B1805. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1762-1789 — Procès-verbaux. — Enquête pour Chistophle Soularue contre Guillaume Gout, dit le petit marchand ; cheptel. — Dits et contredits : des procureurs de messire François de la Facherdie, écuyer, seigneur de Saint-Germain, Laval, etc., et de Jean Farges ; — des procureurs de Guillaume Verlhac et de Jean Fériol ; — enquête contre les mêmes ; compte. — Affirmations : par Anne Verlhac, veuve de Jean Valéry, saisie-arrêt à la requête de Jacques Chassaigne, bourgeois, au

préjudice de Léonard Chèze ; — par Étienne Garde, tiers saisi à la requête de Pierre Lajardie, au préjudice d'Antoine Garde, frère du déclarant ; — par Jean Bourzaix, tiers saisi à la requête de sieur Jean Clauzade, bourgeois, au préjudice de la succession de feu Baptiste Chazarin. — Caution juratoire de Marguerite Farge, femme de Léonard Soleilhavoup, pour toucher une provision de 20 livres. — Serment d'experts. — Compte pour Jean et Marguerite Farge contre Étienne Laval. — Enquête pour Jean Migot contre Pierre Valade, maçon ; compte. — Affirmations de voyages. — Enquête pour Bernard et Jean Valery contre Jean Aujol et Jeanne Roche ; servitude de passage. — Procès-verbal de vérification d'écriture. — Affirmation : par Léonard Bordes, tiers saisi à la requête de dame Marie-Jeanne de Dumas, veuve du seigneur de Saint-Germain, au préjudice de Jeanne Claux et Catherine Moulzat ; — par sieur Jean Fériol, praticien à la requête de sieur Jean Chadebech de la Valade, bourgeois de Tulle, au préjudice de Marguerite Pons et de Jean Albier. — Répudiation de l'heridité d'Honorée Laporte par Bernarde Crémoux, femme de Léonard Lachèze. — Enquête pour Marie Peuch et Antoine Treuil, conjoints, contre Toinette Bordas et Michel Vilieyras ; — rapport d'experts entre les mêmes avec croquis des lieux contentieux, concernant la propriété des feuilles du chemin de la Constantinie. — Affirmation de François Vidalie, tiers saisi à la requête de Jean Delpeuch et de Jeanne Valery au préjudice de Jean Gaude. — Caution juratoire de Jean Monteil pour toucher une provision de 30 livres.

B1806. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1752-1789 — Sentences. — Bernard Périer, Jean Reynier et Françoise Périer contre François Périer, concernant le partage de la succession de Martial Périer, père commun. — Antoine Peuch contre Christophe Soularue ; cheptel. — Jacques Bourgaix, cabaretier, contre Pierre Soulier ; compte. — Bernard et Léger Demathieu contre Léonard Fioux et Léger Peuch ; délaissement de fonds donnés à titre d'antichrèse. — Michelle Mons, veuve de Bernard Verlhiac, contre sieur François Mouly, praticien ; créance de la succession dudit Verlhiac. — Messire Antoine Lafagerdie, chevalier, seigneur de Saint-Germain Chouvel, etc., conseiller au parlement de Bordeaux, contre Jean Miral et Suzanne Surdou ; créance de l'hérédité de l'aïeul du demandeur. — Sieur Martin Mayre, marchand, contre le sieur Chadebech de la Valade, bourgeois ; vente de porcs. — Provision : de 30 livres pour Marie Amarzit, femme de Pierre Val, contre Pierre Soulier ; — de 25 livres pour Pierre et Jean Roche contre Étienne Daudy et Marguerite Roche ; — de 30 livres pour Magdeleine Delon contre Marie Vialle et Étienne Berty. — Léonard Lapeyre contre Jean Farges ; compte.

B1807. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1753-1789 — Criminel. — Léonard Poujol et Jean Duroux, laboureurs, contre Jean et Pierre Pons, frères maréchaux, du village du Peuch ; guet-à-pens. — Marguerite Lajardie, mineure, contre Bernard Aujol, domestique ; séduction, plainte « récriminatoire » du défendeur. — Marie Pons, femme de Jean Minate, contre un nommé Cloup, et Boslègue, et sa femme ; querelle à l'occasion de dégâts causés par des porcs ; coups de pierres.

Juridiction de Couzage.

B1808. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1772-1774 — Audiences. — Antoine et François Lafon, père et fils, contre Jean Vialasse ; avération de signature. — Jean Cramiès, maître perruquier, contre demoiselle Dumond, veuve du sieur de Monégier et son fils ; dette de la succession de feu sieur Durand, curé de Chavaignac. — Jean Lacroix, tailleur, contre Jean Lacroix, praticien, et Jean Sourzat ; cassation de saisie. — Marie Vitrac contre sieur François Delpy, praticien ; vente de toile. — Rétention de cause pour sieur Martin Malbec, bourgeois, contre sieur Jean Captus et François Duteil. — Tutelle des mineurs Constans. — Pierre Crémoux contre Bertrand Périès ; dégâts causés par des bestiaux. — Désignation d'experts entre Jean Siorac, cabaretier, et Guillaume Vergne maître maçon. — Comparution du procureur de Me Pierre Brune, chanoine de l'église Saint-Martin de Brive, tuteur

des enfants de son frère, maître Étienne Brune et de feue demoiselle Jeanne de Vielbans ; arrérages de rente.

B1809. (Registre.) — Petit in-folio, 40 pages, papier.

1774-1776 — Audiences. — Serment d'experts. — Sieur Antoine Nadal, bourgeois, contre Bertrand Périès ; créance de la succession de feu Jean Nadal, maître chirurgien. — Défaut pour sieur Pierre Bosredon, bourgeois et demoiselle Jeanne Vedrenne, sa femme, contre Jean Boutié, clerc. — Jean Laroque, sieur de la Chassaigne, maître chirurgien, contre François Périès ; compte. — Demoiselle Toinette Loubignac, veuve de feu Jean Maury, contre Léonard Chauvignac, meunier ; billet. — Sieur Pierre Loubignac, bourgeois, contre François Gourdal, laboureur ; compte. — Jacques Sauret contre Jean Cheynaud et Pierre Marjarit ; usurpation sur le bois de la Borgne. — Pétronille Dupeigne contre François Delpy ; billet. — Déclaration de grossesse par Marie Lafaye ; feuille attachée au registre. — Jean Chanabier, praticien, contre Léonard Vieillefosse ; passage provisoire pour transport de gerbes. — Rétention de cause : pour Alain Sambat et Marthe Leygonie contre Charles Larivet et Marguerite Reygner ; — pour sieur Jean Laroque contre Antoine Dheur, bourgeois ; — pour François Leygonie, meunier, contre Jean Veysset, marchand. — Réception de François Gibertie comme sergent en la présente juridiction. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Leygonie ; vente de maïs.

B1810. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1776-1777 — Audiences. — Civilisation de procès criminel entre Étienne Delmond et Françoise Taussac ; imputations calomnieuses. — Rétention de cause pour Marguerite Leymarie, veuve de sieur François Laffon, bourgeois, contre Jean Vialanès. — Antoine Faucher et Jeanne Taurissou contre sieur Louis Martin, bourgeois ; tollissement d'inhibitions. — Affirmation de voyage par François Roume, domestique de la communauté des Récollels de Sarlat. — Rétention de cause pour Antoine Marty, praticien, contre Martin Lestrade. — Répudiation de l'hérédité de demoiselle Catherine Durand par son fils, sieur Pierre Monégier. — Sieur Hypolithe Loubignac, maître chirurgien, contre Jean Marjarit ; compte.

B1811. (Registre.) — Petit in-folio, 16 pages, papier.

1777 — Audiences. — Jean-Baptiste Juge, maître chirurgien, contre Jean Reygner et Pétronille Pignol ; compte ; — défaut pour Me Jean de Juge, sieur de Laferrière, conseiller du roi au Présidial de Brive, contre ledit Reygner. — Affirmations de voyages. — Léonard Vidal contre François Dheur et Toinette Ségeral ; cession de créance. — Rétention de cause pour François Murat, praticien, contre demoiselle Élisabeth Murat, veuve de François Monégier, sieur de Contarie. — Sieur François Rabot, bourgeois, contre Giroux Trefel ; exécution de travaux de défrichement. — Réception de Louis Valette comme bayle et sergent de la présente juridiction.

B1812. (Registre.) — Petit in-folio, 40 pages, papier.

1777-1778 — Audiences. — Sieur Élie Charpenet, maître en chirurgie, contre Pétronille Delmas, veuve de Géraud Malard ; compte. — Désignation d'experts entre François Puymège, aubergiste, et Bernard Reygner. — Provision de 24 livres adjugée à François Durch contre demoiselle Toinette Ségeral, veuve du sieur Antoine Durch. — Marie Béril, Jacques Pistre et Marie Loubignac contre Jean Turin et Pierre Maury ; appel en garantie de Jean Chantalat et de Jean Laffon. — Défauts : pour sieur François Rupin, bourgeois, contre François Leymarie, ardoiseur ; — pour Joseph Seignolle, marchand, contre François Delpy. — Me Jean Mathou, notaire et arpenteur, contre Léonard Delpy ; frais de vacations. — Martial Brégegère, laboureur, contre Annet Vauret ; vente de foin. — Antoine Deschiès et Étienne Geoffre, beau-père et gendre, contre Jean Chastagnier ; dommages et intérêts pour enlèvement de raisin. — Désignation d'experts entre Antoine Marty et Martin Lestrade. — Me François Lafeuille, procureur d'office en la juridiction de Couzage, contre Jean Reygner ; vente de regain.

B1813. (Registre.) — Petit in-folio, 16 pages, papier.

1778-1779 — Audiences. — Défaut pour Bernard Leymarie, maçon, contre Jean Deviers et Françoise Dautrement, sa femme. — Léonard Chauvignac et Toinette Verlhac, sa femme, contre Élie Verlhac, concernant la dot de ladite Toinette. — Toinette Marmiesse contre Pierre Captus ; créance de la succession de Jean Carbonnière. — Défaut : pour Jean Malard, maître maréchal, contre Pétronille Delmas et Jean Malard ; — pour Gabriel Chantalat, marchand, contre Jean Marjerit. — Provision de 30 livres adjugée à Jeanne Limoges et Jean Couloumy contre Jean Limoges.

B1814. (Registre.) — Petit in-folio, 33 pages, papier.

1779-1780 — Audiences. — Jean Lagueyrie, tisserand, contre Jean Lestrade, praticien ; dommages et intérêts pour injures. — Défauts : pour François Castalane contre Jean Deviers ; — pour Raymond Lafaye, tisserand, contre Louis Bigeat. — Mandat d'arrêt contre Liberal Delbos, sur la plainte de Marie Rouland ; rapt et séduction. — Pierre Lestrade, marchand, contre Léonard Guyonie ; vente de blé. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Constans. — Défaut pour sieur Jean Veysset, marchand, contre Martin Lestrade. — Présentation de procureur. — Jean Cheynaud contre le nommé Bonimond ; avération de signature.

B1815. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Sieur Nicolas Dubois jeune, négociant, contre François Périès ; fourniture de marchandise. — Reprise d'instance entre Jean Goulmy, maître serrurier, veuf de Jeanne Limoges, et Jean Limoges. — Marie Geoffre, fille majeure, contre François Périès et Marguerite Reygner, conjoints ; prêt d'argent. — Défaut pour haut et puissant seigneur Henry-François de Larochefoucauld, comte de Couzage, contre Pierre Vialanès, dit Calesse, travailleur. — Provision de 25 livres adjugée à Jeanne Lacoste, fille majeure, contre Pierre Lacoste. — Nomination de Me François Chantaloube comme père spirituel des frères mineurs de Montignac. — Défaut pour Bernard Rouzier, praticien, contre Pierre Larnaudie. — Provision de 20 livres pour Mathurin Étienne et Bernard Veyssière, contre Jean Boisserie et Catherine Veyssière. — Répudiation de l'hérédité de demoiselle Marianne Dufraysse de Beausoleil, par son cousin Léonard Dumas, seigneur de Daignat.

B1816. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Présentations de procureurs. — Bernard Pastourie, cordonnier, contre François Laroche, bourgeois ; compte. — Désignation d'experts entre Catherine Guyonie, veuve de Jean Lestrade, Marguerite Laval, veuve d'Antoine Lestrade, Louis Debach et Jeanne Lestrade. — Nomination de François Ferrat comme père spirituel des cordeliers de Montignac. — Provision de 30 livres pour François Faurie contre Catherine Faurie et Jean Coulier. — Le seigneur de Couzage contre divers tenanciers. — Demoiselle Toinette Bousquet, veuve de sieur Jean Nadal, maître en chirurgie, contre Jean Goulmy, maître serrurier ; compte. — Provision de 20 livres adjugée à Toinette Delmas et Bertrand Périès contre Étienne Delmas.

B1817. (Registre.) — Petit in-folio, 20 pages, papier.

1782-1783 — Audiences. — Dits et contredits des procureurs de François Gourdal et de Jean Veysset. — Déclaration de grossesse par Catherine Vedrennes, feuille attachée au registre. — Défaut pour Me Martin Pomarel, curé de Chavaignac, contre Louis Bigeat. — Congé de Jean Chantalat, soldat provincial pour la communauté de Chasteau. — Sieur François Lafeuille, procureur d'office de la présente juridiction, contre Pierre Soulier, dit Vinayre ; prêt de grain. — Arnaud Serre, marchand, contre Jean Laroche, laboureur ; vente de bœufs. — Saisie-arrêt dans les mains d'Antoine Martz, à la requête de Pierre Lestrade, au préjudice de sieur Jean Laffon. — Jean Estivier, marchand, contre sieur Mathurin Sourzat, maître en chirurgie ; mitoyenneté.

B1818. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Jean Veysset, marchand, contre François Gourdal, concernant la sous-ferme verbale des dîmes de Larche. — Serment d'experts. — Rétention de cause pour Jeanne Murat

et Guillaume Vergnaud contre demoiselle Marie Sclafer, veuve de sieur Valade. — Le seigneur de Couzage contre divers tenanciers. — Louise Reygner, veuve de Jean Beaune, contre Toinette Reygner, veuve Delmas, concernant le partage des successions de Jacques Reygner et de Toinette Teyssandier, auteurs communs. — Reprise d'instance pour Marie Verlhac et François Degain, conjoints, contre Guillaume Lagueyrie, tailleur de pierre, et Pierre Boisserie, maréchal. — Défauts : pour Catherine Faurie contre Jean Bonimond ; — pour Joseph Seygnolles, laboureur, contre sieur Léonard Dufour, maître en chirurgie ; — sieur Joseph Delsol, marchand, contre le même ; billet. — Penelle Guyonie, veuve de Jean Leygonie, contre Jean Guyonie, laboureur ; prêt d'argent. — Me Jean Mathou, arpenteur, contre Jean Eymar, dit Camanet ; frais de vacations. — Défauts : pour demoiselle Louise Lagorsse, veuve du sieur Hélie Charpenets, contre Louis Bigeat, dit Laveyrie ; — pour Léger Lachèze et Jeanne Marjarit, sa femme, contre Jean Marjarit.

B1819. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Rétention de cause pour Pierre Couloumy contre Léonard Gerbeau. — Défaut pour Me Jean de Juge, sieur de Laferrière, conseiller au présidial de Brive, contre Jean Manière, dit Vialle, et autres. — Haute et puissante dame Louise-Françoise de Larochechouard (sic), veuve de messire Henry de Larochefoucaud, contre divers tenanciers. — Sieur Jean-Baptiste Dufour, ancien chirurgien-major au régiment de Berry-cavalerie, pensionnaire du Roi, et demoiselle Antoinette de Monégier, sa femme, contre Guillaume Vergnac, laboureur ; dénonciation de nouvel œuvre. — Jean Pourchet et Étienne Dessus contre François Mercier et François Lavergne, dit Rafaillat ; dommages et intérêts pour dégâts sur un champ de maïs. — Réception de sieur Antoine Lafeuille comme procureur d'office de la juridiction de Couzage, Chavaignac et Lacassaigne, en remplacement de son père. — Présentation de procureur. — Défaut pour M. François Mayaudon de Prayssac, officier d'infanterie au régiment de Périgueux, contre Jean Veysset et François Lalba.

B1820. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1785 — Audiences. — Désignation d'experts : pour Jacques Pistre et Marie Loubignac, sa femme, contre Jean Turin et Pierre Maury ; — pour Jean Puybaret, charpentier, et Marie Magne contre Pierre Magne. — La dame de Couzage contre divers tenanciers. — Défaut pour Jean Vitrac et Toinette Laval contre Toinette Laval, veuve de Jacques Neuville. — Déclaration de grossesse par Toinette Delmas. — Défaut pour les enfants mineurs de feu André Reynaud, ancien fermier de Lacassaigne, contre Jean Sauvet et autres. — Sieur Roque, négociant à Brive, contre Pierre Sorbier, bourgeois ; billet ; — même cause entre le curé de Chartrier et Bertrand Périès.

B1821. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Défauts : pour Pierre Chanut, marchand colporteur, contre sieur Pierre Sorbier, bourgeois ; — pour Pierre Eymar, dit Petitou, et Simon Laborderie contre Jean Pourchet ; — pour Mathieu Cruel contre Léonard Malard, dit Bourou ; — pour François, Jacques, Pierre et Marianne Reynaud contre plusieurs débiteurs de la succession paternelle. — La dame de Couzage contre divers tenanciers : Jean Rouzade, Bertrand Veyssière ; Louis Philip, etc. — Jean Manière, cordonnier, contre François Périès ; compte. — Défauts : pour Jean Jayle, dit Monnet, contre Jean Constans ; — pour sieur François Mayaudou de Preyssac, officier d'infanterie, et dame Marianne de Gautier de Lafauconnie, sa femme, contre François Périès.

B1822. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — La dame de Couzage contre divers tenanciers : François Roufignac, Gabriel Tassain, Étienne Larivière, etc. — Défauts pour Jacques Villeneuve et François Reygner, sa femme, contre Pierre Rouland. — Jean Vitrac et Toinette Laval, veuve de Jacques Neuville ; partage des successions des auteurs communs. — Sieur Martial Chabrelie, marchand, contre sieur Pierre Sorbier de Monégier ; compte. — Rétention de cause pour demoiselle Euphrasie Joly, veuve de sieur Louis-Jérôme de Viers, maître en chirurgie, contre sieur Jean-Baptiste Dufour, aussi chirurgien.

B1823. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Rétention de cause pour Marguerite Latreille, femme de François Guyonie, contre Pierre Latreille. — Marie Féral, veuve d'Arnaud Estivier, contre Antoine Degoutet ; salaire. — Curatelle de Jean Laffon. — Provision de 20 livres adjugée à Jeanne Vialanès, femme de Raymond Vitrac, contre Françoise Vialanès. — La dame de Couzage contre divers tenanciers : Antoine Aubisse, Toinette Delmas, etc. — Défense de servir à boire pendant les offices. — Nomination des sieurs Jean Vauret et Jean Lavès comme pères spirituels des cordeliers de Montignac. — Pierre Delpy contre Jean Laroche ; compte. — Congé de Pierre Delmas, soldat provincial pour la communauté de Chartrier. — Jean Duteil, maître serrurier, contre Jean Molas ; salaire. — Provision de 25 livres pour Jean Salvetat et autres contre Pierre Salvetat.

B1824. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — Présentations de procureurs. — La dame de Couzage contre divers tenanciers : Antoine Périès, Guillaume Durch, etc. — Défaut pour demoiselle Louise Lagorsse contre le Nommé Marsal ; créance de la succession du sieur Élie Charpenet, maître chirurgien. — Martial Bregegière contre Annet Vauret ; prêt d'argent. — Pierre Coly contre Gabrielle Arlie ; cassation de saisie. — Désignation d'experts entre Louis Bigeat et Antoine Léonard. — Défaut pour Joseph Brou, marchand, contre sieur Pierre Sorbier, bourgeois. — Enquête pour sieur Pierre Boy contre François Périès ; compte. — Magdeleine Bouret, veuve d'Élie Sauvignac, contre François Puymège ; vente à pacte de rachat. — Rétention de cause pour Antoine Mignard contre Bertrand Périès et Toinette Delmas ; — pour Pierre Sage, menuisier, contre Antoine et François Monégier.

B1825. (Registre.) — Petit in-folio, 36 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Saisie-arrêt entre les mains de Jean Leygonie, serrurier, à la requête de sieur Pierre Bousquet, bourgeois, au préjudice de Pierre Marjarit, forgeron. — Marthe Leygonie, veuve d'Alain Sambat, contre Jean Leygonie ; égalation de rente. — Lettres de bénéfice d'âge pour Jean Molas. — Sieur François Laroche, lieutenant en la présente juridiction, contre Pierre Goursas ; vente de blé. — Affirmations de voyage. — Défauts : Léonard Vieillefosse contre Henry Vergne ; — pour Angélique Rouchette contre Jacques Delbos ; pour Jean Mercier et Jean Malard, son gendre, contre Pierre Chastagner. — Sieur Jean Blusson contre Jean Couloumy ; vente de fer. — Provision de 40 livres pour Léonard Salvetat, tailleur, contre Pierre Salvetat, laboureur. — Peyroune Pignol, femme de Jean Reygner, contre son mari ; demande en séparation de biens. — Sieur Antoine Gauchet, maître en chirurgie, contre Fronty fils ; compte. — Guillaume Vrey contre Jean Dubois et Pierre Leymarie ; cassation de saisie. — Défaut pour Guillaume Bru, tisserand, contre Jacques Delbos, maréchal. — Sieur Étienne Cheynier contre Jean Lestrade ; prêt d'argent. — Henry Vergne contre Pierre Chastagner ; vente de blé. — Défaut pour sieur François Laroche contre Pierre Leyrac. — Rétention de cause pour François Périès, praticien, contre sieur Jacques Roque, négociant (7 juin 1790).

B1826. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1771-1788 — Procès-verbaux. — Enquête pour Françoise Dautrements contre Jean Deviès, son mari ; séparation de biens. — Rapport d'experts entre Me Pierre Brune et Étienne Vergne, métayer. — Plantation de bornes à la limite d'une terre appelée la Tarrière ; requérant Antoine Daschies. — Enquêtes : pour Jean Chastagner contre Étienne Geoffre ; civilisation d'un procès criminel ; — pour Jean-Baptiste Dhuc contre François Dhuc ; compte. — Visites : d'une maison sise au village de la Croix, paroisse de Chavagnac, à la requête de sieurs François et Antoine Lafeuille ; — d'une pièce de terre, au village de Bonimond, à la requête d'Annet Boisserie. — Émancipation de François Guionie, manouvrier, par son père Jean. — Visite du pré de la Salle aux appartenances du bourg de Chavagnac, à la requête de sieur François Mayaudon. — Enquêtes : pour Pierre Couloumy, marchand, contre Léonard Gerbean : servitude de passage ; — pour sieur Pierre de Monégier, sieur de Sorbier, contre Toinette Delmas, concernant la jouissance d'une vigne appelée de la Clède. —

Rapports d'experts : entre Toinette Reygner, veuve de François Delmas, et Louise Reygner, veuve de Jean Bonne ; — entre Marguerite et Pierre Latreille.

B1827. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1774-1786 — Sentences. — Libéral Verlhac, Pierre, Jeanne et Antoinette Verlhac contre François et autre François Périès, père et fils, concernant la restitution de la dot d'Élisabeth Verlhac. — Pierre Laffon et Catherine Durch, sa femme, contre François Durch ; dette de la succession d'Antoine Durch, frère du demandeur. — Toinette Delmas et Bertrand Périès, conjoints, contre Étienne, Jean et Marie Delmas ; partage des meubles de Catherine Loubignac. — Catherine Guyonie, veuve de Jean Lestrade, contre Marguerite Laval, veuve d'Antoine Lestrade, Louis Debach et Jeanne Lestrade ; compte. — Léonard Gerbeau contre Pierre Couloumy ; rétablissement d'un chemin.

B1828. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1777-1790 — Criminel. — Plainte de Jean Lestrade et de sa femme, Françoise Calvet, marchands, contre Jean Sourzat, sa femme et leur servante ; imputations calomnieuses ; plainte réconventionnelle dudit Sourzat. — Réquisition du procureur d'office : contre Marguerite ... ; débauche habituelle ; — contre Jean Péral ; fait de chasse. — Marguerite Lafage, veuve de Gabriel Coutel, contre Léonard Verlhac et autres ; voies de fait. — Antoine Laval, travailleur, contre Jean Arlie, son gendre ; enlèvement de ruches. — Plainte de Gabrielle Arlie, servante, contre Pierre Coulier ; séduction. — Le procureur d'office contre Bertrand Naudy ; meurtre, appel au sénéchal de Sarlat, reçu de pièces ; — autre appel, après le procès criminel, contre Jeanne Bosredon ; recel de grossesse. — Léonard Verlhac et sa femme contre Antoine et autre Antoine Verlhac ; querelle de famille ; coups et blessures.

Juridiction de Neuville.

B1829. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Provisions de greffier en la présente juridiction pour messire Louis Escalier, accordées par messire Charles-Joseph de Sainte-Marsal, marquis de Conros, baron d'Aurilhac et de Neuville, comte de Besserette, etc. — Fabien Peuch Lestrade, marchand, contre Étienne Chaumeil, meunier ; concernant la vente d'un cheval. — Provision de 36 livres adjugée à Bernard Blavignac contre Marie Blavignac, veuve d'Antoine Graffoulière. — Rétention de cause : pour Jean Graffoulière, maçon, contre Étienne Alhiot, travailleur ; — pour demoiselle Jeanne Clare, veuve du sieur Pierre Labrousse, bourgeois, contre Joseph Teil et Catherine Sirieyx. — Provision de 30 livres pour Jeanne Sirieyx contre Pierre Srieyx aîné, dit Peyre. — Sieur Jean Bros, marchand, contre François Auriac, laboureur ; cheptel. — Rétention de cause pour messire François de Saint-Priech de Saint-Mür lieutenant de police de la ville de Tulle, contre Jean Goudou, dit Bousquau, et Catherine Estagerie, sa femme. — Messire Jean-Joseph Laplanche, curé de Sainte-Féréole, contre Jean et Léonard Fialip, frère et sœur ; obligation de 40 livres. — Jacques Saint-Hilaire, laboureur, contre Jean Latieyre ; dénonciation de nouvel œuvre. — Pierre Couderc, marchand, contre Jean Salles, cabaretier ; compte. — Jean Leymond contre Pierre Sirieyx ; obligation. — Déclaration du Roi concernant les inhumations dans les églises. — Acceptation de Pierre Moulin comme caution de Pierre Gardelle, jeune. — Rétention de cause : pour Étienne Chassaignade contre Léonard Duval et Antoinette Chapou, sa femme ; — pour Mathurin Boutouyrie contre Joseph Soustre, dit la Perle, cabaretier. — Messire Jean Dumont, écuyer, seigneur de La Françonie, ancien officier au régiment de la Fère, contre le nommé Charageat, laboureur ; billet. — Affirmation par Léonard Duval et Antoinette Chapou ; saisie-arrêt à la requête de Pierre Chassaignade, au préjudice d'Étienne Duval, fils des déclarants.

B1830. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1781-1782 — Audiences. — Sieur Pierre Béral contre Joseph Souries et Marthe Mathieu, sa femme ; créance de la succession de sieur Raymond Béral. — Compte entre Pierre et autre Pierre

Gardelle, frères. — Rétention de cause pour sieur Jean-Baptiste Bourdet, juge de la présente juridiction, Étienne Alhiot et autres. — Désignation d'experts pour Me Jean-Augustin Sclafer de Chabrignac, avocat en la Cour, contre Toinette et Pierre Fialip. — Provision de 30 livres pour Étienne Laroque, meunier, contre Pierre et Étienne Charageat. — Défaut pour Antoine Pouget contre Géraud Bros. — Antoine Chassaigne, forgeron, contre Jean Arrestier ; prêt d'argent. — Rétention de cause pour Pierre Dusser, marchand, contre Thomas Chastrusse. — Défaut pour Jean Teil, second du nom, et Marie Causse, sa femme, contre Jean Farge et Marie Chaumeil.

B1831. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1782-1784 — Audiences. — Répudiation de l'hérédité de Jean Borie par son fils Henry. — Antoine Chassaigne, forgeron, contre Jean Arrestier ; prêt d'argent, enquête. — Rétention de cause pour Louise Roussane contre Jean Chapou. — Antoine Grange, dit Laurie, contre Thomas Chastrusse ; billet. — Provision de 50 livres pour Jean Leyx, père, contre Pierre Leyx, fils. — Sieur Joseph Paris, négociant, contre demoiselle Bernardine Foulhoux, veuve de sieur Jacques Chaveroche ; billet ; — même cause entre Baptiste Royer et Jean Chapou. — Bernard Velle, Catherine et Pierre Velle, contre Pierre Gardette, travailleur ; succession de feue Antoinette Velle. — Mathurin Graffoulière contre Marguerite Rouyère, veuve de Pierre Charageat ; compte.

B1832. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Mathurin Montmaur, laboureur, contre Joseph Soustre ; compte. — Affirmations : par sieur Joseph Fialip, marchand, et demoiselle Marianne Dancie ; saisie-arrêt à la requête de sieur Bernard Ribat, au préjudice de Blaise Valat ; — par François Servantie, marchand, à la requête de Marie Sol, au préjudice de Gaspard Gramat. — Provision de 30 livres pour Jean-Joseph Chapou contre Jean Chapou. — Damien Chassaignol contre sieur Joseph Fialip ; servitude de passage. — Jean Pagès, dit Combetou, contre Jacques Boutouyrie ; obligation de 80 livres. — Défaut pour Jean Soustre, dit Mourdan, contre Raymond Berthoumieux. — Me Jean Chastrusse, notaire royal et juge de Lagarde, contre Jean Goudoux, laboureur, et Catherine Estagerie ; obligation. — Défauts : pour François Sol, sabotier, contre Jean Champeau, marchand ; — pour Antoine Teilhol contre Mercure et Jean Veyssier.

B1833. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Défaut : pour Géraud Velle, travailleur, contre Jean Chapou ; — pour Me Jean Monteil, seigneur de Lavergne, conseiller honoraire au siège de Tulle, contre Mercure et Jean Veyssier. — Mathurin Boutouyrie contre Pierre Sirieyx ; cheptel. — Me François Diouzidon, juge d'Anglars, notaire et procureur, contre Me Gaspard Longevialle, curé de Menoire ; billet. — Rétention de cause pour Pierre Rumeil, praticien, contre François Charageat. — Jean et Jeanne Combes, contre Jean Servantie ; compte. — Provision de 10 livres adjugée à sieur Antoine Dancie, bourgeois, contre sieur Joseph Fialip, marchand, et Marianne Dancie.

B1834. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1785-1787 — Audiences. — Réception de Me Louis Escalier, comme greffier de la présente juridiction. — Sieur Pierre Rumeil contre sieur Louis Charageat ; vente de bœufs ; enquête. — Rétention de cause : pour Laurent Paulhac contre sieur Joseph Fialip ; — pour Marianne Combret contre Joseph Fourie. — Sieur Jean-Baptiste Filhol, maître de poste, contre François Servantie, aubergiste ; marché de fourrage. — Enquêtes : pour Joseph Boutouyrie et Léonarde Noailles contre Léonard Noailles et Marie Leyx ; compte ; — pour Marianne Combret contre Joseph Sourie ; compte. — Marie Bouyx, femme de Pierre Charageat, et Mathurine Bouyx, sa sœur, contre Jacques Boutouyrie et Magdelaine Teil ; servitude de passage. — Défaut pour Antoine et Joseph Leymarie, contre sieur Joseph Leyx. — Affirmations : par Joseph Mas, tiers saisi à la requête de Françoise Servantie au préjudice de Martin Raoul ; — par Jean Servantie, tiers saisi à la requête de Me Jean Soulier, vicaire de la paroisse de Saint-Hilaire, au préjudice de Jean et autre Jean Laporte, père et fils. — Provision de 20 livres pour Étienne Laroque, travailleur, contre Pierre et Étienne Charageat, père et fils.

B1835. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Léger Pimond, maître menuisier, contre sieur Joseph Fialip ; appel en garantie de sieur Louis Saint-Priech de Chambon, bourgeois. — Messire Charles-Joseph de Saint-Marsal de Puy-de-Val, baron de Neuville, contre demoiselle Bernardine Foulhoux ; concernant une dette de la succession de sieur Jacques Chaveroche ; — Même cause entre sieur Étienne Lallé, bourgeois, et ladite Bernardine. — Civilisation d'un procès criminel entre Jean Valat, Antoine Grange et Jean Teil. — Règlement des droits des procureurs. — François Lachaud, laboureur, contre Jean-Pierre Lafon ; obligations. — Pierre Lacham contre Henry Borie ; cheptel. — Françoise Boudrie contre Jean Boudrie ; compte. — Étienne Lallé, bourgeois, contre Jeanne Sirieyx, veuve de Jean Bédènes ; obligation.

B1836. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1788-1789 — Audiences. — Bernard Blavignac, vigneron, contre Jean Graffoulière ; concernant la succession de Jeanne Blavignac. — Enquêté pour Pierre Moulin contre Henry Borie ; concernant la possession d'un arbre. — Joseph et Jeanne Soustre contre Antoine Valette ; concernant la succession de Guilhem Teil. — Provision de 20 livres pour Jeanne Leyx, femme de Jean Bassaler, contre Pierre Leyx. — Sieur François Dancie contre Mercure et Jean Veyssier, père et fils ; obligation. — Rétention de cause pour Françoise Cussac et Joseph Roussane, conjoints, contre Jeanne Maurissane et Pierre Sirieyx. — Plusieurs défauts pour M. Saint-Priech de Saint-Mür.

B1837. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Défauts pour Antoine Long contre Louis Chastrusse. — Jean Freyssinge, maçon, contre Pierre Sirieyx aîné ; billet de « quinze piastres fortes. » — Reprise d'instance pour Me François-Léonard Dupommier, notaire, contre Jean Raoul et son fils. — Provision de 40 livres pour Jacques-Grégoire Sournalet et Louise Graffoulière, contre Jean Graffoulière aîné. — Jeanne Peyrasse et Jeanne Chirac, sa fille, contre Pierre Leyx ; gages. — Antoine Grange contre Pierre-Thomas Chastrusse ; billet. — Me Jean-Baptiste Bros, notaire royal, contre Jean Causse et Marie Lacham ; frais d'actes. — Sieur Géraud Verdier, huissier royal, contre Jean Chapou ; billet. — Bernard Ribat contre Pierre Leyx, dit Couly ; obligation.

B1838. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Jeanne et Françoise Chapou contre Étienne Rabès et Antoinette Chastrusse ; concernant la durée d'un bail. — Provision de 25 livres adjugée à Jean Amblard et Anne Daniel, sa femme, contre sieur Joseph Fialip. — François Arrestier contre François Servantie ; billet. — Me Jean-Baptiste Bourdet, juge de la présente juridiction, contre Joseph Sourie ; exécution de sentence ; — enquête pour Jean Chastrusse contre le même. — Défaut pour Mathurin Boutouyrie, officier municipal, contre Joseph Chapou.

B1839. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1778-1790 — Procès-verbaux. — Émancipations : de Mathurin Arrestier par son père Pierre ; — d'Antoine Arrestier par le même. — Visite d'une étable au village de Chassat, à la requête de Jacques Saint-Hilaire. — Émancipation de Jean Marjoze par son père Pierre. — Déclarations de grossesse : par Anne Poujade contre son beau-frère ; — par Jeanne Montagne ; — par Jeanne Peuch, contre un inconnu. — Inventaire de la succession de feu Géraud Bros, du village de Chassat. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre et autre Pierre Sirieyx. — Déclarations de grossesse : par Françoise Noailles contre un inconnu ; — par Catherine Boutouyrie ; — par Françoise Servantie contre son maître ; — par Antoinette Dumas. — Visite de fonds affermés par le seigneur de Neuville à divers particuliers. — Émancipations : de Louis Charageat, par son père, autre Louis ; — de Marie Leyx, par son père sieur Joseph Leyx. — Interrogatoire sur faits et articles de François Moulin, dans un procès avec Me Jean Bros, notaire royal.

B1840. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1779-1789 — Criminel. — Plainte de Gaspard Cloux et d'Antoinette Deval, sa femme, contre Antoinette Mons, femme de Pierre Servantie ; querelle entre voisins, coups de pierres. — Règlement concernant la chasse. — Le procureur fiscal contre Antoinette Duval, femme en secondes noces de Gaspard Cloux ; homicide sur sa belle-fille. — Pierre Garde, charron, contre Louis et Je Charanrageat ; querelle au cabaret. — Françoise Servantie contre Martin Raoul ; séduction. — Pierre Servantie et Toinette Mons, contre François Moulin et Jeanne Soustre ; destruction de clôture. — Jean Valat contre Antoine Grange et son fils ; vol de bois. — Pierre Roussane, du village de Chastrusse, contre Pierre Sirieyx ; querelle au cabaret à la suite d'un compte ; coups de bâton. — Jacques-Grégoire Sournalet, scieur de long, contre Jean Bros père ; imputation calomnieuse de vol. — Joseph Duval contre Catherine Vieillemaringe, femme de Jean Vialette ; injures « elle le traita de bourgeois grêlé et autres propos. » — Marie Leyx, femme de Pierre Chastrusse, contre Jean Faure et ses deux fils ; excès et maltraitements.

Juridiction de Mercoeur.

B1841. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1768-1769 — Audiences. — Réception de sieur Jean Chièse, praticien à Beaulieu, en l'office de greffier pour la présente juridiction. — Provisions accordées par messire Joseph Roquet, chevalier, seigneur baron d'Estresses, Merqueur, etc. — Défaut pour Me Pierre Monfreu, notaire royal, contre Pierre Hospital. — Affirmation par Pierre Veyrie, tiers saisi à la requête de sieur Antoine Leyconet, praticien, au préjudice de Jean Vidalenc et de Marguerite Rouzeyrol. — Le seigneur d'Estresses contre Jean Bilhoux, dit Boulet, et Jeanne Poulvelarie ; arrérages de rente foncière. — Rétention de causes : pour Étienne Jauliac, travailleur, contre Jean Farges ; — pour Anne Sol, veuve de Pierre Laporte, contre Antoine Lacombe, peigneur de laine. — Gaspard Chamet contre Michel et Pierre Hospital ; vente de seigle. — Défaut pour Françoise Malaret, veuve de Mathurin Besse, contre Étienne Chamet. — Jean Couderc, marchand, contre Pierre Nissou ; servitude de passage. — Rétention de cause : pour Jean Seneyrolle contre Antoine Dom et Hélène Seneyrolle ; — pour Jean Escaravage, sieur du Vigier, contre Jean Farges. — Antoine Jubert, maître tailleur, et Jeanne Leyrich, Pierre Couderc et Jeanne Lalo, contre Pierre et François Manaringes ; concernant la succession d'Antoinette Vairet. — Défauts : pour Antoine Arrestier, marchand, contre Jean Bruel aîné, aussi marchand ; — pour Pierre Maisonneuve contre Antoine Poulvelarie ; — pour Étienne Dufour, marchand, contre Jean Sudrie et Antoinette Malaret.

B1842. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1770-1771 — Audiences. — Rétention de cause pour sieur Charles Longour, bourgeois, contre Pierre Meilhac, marchand. — Plusieurs défauts pour Me Pierre Monfreu, notaire royal. — Anne Vidal, veuve de Jean Plaignevergne, contre Antoine Lacombe ; compte. — Rétention de cause pour Antoine Verdail, laboureur, contre Jacques et Jean Veyrie, père et fils. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Jaulhac par sa fille Toinette, veuve de Jean Farges. — Rétention de cause pour Guy Granges, surnommé Maisonneuve, contre Michel Hospital. — Défauts : pour Marc Puybouffat, maître maréchal, contre Jean Jaulhac, journalier ; — pour Jean Besse contre Mathurin Dalès.

B1843. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1771-1773 — Audiences. — Rétention de cause pour Toinette Jaulhac, veuve de Jean Martinie, laboureur, contre Marie Galidie, veuve de Jean Jaulhac, et Toinette Jaulhac, veuve de Jean Farges. — Défauts : pour Jean Martinel contre Louis Laussac ; — pour Mathurin Salvanac, maître tisserand, et Françoise, sa fille, contre Jean et Antonie Malaret, frère et sœur ; — pour Jean Brousse, marchand, contre Jean Bruel, laboureur ; — pour Me Jean Darche, docteur en médecine, contre Michel et Pierre Hospital. — Pierre Poulvelarie et Toinette Maisonneuve, contre Antoine Poulvelarie ; compte.

B1844. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1773-1775 — Audiences. — Anne Vidal, veuve de Jean Planavergne, marchand, contre Louis Laussac ; arrérages de rente constituée. — Pierre Chambon contre Étienne Chamet ; concernant la succession de feu Jean Chamet. — Anne Dom, veuve de Léonard Lalo, contre Mathurin Dalès et Catherine Bonnot, mariés ; concernant l'hérédité de Pierre Bonnal. — Défauts : pour Pierre Soulié, marchand, contre Antoine Poulvelarie ; — pour Antoine Jourde, bourgeois, contre Mathieu Dalès ; — pour Pierre Monfreu, bourgeois, contre Antoinette Seneyrolle. — Demoiselle Jeanne Clare, veuve de feu sieur Pierre Labrousse, bourgeois d'Argentat, contre Étienne Chamet ; créance de la succession dudit sieur Labrousse. — Défauts : pour Raymond Lestrade et Anne Hospital, contre Antoine Poulvelarie, dit Barrayre ; — pour Gilles Mondat, marchand, contre Jean et Toinette Mialaret ; — pour François Broucarie contre Jean Bruel. — Étienne Farge, cabaretier, contre Denis Laborie, laboureur ; compte. — Défauts : pour sieur Jean Gasquet, bourgeois, contre Mathurin et Peyroune Monfreu ; — pour Marguerite Alrivie, veuve de Jean Mercier, contre Guillaume Mercier et Jean Teil ; — pour Pierre Bordes et ses frères et sœur, contre Me Jean Bordes, notaire royal.

B1845. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1776-1777 — Audiences. — Rétention de cause pour Toinette Broquerie, veuve de Jean Vert, contre Jean Varenne, laboureur. — Défauts : pour sieur Jean-Martin Moulin, huissier royal, contre Étienne Farges, marchand ; — pour sieur François Périer, marchand, contre Étienne Farges, laboureur. — Provision de 20 livres adjugée à Jean Pourpet et à Toinette Chamet, contre Étienne Chamet. — Le seigneur d'Estresse contre divers tenanciers. — Sieur Jean Crouzille, maître chirurgien, contre Étienne Farges, laboureur ; compte. — Rétention de cause pour Antoine Latreille, marchand, contre Marguerite Bordes, veuve de Jean Jaulhac. — Pierre Mons contre Toinette Alrivie, veuve de Bernard Laussac ; dette de la succession de Pierre Alrivie.

B1846. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1777-1779 — Audiences. — Demoiselle Jeanne Gasquet et ses frères, contre Peyroune Foy et demoiselle Guillaumette Lavaur, veuve de sieur Jean Jauzac ; concernant la succession de feu sieur Queyrol. — Défauts : pour Pétronille Foy, veuve de Pierre Monfreu, contre Antoine et Jean Seneyrolle ; — pour Jean Langlade, marchand, contre Michel Hospital ; — pour sieur Jean-Louis Monfreu, marchand, contre Marguerite Alrivie. — Désignation d'experts entre Barthélemy Broucarie, fondeur d'étain, et Jean Bruel. — Défaut pour Jean Causinille, marchand, contre Raymond et autre Raymond Cassan, père et fils. — Compte entre Antoine et autre Antoine Galidie.

B1847. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1779-1782 — Audiences. — Denis Laborie et Marie Farges, conjoints, contre Pierre Galidie ; concernant la succession de Catherine Gasquet. — Répudiation de l'hérédité de Bernard Gasquet par ladite Marie Farges. — Berthon et Antoine Flamary, père et fils, contre Antoine Poulvelarie ; compte. — Jean Cazal, marchand, contre Étienne Farges, dit Lhoste, aussi marchand ; dettes des successions de feu Antoine Farges et Toinette Jaulhac. — Sieur Jean Jourdes, notaire royal et juge de la ville d'Argentat, contre Antoine Jourdes, marchand ; billets. — Demoiselle Marie Bourgeade, veuve du sieur François Cheyrière, marchand, contre Pierre Alrivie, laboureur ; exécution de sentence. — Étienne Nissou, marchand, contre Raymond Cassan ; cheptel. — Jean Jaulhac, marchand, contre Jean Broucarie, dit Cascaliou ; prêt d'argent. — Défauts : pour demoiselle Françoise Durand, femme de Jean-Martin Moulin, huissier royal, contre Jean Mialaret, dit Finot ; — pour Antoine Saint-Bonnet, chaudronnier, contre le même.

B1848. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Copie de l'arrêt du parlement de Bordeaux par lequel Me Pierre-Raymond Lafon, nouveau juge de Mercœur, est admis dans l'ordre des avocats. — Rétention de cause pour sieur Jean Terrier, notaire royal, contre sieur Pierre Monfreu, bourgeois. — Défauts : pour Toinette Alrivie, veuve de Bernard Laussac, contre Antoine Dom ; — pour Étienne Borie, laboureur, contre Anne Aubreyrie, veuve d'Antoine Borie ; — pour Bernard Vinsot, demoiselle Marie Jourdes, sa femme, et Jean Jourdes, contre Jean Mialaret ; — pour Jean Jaulhac contre Antoine Dom, Jean Teil,

dit Pauliac et autres. — Toinette Massalve, veuve de Pierre Lapeyre, contre Martin et Antoine Lapeyre ; concernant la dot de la demanderesse.

B1849. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1784-1786 — Audiences. — Défauts : pour Antoine Galidie, premier du nom, contre Louis Laussac et Jean Vigier, beau-père et gendre ; — pour sieur Jean Meilhac, marchand, contre Mathurin Dalès et Catherine Bonnal. — Demoiselle Jeanne Bourlhioux, veuve de Me Jean-Baptiste Bourlhioux de Lacoste, avocat en parlement, demoiselle Magdelaine Bourlhioux, femme de sieur Jean Cherrier, bourgeois, contre Michel Hospital ; dette de la succession de feu Antoine Hospital. — Défauts : pour Jean Jaulhac, marchand, contre Antoine Dom et Hélène Seneyrolles, conjoints ; — pour sieur François Morely, bourgeois, contre Martin Alrivie et Marguerite Broquerie ; — pour Toinette Four, fille mineure, contre les mêmes ; — pour Jean Rouanès, tisserand, contre Jean Lacombe, laboureur. — Jeanne Basteyroux, fille mineure, contre Antoine Galidie ; demande en tollissement d'inhibitions. — Jean Couder aîné, marchand, contre Raymond Lestrade ; compte de merrain.

B1850. (Registre.) — Petit in-folio, 2 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Défaut pour Anne Vert, veuve de Mathurin Verdier, marchand, Jean Chauvac, aussi marchand, et Marie Verdier, sa femme, contre Louis Laussac, laboureur. — Rétention de causes : pour Marie Flamary, veuve de Raymond Jaulhac, contre Jean Meilhac ; — pour demoiselle Jeanne Lestourgie, veuve de Pierre Estrade, bourgeois, contre Étienne Farges. — Défaut pour Pierre Loubradour contre Jean Seneyrolle. — Désignation d'experts entre Antoine Puybouffat et Raymond Cassan. — Jean Mialaret, laboureur, contre Martial Veyrie ; obligation ; — Même cause entre Marie Septaubres, veuve de Pierre Chamet, et Louis Laussac. — Défaut pour messire Joseph-Mercure Roquet d'Estresses, ancien lieutenant général dans le régiment des gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis, contre Jean Grange, marchand.

B1851. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1787-1789 — Audiences. — Guy Grange, marchand, contre Marie Lebrun, veuve de Jean Mialaret ; cheptel, — R. P. dom Jacques Pixis, procureur-syndic du monastère de Saint-Pierre de Beaulieu, contre Jean Jaulhac, marchand ; droits de lods et vente pour l'achat d'un jardin au ténement de Peyrissac. — Jean Vailles, marchand, contre Pierre Broquerie ; vente de seigle. — Défaut pour Jean Peyre, laboureur, contre Jean Palide et Élisabeth Lestrade. — Plusieurs défauts pour le seigneur d'Estresses contre divers tenanciers. — Jacques Gramond, marchand, contre Jean Martinel ; compte. — Demoiselle Marie Labrousse de la Gard elle contre Marie Lebrun, veuve de Jean Mialaret ; créance de la succession de feu sieur Pierre Labrousse, père de la demanderesse.

B1852. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Défauts : pour François Laval, travailleur, contre Jean Vigier, laboureur ; — pour messire Henry-Pierre-Noël Dufaure de Saint-Martial, écuyer, seigneur de Saint-Martial, la Salesse, le Charlat, coseigneur et gouverneur pour le Roi de la ville d'Argentat, contre Étienne Farge, laboureur. — Interrogatoire sur faits et articles de sieur Pierre Monfreu, bourgeois, à la requête de Jean Seneyrolle ; compte. — Défauts : pour François Verdail, laboureur, contre Jean Meilhac, marchand ; — pour Antoine Eyrignoux contre Jean Vigier ; — pour Antoine Chapelle, marchand, contre Raymond Cassan ; — pour Joseph Combalier, marchand, contre le même et Étienne Farges, son gendre ; — plusieurs défauts pour le seigneur d'Estresses contre divers tenanciers. — Désignation d'experts entre Mathurin Monfreu, laboureur, et sieur Pierre Monfreu, ci-devant notaire royal. — Marie Padirac, veuve de Jean Meilhac, contre Étienne Chamet, laboureur ; créance de la succession de feu François Padirac, oncle de la demanderesse. — Enquête pour Jeanne Alrivie, femme de Jean Lebrun, contre Pierre Vergne (22 décembre 1790).

B1853. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1766-1779 — Procès-verbaux. — Réception de Joseph Estrade en l'office de greffier de la présente juridiction. — Enquête pour Jean Meilhac contre Pierre Alrivie ; compte. — Dits et contredits : des

procureurs de Pierre Moussours et de Jean Broquerie ; — des procureurs de François Manaringe et de Jean Gasquet ; — des procureurs de Géraud Chapoulie et de François Mazet. — Rapport d'experts entre Jean Dom et Mathurin Daliès. — Séquestre des revenus de Raymond Cassan. — Défense d'ouvrir les cabarets pendant les offices. — Nomination de Peyroune Foy comme tutrice de ses enfants. — Bail judiciaire des fruits des biens saisis sur Pierre Chamet. — Enquête pour Me Jean Bordes contre ses frères ; compte. — Dits et contredits des procureurs de Barthélemy Broucarrie et de Pierre Chambes. — Enquête pour Marie Condamine contre Jean Sireygeol ; concernant la valeur des biens laissés par feu Pierre Sireygeol. — État de la succession de feue Marguerite Broucarie, veuve d'Antoine Bruel. — Enquête pour Pierre Monfreu, bourgeois, contre Raymond Lestrade, merandier ; compte. — Dits et contredits des procureurs d'Étienne Nissou et de Pierre Chambes.

B1854. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1780-1790 — Procès-verbaux. — Émancipation de Raymond Cassan, par son père Mathurin. — Dits et contredits : des procureurs de Jean Seneyrolle et de Raymond Lestrade ; — des procureurs de Jean Besse et de Jean Lebrun ; — des procureurs d'Antoine Puybouffat et de Jean Farges ; enquête entre les mêmes. — Serment d'experts. — Visite d'une maison sise au village de Vauret, à la requête de Jean Granges, dit Maisonneuve. — Rapports d'experts : pour Antoine Galidie contre Jean Farges ; — pour Jean Bruel contre Étienne Nissou ; — pour Antoine Puybouffat contre Jean Martinet et Jean-Baptiste Galidie.

B1855. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1768-1779 — Sentences. — Provision de 40 livres pour Anne Sol, veuve de Pierre Laporte, contre Antoine Lacombe, peigneur de laine, et Anne Laporte, sa femme. — Jean Maisonneuve contre Étienne et Antoinette Bouyge ; usage d'eau. — Antoine Grégoire, laboureur, contre Jean Bruel ; billet. — Sieur Jean Gasquet, bourgeois, contre Peyroune Foy, veuve de Pierre Monfreu ; concernant le testament de Pierre Queyrol. — Pierre, Jean-Pierre et Jeanne Bordes, contre Me Jean Bordes, notaire royal ; concernant les successions de feu Jean Bordes et Marie Granges. — Messire Jean-Louis Roquet d'Estresses, seigneur de Merqueur, contre demoiselle Jeanne Clare, veuve de Pierre Labrousse aîné ; arrérages de rente foncière.

B1856. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1780-1790 — Sentences. — Pierre Monfreu et Toinette Broquerie, contre Raymond Lestrade ; usage d'eaux pluviales. — Marie Flamary, veuve de Raymond Jaulhac, contre Jean Meilhac ; servitude de passage. — Jean Seneyrolle contre sieur Pierre Monfreu ; exécution de sentence. — Ordre entre les créanciers de Jean Meilhac. — Désignation d'experts entre Antoine Galidie et Jean Farges. — François Verdail, laboureur, contre Jean Meilhac, marchand ; partage d'eau. — Jean Farges, Antoine Puybouffat et Antoine Hospital, contre Jean Martinel et Jean-Baptiste Galidie ; plantation de bornes.

B1857. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1772-1789 — Criminel. — Jeanne Alrivie, du village de Vauret, contre Étienne Nissou, marié ; séduction ; — plainte récriminatoire dudit Nissou. — Jean Lebrun, marchand, contre Étienne Nissou ; enlèvement de vaches au pacage. — Jean Milhac, du village de Gramond, et Michel Alrivie, du village de Vigier, contre Étienne Farges et autres ; rixe, coups de crosse de fusil. — Marguerite Riol, femme d'Étienne Chamet, contre Pierre Monfreu et son domestique ; querelle à propos de la jouissance d'une terre, coups et blessures ; — plainte récriminatoire dudit Monfreu. — Joseph Palide, du village de Peyrissac, contre Jean Milhac ; querelle au cabaret. — Pierre Montarnal et Jean Izorche, Napolitain, chaudronniers associés, contre le nommé Jaulhac ; injures et vol d'instruments de travail. — Guillaume Lestrade, ancien collecteur de la présente paroisse, contre Jean Lebrun ; coups de bâton. — Jean Mialaret et Marie Lebrun, contre Jean, Pierre et Marguerite Veyrie ; mauvais traitements. — Claude Galidie, contre Antoine Vergne et Monrèze aîné ; coup de fusil pendant un charivari donné audit Vergne. — Antoine Lapeyre contre Étienne Drelon ; querelle

au cabaret, cheveux arrachés. — Pierre Broquerie contre Antoine et Jean Grégoire ; imputation calomnieuse de vol. — Marie Flamary, veuve de Raymond Jaulhac, du village de Gramont, contre Jean Meilhac ; détournement d'eau. — Françoise Veyssière contre Pierre Bouzonie, dit Touraine ; querelle au pâturage, coups et blessures. — Jeanne Veyrie, du village de Dalmazane, contre Barthélemy Flamary ; séduction. — Pierre Monfreu contre son neveu ; querelle à cause de l'exercice d'un droit de passage.

Juridiction de Varets.

B1858. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1776 — Audiences tenues par Me Antoine Cessac, avocat. — Rétention de causes : pour Marguerite Borderie, femme de sieur Jean Masnyou, praticien, contre Antoine Soulier, laboureur, et Jean Soulier, praticien ; — pour François Berthy, vigneron, contre Jean Martin, laboureur ; — pour haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-Claude Lasteyrie, comte du Saillant, seigneur de la Bastide, contre Pierre Burg. — Jean Vinatier, scieur de long, contre sieur Nicolas Bosredon, maître chirurgien ; avération de signature. — Jeanne Pic, veuve de Michel Meynial, contre Pierre Berthy ; créance de la succession dudit Michel. — Marguerite Bosredon, veuve de Pierre Bourzat, et Me Jean Bourzat, procureur, contre Catherine Bosredon, veuve de sieur Antoine Dufour ; concernant la succession d'Élisabeth Delor. — Gabriel Goulfier contre Jean Aucher, Bertrand Vigneras, Jean Champaignac et Jean Verlhac ; cassation de saisie. — Martial Planet contre Pierre Lavaux, cadet ; compte. — Haut et puissant seigneur Pierre Arnaud, vicomte d'Aubusson de Lafeuillade, marquis de Castelnovel, Saint-Aulaire, etc., contre Penelle Manière, veuve de Jean Lafeuille ; rente foncière. — Marguerite Rougier, femme de Jean Bounie, contre son mari ; demande en séparation de biens.

B1859. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1777 — Audiences. — Rétention de cause pour Jean Vialard, maître cordonnier, contre Jean Broussou, vigneron. — Défaut pour François Talerie, contre Pierre Froidefond. — François Bosredon, contre Pierre Laumond ; compte. — Jeanne Simon, femme de Guillaume Delor, contre Gabriel Simon, concernant la succession de feue Antoinette Devors. — Plusieurs défauts pour le seigneur de Varets, contre divers tenanciers. — Égalation de rentes sur le ténement de Chassaignac, entre Jacques Vésine, dit Jambos, et Jean Geneste, vigneron. — Marie Lafarge, assistée de son curateur, contre Pierre Burg ; comptes de tutelle. — Michelette Foussard, femme de Pierre Bosredon, contre Pierre Foussard ; partage de l'hérédité du père commun. — Guillaume et Pierre Delort, contre Étienne Chantalat ; servitude de passage. — Affirmations de voyages. — Désignation d'experts entre Marguerite Bosredon, veuve de Pierre Bourzat, et Catherine Bosredon, veuve de sieur Antoine Dufour. — Rétention de cause pour Jean Orfaure, maître maréchal, contre Jean Bosredon, sieur de la Lande, bourgeois. — Jean Lamartinie, contre François Durieux, et Pierre Lajouanie ; concernant un échange à pacte de remere. — Sieur Eymar Duroy, contre Jean Bosredon ; désignation d'experts. — Provision de 25 livres adjugée à Marie Bounie, veuve de Pierre Boule, praticien, contre Jean Bounie, son frère. — Désignation d'experts entre Pétronille Pestourie, Marguerite Brissaud et Élie Chaumont. — Maître Antoine Bosredon, lieutenant en la présente juridiction, contre Jean Brousse, laboureur ; compte.

B1860. (Registre.) — Petit in-folio, 44 feuillets, papier.

1777-1779 — Juridiction de Varets. — Audiences. — Marguerite Borderie, femme de sieur Jean Magniou, contre Antoine Soulier ; partage des successions de Jean et Louis Bosche et de Jean Soulier. — Jean Jay, praticien, contre Pierre Chouzenoux ; demande en réintégrande concernant une terre du village de Saint-Martin. — Jean Sagne, maître serrurier, contre Jean Meyjonnade, maréchal ; compte. — Plusieurs défauts pour le seigneur de Varets, contre divers tenanciers : Étienne Sage, Jeanne Labrousse, etc. — Sieur François Malepeyre, huissier aux tailles, contre maître François Deprach, notaire royal ; avération de signature. — Sieur Nicolas Bosredon, maître chirurgien, contre Jean Bourzade, clerc ; créance de la succession de demoiselle Élisabeth

Bosredon, sœur du demandeur, veuve du sieur Dexpert. — Affirmations de voyages. — Défauts : pour Guy Lafeuille, aubergiste, contre Jean Meyjonnade, maréchal ; — pour Joseph Delsol, marchand, contre Pierre et Élie Lacoste. — Pierre Laumon et son frère, contre Jean Orfaure, sergent ; enlèvement de vendange. — Jean Janvier, dit Marguinol, contre Eymar Fanthou ; entérinement de lettres de récision. — Désignation d'experts, entre Pierre, Marguerite, autre Marguerite et Jean Mathon.

B1861. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences. — Dominique Mathou, domestique, contre Bernarde Leygonie ; prêt d'argent. — Défaut pour Jacques Bonnelye, maître maréchal, contre Jean Moissonnier. — Élisabeth Séguy, veuve de Pierre Coudert, contre Jacques Séguy, laboureur ; constitution dotale de ladite Élisabeth. — Gabriel Rougier, praticien, contre Charles Delfour ; demande en délaissement de fonds vendus à pacte de rachat. — Sieur Étienne Mayne, bourgeois, contre Pierre Lacoste ; prêt de vin. — Jean Lagorre, potier de terre, contre François Durieu, praticien ; Obligation de 300 livres. — Pierre Chamberet, charpentier, contre Antoine Rouland et Catherine Duroy ; lettres de restitution. — Rétention de cause pour sieur Annet Bigeardel de Bleygeat, bourgeois, contre Pierre Lacoste, dit Lerat. — Défaut pour Jean Vidalie, contre Pierre et Élie Lacoste, père et fils. — Guy Lafeuille, contre Mathurine Cheyssial, veuve, Barthélemy Villeneuve et Jean Chantalat ; demande en mainlevée de saisie. — Nomination de M. Delorts, docteur en médecine à Saint-Viance, comme père spirituel des Cordeliers de Brive. — Eymar Delfour, contre sieur Élie Chouzenoux, bourgeois ; compte.

B1862. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Sieur Antoine Roumignac, bourgeois, contre Jean Chantalat, dit Montagner ; saisie. — Martial Goulmy, maître maçon, contre Pierre Chouzenoux ; revendication de coins de fer et salaire. — Rétention de cause pour messire Jean-Baptiste Bourdeau, vicaire de Varets, contre François de Prach, notaire royal, et demoiselle Marie Bardes, sa femme. — Sieur Pierre Lavaux, cadet, contre Pierre Burg ; bail à ferme de maison et jardin. — Jean Naves, huissier royal, contre Jean Orfaure, sergent ; frais d'actes. — Affirmations de voyages. — Eymar Duroy, contre Pierre Reynal, menuisier ; compte. — Étienne Roubertie et Françoise Pestourie, sa femme, contre Jean Rouland et Peyronne Chaumond ; vente de vin. — Eymar Decros, tailleur, contre Peyroune Pestourie, veuve de feu Eymar Decros ; compte.

B1863. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Reprise d'instance pour François Peyremaure et Marguerite Chamberet, sa femme, contre Antoine Rouland et Marguerite Duroy. — Déclaration de grossesse par Jeanne Borie, contre son maître. — Rétention de cause pour haut et puissant seigneur messire François de Royère, chevalier, seigneur de Montsibre, contre Antoine Leygonie, dit Baubarie ; créance de la succession de madame de Royère. — Plusieurs défauts pour le seigneur de Varets, contre divers tenanciers : Antoine Senaillac, Antoine Coulamy, etc. — Défaut pour Jeanne Villepreux, contre Pierre Lajouanie. — Jean Maumond, tailleur, contre Jean Couloumy ; demande en tollissement d'inhibitions. — Bertrand Feuillade, contre Martial Vialanet et Jeanne Reynal ; obligation. — Sieur Pierre Blanc, marchand, contre Antoine et Jean Leygonie ; fourniture d'étoffe. — Guillaume Chanoux et Marguerite Trarieux, contre Jean Orfaure, maréchal ; mitoyenneté.

B1864. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — Jean Descombes et Antoine Bounay, contre François Verlhac ; réparations à un four commun. — Rétention de cause : pour Pierre et Jeanne Lacombe, contre Pierre Laumond ; — pour Jean Froidefond et Marie Bosche, contre Antoine Bosche. — Sieur Philippe Meyjonnade, bourgeois, en qualité de fermier de la prévôté de Saint-Viance, contre Eymar Duroy ; compte. — Jean Chouzenoux, marchand, contre sieur Élie Chouzenoux, bourgeois ; billet. — Jean Augenie, journalier, contre Léonard Roux ; vente de vin. — Rétention de cause : pour Catherine Jouvenel, veuve de François Denoix, contre Guillaume Chalmon et Philippe Denoix, sa femme. —

Demoiselle Jeanne Labrousse, veuve de feu sieur Jean Bourzat, contre sieur Joseph Bosredon ; saisie de vin. — Jean Leygonie, soldat, contre Jean Leygonie, vigneron ; prêt d'argent.

B1865. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1783 — Audiences. — Jacques Féral, clerc, contre Antoine et Jean Leygonie ; vente de taureaux. — Jean Laborde, contre sieur Antoine Lavaux, chirurgien ; créance de la succession de feu Léger Laborde, fds du demandeur. — Défauts : pour Jean-Baptiste Lafeuille, boucher, contre François Borderie, charpentier ; — pour Jean Bordes et Léonarde Fanthou, contre François Duroy. — Léonard Loubignac, contre Léonarde Lachambre, veuve de François Deprach ; gages. — Raymond Brissaud, contre Marguerite Brissaud ; restitution d'outils de forgeron. — Rétention de cause pour sieurs Jean-Baptiste et Antoine Delort, bourgeois, contre Élie Chouzenoux, aussi bourgeois. — Serment d'experts. — Antoine Dumas, cadet, marchand, contre Pétronille Chaumond ; vente de vin. — Présentations de procureurs.

B1866. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1784 — Audiences. — Guillaume Lac, contre Pierre et Élie Lacoste ; plantation de bornes. — François Autier, praticien, contre Michel Labrousse, voiturier ; compte de vin. — Défaut : pour maître Jean Lidon, procureur à Brive, contre maître François Deprach, notaire royal. — Affirmations de voyages. — Plusieurs défauts pour le seigneur de Varets, contre divers tenanciers : Antoine Graschamps, Jean Planet, etc. — Provision alimentaire de 50 livres pour Antoine Labrousse, praticien, contre Antoine Lafarge et Marguerite Labrousse. — Rétention de cause pour Marguerite Cousniol, veuve de Pierre Rongère, contre Jean Froidefond, laboureur.

B1867. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Défauts : pour Jean Saigne, serrurier, contre Jean Gautier, praticien, curateur des enfants de feu sieur Martin Jouvenel de Marsillac ; — pour Pierre Blancher, contre sieur Elie Chouzenoux, bourgeois. — Sieur Jean Nave, marchand, contre François Borderie ; livraison de fer. — Affirmations de voyages. — Lettres de maître chirurgien, pour Antoine Lavaux. — Pierre Cramoix, vigneron, contre Pierre Lavaux ; délaissement d'une vigne. — Désignation d'experts pour Marie Jay, veuve d'Antoine Chalmon, contre Étienne et Jacques Chantalat.

B1868. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1786 — Audiences. — François Delfour, boucher, contre sieur Antoine Dumas, bourgeois et marchand ; fourniture de viande. — Jean Lagrange, vigneron, contre Pierre Bourzade, clerc, Jean Limoges et Guillaumette Lagrange ; obligation solidaire. — Le seigneur de Varets, contre Jean Delort, dit Grand Bernard, Étienne Blancher et autres ; arrérages de rente. — Rétention de cause : pour Bernarde Decombets, femme de Jean Lafarge, contre Jean Decombets, Antoine Escure et Catherine Decombets ; — pour Léonard Boudy, praticien, contre Jean Orfaure. — Défaut : pour Gabriel Delage, charpentier, contre François Borderie. — Sieur Jean-Baptiste Berthy, maître chirurgien, contre François Deprach ; compte. — Sieurs Guy et Jean-Baptiste Lafeuille, père et fils, contre Joseph Foussard et Jeanne Chaumeil ; cheptel.

B1869. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1787 — Audiences. — Guillaume Buge, maître maçon, et Jeanne Jouvenel, sa femme, contre sieur Jean Bosredon, bourgeois ; billet. — Rétention de cause : pour Jean Limoges et Guillaumette Lagrange, contre Pierre Genier et Marguerite Bourgeade. — Sieur Pierre Larue, maître en chirurgie, contre sieur Élie Chouzenoux, bourgeois ; billet. — Sieur Gabriel Bougier, bourgeois, contre sieur Gabriel Mathou ; servitude de passage. — Serment décisoire d'Anne Puybaret, concernant ses gages. — Rétention de cause pour Guillaume Vézine et Mariel Chose, contre Jean Chose et Élisabeth Peyrat. — Civilisation d'un procès criminel pour injures entre Marguerite Chambrat, femme de François Peyremaure, et Bernarde Lafeuille, veuve de Jean Bouisson. — En sens contraire : affirmations de voyages.

B1870. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1788 — Audiences. — Guillaume Soulier, contre Jean Soulier ; partage de la succession paternelle. — Défaut : pour Guillaume Chalmon et Philippe Denoix, sa femme, contre Pierre Chaumond et Jeanne Denoix. — Le seigneur de Varets, contre Pierre Bosredon ; arrérages. — Affirmations de voyages. — Pierre Lavaux, clerc, contre sieur Antoine Lavaux, chirurgien ; supplément de légitime. — Répudiation de l'hérédité de feu Étienne Sage par son fils Pierre. — Rétention de cause pour Françoise Duroy, veuve d'Antoine Chaumond, contre Eymar Fanthou, vigneron.

B1871. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1789 — Audiences. — Pierre Delort, contre Jean Delort ; délaissement d'une pièce de terre. — Défaut pour Guillaume Chanoux, contre Jean Lafarge. — Désignation d'experts entre Jean Bosche, marchand, et Jean Coulamy. — Rétention de cause pour messire Jean Delapersonne, seigneur du Puy, assisté de sieur Gabriel Chassagnac de Latrade, son curateur, contre sieur Gabriel Rougier. — Défaut pour sieur Jean-Baptiste Lacoste, bourgeois, contre sieur Pierre Jouvenel de Marsillac. — Congé de Guillaume Lespinasse, soldat provincial pour la communauté de Varets et Saint-Viance. — Défauts : pour maître Étienne Rebierre, maître chirurgien et en pharmacie, contre sieur Jean Gautier, bourgeois ; — pour Eymar Lafeuille, contre Jean Labrousse, dit Loubit. — Provision de 60 livres pour Jean Mercier, maçon, et Pétronille Broussou, contre Jean Broussou. — Joseph Delsol, contre Jean Delort ; compte.

B1872. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défauts : pour Jean Labrousse, dit Jean Brunet, contre Pierre Bosredon ; — pour Luce Jouvenel de Marsillac, contre Pierre Chouzenoux, dit Biscaye ; — pour Antoine Dalvier, maître charpentier, contre Pierre et Marie Rouchette, père et fille. — Sieur Huguet Lescot, bourgeois, contre Jean Limoges, laboureur ; compte. — Bernarde Lafeuille, en qualité de cessionnaire des droits de Bernard Séguy, contre ; Pierre Séguy, dit Lefaure. — Désignation d'experts entre Françoise Bouisson, femme de Jean Rouchette, et Marie Bouisson, veuve de Pierre Bourzat. — Le seigneur de Varets, contre Jean-Baptiste Soulier et autres ; arrérages.

B1873. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1776-1789 — Procès-verbaux et sentences — Rapport d'experts dans un procès entre demoiselle Marie Lafarge et Pierre Burg. — Requête de Pétronille Chouzenoux, femme de Jean Nougier, aux fins d'aliénation d'un immeuble dotal. — Liquidation de rente pour le seigneur de Castelnovel. — Procès-verbal de contravention à la défense de vendre du vin pendant les offices. — François Sauvage, menuisier, contre Eymar Duroy ; billet. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean Coulmy et Jean Maumont. — Caution juratoire de sieur Pierre Jouvenel de Marsillac, pour toucher une provision. — Présentations de procureurs. — Enquête pour Pierre Meyjonnado, tailleur, contre son frère ; compte. — Répudiation de l'hérédité de feu Étienne Sage, par son fils Pierre. — Provision de 35 livres pour Guillaume Soulier contre Jean Soulier.

Juridiction de Miègemont.

B1874. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1768-1775 — Audiences. — Provisions de l'office de greffier en la présente juridiction pour maître Jean Chièze, accordées par messire Gaspard d'Audubert, seigneur dudit lieu. — Défaut pour Pierre Bonnefoncie et Marguerite Bonnefoncie, veuve de Louis Bouisson, contre Pierre Bouisson. — Bétention de cause pour Jeanne Laquièze, veuve de Bernard Laporte, contre Pierre Laquièze. — Défauts : pour Jean et Charles Reyt, père et fils, marchands, contre Jean Longour ; — pour Jean-Pierre Galidie, marchand, contre Guillhem Estradier, charpentier ; — pour messire Gaspard d'Audubert, écuyer, contre Jean Longour. — Rétention de cause : pour Antoine-Louis Besse, marchand, contre Jean Vert ; — pour Jean-Jacques Sireyjol, contre Antoine Pouchie. — Défauts : pour Jean Reygades, contre Bernard Laporte ; — pour sieur Pierre Vaurette de Lacoste, bourgeois, contre Jean Longour, dit Bateliou ; — pour Guillaume Perchal, maçon, contre Mathurin et Bernard Riques. — Jacques Poulvelarie, marchand, contre Guilhem Estrade ; obligation. — Maître Jean

Bordes, notaire royal, contre Bernard Laporte, marchand ; billet. — Défauts : pour Toiuette Peyrissac, contre Claude Besse, charpentier, et Louise Chauvac, sa femme ; — pour Jean-Pierre Laussac, marchand, contre les mêmes ; — pour Magdeleine, Jeanne et autre Magdeleine Galidie, sœurs, contre François et Jean-Pierre Linars ; — pour Jean Lestrade, contre Jean Pouchie ; — pour Louis Soulier, contre Jean Reygades ; — pour Étienne Nissou, contre le même. — Rétention de cause : pour Jacques Falgoux, contre Mathurin et Bernard Riques ; — pour Mathurin Masviel, contre Géraud Chambon. — Défauts : pour Antoine Lalo, contre Jean Reygades ; — pour François Padirac, contre Jean et Pierre Sireyjol.

B1875. (Registre.) — Petit in-folio, 21 feuillets, papier.

1775-1782 — Audiences. — Jean Couderc, marchand, contre Bernard Laporte, aussi marchand ; argent prêté. — Défauts : pour Pierre Combes, contre Claude Besse et Louis Chauvac ; — pour Jean Vert, contre Jean Reygades, meunier ; — pour Guillaume Verdier, marchand, contre ledit Vert. — Jean Faure, laboureur, contre Bernard Laporte ; obligation. — Rétention de cause pour Alexis Chapoulard, marchand, contre Jean Langlade et Marie Besse. — Défaut : pour maître Pierre Monbrial, notaire royal, contre, Claude Besse ; — pour Pierre Peuch, contre Bernard Laporte ; — pour Pierre Sudour laboureur, et Marguerite Brel, contre le même ; — pour Jean-Louis Derieux, sieur Duclaux, bourgeois, contre le même ; — pour Toinette Longour, veuve de Jean Malras, contre le même ; — pour Pierre Maisonneuve, contre le même.

B1876. (Registre.) — .Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1782-1786 — Audiences. — Enquête pour Jean Laussac, maréchal, contre Jean Pouchie ; compte. — Caution juratoire de Jean Reygades, pour toucher une provision de 50 livres. — Défaut pour Jean-Pierre Chauvac, marchand, contre le même. — Projets de sentences restés dans le registre. — Défaut pour sieur Jean Terrier, notaire royal, contre Joseph et Jean Fargue. — Jean-Baptiste Daval, bourgeois, contre Géraud Rougier ; compte de journées. — Provision de 50 livres adjugée à Jean Condamine, contre Louise Chauvac, veuve de Claude Besse ; — maître Jean Ducbam, docteur en médecine, contre Jean Sireyjol ; créance de la succession de feu Jean Ducham, père du demandeur.

B1877. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1786-1790 — Audiences. — Pierre Linars, marchand, contre Jean-Pierre Linars, aussi marchand ; compte. — Rétention de cause : pour François Billoux, mérandier, contre Blaise Espinasse, travailleur ; — pour Catherine Cassan contre Antoine Couderc et Jeanne Condamine, mariés ; — pour Pierre Laporte, boucher, demeurant à Cadix en Espagne, contre Toinette Besse, veuve de Bernard Laporte. — Défaut pour Antoine Planavergne, contre Antoine Couderc et Jeanne Condamine. — Catherine Pouchie, femme de Guillaume Jaubert, tailleur, contre Jean-Pierre Vaysse et Guillaumette Pouchie ; constitution dotale de la demanderesse. — Défauts : pour Nicolas Goudeaux, contre Jean Bétaillou ; — pour Jean Dauvis, maître chapelier, contre Antoine Couderc : — pour Geneviève Besse, fille, contre Jean Reygades.

B1878. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1770-1790 — Procès-verbaux. — Émancipation de Pierre Linars, par son père François. — Tutelle du mineur Cassan. — Déclaration de grossesse par Jeanne Longour, contre son maître. — Rapport d'experts dans un procès entre messire Jean-François-Régis Dupuy Dedienne, écuyer, mari de dame Anne Marbot, et Pierre Feix. — Inventaire des biens de feu François Laumon, de la Fialippie, paroisse d'Altillac. — Serment d'experts. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean Bouysson, Pierre Douniès et Pierre Treil ; — enquête entre les mêmes, concernant un chemin de servitude.

B1879. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1757-1790 — Juridiction de Miègemont. — Sentences. — Mathurin Masviel et Jean Jaulhac, syndics fabriciens de l'église de Reygades, contre le curé de Mercœur et autres ; compte. — Désignation d'experts entre messire Jean-François-Régis Dupuy Dedienne et Pierre Feyx. — Jean

Nisson, ci-devant garçon boucher, contre Bernard Laporte ; avération de signature. — Jacques et Anne Pouchie, frère et sœur, contre Jean Pouchie ; partage de la succession de Marie Laquièze, mère commune. — Désignation d'experts : pour Jean Dalès contre Pierre Conches ; — pour Anne Audinet, femme d'Alexis Chapoulard, contre Jean Langlade. — Sieurs Jean-Baptiste et Guillaume Queyssalié contre Jean et Pierre Bouissou ; partage d'eau. — Antoine Vigier contre Mathurin et Antoine Riques, frères ; civilisation d'un procès criminel pour excès et violences. — Mathurin Riques, bourgeois, contre Jean-Pierre Gabert, marchand ; servitude de passage.

B1880. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1772-1787 — Criminel. — Plainte de Bernard Riques, marchand du village de la Poulvelarie, contre Bernard Gramond ; querelle au pâturage ; coups de bâton. — Jean Vert, marchand, contre Jean Laquièze ; vol de bois préparé pour faire des futailles. — Antoine Gramond, cardeur de laine, contre Pierre Sol aîné ; coups de pique-bœuf. — Jacques Poulvelarie, marchand, contre Jean Sireyjol et autres ; querelle au cabaret. — Jean Bouissou contre Pierre Mamet et Jeanne Eyrinioux ; querelle entre voisins, détournement d'eau etc. — Jean et autre Jean Gary, cabaretiers, contre Géraud Reygades, le nommé Couderc et autres ; rixe à l'auberge. — Antoine Vigier contre Antoine Riques et son frère ; querelle à la suite d'un compte, blessures graves.

Juridiction du Lonzac.

B1881. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences tenues par Me Jean-Augustin Bondet de la Bernardie, avocat en parlement, greffier des maréchaux de France. — Provision de greffier en la présente juridiction pour Me Daurel Lagrave. — Sieur Antoine Mons, bourgeois, contre le tuteur des mineurs Vergne ; cheptel. — Rétention de cause pour Eymeric et Martin Profit contre Guillaume Materre. — Serment d'experts. — Messire Jean de Laserre, écuyer, contre Pierre Boissy et sieur Pierre Mirat, bourgeois, appelé en garantie ; restitution d'un cheval harnaché. — Pierre Meyre, chirurgien juré, contre Me Léonard Moury, curé de Lestard ; compte. — Provisions de notaire « seigniorial » pour sieur Pierre Meyre, praticien. — Désignation d'experts entre Jean et autre Jean Jaretie. — Rétention de cause pour Anne et Louise Counil contre Jacques Mazaud. — Provision de 40 livres pour Élisabeth Grenaille, femme d'Antoine Lapeyre, contre Joseph Faurie et demoiselle Grenaille, sa femme. — Jean Counil contre Guinot et Étienne Porcher, père et fils ; billet. — Défaut pour Marie Dubouisson, femme de François Chastanier, contre Fillou Gorsse et Guillaume Cueille. — Provision de 17 livres pour Françoise Pontfaucher contre son mari et son gendre. — Me Léonard de Bourguet, conseiller du Roy au Présidial de Tulle, contre Guillaume Nadiras et autres ; créances de la succession de feu sieur Léonard Bourguet, père du demandeur.

B1882. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1788 — Audiences. — Jean Bioulou, laboureur, contre Léonard Feugeas ; tollissement d'inhibition. — Joseph Parrical de Chammard contre Martial Porcher ; exécution d'un contrat de vente. — Sieur Joseph Dupuy contre Jeanne Desassis, veuve de Léonard Charrière, et son fils ; dette de la succession dudit Charrière. — Sieur Jean-Baptiste Pailler, chirurgien, contre Jean Devaux et François Vinatier ; saisie. — Marie Mouranjon et Léonard Arvis contre Anne Dursas et Guillaume Bassaler ; concernant la propriété de ruches à miel. — Désignation d'experts entre Marie Bretagnolle et le tuteur des mineurs Moury. — Antoine Chalaux, domestique, contre sieur Pierre Ventejoux, notaire royal ; billet.

B1883. (Registre.) — Petit in-folio, 32 pages, papier.

1788-1789 — Audiences. — Léonard Mazaleyrat contre Pierre Porcher ; compte. — Défaut pour Julien Bazougour, aubergiste, contre Antoine Sérézat, dit Valade. — Rétention de cause pour Gilles Bazillou et sa fille Jeanne, femme de Léonard Besse, contre François Pouget et Léonarde Mons. — Me Pierre Duclaux, conseiller du Roy au Présidial de Tulle, Contre François Grenaille et Gabriel Faurie, son gendre ; exécution de sentence. — Reprise d'instance entre demoiselle Antoine Doulcet

et sieur Barthélemy Materre. — Rétention de cause pour Antoine Nicaud contre Géral Mazaureix. — Provision de 48 livres, adjugée à Jean Tronche contre Françoise Tronche et Martin Plazanet, — Dame Marianne de Lajeunie, habitant Tulle, contre demoiselle Claude Ventejoux, veuve ; obligation. — Sieur Jacques Dumas, bourgeois, Contre le sieur Leyniat du Prat ; appel en garantie de sieur Degéreau, père. — Déclaration d'incompétence et renvoi devant le juge de Treignac pour Me Jean Bassaler, notaire royal, et sieur Étienne Daulhac.

B1884. (Registre.) — Petit in-folio, 77 pages, papier.

1789-1790 — Audiences. — Transcription de décrets de l'Assemblée nationale, à dater du mardi 20 octobre 1789, en exécution d'une lettre de l'intendant du Limousin. — Rétention de cause pour Léonard Moulinot et Jeanne Vigne contre sieur Gabriel Serre et sieur Étienne Forêt de Faye, — Sieur Barthélemy Materre, bourgeois, en qualité de fermier de la prévôté de la Valette, contre demoiselle Gabrielle Materre, le sieur Durieux et demoiselle Moury, sa femme ; arrérages de rentes. — Gabriel Seignarbieux, contre Léonard Seignarbieux, tous deux tisserands ; compte. — Antoine et Léonard Nespou contre Jean Jarrige, menuisier ; cession de créance. — Défaut pour demoiselle Thérèze Mourelon contre sieur Étienne Doulcet. — Intervention de Jean Chabrillange dans un procès entre Gabriel Moury et. Léonard Roumalhac, sabotier. — Rétention de cause pour demoiselle Jeanne Vialle, femme de sieur Léouard Ferrière, contre Thérèse Personne, femme de sieur Jean-Baptiste Vialle.

B1885. (Liasse.) — 67 pièces, papier ; une pièce, parchemin.

1786-1790 — Procès-verbaux, — Comparution de Pierre Boissy demandant l'interrogatoire du sieur Mirat, cadet ; concernant la revendication d'un cheval par messire Jean de Lasserre, écuyer. — Assemblée de parents pour consentir au mariage de Marie Michel, son père, fondeur de cloches, étant absent depuis vingt-deux années. — Affirmation par Jacques Mazaud, tiers-saisi à la requête de Me Pailler, chirurgien, au préjudice des frères et sœur du déclarant. — Enquêtes : pour Jean Bioulou contre Pierre Feugeas ; compte de pain ; — pour Jean et Bernard Bretagnolle contre demoiselle Grenaille et Joseph-Gabriel Faurrie ; partage d'eau ; — pour Pierre Meyre, chirurgien contre Pardoux Cueille ; cheptel. — Répudiation de l'hérédité de feu Jacques Teil par son petit-fils Jacques Beleau. — Enquête pour Marie Mouranjon contre Marie Dursas et Jean Bioulou ; propriété de ruches à miel. — Procès-verbal d'écrou d'un débiteur dans la prison de la Valette. — Déclarations de grossesse : par Jeanne Jugie ; — par Léonarde Dizier. — Affirmation par Gabriel Serre, tiers-saisi à la requête de Géral Mazaureix, au préjudice de Léonard Grandchamps. — Assemblée d'habitants pour voter la contribution patriotique. — Enquêtes : pour Antoine Nespou contre Jean Cueille ; partage de laine ; — pour demoiselle Marianne Chauveau contre Jean Doulcet ; jument tuée par imprudence ; — pour Antoine Nicaud contre Pierre Pourteyrou ; compte ; — contre-enquête entre les mêmes. — Géraud Mazaureix, contre Catherine Merciel ; demande en main-levée de saisie (20 novembre 1790).

B1886. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1787-1790 — Criminel. — Information à la requête de Gabrielle Materre, boulangère, contre des quidams ; vol de bois. — Messire Gabriel de Fénis, chevalier, seigneur de Labrousse, contre son métayer ; enlèvement de bestiaux donnés en cheptel ; — François Gorsse, maréchal, contre Guillaume Gorsse, son frère, et contre sa belle-sœur ; enlèvement de meubles. — Information pour demoiselle Jeanne Doulcet entre Léonarde Pont-Faucher ; injures. — Léonard Goursolas, charpentier, contre le nommé Materre,dit Bourou ; dégâts causés par des bestiaux. — Jeanne Delor contre Marie Ensergueix, femme de Jean Strade ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Vol, avec effraction de la collecte du Lonzac, s'élevant à 90 livres (20 juin 1790).

Juridiction du Moulin d'Arnac.

B1887. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1783-1787 — Audiences tenues par Me Raymond Lafon, avocat en la cour. — Désignation d'experts entre Jean Farges, marchand, et demoiselle Marie Chaumeil, veuve de Joseph Escaravages, bourgeois. — Jean Segala, Toinette, Marie et Thérèze Segala contre Toinette Sol, veuve de Mathurin Soignet ; obligation. — Rétention de cause : pour Catherine Beffare, veuve de Raymond Terrier, contre François Mazeyrie, bourgeois ; — pour Jeanne Bourdet, femme de Jean Escaravages, contre Jean Escaravages, dit Reyt, marchand. — Défauts : — pour Jean Puyjalon, bourgeois, contre Martinet Jean Massalve ; — pour Jeanne Mariol, veuve de Pierre Soignet, contre Louise Soignet. — Affirmation de voyages. — Défaut pour Étienne Bourdet, praticien, contre Mathurin Coste, sonneur de cloches. — François Massalve, maître menuisier, contre Joseph Périer, travailleur ; compte ; — enquête entre les mêmes. — Défauts : pour Géraud Doumesche contre Jean-Baptiste Mazeyrie ; — pour Pierre Tieyre, vigneron, contre Pierre Capduc, aussi vigneron ; — pour demoiselle Martiale Albert, veuve de Me Antoine Couderc, avocat, contre Jean-Baptiste Mazeyrie ; — pour sieur Denis Jaladis, maître chirurgien, contre le même ; — pour Jean Peyrissac et Marianne Delplas,.contre Pierre Couderc ; — pour messire Jean François Darche, chevalier, seigneur d'Ambrugeat, Puy-de-Val, etc., contre Jean Soubrot ; — pour sieur Jean Verdier, marchand, contre Me Géraud Mazeyrie, notaire royal ; — pour Marie Foucher, veuve de Jean Chaumeil, contre François Simon, laboureur ; — pour sieur Pierre Marlange, marchand, contre sieur Jean-Baptiste Chassat, bourgeois ; — pour Antoine Vaux, vigneron, contre Julien Chaumeil. — Rétention de cause : pour Pierre Carême contre Pierre Soignet ; — pour François Decostes, sieur du Vert, ancien officier dans le régiment de la Rochaymon, contre Jean Faiges, bourgeois. — Défaut pour les syndics de l'hôpital de Beaulieu contre Pierre Soignet.

B1888. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1787-1790 — Audiences. — Jean Escaravages, sieur du Vigier, bourgeois, contre demoiselle Huguette Bourdet, veuve de sieur Pierre Duverdier ; exécution d'un arrêt du parlementde Bordeaux. — Défauts : pour Étienne Tronche contre Pierre Soignet, marchand ; — pour demoiselle Jeanne Clare, veuve de sieur Pierre Labrousse, contre sieur Jean-Baptiste Mazeyrie de Chassat ; — pour messire François de Ferrière, chevalier, marquis de Saulveboeuf, contre Marie Chaumeil, veuve de Joseph Escaravages ; — pour sieur Jean Dulmet, bourgeois, contre Antoine Eyrignoux, laboureur ; — pour messire Joseph de Cosnac, écuyer, seigneur d'Arsac, contre Antoine Dufour. — Sieur Joseph Florentin, marchand, contre François Mazeyrie, bourgeois ; billet. — Congé de Claude Delacoste, soldat provincial pour la communauté de Nonars — Défauts : pour Guinot Chevallier contre Antoine Chevallier ; — pour sieur Jean Malmartel de la Saigne, bourgeois, contre Jean-Pierre Soignet. — Nomination de Claude Massalve comme père spirituel des Récollets de Tulle, pour la paroisse de Nonars. — Défauts : pour Antoine Bergogne, marchand, contre sieur Marbot, aussi marchand ; — pour Jean et Léger Tieyre, vignerons, contre Joseph Bédoch, aussi vigneron ; — pour Jean Flamary, second du nom, marchand, contre Jean Escaravages, Gaspard Granval et Marie Escaravages ; — pour Me Pierre Braconat, curé de Notre-Dame-de-Beaulieu, contre Géraud Mazeyrie, bourgeois ; — pour sieur Antoine Dupuy, curé de Menoire, contre le même ; — pour Pierre Raymond Lafon, administrateur du département de la Corrèze, et Claire Farge, sa femme, contre le même.

B1889. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1777-1790 — Procès-verbaux. — Excuses écrites de sieur Bernard Marbot, bourgeois, envers maître Ducham, notaire royal, et demoiselle Audubert, sa femme. — Enquête pour constater l'âge de Jean Puyjalon, fils. — Émancipation de Jean Chapoulard par son père, Jérôme. — Enquête pour Françoise Chastaing contre Pierre Vaur ; droit de ramasser des feuilles. — Émancipation de Me Géraud Mazeyrie, notaire royal, par son père, Jean-Baptiste. — Affirmation de voyage. — Rapports d'experts : dans un procès entre Jean Tieyre et Pierre Capduc ; — dans un procès entre sieur Jean Farges et sieur Géraud Mazeyrie. — Enquête pour demoiselle Jeanne Boutouyrie, femme de sieur Jean-Baptiste Mazeyrie, contre son mari ; séparation de biens. — Déclarations de grossesses. — Enquête pour Jean Malmartel, sieur de la Saigne, contre Jean-Pierre Soignet ; partage d'eau. —

Serment d'experts. — Caution juratoire d'Antoine Couderc pour toucher une provision de 30 livres, — Émancipation de Toinette Bourdet par son père Mathurin.

B1890. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1782-1790 — Sentences. — Les commissaires séquestres établis sur les biens de Pierre Coste contre Pierre Chapoulie, marchand, concernant la ferme des revenus de la présente seigneurie. — Provision de 50 livres adjugée à Barthélemy Vaur et Louise Chaumeil contre Antoine et Jean Chaumeil. — Désignation d'experts : entre Jean Tieyre, vigneron, et Pierre Capduc, aussi vigneron ; — entre Antoine Couderc et Antoine Chevallier. — Jean-Pierre Soignet, vigneron, contre Étienne Bourdet, aussi vigneron ; servitude de passage. — Jean Escaravages, sieur de Vigier, bourgeois, contre demoiselle Huguette Bourdet, veuve de Pierre Duverdier, et son fils ; compte. — Me Jean-Jacques Malmartel, notaire, contre Jean Malmartel, sieur de la Saigne, bourgeois ; succession de feue Suzanne Duverdier, mère commune. — Provision de 50 livres pour Marie Soignet, veuve de Jean Darche, praticien, contre Léonard Ségala et Jeanne Darche, mariés. — Pierre Soignet, Jean Bourdet et Jean Flamary contre Étienne Bourdet ; concernant la ferme des dîmes.

B1891. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1783-1790 — Criminel. — Étienne Périer, laboureur, du village de la Borie, paroisse de Mascheix, contre Hyacinthe Melon, sieur de la Combe, bourgeois, Antoine Poujade et autres ; coups et blessures. — Plainte des commissaires séquestres établis sur les biens de sieur Jean Mazeyrie, sieur de Chassac, contre ledit Jean et sa femme ; voies de fait. — Vol de chaux pour être jetée dans le ruisseau de Menoire ; réquisitions du Procureur d'office, information. — Jean-Pierre Darche, vigneron du bourg de Nonars, contre Pierre Périer, cabaretier ; injures et coups. — Blaise Mariol contre Jean et autre Jean Flamary ; querelle au retour du marché de Beaulieu ; coups et blessures. — Pierre Capduc, laboureur, du village de la Danie, contre ses neveu et nièce ; mauvais traitements. — Le Procureur d'office contre Antoine Bonneval, du village de la Moussarie ; faits de chasse et de pêche. — Toinette Estrade, fille de feu François, du village d'Arche, contre Pierre Malmartel, bourgeois ; imputations calomnieuses. — Antoine Roussarie, seigneur de la Rougeyrie, ancien consul de la ville de Tulle, contre sieur Pierre Duverdier de Laval ; querelle entre voisins pour un four commun, injures et voies de fait. — Jean Malmartel de la Saigne contre Toinette Tieyre, femme de Jean-Pierre Soignet ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage ; voies de fait. — Plainte de Catherine Laboudie, fille de feu Pierre, contre François Tieyre ; « gravidation. »

Juridiction de Puy-de-Noix.

B1892. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1765-1769 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour Guillaumette Laval contre Anne Peuch ; compte ; — pour Antoine Maisonneuve contre Pierre Féradour, chaudronnier ; compte. — Visite du château et dépendances de Puy-de-Noix, à la requête des fermiers de ladite commanderie. — Caution juratoire de Gaspard Jammel, marchand, de la paroisse de Mercoeur, pour toucher une provision de 20 livres. — Affirmations de voyages. — Enquête pour Bernard et Jean Demathieu contre sieur Blaise et Jean Fioux ; concernant la possession d'une partie de maison ; — contre-enquête entre les mêmes ; — désignation d'experts entre les mêmes.

B1893. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1770-1779 — Procès-verbaux et sentences. — Affirmation par Jean Neygrerie, tiers-saisi à la requête de Me Jean-Baptiste Craufon, juge de Beynat, et de demoiselle Marie Charazat, sa femme, au préjudice de Toinette Barrot. — Enquête pour Jeanne Meilhard contre Jean et Jeannette Gouttenègre ; délaissement d'un lopin de terre. — Serment décisoire de Jean Rivière concernant des sommes dues à Pierre Coste, absent du royaume. — Curatelle des mineurs Dulmet. — Rapport d'experts dans un procès entre sieur Jean-François Bourzès et Antoine Clausel. — Liquidation de la rente du tellement de la Rode de Traujas. — Affirmations de voyages. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Vallat, marchand ; compte avec sieur Antoine David, son beau-père. — Affirmation

par Gaspard Alrivie, tiers-saisi à la requête de sieur Jean-Baptiste Larivière, au préjudice de Barthélemy Brocarie. — Rapport d'experts dans un procès entre messire Louis d'Anglard, seigneur du Claux, lieutenant des Maréchaux de France, et Jean Crémoux. — Rétention de cause pour Bernard et Jean Demathieu contre Léonard Fioux. — Jean Chapou contre Jeanne Boudrie et Pierre Ribat, mariés ; rente du tenement de Teilhac, paroisse d'Albussac.

B1894. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1780-1786 — Procès-verbaux et sentences. — Affirmations : par Léonard Fioux, tiers-saisi à la requête de Barthélemy Miginiac, au préjudice d'Antoinette Fioux et d'Olivier Plas ; — par Laurent Aignou, tiers-saisi à la requête de Pierre Leyrat, au préjudice de Pierre Delnaud. — Affirmation de voyage. — Interrogatoire sur faits et articles de Marguerite Grange, veuve d'Antoine Laval, concernant un cheptel confié audit Laval. — Saisie-arrêt entre les mains de Jean Jugie, à la requête de Me Jean Ramade, curé de Beynat, au préjudice de Laurent Paulhac. — Émancipation de Jean Chabrier par son père Antoine. — Enquêtes : pour Jeanne Alleyrat, femme de Jean Ussel, contre Étienne Alleyrat ; partage de mobilier ; — pour Antoine David et Antoine Raoul, beau-père et gendre, contre Jean et Léonard Alleyrat ; exécution d'un bail à colonage. — Affirmation par sieur Bernard Dubac, tiers-saisi à la requête de sieur Martial Teyssier, juge d'Obazine, au préjudice d'Antoine Teillol. — Enquête pour Étienne Chaumeil contre Léonard Manté ; partage de récolte. — Rapport d'experts pour Géraud Lacour et ses sœurs, contre Joseph Chapou et ses sœurs. — Émancipation de Gaspard Fauchier par son père Bernard. — Enquête pour sieur Bernard Ribat contre Jeanne Hivernat, veuve de Pierre Maurissane ; jouissance de châtaigners plantés dans une haie.

Juridiction de la Majorie.

B1895. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1778-1784 — Audiences tenues par Me Pierre Brunie. — Réception de Me Abdon Daniel, procureur à Beaulieu, comme greffier de la présente juridiction. — Copie des provisions accordées par messire François-Claude de Pesteils, chevalier, seigneur de La Majorie, de Beauregard, de Vialore, etc., lieutenant-colonel de cavalerie, comte de la Marche, chevalier de Saint-Louis. — Rétention de cause : pour Pierre Mazet, marchand, contre son frère Joseph ; — pour messire Jean-François de Bonnefond, ancien officier au corps des grenadiers de France ; dame Marie-Claire de Canies, sa femme ; — Me Pierre-Xavier Canies, curé de Bilhac, et demoiselle Marie-Marguerite-Victoire Canies, contre Pierre et Jean Cauzinille ; — pour Jean Rivière, vigneron, et sa fille, contre Jean Lambert. — Défauts : pour Blaise Laporte, bourgeois, contre Jean Salecroix, marchand ; — pour Jean Naves et Citherine Rousset contre le même ; — pour Blaise Galidie et Marguerite Labroue contre Étienne Labroue ; — pour Hugues et Pierre Couderc contre Jacques Besse. — Sieur Joseph Farges aîné, bourgeois et négociant, contre Alexis Chapoulard, marchand, concernant la sous-ferme des dîmes. — Me Antoine Dupuy, bachelier en droit, curé de Menoire, contre Léger Peuch et messire Augustin Bareau, lieutenant de cavalerie ; saisie. — Défaut pour Jeanne Jourdain, fille, contre Antoine Lescure. — Rétention de cause : pour Jean-Louis Paly, laboureur, contre Toinette Chassaing, veuve d'Antoine Plagne ; pour messire Jean-Baptiste Darche, écuyer, seigneur du Roc, major des grenadiers, contre Jean Salecroix. — Défauts : pour Pierre Cosnac, sieur de Maysse, bourgeois, contre Catherine Lambert, veuve de Pierre Laurie ; — pour messire Antoine de Viguier, écuyer, et Mathurin Lavaux de Lapradelle, bourgeois, en qualité de tuteur des enfants de Me Jean Lacaze, juge de la prévôté de Gaignac, contre sieur Jean Dauvis, ancien garde du corps ; — pour les administrateurs de l'hôpital de Beaulieu contre François Galidie ; — pour Me Jean Lafon,, avocat en parlement et contrôleur ; — pour Raymond Lafon, aussi avocat, et demoiselle Marie Lafon, frère et sœur, contre Bernard Besse, dit Colrète ; — pour demoiselle Martiale Florentin, veuve de Me Claude Brunie, notaire royal, contre Jean Salecroix ; — pour Joseph Riques, travailleur, contre Mathurin Masviel ; — R. P. dom Léonard-Clément Lansade, procureur du monastère de Saint-

Pierre de Beaulieu, contre Jean Besse ; — pour Bernard Mielvaques, laboureur, contre Jean Cauzinille. — Rétention de cause pour Guillaume Payry contre Antoine Lescure.

B1896. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1784-1787 — Audiences. — Défauts : pour Antoine Laumon contre Anne Audinet, femme d'Alexis Chapoulard ; — pour Jean Lavastroux contre Antoine Lescure ; — pour sieur Solaméon, maître cordonnier de la ville de Châlons, contre sieur Jean Dauvis, ancien garde du corps ; — pour Jérôme Laquieze, travailleur, contre Jean Cauzinille. — Rétention de cause : pour sieur Pierre Croizilles, notaire royal, contre Jean-Pierre Fontanilles, marchand ; — pour Mathurin Beyssac et Jeanne Bruguière contre Pierre Cosnac, sieur de Maysse, et demoiselle Marie Bruguière. — Défaut pour Jean Delplas, vigneron, contre Pierre Mespoulet. — Enquête pour sieur Clande Oubrayrie, bourgeois et marchand, contre Jean-Pierre Leymarie, concernant une vente de taureaux. — Défaut pour demoiselle Raymonde Lafon, veuve d'Antoine Couderc, contre Pierre Grandval.

B1897. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1787-1790 — Audiences. — Étienne Géraud, Jean Géraud et Toinette Salecroix contre Jean Salecroix, marchand, concernant la dot de ladite Toinette. — Défauts : pour Pierre Poujade, vigneron, contre Jean-Baptiste Naves, aussi vigneron ; — pour sieur Jean-Pierre Lavergne de Rodas, bourgeois, contre Jean Lescure, vigneron. — Rétention de cause : pour Jeanne Tournel, marchande, femme de François Veyssière, contre demoiselle Pétronille Pouchie, veuve du sieur Dauvis de la Croze ; — pour Pierre Monguiral, laboureur, contre Guillaume Vaurie, vigneron. — Défauts : pour François Dacosta, sieur du Vert, ancien officier, contre Toinette Certain, veuve de Pierre Chapelle ; — pour Élisabeth Massinguiral, veuve de François Bonneval, contre Mathurin Marres ; — pour Guinol Allègre contre Joseph Mazel, bourgeois ; — pour Antoine Rouzier, agrimenseur, contre demoiselle Marianne Dupuy, femme de sieur Pierre Plagnes, marchand ; — pour sieur Pierre Versejoux, maître chirurgien, contre demoiselle Pétronille Pouchie, veuve de sieur Jean Dauvis ; — Jean Montaigne contre Pierre Grandval, vigneron ; compte. — Me François Leymarie, curé de Sionniac, contre Louis et Guillaume Mons, frères ; arrérages de rente constituée.

B1898. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1780-1790 — Procès-verbaux. — Affirmations de voyages. — Rapport d'experts dans un procès entre Louis Paly et Toinette Chassaing. — Enquête pour Étienne Crest, laboureur, contre Léger Peuch ; propriété d'un arbre emporté par les eaux. — Émancipation de demoiselles Françoise-Geneviève et Jeanne-Marguerite de Pesteils par leur père, messire François-Claude. — Répudiation de l'hérédité de Jean Cauzinille par sa fille Anne. — Serment d'experts. — Émancipation de Jean Rougier par son père, Antoine.

B1899. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1778-1790 — Sentences. — Jean et Baptiste Monlins, père et fils, contre Pierre Chapelle, bourgeois, et Toinette Certain ; concernant la succession de Catherine Dauvis, veuve de Jean Certain. — Mathieu Verdier contre Jean Cauzinille ; avération de signature. — Jean Lavaur et Jeanne Chamet contre Jeanne Mons, veuve de Bernard Mons ; constitution dotale de Toinette Chamet. — Jean-Louis Paly contre Toinette Chassaing ; dénonciation de nouvel œuvre. — Sieur Antoine Viguier contre sieur Arrondeau, sieur du Breuil et de Montmège ; saisie. — Désignation d'experts entre Jean Naves, charpentier, et Jean-Baptiste Naves. — Jean-Pierre Lescure, marchand, contre Jean Laumon aîné, dit Croustou ; dégâts causés par un cheval. — Pierre Plaigne, bourgeois, et demoiselle Marie-Anne Dupuy contre Jean Audinet, batelier ; servitude de passage. — Pierre Galidie, vigneron, contre Guillaume Chapoulard, marchand ; exécution d'un contrat de ferme. — Rétention de cause pour Bernard Galidie contre Pierre Couderc, vigneron.

B1900. (Liasse.) — 31 pièces, pipier.

1781-1789 — Criminel. — Jean Grèze, marchand, du village de Gramond, contre Louis Dauroc et autres ; coups et blessures ; — plainte récriminatoire dudit Dauroc. — Joseph Mazel, bourgeois, du

village del Treil, contre Jean-Pierre Cauzinille ; querelle à la suite d'un compte, injures. — Gabrielle Thoury, veuve d'Hugues Sol, contre Pierre Mespoulet ; rapt et séduction. — Pierre Chapelle, marchand, contre Jean Ronan, maître tisserand ; injures et coups. — Antoine Rougier, agrimenseur, contre demoiselle Dupuy, femme de Pierre Plagnes ; suppression d'un chemin de servitude.

Juridiction de Châteauvert.

B1901. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1509-1514 — Audiences. — « Assises de Chasteauvert tenues par nous Jacques Froment, bachelier ès loix, chastellein dudit lieu. » — Mise de mineurs sous la protection et sauvegarde seigneuriales. — Rétention de cause pour mestre Michel Chavastalon, prêtre, contre Gabriel du Fraysse. — Guillaume Bayle contre Antoine Barland ; compte. — Défaut pour Annette, veuve de feu Martial de Bécharias, contre Johanne de Bécharias. — Audience tenue par puissant seigneur Guillaume de Rochefort, seigneur baron de Chasteauvert (13 décembre 1512). — « Petit-Jean Cofin-Soubre contre maître Jean, dudit lieu, sur la question d'un eyrial de grange. » — Rétention de cause pour le grand prieur d'Auvergne contre Antoine de Puychabrol.

Juridiction de Saint-Hilaire et Chameyrac.

B1902. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1766-1769 — Audiences. — Défauts : pour Marguerite Taillandier contre Me Brival, avocat en la cour ; — pour Jean Béril, laboureur, contre François Vacher ; — pour Jean Pascal, cabaretier de Saint-Martin de Malemort, contre Étienne Fadat fils. — Rétention de cause pour Anne Crémoux, veuve d'Antoine Gayerie, contre Raymond Rel et Marie-Jeanne Gayerie ; — demoiselle Jeanne Debar, femme du sieur Clauzade, et ses sœurs, contre sieur Pierre Bourguet, bourgeois ; concernant la dot de feue Anne Bourguet. — Réceptions : de sieur Jean-Baptiste Brugeau comme lieutenant en la présente juridiction ; — de sieur Jean-Mercure Filhol comme procureur d'office. — Provision de 45 livres adjugée à sieur Léger Senaillac contre demoiselle Marguerite Brival, veuve du sieur Étienne Senaillac. — Défauts : pour Jean Chapelle, maître cordonnier à Brive, contre le sieur Brival de Larivière ; — pour Pierre Dumas, aubergiste, contre Jean Treille, dit Poumier. — Jacques Seignolles contre son frère Pierre ; lettres de restitution. — Messire Pierre de La Serre, écuyer, et dame Marie-Françoise Tournier contre Denis Vergne et autres ; partage d'eau. — Toinette Béril, veuve de Pierre Rougier, contre Pierre, Guillaume et Louise Bourg ; créance de la succession dudit Rougier. — Sieur Miallet de la Geoffrière, notaire royal, contre sieurs Bourguet père et fils ; compte. — Désignation d'experts entre M. Jean Loyae de la Sudrie et Jean Chambon. — Provision de 10 livres adjugée à Antoine Vimbelle. — Défaut pour Me Jean Pouch, notaire royal, du lieu du Peyroux, contre Léonard Chambon et Françoise Delpy.

B1903. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1776-1779 — Audiences. — Sieur Léonard Villadard, maître en chirurgie, veuf de demoiselle Marie Queyrie, contre demoiselle Jeanne Bourguet et sieur Jacques Delmont ; succession de Me Jacques Queyrie, notaire royal. — Défauts : pour sieur Jean Treille et Louise Delon contre Pierre Dumond ; — pour Jean Vacher contre Jean Chambon. — Rétention de cause : pour l'abbé d'Obazines contre sieur Antoine Brival de Larivière ; — pour Catherine Roche, veuve de Géraud Trains, contre Raymond Leyral et Marguerite Trains. — Sieur Philippe Maizonnade, bourgeois, contre messire Jacques de La Serre, écuyer ; hérédité de Me Bernard Maizonnade, curé de Saint-Hilaire-Peyroux. — Catherine Tessandier contre Marie-Jeanne Mazint, femme de François Seignolles ; gages. — Défaut pour sieur Martin Lacombe, marchand, contre Pierre Prach, dit Bourrassou. — Me Joseph Dumond, commissaire général aux saisies réelles, contre dame Françoise de Mérigonde, dame de Favars, et Guillaume Combe ; bail judiciaire. — Jean Crémoux, praticien, contre Antoine Latreille, bourgeois ; billet. — Pierre Berchat, charbonnier, contre Jean Guillaumie ;

vente de grain. — Provision de 40 livres pour Jean Gourdal contre Toinette Vialle, veuve de Léonard Berchat.

B1904. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1786-1788 — Audiences. — Pierre Naudon contre Pierre et autre Pierre Chastrusse ; compte. — Provision de 30 livres pour Antoine Rivière et Marie Graffoulière contre Jean Fage et Élisabeth Graffoulière. — Louis et Jean Chavageat contre François Latieyre ; succession de Jeanne Coste. — Répudiation de l'hérédité de Jean Lescure par sa fille Jeanne, femme de François Nougen. — Sieur Étienne Lallé, bourgeois, contre Jean Duval, dit Chabinet ; cheptel. — Défaut pour Blaise Bédène contre Françoise Long. — Enquête pour Jeanne Chassagnade et Joseph Merly contre Mathurin Freyssinge et Jacquette Phialip ; servitude de passage. — Défaut pour messires Jean et Joseph Lasalle de Laroche contre sieur Joseph Labarre, bourgeois.

B1905. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Désignation d'experts entre Antoinette Roudier, femme d'Étienne Lescure ; Marguérite Duroux, femme de Guinot Roudier ; Marguerite, Anne et Pierre Roudier. — Demoiselle Marie Labrousse de Lagardelle contre Pierre Naudon ; prêt d'argent. — Provision de 15 livres pour Peyroune Deval, femme de Jean Pastrie, contre Jean Deval. — Me Pierre Bedoch, notaire royal, contre François Nougen et Jeanne Lescure ; tollissement d'inhibitions. — Désignation d'experts entre Me Pierre Dusser de Lamothe et Louis Charageat. — Messire François Saint-Priech de Saint-Mür, lieutenant général de police à Tulle, contre Jacquette Phialip, veuve ; dette de la succession de feu François Phialip, aïeul de la défenderesse. — Défauts : pour sieur Pierre Navatier, maître chirurgien, contre sieur Louis Charageat ; — pour Me Pierre Mialet, notaire royal, contre Guinot Grenailles (30 juillet 1790).

B1906. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1542-1779 — Procès-verbaux et sentences. — Verbail de saisie réelle d'un pré et d'un bois à la requête de noble Guy de Saint-Exupéry. — Rapport d'experts dans un procès entre Me Pierre Dupeyron, avocat en la cour, et son fils Pierre-Marie Dupeyron, bourgeois. — Rétention de cause pour Pierre Couderc, marchand, contre Berthou Broucarie et Jeanne Alrivie. — Antoine Guillaumie, maître tisserand, contre Pierre Béril et Noël Goudour ; exécution d'un compromis. — Jeanne Bayle, veuve d'Antoine Gagerie, contre Pierre Feriol, tailleur ; compte. — Françoise Monteil, femme de Michel Clauzade, contre Jean Vialle ; main-levée de saisie. — Sieur Jean-Baptiste Pouch de Lafarge, maître chirurgien, contre sieur Antoine Dupeyron, bourgeois ; vente de blé. — Guillaume Verlhac et Anne Fieyre contre Jean Lachaud ; obligation. — Défauts : pour demoiselle Marguerite Eschapasse, veuve de Me Jean-Baptiste Vinque, notaire royal, contre Pierre Laguarrigue ; — pour Anne Mouly contre Jean Comby.

B1907. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1780-1783 — Procès-verbaux et sentences. — Toinette Quintane et Gabriel Guillaumie contre Jean Lafon ; main-levée de saisie. — Jeanne Soustre, femme de Jean Vialle, contre Pierre Verlhat, dit Mondy ; créance de l'hérédité de feu Jean Soustre, « sergent juridictionnel. » — Sieur Jacques Bosche contre Jean Pascal, dit Sautarel ; vente de foin. — Marguerite Lajardie contre Bernard Aujol ; séduction. — Enquête pour messire Jean de La Serre, écuyer, contre Marguerite Bourguet ; compte. — Deux saisies entre les mains de Jean Boy, de Chameyrac-le-Vieux, au préjudice de son gendre, François Guillaumie. — Sieur Bertrand-Joseph Delmas de Jouvenel, de la paroisse de Saint Félix, en Quercy, contre Pierre Vacherie et autres ; rente du tènement de la Maisonnade. — Réceptions : de sieur Pierre Bosredon comme caution de sieur Jean Salviat ; — de Martial Geneste comme caution de Jean Lafon.

Juridiction de la Vigerie.

B1908. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1758-1767 — Audiences. — Défaut pour Me Jean Plaze, notaire royal, contre messire Pierre Dufaure de la Condamine. — M. Jean Chantegril, seigneur de la présente juridiction, contre Jean Barriac, François Farge et autres ; arrérages. — Désignation d'experts entre François Chazal, marchand, et Antoine Chiral. — Étienne Salles, vigneron, contre Jean Martinic, meunier ; compte. — Antoine Verdier, marchand, contre Pierre Fédary ; vente de grain. — Défauts : pour demoiselle Anne Beyssin contre Jean Chazal, dit Pignot, vigneron ; — pour sieur Pierre Artigues, maître chirurgien et apothicaire, contre Hélène Auriac, veuve de Pierre Rebieyrie ; — pour messire Henry-Pierre Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, la Salesse, etc., contre demoiselle Marguerite Tillac, veuve de sieur Jean Fillol, marchand. — Pierre Mas, vigneron, contre Louise Mons, veuve d'Antoine Mas ; cheptel ; — enquête entre les mêmes.

B1909. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1768-1770 — Audiences. — M. Jean Chantegril, coseigneur de la ville d'Argentat, contre messire Jacques Dufaure de Laqueille, sieur de Lagardelle, ancien commandant du bataillon de Limoges ; arrérages. — Présentations de procureurs. — Rétention de cause pour Jean Veyssié, marchand, contre Martine Plaze. — Réquisitions du procureur d'office sur des irrégularités de procédure. — Serment d'experts. — Marguerite Valette, fille majeure, contre Louise Mons, veuve d'Antoine Mas, marchand ; obligation. — Marie Roufie, veuve, contre Léger Bellecour ; cession de créance. — M. Étienne Gratereau, sieur de Négraval, bourgeois, contre Marie Labarre, veuve de Jean Branchat ; dette de la succession dudit Jean. — Demoiselle Antoinette Durieux, veuve de François Verdier, contre Antoine Barriat ; limites. — Défauts : pour Pierre Delort, maître armurier, contre Jean Laporte, maître serrurier ; — pour le seigneur de la Vigerie contre divers tenanciers.

B1910. ((Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier.

1770-1777 — Audiences. — Pierre Martinie, menuisier, et Jeanne Marot, sa femme, contre Jean Combes aîné, laboureur ; compte. — Antoine Cayre, marchand, contre Marianne Leymarie, veuve de François Dubois ; obligation. — Demoiselle Françoise Destang, veuve de M. Pierre Lachau, docteur en médecine, contre Jean Chassaigne et Léonard Escourbanies, dit Carabin ; prêt d'argent. — Défaut pour François Broucarie, tailleur, contre Jean Combes aîné. — Provision de 14 livres pour Pierre Vigier et Antoinette Célarier contre Antoine et Pierre Dusser. — Messire Alain de Nicolas, seigneur de la Coste, le Mas, le Charal, etc., contre Jean Salles, voiturier ; concernant une créance de la succession de feu demoiselle Noële Dumont-Delmas, tante du demandeur. — Enquête pour Pierre Sireygeol, maître maréchal, contre Antoine Couderc, dit Guinot ; louage d'une boutique. — Désignation d'experts entre Me Jean Plaze, notaire royal, et Étienne Malet. — Sieur Guillaume Dubail contre Marie Monteil, veuve Fédary ; dettes dudit Fédary.

B1911. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1786-1790 — Audiences. — Jean Vialle, travailleur, contre Jean Mas aîné ; billet. — Rétention de cause pour Jean Bousquet contre Antoine et Jean Tramond, père et fils ; main-levée de saisie. — Provision de 15 livres pour Jeanne Chamet, veuve de Jean Espargilière, contre son fils Géraud. — Joseph Combelonge et Claire Célarier, sa femme, contre Antoine Dusser ; main-levée de saisie. — Rétention de cause pour sieur Jean-Baptiste Fillol, bourgeois, contre Me Antoine Gratereau de Négraval, conseiller en l'Élection de Tulle ; — pour Me Jean-Louis Voisin, juge de la Chapelle-aux-Plas, contre Agnès Chassaigne, veuve de Jean Farges. — Jean Brajou contre Jean Roudié ; propriété d'un peuplier (15 décembre 1790).

B1912. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1763-1790 — Procès-verbaux et sentences. — Inventaire de la succession de Jacques Combaliès. — Visite d'une maison sise à Argentat, à la requête de Martine Plaze, veuve. — Sieur Jean Fillol, maître chirurgien, contre sieur Géraud Vinsot et demoiselle Marie Murulhac, sa femme ; compte. — Rapports d'experts dans un procès entre Jean Mas et Jean Salles.

B1913. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1764-1790 — Criminel. — Jean Veyssier, marchand à Argentat, contre Antoine Vigier, charpentier ; imputation calomnieuse de vol ; — plainte récriminatoire du défendeur ; — même cause entre Philippie Crouzet, femme de François Conte, et Jeanne Plaze, femme de Pierre Nioullat. — Antoinette Monteil, servante, contre Joseph Lapleau ; injures grossières. — Catherine Mielvaque contre Étienne Chièze, du village de Chadiots ; querelles entre voisins, coups et blessures. — Jean Caze, cabaretier, contre Pierre Bray, maçon, et autres ; querelle à l'auberge. — Marthe Leyrat, veuve de François Teillet, serrurier, contre Jeanne Mons, femme de Jean-Baptiste Chèze ; injures et coups.

Juridiction de Lissac.

B1914. (Registre.) — Petit in-folio, 28 pages, papier.

1754-1762 — Audiences. — Réception de Me Pierre Lacoste comme juge de la présente juridiction ; provisions accordées par messire Melchior Philip, comte de Saint-Viance, chevalier, seigneur de Puymège, gouverneur pour le Roi de la vicomté de Turenne. — Clémence Eyssartier, veuve, contre Jacques Coulier, praticien ; enlèvement de foin. — Jean Gourssat contre François Labrunie ; cession de créance par Louise Reygnier, tante du demandeur. — Rétention de cause pour Me Pierre Gary, prêtre, contre sieur Barthélemy Lacoste et demoiselle Marie Gary. — Défauts : pour Pierre Serre, meunier, contre Jean Dheur, praticien ; — pour Pierre Lajoannie, marchand, contre Antoine Labrunie. — Arrêt du parlement de Bordeaux concernant la dévastation des bois des particuliers. — Serment d'experts. — Rétention de cause pour Jean Salvetat et Jeanne Delmas ; — défaut pour Jeanne Conchard contre les mêmes. — Congé de Pierre Champaigne, dit Léonard, soldat provincial pour la communauté de Lissac.

B1915. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1769-1780 — Audiences. — Lettres de bénéfice d'âge pour Pierre Rome. — Demoiselle Marie Lacroix, veuve de sieur François Laroque, ex-fermier des droits d'octroi, contre le nommé Debach aîné ; compte. — Rétention de cause pour Marguerite Delbos, veuve de Pierre Vergne, contre Jacques Pomarel et Libérale Vergne. — Lettres de bénéfice d'âge pour Jean Veyssière. — Jean Leymarie, meunier, contre François Labrunie ; fourniture de grain. — Jean Léonard contre Laurent Léonard ; successions de défunts, Pierre Léonard et Catherine Durand, auteurs communs. — Nicolas Aunis contre Lénard Fronty ; vente de vin. — Pierre Bigeat, marchand, contre Jean Chauvignac ; obligation. — Rétention de cause pour demoiselle Marie Guary, femme de sieur Barthélemy Lacoste, contre Antoine Jarzac, laboureur. — Sieur Étienne Tugeac, régisseur du château de Moriolles, contre le tuteur des mineurs Roume ; fourniture de grain. — Défauts : pour demoiselle Pétronille Latreille, veuve de sieur Jean-Baptiste Buisson, contre sieur Antoine Couderc, bourgeois ; — pour Louis Chèze contre Jean et Joseph Peyrebrune.

B1916. (Liasse.) — 1 pièce en parchemin ; 108 pièces, papier.

1767-1789 — Procès-verbaux. — Visites de fonds : acquis par Marie Fournel, habitant le château de Moriolles, de Jean Chauvignac ; — acquis par Jean Puymège de Jean Gourssat. — Partage des biens de Léonard Delmas. — Provisions de greffier pour Jean-Baptiste Rebière, du bourg de Lissac ; cachet. — Déclaration de grossesse par Marie Lenel contre un inconnu. — Bail judiciaire des biens des mineurs Roume. — Visite d'une maison, sise au village del Peuch, à la requête d'Antoine Jarzac. — Visite d'un fossé sous les murs du presbytère de Lissac. — Enquête pour Jean Seignolles et sa femme contre Jean Chauvignac ; frais de garde et nourriture d'un enfant. — Partage des biens de feu Laurent Roume et Marie Delmas. — Tutelle des enfants de Jean Chauvignac, dit Peyre, mort à Bordeaux. — Enquête pour Étienne Bouret, maître cordonnier, contre Raymond Faure, menuisier ; fourniture de souliers. — Déclaration de grossesse par Jeanne Brousse. — Lettres de répudiation pour François Devier. — Assemblée d'habitants ; concernant la translation du cimetière.

B1917. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1769-1779 — Sentences. — Le tuteur des enfants de feu François Veyssière et de Marie Puybaret contre ladite Puybaret et Antoine Laussac, son second mari ; compte. — Marguerite Delon, femme de Pierre Vergne, contre Jacques Pomarel et Libérale Vergne ; lettres de restitution. — Sieur Barthélemy Lacoste, commis à la chancellerie présidiale de Brives, contre Antoine et Jean Gardet, père et fils ; mitoyenneté. — Demoiselle Marie Guary, veuve, contre Antoine Jarzac ; cheptel. — Sieur Étienne Tugeac, régisseur du château de Moriolles, contre le tuteur des mineurs Roume ; fourniture de grain. — Le seigneur de Lissac contre divers tenanciers ; arrérages. — Messire François de la Serre, écuyer, seigneur de Saint-Dionis, et dame Marie-Jeanne Dubattut, sa femme, contre le tuteur des mineurs Roume ; rente constituée. — R. P. Maximin Flayol, syndic des Jacobins de Brive, contre Jean Gardet ; obligation.

B1918. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 1 pièce imprimée.

1780-1789 — Sentences. — Louis Chèze contre Jean et Joseph Peyrebrune ; partage de récolte. — Sieur Jean-Baptiste Puybaret, bourgeois, contre Arnoud Teyssier, praticien ; servitude de passage. — Désignation d'experts entre Thève Puybaret et Mathieu Gauchet. — Défaut pour Me Libéral Treilhard, avocat en parlement, contre François Guionie, praticien. — Me Jean Lidou, procureur à Brive, contre Joseph Peyrebrune ; frais d'actes. — Jean Neuville, grenadier royal au régiment provincial de Limoges, contre Jean Verlhac et Toinette Neuville ; partage de l'hérédité des auteurs communs. — Arrêt du parlement de Bordeaux (imprimé) concernant le droit du seigneur de Lissac à l'encens. — Provision de 40 livres adjugée à Jean Laroche contre Jean Reynal et Anne Laroche. — Rétention de cause pour Toinette Peyroux, fille majeure, contre Toinette Neufville et Jean Verlhac. — Thève Magne et Catherine Lidon contre Thève Puybaret et Pierre Cluzan, beau-père et gendre ; rente constituée.

Juridiction de Lanteuil.

B1919. (Registre.) — Petit in-folio, 14 feuillets, papier.

1767-1778 — Audiences. — Déclaration de grossesse par Françoise Cirac. — Anne Valade contre Guillaume Serret ; concernant la succession de François Flambat. — Désignation d'experts : entre Antoine Brunerie et Antoine Macheix ; — entre Marie Massounier, veuve du sieur Lavergne, et Antoine Massounier. — Rétention de cause pour Cyprien Contrastin, bourgeois, contre Jean Rivière. — Joseph Lhomond contre le tuteur des mineurs Chabrier ; créance de l'hérédité de feu Eymar Lhomond. — Défaut pour messire Pierre Hubert de Lagaye, chevalier, vicomte de Lanteuil, contre sieur Pierre Contrastin, bourgeois. — Déclaration de grossesse par Marie Delpet contre son maître. — Serment d'experts. — Rétention de cause : pour Pierre Jouvenel, laboureur, contre Guillaume Séruch et Anne Valade ; — pour Jean Peyrebrune, charpentier, contre Bertrand Peuchlestrade, meunier. — Sieur François Laroche contre Jean Gadalou ; frais de transport d'ardoise.

B1920. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1785-1789 — Audiences. — Affirmation de voyages. — Défaut pour Elie Boissière, maître maçon, contre Jean Rivière, travailleur. — Jean Escure, praticien, contre Jean Vigier et Pierre-Géraud Roux ; concernant un legs de feu André Roux. — Désignation d'experts entre sieur Jean Juin et sieur Jean-Annet Lavergne. — Provision de 40 livres pour Thévène et Dauphine Brugeilles contre Cécile Brugeilles, femme de Pierre Soulier. — Désignation d'experts entre sieur Jean-Léger Lavergne, bourgeois, et François Foussat, maréchal. — Sieur Jean-Baptiste Cheyroux, bourgeois, contre sieur Antoine Contrastin, aussi bourgeois ; exécution de sentence. — Défaut pour sieur Jean Louradour contre sieur Barthélemy Juin. — Pierre Leine contre Pierre Soulier et Cécile Brugeilles ; prêt d'argent.

B1921. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1768-1789 — Procès-verbaux. — Le bailliste des revenus des enfants mineurs de feu Me Blaise Chabrier contre le tuteur desdits enfants ; saisie. — Enquête pour sieur Cyprien Contrastin contre

Jean Rivière ; dénégation de signature. — Réception de sieur Annet Lavergne en l'office de lieutenant en la présente juridiction. — Rapport d'experts dans un procès entre Guillaume Jouvenel et Guillaume Séruch. — Visite d'une maison sise à Lanteuil, à la requête de Jean Coste, maréchal. — Affirmation de voyages. — Rapport d'experts dans un procès entre François Foussat et sieur Jean-Léger Lavergne.

B1922. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1768-1789 — Sentences. — Joseph Laumond, laboureur, contre Dauphine Brugeilles ; obligations. — Sieur Jean Juin contre Antoine Gramat, huissier royal ; civilisation d'un procès criminel pour voies de fait. — Défaut pour Pierre Noual et Toinette Laval contre Guillaume Valade. — Sieur Antoine Contrastin, bourgeois, et demoiselle Marie Lavergne, sa femme, contre François Foussat et Marie Coste ; compte. — Rétention de cause pour Jeanne Rivière contre sieur Antoine Contrastin.

B1923. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1769-1790 — Criminel. — Plainte d'Antoine Foussat contre François Leyge ; injures et coups. — Sieur Jean Juin contre Antoine Gramat, praticien ; enlèvement de bestiaux saisis. — Pierre Jouvenel contre Guillaume Seruch et Anne Valade ; déplacement de bornes. — Jeanne Rivière contre sieur Antoine Contrastin, sieur de Laplace ; enlèvement de foin. — François Foussat, maréchal, contre Gabriel Bourzès ; querelle à l'occasion de dégâts causés par un cheval. — Un témoin amené par la garde nationale sur réquisition du juge (24 novembre 1790).

Sénéchal de Saint-Robert.

B1924. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1747-1748 — Audiences tenues par Me Mathieu Chassaignac, avocat en la Cour. — Appels : de l'ordinaire de Mansac par sieur Claude Lebeix, infirmier de l'abbaye de Saint-Sour, à Terrasson, contre Étienne de Brouchard, seigneur du Chalard ; — de l'ordinaire d'Ayen par Joseph Pécon, sieur de Laforêt, contre Charles Belleroche. — Bernard Seignardie, demandeur en requête contre Jean Seignardie ; partage. — Confirmation d'une sentence de l'ordinaire de Larches entre Guillaume Revel, curé de Ferrières et François Sclafer, sieur de Chandoulan. — Affirmations de voyages. — Rétention de cause pour Jean Muzat, maître arquebusier, et Léonarde Cabanis, contre sieur Beauclerc, bourgeois, et demoiselle Suzanne Cabanis. — Publication de l'ordonnance du Roi, sur les substitutions. — Réception de Me Jean Ségéral comme lieutenant en la châtellenie de Mansac, provisions du duc de Noailles, données à Paris, le 23 juillet 1748.

B1925. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1758-1760 — Audiences. — Rétention de cause pour Pierre Lacoste, contre Pierre Lachambes ; ordinaire d'Ayen. — Affirmations de voyages. — Rétention de cause pour Jean Faucon et Anne Froidefond, contre Antoine Froidefond ; ordinaire d'Ayen. — Défaut pour Me Antoine Michel, sieur de Leyrat, contre Jean Veysset. — Appels : d'une sentence de l'ordinaire de Larches, entre Géraud Vidal et François Beauregard ; — d'une sentence de l'ordinaire d'Ayen, entre François Mortier et Jacques Labrousse.

B1926. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1761-1768 — Audiences. — Confirmation d'une sentence de l'ordinaire d'Ayen, pour François Duroux, sieur de Las Fons, chirurgien, contre Léonard Diéras et Louise Labrousse. — Défaut pour Jean Maumont, tailleur, contre Pierre Ségéral. — Affirmations de voyages. — Confirmation d'une sentence de l'ordinaire de Larches, pour Jacques Tissandier et Marguerite Boudy, contre Étienne Certe, sieur de La Combe. — Défaut pour Pierre Loubignac, contre François Laroche et Élie Maure. — Rétention de cause pour Anne Chastanet, contre Annet Blanc.

B1927. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1779-1780 — Audiences tenues par Me Jean Barbier, lieutenant. — Confirmation d'une sentence de l'ordinaire de Larches, pour Me Pierre Mourot, vicaire de Saint-Cernin, contre Martin Delpy et Jean Borderie. — Défauts : pour Pierre Reynal et Catherine Plumouzille ; — pour Jean Chapelle, maître maréchal, contre Léonard Abrial. — Rétention de cause pour Me Étienne Cournil, avocat en la Cour, juge sénéchal du duché de Noailles, contre Jean Faucon ; ordinaire d'Ayen. — Renvoi au sénéchal d'Uzerche d'un appel de l'ordinaire d'Ayen ; — Gabriel Lajugée, sieur de Rasan, contre Pierre Lajugée et autres, compte à rendre par des commissaires séquestres.

Juridiction de Sédières.

B1928. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1778 — Audiences. — Messire Louis-Martial de Laborderie, chevalier, seigneur de Lavaux, baron de La Rochette, contre Antoine Saint-Aigne, laboureur ; fourniture de châtaignes. — Défaut pour Jean Auzelou, cadet, contre Jean Beyssac ; — le même contre Antoine Talin, laboureur. — Sieur Antoine Terriou, notaire royal, contre Étienne Chabrière ; compte. — Jean-Marie-Mercure Teil, marchand, contre Antoine Lajugie ; vente de grain. — Défaut pour Toinette Vialanès contre sieur Étienne Chabrière et demoiselle Marguerite Boy, sa femme.

B1929. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1755-1783 — Procès-verbaux. — Tutelle des mineurs Guenye. — Serment décisoire de Jean Chassaignard, maître menuisier ; propriété de meubles. — Affirmations : par Antoine Saint-Aigne, dit Laborie, tiers saisi à la requête de Léonard Feyt, au préjudice de Léonard Soulié ; — enquête entre les mêmes ; — par Me Nicolas Beaujean, notaire royal, tiers saisi à la requête d'Anne Clercye, au préjudice de Jean Meyzou. — Enquête pour Léonard Forzeix contre Jean Beyssac, validité de saisie. — Répudiation de l'hérédité de Jean Rebeyrotte par sa mère, Antoinette Vergne. — Jean Miginiac contre Marie Lantourne ; cheptel. — Affirmations de voyage. — Déclaration par Martial Counil ; saisie-arrêt à la requête de sieur Jean-Marie-Mercure Teil, notaire, au préjudice d'Antoine Jugie.

B1930. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1720-1783 — Sentences. — Me Jean-Léonard Desieyx, procureur à Tulle, contre François Chambre, laboureur ; créance de la succession de feu Me François Eyrolle, aussi procureur. — Jean Chassaignard, menuisier, contre Jean Treinsoutrot, concernant la dot de Marie Trémoulet. — Antoine Saint-Aigne et autres tenanciers de Pouymas-Haut, contre Marguerite Vergne et messire Louis-Marie-Joseph de Lantillac de Sédières, vicomte dudit lieu ; tollissement d'inhibitions ; — même cause entre Anne Clercye, Jean Meyzou et Antoine Grégoire. — Provision de 50 livres pour Marie Feyt contre Pierre Feyt.

B1931. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1772-1783 — Criminel. — Marie Soulier, servante du sieur Chabrier, contre Robert Nard ; querelle au pâturage, coups et blessures. — Réquisitions du procureur d'office contre des pêcheurs ; information. — Toinette Vergnac contre Jean Celle ; querelle pour un couteau, coups et blessures. — Anne Clercye contre Jean Meyzou ; séduction. — Jean-Baptiste Lacombe du Noger, bourgeois, contre Léonard Souny ; injures. — le même contre Jean Vialle ; dégâts causés par des bestiaux.

Juridiction de Sainte-Fortunade.

B1932. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1774-1776 — Audiences. — Défaut pour Pierre Puy-de-bois contre Pierre, Jean et Toinette Bellet. — Géraud Ludier et Marianne Sourie contre Jean Sourie ; restitution de meubles. — Messire Jean-Martin Brossard, écuyer, seigneur de Lafage, La Noaille, Le Jayle, etc., contre Jean Levet ; obligation. — Rétention de cause pour Antoine Lacroix, maître maçon et Toinette Jardel, sa femme,

contre Jeanne Lacroix, veuve de Marc Jardel. — Messire François de Lavaur, comte de Sainte-Fortunade, etc., contre Jean Bouysset, concernant la rente du ténement de Souries. — Jonction d'instance entre Jean Vaur, Jacques Machemy et François Jugie. — Défaut pour Antoine Rabès, laboureur, contre Antoine Lacroix, aussi laboureur. — Me Géraud Amblard, notaire ducal, contre Jean Chastrusse, dit Mercurot ; exécution d'un contrat de ferme. — Défaut pour Catherine Bosdejalais contre Antoine Boudrie. — Réception de Me Jean-Joseph Guiraude comme procureur d'office en la présente juridiction. — François Cendriac contre Guillaume Bouysset ; partage d'eau. — Sieur Martial Guitard, bourgeois, contre Me Eymar Laporte, notaire royal, concernant la propriété d'une ligne d'arbres. — Jean-Martin Lacombe, marchand, contre Eymar Souletie ; cheptel. — Rétention de cause pour Jean Fourie, maçon, contre Martial Laurençon ; — pour Jean Lachaud, charpentier, contre Hélène Valéry et François Farge.

B1933. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1776-1780 — Audiences. — Désignation d'experts entre sieurs Jacques et Blaise Eyrolle. — Demoiselle Marguerite Courtaud, femme de sieur Guillaume Brunel, contre Pierre Veyssière ; obligation. — Marguerite Margery, veuve Cipière, contre Jean Margery.et Antoine Brunie ; saisie. — Pierre Galinon contre Louis Tavé ; ferme d'un bois. — Défaut pour messire Jean-Martin La Selve, seigneur du Chassaing, Bity, etc., tuteur des mineurs Brossard, contre Guillaume Charissou. — Sieur Jean-Jacques Margery Duplessis, marchand, contre Léonard Maigne ; partage d'eau. — Provision de 12 livres pour Fillou Lherbeie contre Joseph L'herbeil. — Répudiation de l'hérédité de Toinette Albier par Marie Dupeyron, femme d'Antoine Coulaud. — Me Jean-Pierre Galan, procureur, contre Jean-Louis Sories, laboureur ; vente de grain. — M. Me François Saint-Priech, seigneur de Saint-Mur, contre Étienne Courborie ; dette de l'hérédité du père du défendeur. — Défaut pour Antoine Farge, maître taillandier et cabaretier, contre sieur Antoine Maigne, bourgeois. — Répudiation de l'hérédité de Martial Lachaud par sa fille Françoise, femme de Bernard Lajoanie. — Défauts : pour Me Pierre Delbos, chirurgien, contre Pierre Coummerly ; — pour Jean Rigoux contre Léonard Pompier. — Provision de 20 livres pour Catherine Jaubert, femme de François Estrade, contre Jean Jaubert. — Défaut pour Martial Queille contre Marie Trech. — Pierre Vigne contre le sieur Eyrolle, greffier de la présente juridiction ; compte de grain. — M. Me Jean-Augustin Sclafer de Chabrignac, avocat en la Cour, contre Gilles Tersou, vente.

B1934. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1748-1783 — Procès-verbaux. — Jean Veyssière contre Martial Brugère et Marie Amblard ; copie de pièces pour servir à la récusation du juge du présent lieu. — Affirmation par Blaise Ambinat, tiers saisi à la requête de messire François de Saint-Priech, au préjudice de Jacques Daumar. — Visite de la maison du sieur Eyrolle pour constater des effractions. — Affirmations de voyages. — Curatelle pour Jean Brugeille. — Déclaration de Jacques Maschemy sur une saisie-arrêt faite entre ses mains à la requête des syndics du couvent de Sainte-Claire de Tulle, au préjudice de l'hérédité de feu Me Brugeau. — Serment d'experts.

B1935. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1758-1783 — Sentences. — Provision de 35 livres adjugée à Simon Peyrelade contre son frère Raymond. — Défaut pour sieur Jean-Mercure Fillol contre Guillaume Charissou. — Sieur Jean Blancher, marchand, contre Jean Amblard ; concernant un chemin de servitude. — Sieur Pierre Andral, bourgeois, contre Pierre Laporte et Jeanne Dupuy ; obligation. — Martial Cueille, domestique, contre Marie Trech, veuve ; prêt d'argent. — Étienne Galinon contre Jeanne Rabès ; servitude de passage. — Provision de 40 livres pour Pierre Leymarie contre Marie Cayre. — Sieur Nicolas Bleygeat et demoiselle Marianne, sa femme, contre Nicolas Pompier ; succession du père de la demanderesse. — Jean Lherbeil contre son beau-père Antoine Chabrier ; compte. — Désignation d'experts entre sieur Jean Lallé, marchand, et sieur Blaise Fraysse, praticien.

Juridiction de Lagarde.

B1936. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1778-1780 — (M. de Lauthonie, seigneur). — Audiences. — Défauts : pour Julien Perrier contre Antoine Boudrie, Antoine Rageaux et autres ; — pour demoiselle Marie Campion, veuve du sieur Gaspard Farge, contre Pierre Pérasse et Jean-Baptiste Duval. — M. Me François de Saint-Priech contre Marie Teilhol et autres tenanciers de Terral ; arrérages. — Sieur Guy Mas, chirurgien, contre Antoine Daumar, compte. — Sieur Jean-Pierre Dupérier de La Vergue, bourgeois, contre Jean Bray, dit Barre ; rente du ténement des Places, paroisse de Forgès. — Rétention de cause pour sieur Jean Lherbeil, cadet, contre sieur Jean Estagerie et Antoinette Lajunie, sa femme ; — pour Jean Boudrie, fils, laboureur, contre Pierre-Joseph Meyjouneuve ; — pour Marie Bosdejalais, veuve d'Antoine Boudrie, contre Jean Boudrie.

B1937. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1778-1780 — (Le prince de Soubise, seigneur). — Audiences. — Provision de 30 livres pour Marie Ulmet et Étienne Passerou, contre Catherine Ulmet et Géraud Lachaud. — Défauts : pour Me Jean Chastrusse, notaire royal, contre François Sol, laboureur ; — pour Me Géraud Amblard, notaire royal, contre Jean Lallé, marchand. — Sieur Pierre Reignac des Farges, en qualité de fermier du prince de Soubise, contre Jean Farges ; arrérages. — Marie Saint-Supéry, femme de Guillaume Roussane, contre son mari ; séparation de biens. — Me Pierre Boudrie, notaire royal à Tulle, contre Jean Boudrie ; rente du ténement de la Bernardie. — Me Jean-Louis Traverse, notaire royal, contre Martin Bray ; cheptel.

B1938. (Registre.) — Petit in-folio, 4 feuillets, papier.

1783 — (Le prince de Soubise, seigneur.) — Audiences tenues par Me Chastrusse. — Rétention de cause pour Jean Perrier et Antoine Soustre, séquestres, contre Magdeleine Borie, femme de Pierre Lachaize et Guillaume Roussane ; saisie ; — les mêmes contre Jean Pimond, sergent.

B1939. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1774-1788 — Procès-verbaux. — Affirmation par Antoine Soulier, laboureur, tiers saisi à la requête de Martial Vieillefond, au préjudice de Pierre Fage. — Émancipation d'Antoine Boudrie par son père François. — Affirmation par Jean Daumar, tiers saisi à la requête d'Antoine Boudrie, au préjudice d'autre Jean Daumar, marchand. — Enquêtes : pour Jean Perrier contre Pierre Trémouille ; compte ; — pour Marie Lajeunie contre Jean Estagerie ; succession de feu Étienne Lajeunie. — Serment d'experts. — Enquête pour Marie Saint-Supéry contre Guillaume Roussane ; séparation de biens. — Défense de vendre du vin pendant les offices. — Serments décisoires : de sieur Blaise Pauphile, marchand, prix des marchandises livrées au sieur Bédoch ; — de Pierre Destors, maître charpentier ; journées de travail. — Affirmation de Catherine Boutouyrie ; saisie-arrêt à la requête de Me Floucaud, seigneur de La Pénardille, receveur de la chancellerie de Tulle, au préjudice d'Étienne Boutouyrie.

B1940. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1764-1790 — Sentences. — Rétention de cause pour Marie Theil contre Jean Estagerie, cabaretier du bourg de Lagarde. — Jean Ludier, marchand, contre Jeanne Romignac, veuve de Jean Lajeunie ; dettes de la succession de feu Luce Bertrand, mère de la défenderesse. — Sieur Jean Lherbeil, cadet, contre sieur Jean Estagerie et Toinette Lajeunie ; dette de la succession de feu François Lajeunie, aïeul de ladite Toinette. — Antoine Pranchère contre sieur Joseph Serre, bourgeois, et autres ; égalation de la rente du ténement de Planche, paroisse de Saint-Paul. — Sieur Pierre Terrieux, bourgeois, contre Pierre Marty ; obligation. — Me Pierre Boudrie, notaire royal, contre Pierre Naudon et autres ; obligations. — Provision de 60 livres adjugée à Catherine Bosdejalais, veuve d'Antoine Boudrie, contre François Boudrie (11 septembre 1790).

B1941. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1774-1783 — Criminel. — Le procureur d'office contre Léonard Courteaud et le nommé Farge ; ouverture de l'étang de Clair-Fage. — Jeanne et Martiale Crumeyrolles, sœurs, contre Seguy,

huissier, et ses piétons ; coups et blessures à la suite d'une saisie. — Martiale Salesse, femme de Pierre Crumeyrolles, contre Jean Salesse ; coups de pique-bœufs. — Jean Perrier et Antoine Soustrot contre des quidams ; enlèvement de gerbes dans les champs.

Juridiction de la Chapelle-Saint-Géraud.

B1942. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1765-1766 — Juridiction de la Chapelle-Saint-Géraud. — Audiences. — Défaut pour Pierre Escourbaniès contre Marie Vailles ; — interrogation sur faits et articles de ladite Vailles. — Pierre Monfreux contre Jeanne Couderc ; obligation. — Rétention de cause pour Jean Freyssinet contre Pierre Fayet. — Jean Bordes, marchand, contre Pierre Nissou ; obligation. — Sieur Jean Marbot, bourgeois, contre Pierre Ventat ; dette de la succession de feu Pierre Ventat, père du défendeur. — Défaut pour noble Antoine Riol, sieur de Lafon, contre Pierre Fayet. — Présentations de procureurs et affirmations de voyages.

B1943. (Registre.) Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1770-1772 — Audiences. — Plusieurs défauts pour Antoine Arrestier, marchand. — Enquête pour Jean Treyssac, laboureur, contre Jean Longour ; vente d'une vache ; — contre-enquête entre les mêmes. — Provision de 20 livres adjugée à Marc Puybouffat, maître maréchal, et à Jeanne Maisonneuve contre Cécile Alrivie, veuve de Pierre Maisonneuve. — François Broquerie, maître tailleur, contre Jean Croizille ; vente de grain. — François Verdal contre Pierre Nissou ; prêt d'argent. — Jean Teil, chaudronnier, contre Gabriel Alrivie, dit Peyrot, et Me Pierre Battut, procureur ; obligation. — Louis et Antoine Malaret contre Jean Croizille ; compte.

B1944. (Registre.) — Petit in-folio, 10 feuillets, papier.

1772-1774 — Audiences. — Sieur Étienne Lapeyre, bourgeois, contre Toinette Jaulhac, veuve d'Antoine Farges, et autres ; rentes. — Bernard Champeil, maçon, contre Pierre Fayet ; obligation ; — Antoine Jourdes, marchand, contre le même, rente. — Rétention de cause pour Mathurin Couzines et Marguerite Peuch, mariés, contre Antoine Verdal. — Répudiation de l'hérédité de Louis Croizilles par son fils Jean. — Raymond Jaulhac contre Pierre et Mathurin Nissou ; succession de feu Mathurin Nissou, père des défendeurs.

B1945. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1780-1781 — Audiences. — Défauts : pour Antoine Maisonneuve contre Jean Grange, laboureur, et autres ; — pour Jeanne Roufillange, veuve de Philippe Bousquet, cordonnier, contre Antoine Verdal, dit Lhoste ; — pour Jean Forsse, marchand, contre Jeanne Nissou, veuve de Martin Dom. — Provision de 30 livres pour Jacques Falgoux contre autre Jacques Falgoux. — Présentations de procureurs. — Rétention de cause pour sieur Jacques Linars, bourgeois, et Marie Arrestier, sa femme, contre sieur Bernard Vinsot, aussi bourgeois. — Gaspard Jammet, second du nom, contre Jean Grange ; billet.

B1946. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1781 — Audiences. — Guy Lagrange, marchand, contre Géraud Alrivie ; cheptel. — François Maisonneuve, maître charpentier, contre Jean Cros, dit Vernolle ; compte. — Rétention de cause pour sieur François Morely, bourgeois, contre Antoine Jammet. — Pierre Fayet contre Antoine Cansès et Françoise Ventach ; obligation. — Gaspard Jammet contre Guy Grange ; mainlevée de saisies.

B1947. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1781 — Antoine Vaurette, travailleur, et Jeanne Seneyrolle contre Michel Senaud et Cécile Maisonneuve ; limites ; — enquête entre les mêmes. — Géraud Salles, marchand, contre Jean Dom, dit Treyssat ; vente de bestiaux. — Défauts : pour Étienne Cafoulein, marchand, contre Jean Grange ; — pour Me Louis Escalier, procureur, contre Blaise Dasseigne et Jeanne Verdal, sa

femme. — Gabriel Lalo, marchand, contre Jean Croizilles ; restitution de fruits. — Défaut pour messire Henry-Louis de Bonal, archidiacre et vicaire général de l'évêché de Lectoure et prieur de la Chapelle-Saint-Géraud, contre Jeanne Nissou, veuve de Martin Dom, et autres ; arrérages.

B1948. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1782 — Audiences. — Me Jean-Baptiste Jourde, notaire royal et juge de la ville d'Argentat, contre sieur Bernard Vinsot et demoiselle Marie Jourde, sa femme ; billet. — Défauts : pour Géraud Doumesche, marchand, contre Antoine Verdal ; — pour le prieur de la Chapelle-Saint-Géraud contre divers tenanciers ; — pour Me Jean Bos, juge de Servières, contre Géraud Alrivie. — Enquête pour Guy Grange contre Géraud Alrivie ; vente de bestiaux. — Provision de 40 livres pour Jean Soustre contre Antoine Bouyge. — Antoine Chauvat contre François Manaranche ; obligation. — Jeanne Hospital contre Antoine Verdal ; gages. — Provision de 90 livres pour Jean Poulvelarie contre Antoine Poulvelarie et Léonard Galidie, son gendre. — Affirmations de voyages. — Sieur Jean Chérière, bourgeois, contre Blaise Vailles et Jeanne Bordes ; créance de la succession de feu demoiselle Marie Bourgeade, mère du défendeur. — Messire Jean Dumont, écuyer, seigneur de la Françonnie, contre Michel et Noël Verdal ; créances des successions de feu messire Antoine Dumont de Puygrammat et dame Magdeleine Échaunie, père et mère du demandeur.

B1949. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1782-1783 — Audiences. — M. Jean Testut seigneur du Barrdeyneuf, contre Louis Aubreyrie ; obligation. — Jean Gouttenegre, dit Rouby, marchand, comme cessionnaire de son frère Jean, contre Michel Alrivie, dit Pataud ; obligation. — Rétention de cause pour Me Jean-Baptiste Bourdet, notaire royal, contre Antoine Dom. — Désignation d'experts entre Géraud Alrivie et Guy Grange. — Jean Mas contre Antoine Verdal ; billet. — Pierre Laussac, marchand, contre Jean Nisssou ; prêt d'argent. — Affirmation par Michel Verdal, tiers saisi à la requête d'Antoine Maisonneuve, au préjudice de Jean Dom, dit Treyssac. — Sieur Bernard Vinsot, bourgeois, et demoiselle Marie Jourde, sa femme, contre Étienne Bouyge et autres ; obligation.

B1950. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1783-1785 — Audiences. — Compte entre Pierre et Mathurin Nissou, tous deux mérandiers. — Serment d'experts. — Défauts : pour messire Pierre-Henry-Noël Dufaure de Saint-Martial, écuyer, seigneur de La Salesse, le Charlat, etc., coseigneur et gouverneur d'Argentat, contre Michel Alrivie ; — pour Me François-Léonard Dupommier contre le même. — Rétention de cause pour Jean Pradel contre Antoine Pradel. — Pierre Grange, dit Richard, contre Antoine Verdal, dit Lhoste ; coupe d'arbres. — Jean Condamine et ses frères et sœur contre Mathurin Nissou ; compte. — Répudiation de l'hérédité de Pierre Nissou par son fils Mathurin.

B1951. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1783-1784 — Audiences. — Plusieurs défauts pour Bernard Vinsot et Marie Jourde. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Dom. — Rétention de cause pour Géraud Dufour, garçon charpentier, contre Michel Verdal ; — pour Jean Falgoux contre Étienne et Antoine Nissou ; — pour demoiselle Jeanne Escure, veuve de sieur Cafoulein, contre Michel Alrivie et Marguerite Mialaret. — Géraud Rouby, marchand, contre Antoine Verdal ; cheptel.

B1952. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Demoiselle Thérèze Pourty, veuve du sieur Vaur, contre sieur Bernard Vinsot ; créance de la succession du père de la demanderesse. — Défauts : pour demoiselle Magdeleine Anjou, veuve de Me Jean-Marie-Mercure Nugon, avocat en parlement, contre Étienne Bouyge ; — pour Fabien Peuchlestrade, marchand, contre Antoine Verdal ; — pour Me Pierre Monteil, notaire et procureur, contre Antoine Alrivie ; — pour Géraud Rouby, marchand, contre Antoine Verdal ; — pour Me Jean-Baptiste Bourdet, notaire royal, contre Guinot Malaret, batelier ; — pour demoiselle Jeanne Escure, veuve de Pierre Cafoulein, tutrice de ses enfants, contre Michel Alrivie.

B1953. (Registre.) — Petit in-folio, 18 feuillets, papier.

1785-1786 — Audiences. — Rétention de cause : pour Antoine Jammet et Marie Dessagnes contre Jean et Marie Maisonneuve ; — pour Marguerite Cabroux, veuve de Jean Granoulhac, contre Mathurin Nissou. — Défauts : pour Barthélemy Charoulet contre Jean Fayet ; — pour Jean Roudier, marchand, contre Jean Dom. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Nissou, à la requête de Pierre Laussac ; prêt d'argent. — Défauts : pour Jean Grange, dit Gendarme, contre Jean Cros, dit Vernioles ; — pour Françoise Pagès et sieur Joseph Touron, son gendre, contre Jeanne Nissou. — Mercure Salles et Jeanne Cros contre Jean Cros, aîné ; droits légitimaires de ladite Jeanne.

B1954. (Registre.) — Petit in-folio, 26 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Enquête pour Jean Nissou, laboureur, contre sieurs Étienne et Antoine Nissou, marchands ; usage d'un bois. — Défauts : pour demoiselle Anne Chammet, veuve de Me Étienne Derèdenat, notaire royal, contre Bernard Vinsot ; — pour Antoine Peyrissat et Jeanne Crouzet contre Jean et autre Jean Borie, père et fils ; — pour Marianne Chabanes, veuve de Pierre Grange, contre Jean Grange. — Réception de Me Pierre Monteil en l'office de procureur fiscal de la présente juridiction ; provisions de messire Jacques-François-Michel Lhuilier, prieur de la Chapelle-Saint-Géraud. — Louis Rouby, marchand, contre Michel Alrivie ; obligation. — Défaut pour Pierre Touniard contre Marie Vailles, veuve de Pierre Verdal.

B1955. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1787-1788 — Audiences. — Gaspard Senaud, charpentier, contre Antoine Alrivie, dit Foulchier ; compte. — Sieur Pierre Daval, bourgeois, et Jeanne Lapeyre, mariés, contre Antoine Jammet ; créance de la succession de feu Étienne Lapeyre. — M. Jean La Salle de Laroche, chevalier de Saint-Louis, contre Jacques Falgoux ; créance des successions de feu sieur Jean-Joseph La Salle et demoiselle Marie-Jeanne Juyé. — Défaut pour Pierre Vigier contre Jean Cros, aîné. — Enquête pour Jeanne Jammet, veuve d'Antoine Broquerie, contre sieur Étienne Nissou ; limites. — Sieur Guillaume Bel, bourgeois, contre Louis Croizille ; obligation. — Défaut pour Jean Joulhac, marchand, contre Marie-Anne Chabanne, veuve.

B1956. (Registre.) — Petit in-folio, 38 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Défauts : pour Jean Pruns et Marguerite Falgoux contre Jacques Falgoux ; — pour Jean Farge contre Gabriel Alrivie. — Rétention de cause pour Jacques Falgoux contre dame Jeanne Bos, veuve du sieur Darche, médecin. — Défaut pour messire Gabriel-Anne Dumas, chevalier, seigneur de Soulages, La Marque, etc., mestre de camps de cavalerie, contre Jean Pallide, veuf de Catherine Fagis ; tollissement d'inhibitions. — Enquête pour Antoine Alrivie contre Étienne Dom ; jument tuée par imprudence. — Antoine Jammet contre Jean Cros ; application d'un contrat d'échange.

B1957. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1790 — Audiences. — Défauts : pour Jean Soulier contre Jean Couderc ; — pour Jean Vailles contre Jean-Grégoire, chaudronnier. — Acceptation de messire Antoine-François de Montal, écuyer, seigneur de Malevialle, comme caution de François Aulong. — Sieur Pierre Daval et Jeanne Lapeyre contre sieur Antoine Jammet ; rente. — les fermiers de la Chapelle-Saint-Géraud contre le même ; arrérages. — Demoiselle Jeanne Meilhac, veuve du sieur Guy Grange, contre Louis Crouzille ; obligation. — Noël Maisonneuve contre Jean Farge ; frais de garde et de nourriture de moutons. — Défauts : pour Gabriel Lalo contre Antoine et Étienne Prodel ; — pour Géraud Rouby contre Jean Cros. — Partage des biens de feu Mathieu Nissou (15 décembre 1790).

B1958. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1780-1789 — Procès-verbaux. — Visite d'un pré appelé de la Goutelle, aux appartenances du village de Chammet. — Rapport d'experts dans un procès entre Pierre Grange et Antoine Verdal. — Visite du domaine de Richard, paroisse de la Chapelle-Saint-Géraud. — Rapport d'experts :

entre Géraud Alrivie et Guy Grange ; — entre Jeanne Jammet et Joseph Gasquet. — Enquête entre Michel et autre Michel Senaud ; compte. — Assemblée d'habitants ; concernant la convocation des États généraux. — Bail judiciaire des biens de Jacques Falgoux.

B1959. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1773-1789 — Sentences. — Désignation d'experts entre Antoine Vaurette et Michel Senaud. — Jean Alrivie contre François Poulvelarie ; cassation de saisie. — Antoine Verdal coutre Pierre Verdal, dit Blasy ; compte. — Désignation d'experts entre Jean et Étienne Nissou.

B1960. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1776-1789 — Criminel. — Antoine Mialaret et autres contre les sieurs Vinsot, frères et autres ; rixe, coups et blessures. — Antoine Verdal, dit Lhoste, cabaretier, contre Jean Cros, aîné ; enlèvement de récolte. — Réquisitions du procureur fiscal contre les pêcheurs et chasseurs. — Plainte de Pierre Grange, dit Richard contre Antoine Verdal ; coupe d'arbres. — Gabrielle Verdal contre Étienne Pradel ; rapt. — Géraud Escourbaniès contre Jean et Guillem Terrade, frères ; imputation calomnieuse de vol. — Jean Besse, laboureur, contre Jean Mialaret ; menaces de mort ; — même cause entre Jean et Pierre Taysse. — Martin Maisonneuve contre Jean Nissou, dit Chavialle ; injures et coups.

Juridiction de Brivezac.

B1961. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1778-1780 — Audiences. — Enquête pour sieur Jean Couderc contre Guillaume Veyssière ; limites ; — contre-enquête entre les mêmes. — Dom Olivier Dupont, prévôt de Brivezac, contre Pierre Farges, bourgeois, et autres ; rente des ténements de Laroche et Darche. — Répudiation de l'hérédité de feu François Estrade par son fils autre François. — Défauts : pour Jean Poumier contre François Chauvac et Marie Chapou ; — pour Me Joseph Gasquet contre Antoine Lalo. — Rétention de cause pour Catherine Chazoules, veuve de Jean Nadalie, vigneron, contre Guillaume Flamary, marchand. — Défauts : pour sieur Claude Massalve, bourgeois, contre Jean et Jean-Pierre Mazeyrac ; — pour Me Pierre Mialet, notaire royal, en qualité de fermier de la prévôté du présent lieu, contre Pierre Linars et Marie Couderc. — Jean Loumon, marchand, contre sieur Antoine Rivière ; avération de signature ; — même cause entre sieur Jean-Baptiste Soleilhet, bourgeois de Sérillac, contre ledit Rivière. — Léger Peyrol contre Antoine Soustre ; dette de la succession de Bernard Soustre, père du défendeur. — Demoiselle Marie Duchamp, veuve de sieur Jean Charazac, bourgeois, contre sieur Antoine Rivière ; billet. — Défauts : pour Jean Salles, marchand, contre Jean Chapelle ; — pour sieur Pierre Lacoste, maître chirurgien, contre Jean Audubert, bourgeois ; — pour sieur Jean Contrastin contre sieur Pierre Contrastin.

B1962. (Registre.) — Petit in folio, 34 feuillets, papier.

1784-1785 — Audiences. — Messire Jean-François de Sainte-Marie, écuyer, ancien capitaine au régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint-Louis, contre Jeanne Reycoudier, veuve d'Antoine Couderc ; dette de la succession du père de ladite Jeanne. — Défaut pour messire Jean-François Darche, seigneur d'Ambrugeat, contre Jean Pommier, marchand. — Sieur Bernard Vinsot et demoiselle Marie Jourde contre Antoine Nougueyrol ; obligation. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Chazoules par son fils François. — Enquête pour Antoine Champ contre Louis Sourdoix ; frais de nourriture d'enfant. — Défaut pour sieur Bertrand-Joseph Duchamp, notaire royal, contre Pierre Lajeunie, bourgeois. — Pierre Marbot contre François Marbot ; partage. — Demoiselle Martiale Albert, veuve de Me Antoine Couderc, avocat, contre Jean Mazeyrac ; exécution de sentence. — Jean Delpeuch, dit Cardaillac, maçon, contre Blaise Nougeyrol et Marie Lafon ; cheptel. — Rétention de cause pour Jean Dugal contre Marguerite Veyssière, veuve de Jean Rougier, vigneron. — Défauts : pour Me Jean Goudelou, curé de Bassignac-le-Bas, contre Pierre Chapelle, laboureur ; — pour Annet Chassaignade, marchand, contre François Marbot. — Les

administrateurs de l'hôpital de Beaulieu contre Jeanne Reycoudié, veuve d'Antoine Couderc ; rente ; — même cause entre les mêmes et François Peyrol, vigneron.

Juridiction de Chamberet.

B1963. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1781 — Criminel. — Instruction commencée devant le juge dudit lieu et terminée au sénéchal d'Uzerche ; le procureur d'office contre Léonard T ... et sa servante, hommicide commis sur la femme de l'accusé.

Juridiction de Salons et Masseré.

B1964. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1764 — Procès-verbaux. — Requête d'Annet Mantégoux, du village de Vouspillac, aux fins de rembourser le prix d'une créance hypothécaire. — Enquête pour Barthélemy Chambras contre Antoine Mailler ; cheptel. — Requête de François Savart, maître entrepreneur, aux fins de nullité d'une saisie. — Enquête pour François Foucher, sieur de La Cotte, contre François Jarrige ; propriété d'une pièce de terre. — Émancipation de Jean Dode par son père Étienne. — Levée des scellés apposés sur les meubles de feu Jean Bordes, bourgeois, du village de Pras. — Répudiation de l'hérédité de feu Pierre Broussouloux. — Inventaire du greffe de Salons après la mort du sieur Madrange, remise « des papiers » entre les mains du sieur Broussouloux ; — provisions du seigneur, marquis de La Capelle-Biron, signées : Carbonnière, Lacapelle ; un cachet. — Déclaration de grossesse par Françoise Galleton contre l'homme d'affaires du seigneur du présent lieu. — Tutelle des mineurs Fayolle. — Inventaire des meubles de feu Blaise Demoury, à la requête de sa fille, femme de Léonard Breuil. — Enquête pour suppléer l'acte de baptême de demoiselle Gabrielle-Anne de Saint-Martin de Maisonneuve. — Désignation d'un curateur pour demoiselle Léonarde Boussely, veuve de sieur Jean Reignac, bourgeois.

B1965. (Liasse.) — 2 pièces en parchemin ; 93 pièces, papier.

1750-1759 — Procès-verbaux. — Désignation d'un curateur pour Catherine Fayolle. — Enquêtes : pour Barthélemy Chambras contre Jean Peyrot ; vente de taureaux ; — pour François et Jean Juge, père et fils, contre François Damarzit ; cheptel de brebis. — Tutelle des mineurs Hilaire. — Déclaration de grossesse par Jeanne Pignolet. — Curatelle de Jean Bachellerie. — Tutelle des mineurs Freygefond. — Lettres de bénéfice d'âge pour François et Jean Leygnier. — Serment d'experts. — Curatelle de Jean Foussart. — Visite d'une maison acquise de sieur Jean Lachenaud, bourgeois, par sieur Jean-Nicolas de Laroche, aussi bourgeois. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Freygefond par sa belle-mère. — Tutelle des mineurs Delort. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Barrade, à la requête d'Eymar Bertrand, dit Roubil ; cheptel. — Partage des successions : de feu Pierre Cidois et Marie Peyronaud ; — de feue Marguerite Besse. — Visite d'une terre acquise des sieurs Rivière, père et fils, par messire Joseph de Girbaud, écuyer, sieur de Saint-Étienne. — Réception de sieur Jean Lasne de Barrade, fils, comme greffier en la présente juridiction. — Visite d'un domaine acquis par Étienne Naudon de messire Vincent Green de Saint-Marsault.

B1966. (Liasse.) — 81 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1760-1766 — Procès-verbaux. — Enquête sur les revenus de la terre du Pin ; requérant sieur Dublanc, ancien fermier de ladite terre. — Établissement de commissaires séquestres sur les biens de Louis Rebillac et de Pierre Brousse, beau-père et gendre. — Apposition de scellés sur les meubles de Jean Breuil. — Curatelle de Jean Brudieu. — Levée du cadavre d'Antoine Mas Dupuy, au village de Lors ; son exhumation trois jours après. — Tutelle des mineurs Bazin. — Bail judiciaire des biens de Jean Grasset. — Enquêtes : pour Jean Vigne contre Léonard Chedal ; compte. — pour sieur François Leygnier, bourgeois, contre Élie Soursat ; jouissance d'un pré. —

Déclaration par Guillaume Georges, tiers saisi à la requête de Pierre Douisidon, au préjudice de Jean Mons. — Visite d'un pré à la requête de Léonard Pénélaud. — Inventaire des meubles de feu François Bordes. — Réception de Léonard Pascarel comme sergent en la présente juridiction. — Lettres de bénéfice d'âge pour messire Joseph de Bazin, écuyer, sieur de Lamothe. — Serment d'experts.

B1967. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1767-1769 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour Jeanne Chavaignac contre Bertrand Hilaire, son mari ; séparation de biens ; — pour Antoine Mauris, tailleur, contre Philibert Bourliataux ; état civil ; — pour le curateur d'Antoine Breuil contre Marguerite Breuil ; propriété d'arbres ; — contre-enquête entre les mêmes. — Affirmation du sieur François de Beaune de La Régaudie, bourgeois, tiers saisi à la requête d'Étienne Mazin. — Estimation des biens de feu Pierre Breuil et Marguerite Roume. — Enquête pour Jean Arnaud et Pétronille Bourdarias contre Simon Bayard ; délaissement de fonds. — Tutelle des mineurs Roche. — Émancipation de Barthélemy Chambras par son aïeul autre Barthélemy. — Enquête pour François Chadal contre Barthélemy Jarrige ; limites. — Rapport d'experts dans un procès entre Jacques Dumon et François Debeaune.

B1968. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1770-1772 — Procès-verbaux. — Tutelle de Marguerite Cidois. — Séquestration de bestiaux trouvés dans une terre de Barthélemy Blanc. — Réception de François Monteil comme sergent en la présente juridiction. — Rapport d'experts entre Simon Bayard et Jean Bourdarias. — Bail judiciaire des biens des mineurs Delort. — Enquête pour Libéral Gautier contre sieur Pierre Deviller, bourgeois ; partage de récolte. — Provision de 36 livres pour Marguerite Valetou contre François Delage. — Enquête pour Pierre Cidois contre Jean et Julien Lavandier ; exécution d'un contrat de ferme. — Léonarde Brachet contre Gabriel Coste, son mari ; séparation de biens. — Déclaration par sieur Guillaume Georges, bourgeois, tiers-saisi à la requête de Jean Chadal, au préjudice de sieur Guillaume Rivière. — Provision de 80 livres pour Jean Chambras contre Barthélemy Chambras. — Tutelles : des mineurs Personne ; — des mineurs Jonchère. — Pension annuelle de 72 livres assignée à Antoine Nanaud. — Estimation des biens de sieur Philippe Pradel, de Masseré. — Répudiation de l'hérédité de François Dubois par sa veuve Léonarde Peyratout. — Tutelle des mineurs Manet.

B1969. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1773-1775 — Procès-verbaux. — Bail judiciaire des biens des mineurs Delort. — Enquête pour Léonarde Peyratout, femme de Pierre Réal, contre Léonard Bessoules ; cheptel de brebis. — Inventaire des biens de feu Jean Leygnier, aubergiste à Saint-Georges. — Déclaration par Guillaume Rivière, tiers saisi à la requête de Louis Relier, au préjudice de Pierre Brousse. — Inventaire des biens de feu Jean Grasset et Pétronille Mantégoux. — Provision de 20 livres pour Annet Magnigne contre son frère aîné. — Enquête pour Jean Bertrand contre Pierre Pénélaud ; limites. — Rapport d'experts dans un procès entre Arnaud Bourdarias et Simon Bayard. — Acceptation de la caution de Pierre Moyne pour sieur Jean Robert, chirurgien. — Enquêtes : pour Jean de Boix contre Étienne Sirieix ; partage d'eau ; — pour sieur Michel Daudy contre Jeanne Dunac, veuve de Charles Pradel ; droit à un abreuvoir. — Déclaration par Jean Bouchal, tiers saisi à la requête de Léonard Pingrieux, au préjudice de Jean Lambertie.

B1970. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1776-1779 — Procès-verbaux. — Enquête pour Léonard Meyrignac et Anne Galleton contre Pierre Jonchère, meunier ; servitude de passage ; — pour messire Joseph de Bazin, écuyer, sieur de Lamothe, contre Jean Berthoud et Marguerite Hilaire ; usage d'arbres châtaigners. — Bail judiciaire des biens des mineurs Delort. — Enquête pour sieur Martial Personne de Lachaud, bourgeois, contre Gabriel Chambras, laboureur ; compte. — Affirmation par Guillaume Goulfier, marchand, tiers saisi à la requête de Pierre Vieillechèze, sieur du Buisson, au préjudice du sieur de las Bordas. — Séparation de biens entre Marguerite Hilaire et Jean Berthoud. — Cassation de saisie entre

Louise Andrieu et le sieur François de Beaune du Freysseix. — Désignation d'experts pour visiter l'horloge de Salons. — Inventaire des biens de feu Jean Fourtet, « premier postillon de la poste des chevaux de Masseré. » — Visite d'un emplacement de maison acquis par Jean Lofficial, maître paveur, vendu par Léonard Boussely. — Déclaration par Jean Lambertie, laboureur, tiers saisi à la requête de Jean Roux, au préjudice de François Ajuste, oncle du déclarant. — Enquête pour Pierre Lacorre, contre Jean à la Margot et Marguerite Lacorre, conjoints ; vente d'un velle.

B1971. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1780-1785 — Procès-verbaux. — Enquêtes : pour sieur Jean Lasne de Barrade, bourgeois ; contre demoiselle Jeanne Juge, veuve Coulombet, et son métayer ; dégâts causés par des bestiaux ; — pour Léonard Pingrieux contre Jean Lombertie ; partage de récolte. — Déclaration par Joseph Champsiaud, tiers saisi à la requête de Me Antoine Reix au préjudice d'Étienne Valetou. — Serment d'experts. — Tutelles : des mineurs Marguinal ; — de l'enfant de feu messire Bazin ; — bail judiciaire des biens dudit mineur. — Tutelle des mineurs Rivière. — Déclaration de Pierre Renaudie, laboureur, tiers saisi à la requête de Pierre Sirieix, au préjudice de Jean Broussaudou. — Rapport d'experts entre messire Louis de Bazin, sieur de Lamothe, et le tuteur de son frère, Nicolas. — Bail judiciaire des biens des mineurs Labadie. — Tutelle des mineurs Deviller.

B1972. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1786-1789 — Procès-verbaux. — Serment d'experts et nouveau rapport dans le procès pendant entre messires Louis et Nicolas de Bazin. — Remise au greffe du livre-journal de sieur François Leygner. — Pension annuelle de 60 livres pour Anne Labadie. — Affirmation par Jean Audrerie, meunier, tiers saisi à la requête du vicomte du Verdier, au préjudice de Pierre Lascaux. — Bail judiciaire des biens du mineur de Bazin. — Enquête pour Étienne Sirieix contre Claude Mazeau ; compte. — Renonciation à des avantages faits à Marie Brachet par son aïeul. — Serment décisoire d'Antoine Sirieix à la requête de son frère Étienne ; compte. — Affirmation par Jean Dupetit, laboureur, tiers saisi à la requête de Léonard Jonchère au préjudice d'Étienne Dupetit, oncle du déclarant. — Inventaire des meubles de feu Gabriel Petit, dit Tapissier, décédé à Limoges.

B1973. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1788-1790 — Procès-verbaux. — Assemblée de parents pour délibérer sur la répudiation de l'hérédité de feu messire de Bazin. — Bail judiciaire des biens des mineurs Labadie. — Affirmation par Étienne Dupetit, tiers saisi à la requête de Me Pierre Coulombet, lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, au préjudice de Léonard Jonchère. — Apposition de scellés sur les meubles de feu Jean Lasne de Barrade. — Caution juratoire de Simon Bourdet pour toucher une provision de 100 livres. — Tutelle des mineurs Bordes. — Visite de bâtiments laissés aux mineurs Labadie. — Mainlevée de saisie pour Gabriel Darfeuille et Marie Faure, sa femme, contre le sieur Bleynie, maître de poste à Masseré. — Enquête pour Pierre Arnoud contre Antoine Leygner ; blessure à des ânes. — Visite des biens des mineurs Barrade. — Bail judiciaire des biens des mineurs Rivière.

B1974. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1727-1790 — Sentences. — Sieur Jacques Valette, bourgeois, contre Pierre Leyssène, laboureur, et Me René Borde, curé de Rilhac, intervenant ; remise de cheptel. — Pierre Pénélaud, maître maréchal, contre Jean Léonet, maître cordonnier, obligation. — Me Antoine Reignac, greffier, contre sieur Antoine Devilher, maître de poste ; restitution de meubles. — Demoiselle Catherine Theillet, veuve de sieur Pierre Broussouloux, contre sieur Jean Lachenaud, bourgeois, et demoiselle Marie Broussouloux, sa femme ; entérinement de lettres de restitution. — Léonarde Chassaignoux, veuve de sieur Jean Deveux, contre Philibert Courteix et Jeanne Jangeoux ; concernant la succession dudit Deveux. — Pierre Moussours et Jeanne Bayle contre Jacques Béneyton, sieur de Lavergne, et demoiselle Antoinette Pénélaud, sa femme ; compte. — Messire Léonard de Lavareille, seigneur de Lachaud, écuyer, gendarme et capitaine de cavalerie, contre François Vergonzanes ; rente du ténement de Lagorsse. — Guillaume Duffaure et demoiselle Catherine Dumon, conjoints, contre Jean Gueyreaud et Catherine Fayolle ; mainlevée d'une saisie de bœufs.

— Antoine Maurie et Léonarde Dugenêt, sa femme, contre Philibert Bourliataud et Anne Bordes ; succession de feu Jean Dugenêt. — Le curé de Saint-Georges contre messire Joseph de Bazin, écuyer ; rente. — Désignation d'experts entre Jean Arnaud et Simon Bayard. — Sentence arbitrale de Me Pierre de Chiniac, lieutenant général à Uzerche, nommé par le juge de Masseré, entre sieur François Vacher et Marie Pradel ; hérédité du père de la défenderesse. — Sieur Pierre Bros contre sieur François Leygner, de Saint-Georges ; compte de cheptel.

B1975. (Liasse.) — 1 pièce en parchemin ; 90 pièces, papier.

1722-1749 — Criminel. — Plainte de Marguerite Delort, veuve de Jean Lacorre, contre plusieurs de ses parents ; enlèvement de meubles et de bestiaux. — Jean Degeorge, praticien, contre Jean Cardonnet ; querelle à l'auberge. — Léonard Deschamps, tailleur, contre Laurent et Pierre Galleton ; querelle à propos de limites. — Antoine Jarrige, laboureur, contre Léonard Mérigot, son frère et sa sœur ; coups et blessures. — Homicide commis sur la personne de Julien Renaudie. — Léonarde Chastagnoux, femme de Léonard Meyzaud, contre Bernard Hilaire ; querelle à la suite d'un procès. — Jean Gorsse, laboureur, contre Georges du Suc ; enlèvement de meubles. — Le procureur d'office contre une veuve ; infanticide. — Messire Pierre Bazin, sieur de Lamothe, contre Gabriel et Antoine Andrieu ; voies de fait. — Jacques Depras contre Barthélemy Chambras ; dégâts causés par un cheval. — Léonard Juille, dit Legros, domestique à la forge de Lagrênerie (1747), contre Pardoux Mazaudoix ; coups de bâton. — Le procureur d'office contre Jean Fantou et autres ; attroupement pour empêcher le transport des grains. — Levée d'un cadavre trouvé pendu dans un cellier.

B1976. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1750-1759 — Criminel. — Léonard Deveux contre Léonard Jarrige ; coup de tête de hache entre les épaules. — Pierre Reignac, bourgeois, contre Jean et Étienne Fayolle ; coups de bâton. — Réquisitions contre des chasseurs. — Guillaume et Michel Rivière contre François Leygnier ; guet-apens. — Léonard Lachèze, laboureur, contre Étienne et Julien Brachet ; coups et blessures. — Messire Pierre Bazin de Lamothe contre Vincent Lachèze ; vol d'un fusil. — Me de Beaune, vicaire de Saint-Bonnet-la Rivière, contre le nommé Bardine, huissier, et cinq assistants ; querelle à la suite d'une saisie. — Antoine Jarrige contre Léonard Bouisson, de la paroisse de Condat ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Sieur Jean Reynier contre Jacques Dubois ; détournement d'eau. — Gasparde Naucadie contre son père ; coups de gaule.

B1977. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1760-1769 — Criminel. — Sieur Jean Lasne de Barrade contre Bernard Juge ; enlèvement de châtaignes. — Bertrand Hilaire, aubergiste, contre Bellerose, Lafleur et Sans-Souci, trois aventuriers se disant mérandiers ; évasion nocturne. — Léonard Mazelbourg contre Anne Chaussade et ses fils ; injures et voies de fait. — Gabriel Chambras contre sieur Pierre Bordes ; injures « il le traita de loup-garou et autres infamies. » — Le procureur d'office contre Jean Gorsse ; homicide. — Me Jean-Claude-Martin Meynard de Chabanne, curé de Salons et de Masseré, contre Jean Soursac, dit Mourtachon ; scandale à l'église. — Demoiselle Jeanne Guillaumaud de Dubreuil, femme du juge de Salons, contre Léonard Relier ; dégâts causés par une truie. — Jean Hilaire, maître forgeron, contre Eymar Juste ; excès.

B1978. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1770-1778 — Criminel. — Plainte de Marie Delarbre contre Gasparde Nicaudie ; excès. — Provision de 50 livres pour pansements et médicaments adjugée à Jean-Baptiste Boyer. — Demoiselle Marie Lachenaud, femme de sieur Jean Piquet, contre Jean Tenèze, laboureur ; coups et blessures. — Léonard Chassaing contre Léonard Confolent, son beau-frère ; querelle à la suite d'un compte. — Le procureur d'office contre des sergents étrangers à la sénéchaussée d'Uzerche ; vexations. — Léonard Leyssène, laboureur, contre Étienne Sirieix ; imputations calomnieuses. — Guillaume Bayard, meunier, contre le sieur Coulombet, chirurgien à Uzerche ; dégâts causés par des brebis. — Jean Mouneyrac, voiturier, contre des inconnus ; vol de 10 louis sur le grand chemin

royal de Paris à Toulouse. — Léonard Chèze, praticien, contre Léonet Titout, sabotier ; détournement d'un cheval à la foire de Masseré. — Léonarde Bonnefon contre Bernard Villatte, maréchal ; injures et coups. — Destruction du râtelier de l'étang de Las Champs par des quidams. — Étienne Courty, laboureur, contre Jean Freygefond et Géral Brondeau ; enlèvement d'un coffre contenant des papiers et de l'argent.

B1979. (Liasse) — 1 pièce en parchemin ; 87 pièces, papier.

1780-1784 — Criminel. — Pierre Lavie, laboureur, contre son gendre ; excès. — Jean Boutet et Françoise Boyer, sa femme, aubergistes, contre le nommé Piète ; vol de pain. — Julien Brondeau contre François Péjoux ; menaces de mort. — Le procureur d'office contre Catherine ... ; infanticide. — Étienne Laleu, tailleur à Uzerche, contre son métayer ; détournement de cheptel. — Le procureur d'office contre Léonard Bourdet ; coups et blessures à un homme âgé. — Le procureur du Roy de la sénéchaussée de Tulle contre Léonard Besson et Anne Mafroy, arrêtés à Masseré ; jugement de compétence et procédure. — Levée du cadavre de sieur François Carré. — Léonard Bureau contre Pierre Mazure ; querelle à la suite d'un compte. — Le régisseur de la terre du Pin, au nom de messire de Boulhac, seigneur du Pin, Salon, Masseré, Lamothe-Fénélon, Bourzats, etc., contre Jean Arnoud et autres ; coupe d'arbres.

B1980. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1785-1790 — Criminel. — Pierre Coste, laboureur, contre Étienne Baffaut ; querelle à la suite d'un compte. — Le procureur d'office contre Pierre Mozard ; blessure à la tête du nommé François Chadaud. — Pierre Confolent contre Léonard Chastaing, maçon ; menaces de mort. — Géraud Terrasse contre Léonard Bureau ; injures et coups. — Léonard Dufour contre Jean Latronche et sa femme ; imputations calomnieuses. — Jean Dumon, dit Champagne, contre J ..., dit le Bâtard ; tentative d'assassinat. — Le maître de poste de Masseré et sa femme renversés par les chevaux du relai de Magnac. — Jean Laforêt contre son gendre ; enlèvement de récolte. — Le procureur d'office contre les nommés Blanc, frères ; voies de fait. — Jean Briansoulet, dit Gros-Pierre ; maçon, contre le nommé Sampinette, aussi maçon ; excès. — Information sur la plainte de Me Léonard Roux, notaire royal, contre Léonard Malinou ; injures, voies de fait et imputations calomnieuses. — Le procureur d'office contre le nommé François, domestique ; tapage dans une auberge. — Condamnation de François Péjoux à 6 livres d'amende ; menaces contre Jean Bachellerie. — Pierre Breuil contre Annet Pessilaud ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage (30 mai 1790).

Justices seigneuriales.

B1981. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1751-1790 — Allassac (messires Lasteyrie du Saillant et Pradel de Lamaze, seigneurs pariers) : — François Treuil, voiturier, contre Jean Feral ; compte. — Procès criminel sur la plainte de messire Jean-Léonard Dumas, chevalier, seigneur du Peyzac, « pour crime de vols commis avec effraction. » Nombreux accusés. — Inventaire de Me Pierre Gautier de La Ponterie. — Ampeau (paroisse de Saint-Pierre de Tulle) : — Marguerite Céron, veuve de Louis Boussignac, contre Henri Fourches ; prêt d'argent. — Ampinat (de Sainte-Fortunade, seigneur) : — Pierre Terrioux contre Jean Amblard ; demande en mainlevée de saisie ; — même sentence entre Jeanne Leymonerie, veuve de Léonard Faurie et ledit Amblard. — Les Angles : — Désignation d'experts entre Pierre Maugein, Marguerite Vareille et Pierre Estorges. — Anteroche (le baron d'Anteroche, au Puy d'Arnac, seigneur) : — Blaise Oubrayrie contre Jean Chaumeil ; concernant la possession d'une vigne ; enquête entre les mêmes. — Déclaration de grossesse par Jeanne Lallé. — Sieur Raymond Coste, bourgeois, contre Peyronne Chaumont ; obligation. — Auriac (Dubac de Langlade, seigneur) : — Jean Tieyre contre Antoine Combes ; eaux pluviales. — Anne Rode, veuve d'Antoine Chambre, contre François Courtaud, marchand ; obligation. — Pierre Sancon, marchand, contre Antoine Chamelot, aussi marchand ; compte. — Jean Puyraymond, marchand, contre sieur Jean-Baptiste Soumaille, maître chirurgien ; billet.

B1982. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1727-1788 — La Bachellerie (messire Jean de Loyac, seigneur) : — Enquête pour Antoine Courtaud, maître taillandier, contre Martin Farges, aussi maître taillandier ; vente d'une enclume. — Affirmation par Léonard Peroussie, tiers saisi à la requête de Me Antoine Orliaguet, vicaire de Chambon, au préjudice de Bernard Marbeau, peigneur de laine. — Enquête pour Jean Mathurier père, contre Jean Mathurier fils ; concernant la ferme des dîmes d'Espagnac. — Procès-verbal de la levée du cadavre d'un enfant, à Roussoles. — Provisions de juge de la Bachellerie pour Me Jean-Pierre Lagarde, accordées par messire Jean de Loyaç, chevalier, seigneur de la Bachellerie, du Breuil, du Verdier, etc. ; un cachet. — Rétention de cause pour Barthélemy Farges contre Jacques Daubès. — La Bastisse : — Défaut pour Antoine Lapeyre contre Antoine Chastang. — La Bernardie (de Lauthonie, seigneur) : — Récépissé de pièces déposées par Louise Faugeyron, veuve de François Borie, entre Guillaume Roussane et messire Joseph Froment, auditeur des comptes, à Paris. — La Borderie (de La Majorie, seigneur) : — Rétention de cause pour messire François-Martial Jarrige, seigneur de La Majorie, ancien gendarme de la garde du Roy, contre Michel et Étienne Antignac. — Les Bordes (paroisse de Cornil) : — Toinette Bourg, veuve du sieur Noël Moussours, marchand, de la ville de Tulle, contre Bernard Seignolles ; mainlevée de saisie. — La Borie paroisse de Lagarde, (M. de Saint-Priech de Saint-Mur, seigneur) : — Émancipation de Jean Teillac par son père Joseph. — La Bourdaire (paroisse d'Eyren) : — Défaut pour François Beyssac contre François Bourg. — Le Bousquet : — Défauts : pour Jean Estrade, maître charpentier, contre André Coulanges ; — pour Antoine Soustre et Jeanne Guillemy contre Jean Guillemy et Martiale Combes.

B1983. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1750-1786 — Boussac (de Sainte-Fortunade, seigneur) : — Sieur Eymar Vauzanges, maître chirurgien de la ville de Laguenne, contre Joseph Destors ; rente. — Jeanne Lacroix, femme d'Antoine Mons, contre Marguerite Soletie, veuve de Jean Lacroix ; tutelle des enfants dudit Lacroix. — Branceille : — Enquête pour Jean Neuville contre Antoine Dussol ; concernant la ferme du prieuré de Chauffour. — Antoine Porte contre Antoine et Étienne Rigalz, père et fils ; obligation solidaire. — Jean Poumiès contre François Rigal et sa femme, vol de lard. — Défaut pour sieur Jean-Pierre Cheyssial, bourgeois, contre Mathurin et Antoine Deschamps. — Rapports d'experts : dans un procès entre Pierre Claval et Gilles Croze, du village de Férant ; — dans un procès entre sieur Jean Rigal, notaire royal, et messire Honoré de Lacoste, seigneur de la Reynaudie. — Anne Clare, femme de Géraud Groze, contre son mari ; excès. — Défauts pour la grande prieure de l'abbaye de l'hôpital de Beaulieu, en Quercy, contre Pierre Clavet ; — pour Joseph Verdier, marchand, contre Guilhem Treil, aussi marchand. — Les Bros : Provision de 24 livres adjugée à Léonarde Chaumeil contre Jean Chaumeil. — Gabrielle Bossoutrot contre Michel Vaujour, meunier ; exécution de sentence. — Enquête pour Léonarde Massoulier contre Jacques Bardinal ; vente de foin.

B1984. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1741-1789 — Ceaux paroisse de Lagarde, (de Saint-Mur, seigneur) : — Rétention de cause pour demoiselle Marguerite Boutouyrie, femme de Me Jean Albiat, prévôt de la ville de Turenne, contre. Jean Chassaignat et Suzanne Freygefont. — Céron (paroisse de Naves) : — Léonard Delnaud contre Antoine Soleilhavoulp ; vente de bœufs. — Chanteix : — Jean Auberty contre Léger Rabès, sergent : honoraires, conflit de juridictions. — Chapelle-Geneste : — Provisions : de 20 livres adjugée à Gabrielle Roche et Jean Bouysse contre Marguerite Roche et Jean Soudrie ; — de 30 livres pour Jean Laval contre Jean Druliolle et Marguerite Laval. — Pierre Galatry, domestique, contre Pierre Charbonnel ; gages. — Affirmations : par Pierre Fage, tiers saisi à la requête de dame Marie-Magdeleine des Farges, veuve Jarrige, au préjudice de Léonard Gamot ; — par Guillaume Georges, laboureur, tiers-saisi à la requête de messire Joseph Plaisant de Bouchiat, seigneur du Bigeardel et de Perpezac, inspecteur général des haras d'Alsace, au préjudice de demoiselle veuve Micou. — Le Charlat (messire Noël Dufaure de Saint-Martial, seigneur) : Sieur Pierre Labrousse,

bourgeois, contre Antoine Monteil aîné, vigneron ; dette de l'hérédité de feu Joseph Monteil. — Séquestration de bestiaux trouvés dans le jardin de Jean Soulier. — Le Chastagner (paroisse de Saint-Maixant) : — Plainte de Jean Graviche, maître de poste de la ville de Tulle ; vol de charbon. — Enlèvement de meubles chez Jean Estrade. — Le Chastang : — Jean Lallé, aîné, contre Pierre Brunie et sa bru ; imputation calomnieuse de vol. — Tutelle de Jeanne Lavaur. — Chastres : — Sieur Martial Eygueperse, bourgeois, contre Antoine Chassaigne et Jeanne Laffon ; exécution de sentence. — Chastrusses (paroisse d'Albussac) : — Guillaume et Jean Boutouyrie contre Anne Planchard, veuve de Pierre Bourdet ; succession dudit Pierre. — Louise Bordes, veuve de Léonard Genestines, contre Pierre Roussane, dit Lacroix ; obligation. — La Chaud (paroisse d'Orlhac-de-Bar) : Michel Roux contre Toinette Noalhac et Pierre Soulier ; obligation. — Chaumeil (paroisse de Saint-Clément) : — Jean Dubois, dit Jean Sec, contre Jean-Baptiste Barry, tailleur ; cassation de saisie.

B1985. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1725-1790 — Chaunac : (le baron de Lauthonie, seigneur) : — Antoine et François Bussière contre Jean-Petit Bary, meunier ; compte. — Louis Broch et Jean Soleilhavoulp contre Jean Maure ; saisie. — Antoine Soulier, laboureur, contre sieur Martin Baufès, bourgeois ; partage d'eau. — Affirmations : par Étienne Maure, tiers saisi à la requête de Marie Pauquinot, femme de Léonard Margery, au préjudice de sieur Antoine Rajaud, huissier aux tailles, à Donzenac ; — par Pierre Vacher, tiers saisi à la requête de messire Étienne Darluc, seigneur de la Praderie, lieutenant général ès sièges royaux de Tulle, au préjudice de Pierre Estrade. — Marguerite Chaumeil, femme de Pierre Feugeas, contre Louise Laval ; cheptel. — Sieur Jean-Mercure Fillol, bourgeois, en qualité de fermier de la terre de Bar, contre Antoinette Bossotrout ; arrérages. — Combebessouse (paroisse de Saint-Hilaire-Foissac) : — Plainte de Léonarde Mirat, veuve, contre François Coste ; coupe d'arbres. — Confolent : (De la Gastine, seigneur) : — Sieur Léonard Mazaud contre Léonard Bervialle ; obligation. — Comborn (M. du Saillant, seigneur). — Jacques Péjouane contre François Duvillard ; exécution de sentence. — Guilhem Porcher contre Martial Beyssac ; cheptel. — Cornil et Salegaye : (M. de Bar de la Chapoulie, seigneur) : — Rétention de cause pour sieur Étienne Bergeron, praticien, contre Étienne Laplace, cavalier de maréchaussée à Brive. — Me Pierre Lagarde, commissaire de police, contre sieur Jean Rouchon ; vente d'huile de noix. — Défaut pour Marie Merchadour, femme de Léonard Roufi, contre Gabriel Guillaumie. — Léger Rabès, sergent, contre Jean Auberty ; frais d'actes. — Marguerite Bussières, femme de chambre de la dame Lagarde d'Aubertie, contre Jean Merpillat ; prêt d'argent.

B1986. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1724-1788 — La Coste, (paroisse de Saint-Maixant (M. de Laval, seigneur) : — Affirmation de Petit-Jean Chazarin, métayer, tiers saisi à la requête de sieur Joseph Tramond fils, au préjudice de Léonard Tramond. — Reprise d'instance entre Jean Dufour et Léonard Faure, mari de Jeanne Vergnie. — La Courbarie (paroisse d'Espagnac) : — Acte d'appel d'une sentence de la présente juridiction par Anne Nave. — Cousin-Haut (paroisse de Bar) : — Léonard Chassaing contre Jean Tereygeol et Antoinette Neyrat ; obligation de 70 livres. — Coustoux (paroisse de Saint-Maixant) : rétention de cause pour Baptiste Moulzat, praticien, contre Pétronille Bernardie. — Cueille (paroisse de Nave) : (le baron de Lauthonie, seigneur) : — Pierre Fourches, du village de la Vareille, contre Antoine Dupuy ; coupe d'arbres. — Messire Blaise Teyssier, seigneur du Mazel, etc., capitaine de cavalerie au régiment de Conti, chevalier de Saint-Louis, contre Antoine Tintignac et Sébastien Estorges, son gendre ; arrérages. — Défaut pour sieur Antoine Delbos, marchand chaudronnier à Tulle, contre Pierre Cueille. — Enquête pour Marie Mas, femme d'Antoine Bussière, contre Léonarde Chazarin ; partage de mobilier. — Information à la requête de Léonard Delnau contre des quidams ; incendie d'un bois.

B1987. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1739-1790 — Dersse : — Guinot Dumont contre Jeanne Teyssandier et sieur Joseph Forse ; obligation ; — Même sentence entre Thève Cuzange et Pierre Buge. — Duroux (paroisse de

Chameyrac) : — Défaut pour Pierre Caze contre Léonard Rebeyrotte ; — pour Catherine Maisonneuve, veuve de Jean Peschadre, contre François et Bernard Plas. — Estorges : — dame Magdeleine de Mensat, veuve de messire Antoine-Joseph de Rabanide, écuyer, trésorier général de France, contre Peyroune Estorges, veuve de Jean-Blaise Pinardel ; créance de la succession du mari de la demanderesse. — Estors (paroisse de Sainte-Fortunade) : Assignation pour Antoine Mazier à la requête de François Borie. — L'Estrade (paroisse de Nonars) : — Plainte de Léger Monbrial ; vol de bois. — Eure et Noual : Jean Eyrolle coutre Jean Moussours ; compte de tutelle pour Marie Guirande. — Affirmation par Jacques Chazal, tiers saisi à la requête des administrateurs de l'hôpital de Tulle, au préjudice de Mercure Amblard. — Etiquête pour Martin Dupuy et Géraud Borie ; vente de porcs. — Affirmations : par Jacques Chazal, tiers saisi à la requête de Jeanne Grenailles, au préjudice de Mercure Amblard ; par ledit Mercure, tiers saisi à la requête d'Antoine Vaur, au préjudice d'Antoine Lacroix. — Me Léonard Bussière, lieutenant des juridictions de la Célérerie de Nave et du Bousquet, contre Jean Bouysse ; obligation. — Eyren : — Jérôme et Daniel Rebeyrotte contre Robert Nard ; servitude de passage. — La Fage : — sieur Antoine Peyral, bourgeois, et demoiselle Marie Arrondeau contre sieur Jean Arrondeau, aussi bourgeois, concernant la constitution dotale de ladite Marie. — Rétention de cause pour Antoine Auriac contre Pierre Betaillou. — Demoiselle Marguerite Moulène, femme de sieur Jean Arrondeau, contre Jean Maure ; compte de vin. — Faugères : — Jeanne Gorsse, femme de Jean Péroussie, contre Jeanne Bouysse et Pierre Péroussie ; exécution de sentence. — Feix : — Jacques Daubès contre Jean Moussours, maître charpentier ; appel en garantie d'Olivier Jos, meunier ; — liquidation de dépens entre les mêmes. — Demoiselle Antoinette Galand, veuve du sieur Duplessis, contre Jacques Daubès ; exécution de sentence. — La Fieyre (paroisse de Vitrac) : plainte de la nommée Marie, servante de madame de Mortegoutte, contre Pierre Saine ; coups et blessures. — Fleurac (paroisse de Sainte-Fortunade) (M. de Boussac, seigneur) : — Jeanne Lacroix contre Jean Lacroix ; compte ; — désignation d'experts entre les mêmes. — La Fon (paroisse de Saint-Pierre de Tulle) : — défaut pour Jean-Baptiste Pourchet contre Jean Bossoubrot ; défrichement.

B1988. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1729-1790 — La Gane et Veyrières (le marquis de Soudeille, seigneur) : — Bertrand Couderc contre Martial Pradel et son gendre ; obligation. — La Génévrière (M. de Soulage, seigneur) : — Sieur Joseph Terrieu et Jean Servantie, marchands, contre Antoine Grèze, aîné ; vente de taureaux ; — défauts : pour sieur Pierre Solabel, bourgeois, contre le même ; — pour Jean Arrestier contre Étienne Martine ; — pour messire Gabriel-Anne Dumas, seigneur de Soulages, contre Antoine Chambre ; — sur la couverture : exercices littéraires du collège de Tulle pour 1781. — Germain (paroisse de Saint-Julien de Tulle) : — Défaut pour Antoine Cendriac contre Jean Devès, laboureur. — Giguet : — Pierre Mazin, meunier, contre Pierre Mérigonde ; prise d'eau à la Montane ; — enquête entre les mêmes. — Pierre Fès contre Pierre Combastel ; demande en provision après une plainte pour coups et blessures. — Sieur Pierre Alleyrat, bourgeois, contre sieur Jean-Baptiste Alleyrat, aussi bourgeois ; entérinement de lettres de restitution. — Gioux (paroisse de Saint-Hippolyihe) : — défauts pour Jean Treins contre Antoine Souny. — La Grange-de-Serre : — François Champs contre Toinette Champs et André Monjanel ; succession de Pierre Champs, père commun. — Provisions de sergent en la présente juridiction pour Julien Bazougour, accordées par l'abbé d'Obazines. — Guillaume Chalaux et Marguerite Monteil contre François Leyniac et Léonard Goup, meunier ; rente du ténement de Dignac. — Enquête pour sieur Pierre Merciel, bourgeois, contre sieur Pierre Leyris, aussi bourgeois ; exécution d'un contrat de ferme. — Les Grenailles (paroisse du Chastang) : — Antoine Chabut contre Gabriel Chabut ; partage de la succession paternelle.

B1989. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1746-1790 — L'Hôpital Fondège : — Me Pierre Roudier, procureur d'office de la juridiction d'Argentat, contre les tenanciers des villages de l'Hôpital, la Pradelle, Broussole et la Borie-Fondège ; arrérages. — Bail judiciaire des fruits des biens du mineur Cafoulein. — Défauts : pour messire Jean Dumont, écuyer, seigneur de la Françonnie, et dame Marie Parjadis Dauzès, sa femme,

contre Pierre Vigier, meunier ; — pour Jean Charoulet contre Jean Tieyre. — Raymond Laporte, maréchal, contre François Farge ; compte. — Provision de 28 livres pour Hugues Annequin contre Gaspard Ventach et Antoinette Sireygeol. — François Morely, bourgeois, contre son métayer ; dégradations. — Les Horts (M. de Chaunac, seigneur) : — Rétention de cause pour sieur Léonard Beaufès, bourgeois, contre messire Calmine Chabaniel, président-trésorier de France à Limoges, et dame Martine Teyssier, sa femme. — Sieur Ignace Malaurie, bourgeois de Tulle, contre Antoine Seigne ; ferme d'un pré. — Antoine Soulier contre Léonard Tramond ; saisie ; — enquête entre les mêmes. — Plainte de Jeanne Salles, veuve de Jean Saraudie, contre le nommé Pasquet, meunier ; coups et blessures. — François Pignol contre François Charoulet ; vente de porcs. — Bernard Martin contre Jean Champeval ; gages. — Affirmation par Bernard Soulier, laboureur, tiers saisi à la requête de sieur Michel Roux, aubergiste à Tulle, au préjudice de la succession de feu Antoine Soulier, oncle du déclarant. — Hublanges : — Provision de 20 livres adjugée à Léonard Leyniac contre Jean Leyniac — François Neyrat contre Jeanne Bassaler et Pierre Ceaux ; vente d'une vache. — Affirmation de Martial Péchadre, tiers saisi à la requête de Jean Madrange, au préjudice de Barthélemy Leyris. — Sieur Jean-Baptiste Lacombe du Roussel, bourgeois de Tulle, contre les tenanciers de Dignac ; arrérages.

B1990. (Liasse,) — 19 pièces, papier.

1719-1784 — La Jarrige (messire Jean-Martin de La Selve de Saint-Avid, seigneur) : — Le seigneur dudit lieu contre Léonarde Dubois ; arrérages. — Sieur Jacques Bonnelie, marchand chapelier, contre Anne Tramond, veuve de Pierre Saint-Hyppoly, hôtesse ; saisie. — Enquête pour Léonard Péroussie, contre François Bussière ; servitude de passage. — Ladignac : — Rétention de cause pour Jean Faugeron, marchand, contre Marguerite Farge et Joseph Leygonie. — Lallé (paroisse de Champagnac) : — Demoiselle Catherine Parrot, femme de Jean-Pierre Lartige, contre sieur Étienne Lallé, bourgeois ; avération de signature. — Laval (Le baron de Lauthonie, seigneur) : — Affirmation de Jean Vaujour, de la paroisse de Saint-Maixant, tiers saisi à la requête de demoiselle Toinette Eyrolles, au préjudice de sieur Pierre Eyrolles, bourgeois de Tulle. — Lavaur (M. de Laborderie, baron de la Rochette, seigneur) : — Me. Jean de Saint-Priech, de Saint-Mur, avocat en la Cour contre Étienne Farge ; jouissance d'une pièce de terre.

B1991. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1739-1785 — Lavialle (paroisse de Corail) : — Me Jean François Ludière, procureur à Tulle, contre Bernard Seignolles ; exécution d'un compromis. — Lavialle (paroisse de Nave) : — Jean Bouyon contre Antoine Pouget ; constitution dotale de Marguerite Pouget. — Leyrat (M M. Teyssier et Puyhabillé, seigneurs) : — Sieur Jean Léonard Teyssier, seigneur de Leyrat contre Jean Barry et Jeanne Soulier ; saisie. — Défaut pour sieur Ignace Malaurie, bourgeois de Tulle, contre Jean Geneste et Marie Queilhe. — Demande de taxe pour les séquestres établis sur les biens de Pierre Bossoutre. — Liquidation des rentes du moulin des Horts et du ténement de Serre. — Information pour Antoinette Coulonges contre Pierre Neyrat ; séduction — Défauts : pour demoiselle Marie-Jeanne Teyssier de La Serre de Leyrat ; — pour Pierre Feniol contre autre Pierre Ferriol. — Enquête pour sieur Nicolas Maschat contre Fillon Chérézat et Jean Chaumeil ; vente de bois. — Lostanges (M. de Saint-Alvaire, seigneur) : — Rétention de cause : pour Jean Chantegril contre Jean Velle, marchand ; — pour Pierre Bonneval, marchand, contre Jean Cerac, travailleur. — Visite d'une vigne en friche à la requête de Jean Mouroux, praticien. — Information à la requête de Me Jean-Baptiste Lignac, curé de Tudeil, contre Julien Nouai ; voies de fait.

B1992. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1749-1790 — Madelmont : — Enquête pour Jean Soulier contre Louis, Léonard et Guillemette Cueille ; servitude de passage. — La Maison-Rouge (paroisse Laguenne) : — Léonard Borie, marchand, contre le sieur Farges, aussi marchand ; billet. — Marsillac : — Enquête pour Me Jean Rigal, notaire royal, contre Jean Rigal, praticien ; compte. — Masandrieux (M. La Selve de Saint-Avid, seigneur) : — Défaut pour sieur Pierre Lachèze, bourgeois, contre Léonard Mazelier, laboureur. — Masquet-Haut (paroisse de Forgès) : — défaut pour Bernard Mas, laboureur, contre

Simon Pourchet. — Le Maugein : — Jean Maugein contre Piere Ratonie et Anne Leyrat, veuve de Pierre Mirat, exécution d'un contrat de ferme. — Affirmation par Martial Tintignac, dit Soye, tiers saisi à la requête de Marie Péroussie, femme de Jean Farge, au préjudice de Jean Tintignac et de Marie Imbier, sa femme. — Maure : — Informations : à la requête de Marie Vareille, femme de Michel Vacher, métayer, contre Jean Coulaud ; excès et violences ; — à la requête de Catherine Rozier contre Jean Fauret ; injures. — La Méchaussie (le baron de Lauthonie, seigneur) : — Provision de 60 livres adjugée à Mathurin Salesse contre Jeanne Vergne, veuve de Raymond Dubois. — Menoire : — enquête pour Me Étienne Leyniac, curé de Saint-Hilaire-Taurieux, contre sieur Pierre Lacoste, maître apothicaire ; compte. — Miginiac (paroisse de Champagnac-la-Noaille) : — défaut pour Léonard Mirès, laboureur, contre Joseph Sagne, aussi laboureur.

B1993. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1752-1790 — Monrigal : — François Lidove contre Jean Virolle ; détournement d'oies. — Montaignac (M. Degain de Montaignac, seigneur) : — Visite de fonds au village de Salen, paroisse de Saint-Hypolithe. — Le Monteil (paroisse de Lagarde) : — sieur Jean Farges contre Martial Rumel, concernant la rente du ténement du Monteil. — Michel Lacombe, maître papetier, contre Michel Chazal, laboureur ; compte — Le Moulin-du-Juge (paroisse de Saint-Julien de Tulle) : — affirmation par Nicolas Béronie, maître papetier, tiers saisi à la requête de Jean Vialle, boucher, au préjudice d'Antoine Parjadis. — Le Moulin-de-Melon (paroisse de Laguenne) : — demoiselle Nicolle Daubès, femme de Me Boudrie, notaire royal, contre sieur Jacques Daubès ; succession paternelle. — Le Moulin-du-Pic : — Jean Valade et Toinette Bourguet, sa femme, contre Pierre Bourguet, concernant la dot de la demanderesse. — Moussours (paroisse de Sainte-Féréole) : — Visite d'un pré appelé del Paysse, aux appartenances dudit lieu de Moussours, à la requête de Jean Gout. — Nave : — enquête pour Catherine Vareille contre Bernard Combes ; séparation de biens. — Nérige (paroisse d'Espagnac) : — défaut pour Jean Roume contre Louis Bussières et Toinette Deymarie, sa mère. — Rétention de cause pour demoiselle Marie Mary, veuve Miginiac, contre Léonard Treinsoutrot. — L'Ozelou (M. Darche, seigneur) : — Marie Bouyssou, femme de Pierre Estorges, contre la nommée Marguerite, métayère ; imputation calomnieuse de vol. — Antoine Géraudie contre Jean Chaverot ; coupe d'arbres.

B1994. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1725-1788 — Pampoulie (paroisse de Lagarde) Jean Amblard, marchand, contre Jean Soustrot, dit lou Naud ; billet. — Martiale Crumeyrolle, veuve de Pierre Palletane, contre Pierre Trieux, tisserand ; saisie. — Pandrignes : Pierre Chastanet, du village de Libouroux, contre Pierre Soullier ; querelle à l'auberge. — La Péroussie : — Antoine contre Jean Soleilhavoulp ; succession paternelle. — Dame Magdeleine de Mensat contre Jean Cueille et autres ; obligations ; — même sentence pour la supérieure du couvent de Saint-Bernard de Tulle, contre Jean Soleilhavoulp. — Le Peuch : — messire Jean-Charles de Lauthonie, chevalier, baron de Lauthonie, Lagarde, Chaunac, Boissy, etc., contre Jean Breuil ; rente du ténement du Monteil. — Le Peyzat : — Curatelle de Jean-Baptiste et Marie Lacombe ; — partage de l'hérédité de feu Jean Lacombe, curé de Clergoux. — Information pour Michel Lacombe, marchand papetier, contre Barthélemy Delort et Jean Valery ; coupe d'arbres. — Le Pic : (paroisse de Saint-Hilaire-Peyroux) (M. Lafageardie de Saint-Germain, seigneur) : — Répudiation de l'hérédité de Jacques Bourguet par son fils Pierre. — Jeanne Lapeyre, fille majeure, contre Jean Vauzour ; cheptel. — Toinette Fieyre et Antoine Charissou contre Anne Fieyre et Guillaume Orlhac ; lettres de récision. — Me Joseph Duchassain, avocat en la Cour, contre Léonard Vauzour ; rente du ténement appelé le Puy-Bourguet. — Plas : — Rétention de cause : pour sieur Pierre Lacroix, chirurgien, contre Pierre Lallé, marchand ; — pour Jean Froment contre Pierre Froment. — Information pour Jacquette Gimel contre Pierre et Jean Chaumeil ; voies de fait.

B1995. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1715-1790 — Le Pouget (paroisse de Saint-Martial de Gimel) : — provision de 30 livres pour Antoine Gaud et Leone Rioux, mariés, contre Jeanne Laporte. — Me Guillaume Chabaniel, conseiller au présidial de Tulle, contre Martial Grulie ; obligation. — Rétention de cause pour

Léonard Puyjeanne contre Antoine Soulier. — Le Pouget-Piniol (paroisse d'Espagnac) : — défaut pour Jean Hugarie, laboureur, contre sieur Joseph Lespinasse ; — désignation d'experts entre ledit Lespinasse et François Lidore. — Le Pradel (M. Durieu du Pradel, seigneur) : — Réception de Pierre Roudier en l'office de greffier de la présente juridiction. — M. Jean-Baptiste Gouttenègre, capitaine au bataillon de milice du Limousin, contre Eymery Chassagne ; obligation. — Anne Drignac, veuve de Jacques Bros, contre Jean Graffoulière ; cession de créance. — Information pour Jean Vialette et Antoinette Phialip, du bourg de Monceau, contre Géraud Salles ; imputations calomnieuses. — Croquis du ténement de Boudigoux. — Jeanne Leyrich, veuve d'Antoine Jurbert, contre Jean Salles, dit Charlot ; servitude de passage. — Le Prat (paroisse de Condat) : M. de Salons, seigneur) : — Bail judiciaire des biens des mineurs Bordes.

B1996. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1703-1790 — Puymège (paroisse de Saint-Sernin-de-Brives) (M. de Lissac, seigneur) : — Pierre Loubignac, régisseur de la terre de Puymège, contre Joseph Puybaret, dit Courty ; dégâts causés par des bestiaux. — Bail judiciaire des biens des mineurs Borye, paroisse de Chasteau. — Messire Joseph de Laporte de Lissac, seigneur de Lissac, Laporte, la Rétaudie, etc., chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, contre Pierre Lacoste ; coupe d'arbres. — Déclaration de grossesse par Catherine Gillet. — Cahiers de révélations envoyés par les curés, concernant l'information faite à la requête de Jean Baril au sujet « de l'expilation des meubles, effets, papiers, or et argent » de la succession de François Baril, oncle du plaignant. — Rapport d'experts dans un procès entre Thève Puybaret et Mathieu Gauchet. — Émancipation de Jean Verlhac par son père autre Jean. — Jean Molas, laboureur, contre Pierre Maigne ; billet. — Puymège (paroisse de Laguenne) : — défaut pour messire Dominique Bardoulat de La Salvanie, trésorier de France à Limoges, contre Antoine Dubac ; — le même contre Jean Farge et Jean Mathurier ; arrérages. — Puy-de-Val (M. de Saint-Martial, de Conros, seigneur) : — Visite des cabarets de la juridiction. — Interrogatoire d'Antoine Vergne, dit Chambounal, écroué dans les prisons de Tulle, à la requête du procureur d'office de Puy-de-Val ; faits de pèche. — Enquête pour Me Étienne Floucaud, procureur, contre Jean Puyaubert ; démolition d'un mur. — Quinçon (paroisse de Monceau) : (M. Lamothe de Flaumond, seigneur) : — Me Jean Monteil, seigneur de Lavergne, conseiller honoraire au présidial de Tulle contre messire Jean-Louis de Lamothe de Flaumond, seigneur de Quinçon ; billet. — Interrogatoire sur faits et articles de Bernard Frésol, charpentier, à la requête d'Antoine Teulières, cabaretier ; compte. — Jean Moussarie et Pétronille Bac contre Pierre Bac ; succession de Jeanne Passeriaux.

B1997. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1738-1789 — Rabès : — Défaut pour Antoine Védrennes contre Eymar Laurençon. — La Raymondie (M. Honoré de Lacoste, seigneur) : — Provision de 15 livres adjugée à Jeanne Laval et Jean-Pierre Charazat contre Marie Laval et Joseph Vidal. — Messire Jean Dedienne Dupuy, écuyer, et dame Anne Marbot, contre Joseph Feix ; voies de fait. — Rapport d'experts dans un procès entre Jean Bouisson et Pierre Treil. — La Rebeyrotte (paroisse d'Eyren) : — sieur Jean-Baptiste Barry, cadet, contre le sieur Fioux ; vente de grain. — La Rebeyre (paroisse de Chanteix) (M. de Lamazorie, seigneur) : — Antoine Lornac contre Guillaume Roche ; compte. — Les Renaudes (M. Borie des Renaudes, seigneur) : — Rétention de cause pour Mathive Bos, femme de François Broch, contre demoiselle Françoise Moulin, veuve du sieur Pinaud, marchand. — Reyt : — Défaut pour Jeanne Peuch, séparée de biens d'avec Jean Puyraymond, contre François Loche. — Provision de 60 livres pour Giraud Oubrayrie contre Antoine Moulade. — Le Rioux (paroisse de Saint-Martial-de-Gimel) : homologation d'un procès-verbal de saisie fait à la requête de messire Jean de Fénis, écuyer, seigneur de Laprade.

B1998. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1717-1790 — La Rochette (M. de Laborderie, baron de La Rochette, seigneur) : — Procès-verbal de la levée du cadavre de Jean Case, sur la chaussée de l'étang de Taysse. — Plainte de Léonard Doucet contre Suzanne Machat ; injures et coups. — Déclaration de grossesse par Jeanne Jardel. —

Affirmation de Chrysostome Pompier, tiers-saisi à la requête d'Antoine Verdier au préjudice de Pierre Cendriac. — Pierre Chastanel contre Pierre Saint-Agne ; coup de poing sur l'œil. — Jean Rioux contre le nommé Laporte ; coups et blessures. — Françoise Pranchère contre Pierre Deymarre ; revendication de meubles. — Désignation d'experts entre Jean Dupuy, aîné, et Jean Dupuy, cadet. — La Rode (paroisse de Saint-Clément) : — Défaut pour Jean Barry, drapier, contre Pierre Bussière. — Enquêtes : pour Pierre Delnaud, meunier, contre Léonard Claux et Jean Chaumeil ; servitude de passage ; — pour Jeanne Farges contre Étienne Peyroussie ; compte. — La Rongière (paroisse de Cornil) : — Étienne Laplace contre demoiselle Marie Brunye et sieur Pierre Beynié, mariés ; avération de signature.

B1999. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1755-1789 — Sadroc (M. Paul d'Espérut, seigneur) : — Défaut pour Bernard Cluzan contre Antoine Védry. — Me Bernard Breuil, juge de la présente juridiction, contre sieur Jean Vaysset ; compte. — Saigne (paroisse Saint-Pierre-de-Tulle) : — Jean Planol contre Antoine et Léonard Saigne ; saisie. — Saint-Agne (paroisse de Saint-Martial-de-Gimel) : — Dominique Chanteloube contre Marguerite Charlus, veuve de feu Eymar Pinaud ; compte de planches. — Saint-Avid d'Espagnac (M. La Selve de Saint-Avid, seigneur) : — Défauts : pour sieur Martial Meysonade, marchand, contre Guillaume Maillot, praticien, du village de Monrigal ; — pour Me Pierre Jubert, notaire, contre Joseph Maisonneuve, laboureur. — Demoiselle Catherine Lacombe, femme du sieur Antoine Jarrige, de Tulle, contre Jacques et Antoine Boudrye ; obligation. — Information pour François Lidove contre Jean Virolle, coups et blessures. — Léonard Roume, bourgeois, contre son métayer ; coupe d'arbres. — Curatelle des mineurs Fontchastagner. — Saint-Bauzille (M. de Saint-Chamans, seigneur) : — Information à la requête de François Massoulié ; coup d'épée suivi de mort. — Saint-Bonnet-la-Rivière (Messire Pérusse d'Escars, seigneur) : — Bertrand et Martial Galand, père et fils, contre Jean Barthélemy, vigneron ; hérédité de Jacquette Dupeyroux, femme de Georges Barthélemy. — Saint-Calmine : — Demoiselle Antoinette Galand, veuve de sieur Pierre Margery Duplessis, contre sieur Jacques Daubès, marchand ; lettres de récision. — Saint-Clément (M. de Gardouch, seigneur) : — Jean et Bernard Chazal, père et fils, contre Antoine Borde ; exécution d'un contrat de ferme. — Affirmation par demoiselle Marie Charbonnel, veuve de sieur Antoine Dubech ; saisie-arrêt à la requête de François Geneste, au préjudice de Léonard Roche et Marie Fougères.

B2000. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1755-1789 — Saint-Hilaire-Taurieux (M. Dubois de Saint-Hilaire, seigneur) : — Guillaume Grenaille, de la paroisse de Chenaliers, contre Bernard Velle ; querelle entre voisins, coups et blessures. — Saint-Hipolithe (M. de Braquillange, seigneur) : — Levée des scellés apposés sur les meubles de Pierre Trains, mort en tombant d'une fenêtre. — Saint-Julien (M. Peyrusse d'Escars, seigneur) : — Enquête pour Jean Escure contre Jean Bouyx ; compte. — Saint-Laurent (paroisse d'Allassac) : — Enquête pour Guillaume Delort contre Étienne Chantalat ; servitude de passage ; — même cause pour Joseph Treuil contre Jean Bounie. — Antoine Dumas contre Pétronille Chaumont ; compte. — Guillaume Laumond contre Jean Saigne, maître serrurier ; compte. — Guillaume Vérine et Marie Chose contre Jean Chose et Élisabeth Peyrat ; gages. — Saint-Martial-de-Gimel (le baron de Gimel, seigneur) : Jean Dieuayde, cabaretier, contre sieur Pierre Dubois, maître chirurgien ; billet. — Déclaration du curé de ladite paroisse, concernant une vente de grain. — Extrait de la reconnaissance du ténement de La Vialle. — Saint-Mur (M. de Saint-Priech, seigneur) : — Messire François de Saint-Priech de Saint-Mur, lieutenant de police à Tulle, contre Guillaume Daumar et autres ; arrérages. — Messire François Lafageardie, chevalier de Saint-Louis, brigadier des gardes du corps, contre le nommé Teilhol, concernant la mise en possession d'un pré. — Saint-Pardoux (M. Dubousquet, seigneur) : — Pierre Armandie contre Étienne David ; servitude de passage. — Bail judiciaire des fruits des biens des mineurs Chaumeil. — Serment décisoire de Jean Alvinerie ; achat de châtaignes.

B2001. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1780-1790 — Saint-Priech (le baron de Gimel et messire Alexis de Borderie, seigneurs) : — Léonarde Vialle contre Jean Daumar ; séduction. — Affirmation par Jean Lanot, laboureur, tiers-saisi à la requête de messire Alexis de Borderie, écuyer, seigneur dudit lieu, au préjudice de Léonard Chastre. — Plainte de Raymond Courteix contre Charlotte Meyrignac ; enlèvement de récolte. — Affirmation par Étienne Porte, tiers-saisi à la requête de messire Louis Martial de Borderie, chevalier, seigneur de Lavaur, baron de la Rochette, au préjudice de Martial Terriou. — Tutelle des mineurs Dubois. — Information pour Louis Loubie, tisserand, contre le nommé Lanot et son gendre ; querelle à l'occasion de l'exercice d'un droit de passage. — Léonard Leyrat contre son beau-père ; coup de fléau. — Défaut pour Antoine Jugie, charron, contre Léonard et Henry Mayou. — Pierre Mougein contre Léonard Bernardie ; vente de porcs. — Affirmation par Jean Roubertou, tiers-saisi à la requête de Jean-François Verdier, au préjudice de Martin Dubois. — Partage de l'hérédité de Marie Soubrane.

B2002. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1735-1790 — Saint-Sernin (M. de Larochefoucauld-Couzage, seigneur) : — Rétention de cause : pour Jean Galvy, boulanger, contre Jean Leygonie ; — pour Pierre Lalba et Jeanne Crémoux contre Jean Crémoux et Catherine Roume. — Françoise Toussac contre Jean Feral, marchand ; vente d'un pré. — Saleignac (messire Philip de Saint-Viance, seigneur) : — Le curé de Bourèze contre la nommée Gabarette ; vente de vin pendant les offices. — Le procureur fiscal contre Marie Porcher ; infanticide. — La Salesse (M. Dufaure de Saint-Martial, seigneur) : — Catherine Chassaigne, veuve d'Antoine Vidal, contre Jean Chastrusse ; cheptel. — Joseph Monteil, marchand, contre Mathurin Naudin ; vente de blé. — Messire Henry-Pierre Dufaure, seigneur de Saint-Martial, etc., contre M. Darche, docteur en médecine, et autres ; arrérages de rentes. — Serre et Geneste (paroisse de Seilhac) : — Dame Marie-Victoire de Villemonteil, supérieure du monastère de Saint-Bernard de Tulle, contre Léonard Bordes ; rente du tènement de Serre.

B2003. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1744-1790 — Le Teil (M. Audubert, seigneur) : — Rétention de cause : pour Pierre Prat contre Géraud et Jean Maisonneuve. — Provisions de greffier en la présente juridiction pour Me Jean Lagarde, accordées par Me Joseph Audubert, seigneur du Teil. — Enquête pour Antoine Bachellerie contre François Treuil ; cheptel. — Le Tournier : provision de 50 livres pour Martin Fage contre Pierre Fage. — Défaut pour sieur Antoine Lafon, marchand, contre Martial Cueille. — Les syndics des prêtres de Saint-Pierre de Tulle contre Étienne Peyroux ; compte. — Serment décisoire de Joseph Salesse ; dette envers Léonard Laval. — Le Tramond (paroisse de Nave) : — Enquête pour sieur Antoine Boulhac, arpenteur, contre Jean et autre Jean Régaudie ; compte. — La Treille (paroisse de Lagarde) : — Antoinette Destors contre Toinette Constans, veuve de Jean Mazier ; gages. — Tudeil (M. de. Gimel, seigneur). — Ouverture de la maison de Jean Vauret, métayer, à la requête de Jean Chastang ; information entre les mêmes. — Tutelle des mineurs Grenaille. — Congé de Jean Jaladis, soldat provincial pour la communauté de Brivezac.

B2004. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1740-1790 — Le Valat (paroisse de Sainte-Fortunade) (M. Meynard de Cueille, seigneur) : — Messire Jean-Gilles de Meynard, chevalier, seigneur de Cueille, le Puy-Mallet, le Valat, etc., contre François Roussarie ; arrérages, — Valette : Rétention de cause : — pour le prieur de l'abbaye de Valette contre Jean Puyraymond. — Julien Choumeils, marchand, contre Jean Peuch ; exécution de sentence. — Antoine Dufour, marchand, contre Géraud Chassain, tous deux de la paroisse de Tourniac, en Auvergne ; rente. — Défaut pour Joseph Lafon contre François Dajean. — Répudiation de l'hérédité de feu Antoine Beix, par sa fille Catherine, veuve d'Antoine Jurbert. — Le Verdier (paroisse de Saint-Maixant) : — Affirmation par Martin Goudour, tiers-saisi, à la requête de demoiselle Marie-Jeanne Brossard, femme de Me Jean-Baptiste Soleilhet, docteur en médecine, au préjudice d'Étienne Maure. — Veyrière (paroisse de Roziers) : — Inventaire des biens de feu Léger Besse et Toinette Guionie. — Villieyras : (M. Reynal de Germain, seigneur) : —

Étienne, François et Martial Moulzat, contre sieur Jean Chaumeil ; concernant l'hérédité de feu Jean-Baptiste Moulzat.

Série E

Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles. —Titres féodaux, Notaires et Tabellions, Communes et Municipalités, Corporations d'arts et métiers, Confréries et Sociétés laïques.

Titres de Famille.

E1. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1707-1782 — Albier. — Procès entre Joseph Albier, sieur de Bellefond, et Étienne Deprès, sieur de Chalaux ; excès. — Contrat de mariage entre M. Étienne-Mariel Albier de la Jarte, fils de M. Étienne Albier de Bellefond, conseiller du Roi en l'Élection de la ville de Tulle, et demoiselle Françoise Dubois, fille de messire Jean Jacques Dubois, seigneur baron de Saint-Hilaire et Chameyrac (1768). — Extraits mortuaires dudit Étienne Marie et de sa fille Madelaine.

E2. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 62 pièces, papier.

1577-1639 — Antignac. — Échange entre Marguerite de Personne, veuve de feu Jean Antignac, sieur de Saint-Marcel, et Jehan Marty. — Visite de la maison de Me Jehan Antignac, sise en la ville de Brive, au-devant de la porte des sœurs, par les consuls de ladite ville. — Achat d'une terre au village de la Forestie de Langlade par ledit maître Jean Antignac. — Procès entre Jean Antignac et M. Jacques Veyssière, curateur à l'hérédité de feu François Brival ; Lettres de debitis obtenues au Parlement de Bordeaux. — Procès entre le même Jean Antignac, juge ordinaire du prieuré de Saint-Martin de Brive, et la veuve de François Serre.

E3. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin 94 pièces, papier.

1640-1749 — Vente d'une terre aux appartenances du bourg de Malemort faite par la veuve d'Antoine Durand à maître Jean d'Antignac avocat en la cour, « Narration au vray du procès d'entre Françoise Payen de Durocca contre d'Antignac (1646-1647). » — Succession de demoiselle Catherine de Bellet, veuve de maître François Antignac. — Procès contre Antoine Valat. — Sentence qui condamne le sieur Antignac et autres écoliers à demander pardon à genoux, à cause d'excès commis sur les sieurs Malaret et Lapoire. — Donation faite par M. Jean Antignac, avocat, à M. de Saint-Marcel son fils aîné. — Reconnaissance au prieur de Brive pour une chènevière. — Croquis d'une terre au Rieux Montel. — Quittance pour Jean Antignac, sieur de Saint-Marcel, consul de la ville de Brive (1680). — Procès entre-maître Jean Antignac et Jean Reyjal. — Reconnaissance d'une dette de 150 livres par demoiselle Marguerite de Lescot, veuve de M. Jean Antignac. — La plus grande partie des biens de cette famille a passé entre les mains des RR. PP. de la Doctrine chrétienne à Brive.

E4. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1636-1687 — Aubusson. — Quittance signée : « X. d'Aubusson pour avoir reçu ladite rante » village des Perriers haut et bas (1629). — Note prise par un arpenteur avec quelques chiffres et croquis des lieux (1687) ; au commencement un exploit au nom de monseigneur François vicomte d'Aubusson de Lafeuillade, duc et pair et maréchal de France, colonel des gardes françaises, gouverneur du Dauphiné ; sur la dernière page : « arpentement et estimation des forêts que le roi bailhe à monseigneur le duc de Lafeuillade. »

E5. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1633-1783 — Baluze. — Extrait des registres du conseil d'État concernant une décharge de droits d'ajournement pour Étienne Baluze, élu en l'Élection de Tulle (1633). — Copie du testament de dame Marguerite Guillonie, femme de M. Pierre-Clément Baluze, procureur du roi (1768). — Procès entre le même Clément Baluze et demoiselle Jeanne Brunie, femme du sieur Joseph Pastrie

(1775-1781). — Contrat de mariage entre demoiselle Toinette-Josèphe Baluze, fille dudit Pierre Clément Baluze, et M. Martin Beaufès (1783).

E6. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

1477-1659 — Bar. — État des papiers qui servent à faire la généalogie de noble Hugues de Bar, lesquels titres ont été remis à M. d'Hoziers « grand généalogiste de France » pour faire entrer mademoiselle Jeanne de Bar à Saint-Cyr. — Les armoiries de la maison sont seulement trois barres. — Palpe dans les paroisses de Sainte-Fortunade et de Cornil. — Copie d'une investiture faite par François de Bar (1519). — Contrat de mariage entre François de Bar et Jeanne de Saint-Chamans (1551). — Procès contre Hugues Tralaygues, sieur de Saint-Antoine. — Arrêt du Parlement de Bordeaux qui déclare Guy de Bar seigneur de Lagraffeuille. — Procès contre M. de Corn, seigneur de Puymerle, et Anne Jugeais, sa femme (1656 et suiv.). — Procès contre Gabriel Hauthier, écuyer, sieur de Fréniolles.

E7. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 111 pièces, papier.

1660-1699 — Procès contre messire de Corn seigneur de Puymerle (1660 et suiv.). — Compte entre noble Antoine de Bar, écuyer, seigneur de la Geneste, et noble Jacques de Bar, écuyer, seigneur de la Chapoulie et coseigneur de Cornil. — Poursuites contre les tenanciers de Constans et de Brunie. — Procès entre messire Jacques de Bar, sieur de Murat, curé de Pierrefitte, et messire Jacques de Bar son frère ; saisie (1690). — Lettres de debitis donnée audit Jacques de Bar, seigneur de Murat, par messire Antoine du Saillant, seigneur marquis dudit lieu, vicomte de Comborn, sénéchal du Limousin (1691).

E8. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 87 pièces, papier (2 imprimées).

1702-1788 — Permission accordée par M. de Bar, curé de Pierrefitte, à son neveu, M. de Bar de la Boissière, concernant la levée des rentes de la paroisse de Cornil. — Accord entre le seigneur de la Chapoulie et Eymar Grasset sur les dîmes de Cleyrac et de Cessenat. — Dénombrement et déclaration de la terre et chatellenie de la Chapoulie de Cornil. — Extrait des registres de l'officialité de Tulle concernant une demande en cassation du mariage de messire Pierre de Tralaygues, seigneur de Saint-Antoine (beau-frère de M. Hugues de Bar) et de dame Jeanne Duffaure. — Procès concernant le même chevalier de Tralaygues dont était caution ledit Hugues de Bar. — Extrait du rôle du dixième des nobles et privilégiés de l'Élection de Brive pour M. de Bar de la Chapoulie (1744). — Lettre missive adressée à M. le comte de Bar, garde du corps du roi, datée de Beauvais, signée : Lamothe, concernant l'équipement dudit sieur de Bar, cachet armorié (1752). — Procès entre M. de Bar de Cornil et M. de Cussac, concernant le domaine d'Argaux. — Note particulière pour M. de Bar, élève à l'École royale militaire. — Procès entre messire Arnaud-Clément de Bar et messire Jean Charles de Bar, son fils, concernant le contrat de mariage du défendeur (1788), terminé par une transaction.

E9. (Liasse.) — 3 cahiers, papier.

1584 — Beaupoil. — Reconnaissances pour noble et puissant seigneur messire François de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur dudit lieu, Tarnac, Mensac, etc. — On y trouve : dans la paroisse d'Yssandon, des vignes situées au village de la Beneschie, de Montragouls ; au territoire de Sous-la-Tour, dans la paroisse de Badefol, les villages de Lamartinie, de Feyt, etc. — Les deux derniers cahiers contiennent les lièves des rentes reconnues dans le premier.

E10. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1751-1789 — Beauroire. — Vente du domaine d'Eygnac faite par M. Michel de Chassarel, seigneur de la Versane à messire Frédéric-Anne Beauroire de Vilhac, baron de Vilhac, la Peyre, la Chèze, Puy-la-Veysse, lieutenant colonel au régiment d'Orléans. — Testament de la marquise de Cugnac en faveur de ses petits-enfants (1765). — Compte de la succession de messire Dominique d'Escars de Phialeix, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, entre messires Frédéric, Marc et Dominique de Beauroire. — Extrait d'une procuration de haute et

puissante dame Marguerite de Charron de Saint-Sénat à M. le comte de Vilhac pour régir ses biens (1789).

E11. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1470-1599 — Bertin. — Quelques reconnaissances dans la paroisse de Vars. — Procès entre Léonard Bertin, seigneur du Burg, et Jean Authier. — Quittances des rentes dues au seigneur de Pompadour et de Saint-Bonnet enliassées, nombreuses signatures. — Acquisition d'un lopin de pré ayant appartenu à Gabriel Lajugie. — Procès concernant la succession de noble Gabriel Ragaud, de la ville de Donzenac, soutenu par Anne d'Espeyruc, femme de noble Léonard Bertin, seigneur du Burg. — Lièves de rentes. — Correspondance : Lettres de M M. de Luçon, de Bourbonne, de Puymalie. — Lettre missive signée le Burg adressée à M. mon cousin, à M. de la Chabroulie.

E12. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1585-1614 — Lièves des cens et rentes dues au seigneur du Burg (Jésus Maria) : rente due par M. de Montgibaud pour une vigne audit territoire. — Ténements : de Charoncle, de Savignac, de la Roussille, paroisse de Juillac, de Leymarie, du Bournas paroisse de Saint-Cyprien, autre dans les paroisses de Saint-Robert, Segonzac, etc., 1586, noble Charles des Cars écuyer, sieur de la Bosche, doit une quarte de froment à cause de las Germanias. — 1612, rente due au seigneur du Burg, des Tonnelles, Château, Saint-Meymy, etc. — 1613, liève des rentes dues à Louis Bertin, écuyer, sieur du Burg.

E13. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 44 pièces, papier.

1600-1720 — Mémoire concernant le droit de vigerie et justice basse. — Procès entre messire Jean, marquis de Pompadour, et dame Françoise Jarrige, veuve de feu François Bertin, sieur du Burg ; requête présentée au sénéchal du Limousin par messire Annet de Royères, comte de Peyraux, héritier de sieur Hélie Bertin, seigneur du Burg, contre le seigneur de la Jalésie ; concernant ladite hérédité. — Procès contre messire François d'Hautefort et dame Catherine de Brachet, veuve dudit messire Annet de Royères.

E14. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 83 pièces, papier (1 pièce imprimée).

1545-1716 — Reconnaissance pour messire Jean de Saint-Viance, seigneur de Puymége, etc. (1649). — Obligation de 35 livres pour le même (1650). — Émancipation de messire Charles de Saint-Viance, seigneur de Puymége. — Quittance du huitième denier laïque pour M. de Saint-Viance (1683). — Procès concernant une distraction de cinq villages dépendant de la seigneurie de Donzenac (1716).

E15. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1619-1659 — Boisse. — Quittance donnée à messire Charles de Boisse de la Bachellerie, écuyer, seigneur d'Eyjeaux, Lafarge et Murat, habitant au lieu de Lafarge, paroisse de Chamberet, par le syndic des prêtres de la communauté dudit Chamberet ; legs de feu Léonet de Boisse, prieur de Saint-Priets (1635-1637). — Provisions de juge pour les terres de Charlus, Margerides et la Bachellerie en faveur de maître Martin Longevialle (1644). — Mémoire des métairies de Murat (1647-1648). — Quittance pour ledit prieur de Saint-Priets par noble Charles de Bort de Mantégoux (1657). — Quittance du chapitre de Saint-Martial de Limoges pour les arrérages de l'année 1658, donnée au seigneur d'Eyjeaux. — État des dettes du prieur de Saint-Priets (1658).

E16. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1660-1679 — Quittance de Jacques de Vars pour les rentes du village de Jourgniac, paroisse de Chamberet (1662) — Renouvellement de divers prêts d'argent par des marchands de Limoges ; plusieurs billets sous seing privé ; extraits d'obligations. — Vente d'une métairie située au bourg de Saint-Priets par dame Françoise de Sennecterre, veuve de messire Charles de Boisse (1666). — Correspondance avec messire de Saint-Victour-Sennecterre à l'occasion d'une banqueroute faite par un sieur Ventuol (1667). — Transaction entre M. de Lafarge et M. de Lavalade concernant une

rente sur le ténement de la Combe (1671). — Diverses quittances de l'abbesse des Aloix, pour le prix des pensions des deux demoiselles de Boisse, à Sainte-Claire de Brive. — Note sur les naissances qui ont eu lieu au château de Lafarge depuis 1659 jusqu'à 1677. — Procès entre M. de Magoutière et M. de Lavalade. — Parties d'apothicaires (1678).

E17. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1680-1699 — Obligation de M. de Lavalade (Léonard de Masvailler) pour la somme de 350 livres envers messire Jacques de Boisse (1681). — Diverses quittances de l'abbaye de Saint-Martial, à Limoges, pour une rente obituaire. — Procès entre dame Marie de Chevialles, dame de Lafarge, veuve de messire Jacques de Boisse contre les héritiers de maître Jacques Chaumel, curé de Margerides (1682). — État des obligations de M. de Monturmy. — Nombreuses notes écrites de la main de M. de Boisse, concernant ses domaines. — Mémoire du blé semé en 1694. — Billet de M. Rondet du Chaslard (1698). — Obligation de Mathieu Gasne (1699).

E18. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 2 pièces imprimées.

1708-1749 — Poursuites de dame Marie de Chévialle, dame de Lafarge, contre divers tenanciers en la juridiction de Chamberet (1700 et suiv.). — Quittances de rentes, notes, cahier de dépenses et de recettes « le mesme jour (le 8 octobre 1702) jay envoyé à mon fils de la Bachellerie par le valet cinq louis d'or. » — Procès contre Jean Firmigier (1700-1717). — Consultation de Cochin sur les affaires de la famille de Boisse avec les sieur et dame de Peyzac (1737). — Autre de M. Bargeton à Paris pour le même objet. — Réclamation de M. le comte de Boisse à l'intendant de Limoges à cause de son inscription au rôle du dixième des gentilshommes de l'Élection de Tulle. — Lettre signée : Saillant ; concernant l'achat de la terre de Treignac, fait par M. le comte de Boisse. — Lettre de l'évêque de Limoges à madame la comtesse de Boisse ; réponse à une plainte contre le curé de Chamberet, cachet (1738). — Idée générale de la taille tarifiée, par M. l'abbé de Saint-Pierre. — Lettre de remercîments du P. Anselme, gardien des Récollets de Tulle, pour une commande de cent messes. — Avis pour l'exécution d'un registre public qui aura pour titre : Armoirial général de France (imprimé). — Mandement de monseigneur Jean-Charles de Ségur, Évêque de Saint-Papoul, sur les raisons qui le déterminent à se démettre de son évêché (imprimé). — Note sur le droit de péage dans la seigneurie de Treignac ; taxe de la viande de boucherie pour ladite ville. — Mémoires de la dépense des étangs. — État et dénombrement de la terre d'Eyjeaux, relevant du roi, à cause de sa vicomte de Limoges.

E19. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1750-1789 — Ferme du moulin de Bouloux. — Ferme des moulins banaux par dame Marthe-Ambroise Landouillette de la Loginière, comtesse de Boisse, vicomtesse de Treignac, veuve de messire Jacques-Joseph de Boisse (1756). — Correspondance.de ladite dame avec les directeurs du séminaire où est élevé son fils ; autre avec le nommé Bonvarlet, à Paris, homme d'affaires de la comtesse. — Autre avec l'intendant de Limoges ; concernant le droit que les vicomtes de Treignac prétendaient avoir de désigner les consuls. — Douze lettres de seigneurs et dames de la cour de Louis XV, pour recommander l'abbé de Boisse (datées de Versailles 1760-1764). — Tutelle de M. le marquis de Boisse, mineur, compte de la régie de la terre de Treignac (1779-1783). — Quittance signée du marquis de Boisse pour une somme de 1,800 livres due par M. de Lamaze (5 février 1785).

E20. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1646-1784 — Bonnet. — Mémoire concernant les dettes du sieur Jean-François Bonnet de la Chabanne, capitaine au régiment de Nicolaï-Dragon. — Papiers de M. l'abbé de Bonnet curé de Courteix. — Diverses provisions pour les cures et vicairies dont ledit abbé était titulaire (1757-1781).

E21. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1669-1786 — Bonnot. — Ferme d'un pré situé au lieu de Beauregard, dans les franchises de la ville d'Ussel, par Jean de Bonnot, sieur du Monteil. — Provisions de lieutenant particulier au sénéchal de Ventadour pour maître Bonnot de Bay, signature du maréchal prince de Soubise (1786).

E22. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1778-1786 — Boutang. — Extrait des registres de la paroisse de Collonges ; naissances : de demoiselle Suzanne, fille de M. Antoine René de Boutang, seigneur de Peyrat, officier-major de cavalerie ; de Rosalie de Boutang (1778-1779). — Contrat de mariage de messire Antoine de Boutang et de demoiselle Jeanne Jugie (1780-1786).

E23. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1776-1782 — Bruchard. — Vente d'une rente de vin par messire Étienne de Bruchard, seigneur du Chalard (1776). — Rente viagère de 600 livres en faveur de dame Marie Dubois de Bruchard (1782).

E24. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1664-1690 — Brune. — Congé-défaut pour Étienne Brune contre maître Jean de la Roche (1664). — Deux quittances pour valeurs fournies en marchandises (Brives, 1688-1689). — Obligation pour la somme de 10,000 livres par Étienne Brune, bourgeois de la ville de Brives (1690).

E25. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1658 — Cabanis. — Transaction entre les héritiers de maître Jehan Cabanis, juge de Saint-Cyr-la-Roche, marié en premières noces avec Marguerite de Fay, et, en secondes noces, avec demoiselle Antoinette d'Aulier.

E26. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1620-1712 — Calvimont. — Droits de lods et ventes pour noble Jean de Calvimont, écuyer, sieur de Saint-Martial. — Généalogie de Jean de Calvimont, seigneur de la Berche et de Saint-Martial. — Quittance pour Gabrielle de Calvimont, dame de Beynat.

E27. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1707-1746 — Chambon. — Transaction entre sieur Jacques Chambon, chirurgien à Argentat, et M. Jean-Joseph Masdelbos, mari de demoiselle Françoise Chambon ; leur contrat de mariage (1707) ; requêtes, etc.

E28. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1769-1789 — Charlus. — Contrat concernant .les rentes de Loche (1769). — Procès entre demoiselle Lalaie, veuve Grenier, et dame Elisabeth de Naucheize, veuve de messire Pierre Léger de la Borde ; concernant un billet à ordre. — Bail à ferme du moulin de la Borde.

E29. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1620-1667 — Chastaing. — Procès entre Philippe Chastaing, greffier en l'officialité de Bordeaux, et demoiselle Catherine de Ligonac. — Obligations. — Testament de maître Jean Ligonac (1629). — Transaction entre sieur Hugues de Chastaing, et maître François Monteil ; titre de mademoiselle Françoise du Griffoulet sur la succession dudit Hugues.

E30. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1774 — Chaveroche. — Contrat de mariage entre messire Alexandre de Chaveroche et demoiselle Marguerite de Murat de Monestier.

E31. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1242-1790 — Clary. — Traduction de transactions entre les seigneurs de Ventadour et d'Ussel, produites par M. l'abbé de Clary. — Copies d'autres transactions entre les mêmes (1279-1483). — Sentence des requêtes de l'Hôtel, du 30 juin 1698, avec un collationné de l'arrêt du 26 août 1752,

concernant le droit de justice des barons de Saint-Angel. — Extrait de la liève delà baronnie de Saint-Angel. — Significations au prieur commendataire à la requête de messire Charles de Clary, seigneur-baron de Saint-Angel, Lascoux, le Boucheron, etc.

E32. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1336-1789 — Combarel. — Vidimus d'un acte de 1336 contenant divers hommages au vicomte de Ventadour ; autre de 1447 ; — Bail emphytéotique de Maure, par noble François de Combarel, seigneur de Ragault et de Lachèze. — Acquisition par noble Jacques de Combarel, seigneur-baron de Verniolles et du Gibanel, concernant la châtellenie de Monceaux, appartenant à messire François de Noailles, comte d'Ayen (1625). — Rente de 500 livres consentie aux fermiers généraux par messire François de Combarel du Gibanel comte de Sartiges, aide-de-camp du prince de Soubise (1759). — Enchère des dîmes de Monceaux pour diverses années.

E33. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1298 — Comborn. — Partage de l'hérédité de Guy, vicomte de Comborn, entre ses filles, par Philippe IV, roi de France.

E34. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1640-1779 — Corn. — Certificat par François de Corn, sieur de Puymerle et de la Chapoulie, capitaine du ban de Limousin ; concernant les services du sieur Jacques Lavergne. — Contrat de mariage entre messire Guillaume Joseph-Blaise-Marie de Corn et demoiselle Thérèse-Joséphine d'Escorailles, de Salers (1779).

E35. (Registre.) — Grand in-folio ; 102 pages, papier.

1735 — Cosnac. — « Arpentement des fiefs qui composent la terre de Perpezac, appartenant à haut et puissant seigneur Gabriel Honoré de Cosnac, baron de la Guèle, seigneur de Saint-Rémy, les Chariols, Damniac, Enval, Esperuc, Perpezac, et Yssandon. » On y trouve les ténements de Pymaurie et Pèlegrinarie, de Jouveix, du Chambon, del Chauzunel, d'Alogne, du Bois du Luc, de la Brousse, du Saradis ; parmi les tenanciers : noble Joseph Duteil, écuyer, sieur de Lestang, Mgr Salés, subdélégué. — Ténement de la Combe du Luc ; tenanciers : Léonard de La Personne, sieur de Champagnac, Léonard de Lort sieur de la Flotte. — Ténement de Puybouzou ; tenanciers : le seigneur-abbé Dubois, chanoine de Saint-Honoré à Paris, Jacques de Noix, sieur de la Combe. — Ténement de Nougier, M. Maillard Dubreuil. — Ténement de Falernes, M. de Champagnac. — Ténements de Champagnas, du Plaix, de Couaille, de Chanteloube, des Soucas, du Bos Sauvage ; le seigneur de Lons, de Pramourel ; M. de Féty de Condat. — Fief de Bertrandie, le seigneur de Féleyx. — Ténement des Pradeux, Me Pierre Cabanis, avocat en Parlement, juge de Saint-Cyr-la-Roche. — Ténement de Chauderue ; M. d'Antissac, conseiller au Presidial de Brive.

E36. (Registre.) — In-folio ; 82 feuillets, papier.

1750-1791 — « Registre pour les investitures, les droits de lods et ventes accordés par le comte de Cosnac. » Extraits de contrats, de ventes, échanges, etc. — Droit d'investiture pour le sieur François Lacoste, à cause de l'acquisition de certains héritages situés dans le ténement de Graulière ; 25 livres. — Droits de lods et ventes pour François Bonny ; terre située dans le ténement du Mazant, 24 livres, etc. ; on trouve dans ce registre des copies de ventes sur feuilles volantes au bas desquelles le comte de Cosnac a mentionné, de sa propre main, les droits qu'il devait recevoir ; le dernier reçu en 1791 concerne l'investiture d'un bois au village de Champagnac, paroisse de Cosnac.

E37. (Liasse.) — 29 pièces, papier ; 1 parchemin.

1539-1785 — Cosnac. — Arpentement du village de Lacoste. — Rente constituée de 10 livres par haute et puissante dame Marie de Cosnac, dame de Conros, Lissac, etc. — Arpentement du village du Saule. — Transaction entre les sieur et dame de Cosnac et les sieur et demoiselle Boudy de Lavergne ; concernant le testament du sieur Lajugie de L'Age. — Investiture pour maître Jean-

Baptiste Bachelier concernant la cure de Saint-Just de Cosnac. — Reconnaissances. — Lettres de debitis. — Dîmes de la paroisse de Cosnac.

E38. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1597-1670 — Dambert. — Diverses reconnaissances. — Procès entre sieur Antoine Dambert, sieur de Las Johanies et mesure Guillaume Dambert, sieur de Valon, juge ordinaire de Bétaille. — Obligation de Mathieu Dambert, seigneur de Sérillac, au profit d'Antoine Lespinasse. — Procès : entre le même et maître Jean Dauvis, juge de Cazillat ; — entre le même et R. P. en Dieu Edme, prieur de Peyrinhac. — Plainte de Françoise Dambert, femme de Bertrand Guillaume, sieur de Laferrière. — Requête du sieur Armand Dambert, seigneur de la Jouanie.

E39. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 parchemin ; 1 imprimé.

1577-1786 — Darche. — Copies : des dîmes levées à Crespianges par l'évêque de Tulle ; — des dîmes levées à Corrèze par le même. — Reconnaissances pour ces dîmes. — Saisie à la requête de messire Jean-Baptiste Darche, sieur du Luc, sur les biens de Blaise Cendriac, praticien au village de Doubès, paroisse de Saint-Bounnet-Avalouze. — Extrait du rôle du sixième denier ecclésiastique. — Divers contrats d'emphytéoses consentis par le marquis de Lostanges.

E40. (Registre.) — Petit in-folio, 35 feuillets, papier.

1740-1792 — Darche. — Comptes arrêtés chaque année avec des débiteurs, des fermiers, des métayers ; renouvellement de baux, récoltes, etc. ; — il est resté dans ce registre un grand nombre de quittances, notes etc., sur feuilles volantes. — Repris en sens inverse ; mêmes objets.

E41. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1587-1787 — Darluc. — Vente de la moitié d'une grange, sise au village du Chier, par Jehanne Duchier au sieur Jehan Darluc, marchand à Tulle.

E42. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1773 — David. — Sentence du sénéchal d'Uzerche entre maître François de Saint-Priech et messire Charles David de Lastour, mari de dame Marie Chouveau de Balesme, concernant les dettes des successions de défunts sieurs Ignace Chouveau de Balesme et Charles Chouveau de Rochefort.

E43. (Liasse.) — 116 pièces, papier ; 5 parchemins.

1597-1789 — Decoux. — Reconnaissances par divers tenanciers. « État des rentes que M. le marquis d'Hautefort et M. Decoux se proposent de faire échange. » — Arpentement du village et ténement de la Pouyade, paroisse de Saint-Éloi. — Testaments : de Jean Dugarreau, écuyer sieur des Brousses ; — de Jeanne Decoux, veuve dudit Jean. Procès : entre le seigneur du Bousquet et du Chatenet, et demoiselle Marie Pasquet, femme d'Isaac Soufron, avocat au Parlement de Bordeaux (1721) ; — entre les mêmes et maître François Teytut, sieur de La JaBrige, juge de la Jarrousse ; — entre les mêmes et Antoine Joussein, sieur de Lavergnas. — Lettres missives concernant lesdits procès. — Constitution de rente en faveur de l'hôpital de Limoges par messire Charles-Roch Decoux, chevalier, seigneur du Chatenet, la Ponchènerie, Puymarès, etc. — Testaments : de messire Pierre Decoux, écuyer, sieur de Lavareille (1784) ; — de Cécile Decoux, et son acte d'inhumation. — Contrats de mariage : de messire Michel Decoux avec demoiselle Lucie Masterson ; — de messire Antoine-Joseph, comte de Beaumont, avec demoiselle Henriette Decoux.

E44. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 8 parchemins.

1763-1788 — Debeaune. — Titre clérical pour sieur Guillaume Debeaune, acolyte au séminaire de Saint-Charles de Poitiers, consenti par son père M. Jean-Baptiste Debeaune, seigneur de Lafraugne. — Contrat de mariage de sieur François Debeaune avec demoiselle Jacquette de Delabonne (1777).

E45. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1746 — Defieux. — Contrat de mariage entre messire Jean Defieux, écuyer chevalier, seigneur de Montaunet, et demoiselle Marie de Vielbans, fille de messire Jean de Vielbans, seigneur de Pommier et de demoiselle Jeanne de Combescot.

E46. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 1 parchemin.

1505-1782 — Degain. — Hommage de noble Guy de Montagnac envers l'abbé de la Chaise-Dieu, pour une route dans la paroisse d'Eyren. — Reconnaissance de dîmes en faveur du curé d'Eyren par messire Jean-Louis Degain, seigneur marquis de Montagnac. — Constitution de rente par messire Henry-Joseph Degain, chevalier seigneur de Montagnac. — Actes d'inhumation : de messire Julien Degain, abbé de Montagnac et curé de Saint-Augustin (1748) ; — de noble dame Marie Degain de Montagnac, veuve de messire Dumon, seigneur de Margeride (1784).

E47. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1694-1783 — Delmas. — Accord entre Léonard Beauregard, juge de Saint-Exupéry, et sieur François Delmas ; concernant la levée de la taille. — Copie des provisions de lieutenant général, en survivance, de la sénéchaussée de Ventadour, accordées à Antoine Delmas de La Rebière, avocat au Parlement.

E48. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1789 — Delpeyron. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres au profit de demoiselle Catherine Delpeyron de Bar, « demoiselle élevée en la royale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lès-Versailles » par messire Étienne de Cautine, garde du corps du Roy, habitant au lieu de Cautine, paroisse de Saint-Privat, diocèse de Tulle ; acte passé au Châtelet, à Paris.

E49. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1737-1789 — Deyzac. — Contrat de mariage entre demoiselle Catherine Deyzac, fille de sieur Jean Deyzac, bourgeois, et sieur François Talin, fils de demoiselle Thérèze Georges, veuve de feu sieur François Talin. — Testaments : de demoiselle Marie Lavaud, femme de sieur Jean Deyzac (1762) ; — dudit sieur Jean Deyzac (1764). — « Extrait de sépulture » de Jeanne Deyzac, fille des précédents, (1789).

E50. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1757-1786 — Dubac. — Constitution d'aumône dotale, aux Ursulines d'Argentat, pour demoiselle Marie-Élisabeth Dubac de Langlade, fille de Jean-Gabriel Dubac et d'Antoinette Combarel. — Cession d'une rente de 18 livres par messire Jean-Félix Dubac, chevalier, seigneur Du Bac, Clavières, la chapelle Saint-Géraud, etc. — Constitution d'aumône dotale pour demoiselle Marie-Ursule Dubac (1771). — Contrat de mariage entre messire Pierre-Paul Dubac, capitaine au regiment Royal-infanterie, et demoiselle Gabrielle de Ferrière de Sauvebœuf (1786).

E51. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 1 parchemin.

1732-1769 — Dubois. — Constitution d'une rente de 1,200 livres par messire Jean-Jacques Dubois, écuyer, seigneur de Laborde et des châtellenies de Saint-Hilaire et Chameyrac, en faveur de messire Jean Magoutier, chevalier, seigneur de Laubanie, marquis d'Azerat. — Vente d'une terre à sieur Étienne Delort. — Extrait du contrat de mariage de messire Dominique Dubois de Saint-Hilaire, chevalier, mousquetaire du Roy, avec demoiselle Marie-Françoise de Mérigonde de Favars. — Actes de baptême : de Jean-Jacques-Marie Dubois, fils des précédents ; — d'Elisabeth Dubois, fille de messire Dominique (1769).

E52. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1693-1781 — Dubousquet. — Procès-verbaux dressés par Martial de Fénis, écuyer, seigneur de la Combe, procureur du Roy au présidial de Tulle, subdélégué de l'intendance ; concernant les preuves de noblesse à administrer par messire Jean Dubousquet, chevalier, seigneur de Saint-Pardoux, capitaine dans le régiment des dragons de la Reyne. — Lettre d'affaires signée : Battier, adressée à

M. de Saint-Pardoux, premier capitaine des dragons de la Reyne (1709). — Comptes pour une créance de madame Jeanne de Fontanges, mère dudit seigneur de Saint-Pardoux. — Quittance de sommes envoyées à Paris (1730). — Reçu d'une somme de 13,000 livres, partie de la dot de dame Laure-Thérèze de Lacelle, femme de messire Jean Dubousquet, chevalier, comte de Saint-Pardoux, l'un des chevau-légers de la garde ordinaire du Roy (1781) ; — autre reçu pour la somme de 21,000 livres, même objet. — Acte de baptême de Laure-Sophie-Joséphine, fille des précédents. — État des renies que M. de Saint-Pardoux possède dans la paroisse de Saint-Pardoux.

E53. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1695-1731 — Dubreuil. — Quittances pour M. Dubreuil, écuyer, seigneur de Croisiat ; dot de Marie Demary, dame de Laval ; — autre quittance de M. Lespinat d'Auliac. — Transaction entre messieurs Dubreuil et Delaval à cause de la dot de ladite demoiselle Demary.

E54. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1781-1789 — Dufaure. — Procès entre messire Henri-Pierre-Noël Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, la Salesse, le Charlat, etc., coseigneur et gouverneur pour le roy de la ville d'Argentat, et maître Guillaume Bétaille, curateur à l'hérédité du sieur Madelbos. — Extrait de l'inventaire de la succession de feu messire Pierre Dufaure de Saint-Martial, conseiller, secrétaire du Roy. — Obligation de 3,300 livres consentie par messire Pierre-Noël Dufaure de Saint-Martial au profit de M. Pierre Lachau de Lamarque.

E55. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1590-1701 — Dugarreau. — Mémoire pour Julien Dugarreau, écuyer, sieur des Brousses, fils de feu Jacques Dugarreau et de Jeanne de Guitard, concernant la ; dot de ladite dame de Guitard. — Ferme de cens et rentes par demoiselle Jeanne Decoux, veuve de feu Jean Dugarreau, écuyer, seigneur des Brousses. — Inventaire de la succession de Jean Dugarreau, écuyer, sieur du Mas, dressé à la requête de sa femme, dame Josephe de Bourdicaud.

E56. (Liasse.) — .2 pièces, papier.

1620-1640 — Dugriffollet. — Contrat de mariage de maître Jacques de Chastang, procureur ès sièges royaux de Brive, avec demoiselle Françoise Dugriffollet, fille de noble François Dugriffollet, écuyer, sieur de Lentillac. — Nomination d'arbitres, par les Élus de Brive, entre noble François Dugriffollet, écuyer, sieur de Lentillac et les syndics de la paroisse de Saint-Viance.

E57. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1769-1784 — Dumas. — Constitution d'une rente de 200 livres par messire Antoine Dumas, écuyer, seigneur des Combes, en faveur de dame Charlotte de Lagarde, veuve de messire Martin Meynard, écuyer.

E58. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1764-1786 — Dumas. — Contrats de mariage : de sieur Bertrand-Joseph Duchamps avec demoiselle Marguerite Dumas ; — de sieur François Dumas, maître en chirurgie, avec demoiselle Marie-Josephe Lacoste. — Comptes entre sieurs François et Antoine Dumas, père et fils, tous deux maîtres en chirurgie.

E59. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1772-1788 — Dumas. — Comptes de messire Jean Dumas de Lamorelie avec divers fournisseurs. — Lettres de change. — Contrat de mariage de messire Jean Dumas, seigneur de Lamorelie, avec demoiselle Catherine Dumonteil. — Billet souscrit par Dumas Lamorelie, cadet. — Testament de demoiselle Catherine de Lapersonne, demoiselle de Laudonie ; legs en faveur de ladite Catherine Dumonteil, sa nièce.

E60. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 2 parchemins.

1774-1777 — Dumas. — Procès entre sieur Joachim Boudet, cadet, négociant de Limoges et messire François Dumas, chevalier, seigneur, marquis de Peyzac.

E61. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1643-1769 — Dumas. — Donation par demoiselle Antoinette Dandrieu, veuve de feu noble Jean Dumas, écuyer, seigneur de la Beyssarie, en faveur de son beau-frère, François Dumas, seigneur du Pradel, La Gautherie, etc., maître des requêtes ordinaire de la Reine régente. — Extrait d'un contrat du 5 août 1709 par lequel M. de Grandsaigne fait cession à sieur Jean-Joseph Dumas, sieur du Theils, de 4,000 livres sur M. de Lentillac, baron de Gimel.

E62. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 parchemin.

1760-1789 — Dupuy. — Obligation de 3,000 livres consentie par messire Joseph Dupuy du Monteil, garde du Roy, au bourg de Saint-Bonnet-la-Rivière, au profit de maître Jean Pacher, conseiller du Roy à Brive (1779). — Donation par demoiselle Adrienne Dupuy à son neveu messire Joseph Dupuy du Monteil, garde du Roy (1785). — Vente par M. François Gramont, avocat, habitant l'île de Saint-Domingue, d'un domaine situé à Perpezac-le-Blanc, en faveur de messire Joseph Dumonteil, garde du corps, capitaine de cavalerie, seigneur de Champagnac, Laudonie, etc.

E63. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1724-1788 — Durand. — Contrat de mariage de Pierre Durand de Lafaucherie, fils émancipé de Guy-René Durand de La Saigne, avec demoiselle Marie Meyvière d'Artois. — Constitution de rente par le même Pierre Durand (1761). — Transport d'une autre rente de 25 livres constituée par le même. — Cession d'une autre rente primitivement constituée à madame la marquise de Pompadour. — Contrat de mariage de Gabriel Delort-Puymalie, lieutenant particulier au sénéchal d'Uzerche, avec demoiselle Marguerite Durand-Lafaucherie (1780). — Testament dudit Pierre Durand-Lafaucherie (1783).

E64. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1651 — Dufraysse. — Collation et vidimus de deux transactions entre M. Mercure Dufraysse, conseiller du Roy au Présidial de Tulle, et messire Mercure de Lavaur, écuyer, seigneur de Sainte-Fortunade, le Cheyrol, coseigneur de Lagarde, Cornil, etc., concernant des rentes foncières.

E65. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1593-1715 — Faucon. — Procès entre Guillaume de Faulcon, conseiller du Roy et lieutenant criminel au siège de Brive, et Jehan Personne, sieur de la Picarderie. — Mandat de prise de corps au nom de Guillaume Lajugie-Faucon, sieur de L'Age, lieutenant général au présidial du Bas-Limousin (1660). — Extrait du testament de Me Henry de Lajugie-Faucon de L'Age (1715).

E66. (Registre.) — In-folio, 186 pages, papier.

1740-1746 — Fay. — Reconnaissances pour messire Charles-César de Fay, chevalier, seigneur marquis de Garlande, comte de Monchal, vicomte de Cheylane, de Lestrange, baron de Boulogne, etc., par des tenanciers de la seigneurie de Lestranges ; on y trouve les ténéments de Laval, du mas de Lacoste, de Chareil, de l'Herbeil, de l'Eschamel, de Vassejoux, etc., en tout 55 actes passés devant Rouby, notaire à Lapleau.

E67. (Registre.) — In-folio, 281 feuillets, papier.

1767 — Reconnaissances pour messire Florimont de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, baron de Boulogne, de La Tour, marquis de Monchal, de Garlande, vicomte de Lestranges et la Bastide, seigneur de Mazel, Lignon, etc., par des tenanciers de Lestranges et de la Bastide ; les mêmes que dans l'article précédent ; passées au bourg de Lapleau, par-devant Rouby, notaire.

E68. (Registre.) — In-folio, 291 feuillets, papier.

1772 — Reconnaissances pour messire Florimont de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, baron de Boulogne, d'Humières, etc., vicomte de Lestranges, la Bastide, Privas, etc., seigneur du Mazel, Liguon, etc., les mêmes que dans les articles précédents, passées au bourg de Lapleau, par-devant Rouby, notaire.

E69. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier. (Latin.)

1406-1430 — Reconnaissances pour le seigneur de Lestranges. — reçues Debelin (Belinii), notaire.

E70. (Registre.) — In-folio, 364 feuillets, papier.

1609 — Fellets. — « Reconnaissances faites à noble Étienne de Fellets, écuyer, seigneur de Fellets, la Douradie, Massoulte, etc., et à noble Hélie de Badefol, demoiselle de Fellets, sa femme, ès paroisses de Peyrinhac, Bersot, Condat, le Cheylard, Aubas, Montignac, etc., reçues par Léonard Férignac, notaire de la paroisse de Couzours, en Limosin. »

E71. (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 1 parchemin.

1498-1699 — Lièves de renies. — Consultations d'avocats de Bordeaux, sur des questions relatives, l'une à la procédure en matière de duel, l'autre à une pension alimentaire fournie à la demoiselle du Luc, belle-mère de M. de Fellets (1666-1667). — Liève des rentes de Mansac dues au seigneur de Felès. — Comparution de messire François de Feletz, écuyer, seigneur dudit lieu et du Luc, habitant en son château du Luc, paroisse de Mansac, pour justifier des services de son fils dans le régiment du Maine. — Reçu d'arrérages de rente constituée.

E72. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1700-1749 — Fellets. — Procès criminel, devant le grand Prévôté du Limousin, sur la plainte de messire Charles de Feletz, écuyer, seigneur dudit lieu et du Luc, contre Jacques Vedrenne et ses fils, du bourg de Mansac ; voies de faits, coups de fusil tirés sur les bestiaux du plaignant. — Arpentement du ténement de Lambertie. — Liève de rentes. — État des rentes dues à l'Infirmier de Terrasson.

E73. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; 7 parchemins.

1750-1759 — Acte de baptême de la paroisse d'Aubas, diocèse de Sarlat, pour Dominique-François de Feletz, fils de messire Charles de Feletz, chevalier, et de Marie-Thérèze d'Autefort du Burg, dame de Felets. — Procès contre dame Marie d'Autefort du Burg, dame de Feletz, femme de messire Godefroy de Feletz, seigneur de Mansac, entre François Debeaune, sieur de Laplaigne. — Divers avertissements et quittances pour les rôles des capitations, abonnements et vingtièmes concernant la dame de Feletz. — Arrêt du Parlement (1758) entre sieur François Debeaune, sieur de Laplaigne, bourgeois, appelant du sénéchal d'Uzerche, et messire Godefroy de Felets, et dame Marie Dautefort Duburg.

E74. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; 1 imprimé.

1760-1769 — Procès entre messire Dautefort, père de madame de Felets, et le sieur André Pouyat, négociant, — Notes de ladite dame concernant ses domaines. — Correspondance par M. Bertin, conseiller d'État ; lettres datées de Paris et de Compiègne. — Procurations. — Procès entre madame de Felets et le sieur Lobelliat d'Eyparsac, lettres de ce dernier. — Réclamations pour impôts. — Avertissements pour la capitation. — Circulaire de Turgot aux receveurs des tailles de l'Élection de Brive. — Commandement à M. de Felets, pour une somme de 63 livres due sur sa capitation.

E75. (Liasse.) — 55 pièces, papier ; 1 parchemin.

1770-1789 — Suite du procès de la dame de Felets contre le sieur Lobelliat d'Eyparsac. — Quittances des vingtièmes des nobles et privilégiés. — Comptes avec divers fournisseurs. — Bail à ferme consenti par Marie-Thérèze d'Autefort, femme de messire Charles-Godefroy de Félets, baron du Luc. — Réclamations sur impôts, requête à M. Daine, intendant du Limousin. — État de meubles laissés à des métayers. — Procès entre messire Charles-Godefroy de Felets et messire

François de Calvimont, seigneur de la Tournerie. — Lettre missive du Frère Justin, gardien des Récollets de Brive, pour faire acquitter le prix de 200 messes, adressée à madame la marquise de Felets, en son château du Burg, paroisse de Saint-Cyr ; note indiquant qu'une somme de 100 livres a été envoyée (26 décembre 1789).

E76. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; 1 parchemin.

1620-1788 — Fénis. — Cession de droits de prélation entre Me Léonard Guyon, conseiller en l'Élection de Brives, et M. Jacques de Fénis, seigneur de Fonpaden, juge ordinaire de Tulle. — Arrêt du Parlement de Bordeaux, ordonnant enquête de vie et mœurs pour Me Martial de Fenis, pourvu par le Roy de l'office de garde des sceaux de la chancellerie du siège présidial de Tulle (1657).

E77. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1688-1710 — Fonmartin. — Sommation faite à la requête du sieur Fonmartin, seigneur de Lespinasse, paroisse de La Tourette, au sieur Antoine Dartois ; concernant la dot de demoiselle Marie Chassaing. — Acte de baptême de Jean de Fonmartin, sieur du Mazel et de Lespinasse.

E78. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1734 — Fontanges. — Correspondance avec l'intendant de Limoges ou ses subdélégués concernant la terre du Chambon mise en vente par M. de Fontanges et que voulait acquérir Alexandrine de Bourbon de Sens ; deux lettres de cette princesse ; — ferme des revenus du Chambon consentie par messire Jean-Pierre de Fontanges, écuyer, chevalier. — Divers renseignements fournis sur la valeur dudit château.

E79. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1650-1787 — Geouffre. — Transaction entre M. Me Jean Geouffre, avocat en Parlement, et dame Marie de Cosnac, veuve de feu messire Henry de Puy-de-Val, seigneur de Conros. — Testament de messire Louis de Geouffre, écuyer, seigneur d'Aurussac (1770). — Vente par sieur Jean Geouffre de Lapradelle à Léonard Regaudie, d'une pièce de terre dans la paroisse de Dampniat (1784).

E80. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1737-1789 — Giguet. — Constitution d'une rente de 150 livres par messire Jean de Giguet de Latour, écuyer, seigneur de Meilhac (1740). — Actes de baptême de François de Meilhac (1740) ; — de Catherine de Meilhac (1742) ; — de Marie de Meilhac (1746) ; — de Marie-Angélique de Meilhac (1757). — Compte entre dame Jeanne Esclafer, veuve de messire Arnaud Pouzol, et messire Joseph Giguet de Meilhac. — Constitution de rente par dame Marie Duchastin, veuve de messire Joseph Giguet de Meilhac (1781).

E81. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; 1 parchemin.

1732-1788 — Gimel. — Acte de baptême de noble Charles de Lespinat, fils de M. Jean-Baptiste Lespinat, seigneur d'Auliac, le Cros, etc., et d'Anne-Thérèze de Materre. — Contrats de mariage : de M. Pierre-Marie Lachaud, avec demoiselle Elisabeth de Lespinat (1781) ; — du sieur Joseph-Suzanne de Gimel-Lespinat fils, avec demoiselle Toinette Dumas des Combes (1788).

E82. (Liasse.) — 32 pièces, papier ; 4 parchemins.

1573-1789 — Green. — Vente d'une grange au seigneur de Vernéjoux et à demoiselle Gabrielle de Bouchiat, sa femme. — Contrat de mariage de messire Philippe Green de Saint-Marsault, seigneur de Peyrissac, fils de noble Antoine, seigneur de Vernéjoux, et de dame Gillette-Marie de Mouroux, avec demoiselle Gabrielle-Thérèze Desmaisons (1742). — Transaction concernant l'hérédité dudit Philippe de Saint-Marsault (1748). — Contrats de mariage : de messire François-Germain Green de Saint-Marsaud, chevalier, seigneur vicomte du Verdier, capitaine au régiment d'Artois, avec demoiselle Anne Garat (1752) ; — de M. Vincent Green de Saint-Marsault, écuyer, seigneur de Chaleix, avec demoiselle Michelette de Rochon (1772). — Inventaire de la succession dudit M.

Vincent. — Acte d'inhumation de Marie Green de Saint-Marsault, fille des précédents (1767). — Procès entre sieur Pierre Brunie, marchand, et M. de Saint-Marsault, seigneur de Peyrissac. — Comptes avec divers fournisseurs. — Copie d'une transaction passée entre Jeanne Besse et messire Claude Green de Saint-Marsault. — Acquisition d'un domaine, sis en la paroisse de Masseré, par dame Marie Green de Saint-Marsault, marquise de Sanzillon (1788).

E83. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1747 — Harcourt. — Arrêt du parlement de Bordeaux, rendu à la requête de messire Anne-Pierre de Harcourt, comte de Beuvron, maréchal de camps, lieutenant général de la Haute-Normandie, gouverneur du vieux palais de Rouen, etc., concernant l'établissement d'une forge à la Grènerie.

E84. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1679-1785 — Hugon. — Testament de Me Gilles Hugon, juge d'Espagnac. — Compte de tutelle par dame Marie Teyxier, veuve de messire Jacques Hugon Duprat, écuyer. — Testament de Leonarde Hugon Duprat, veuve de sieur Jean Farge de Lanoaille.

E85. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; 2 parchemins.

1655-1789 — Jaucen. — Vente à messire Jean-Martial Jaucen, seigneur de la Geneste, de la justice haute, moyenne et basse del Peuch de Maure alias viscomtal, par dame Marie de Cosnac, dame de Conros, Lissac, Puy-de-Val, etc. — Procès avec les tenanciers de Maure, paroisse de Saint-Julien de Tulle. — Palpe du ténement du viscomtal (1736). — Quittance de 734 livres, pour la finance de greffier alternatif du rôle des tailles, pour M. Me Jean-Baptiste de Jaucen, seigneur de Poissac et Jean-Martial Jaucen, seigneur de La Perrière (1695). — Compte entre messire François-Charles de Jaucen, baron de Poissac, conseiller au Parlement de Bordeaux, et messire Antoine de Bonnet, chevalier, seigneur de Lachabanne (1786). — Constitution par le même d'une rente viagère de 180 livres en faveur de Frère Amateur Rebière, Récollet de Tulle, Frère oculiste.

E86. (Liasse.) — 120 pièces, papier ; 4 parchemins.

1751-1792 — Joussineau. — Bail à colonage par messire Gilbert-Marien de Joussineau du Fayat, Saint-Martin, Laboissière, Lavalade, etc. — Procès entre sieur Claude Blatin, négociant à Clermont, et sieur François-Marie Joussineau de Tourdonnet, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; saisies sur son fermier ; commencé au Sénéchal de Ventadour et continué devant le tribunal du district d'Ussel.

E87. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1777 — Lachapelle. — Contrat de mariage de sieur Jean-Baptiste Lachapelle, bourgeois, fils de Me Étienne Lachapelle, notaire et procureur fiscal de Collonges avec demoiselle Marie-Catherine Touron.

E88. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1618-1690 — Lachaulx. — Procès entre sieur Raymond Lachau, écuyer, et dame Marie du Burg du Chassaing. — Contrat de ferme consenti en faveur de noble Jean Damadou, sieur de La Combe, par demoiselle Jeanne de Dufau, femme de noble François de Lachaux. — Procès entre le même et Françoise de Laveix, veuve de feu Doucet Vignes.

E89. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1591-1683 — Lachièze. — Reconnaissances pour le ténement del Grand-champs, au profit de Jean Lachièze, sieur de Lacam. — Échange de prés entre messire François de Lachièze, sieur de Lacam, avocat en la Cour, et Me Ignace du Chastaing, procureur, tous deux au siège présidial de Brive.

E90. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

1717-1789 — Lafageardie. — Procès entre sieur Étienne Deprés, bourgeois de la paroisse de Saint-Clément, et messire Blaise de Lafageardie, sieur du Leyris. — Reçus d'arrérages de rente. — Vente

d'un domaine situé au village de Charbonnel, paroisse de Lagraulière, en faveur de sieur Pierre Lafargeardie de Laborde par demoiselle Jeanne-Gabrielle Buginie.

E91. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1784-1785 — Lagarde. — Reconnaissances pour messire Hiérosme de Lagarde, écuyer, seigneur d'Aubertie, Corail, Salegaye, etc., président, trésorier et grand voyer en la Généralité de Paris. — Contrat de mariage entre messire Antoine de Lagarde et Jeanne-Françoise de Gimel.

E92. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1572-1789 — Lagaye. — Échange entre noble Antoine de Lanteuil, au château de la Combe, et Georges Sailhen. — Extrait de dix actes de baptême de la paroisse de Lostanges ; concernant les enfants de messire Charles-Henri de Lagaye, vicomte de Lanteuil, et de dame Françoise- Suzanne de Lavaur de Pras (1768-1775). — Compte avec divers fournisseurs. — Testament de Marie-Mathurine de Gasquet de Pras, veuve de M. Jean-Baptiste de Lavaur, seigneur de Pras.

E93. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1764-1782 — Lamajorie. — Contrat de mariage de demoiselle Françoise-Gilberte Lamajorie, fille de messire Arnaud de Lamajorie, écuyer, chevalier, seigneur de Soursac et de dame Louise Brachet de Perusse, avec sieur Joseph Diernat de la Sudrie. — Testament de Me Pierre-Alexandre Brachet de Perusse, clerc tonsuré, contenant divers legs faits à ses nièces. — Acte d'inhumation dudit Alexandre, aux Cordeliers de Clermont, en Auvergne.

E94. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1624-1711 — Lamotte. — Six lettres missives signées : Pompadour, concernant la garde de la maison de M. de Roffignac. — Compte avec le sieur Vergne, marchand à Brive, signé Lamothe de Roffignac. — Reconnaissance par messire Jacques de Roffignac. — Copie d'une lettre écrite à M. le comte de Roffignac par M. de Vincens.

E95. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 33 pièces, papier.

1561-1617 — Lapoire. — Donation par Stevène de Retenou, veuve de Me Jehan Lapoire, à son fils autre Jehan Lapoire, procureur au siège de Brive. — Estimation du domaine de Lestrade. — Transaction entre Me Étienne Lapoire et sieur Pierre de Loumeux, son beau-frère. — Procès : entre le même et demoiselle Marguerite Geoffre, femme de sieur Étienne Sudrie ; — entre la même et sieur Jean Desprès. — Contrat d'apprentissage « d'escriture et pratique » pour Florent Nicolas. — Obligation pour Me François Faucon, lieutenant criminel.

E96. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1620-1629 — Obligation de « six-vingt-dix livres » pour Jehanne de Cousin, femme de François Chastaing, marchand à Brive. — Cession par Josué Lapoire, en faveur de Gabriel, son frère, de tous ses droits paternels et maternels. — Quittance des syndics de l'Hôtel-Dieu de Brive (1618). — Procès avec Me Jacques Sapientis, lieutenant en la juridiction de Saint-Hilaire, devant le parlement de Bordeaux.

E97. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1630-1649 — Promesses cancellées : de 30 livres pour M. Jehan Dupuy, conseiller au siège de Brive ; — de 20 livres pour Me François Faucon, lieutenant criminel, etc. — Extrait du contrat de mariage de Marie Lapoire avec Léonard Pélissier. — Reçu de procédures remises à M. Hugon. — Lettres missives signées Raynard, pour réclamer de l'argent. — Suite de procès entre M. Després, contrôleur en l'Élection de Tulle, et autres. — Quittances de rentes. — Promesse de 30 livres par M. du Viallard. — Quittance de la dot de Marie Lapoire. — Hypothèque d'une partie du moulin de Loumeux. — Achat d'une pièce de terre, près du village de Lestrade, par Antoine Lapoire. — Demande de réduction d'impôt sur le moulin de Loumeux par Étienne Lapoire, Libéral Rignac, et autres, adressée à Me de Corberon, intendant du Limousin (1643). — Droits de lods et vente payés,

pour l'acquisition du domaine de Lagrange, au sieur Lescot, fermier de la commanderie du Temple de Mons (1649).

E98. (Liasse.) — 77 pièces, papier ; 1 parchemin.

1650-1659 — Palpe du ténement et village de Lestrade, paroisse de Saint-Pantaléon. — Plainte contre le fermier de Lagrange. — Procès entre Me Antoine Lapoire et Martin Chalvieyre, archer à Brive. — Ferme du domaine de Lestrade. — Procuration de Me Antoine Lapoire à son frère Zacharie ; concernant la gestion du moulin de Loumeux. — Achat d'une petite terre à Lestrade. — Procès contre le sieur Jean Bellet. — Obligations d'Hélias et de Pierre Breuil, métayer de Lagrange, pour la somme de 160 livres. — Achat d'une terre à la Jalinie. — Obligation de Jean Beyssac, gendre de Bernard Marchou.

E99. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1660-1666 — Comparution de Me Antoine Lapoire, en la chambre du conseil de l'Élection de Brive, pour déclarer que ses infirmités l'empêchent d'accepter les charges de cotisateur, collecteur ou syndic. — Extrait du registre du conseil d'État concernant le prix de la charge de procureur, payé par ledit Lapoire. — Procès contre Me Étienne de Lestang, conseiller au Présidial, concernant la rente due sur des terres de la Jalinie. — Transaction entre ledit Lapoire, le sieur Étienne Juge, et demoiselle Marguerite de Ligneyroux, sa mère. — Donation par le même en faveur dudit Juge de tous ses meubles et papiers. — Testament de Me Antoine Lapoire en faveur de la communauté des Révérends Pères de la Doctrine chrétienne, à Brive. — État des revenus laissés par feu M. Lapoire. — Mémoire de ses dettes.

E100. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1765-1780 — Lapomelie. — Obligation pour les héritiers de feu Me Léonard Ruben, prêtre, par messire Joseph de Lapomelie, écuyer, seigneur du Jayle et de Chaverevière. — Vente de la terre du Jayle, paroisse de Saint-Xantin de Malemort. — Procès entre Antoine Dutour, marchand, et dame Suzanne de Bazin, veuve de messire Joseph de Lapomelie de la Joubert, tutrice de ses enfants ; dettes.

E101. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier.

1558-1694 — Laporte. — Arrêt du parlement de Bordeaux entre Anne de Malras et François de Laporte, écuyer, sieur de la Rétaudie. — Contrat de ferme par noble Annet de Laporte, seigneur de la Rétaudie et de Palisses. — Lettre missive signée : de Laporte, demande de marchandises (1649). — Obligation de 170 livres par le même. — Compte pour mademoiselle de Lajohannie. — Dénombrement des rentes dues à M. de Laporte sur Brive et sur le village de Siourac. — Palpe du tellement de Beauregard.

E102. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1751-1789 — Laramade. — Contrat de mariage de messire Charles de Laramade, écuyer, seigneur de Traversac fils de messire Mercure de Laramade, seigneur de Friac, et de dame Marie-Angélique Geouffre de Chabrignac, avec demoiselle Jeanne Vergne, Demoiselle de la Jugie. — Transaction entre Charles, Jean, Marie et Pierre de Laramade, frères et sœur ; concernant l'hérédité du père commun.

E103. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1779-1789 — Larochaymon. — Testament de messire Georges de Larochaymon, écuyer, chevalier, seigneur de Sarête, paroisse de Beyssenat ; — de dame Jeanne Decoux, veuve du précédent.

E104. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1584-1700 — Larochefoucauld. — Copie de tous les actes concernant le seigneur de Couzage, passés par Christophle Laséniardie, receveur dudit lieu ; achats, ventes, reconnaissances, poursuites, etc. — Palpe du ténement de la Rebieyre, paroisse de Saint-Pantaléon. — Prix fait par M. de

Larochefoucauld, seigneur, comte de Cousage, Chavannes, etc., pour la remise en état de 27 pièces de tapisserie.

E105. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1757-1785 — Lastic. — Reconnaissances de rentes constituées au profit de messire Michel de Blondeau par dame Louise-Jacqueline de Lastic de Saint-Jal, comtesse de Laqueille. — Compte entre la même et messire Jean-Baptiste Blondeau, chevalier de Venteaux. — Procès concernant la rente du ténement de la Noailles. — Sentence du sénéchal d'Uzerche, entre dame Marianne Blondeau, veuve de messire Louis-Benoît de Saint-Martin et ladite dame de Lastic ; concernant les mêmes rentes constituées.

E106. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1712-1790 — Latreille. — Requête au juge de Brive présentée par Jeanne Juge, veuve de Léon Latreille, marchand. — Billet au profit de M. Peronne, fils, signé : Lavarde. — Vente d'un pré au village de Bernou, paroisse de Saint-Pantaléon, par le sieur Jean Lavergne, à messieurs maîtres Léonard Latreille, seigneur de Lavarde, conseiller au présidial de Brive, et Jean-Baptiste, son fils, avocat en Parlement. — Autre billet pour M. Peronne, signé : Lavarde.

E107. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1746-1788 — Lavialle. — Contrats de mariage : de demoiselle Jeanne Lavialle, fille de messire Léonard Lavialle, conseiller, médecin ordinaire du Roy, intendant des eaux et bains du Mont-Dore, juge des terres et seigneuries du marquisat de Saint-Jal, avec sieur Joseph Spinasse ; — de demoiselle Jeanne Lavialle de la Sigaudie, avec sieur Léonard Nouallas de Viers ; de demoiselle Léonarde Lavialle de Laprade avec sieur Martial Bossoutrot De Myrat. — Billet à ordre signé : Masmorel.

E108. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1758-1786 — Lavaur. — Vente d'une rente par messire Raymond de Lavaur, chevalier, seigneur comte de Sainte-Fortunade, Fontmartin, les Cheyrols, etc. — Liève de la châtellenie de Lagarde ; reconnaissances, reçus, etc. — Accord entre le même, capitaine de dragon au régiment du Roy, et Jean Ampinat, du village de Daumar, paroisse de Lagarde ; concernant une demande en retrait féodal.

E109. (Registre.) — Grand in-folio, 104 feuillets papier.

1755 — Léonard. — « Terrier de Moriolles et Souffraigne ; » reconnaissances au profit de messire Henry-François-Marie de Léonard, chevalier, seigneur de Moriolles et coseigneur de Lissac, chevalier de Saint-Louis, exempt des gardes du corps du Roy, mestre de camp de cavalerie et enseigne des gardes du même corps.

E110. (Liasse). — 13 pièces, papier.

1643-1765 — Cession de créance par noble Étienne de Léonard, sieur de Mauriolles. — Obligation de 10 livres 6 sols par demoiselle Anne de Léonard, veuve de M. Jacques Defieux. — Diverses obligations pour M. Étienne de Léonard. — Reconnaissances pour messire Henry-François-Marie de Léonard, seigneur de Moriolles et coseigneur de Lissac.

E111. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1609-1709 — Lescot. — Obligation pour messire Pierre de Lescot, écuyer, avocat en Parlement. — Mandement d'arrêt au nom de Pierre de Lescot, lieutenant particulier et assesseur criminel à Brive. — Procuration pour sieur Libéral de Lescot, bourgeois de la ville de Brive. — Saisie au nom du sieur Pierre de Lescot, écuyer (1654). — Contrat de mariage de demoiselle Marguerite de Lescot, fille de Me Hiérosme de Lescot, avocat en la Cour, avec Jean Antignac, avocat, sieur de Saint-Marcel (1672). — Extrait d'un contrat de cession en faveur de messire Pierre de Lescot, sieur de

Martainville, avocat du Roy. — Obligation pour demoiselle Marguerite de Lescot, veuve. — Procès entre dame Jeanne de Lescot de Viers, dame de la Cabanne, et le sieur Marqueyssac de Croze.

E112. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1766-1788 — Lespinasse. — Procès entre demoiselle Jeanne Brossard, femme de M. Jean Soleilhet, docteur en médecine, et messire Jean-François de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, conseiller du Roy en l'Élection de Tulle. — Obligation par dame Jeanne-Claude de Meynard, veuve du même M. de Pebeyre, au profit de demoiselle Marie-Jeanne Vachon, veuve du sieur Léon Reyjal. — Contrat de mariage de noble Jean-Joseph Lespinasse, écuyer, seigneur de Pebeyre, capitaine au régiment de Lyonnais, avec demoiselle Marie-Noële Dumond (1784). — Lettre de change signée : Lespinasse de Pebeyre.

E113. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1769-1785 — Leymonerie. — Aumône dotale au couvent des Ursulines d'Argentat, pour demoiselle Marie-Françoise de Leymonerie, fille de M. Joseph de Leymonerie, seigneur du Guo, et de demoiselle Marthe de Grasset. — Transaction entre messire Jean-Joseph de Leymonerie, écuyer, garde du corps du Roy, demoiselle Antoinette de Leymonerie, femme du sieur Ponchet, et Jeanne de Leymonerie. — Procès entre ledit Joseph de Leymonerie et sieur Pierre Larue de Laborie, mari de demoiselle Jeanne de Leymonerie. — Lettres de restitution impétrées par ledit sieur Larue.

E114. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1574-1643 — Ligonac. — Échange entre sire Jean Ligonac et sire François Duroy, tous deux bourgeois de Brive. — Procuration d'honorable homme Libéral Ligonac, maître d'hôtel de Mgr le maréchal de La Châtre. — Vente par Salviet-Ligonac, fils de Louis, d'une maison sise à Brive ; achetée par demoiselle Martiale de Verlhac.

E115. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1563-1785 — Limoges. — Reconnaissances pour messire Jean de Limoges, seigneur de La Gorse. — Vente d'un jardin sis à Brive, par dame Louise de Limoges de La Gorse, veuve de messire Léonard Dalême, chevalier, président de la souveraine cour du parlement de Bordeaux. — Achat du fief de la Philippie par messire Jean-Baptiste de Lagorsse, chevalier, seigneur du Teil, chevalier de Saint-Louis, aide-major au régiment provincial de Limoges. — Comptes avec divers marchands. — Constitution de rente par le même au profit de Me Jean Chicou, notaire à Donzenac.

E116. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1588-1612 — Loumeux. — Reconnaissances au profit de sieur Jean de Loumeux, écuyer. — Lettre missive signée : Bachalarie, adressée à M. de Loumeux à Donzenac. — Ferme du moulin de Loumeux : quittances ; « mémoire des meubles qui se trouvaient dans la maison de Loumeux et qui nous ont esté derrobbés. »

E117. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1706-1784 — Loyac. — Donation faite à messire Charles de Loyac de La Bachellerie, écuyer, seigneur de Laveix, par sa mère, Jeanne de Montgalvy. — Inventaire de la succession de messire Antoine de Loyac, père du précédent. — Saisie du bien du feu sieur de Loyac des Plas, à la requête de demoiselle Martiale de Bordeux, veuve de M. Léonard Dubal, seigneur de Laborde, conseiller au siège de Tulle. — Transactions : entre messire Charles de Loyac et dame Jeanne de Lacroix de Castrie, veuve de messire Charles-Louis de Loupiat de Ladevèze ; — entre messires de Loyac, sieur de Laveix, et de Loyac, sieur de Laborde, frères (1707). — Quittance signée : Laborde de La Bachellerie. — Contrat de mariage de demoiselle Thérèze de Loyac, avec messire Bernard Dambert (1775). — Acte d'inhumation de la même (1779). — Contrats de mariage : de demoiselle Thérèze de Loyac avec M. Étienne de Meilhac, seigneur du Rieu (1780) ; — de messire Jean-Baptiste-Antoine François de Loyac avec demoiselle Marie-Henriette Levayer, fille de messire Louis Louis-Cajetan Levayer, seigneur de Favrolles (1784).

E118. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1757-1789 — Lubersac. — Accord entre Jean Lasfargeas, laboureur, et messire Antoine de Lubersat, écuyer, seigneur de Croie, etc., François de Lubersat, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Poitou. — Testament dudit messire François de Lubersat de Savignat. — Billet signé : l'abbé de Lubersat.

E119. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1632-1788 — Maledent. — Obligation pour demoiselle Louise Dalmays, veuve de messire Jehan de Maledent, président en l'Élection de Brive. — Enquête de bonnes vie et mœurs pour messire Charles de Maledent, avocat en la Cour, sieur de la Cabanne, lieutenant général au Sénéchal de Brive. — Transaction entre messires Charles et Jean-Mathieu de Maledent, concernant la succession de leur frère Jean. — Poursuites contre ledit Charles, seigneur de la Pougeade, receveur des décimes pour le diocèse de Limoges ; procès au Parlement de Bordeaux. — Testament de Jean Maledent, novice à l'abbaye de Vigeois. — Lettre missive adressée : à M. de Maledent, capitaine au régiment d'Argigny, à Gravelines (1706). — Procès concernant la succession de Louise Dalmays. — Saisie des biens de Pierre Maledent, écuyer, sieur de Viers. — Procuration par messire Jean de Maledent, chevalier de Saint-Louis, viguier du Roussillon, domicilié à Perpignan. — Contrat de mariage de messire Jean-Baptiste Maledent avec demoiselle Marie-Catherine de Soyris de Saint-Géry (1788).

E120. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1657-1770 — Mary. — Comparution de Martial Mary, écuyer, sieur de Croiziat, devant le juge de Meymac ; concernant la fondation d'une messe quotidienne par feu Me Antoine Mary, vice-sénéchal de la province du Bas-Limousin. — Vente des meubles de la maison de Croiziat. — Liève des rentes dues au seigneur de Croiziat (1770).

E121. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1748-1792 — Maussac. — Constitution de rente par noble Jean de Maussac, écuyer, seigneur de Salvaniac, habitant Collonges. — Obligation par messire Charles-Antoine de Maussac, écuyer, seigneur de Salvagnac et de Formonac, chevalier de Saint-Louis, ancien exempt des gardes du Roy. — Plusieurs extraits du testament dudit messire Charles (1788).

E122. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 117 pièces, papier.

1620-1693 — Mercier. — Échange entre Libéral Mercier et Pierre Rivet, tous deux marchands de la ville de Brive. — Nombreuses obligations au profit dudit Libéral Mercier. — Transaction entre le même et sa sœur Anne, veuve de Pierre Dumond. — Procès contre Pierre Treuil et Jacquette Verlhac, sa mère, de Sainte-Féréole. — Lettres missives pour demander des délais de payement. — Un billet de 10 livres 10 sols, signé : Souveraine Defieux. — Comptes pour fournitures d'étoffe à divers particuliers. — Testament dudit Libéral Mercier (1693).

E123. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1730-1750 — Mérigonde. — Reconnaissances pour le ténement de Pompier, paroisse de Sainte-Fortunade, pour Jean-Baptiste de Mérigonde, seigneur de Favars, entrepreneur général des fortifications du Roy, au département du Roussillon. — Compte avec M. Brugeau.

E124. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1681-1783 — Métivier. — Assignation par le baron de Castelnau à Antoine Métivier, du village del Douch, paroisse de Reygades, concernant les rentes du village de la Besse. — Procès entre Antoine Métivie, sieur du Doux, et messire Jean-Jacques d'Estresses, seigneur de Lamajorie ; concernant le même village. — Quittance du sixième denier ecclésiastique pour noble Antoine de Métivier, écuyer, seigneur de la Besse (1706). — Ferme d'une partie du domaine de la Besse, par noble Jean de Métivier, ancien capitaine de cavalerie.

E125. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1770-1785 — Meyvière. — Contrat de mariage de messire Siméon de Meyvière, écuyer, l'un des gens d'arme du Roy, avec dame Catherine Allouveau, veuve de messire Pierre Rochon, seigneur de l'Hortolary — Achat d'un domaine audit village de l'Hortolary par le même Siméon Meyvière d'Artois. — Quittances concernant des legs faits par messire Pierre Rochon. — Transaction entre le même et demoiselle Marguerite Roussille ; concernant les eaux du pré de las Bourdonnias. — Achat de rente foncière. — Testament de ladite dame Allouveau, femme dudit messire Simeon (1785).

E126. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1766 — Miallet. — Hommage de messire Jean-Joseph de Miallet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Rois, au nom de messire Jean-André de Miallet, seigneur comte de Fargues, baron de Vitrat, le Monteil, Barreau, Rouffiat, Roumegeoux. — Aveu et dénombrement pour le fief du Rieu, par le même messire Jean-André.

E127. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1747-1790 — Michel. — Contrat de mariage de Pierre Michel, seigneur de Leyrat, fils de Me Antoine Michel, avec demoiselle Françoise d'Amadon, fille de Jean, seigneur de la Roche et coseigneur de Meyssac. — Testament dudit Pierre Michel, seigneur de Leyrat, avocat en Parlement (1779). — Procuration par la citoyenne Damadon, veuve Leyrac.

E128. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1482-1512 — Monfrabeuf. — Copie d'une reconnaissance au profit de Guillaume de Monfrabeuf (Monfrabeou), chevalier, seigneur de la Chabroulie, du lieu d'Ayen. — Transaction entre noble Louis de Saint-Aulaire, prévost d'Ayen, et nobles hommes Antoine et Guillaume de Monfrabeuf, seigneurs de la Chabroulie.

E129. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

1764-1787 — Murat. — Transaction entre messire Jean-Jacques de Murat, chevalier, seigneur de la Serre, habitant en son château de Monestier-Port-Dieu, et demoiselle Marie de Murat, veuve de sieur Annet Demarot, bourgeois à Clermont-Ferrand. — Testament dudit messire Jean-Jacques de Monestier. — Constitution de rente par messire François de Murat, chevau-léger de la garde du Roy (1774). — Contrat de mariage dudit messire François avec demoiselle Jeanne Vacher de Charmes. — Billets et lettre de change. — Procès : sieur Antoine Geneix, marchand, contre M. Jean-Baptiste-Marie-Pierre-Antoine Deroquecave, écuyer, et les héritiers de Me Guillaume Broquin ; — entre la dame de Murat, femme de messire Bernard Fénis de la Combe, et sieur Jean-Baptiste Yvernat, marchand de Bort.

E130. (Liasse.) — 3 pièces en parchemin.

1616-1617 — Myrat. — Lettres royaux, provisions, quittances, etc. ; concernant l'office d'Élu en l'Élection de Tulle, vendu à Me Jean Myrat.

E131. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1677-1783 — Nayne. — Quittance pour M. Nayne d'Uzerche. — Contrat de mariage de Me Pierre Nayne, avocat, fils de feu Me Gabriel, avec demoiselle Léonarde Chiniac, fille de feu sieur Louis, sieur de l'Ornat (1754). — Actes de baptême : de François Nayne, fille des précédents (1757), de Marie Nayne, sa sœur (1758), de Catherine-Louise, sa sœur (1763), de Françoise, aussi sa sœur (1766). — Acte d'inhumation dudit maître Pierre Nayne, conseiller au sénéchal d'Uzerche, seigneur de la Chassagne (1780). — Lettre de change signée : Nayne cadet. — Compte pour des arrérages de rente dus à la succession de M. l'abbé Clédat de Laborie, par sieur Pierre-Armand Nayne. — Acte d'inhumation de dame Louise Chiniac, veuve de Pierre Nayne (1782). — Contrat de mariage de Me Pierre-Armand Nayne avec demoiselle Marie-Anne Dufaure de Meilliac (1783).

E132. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1620-1752 — Nicolas. — Compte pour sieur Florent Nicolas, fils de sieur Thomas ; fournitures d'étoffe. — Contrat de mariage de messire Alain de Nicolas, écuyer, sieur de Lacoste, l'un des gardes du corps de Sa Majesté, fils de messire Joseph, avec demoiselle Françoise Nozières de Planchard.

E133. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 26 pièces, papier.

1768-1785 — Nicolet. — Contrat de mariage de Jean Nicolet, fils de M. Jean-Baptiste, dit du Pont, avec demoiselle Anne-Jacqueline Goursaud. — Actes de baptême : de Jean-Baptiste Nicolet, fils des précédents (1769) ; — de François Nicolet, son frère (1770) ; — de Françoise, sa sœur (1771), acte d'inhumation de ladite Anne Goursaud (1771). — Contrat de mariage de sieur Jean-Baptiste Nicolet, bourgeois, avec demoiselle Marie Saignes (1775). — Procès : entre sieur Jean-Baptiste Nicolet et messire Henry de Clédat, procureur du Roy ; — entre le sieur Nicolet du Pont et sieur Martial Pingrieux du Peuch.

E134. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1685-1688 — Noailles. — Reconnaissances de divers villages de la paroisse de Pazayac : Audevie, la Maze, le Bru, la Salette, etc., pour Mgr Anne-Jules, duc de Noailles, pair de France, premier capitaine des gardes du corps du Roy, etc., etc.

E135. (Registre.) — Grand in-folio, 282 pages, papier.

1688-1789 — « Liève des cens et rentes dues à Mgr le maréchal de Noailles, à cause de la baronnie de énières et Carbonnières » paroisses de Cros, de Rouffiac, etc ; à la marge les quittances.

E136. (Registre.) — In-folio, 474 pages, papier.

1720-1725 — Copie du terrier de la comté d'Ayen et de ses dépendances ; paroisses de Brignac, Cublac, Louignac, Perpezac, Segonzac, Saint-Cyprien, Vars, Yssandon, Ayen, le Temple-d'Ayen, Saint-Robert, Saint-Maurice, Couzours, Badefol, Roziers ; pour Mgr Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair de France, grand d'Espagne, gouverneur du Roussillon, etc., etc.

E137. (Registre.) — Grand in-folio, 790 pages, papier.

1719-1723 — « Arpentement de la comté d'Ayen, fief de Verneuil et autres, appartenant à Mgr le duc de Noailles, pair de France, et autres « qualitez », les mêmes paroisses que dans l'article précédent.

E138. (liasse.) — 19 pièces, papier.

1590-1663 — Érection d'Ayen en comté et de Noailles en duché pairie. — Enquêtes, lettres royaux, assignations données aux vassaux des différentes paroisses, représentées parleur syndic. — Copies collationnées : de l'érection de la châtellenie d'Ayen en comté (1594) ; de l'arrêt d'enregistrement (1602).

E139. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1251-1599 — Acquisitions, hommages, etc. — Copie d'une décision de la reine Blanche, concernant les hommages des fiefs de Brive. — Copie d'un terrier du prieuré de Monchaut (1306). — Copie d'un acte en langue romane concernant la châtellenie de Servières (1350). — Copie des lettres patentes de Charles VI, roi de France, qui remit à Jeanne de Bretagne la vicomté de Limoges. — Transaction concernant la baronnie de Malemort (1400). — Enquête pour prouver que le prieuré de la Saulière dépend de la baronnie de Malemort (1483). — Acquisition de rentes par Antoine de Noailles (1491). — Enquête sur les limites de la châtellenie d'Ayen (1549). — Extrait du procès verbal de ladite châtellenie fait par le sieur Forcade, trésorier des finances (1581). — Reconnaissances par plusieurs tenanciers de la châtellenie de Larches (1591).

E140. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1634-1761 — Acquisitions, hommages, etc. : Échange de divers héritages enclavés dans la comté d'Ayen (1634-1655). — Reconnaissance pour le ténement de Saint-Martial. — Hommages : de François de Felets, écuyer, seigneur eu partie du Luc ; — de noble Marc du Saillant, seigneur eu partie du Luc ; — pour le fief de Tenchurier, paroisse de Saint-Sernin de Brive. — Investiture pour Mansac. — Acquisition du droit de lods et vente dans la baronnie de Salaignac — Nombreux procès-verbaux d'hommages (1736-1739). — Arrêt du conseil d'État concernant l'acquisition de la vicomté de Turenne (1740). — Adjudications de revenus : châtellenie de Collonges, paroisses de Reyrevigne, de Bourzolles, seigneurie de Cuzances, paroisses de Chaufour et de Saillac (1748). — Enquête sur la terre de Chameyrac. — Reconnaissance par la supérieure des Ursulines d'Argentat.

E141. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1493-1779 — Rentes : Reconnaissance pour le ténement de Charmas. — Compte des revenus du comté de Périgord et vicomté de Limoges, dont la châtellenie d'Ayen fesait partie. — Copie de l'arrentement du moulin à vent de Saint-Robert. — Lièves des cens et rentes : de la seigneurie de Noalhac ; — des paroisses de Nadaillac, Larches, Saint-Pantaléon, etc. — Relevé des rentes par paroisse, avec la date des reconnaissances. — État des droits de lods et ventes pour la baronnie de Malemort. — « État général des divers droits auxquels donnent ouverture les ventes et échanges qui se font dans les mouvances du duc de Noailles, en ses terres du Limousin, du Quercy, du Périgord et de l'Auvergne. — Bail de Malemort (1758). — Huit reconnaissances concernant la terre de Mansac. — Enchère des revenus de la baronnie de Brive.

E142. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1453-1699 — Mémoires et procès : Duplum processûs illorum de la viala ; concernant le décret (saisie) d'un pré nommé de Sadrau. — Autre saisie féodale à la requête de Gilles de Noailles (1504). — État de ceux qui viennent faire le guet et garde au bourg de Malemort. — Arrêts du grand conseil concernant les hommages de la comté d'Ayen (1612 et suiv.) — Copie d'un exploit d'assignation, devant une commission du grand conseil, signifié à M. de Félets. — Sentence des requêtes de l'hôtel contre les tenanciers de Pechiers et de Landrivie. — Transaction avec M. de Félets. — Traité avec les religieux de Dalon, au sujet des censives du domaine de Millande. — Mémoire sur la mouvance de la maison de Jean Noiret, à Brive. — Lettre du sieur Lescure concernant les rentes dues par le sieur Brune.

E143. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 92 pièces, papier.

1709-1790 — Mémoires et procès : Copie d'un mémoire concernant le village de Ligneyroux. — Consultation de Me Sachot sur la manière dépasser les actes concernant la baronnie de Malemort, qui est en paréage. — Réclamations du duc de Ventadour sur la seigneurie de Malemort en sa qualité de baron de Donzenac. — Procès : contre l'abbesse de la Règle, à Limoges ; concernant le fief de Vars. — Projet des conventions à faire pour continuer le terrier de la baronnie de Penières. — Correspondance, avec M. Toulane, concernant la terre de Salagnac. — Transaction avec M. Bernard de Lapersonne, sieur de Champagnac. — Égalation des rentes de la paroisse de Rouffiat. — Ferme des revenus : de la seigneurie de Carlus, pour 3,050 livres ; du moulin des Escures pour 2,500 livres. — Lettre du sieur Chabreyroux, syndic des habitants de Noalhac, à M. Nervet, homme d'affaires du duc d'Ayen ; concernant les réparations du presbytère de cette paroisse. — Supplique des officiers municipaux de la ville d'Argentat au maréchal de Noailles, concernant la police ; — procès contre les tenanciers de Colombier, paroisse de Saint-Cyprien ; arrérages (1790).

E144. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 124 pièces, papier.

1505-1659 — Noiret. — Reconnaissances pour le ténement de Freyroutou. — Compte entre Jacques et Guillaume Noiret, frères. — Mémoire pour les affaires de Rignac. — Notes prises en partant pour Paris. — Achats : d'une vigne à Brive ; — d'un bois au territoire del Breulh. — Contrat de mariage de Pénelle Noiret avec Germain Marty (1640). — Compte de M. de Rochemoron. — Billets de logement pour les chevau-légers : 20 livres de foin et 4 mesures d'avoine pour chaque cheval, 4 pains, 3 tercères de vin et 3 livres de chair (1649). — Nombreuses

obligations au profit dudit Noiret. — Procès entre Michel Noiret et Hélie Rouveron, écolier. — Compte avec les consuls de Brive. — Correspondance avec des débiteurs qui, en général, demandent des délais de payement. — Fournitures de marchandise. — Procès entre Jean Noiret et Me Pierre Rioux, greffier de la juridiction de Brive.

E145. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1660-1669 — Billets et obligations. — Correspondance avec des débiteurs. — Comptes avec divers particuliers. — Obligation de 1,200 livres pour Raymond Noiret, bourgeois et banquier, consentie par Me Jean D'Olier, Élu. — Mémoire sur le domaine de la Chabane. — Procès contre François Mayaudon (1663). — Achat d'un domaine appelé de las Ganas. — Ferme des revenus de la seigneurie de Larches par les sieurs Noiret et Lavech. — Compte entre Me Claude Noiret, curé de Saint-Macaire, diocèse de Sarlat, et sieur Raymond Noiret, banquier, son frère. — Mémoire sur les rentes de Palisses. — Obligation pour sieur Jehan Noiret, bourgeois et marchand, consentie par François Cheynie, delà paroisse de Chasteau. — Compte avec M. de Maledent de Laborie, s'élevant à 51,804 livres (1688).Fournitures de marchandises : à M. Talarie, de Terrasson ; — à M. d'Aurussac, etc.

E146. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 142 pièces, papier.

1670-1679 — Achats de créances. — Protêt d'une lettre de change tirée sur Paris, par le sieur Noiret, au logis de M. de Lauze, banquier. — Rentes de la Garnaudie. — Billet de M. Vielbans, curé de Brive, pour la somme de 100 livres (1674). — Testament de sieur Guillaume Noiret. — Cession de la fondalité d'une maison (appelée de Lagarde) faite à Jean Noiret par messire Charles de Saint-Viance. — Quittance de rente sur le village de la Chaume. — Compte entre Jean et Raymond Noiret. — Bail à colonage du domaine de Lagarde. — Obligation de 460 livres par Jean Laforestie, sieur de Crozilhes. — Fournitures de rubans et passementeries à M. et à mademoiselle de Bachèlerie. — Contrats d'hypothèques. — Fournitures d'étoffe à M. David, juge d'Obazines. — Comptes : avec les héritiers de feu noble Charles de La Rochepot, écuyer, seigneur du Vert ; — avec M. Michel Noiret, docteur en théologie, curé de Chadirac, en Quercy, concernant les successions de défunts Guillaume Noiret et Pénelle Gilibert.

E147. (Liasse.) — 2 parchemins ; 127 pièces, papier ; 1 imprimé.

1680-1689 — Fournitures d'étoffe à M. Dupeyron. — Quittance de 50 sols pour droit d'échange dû au Roy. — Achat d'une terre appartenant au seigneur de Saint-Viance, village de la Chevalerie. — Liève des rentes dues sur le village de Siourat. — Livre de comptes avec divers particuliers. — Arpentement du mas Lafon. — Requête à l'intendant du Limousin, présentée par Michel Noiret, conseiller au présidial de Brive, concernant des droits de lods et ventes. — Billet de 43 livres, signé : Dugriffolet. — Conventions entre demoiselle Françoise de Noiret, veuve de feu Claude Crozat, et son fils. — Sentence des consuls de la ville de Limoges entre Raymond Noiret et Gérard Bouchaliou, marchand. — Compte des revenus de la prévôté de Gumond. — Fournitures de marchandise à M. Vielbans, bourgeois. — Saisie de biens situés à Sainte-Féréole à la requête de Raymond Noiret, cessionnaire de Libéral Mercier.

E148. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1690-1699 — Procès entre Jean Noiret, sieur de Lagarde et Peyroune Lapeyrie, femme de Léonard Delort. — Bail à colonage par messire Michel Noiret, conseiller au présidial de Brive. — Cessions de créances. — Lettres de debitis. — Sentence du présidial de Tulle entre Me Hipolyte Minate Lavergne, exempt de la maréchaussée, et Me Michel Noiret ; saisie. — Obligation, comme caution, signée Dejouvenel (1691). — Procès contre M. de Beynat. — Prix fait pour l'écluse de la Grand'Borie avec Pierre Latreilhe, maître maçon. — Lettre missive datée de Paris, signée Noiret, adressée à son père, conseiller à Brive ; nouvelles de famille et d'affaires.

E149. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1700-1709 — Quittances de rente due au commandeur du temple du Mons sur le ténement del Pic, signée : Muranzac de Jovenel. — Vente d'une vigne par demoiselle Anne de Noiret, veuve de messire Michel Noiret (1700). — Compte pour ledit feu Noiret avec Meyjounade ; fournitures de drogues pour 172 livres. — Administration de ladite Anne Noiret. — Procuration par sieur Jean-Baptiste Noiret, fils de Me Michel. — Cession de rang hypothécaire, à demoiselle Anne de Noiret, par Catherine Reynal, femme de Pierre Sourzac. — Succession de Libéral Mercier dont ledit Michel Noiret était héritier (voir Mercier). — Signification aux héritiers dudit Noiret de l'édit de 1707, portant suppression des offices de conseillers secrétaires du Roy.

E150. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 124 pièces, papier.

1710-1789 — Procuration donnée par Me Raymond Noiret, aumônier de l'église collégiale de Saint-Martin de Brive. — Procès entre demoiselle Anne de Noiret et noble François Dalmays, écuyer, seigneur des Farges. — Lettre missive adressée à M. Noiret du Breuil, signée : Latour ; excuses sur le retard apporté à une commission de M. de Solier (1710). — État des créances remises à M. Brival pour être recouvrées, à raison de 2 sols par livre. — Procès contre M M. François de Carbonnières, seigneur de Jayac et Henry de Carbonnières, seigneur de Chamassy. . — Quittance de rente constituée signée : Treilhard (1712). — Procès contre sieur Hélie Lacoste, avocat, commissaire aux revues de la maréchaussée de Brive. — Vente d'arbres à couper dans une allée. — Consultations d'avocats. — Quittance signée : Majour (1716). — Louage d'une maison au quartier de la Joubertie, appartenant à M. Noiret. — Bail à colonage par noble Jean de Noiret, écuyer, secrétaire du Roy, maison et couronne de France, pour son domaine de La Chapelle. — État des créances remises à M. Léonard Faurie, procureur à Brive, pour faire des recouvrements. — Compte avec M. Brunerie. — Reçu de la capitation pour 4789. — Comptes avec des marchands, poudre à odeurs, pommade, rubans, etc.

E151. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1748-1788 — Parel. — Extrait du contrat de mariage de M, de Parel avec demoiselle de Laconche (4770). — Compte entre messire François de Parel de Lavaux et dame Jeanne-Louise de Geouffre de Chabrignac, dame de Beynat, veuve de messire Gabriel-Anne, vicomté de Cosnac ; arrérages de rente constituée.

E152. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1355-1688 — Pesteil. — Copie de reconnaissance de dîmes inféodées, pour le seigneur de Merle. — Autre reconnaissance de dîmes inféodées, pour Guy de Pesteil. — Ferme des dîmes de Saint-Geniès, par noble Jean de Pesteil, écuyer, seigneur du Rieu, Tournemire, etc. — Quittance pour messire Claude de Pesteil, écuyer, seigneur de Tournemire, le Riou, Saint-Geneys et coseigneur de Merle et de Saint-Bonnet (4687). — Donation d'un calice et de sa patène au curé de Saint-Bonnet par messire Claude de Pesteil. — Mandement du duc de Ventadour pour faire payer les dîmes dues par messire Claude de Pesteil et autres. — Transaction entre le curé de Saint-Geniès et le même (4676). — Aveu et dénombrement du fief noble du Rieu par dame Marie -Françoise de Pesteils, dame du Rieu et de Saint-Geniès, en partie de Merle et Saint-Ronnet, veuve de messire Jean de Caissac, écuyer, sieur de Cabanes.

E153. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1740-1781 — Peyrusse. — Bail à colonage ou métairie temporelle du domaine des Queyroux, appartenant au seigneur d'Escars-Fialeyx. — Bail de la baronnie de Carbonnières par très-haut et très-puissant seigneur messire Marie-François Pérusse d'Escars, marquis de Montal, Saint-Chamans et la Roquebrou. — Extrait du verbail de l'estimation des biens qui composent la succession de M. l'abbé d'Escars ; 168,015 livres.

E154. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1781-1791 — Pingrieux. — Contrat de mariage de Martial Pingrieux, sieur du Peuch, avec demoiselle Marie Hugon de Marlhac (1781). — Testament de sieur Martial Pingrieux, sieur du

Peuch (1785). — Acte d'inhumation du même (1785). — Contrat de mariage de Charles Pingrieux Tronchet, bourgeois, avec demoiselle Jeanne Hugon.

E155. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1633-1670 — Pompadour. — Lettre, signée : Louis (XIII, Roi de France), adressée : « à M. de Pompadour, conseiller en mon conseil d'État, et mon lieutenant général en Lymousin ; » concernant la remise des maisons de la Gane et de Roussillon entre les mains du capitaine La Ramée (voyez Soudeilles). — Pièces d'un procès en appel, au sénéchal d'Uzerche, entre Jean, marquis de Pompadour et la veuve de François Bertin, seigneur du Burg. — Aveu et dénombrement par messire Jean, de Pompadour des terres et seigneuries de Pompadour, de la baronnie de Saint-Cyr-La-Roche, etc.

E156. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier.

1780-1792 — Pouthe. — Contrat de mariage de messire François-Augustin de Pouthe, chevalier, avec demoiselle Marie-Jeanne Demichel de Saint-Dézery. — Transaction entre dame Marguerite de Monloy, veuve de messire de Pouthe de la Ville-du-Bois, et messire François-Augustin de Pouthe de la Roche-Aymon, seigneur de Mareille. — Testament de la même Marguerite de Monloy (1786) ; — son acte d'inhumation (1788). — Achat d'une maison du sieur Antoine Gardet, praticien à Ussel. — Vente des terres de las Lougias (1791). — Compte entre sieur François-Augustin de Pouthe, représenté par son frère, Amable-Gaspard, avec sieur Guillaume Demichel, juge au tribunal du district d'Ussel (1792).

E157. (Registre.) — Grand in-folio, 76 feuillets, papier.

1789 — Pradel. — Copies de reconnaissances pour messire Jean Pradel de Lamaze, chevalier, seigneur de Lamaze, Charliat, la Chartroule, la Motte-Roffignac, coseigneur de la ville et paréage d'Allassac.

E158. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

1756-1792 — Reçus d'arrérages d'une rente constituée, par Lamaze fils. — Constitution de rente par messire Jean Pradel de Lamaze, gouverneur de la ville d'Uzerche. — Lettre d'affaires signée : Lamaze, adressée à M. Juge, notaire à Douzenac. — Procès contre Pascal Malivert et Libérale Froidefond, conjoints, devant la juridiction de Donzenac ; arrérages de rente.

E159. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1476-1635 — Prallat. — Transaction entre noble Jean de Prallat, écuyer, seigneur die Laboulat et en partie de Saint-Chrislophle (Auvergne), et demoiselle Françoise de Prallat, aînée, sa sœur. — Extrait du contrat de mariage de demoiselle Françoise de Prallat, avec noble Gabriel Duboys, écuyer. — Certificat de service, avec la noblesse du bas pays d'Auvergne, pour Antoine Prallat, sieur de Saint-Victor, signé : Polignac (1635) ; — autre certificat de service à l'armée, pour le même, signé : Charles de Valoys (1635).

E160. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier.

1757-1792 — Puyhabilier. — Contrat de mariage de messire Gabriel Puyhabilier, seigneur de Souries, écuyer, avec demoiselle Marguerite-Françoise La Selve de Saint-Avid. — Acte de baptême de Marie Puyhabilier, fille des précédents (1760). — Achat d'une partie de maison par demoiselle Laborie, veuve du sieur Puyhabilier. — Aumône dotale de Marie Puyhabilier au couvent de la Visitation de Tulle (1780). — Contrat de mariage de demoiselle Magdeleine Puyhabilier de La Serre avec M. Joseph-François Meynard de Chabannes (1783). — Testament de Marie Laborie, veuve de M. Jean-Léonard Puyhabilier (1784). — Contrat de mariage de demoiselle Léonarde-Françoise Puyhabilier de la Jarrige avec M. Jacques Rondet, seigneur d'Affieux. — Testament de Léonarde Puyhabilier, veuve de M. Jean Bouzonie, receveur des impositions de l'Élection de Tulle (1785). — Actes d'inhumation : de la même (1788) ; — de Marie Laborie, veuve de Jean Léonard Puyhabilier (1789).

E161. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1629-1689 — Rignac. — Procès : entre Anne du Roy, veuve de Galmot Rignac, et Jean Nègrerie ; — entre Pénelle de Rignac, veuve de feu Jehan Chastaing, et Anne de Dufourn, veuve d'Hélie Peyron. — Obligation de François Lapetitie en faveur de Pierre Rignac. — Billet signé : Pelletan, pour M. Libéral Rignac. — Procès entre le même et Me François Géraud ci-devant président de l'Élection de Brive (1674). — Testament de Catherine de Rignac, veuve de M. Jean Laroche, chirurgien (1676). — Billet de 51 livres pour Libéral Rignac, signé : Meyssac de Pierretaliade ; — autre signé : Demartin ; — autre signe : Durieu. — Compte d'un justaucorps de droguet pour M. Bosche, médecin de Varets (1689).

E162. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1540-1650 — Rilhac. — Contrat de mariage de noble Jean de Rilhac, écuyer, avec noble Françoise de Magne, dame de Sarllande. — Lettre missive signée : Charles (IX, roi de France), avis de la nomination de M. de Rilhac dans l'ordre de Saint-Michel ; réception dans ledit ordre, signée : Descars (1569). — Lettre missive signée : Henri (III, roi de France), adressée à M. de Rilhac pour lui demander l'office qui se peut désirer d'un gentilhomme. — Autre signée : Catherine (de Médicis), même objet. — Autre signée : Henry (IV, roi de France), avec ces mots de la main du Roi : vostre plus assuré amy. — Autre signée : Henry (IV, roi de France), pour demander l'aide dudit M. de Rilhac en faveur du sieur de Roquelaure. — Contrat de mariage de François de Rilhac avec demoiselle Louise Duboy (1625). — Brevet de maréchal de camps par ledit François, signé : Louis (XIV, roi de France) (1650).

E163. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1611-1649 — Saige. — Compte entre M. François de Bonnet, procureur du Roy en l'Élection de Brive, et M. Léonard Saige, receveur du taillon en la même Élection. — Taxa expeditionum Romanœ curiœ missa domino meo domino Saige (1619). — Compte des sommes dues-à demoiselle Jeanne de Saige, veuve de feu Me Jean Salés, avocat, par messire Léonard Saige. — Constitution de reute par M » Antoine Saige, abbé de Beuil, conseiller au siège présidial de Brive. — Obligation de 100 livres par maîtres Hiérosme et Léonard de Saige. — Nombreuses consultations de médecins, l'une envoyée de Paris, signée : Thévenin (1632) ; — remèdes préservatifs contre la peste. — Échange de rentes foncières entre Me Pierre de Fénis, sieur du Teil, président au sénéchal de Tulle, et Me Léonard Saige, receveur des tailles en l'Élection de Brive (1639), compte entre ledit Léonard et M. Pierre de Lacroix, secrétaire ordinaire de la chambre du Roy (1648). — Autre taxe de la cour de Rome (1652). — Extrait du testament de l'abbé de Beuil. — Difficultés avec le seigneur de Saint-Jal pour le ténement des Bordes. — Correspondance avec des débiteurs.

E164. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1650-1693 — Procès : entre demoiselle Catherine de Coignac, veuve de Me Hiérosme Saige et sieur Gilles Geoffre du Poujoulat ; — entre M. Ignace de Saige, curé de Cublac, Gérard Salviat et Pierre Chalvet. — Administration de ladite Catherine de Coignac, obligations, quittances, comptes, cheptels, etc. — Lettre d'affaire signée : l'abbé de Lagrange, et datée de Paris. — Procès contre M. Jean Dupuy, élu à Brive. — Rente due au seigneur de Saint-Jal sur le ténement de las Noailhetas. — Modèle de pétition à envoyer à l'intendant du Limousin. — Fourniture d'étoffe à François Brune, marchand à Brive (1683). — Compte pour M. Salés, neveu de ladite demoiselle, soie, boutons, rubans, etc., s'élevant à 101 livres 7 sols. — Quittance d'un legs de feue demoiselle Catherine Coignac (1693).

E165. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1543-1575 — Saillant. — Reconnaissances pour noble Arnauld du Saillant, écuyer, seigneur du Luc, etc., et en partie de Flaumont. — Paroisse de Mansac : le Chalard, la Vezinarie, etc. ; — Yssandon : la Tailhassie, las Bordarias, etc.

E166. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

1578-1788 — Obligation par messire Arnauld du Saillant, seigneur de Mansac, du Luc, etc., au profit de messire Germain de Saint-Aulaire. — Quittance pour des frais faits devant le parlement de Bordeaux par les héritiers de messire Geouffroy du Saillant, chevalier de l'ordre du Roy. — Vente d'une rente sur le ténement de la Rebieyre par noble Jean du Saillant, seigneur du Luc, pour payer à un apothicaire les drogues fournies à feu noble Hélie du Saillant. — Quittance par messires Antoine du Sailhan, seigneur baron de Vergy, et Ramond du Saillant, vicomté de Comborn, baron du Saillant, Peyroux, Lavergne, et coseigneur de la ville et paréage d'Allassac (1646). — Projet de l'estimation de la seigneurie du Luc. — Procès entre messire Marc de Sailhan, écuyer, seigneur du Luc, et Me Jean Labrousse. — Lièves de rentes. — Procès entre messire Noël-Paul du Saillant, seigneur marquis dudit lieu, et sieur Jean Lapeyrie, bourgeois (1712). — Transaction entre dame Marie-Victoire de Larochefoucauld Couzages, veuve d'Antoine du Luc, et Jean-François son fils, chevalier, seigneur du Saillant, habitant le château de Grèze (1775). — Mémoire pour fournitures d'habits à M. du Saillant de Grèze (1788).

E167. (Registre.) — In-folio, 310 pages, papier.

1563-1579 — Saint-Aignan. — Copies de reconnaissances (faites en 1715) pour la terre et seigneurie de La Gastine et Confolent, envers haut et puissant seigneur messire Gilbert de Saint-Aignan, chevalier, seigneur desdits lieux, et coseigneur de Charlus-le-Pailloux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy ; villages de la Vialle, de l'Auriol, de Montelcivade, de la Saunière, de Fretillange, de Montbellet, etc.

E168. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1580-1782 — Saint-Martial ou Saint-Marsal. — Extrait des registres du parlement : entre Françoyse de Puy-de-Val, dame dudit lieu, veufve de messire Rigal de Saint-Martial, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur baron de Conros, et Michel Rominhac. — Extrait du contrat de mariage de messire Charles de Saint-Martial de Puy-de-Val, seigneur, marquis de Conros et de Puy-de-Val, avec demoiselle Marie de Joussineau de Fayat, demoiselle de Saint-Martin. — Hypothèque sur .le château de Lissac au profit de messire Philippe de Jumeilhac, consentie par messire Henri de Saint-Martial (1662). — Saisie des biens de M. François Leymarie à la requête de messire Henri de Suint-Martial (1679). — Vente des rentes de la seigneurie de Saint-Martial à sieur Jean Murailiac, bourgeois d'Argentat, par messire Charles-Joseph de Saint-Martial, baron d'Aurillac, seigneur d'Arpajon, de Neuville, Puy-de-Val, etc. (1760). — Ferme des domaines du Verdier et de Lascaux dans la paroisse de Séraudon (1782).

E169. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1604-1699 — Salés. — Testament de Me Jean de Salés, avocat pour le Roy aux sièges présidial et sénéchal de Brive (1631). — Obligation de dame Anne de Belles, veuve de Me Guillaume Salés, vice-sénéchal du Bas-Limousin (1674). — Contrat de mariage de ladite veuve avec messire Claude de Mirandol, écuyer (1676). — Bail judiciaire des biens du mineur Joseph-Étienne Salés. — Sommation au tuteur dudit Salés, étudiant en l'Université de Cahors, pour qu'il ait à rendre ses comptes (1684). — Plusieurs obligations consenties par ledit Étienne, sieur de Blaugour. — Vente du domaine du Pigeon au sieur Mazoyer (1690). — Quittance d'un legs fait aux Carmélites de Limoges par Me Joseph-Étienne de Salés. — Compte avec le sieur Mazoyer.

E170. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1700-1790 — Quittances de rentes signées : Cosnac. — Compte d'une rente obituaire fondée chez les F F. Prêcheurs de Brive. — Procès contre M. Esclafer, seigneur de Jugeals. — Lettre missive signée : de Jarrige, adressée à M. Salés, procureur du Roy de la mairie de la ville de Brive, concernant des droits de lods et ventes dus au grand prévôt de l'église de Tulle. — Constitution de rente par M. Joseph-Étienne-François de Salés. — Procès contre le sieur Jean Lacoste (1710). — Correspondance avec la supérieure des Carmélites de Limoges ; arrérages. — Quittance de M. Vielbans pour M. Pierre de Salés, subdélégué de l'intendant de Limoges. — Contrat de mariage,

passé à Paris, de sieur Pierre-Jean de Salés, fils de feu Étienne et de Marie Dulmet, avec demoiselle Marie-Jeanne de La Barre-Duvernoy, mineure (1778). — Constitution de rente pour M. Cabanis de Salagnac, avocat en parlement, signée : Salés.

E171. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier.

1533-1648 — Savignac. — Procès entre sieur Jean Savinhac, sieur de la Rouchette, habitant du bourg de Cublac et Helias Chapoulie. — Contrat de mariage de Me Jehan Savinhac, praticien, avec demoiselle Catherine Manière (1617). — Procès entre Me Jean Savignac et Me Antoine Labarde, notaire. — Compte avec François de Bar, écuyer, seigneur du Cluzeau (1618). — « Titre » pour Jean Savignac, écolier, afin qu'il puisse continuer ses études à l'Université de Limoges (1629). — Obligation de la somme de six-vingts-une livre en faveur de M. l'Élu Dalmays, sieur de la Cabanne. — Correspondance avec le sieur Laudin ; ventes de vin. — Compte entre Me Pierre Savinhac, notaire royal à Bordeaux, et Jean, son frère, aussi notaire royal à Cublac. — Échange entre Me Jean Savignac, procureur postulant à Terrasson, et Jean Villac, dit Bousquet (1625). — Testament de Jeanne Dolier, veuve de Me Jean Savinhac (1640). — Extrait du contrat de mariage de Me Jean Savignac avec Françoise Cramiech, dispenses pour parenté, datées de Rome (1642-1643). — Quittance signée : De Treilhard (1648).

E172. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 147 pièces, papier.

1650-1699 — Prix fait pour la conversion en vigne d'une terre et d'un bois situés aux appartenances du Bousquet. — Échange entre Me Jean Savignac et le sieur de Lagorsse. — Contrat de mariage de Françoise Savignac avec Guillaume Limoges (1654). — Obligations, baux à colonage, etc. — Procès : entre Me Jean Savignac et Jean Rouchette ; — entre le même et Bertrand Guilhoumeau, sieur de la Ferrière (1662). — Prix fait pour la couverture en ardoise de la maison de la Rouchette. — Contrats de mariage : d'Antoinette Savignac avec sieur Martial Ségéral (1671) ; — de Jean Savignac avec demoiselle Jacquette Manière (1682). — Procès entre Françoise Cramiech, Marie de Savignac, femme de Jean Pouch, sieur de Boyssony, Toinette de Savignac, femme de Martial Saint-Gérald, Jeanne de Savignac, femme de Léger Froydefont, Jean et autre Jean Savignac (1687). — Testament de ladite Françoise Cramiech, veuve de Jean Savignac (1688). — Obligation pour sieur Jean Savinhac, lieutenant de cavelerie, consentie par Me Pierre Broussard, avocat en la Cour (1693).

E173. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1700-1755 — Compte entre Jean Savignac, sieur du Bousquet, et son père autre Jean, sieur de la Rouchette (1701). — Cession de créance au sieur de la Rouchette par noble Jean Dalmays, écuyer, chevalier, capitaine d'infanterie dans le régiment de la Reine (1703). — Achat d'une terre aux appartenances de la Vallette (1707). — Comptes entre Jacquette Manière, veuve du sieur Jean Savignac, et M. de Gaubert, Jean Langlade, etc. — Procès contre Me Jean Escuriaux, curé de Cublac (1720). — Vente des meubles de défunte Jacquette Manière (1721). — Procès entre Pierre Savignac, sieur de Laborie, et les Pères Doctrinaires de Brive (1755).

E174. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1655-1781 — Sclafer. — Procès entre Catherine de Sclafer, femme de François Dupin, et Jacques Barthelot. — Extrait du testament de Jeanne Esclafer, veuve de messire Armand de Poujol deLaferrière (1770). — Cession d'une rente sur les héritiers de M. Testut del Guo par messire Daniel Sclafer de La Rode, chevalier, seigneur de Chaunac (1772). — Acte d'inhumation de dame Jeanne Sclafer de Poujoul, dame de Bourzolles et Reydevignes (1781).

E175. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1778-1787 — Selve. — Constitution de rente pour messire Jean-Martin-Gabriel de la Selve, chevalier, seigneur du Chassaing, Sarran, Bity, etc. — Acte de baptême de Louis de la Selve, fils du précédent. — Cession de rente à dame Marguerite Chalvy de Bity, femme de messire Jean Martin de la Selve du Chassaing (1787).

E176. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1300-1493 — Soudeilles. — Hommage par Jaubert de la Guène à Hélie de Ventadour. — Vente des rentes de la Chabrerie, paroisse de Vitrac, par Hugues de Soudeilles (1327). — Acquisition de rentes sur le village des Biars. — Copie d'investiture pour le village de Cèle, au nom de noble Yolande de Margerides (1414). — Reconnaissance des habitants de Montclar pour François de Noailles. — Donation par noble Antoine de Soudeilles à noble Louise Malingue, sa femme. — Hommage pour le village des Plas (1490).

E177. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1503-1599 — Reconnaissances pour les ténements des Biars, des Plas et de la Vialle. — Échange entre noble François de Labrousse, seigneur de Lamothe, et Antoine Andrieu, seigneur de la Gane (1510). — Transaction entre noble François de Saint-Aignan, seigneur de Confolens et de la Gastine, et noble Antoine Andrieu, seigneur de la Gane. — Testament dudit Andrieu, seigneur de la Gane, Roussillon, la Maison-Rouge, Gombeix, etc. (1544). — Reconnaissances par les habitants de Treinssoustre (1576). — Arpentement du village des Biars (1588). — Vente de rentes par noble Charles de la Gane, écuyer, seigneur dudit lieu (1594). — Rachat des rentes du village des Biars fait à messire Pierre de Sédière par Me Martial de Fénis, procureur du Roy au siège de Tulle (1597).

E178. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1600-1629 — Copie de reconnaissances des tenanciers d'Audouze, de Vennat, de Betz, de Sournaleix, etc. — Extrait du contrat de mariage de messire Pierre de Sédière avec dame Catherine de Saint-Héran, veuve de messire Gabriel de Saint-Aignan, seigneur de Confolens et de la Gastine. — Saisie de la seigneurie de Gimel (1607). — Testament de Charles de la Gane (1611). — Extrait des registres du conseil privé du Roy entre Françoise de Saint-Aignan et Charles de Sédière (1615). — Testament de demoiselle Marthe d'Escorailles, dame de la Gane, veuve de Charles de la Gane (1617). — Contrats de mariage : de demoiselle Jacqueline de la Gane avec noble Jacques d'Ussel, sieur de Bonnefont 1618 ; — de demoiselle Marguerite de la Gane avec noble Annet de Fontange, écuyer, seigneur de Faugières (1621). — Demande en séparation de biens par darne Guillemine de Fontange contre noble Louis d'Escorailles (1622). — Traité avec la dame de Saint-Aignan, marquise de Meurles, pour la somme de 93,000 livres, à cause du meurtre de son mari, tué par Charles de Sédière ; cession de cette créance à messires Henry de Pierre-Buffière, seigneur de Chamberet, et Jean de Rilhac. — Contrat de mariage de messire François de Lantillac avec dame Matheline de Lavaur (1626). — Lettres d'abolition et pardon signées Louis (XIII, roi de France) en faveur de Charles de Sédières, pour la mort de M. de Meurles (1626). — Contrat de mariage de demoiselle Claude de la Gane avec François Langlade (1627). — Quittance de madame de Meurles, devenue dame de Roquefeuil, pour 15,500 livres (1628).

E179. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1630-1634 — Garde du château et terre de la Gane confiée au sieur de Laramée (René Lemaire) exempt des gardes du corps du Roy, après le meurtre de madame de Murat par les seigneurs de la Gane (1630). — Enchères de ladite seigneurie acquise par M. de Soudeilles. — Mariage de demoiselle Claude Lagane, veuve du sieur Langlade avec noble Jacques Condom, sieur du Claux (1632). — Cession faite par le sieur de Laramée à Pierre de Razac (1633). — Contrat de mariage de Jacqueline de Lagane, veuve de Jacques d'Ussel, avec Me Laurent Gras, distillateur, opérateur, oculiste (1633). — Mandement de l'évêque de Clermont portant dispense de deux bans pour le mariage de Charles de Sédière. — Procès entre Charles de Lévy, duc de Ventadour, gouverneur pour le Bas et Haut-Limousin, et le seigneur de la Gane. — Copie d'un bref déclarant nuls les vœux et profession religieuse de Marie-Suzanne Legroin (1634). — Cession de créances sur les biens de la Gane faite au sieur de Razac par tous les ayants-droit (1634).

E180. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier.

1635-1639 — Copie du testament de messire Charles de Sédières, vicomté dudit lieu (1635). — Séparation pour un temps entre ledit Charles et sa femme d'après les ordres de l'évêque de Clermont. — Déclaration du duc de Ventadour à M. de Soudeilles, seigneur de la Gane et du

Lieuteret. — Cession par M. de Roussille en faveur de M. de Soudeille (1636). — Collocation des créanciers sur le prix d'achat de la Gane (1637). — Consignation de ce prix, s'élevant à 30,000 livres, entre les mains de sieur Jean Fraysse, marchand à Tulle. — Procès entre Matheline de Lavaur, femme de François de Lantillac, et le vicomte de Sedière (1638). — Extrait du procès-verbal de la prise de possession de la seigneurie de la Gane par M. de Soudeilles.

E181. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 87 pièces, papier.

1640-1649 — Contrat de ferme des rentes du vicomté de Sedière. — Contrat de mariage de messire Charles de Sedière avec dame Suzanne Legroin de Lapoivrière. — Extrait du contrat de mariage de messire Jean-François de Lantillac avec Marie-Philiberte de Sedière. — Ferme de la seigneurie de Brignac (1641). — Diverses lettres signées : Colligny Salligny (1642). — « Inventaire des papiers de la Gane anciens ». — Hommage de M. de Soudeilles au marquis de Curton pour sa terre de Roussillon (1644). — Procès avec les héritiers de dame Claude de Saint-Aignan. — Reconnaissance au profit de M. de Soudeille par Me Léonard Meynial, juge du Chambon (1646). — Procès avec le duc de Ventadour pour l'hommage de la terre de Gimel. — Échange entre messire François de Lantillac, baron de Gimel et Me Antoine Saint-Supéry, juge de Clergoux (1647). — Cession faite par M. de Colligny au profit de messire Michel-Joseph de Lantillac, seigneur de Mies (1648). — Copie d'une quittance de 6,000 livres donnée par le baron de Chamberet (1649).

E182. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1650-1659 — Ferme des seigneuries de Sédières et de Marcillac (1650). — Procès entre dame Françoise de Châteauneuf, dame de Chamberet et François de Lantillac. — Extrait des registres des consignations au parlement de Bordeaux (1654). — Consultation signée : Dalon, donnée à Paris (1654). — Collocation de Françoise de Gimel en qualité d'héritière de Marguerite de Montal, sa mère. — Mandement de Guillaume de Beaufort, baron de Canilhac, sénéchal en la ville de Clermont (1657). — Entrée de dame Apolline de Sedière à l'abbaye de Beaumont (1659). — Procès : entre madame de Lapoivrière, veuve de Charles de Sedière, et Jacques de Sedière, seigneur de Montamar ; — entre messire Annet de Soudeilles, seigneur du Lieuteret, la Gane, etc., et Françoise Chantrieu, veuve de Me Jean Chasteau.

E183. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier.

1660-1669 — Continuation des procès entre dame Philiberte de Sedière, mariée à M. Annet de Soudeilles, et le seigneur de Mantamar ; concernant le pillage du château de Brignac. — Quittance par Isabeau d'Ussel, fille de Jacqueline de Lagane (1661). — Deux quittances autographes signées : « de la Poivrière, doirière de Sédière » — Consultation signée ; Saige, donnée à Brive, concernant les procès de M. de Soudeilles avec la demoiselle de Bessoles, et avec le curé de la paroisse de Soudeille, Me Jacques Remédie. — Procès-verbal du château de Brignac par Me Antoine Clédat, lieutenant criminel de robe courte au siège d'Uzerche (1667). — Extrait des registres du conseil privé du Roy entre dame Philiberte de Soudeilles et le seigneur de Montamar (1669).

E184. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 110 pièces, papier.

1670-1679 — État des salaires, avances et vacations dus au procureur de madame de Soudeilles, devant le parlement de Dijon, dans ses procès contre le seigneur de Montamar (1671). — Procès entre le marquis de Monpeyroux et MM. de Sédière et de Soudeilles. — Fondation d'une mission au collège des Jésuites de Tulle, pour utiliser une donation de 10,000 livres, faite par M. Annet de Soudeilles (1671). — Suite du procès contre Marguerite Bessoles. — Testament de messire François-Mathelin de Lantillac, vicomté de Sédière (1672). — Cotisation des cens et rentes dus aux seigneurs de Saint-Victour, sur la paroisse de Sarroux (1672). — Levée de la taille aux quatre cas, due à madame de Soudeilles à cause de la profession de dame Marie-Françoise de Lantillac à l'abbaye de Beaumont en Auvergne (1676). — Mémoire des meubles qui sont dans le château de Sédière (1676). — Meubles laissés au château de Sédières (1678). — Quittance solidaire par sieur Pierre Bonnot et sieur Joseph Mournac, maître chirurgien (1679). — Lettre autographe de M. Parjadis, chargé des affaires de la maison M. de Soudeilles.

E185. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 129 pièces, papier.

1680-1689 — Mémoire des papiers que madame de Soudeilles a portés à Limoges pour ses affaires avec M. de Lantillac, outre ceux qui furent laissés à M. de Montozon à Périgueux. — Contrainte pour M. Annet de Soudeilles, à la requête de l'intendant du Limousin, Louis Bazin de Besons, concernant la taxe du huitième denier des biens aliénés de l'Église (1680). — Difficultés pour le mariage de messire François de Lantillac, avec demoiselle Marie-Charlotte de Masnadeau ; lettre autographe de la même à M. de Soudeilles. — Ferme de la seigneurie de Brignac (1683). — Bail de deux métairies de la paroisse de Brilhac, par haute et puissante dame de Saint-Victour (1682). — État des créances de mademoiselle de Sennecterre. — Procès avec les cessionnaires de M. de Lantillac (1686). — Testament olographe de Marie-Gilberte de Sédière (1687). — Saisie de la terre de Brignac (1688). — Plainte contre messire François de Lantillac ; pillage du château de Sédière (1688). — Procès contre messire Balthazar de Boutaric, conseiller au parlement de Toulouse (1688). — Transaction entre ledit Boutaric et le baron de Gimel (1689).

E186. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1690-1695 — Procès contre le sieur Antoine Andral. — Procuration de demoiselle Marguerite de Colomb (1690). — Autres actes concernant l'administration de ladite Marguerite, pour la seigneurie de Saint-Victour. — Lettre missive de Marie de Ligneyrac (1691). — Transaction entre messires François de Sennectère, marquis de Saint-Victour, autre François de Sennectère et demoiselle Marie de Sennectère, avec leur signature (1693). — Procès contre Pierre Dallet et Jean Bourzès ; concernant les rentes de Penot, Celle, Queyrol, les Boulades, etc. — Requête présentée par messire Louis-Marie de Soudeille, seigneur, marquis de Feyssac, et lieutenant pour le Roy dans la province de Limousin. — Reconnaissance des rentes du bourg de Saint-Julien au profit du même (1695). — Donation par Agnès Bonnel, veuve de Jacques Constans, en faveur de Marguerite Colomb (1695). — Vente d'une rente à la même par M. de Soudeille (1698).

E187. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 142 pièces, papier.

1696-1699 — Procès contre le sieur Jean Bouhardes, marchand à Ussel. — Transaction entre le marquis de Soudeille et le sieur Andral (1696). — Accord entre le même et messire de Sédaiges, mari de dame Marie de Soudeille. — Contrats de ferme, de colonage, etc., pendant l'administration de mademoiselle de Colomb au château de Saint-Victour (1696-1697). — Consultation signée : Chabrol, à Riom (1672). — Compte des revenus de la terre de Saint-Victour, pour mademoiselle de Sennectère. — Saisie des biens de feu Damien Marti, au préjudice de ladite demoiselle Colomb, à la requête de sieur Jacques Bouchardi. — Codicille de Marie-Gilberte de Roquefeuil (1699). — Lettre missive de M. de Sédières à M. de Soudeille, concernant l'affaire de M. de Montpeyroux (1699).

E188. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 128 pièces, papier ; 2 imprimés.

1700-1703 — Arrêt du parlement de Bordeaux entre messire Gaspard-Eléonor-Palatin de Dio, marquis de Montpeyroux, etc., et messire Louis-Marie de Soudeille ; concernant la succession de madame de Roquefeuil. — Quittance de M. de Boutaric pour la veuve de M. de Lantilhac (1700). — Mémoire imprimé pour le sieur Montpeyroux. — Factum imprimé pour messire Louis-Antoine Damas comte d'Anlezy. — Suite du procès entre mademoiselle de Colomb et les héritiers du sieur Bouchardi (1703). — Consultations au sujet du procès des « distractions » sur la terre de Sédière (1703). — Transaction entre M. de Soudeille et le sieur Jean-Antoine Cibille, bourgeois (1703). — Quittance du sixième denier ecclésiastique (1703).

E189. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 134 pièces, papier.

1704-1709 — Procès entre demoiselle Marguerite Colomb et Jean Champou. — Quittance de M. Mensat pour le marquis de Soudeille (1704). — Baux à colonage, cheptels, etc., par mademoiselle de Colomb. — Consultation de Me Dudon, sur les difficultés survenues entre M. de Soudeille et M. de Sédaiges (1705). — Testament de M. de Soudeille (1705). — État des rentes de la seigneurie de Roussillon (1705-1706). — Quittance de 3,000 livres, par dame Claire Colomb, supérieure des

sœurs de la rue de l'Arbaleste, à Paris, pour Marguerite Colomb (1707). — Amortissement de la rente constituée par mademoiselle Colomb, en faveur de l'hôpital d'Ussel (1708). — Correspondance avec M. Cambefort de Sericis, à Aurillac ; concernant le procès soutenu contre M. de Sédières (1709). — Réclamation du droit de justice sur le moulin de la Gane, par M. de Soudeilles. — Cahier de comptes de mademoiselle Colomb ; lettre missive de la même (1709). — Permission donnée à ladite demoiselle, par M. de Soudeilles, exécuteur testamentaire de mademoiselle de Sennectère ; concernant la continuation de la gestion des affaires au château de Saint-Victour ; état de cette succession. — Mémoire sur les distractions à la suite de saisies faites sur Gimel et Sédière. — Compte entre le marquis de Soudeille et le marquis de Saint-Victour ; concernant l'hérédité de la demoiselle Colomb (1709).

E190. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier ; 3 imprimés.

1710-1713 — Inventaire de l'hérédité de mademoiselle Colomb (1710). — Quittance du gardien de Saint-Projet. — Procès entre M. de Soudeille et messire Claude de Lantilhac-Félezin, seigneur de Saint-Bauzille. — Procuration de dame Marie -Robert de Ligneyrac, veuve du marquis de Soudeilles (1711) ; son livre-journal commencé à la mort de son mari. — Factum pour Marie-Claude de Béraud, dame de Bar, veuve du baron de Gimel, contre Marie-Robert, dame de Ligneyrac, veuve de M. de Soudeille. — Réplique sommaire de la même au factum de la partie adverse (1713) ; toutes les pièces du procès.

E191. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier ; 3 imprimés.

1714-1719 — Mémoire sur les titres se rapportant à la terre de Roussillon (1714). — Procès pour le domaine de l'Oussine ; — autre contre l'archiprêtre de Saint-Exupéry et demoiselle Bonnot, fille du tiers ordre de Saint-François. — Suite des procès : entre M. de Boutaric et la veuve du baron de Gimel ; — contre le sieur Chassaigne. — Quittance de l'archiprêtre de Saint-Exupéry (1705). — Mémoire concernant la seigneurie de Marcillac (1717). — Quittance finale de M. Jean-Hélis, procureur au parlement de Bordeaux (1716).

E192. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

1720-1739 — Poursuites contre les tenanciers de la seigneurie de Marcillac. — Mémoire concernant la terre de Saint-Yrieix. — Procès contre demoiselle Sébastienne Bergère, veuve de Pierre Monard. — Déclaration de messire Louis-Paul de Soudeille à sa mère ; emploi de sommes (1728). — Procès entre M. de Soudeilles et le sieur Peyroche, marchand à Limoges (1732 et suiv.). — Quittances : des religieuses de la rue de l'Arbaleste pour 1,000 livres ; — de messire Louis de Vermonnet, pour 6,940 livres (1736). — Procès contre les religieuses de Saint-Bernard de Tulle (1737).

E193. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1740-1789 — Vente de la terre et seigneurie de Roussillon, par messire Louis-Paul, marquis de Soudeille, en faveur de messire Martial de Fénis, écuyer, seigneur de la Combe (1740). — Procès contre dame Catherine de Soudeille, femme du seigneur de l'Estrange. — Copie de lettres de répudiation de l'hérédité de dame Marie-Robert de Lignyerac. — Suite du procès contre le sieur Peyroche, devant le siège de Tulle (1745-1746). — Procès contre M. Me Eymar Lajeunie, seigneur de Montegoux ; concernant une dette de 10,000 livres. — Compte de 3,962 livres chez un tailleur de Colmar. — Autres comptes. — Baux à colonage (1789).

E194. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1630-1690 — Mémoires sans date concernant les affaires de la maison de Soudeille, rédigés par d'anciens praticiens. — Généalogies, extraits d'actes, projets de réponses, reconnaissances informes, notes, etc. ; — le plus complet est un mémoire sur la maison Gimel, depuis Pierre de Sédière jusqu'à François de Lantillac.

E195. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1675-1793 — Sourzac. — Acte de baptême de Martiale Bourzès (1727). — Contrat de mariage de Jean-François Sourzac avec mademoiselle Marie Bourzès (1756). — Baptême de Toinette Sourzac, fille des précédents (1765) ; — de Martiale sa sœur (1769). — Acte de décès de Marie Bourzès, femme de Sourzat, dans la maison d'arrêt de Brive, ci-devant Bonnesaigne.

E196. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1605-1627 — Sudrie. — Vente d'une pièce de terre appelée al Condat, par Me Étienne Sudrie. — Procès contre Me Étienne Lapoire. — Vente d'un domaine dans la paroisse de Sainte-Féréole, par Étienne Sudrie (1627).

E197. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1715-1792 — Testut. — Rente constituée par le sieur Testut del Guo, de la paroisse d'Argentat. — Quittance pour Jean Testut del Mas et demoiselle Catherine Lallé (1747). — Inventaire des meubles de M. Jean Testut, sieur del Mas et del Guo. — Acte d'inhumation, aux Récollets d'Argentat, de demoiselle Marguerite Lallé del Guo (1775). — Contrat de mariage de sieur Jean-Joseph Testut del Guo, ci-devant gendarme de la garde du Roy, avec demoiselle Henriette-Judith Dumas de Soulage (1782). — Diverses ventes et constitutions de rente (1785-1789).

E198. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1783 — Thomas. — Testament de Me Pierre Thomas, avocat en Parlement, curé et coseigneur de la ville d'Argentat.

E199. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1659-1781 — Treilhard. — Obligation par sieur Pierre Treilhard, du village d'Auchère, paroisse de Saint-Viance. — Procès entre Me Treilhard et M. de Bar de la Faurie. — Lettre missive signée : Treilhard, datée de Paris (1780). — Lettre missive de M. de Bar, ancien capitaine au régiment des gardes de Lorraine (1780).

E200. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1672-1734 — Turenne. — Hommages : par le procureur de Me François de Lagarde, conseiller en l'Élection de Tulle, pour Mgr Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, souverain duc de Bouillon, etc., — par Me Jacques-Joseph Floret, avocat en la cour ; — par Me Salviat, curé de Sainte-Féréole (1692). — Arpentage du village du Peuch Lestrade, pour le duc de Bouillon (1711). — Extrait des expéditions levées de la chambre des comptes, châtellenie de Collonges (1350-1734).

E201. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1389 — Ussel. — Transaction entre noble Hugues d'Ussel, chevalier, et noble Jean-André de Lespinasse

E202. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1628-1775 — Verlhac. — Testament de M. Me Zacharie de Verlhac, sieur de Chassaigne, procureur du Roy au siège Présidial de Brive. — Procès-verbal d'ouverture dudit testament (1629). — Testament de Denis Verlhac, dit Pagès (1661). — Compte entre Me Jean de Verlhac, curé de Brive, et Me Jean de Vielbans, curé de Cublac (1670). — Obligation du sieur Pascal Verlhac, bourgeois de Sainte-Féréole. — Procès entre Jean Verlhac, marchand à Sadroc, et Pierre Treuil (1751). — Autre entre Dominique Verlhac et Jean Bernote (1764-1775).

E203. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1603-1699 — Vielbans. — Obligation par demoiselle Marie Dalmet, veuve de M. Me Martial de Vielbans, sieur d'Aurussac. — Échange entre sieur Pascal Vielbans, bourgeois, et M. Me François de Lachièze, sieur de Lacam, avocat en la Cour. — Contrat de cheptel pour demoiselle Jeanne de Vielbans d'Aurussac, de la ville de Brive (1643). — Plainte du sieur Jacques Vilbans d'Aurussac, concernant des dégradations faites au moulin de Loumeux, dont il était propriétaire pour partie

(1681). — Vente de la moitié du moulin des Pallards, sur la rivière de Couze, par le sieur Arnaud de Vielbans de Nouaillanes, avocat en la Cour (1699).

Notaires royaux et apostoliques.

E204. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1448-1470 — Blanchier (Blancherii). — Minutes d'actes concernant des habitants de Tulle et des paroisses voisines : location d'un sous-sol par Me Martin Laborde, notaire à Tulle, à Guillaume Allard, forgeron ; — quittance pour noble Bertrand des Donnereaux ; — partage pour Me Jean Duchamps, chapelain de Saint-Julien d'Alboy et son frère ; etc., etc.

E205. (Registre.) — Petit in-folio, 110 feuillets, papier.

1464-1473 — Bourrelou (Borrelonis). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes, pour des habitants de Tulle et des paroisses voisines : — Pierre Aleyrac de Nave ; noble Bertrand d'Areil ; Antoine Belot, dit Capitaine ; Raymond Saint-Priest, de Laguenne ; Pierre Vitrac, de Saint-Martin ; etc.

E206. (Registre.) — Petit in-folio, 215 feuillets, papier.

1490-1491 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle et des paroisses voisines : Échange de prés à la Bachèlerie ; — Donation d'une vigne sise à la Croix de Védrenne ; — Vente t'e terre au Puy Cheyssial ; — Vente d'un sous-sol dans la rue Rode-la-Peyre, à Tulle, etc. — Sur la couverture, en parchemin, un procès-verbal d'enquête — Une lettre en patois sur un feuillet détaché.

E207. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1428-1440 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, mêmes lieux et mêmes personnes. — En marge des actes expédiés : grossatum semel, bis, ter, etc. — Pierre Aleyrac, de Nave ; Jean Laborderie, Jean Lagarde, Hélie Peschadour ; Étienne de Saint-Salvadour. — Sur la couverture en parchemin, un acte d'appel (apostoli).

E208. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1422-1442 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes : Pierre Ballet ; Guillaume de Boussac ; Adhémar Chandon ; Jean de Favars, sieur de l'Eschamel ; Jean Grégori ; Guy de Philippe, coseigneur de Saint-Chamans, etc.

E209. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1459-1465 — Brach (de Brachio). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle et des paroisses des Angles, de Bar, d'Eyren, etc. — Guillaume Jarrige, Jean Seilhac, etc. — Sur la couverture encore un acte d'appel.

E210. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1491-1497 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Chanac, Chanteix, etc. — Testaments de : Thomas Lavergne, paroisse Saint-Julien de Tulle ; — de Marguerite Germane, femme de Jean Forgès, marchand à Tulle, etc. — Sur la première page est une note détaillée des cinq examens qu'a dû subir Sébastien de Brach, pour obtenir les titres de notaire royal et apostolique.

E211. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

1491-1501 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour les habitants des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Julien de Tulle, de Nave, etc. — Jean de Saint-Salvadour ; Jean Lafaurie ; Jean de Batz, de Nave, Frère Jean Sapientis, etc.

E212. (Registre.) — lu-folio, 216 feuillets, papier.

1481-1513 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour des habitants de Tulle, des paroisses de Nave, Saint-Hilaire, Sadroc, Saint-Paul, Chanteix, etc. ; Jean Cinqaubres ; Gilbert d'Espagne, dit de Costa ; Jean del Trasmond, de Nave ; Jean Lavergne, dit Séguy ; Jean Treilhe, hôte, etc. — Sur la couverture un contrat de vente.

E213. (Registre.) — In-folio, 271 feuillets, papier.

1490-1520 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour les habitants de Tulle et des paroisses voisines : Barthélemy Lagarde, de Tulle ; Antoine Martial Dioudèle ; les syndics des prêtres de Saint-Julien de Tulle ; Mgr François de Lévis, évêque et vicomté de Tulle.

E214. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1465-1514 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Gimel, de Saint-Étienne de Gimel, Forgès, Bar, etc. ; Jeanne Arnould veuve de Michel Sapientis ; Jean Empeuch dit Dantan ; Antoine Fourches, de Seilhac ; Pierre Jaucen, de Laguenne ; Pierre Lacombe, de Tulle ; Jean Sarrazin ; Bertrand Vigier, seigneur de Neuville, etc. — Sur la couverture, note concernant la ferme des fours de Tulle.

E215. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1498-1523 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes pour des habitants de Tulle, des paroisses de Seilhac, Pandrignes, Eyren, etc. : Antoine Areilh ; Pierre Barry, de Saint-Salvadour ; Étienne Binet ; Martin Brossard, Élu à Avranches (Normandie) ; Jean Dalvy, Raymond Jalays ; Hugues Peschadour ; François de Veilhan, célérier du chapitre de Tulle, etc. — Sur la couverture, vente d'une maison sous les murs de la ville.

E216. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1503-1505 — Cerou (de Cerono). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes, pour des habitants de Tulle, de Nave, de Bar, etc. : Antoine Archambaud, Pierre Bachèlerie, de Saint-Pardoux de Gimel ; Bertrand Bassaler ; Jean Bouzonie, de Chanteix ; — Georges Feydit ; — Pierre Peyrafort ; — Jacques Vaurillon, etc. — Sur la couverture, encore un acte d'appel

E217. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1508-1509 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Me Jean Albier, dit Laborderie ; Pierre Alverges ; Pierre Beaufort, prévôt des Plas ; Jacques Combarel, seigneur du Gibanel ; Gabriel Cueille ; Pierre Gouttes ; noble Denys de Puy-de-Val ; Antoine Teyssier, Antoine Vialle, etc.

E218. (Registre.) — In-folio, 211 feuillets, papier.

1512-1514 — Cèdes, réceptions de consentements ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Eymeric Ballet ; Pierre Bataille ; Antoine Borie, prêtre de Nave ; Barthélemy Bossoutrot ; Annet Chabanel, administrais ; Jean Claux, de Saint-Clément ; Jacques Fageardie, Foucauld Lacgier ; Antoine Monjauze, Albert Sapientis, etc.

E219. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1519-1523 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants, de Tulle, de Nave, etc. : Antoine Bassaler ; Pierre Destang ; Étiennette de Traujes ; Martin Cueille, de Chazarenc ; — quittance pour le chapelain de Nave, etc. — On trouve dans Ce registre des actes en français.

E220. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1523-1527 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Jean Aleyrac ; Jean Bach ; Étienne Baluze ; Jacques Bardetie ; Jean Braquillanges ; Jean Champeval, de Bar ; Gabriel Lauthonie ; Guillaume Florentin ; François Desprès ; Étienne Marthon ; Simon Soleilhavoulp ; Jean Ventejol, etc.

E221. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier

1494-1508 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes pour des habitants de Tulle, Nave, etc. : Catherine Dorsal ; Antoine Vialetas de Forgès ; Antoine Lafond, des Angles ; Léonard Geneste, de Nave ; Antoine Combes ; mariage d'Étienne de Tremoille avec Marguerite de Brossard, etc.

E222. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1514-1520 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. ; Pierre Bayle, de Cornil ; Antoine Chalaux, prieur de Saint-Clément. — Louis Goutausse ; Thomas de Lavergne ; Jean Béronie ; François Meynard ; Adhémar Peschadour, etc.

E223. (Registre.) — In-folio, 307 feuillets, papier.

1520-1530 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Géraud Arnould ; Jacques Bardétie ; Pierre Bargy, de Gimel ; Antoine Bretounesche, de Pradines ; Jean Bussières, de Moussours ; noble Bertrand des Donnereaux ; Michel Duchier ; Étienne Maruc ; Jean de Sourries, François de Veilhan, seigneur de Pénacors ; Guy Yssartier de. Seilhac, etc.

E224. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1510-1529 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour des habitants de : Tulle, de Nave, etc. : testament de Marguerite de Lagarde. — Antoine Bassaler ; Pierre Masdelmont ; Jean Bourrelou, de Tulle ; Mathieu Couderc ; — testament de Jean Grégori ; Pierre Binet, apothicaire à Tulle, etc.

E225. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets, papier.

1520-1532 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, concernant des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Antoine Rigal ; Antoine Chassaing ; Jacques Lafageardie, Jean Juyé, marchand à Tulle ; Sébastien Sapientis ; Jean de Sourries, écuyer, seigneur de Lavaur ; Jean Teyssier : Guinot Laurent, etc.

E226. (Registre.) — In-folio, 312 feuillets, papier.

1536-1544 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. ; Antoinette de Seynhe, veuve Guillaume Lavialle ; Léger Malaret, de Corrèze, Me Antoine Boche ; noble François du Leyris, seigneur de Boscombes.

E227. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1562-1570 — Dephèletin. — Minutes d'actes de louage, d'obligations, de quittances, etc., par des habitants de Tulle et des paroisses voisines. — Nombreuses signatures des contractants et des témoins : Fageardie ; Areilh ; Saint-Salvadour ; Hiérosme Binet ; Jean Célaur ; Vincent de Chaunac, prêtre ; Aymar Tournier, juge de la prévôté de Clergoux, Me Pierre Dioudèle ; Antoine Meynard, consul ; Antoine Joseph Souloyte ; Étienne Teissier ; Jean Vialle, etc.

E228. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1563-1565 — Eyssartier. — Minutes de contrats de mariages, ventes, louages, etc., pour les habitants de Brive et paroisses voisines : mariage de Me Pierre Conte avec Guilhaumette de Lescot ; Me Pierre Gibbertie, archiprêtre de Brive ; Me Simon de Laforestie, avocat ; Antoine Doumazac, prêtre de Malemort ; Pierre Ardaillou de Lanteuil ; Étienne Rignac, Pierre Dugriffolet, écuyer ; Martial Lacoste, etc.

E229. (Registre.) — Petit in-folio, 112 feuillets, papier.

1462-1463 — Goguerie (Gogaria). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Ladignac, Laguenne, les Angles, etc. : Antoine Aleyrac, Jean de Bellefont, moine ; Raymond Boëte ; Étienne Briançon ; Pierre Combraille, Pierre Faugeyron ; Étienne Materre ; Martial Renhac ; Pierre Ventejol, etc.

E230. (Registre.) — Petit in-folio, 73 feuillets, papier.

1464-1465 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Seilhac, etc. : Jean Amadour, de Beaulieu ; Jacques Arnould, Pierre Bassaler, Jean Blanchard ; Durand Bousquet ; Jean Champselve ; Pierre Chaslang, dit Theyssier, Armand Duchier ; Jean Fondion ; Bernard Goutthes ; Jacques Leymarie ; Jean Peuchabilier ; Adhémar de Puy-de-Val ; Étienne Théreygeol ; Michel Vincent, etc.

E231. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1466-1467 — Cèdes, réception de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Laguenne, Saint-Salvadour, Gimel, etc. : Pierre Bellardie, Pierre de Bessou, Pierre Borie, notaire ; Jean Delfru ; Jean Fez ; Pierre de Giac ; Pierre Marez, de Lagraulière ; Jacques Nébout ; Pierre Pachin ; Jean Tuillier, etc.

E232. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

1533-1540 — Lafarge. — Minutes de contrats de donation, mariage, etc. pour des habitants de Tulle, de Chanac, de Gimel, etc. : Jean Rebieyre, de Favars ; Jean Bach, de Naves ; Bernard des Mazaux, de Chaumeil ; Me Thomas Lamouroux ; Jean Farge, de Saint Bonnet, etc.

E233. (Registre.) — Petit in-folio, 87 feuillets, papier.

1451-1452 — Lagane. — Réceptions de consentement, projets d'actes pour des habitants de Curemonte, Cavagnac, Martel, etc. : Adhémar Lucipieyre ; noble Hélie de Billac, de Bétaille ; Pierre Delbets ; Pierre Malmartel ; noble Bertrand de Veyrac, seigneur de Saint-Denis et de Saint-Martin ; noble Étienne d'Antissac, etc. — A la dernière page, des rebus naïfs.

E234. (Registre.) — Petit in-folie, 43 feuillets, papier.

1439-1440 — Lavergne. — (Lavernha). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Sainte-Fortunade, etc. : Jean Aleyrac, de Nave ; Antoine Bordes ; Michel Borie, de Corail ; Guillaume Chabrignac ; Pierre Serre ; Bernard Vachier ; Pierre Vaur ; Pierre Vialadart, etc.

E235. (Registre.) — Petit in-folio, 219 feuillets, papier.

1445-1446 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Sainte-Fortunade, etc. : Jean Affieux, du Jardin ; Étienne Alary ; Jean Autran ; Léonard Barbazange, de Chaumeil ; Antoine Béril, de Chameyrac ; Pierre Bourguet, de Saint-Clément ; Jean Favars de Laguenne ; noble Jean de Féletz ; Pierre Saint-Bonnet ; Antoine de Veilhan, etc.

E236. (Registre.) — Petit in-folio, 42 feuillets, papier.

1486 — Melon. — Obligations consenties au profit de Pierre Borie, marchand à Tulle, par Jean Dufour d'Albussac, — Jean Daffiou, du Jardin ; Étienne Dioudèle ; — Géraud Lachieze, de Beynat, etc.

E236 bis. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1457 — Monrigal. — Minutes d'actes pour des habitants de Gimel, Laguenne, etc. : Pierre de Labastide, clerc de Saint-Pardoux-de-Gimel ; Philibert de Laroche ; Martin Seignolles, etc. — Transaction entre nobles Pierre Peyrac et Guy de Cosnac.

E237. (Registre.) — Petit in-folio, 250 feuillets, papier.

1444-1446 — Tarrade (Terrada). — Cèdes, réceptions de consentement et projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Nave, etc. : Gilles d'Aubusson, célerier de la cathédrale ; Pierre de Beaufort, seigneur de Turenne ; Étienne Bessette de Tarnac ; Pierre Dioudèle ; Jean Foulchier, seigneur de Sainte-Fortunade ; Pierre Germane ; Jean Jos ; Étienne Lacombe, de Sainte-Ferréole ; Étienne Sagreste, de Saint-Martial-de-Gimel, etc.

E237 bis. (Registre.) — Petit in-folio, 248 feuillets, papier.

1446-1447 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Nave, Laguenne, etc. : Étienne Aleyrac ; Guillaume Anglars, de Collonges ; Me Bertrand Alvitre de Turenne ; Pierre Bonneval, de la Chapelle-aux-Saints ; Pierre Buisson d'Eyren, Jean Hugonie, de Laval ; Pierre Nugon, de Saint-Sylvain ; Jean Sudour, de Treignac ; Pierre Vigier, de la Chapelle-Saint-Géraud ; etc.

E238. (Registre.) — Petit in-folio, 273 feuillets, papier.

1447-1448 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Laguenne, etc. : Jacques Serre ; Jean Champagnac, chapelain de Clergoux ; Jean Bordes, de Saint-Clément ; Bertrand de Cazillac ; Jacques Robillard ; Pierre Bocheceux, de Cornil ; Charles de Ventadour, etc. — Un acte en patois.

E239. (Registre.) — Petit in-folio, 263 feuillets, papier.

1448-1449 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, de Sainte-Fortunade , etc. : Martial Ardillac ; Jacques Arramitz, de Chamboulive ; Jean Bardon, de Lagraulière ; Pierre Chastang de Seilhac ; Jean de Comborn, abbé d'Obazine ; Étienne Astorges ; Hugues Forgès ; Pierre Nabart ; Étienne Peschadour ; Bernard Teyssier ; Pierre Viellemar, etc.

E240. (Registre.) — Petit in-folio, 113 feuillets, papier.

1487-1488 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes, par des habitants de Tulle, Saint-Clément, etc. : Pierre Allard ; Léonard Aubars ; Antoine Bassaler, de Nave ; Michel Bossoutrot, de Saint-Clément ; Bernard Grasset de Gimel ; Antoine Lespinat ; Maurice Mangounel ; Antoine Roumignac ; Étienne Traujes ; Étienne Vincens, de Laguenne, etc.

E241. (Registre.) — Petit in-folio, 113 feuillets, papier.

1492 — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Saint-Salvadour, etc. : Jean Alvy dit Roche ; Antoine Autran, dit Barbe ; Pierre Barry de Facherebière ; Jean Bouysse ; Jacques Chalaux, de Chamboulive ; Jules Faure ; Étienne Jalays, dit L'anglois ; Gilbert Lestrade, Pierre Lofficial ; Jean Védrennes, etc.

E242. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1484-1492 — Vachier (Vacherii). — Cèdes, réceptions de consentement ou projets d'actes pour des habitants de Tulle, Chanteix, etc. : Jean Ampoulianges ; Étienne Ardit, de Forgès ; Jacques Boucauld, sergent ; Pierre Brudieu ; Jullien Chambaret ; Jean Charen, de Saint-Pardoux-de-Gimel ; Jean Choutard, Jean Decueille, Guillaume Duchassaing ; Étienne Gleton ; Jean Lapleu, Étienne Maruc ; Mercure Menoire ; Pierre Rabès ; François Souloyte ; Jean Tintignac ; Jean Trech, prêtre de Chanac ; Pierre Vialle, etc.

E243. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, papier.

1456-1460 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, mêmes lieux, mêmes personnes : Estorges Albignac, prévôt ; Pierre Bonnefond ; Étienne Breuil, de Sainte-Fortunade ; Antoine Champs ; Jean Freyssinge dit Limoges ; Antoine Guischard de Lapleau ; Pierre Jaucelm de Laguenne ; Géraud Laval, de Saint-Maixant ; Pierre Treuil, de Nave ; Pierre Vialle, de Chaineyrac, etc.

E244. (Registre.) — In-folio, 163 feuillets, papier.

1467-1478 — Minutes rédigées d'après les projets d'actes, pour des habitants de Tulle, Chanac, etc. : Martial Ardaillac, dit Salavert ; Jean Borie ; Pierre Bretagne ; Pierre Chastanier, de Saint-Martial de Gimel ; Jean Dumirat ; Jean Grégori ; Antoine Libouroux, de Ladignac ; Jean Melon, notaire ; Étienne Pinardelle ; Jean Sapientis ; Bertrand Vigier, seigneur de Neuville, etc.

Série G

Clergé séculier. — Archevêché, chapitres métropolitains, officialités métropolitaines et autres juridictions relevant des archevêchés ; évêchés, chapitres épiscopaux, officialités épiscopales et autres juridictions relevant des évêchés ; séminaires, églises collégiales, églises paroissiales et leurs fabriques, bénéfices, chapelles, aumôneries, etc.

Évêché de Tulle.

G1. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1487-1788 — Évêché de Tulle. — Vidimus d'une reconnaissance des tenanciers du Chambon, en faveur de l'évêque de Tulle, représenté par son « granatarius. » — Procès entre le seigneur et vicomte de Tulle et les tenanciers de Laval, au sujet de la rente dudit ténement. — Échange, entre le doyen de l'église cathédrale de Tulle et l'Évêque (Jules Mascaron), de l'emplacement d'une maison, située dans la cour de l'évêché, pour une rente sur le village de Védrenne, paroisse de Chanac. — Analyse de toutes les pièces du procès pendant entre Me Dominique Dumirat, seigneur de La Tour et gouverneur de Tulle, et messire André de Beaupoil, Évêque, au sujet de la saisie et criées des biens de feu Antoine de Fénis. — Tableau du diocèse de Tulle, dressé par ordre de l'assemblée du clergé, tenue à Paris en 1755 ; revenus de tous les bénéfices, impositions, etc., arrêtés le 30 août 1758. — Frais de translation de prisonniers à la charge de l'Évêque comme haut justicier ; remise d'une somme de 137 livres (extrait des registres du conseil d'État). — Arrêt du conseil qui déclare « vétusté » le château de Rocamadour, dépendance de l'évêché de Tulle, et en permet la démolition (1768). — Contrats de baux à ferme concernant les domaines de la Couparie, de Cassan, les revenus de l'évêché, etc.

G2. (Registre.) — Petit in-folio, 70 feuillets, papier.

1783-1789 — « Registre des procès-verbaux et ordonnances de visite de Mgr Charles-Joseph-Marius de Rafélis de Saint-Sauveur, évêque, seigneur et vicomte de Tulle. » — Églises paroissiales de Laguenne, Ladignac, Pandrigne, Espagnac, Saint-Paul, Saint-Bonnet-Elvert, Saint-Sylvain, Marc-la-Tour, Lagarde, Albussac, le Chastang, Sainte-Fortunade, Corrèze, Orlhac, Bar, Les Angles, Chanac, Saint-Bonnet-Avalouze, Favars, Chameyrac, Nave, Saint-Clément, Chanteix, etc. — Chapelles. — Visite de la cathédrale de Tulle (1786), réparations de toute sorte à y exécuter ; plaintes sur le personnel du chapitre, etc.

Chapitre de Tulle.

G3. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1450-1597 — Copie de l'investiture d'une maison sise au faubourg d'Alverge, accordée par le cellerier du chapitre. — Reconnaissances : pour la maison d'Étienne Champeaux ; — pour le mas Bourget, paroisse de Chanac ; pour la maison de Morel, au faubourg de la Barrière ; pour la maison de Me Étienne Rivière, faubourg d'Alverge. — Procès-verbaux des prestations de serment de messeigneurs Louis et Flottard de Genoulhac, pour l'entretènement des statuts du chapitre. — Copie du contrat de vente d'une maison appelée de Saquets, appartenant à Pierre Poulverel.

G4. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier ; 5 imprimées.

1601-1697 — Délibération du chapitre concernant le Moulin. — Reconnaissances : des tenanciers d'Augières en faveur de l'administraire ; — des tenanciers du village de Peuch, paroisse de Saint-Paul, pour le cellerier ; — de Château-Vieux, pour le même. — Information contre deux chanoines, mœurs scandaleuses ; pièces du procès. — Requête au Grand-Conseil, présentée par les dignitaires du chapitre, concernant les portions congrues. — Ordonnance de l'archevêque de Bourges (Anne de

Lévy de Ventadour), concernant la vacance du siège épiscopal de Tulle (1652). — Provisions de trésorier pour Me Jean-Baptiste de Saint-Priech, signées Louis (XIV, roi de France). — Procès : des chanoines de Tulle, contre Me Jean Escure, prêtre de Saint-Pierre, au sujet d'une rente de 24 livres, extraits du « livre normaire » de l'église cathédrale ; — entre les syndic du chapitre et l'évêque (Jean de Genoulhac), concernant les prébendes. — Lettre missive, datée de Bordeaux, 28 avril 1680, signée : Chastain (sous-chantre), concernant diverses affaires du chapitre, entre autres la ferme de l'Aumônerie. — Reconnaissance des tenanciers de Ban et Chaumelis, en faveur du grand-prévôt. — Délibération du chapitre pour autoriser la réunion de la cure de Chameyrat à la meusedu collège des Jésuites. — Rente due au cellerier sur le jardin du sieur Brivezac. — État de la valeur des bénéfices de la cathédrale de Tulle.

G5. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 129 pièces, papier.

1730-1769 — « Décrets d'érection de six demy chanoines, douze prébendes et autres offices, places et emplois dans l'église cathédrale de Tulle, en exécution de l'arrêt du conseil d'État du 1er août 1731. » — Le cellerier contre Jeanne Gorsse, dégradations au moulin. — Reconnaissance des villages de Madelbos et de Genestes. — Procès : le syndic contre Léonard Rivière ; rentes du village d'Auzières ; lettres de debitis feodis ; — contre Me Pierre Lacombe, vicaire perpétuel de Clergoux, rentes ; — contre le fermier du prieuré d'Espagnac, arrérages ; — contre le sieur Jean-Baptiste Villeneuve ; rente sur une maison sise au faubourg d'Alverge ; — contre Pierre Leygonic, concernant le ténement del Mas ; — contre Jean Bassaler, meunier ; sous-ferme du ténement de Ceron ; — contre le sieur François Villeneuve, juge de Saint-Priech ; ferme de la prévôté de Clergoux ; — contre le curé de Saint-Merd et Me Joseph Brossard, écuyer, seigneur de Coyral ; rente du village de Dillange.

G6. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1770-1779 — Procès : le syndic du chapitre contre Jean Trech, dit Bastiot ; rente du ténement de Materre ; — contre sieur Martial Teyssier, bachelier en droit, et sieur Étienne-Germain de Duron, concernant la ferme des revenus de l'Aumônerie ; — contre Noël Malaurie, meunier ; rente du ténement de Laval, paroisse de Saint-Julien ; — contre Pierre Peyronnel, laboureur ; fraude sur la dîme des gerbes. — Arpentement du ténement des Raffis, sis dans le bourg de Nave, des maisons de sieur Jean-Baptiste Tramond, notaire royal, de sieur Léonard Saint-Hypoly, aussi notaire royal, des héritiers du sieur Bossoutrot, etc. — Sommation à sieur Jean-Baptiste Lacombe, bourgeois, en qualité d'héritier de Me François Faugeyron, prêtre, concernant la rente du ténement d'Auzières, paroisse de Rosier. — Le syndic du chapitre contre Me Bonaventure Brossard, élu en l'élection de Tulle, concernant l'investiture d'une vigne sise à la Roche-Balio, dépendant du Bois-Mongier ; — contre Me Jean-Pierre Sartelon, avocat, et le sieur Albier, marchand, concernant la ferme de la prévôté de Clergoux ; — contre Pierre Dumond, laboureur, concernant les droits de lods, et vente d'une terre située au village du Bourdeix, paroisse de Seilhac. — Compte de Me Sudour le jeune, procureur du chapitre ; frais de trois procès, 140 livres.

G7. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 117 pièces, papier.

1780-1781 — Défaut, extrait du registre des présentations du Parlement de Bordeaux « pour les syndics du vénérable chapitre de l'église cathédrale de Tulle, contre Antoine Faure et Jean Gagers, laboureurs. » — Procès : contre Me Audubert, lieutenant-criminel, concernant la dîme de la laine ; — contre les sieurs Orliaguet père et fils, concernant la dîme des grains ; — contre Me Meynard de Queuille, écuyer, dîme du lin et du chanvre ; — contre sieur Jacques Daubes, chef de la manufacture de papier, dîme de la laine ; — contre Me Lamore de Lamirande, curé de Saint-Pierre, dîme de la laine et des grains. — Requête au Parlement de Bordeaux, concernant des dîmes revenant pour moitié au prévôt de Clergoux sur les villages de Ceyrat, Libouroux, les Dillanges, etc., paroisse de Saint-Merd. — Procès contre Me Darche Dambrugeat, écuyer, concernant la dîme de la laine et du chanvre. — Correspondance avec Me Dethomas, procureur à Bordeaux, affaires du chapitre. — Le syndic contre Jean Soleilavoup, laboureur ; rente du ténement de Bouisse. — Reprise d'instance entre le chapitre et messire Joseph Froment de Champ-la-Garde, auditeur des

comptes, à Paris. — Les prêtres de Saint-Pierre contre le chapitre, rappel de l'usage de fournir deux prêtres pour porter le dais aux processions publiques.

G8. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1782-1789 — Procès : sieur Michel Brugeau fils, bourgeois de Tulle, contre le chapitre, frais de régie pour la perception des revenus de la cellererie, de la chambrerie et de la prévôté de Nave ; — le chapitre contre MM. les maire, échevins et officiers municipaux de la ville de Tulle, concernant la propriété d'une fontaine appelée « la Conche ou Griffon », située sur la place de l'Aumônerie ; — le syndic contre Berthon Leygonie ; rente du ténement de Moussours ; — contre Pierre Soulier, ténement de la Vareille ; — contre Jean Martinie, ténement de Bassaler ; — contre Léonard Bussières, ténement de Laborie. — Sieur François Vialle, préposé perpétuel pour le recouvrement des impositions, contre le chapitre : reliquat de 45 livres 10 sols sur la taille. — Consultation, demandée à Paris, sur les différends survenus entre le chapitre et l'évêque pour les réparations de la cathédrale (20 novembre 1783). — Palpes du ténement de Laval ; principaux tenanciers : la dame Brossard, Giroulet, meunier ; sieur Boudrie de Saint-Adrian, etc. — Me Pierre-Léonard-Dominique du Mirat, chanoine, contre messieurs du chapitre, troubles dans ses fonctions au chœur au commencement d'une hebdomade. — Le syndic contre Étienne Villeyras et autres ; rente du ténement d'Escorail, paroisse de Saint-Maixent ; — contre Me de Braconat, conseiller au présidial de Tulle ; opposition à la communication des registres du chapitre.

G9. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1710-1788 — Aumônerie. — Extraits de reconnaissances pour les paroisses de Saint-Hilaire-Foissac, Marcillac, Nave, Égletous. — État des affaires avec divers tenanciers de ces paroisses. — Lièves pour les mêmes paroisses. Table desdits ténements.

G10. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1719-1790 — Cellererie et chambrerie. — Liève des rentes du corps de la cellererie : villages de Boisse, de las Bigorias, du Monteil ; ville de Laguenne ; domaines de Daumar, de la Béronie haute, de Peyrelevade, de Chaunac, etc. — Comptes de sieur Michel Brugeau. — Lièves de la chambrerie et cellererie pour 1787. — Produit des dîmes en 1790.

G11. (Liasse) — 4 pièces, papier.

1669-1776 — Prévôté de Clergoux. — « Liève des revenus du prévôté de Clergoux » ; villages de Sauges, du Breuil, du Fau, de la Chabrerie, del Mas, de la Montie, de Terriou, de Vergnes, de la Saigne, de Labissière, de Teyssonières, du Mons, etc. ; ténements de la Glorye, de Neyrac, de Chièze, de la Rouchie, etc. — Table des ténements de ladite prévôté. — Quittances de rentes.

G12. (Registre.) — In-folio, 265 pages, papier.

1710 — Prévôté de Clergoux. — Relevé des rentes du prévôté de Clergoux : ténements de Malemort, paroisse de Clergoux, de l'HortGuilhem, de Murat, del Ruchier et autres cités dans l'article précédent.

G13. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1780 — Prévôté de Lavalette, paroisses de Saint-Salvadour, du Lonzac et de Pierrefitte ; ténements des Salles, de Veyssière, de Corbeix, de Champs-la-Rue, des Escures, d'Oniat, du Coudert, de Tavet, du Moulin-Fieux, d'Andrieux, de la Broë, d'Ursas, de Bardat, du Vigeot, de la Jugie, de Goulmy, du Port-de-la-Besse, del Cloux.

G14. (Registre.) — In-folio, 391 pages, papier.

1503-1716 — Prévôté de Marc-la-Tour. — « Palpe et égallation de la rente due à M. le doyen du chapitre, prévôt de Marc-la-Tour. » — Ténements de la Nicolaudie, de Roussinhol, de Garnie, de las Plaças, de Costans, de Maurissane, de Pourcharies ou Cheyrol, de Nolays, du Teil-el-Mas, de

Nutiégo. — Ce registre, écrit et dressé par Me Lavialle, notaire et expert, du lieu de Saint-Julien-du-Boy. (Répertoire.)

G15. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1702-1790 — Prévôtés de Nave et de Saint-Clément. — Liève des Plas : Antoine Lidove, demoiselle de Friquet, M. Duclaux, etc. — Etat des dixmes de Nave et Saint-Clément, avec les noms des fermiers, quartiers ; quantité de grains affermés en 1781 pour neuf années : bourg de Nave, Bach, les Horts, la Vareille, la Borie, Facherivière, Leyrat, la Peyroussie, etc., Trauges, les Bordes, Goudour, Bourguet, la Montagne, etc. — Liève des rentes de la prévôté de Nave pour 1782, — de Nave et Saint-Clément pour 1781, 1787, 1788. — Recette des rentes pour 1789. — Liève des dixmes pour 1790.

G16. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1534-1777 — Prévôté de Saint-Salvadour. — Reconnaissances de Saint-Salvadour, ténements de Chambraix, Chavan, Peuchmanie, Faurès, Orlhac, la Rue, Breuil, Chauzès, Fardes, Chambrèges, Fleyssac, Feugeas, l'Hort-Tambon, Leyris. — Vente d'un bois, appelé del Cliau, par le prévôt de Saint-Salvadour. — Procès dudit prévôt contre Léonard Merpillat, ruine d'une grange hypothéquée, question de responsabilité. — Echange entre le seigneur de Cazillac et le prévôt. — Liève de la prévôté pour 1771 et années suivantes.

G17. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1436-1789 — Prévôté de Tulle. — Extraits de reconnaissances de la Bertrandie, du bourg d'Orlhac, de la Monerie, etc. — « Cartulaire ou papier terrier des cens et rantes dhues au seigneur grand-prévôt de Tulle » ; Chameyrac, Saint-Bonnet-Avalouze, Saint-Martial, Saint-Salvadour, Corrèze, Chanac, Nave, Orlhac, etc. — Extrait des reconnaissances de Chaumelis. — Liève des rentes : au bois Mangier, Mes Brossard, de La Tour, Devienne, Laborde, etc. ; à l'Echamel, Antoine Benaudie, Pierre Sirieyx, sieur Jean Breuil, etc. ; au bourg de Vitrac, Léonard Nard, Jean Maruc, etc. ; ténement de Viellemar, Gabriel Condat, Pierre Péchauvert, Dominique Lespinasse, etc. — Dénombrement des rentes dues à la prévôté de Tulles. — Déclaration des charges de la prévôté. — Compte de M. le grand-prévôt, comme syndic du chapitre.

G18. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1697 — Prieuré de Laroche, dépendant du chapitre. — Procès : Me Martial-Louis Brossard, doyen de l'église cathédrale de Tulle, et prieur de Laroche contre Me Vincent Braconat, curé de Saint-Martin-la-Méanne, concernant une redevance annuelle de 14 sextiers de seigle. — Extraits : du testament d'Aymar-le-Dom : « Ecclesiam saticti Martini quœ est inter Dustrem et Dordoniam ; » — d'une reconnaissance pour Jean de Mercœur, prieur de Laroche.

G19. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1713-1714 — Juridiction. — « Registre pour servir aux audiences de l'ordinaire de Tulle. » — Serinent décisoire de Louise Flaumond, à la requête de Pierre Pauquinot, concernant la succession d'Anne Flaumond, sœur de ladite Louise. — Rétention de causes : pour Antoine Boyer contre Jean Rignac ; — pour Me François Lanot, curé de Granges, contre Marie Dumas. — Me François Saint-Priech, seigneur de Lestrade, lieutenant en la maréchaussée, contre Géraud-Margery, avération de signature. — Interrogatoire sur faits et articles de Blaise Cueille, bourgeois, à la requête de Me Jean Darluc, seigneur du Breuil ; dette de la succession du père du comparant. — M. Me Jean Dusoulier, conseiller aux sièges de Tulle, contre François Beaufès, sieur des Horts ; exécution d'un compromis. — Me Léonard Lagier, normaire de l'église Saint-Julien de Tulle, contre Léonard Villeneuve, dit Balthazar, armurier ; défaut. — Jean-Baptiste Vachot, maître chirurgien, contre François Salles ; soins et médicaments. — Me Jean Darche, lieutenant criminel, contre demoiselle Catherine Faugeyron, veuve du sieur Jean Vachot ; arrérages de rente constituée. — Messire Jean Lacaze du Laurans, écuyer, seigneur de Laserre, secrétaire du Roy, contre Me Pierre Brivazac, procureur du Roy en l'Élection de Tulle ; obligation de 820 livres. — Sieur Geoffroy de Fargues,

écuyer, seigneur de Marsalet, contre Antoine Séguy, hôte de Tulle ; restitution de pistolets. — Sieur Jean Chirac, bourgeois et marchand, comme mari de Louise Tessier, contre Catherine Faugeyron ; obligation de 125 livres. — Rétention de cause pour révérende dame Marie de Conros, supérieure des dames religieuses de Saint-Bernard, contre Françoise Friquet, veuve du sieur Blaise Rignac. — Demoiselle Jeanne Vaurillon, veuve de sieur Jean-Baptiste Lagarde, contre Me Jean Peyrat, docteur en médecine, entérinement de lettres de restitution. — Rétention de causes : pour Jeanne Pauquinot, veuve d'Antoine Estorges, maître peintre, contre Joseph Estorges, maître gantier ; — pour François Maillerode, marchand, contre ses sœurs Louise et Marianne. — Jean Maturier et Marguerite Margery, sa femme, contre Pierre Guirande, dit l'Abbé, vigneron de Laguenne ; obligation de 30 livres. — Me Guillaume Chabanel, licencié ès lois, contre demoiselles Marie et Catherine Denucé, sœurs, concernant une dette de la succession de feu sieur Gabriel Denucé, frère des défenderesses. — Me Pierre de Fénis, chanoine de Tulle, contre demoiselle Françoise de Brivezac, veuve du sieur Peyrat ; avération de signature ; — même cause entre demoiselle Jeanne Duverdier, veuve du sieur Étienne Ludière, marchand, et demoiselle Marie Beaufès. — Jeanne Dufour contre Me Jean-Blaise Maillard, avocat, et son fils ; gages et salaires. — Messire Daniel de Beaupoil, évêque et seigneur de Tulle, contre sieur François Deprés du Leyris, bourgeois ; rente du ténement de Tempourieu.

G20. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1722-1723 — Juridiction. — Défauts : pour Pierre Vauzanges, maître chirurgien, de Laguenne, contre sieur Jean Dumond, bourgeois ; — pour Pierre Couderq, maître serrurier, contre Guillaume Cueille, notaire royal. — Jean Puyaubert, maître maréchal, contre François Val, aussi maréchal ; somme promise par contrat de mariage. — Provision de 25 livres adjugée à Jean-Martial Arancourt, praticien, contre Jean Arancour, huissier. — Messire Jean de Saint-Priech, sieur de Saint-Mur, avocat en la cour, contre Géraud Margery ; créance de la succession de demoiselle Jeanne de Saint-Priech, tante du demandeur. — Désignation d'experts entre le syndic du séminaire et le sieur Duval de la Guirande. — Défauts : pour demoiselles Françoise et Gabrielle Lachèze, sœurs, contre sieur Jean Maugen ; — pour sieur Jean Brivazat, bourgeois et marchand, contre Léonard Aleyrat, dit Couquetou ; — pour demoiselle Jeanne Laselve, veuve du sieur Teyssier, avocat en Parlement, contre Gabrielle Mazade et Jean Guirande, chirurgien, mariés. — Désignation d'experts entre sieur Jean Charen, bourgeois et marchand à Tulle, et sieur Jean Chirac, libraire. — Rétention de causes : pour Me Jean Baluze, ancien chanoine, contre Me Guillaume Cueille, notaire royal ; — pour demoiselle Anne Rouffie, contre sieur Jean Jarrige, bourgeois. — Jean-Antoine Baluze, maître gantier, et Jeanne Lagarde, sa femme, contre sieur Antoine Levraud, bourgeois marchand et demoiselle Louise Machat, sa femme, concernant une dette de la succession d'Antoinette Lagarde, tante des défendeurs. — Jean-Baptiste Galand, marchand, contre Noël Vialle, maître cordonnier ; obligation de 100 livres. — Sieur François Lantourne, bourgeois, et demoiselle Léonarde Deprés, sa femme, contre sieur Martin Deprés, aussi bourgeois ; partage. — Désignation d'experts entre demoiselle Jeanne Duverdier, veuve du sieur Étienne Ludière, contre Catherine Faugeyron, veuve de Jean Vachot. — Défaut pour Me Calmine Chabaniel, avocat en la cour, contre Me François Froment, procureur d'office de l'ordinaire de Tulle, et demoiselle Jeanne de Maruc, sa femme.

G21. (Registre.) — Petit in-folio, 54 feuillets, papier.

1725 — Audiences. — Sieur Jean-Joseph Dugal, bourgeois et marchand, contre sieur Sébastien Rabanide, bourgeois ; solidarité d'une vigne au ténement du Chambon. — Jean-Petit Lagarde, maître papetier, et Jeanne Escure, sa femme, contre François Margery ; mitoyenneté. — Rétention de causes : pour Jean-Léonard Dalvy, marchand libraire, contre Me Gabriel Brossard, juge de la ville de Tulle ; — pour Thomas Hébert, boulanger, contre sieur Léonard Meynard, bourgeois et marchand ; — pour sieur Louis-Philippe Fortier, bourgeois, et demoiselle Marguerite Cueille, sa femme, contre Me Joseph Floucaud, procureur, curateur aux hérédités vacantes de sieurs Jean et Pierre de Fénis, sieurs de Peyrafort. — Défaut pour Élienne Pastrie, marchand, contre Me Jean Cambraille, vicaire de Saint-Benoît. — Sieur Raymond Dupuy, sieur de Lapeyrouse, contre sieur Jean Jarrige, bourgeois, concernant la succession de feu Me Roch Dupuy, prêtre — Rétention de causes : pour Me Jean Beynette, avocat en Parlement, contre messire Dominique de Bardoulat,

seigneur de La Salvanye, écuyer, président trésorier de France ; — pour demoiselle Antoinette Peschadour, veuve du sieur Jean Rochon, sieur de Monbazet, contre Jean et Jacques Bonelie, père et fils ; — pour sieur Pierre Darluc, brigadier de la maréchaussée e Tulle, contre sieur Pierre Jardel, bourgeois et marchand.

G22. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1727-1728 — Audiences. — Antoine Chaveroche, laboureur, et Jean Valette, parcheminier, séquestres établis sur les biens de Dominique Boudrye, contre Antoine Baluze et autres ; demande en décharge de commission. — Louise Béril, veuve de Pierre Maugen, contre Jean Maugen, potier d'étain ; demande d'une provision alimentaire. — Intervention de Me François-Martial Melon, avocat du Roy au présidial de Tulle, dans le procès pendant entre sieur Louis Fortier et le curateur à la succession vacante des sieurs de Peyrafort. — Les syndics de l'Hôtel-Dieu d'Eymoutiers, contre M. Bardoulat de Lasalvanye ; arrérages de rente. — Défauts : pour messire Jean Brossard, écuyer, seigneur de La Farge, contre sieur Martial Vergne, bourgeois ; — pour messire Joseph-Gabriel de Fénis, grand-prévôt de la cathédrale de Tulle, contre Jacques Farges, laboureur. — Rétention de causes : pour messire Blaise de Teyssier, écuyer, seigneur de Leyrat et du mas Mazel, contre sieur Antoine Eyrolles, bourgeois ; — pour les syndics de la communauté des prêtres de Saint-Pierre de Tulle, contre sieur Pierre Vachot. — Sieur Georges Pauphille, marchand, contre Léonard Leyrat et Françoise Gibardel, sa femme ; dette de la succession du père de ladite Françoise. — Me Jean Jaucen, seigneur de Veuilhac, contre sieur François-Martial de Lespinasse, ancien capitaine dans le régiment d'Humières ; dette de la succession de demoiselle Catherine Meynard, femme du défendeur. — Rétention de cause pour sieur Jean-Jacques Leyx, marchand contre sieur Antoine Germain, avocat en la cour.

G23. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1756-1757 — Audiences. — Provision de 200 livres adjugée à Marie Soleilhavoup, femme de Léonard Boule, contre Jean Soleilhavoup. — Catherine Lagane, servante, contre Me Joseph Audubert, seigneur du Theil, lieutenant général criminel, concernant la mise en possession de legs faits à la demanderesse par feu sieur Alexandre Brossard, ancien garde du Roy. — Messire Jean-Martin Darche, chevalier, seigneur d'Ambrugeat, contre Jean Margery ; créance de la succession de feu messire Jean-Martin Darche, seigneur de Pézaret, père du demandeur. — Demoiselle Jeanne Maillard, marchande, contre sieur Pierre-Clément Baluze, bourgeois ; fourniture de marchandises. — Reprise d'instance pour Antoine Béranger, papetier, et Marie Pauphille, sa femme, contre Jean Maturier. — Rétention de cause pour dame Marie-Antoinette Dechabaniel, femme de Jacques de Sauret, écuyer, seigneur de Lafon, chevalier d'honneur au présidial de Sarlat, Me Jean de Saint-Priech et Me François Villeneuve. — Défaut pour Martial Four, maître sargetier, contre Jeanne Rebeyrie, veuve de Jean-Louis Barbot. — Demoiselle Laborie, veuve du sieur Puyabillé, bourgeois, contre Louis d'Abjac, chevalier, comte de Ladouze : créance de la succession de feu sieur Dupont, marchand à Tulle. — Sentence, attachée au registre, entre Pierre Boudrye et Louise Reynier, concernant la succession de feu Jean Reynier. — Désignation d'experts entre sieur Pierre Béril, greffier en l'élection de Tulle, et sieur Nicolas Legrand, organiste. — Gabriel Pellissonnerie, laboureur, contre Me Pierre Jarrige, seigneur de Lamazaurie, conseiller au présidial de Tulle ; exécution d'un contrat d'échange. — Sieur Jean-Baptiste Nicollet de la Veyssière, bourgeois de Treignac, contre sieur Jean Nicollet, bourgeois de Tulle ; avération de signature. — Rétention de cause pour demoiselle Marguerite Dupuy, marchande, contre sieur Mercure Ludière, bourgeois.

G24. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1758-1759 — Audiences. — Me Clément de Gaye, seigneur de Montignac, lieutenant général en l'Élection de Brives, contre demoiselle Marie Gaye, veuve du sieur Dument, commissaire ès-saisies réelles ; billet de 500 livres. — Provision de 30livres adjugée à Léonarde Boysse, contre Jeanne Boysse et Bernard Lacroix, son mari. — Rétention de cause pour messire Martial Braquillanges, écuyer, seigneur de Mortegoutte, contre dame Marie Balet, veuve du sieur Jolibert, contrôleur au bureau de Tulle. — Défaut pour Pierre Reynal, sergent royal, contre sieur Joseph Dupuy, bourgeois.

— Jean Trémouille, marchand, contre sieur Henry Decombre, bourgeois ; avération de signature. — Rétention de cause pour messire Jean-Baptiste Cholvy, écuyer, seigneur du Pouget et de Roffignac, contre dame Jeanne de Labeylie, veuve de messire Jean-Charles de Jaucen, écuyer, seigneur de la Geneste, président premier au présidial de Tulle. — Défaut pour la supérieure des sœurs de la Charité contre messire François Dumyrat, seigneur de Boussac et de Monroux, conseiller en la cour des monnaies de Paris. — Sieur Joseph Sage, bourgeois, contre dame Meynard et messire François de Lespinasse, écuyer, seigneur de Pebeyre, son mari : avération de signature. — Réception de Guillaume Villeneuve comme commis de son père, greffier en la présente juridiction. — Rétention de cause pour sieur Étienne Dubois et Françoise Lescure, sa femme, contre Jean-Louis Dupuy. — Demoiselle Jeanne Chassagnol, veuve Pauquinot, remariée avec le sieur Chadebech, contre sieur Blaise Lafageardie du Leyris, conseiller au Présidial ; billet de 200 livres. — Marianne Espezolle, femme de Jean Faure, contre ses sœurs, concernant la jouissance d'une chambre. — Provisions de procureur postulant pour Pierre Boudrye, notaire royal.

G25. (Registre.) — Petit in-folio, 4 feuillets, papier.

1758-1759 — « Registre pour les défauts de la juridiction de Tulle. » — Demoiselle Jeanne de Saint-Priech de Mensac, contre dame Marie Chabaniel, veuve de Me Jean Saint-Priech de Saint-Mur. — Malhurin Salesse, contre Pierre Salesse, du lieu de la Roucholle, paroisse Saint-Julien de Tulle. — Sieur Jean-Baptiste Leyrat, greffier, contre Raymond Fénis. — Sieur Eymar Vauzanges, chirurgien de Laguenne, contre demoiselle Thérèse de Juyé de Labesse, etc., etc.

G26. (Registre.) — Petit in-folio, 11 feuillets, papier.

1758-1764 — « Registre pour les déclarations de filles enceintes. » — Marguerite… refus de nommer l'auteur de sa grossesse. — Françoise… même refus. — Léonarde… mariée. — Magdeleine… déclare qu'elle est prête à faire informer contre son séducteur. — Aveu au moment de l'accouchement, transport de justice. — Déclaration autographe : « Je déclare ettre ensainte, etc. » (1762), — Léonarde,... refus de désigner l'auteur de sa grossesse. — Toinette… contre un chirurgien.

G27. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1759-1760 — Audiences. — Les syndics des prêtres de Saint-Pierre contre sieur Guillaume Gouttes, bourgeois ; obligation de 160 livres. — Répudiation de l'hérédité de Louise Maschat, marchande, par Marie Levreaud, sa fille. — François, Pierre et Gabrielle Bar, frères et sœur, contre la veuve du sieur Bar ; levée des scellés et partage. — Défauts : pour Jeanne Marbot, veuve de Jean-Baptiste Gaignère, contre Marguerite et Hélène Marbot ; — pour sieur Geoffre Bonne, marchand, contre le sieur Décombre, bourgeois. — Jean-Martial Arancour, huissier, contre Jean et Antoine Traux ; arrérage de loyer. — Rétention de causes : pour François Personne contre sieur Antoine Vidalin, marchand ; — demoiselle Jeanne Pineaud, marchande, contre sieur François Pineaud, maître ès-arts. — Assises générales tenues devant l'église de Laguenne, le 14 décembre 1759, par-devant Me Jean Vialle, lieutenant de la présente juridiction. — Me Antoine Bussière, notaire royal, contre sieur Jacques Dumirat, bourgeois ; avération de signature. — Rétention de cause pour Baptiste Boulle, marchand voiturier, contre François Barry, praticien. — Le recteur du collège de Treignac, contre sieur Pierre Pourchet, bourgeois, concernant la pension du fils du défendeur ; fournitures de lumière, encre, papier, etc. — Défaut pour dame Catherine-Gabrielle Meynard, veuve de Me Jean-François Loyac de la Soudrye, conseiller au siège de Tulle, contre Me François de Lespinasse, seigneur de Pébeyre, conseiller en l'élection de Tulle. — Dame Magdeleine Mensat, veuve de messire Antoine de Rabanide, contre Laurent Chazal ; créance des successions dudit François et de son frère Antoine, curé de Chamboulive. — Répudiation de l'hérédité de François Vialle, huissier, par sa mère, Françoise Leyx. — Rétention de causes : pour Jeanne Goutte, femme de Guillaume Guirande, chapelier, contre sieur Guillaume Goutte ; — pour sieur Antoine Lagarde, seigneur de Célaur, contre Léonard Leyrat.

G28. (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1760-1762 — Audiences. — Défaut pour sieur Jean-Mercure Fillol, bourgeois, contre demoiselle Lagarde et sieur Henri Decombre, aussi bourgeois, son mari. — Messire Jean-Martin de la Selve, écuyer, seigneur de Bity, et son fils, Jean-Martin-Gabriel, seigneur du Chassaing, contre Pierre Pourchet, bourgeois ; avération de signature ; — même cause entre demoiselle Catherine Jarrige et Me Léger Brival, avocat en la cour. — Défaut pour sieur Pierre Pourchet, bourgeois, contre sieur Antoine Roussaric, aussi bourgeois. — Désignation d'experts entre Me Jean-Joseph Laplanche, docteur en théologie, vicaire de Saint-Bonnet-Elvert, et Marthe Roziers, veuve Lachèze. — Dame Marianne Rivière, veuve de M. Planchard, contre François Barry, concernant la location d'un jardin. — Me Léonard Dufraysse, de Viane contre sieur Jean-Léonard Beaufès, bourgeois ; avération de signature. — Me Jean-Baptiste Sourries, prêtre, vicaire de la paroisse de Saint-Pierre, contre sieur Antoine Roussaric, bourgeois ; billet de 50 livres. — Jean Tabanon, garçon perruquier, contre Pierre-Bernard Teyssier, maître perruquier ; avération de signature.

G29. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1773-1774 — Audiences. — Défaut pour Jeanne Cipière et Martial Salles, notaire royal, contre Jeanne Mas et Andrieu Leymarie. — Sieur Jean-Mercure Fillol, en qualité de fermier du vénérable chapitre de l'église de Tulle, contre François Rivière ; rente du ténement de la Rigaudie. — Me François Villeneuve, juge de Saint-Priech, contre Jacques Chastang ; obligation de 64 livres. — Demoiselle Antoinette Testut de Laguierle et del Go, fille, contre Jean Plantade, laboureur ; obligation de 182 livres. — Défauts : pour François Planche, contre Pierre Caze ; — pour Guillaume Maisonneuve, contre François Gaston ; — pour Blaise Estrade, aubergiste, contre Marie Rivassou et Léonard Peyrelevade, son mari. — Demoiselle Marguerite Boutouyry et Me Jean Albiat, prévôt de la ville de Turenne, son mari, contre Suzanne Freygefont et Jean Chassaignol ; obligation de 80 livres. — Me François de Saint-Priech de Saint-Mur, lieutenant général de police, contre Jeanne Comte, femme de Léonard Roume ; dette de la succession de feu Jean Comte. — Défaut pour messire Joachim de Bardet de Burg, écuyer, garde du corps du Roy, et dame Magdeleine Dexpert de Laborderie, sa femme, contre Louis Chamalaux. — Sieur Jean-Léonard Lallé, bourgeois, contre Léonard Ceaux ; exécution d'un bail à colonage.

G30. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1773-1775 — Audiences. — Défaut pour Jeanne Roussaric, marchande, contre Marie Graviche et Marie Leyrat. — Sieur Joseph Pinot, bourgeois, en qualité de fermier du corps de l'évêché, contre Géral Puymège, laboureur ; rente du ténement de Lavialle et Lacour. — Désignation d'experts, entre Bernard Rebuffie, maître sarge-tier, et Marie Coulomy, veuve de Jean Bussière. — Demoiselle Marie-Jeanne Paget, veuve du sieur Girod, horloger, contre Me François Floucaud, juge de Puy-de-Noix ; billet de 300 livres. — Rétention de cause pour Pierre Firmigier, matelot, contre Martin Viallemaringe. — Dame Marie-Jeanne-Françoise-Ignace-Maxime Malaurie, femme de messire Antoine Meynard du Tournier, seigneur de Leyris, contre sieur Martial Pauphille ; obligation de 1,000 livres. — Philippie Malombre, contre le sieur Chassang ; argent prêté. — Rétention de cause pour dame Angélique de Terriou de Chaleix, femme de messire François de Lafagerdie, seigneur de la Praderie, garde du corps, contre sieur Marie-Antoine Dastugue, ancien officier de dragons, et dame Marie-Jeanne de Dumond, sa femme. — Jeanne Dufour, fille, contre Jean-Baptiste Dufour, maître chirurgien, et demoiselle Antoinette Maurel, sa femme, concernant la succession de demoiselle Marie-Anne Chouchet. — Défaut pour Me François Lachèze, juge de la ville d'Allassac et de Boutezat, contre le sieur Bonnelie, maître chapelier. — Rétention de cause pour Me Braconat, conseiller au présidial, contre le sieur Duplessis, bourgeois. — Provision de 60 livres adjugée à demoiselle Magdeleine Bleyzat, mineure, contre sieur François Bleyzat. — Joseph Pasquet, maître perruquier, contre le sieur Pourchet, bourgeois ; vente de grains. — Provisions de substitut du procureur d'office en la présente juridiction, pour Me François Sudour, procureur au présidial de Tulle. — Sieur Joseph Ludière, fermier des revenus de l'Évêque, contre Pierre Peyrat ; concernant la sous-ferme du four de la place. — Défaut pour sieur Antoine Duval, bourgeois et marchand, contre Jean Charbonnel.

G31. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1775-1783 — Registre des affirmations de voyage : Antoine Leymarie, de la paroisse d'Albussac ; — Jean Trousse, de la paroisse de Saint-Hilaire-Foissac ; — sieur Jean-Baptiste Chenaud, de Saint-Yriez-le-Déjalat ; — Léonard Bournel, de Saint-Hilaire-Luc ; — Antoine Serre, marchand, de la paroisse de Saint-Sylvain ; — Jean Viallemar, du bourg de Gumond ; — Jean Constant, vigneron, de Forgès ; — Pierre Feyt, de Saint-Pardoux-la-Croizille, etc.

G32. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1700-1783 — Procès-verbaux. — Mainlevée de la somme de 86 livres pour Me Antoine Brivazac, docteur en théologie, chapelain d'Aymar-le-Dom. — Requête au juge de la grand'prévôté pour ramener une sentence à exécution. — Assignation à donner pour la dîme de la laine dans les villages de Peyrafort, Sourries et l'Ozelou. — Déclaration par Pierre Maruc, tisserand ; saisie au préjudice de Jean Sourdeix. — Extraits : du contrat de mariage de Jean Pourchet avec Jeanne Mirat (1780) ; — d'une obligation consentie en faveur du sieur Antoine Sartelon, fermier du bénéfice de la cellererie, par Pierre Perroussic, du village de Faugères.

G33. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1698-1790 — Sentences. — Me Simon Durand, grand-chantre de l'église cathédrale, contre Jeanne Jos, femme de Jeanne Maisonneuve ; rentes du village de Lavergne. — François Leyniat, laboureur, contre François Crousille ; droit de prélation féodale pour le cellerier. — Me Damien Borye, conseiller au présidial, contre Étienne Rioux, dit Janicou, laboureur, et Antoine Lidove ; mainlevée de saisie. — Demoiselle Marie-Jeanne Leygonie et sieur Pierre Fleyssac, son fils, contre Pierre Vareille ; prêt d'argent. — Le grand-prévôt contre sieur Joseph Leygonie et Jean Sourries ; rentes du village de Faugéres. — Marie Cathonetet François Sudour contre Martial Cathonet ; succession de Catherine Cathonet, — Jeanne Mirat et sieur Pourchet, son mari, contre Jeanne Perroussie et Jean Sourries ; successions de Jeanne Bouysse et de Pierre Perroussie. — Léonard Bassaler, laboureur, contre messire Alexis de Borderie, seigneur de Vernéjoux, Saint-Priech, etc. ; compte. — Provision de 20 livres adjugée à Toinette Plas contre Léonard Saint-Jal.

G34. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1752-1789 — Criminel. — Antoine Mas, maître maçon, contre Mercure Amblard, aussi maître maçon ; coup de bâton sur l'avant-bras, condamnation à 8 livres de dommages et intérêts. — Information, devant le juge ordinaire de la grand'prévôté, à la requête de Léonard Bassaler, laboureur, contre la demoiselle veuve Valadier ; enlèvement de récolte. — Plainte de Jean Puyaubert, laboureur, de la paroisse d'Espagnac, contre Antoine Puyaubert, de la paroisse de Saint-Martial ; injures et ménages dans le cabaret « où pend l'enseigne du Lyon d'Or » à Tulle. — Plainte de Léonarde, du village de Tempourieu, contre son beau-frère ; rapt. — Information commencée devant le juge de la grand'prévôté et renvoyée au siège sénéchal criminel pour conflit de juridiction ; homicide.

G35. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1494-1516 — Officialité. — Copies de bulles et de provisions enliassées. — Procuration générale pour Sébastien Sapientis, recteur de Bassignac, donnée par l'évêque de Tulle. — Cure de Queyssac. — Procuration de don Joseph Fageardie, recteur de Salons. — Cure d'Auriac. — Prieuré de Saint-Augustin. — Assemblée capitulaire ; noms des chanoines. — Prieuré d'Auriol. — Procuration pour Jean Jurbert, marchand à Tulle, donnée par le prieur commandataire de Drugeac, diocèse de Clermont. — Provisions pour don Étienne de Gimel, archiprêtre de Gimel, cellerier d'Aurillac, prieur de Saint-Saturnin de Brive, de Saint-Salvadour, etc. — Bref pour Géraud de Malemort, aumônier du monastère de Saint-Pierre-d'Uzerche, etc., etc.

G36. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1521-1533 — Bulles et provisions enliassées. — Provisions : pour François Arnauld, prêtre d'Égletons ; — pour Claude Boussard, recteur de l'église de Saint-Martin. — Cure de Bassignac,

près Brivezac. — Procuration de frère Pierre Sapientis, prieur claustral de la cathédrale de Tulle. — Provisions pour Me Géraud Mirabel, notaire. — Procès-verbal à la requête du sacristain de l'abbaye de Meymac, etc., etc.

Séminaire de Tulle.

G37. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1589-1692 — Papiers de messire François de Lagarde, fondateur du séminaire : acquisition de rentes appartenant au seigneur d'Hublanges, par « syre » Anthoine Lagarde, dit de Ralhou. — Mémoire du même concernant la ferme des revenus d'une partie du duché de Ventadour. — Procès devant le sénéchal de Tulle, entre François de Lagarde, marchand, et Pierre Vialle ; saisie. — Reconnaissance du village de Bouysse. — Différends sur la véritable mesure de Corrèze. — Obligations pour diverses sommes prêtées par ledit sieur de Lagarde. — Hommage et aveu pour le fief de la Vergnie. — Copie de reconnaissances pour les ténements de Chabaniers, la Vanerie, la Roussie, etc. — Expédition du testament de sieur François de Lagarde, conseiller en l'Élection de Tulle (7 février 1681). — Extrait de l'inventaire des biens et effets de messire François de Lagarde.

G38. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1651-1752 — Obligations. — Tony Delmas, du village de Berchat, paroisse de Saint -Xantin de Malemort, 82 livres ; — autres de 29 livres, 13 livres, etc. : — Pierre Lofficial, de Saint-Bonnet-Avalouze, gendre de Blaise Cendriat ; — Transactions : avec Me Jean Darche, lieutenant général, avec les héritiers directs de sieur Lagarde de Raillou (1692). — Quittance pour le sieur Balet

G39. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1760-1789 — Obligations. — Ferme d'un pré et d'une terre au village de Theil-Haut, paroisse de Marsillac. — Reconnaissance pour un bois dans le ténement de Pompiers. — Ferme du pré de Puymeynade, paroisse de Chanac. — Rentes de Lauconie, paroisse de Cornil. — Fermes : du grand et du petit domaine de Massoulier ; — de Berchat, pour neuf ans, à partir de 1775 ; — de l'Hort del Mas ; — de la Brue, paroisse de Saint-Hypolithe ; — du petit domaine de Lafon, aux Angles ; — d'Aubaspeyras, d'Augenie, del Fau, etc. — Arrentements et emphytéoses : d'un lopin de terre du ténement du Garinet près la ville de Tulle ; — d'un bois au village de Peuch ; — d'une pièce de terre au village de Broussolles. — Ferme des rentes de Bouysse. — Extraits des titres d'arrentements nouveaux.

G40. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 34 pièces papier.

1671-1790 — Comptabilité. — Notes de différents payements, quittances de rentes. — Résumé des redevances de Clergoux, de Pompiers, etc. — Rentes au denier 50, créées par l'édit de 1720. — Liquidation des arrérages de Pompiers (1700-1758) ; — liève des cens du même village. — Projet de lettre concernant les créances sur les héritiers Rouffy. — Lettre missive signée Lafagerdie, datée de Lagraulière ; envoi de 48 livres, cachet. — Constitution sur le clergé, emprunt au denier 25, n° 5418 ; — emprunt de 1782, n° 2340. — Quittances de pension : par Jean Dubac, Jean-Joseph Teyssier, Maschat, Peuch, etc. — Distribution de la somme de 1062 livres aux ordinans (1788-1790). — État des revenus du séminaire en 1789.

G41. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1777-1789 — Comptabilité. — « Comptes rendus au seigneur Évêque. » — Recettes : prix des fermes des domaines, droits de lods et vente, rentes, etc. ; — dépenses : taille, abonnement, réparations, frais de procès, voyages,esses, impressions, achat de meubles, etc.

G42. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 imprimé.

1684-1759 — Procès. — Extrait des registres du Parlement : requête du syndic du séminaire de Limoges contre François Saint-Priest, sieur de Lestrade, Jacques Saint-Priest, curé de Chaumeil, et autres, rétention de cause et arrêt pour faire enregistrer les lettres patentes de Sa Majesté portant

établissement d'un séminaire à Tulle ; — copie de ces lettres patentes, en date du mois d'avril 1684, signées Louis, et sur le repli Colbert ; — testament de feu maître François Lagarde (imprimé) ; — quatre arrêts de Parlement (1688-1698). — Le syndic du séminaire contre Me Raymond de Martin et autres, propriété d'un arbre ; — contre Antoine Soustre, dit Marot, et autres, rentes du ténement de Lauconie et La Ribière. — Intervention du séminaire dans la saisie des biens de Jean Barrat de Celau. — Mémoire concernant le ténement du Mas, paroisse de Clergoux ; procès contre le prévôt dudit lieu.

G43. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 102 pièces, papier.

1762-1788 — Procès. — Le syndic du séminaire contre demoiselle Dupeyron et sieur Blaise Lafagerdie, bourgeois, son mari ; arrérages de rente constituée ; — contre Pierre et François Reynal, père et fils, du village de Broussoles, paroisse de Saint-Xantin de Malemort ; droits de lods et vente ; — contre M. Jean-Joseph Peyrat, écuyer, propriété d'eaux servant à l'irrigation des prés, enquêtes ; — contre Me Léonard Ludière, avocat en la cour, dette du sieur Jean-Mercure Ludière, père du défendeur ; — contre la demoiselle Maugein et le sieur Masrouby, mariés ; rente du ténement de Bussières ; — contre Noël Pimond, laboureur, opposition à une sentence en main levée de saisie ; — contre Jean Dupuy, vente de 6 cercles de bois (18 stères). — Poursuites au criminel contre divers particuliers qui avaient abattu un tertre soutenant une terre du séminaire. — Me Noël Allé de Restais, syndic, contre Pierre Marny, de la paroisse de Vénarsal, concernant une dette des successions de Pierre Marny et de Marie Gourdal, père et mère du défendeur.

Séminaire de Brives.

G44. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1673-1778 — Quittance de M. l'archiprêtre de Brive pour le séminaire, fondé par feu messire Clément de Cosnac. — Le directeur du séminaire, noble Antoine Lavergne, écuyer, contre Jehan Lachèze, bourgeois ; rente. — Obligations, quittances, mémoires, etc. ; concernant une somme de 1500 livres payée par les RR. PP. doctrinaires au séminaire de Brives. — Compte rendu par messire Antoine de Lavergne à messire Jean de Cosnac, chevalier, seigneur de Cosnac, Daignac, Laval, Espéruc, etc. — Mémoire sur la fondation du séminaire, les acquisitions, les rentes, etc. — Extraits de l'inventaire des titres de l'établissement, inscrits sur un registre (qui n'existe plus), du folio 6 au folio 35. — Rapports d'experts dans des procès contre Jacques Bouyx, messire François Lafagerdie, etc.

Séminaire de Limoges.

G45. (.Liasse.) — 2 pièces, papier.

1782 — Bail à ferme des revenus, cens, rentes et « dîmes appartenant au séminaire de Limoges, à cause de la mense monachale de l'abbaye de SamtPierre de Vigeois, — Prévôté de Hautefage, de Fage-Bouchiat, de Fage-Boutezac, etc. — Contre-lettre des fermiers concernant une augmentation de prix.

G46. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1433-1593 — Église Saint-Martin de Brives. — Vidimus de diverses reconnaissances. — « Extraits de quelques titres tirés d'un vieux livre en papier couvert de basane noire. » — Investiture d'une terre pour Pierre Masgimel. — Reconnaissance faite par Pierre Rignac pour un champ appelé de la Berteygie. — Investiture concernant une terre du village d'Ayras. — Enchère de la rente del Palenc ; acquisition par Arnaud Laroche (1584). — Ferme d'une terre au territoire de Giniac. — Arrentements pour le territoire d'Ayras. — Investiture pour une terre appelée del Bousquet.

G47. (Liasse.) — 50 pièces, papier ; 1 imprimé.

1603-1698 — L'aumônier de l'église Saint-Martin de Brives contre Antoine Laroque ; rente. — Lettre aux chanoines de Limoges pour s'informer des coutumes. — Reconnaissances : pour une vigne du sieur Treilhard ; — pour une terre, appelée del Saule, appartenant au sieur Étienne Brune, apothicaire. — Liève des rentes de l'aumônerie de l'église Saint-Martin : M. Brune, bourgeois ; les héritiers Salviat ; M. Jehan Treilhard, Guillaume Bassaler, la veuve de Guillaume Masgimel, etc. ; pour couverture une feuille de missel à lettres enluminées. — « Sentence pour M. Yssartier, aumosnier, contre Jean Negreyrie et Étienne Vielbans, avocats pour faire « piquettements. » — Quittances de rentes. — Reconnaissance pour la maison de Lareynie, chapelier. — Arpentement du village du Chassaing ; sur la couverture : virtutes agni Dei, en latin et en français. — Quittances. — Transaction et partage entre le prieur de Brives et les chanoines ; concernant les pensions canoniales. — Arpentement des villages du Saule et de Combe-Sounye. — Procuration à M. Raymond Noyret ; pour la mise en ferme des revenus de l'aumosnerie.

G48. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1704-1789 — Plainte du trésorier, prieur de Nespouls, contre un curé qui s'était rendu adjudicataire de la ferme de Saint-Antoine-les-Plantades. — Mémoire contre le curé ou vicaire perpétuel de Brives. — Arpentement de ténements sis en la paroisse d'Ussac. — Liève de Derses pour 1754. Quittances : pour sieur François Majour, fermier du chapitre ; — pour le fermier des revenus de La Roche-près-Feyt. — Ferme : des revenus du prieuré du Buis, uni au chapitre ; — des dîmes du quartier du Clédou. — Quittance du mandataire de monseigneur de Saintes, octroi de main-levée de saisie. — État des dîmes. — Compte du syndic pour les années 1779 et 1780. — Ferme des dîmes de Langlade, du Gazon, des Places, du Pellentis, de Galand, etc. — Revenus du Port-Dieu.

G49. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1607-1790 — Église Saint-Julien de Tulle. — Donation par maître Jean Lagarde, prêtre, d'une somme de 100 livres pour célébrer une messe à perpétuité. — Fondation faite à la fabrique pour le luminaire de la bénédiction du Saint-Sacrement, par M. François de Lagarde, conseiller en l'Élection de Tulle (1682). — Rente constituée au capital de 300 livres par madame de Lagarde, veuve de maître Jean Peyrat. — « Papiers de la fabrique enliassés » : don de mademoiselle du Bournazel ; — ferme d'une boutique derrière la chapelle de Sainte-Croix ; — donation d'un tombeau au sieur Jean Lacombe, bourgeois, etc. — État des titres de rentes ; correspondance avec divers débiteurs.

G50. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

1784 — « Extraits et relevés des actes établissant les revenus de MM. les prêtres de Saint-Julien. » — Analyse des pièces contenues dans les liasses cotées de 1 à 50. — Extraits des registres cotés A. R. G. D. — Analyse des liasses 51 à 177. — Liève des revenus, classés par mois. — Table à la fin du registre.

G51. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1620-1699 — Église Saint-Pierre de Tulle. — Transaction entre le syndic et maître Martial Lagarde, procureur ; rente sur le ténement du Tillol, paroisse de Sarran. — Requête en intervention dans la saisie des biens d'Étienne Plas. — Arrentement d'une étable, près le four Nivoulet, en faveur d'Antoine Aleyrac. — Testament du sieur de Chadapeau (1647). — Ferme de deux chambres à Mercure Dumond, tailleur. — Fondation d'une messe perpétuelle par maître Jean Vareilhe, prêtre de l'église Saint-Rémy, à Bordeaux. — Rente « obituelle » par Anne Coulon, veuve de Mathurin Sartelon. — Testament de maître Mathieu Chaussade, prêtre (1681). — Codicille de demoiselle Marguerite de Fénis, veuve du sieur Soulier. — Visite de la maison appelée de Favars, rue de la Rodde de la peire, près l'église Saint-Pierre.

G52. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 92 pièces, papier.

1700-1739 — Déguerpissement du jardin appelé de Chaussade, au faubourg de la Burussie. — Testament de Jeanne Couderc (1717). — Extrait d'une transaction passée entre les syndics et le

sieur Jean Goutte ; concernant une rente obituaire. — Rente constituée due par messire Dominique Bardoulat de La Salvanie, trésorier général de France. — Le syndic contre Antoine Plas, maître fourbisseur ; arrérages de rente obituaire. — Lettre de change souscrite par Pierre Leyris, protêt. — Obligation du nommé Maison-Blanche, du village de Terriou, paroisse de Vitrac. — Droit d'amortissement payé pour l'obit de Me Mensat, prêtre. — Compte avec messire Louis de Borderie, écuyer, seigneur de Lavaur. — Constitution de rente par demoiselle Françoise Maillard, veuve du sieur Pierre Dumirat.

G53. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier.

1740-1749 — Constitutions de rentes : de huit livres par Jean Auberty, laboureur, du village de Chaumeil, paroisse de Saint-Clément ; — de 38 livres par sieur Étienne Vallat. — Rétention de cause pour le syndic contre sieur Charles du Boucheron, bourgeois de Meymac, lettres de debitis. — Défaut contre Léonard Bigourie, dit Treille, du village de l'Estrade, paroisse de Nave. — Poursuites contre des débiteurs : Jean Bussière ; — Gabriel Yssartier, saisie ; — le sieur Villadard, bourgeois ; — Antoine Chouchet, du lieu des Hors, paroisse de Nave ; — messire Jean-Louis-Ignace de Vaurillon, écuyer, seigneur de Langlade ; — Pierre Monteil, dit Brogy, praticien, appel de l'ordinaire de Villieyras.

G54. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 77 pièces, papier.

1750-1759 — Saisie-arrêt, à la requête du syndic, concernant toutes les sommes dont Antoine Faurie, laboureur, pouvait être redevable à messire Ignace Vaurillon, sieur de Langlade ; — lettre missive dudit Vaurillon pour demander un délai ; — signification d'un arrêt du parlement de Bordeaux au même. — Les syndics : contre sieur Jean Bourgeat, sieur de Vaubourzeix, exécution de sentence ; — contre sieur Jean Dumond, commissaire aux saisies réelles, arrérages de rente constituée ; — contre Antoine Chouchet, du village de Laborie, paroisse de Nave, dette de 400 livres. — Consultation signée : Laselve ; concernant un billet de 700 livres souscrit par la demoiselle Vaurillon. — Procès : contre Jacques Tendas, sergent ; arrérages de rente constituée ; — contre sieur Guillaume Goutte, bourgeois ; concernant un droit d'entrée en la communauté des prêtres de Saint-Pierre dû par maître Maugein.

G55. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 108 pièces, papier.

1760-1769 — Extrait d'un arrêt du parlement de Bordeaux, concernant la rente obituaire due par Marguerite Jarry, femme de sieur Jean-Baptiste Maillerode. — Les syndics : contre Antoine Dufour, de la paroisse de Saint-Clément ; rente constituée. — Copie d'un billet signé de Fénis, signifié pour interrompre une prescription ; — contre sieur Jacques Dumirat, bourgeois, obligation de 300 livres ; — contre demoiselle Marguerite Cueilhe, veuve du sieur Philippe-Louis Fortier, conseiller au présidial de Tulle ; obligation de 1,400 livres. — Transaction entre messire Jean-François de Pontac et les syndics de Saint-Pierre, dette de la succession de feu messire Jean-François de Pontac, conseiller du Roi en la Grand'chambre du parlement de Bordeaux. — Saisie de toutes les sommes dues à l'hérédité de feu Jean Margery, de Laguenne. — Les syndics : contre Julien de Lavalette, bachelier en droit ; obligation ; — contre Pierre Arrancour et Antoine Laporte, de la paroisse de Saint-Sylvain, lettre de change, extrait des registres de la juridiction consulaire de Tulle ; — contre le sieur Mercure Filhol, bourgeois ; ferme des revenus ; — contre Jean Grèze, dit Galand, et Jean Bétaillole, obligation solidaire.

G56. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1770-1776 — Messire Jean-Martin de Laselve du Chassaing contre les syndics de Saint-Pierre ; rentes dues sur des héritages dépendant de la fondalité dudit seigneur. — Les syndics : contre François Magné et François Espinat ; obligation solidaire. — Cahier de recettes et dépenses de la fabrique de Saint-Pierre (1769-1775). — Les syndics : contre Étienne Perroussie, du village de La Rode ; obligation ; — contre Jean Espinat, maître chapelier ; dette de 300 livres. — Envoi de fonds par M. de Laprade, daté du château de Bache. — Les syndics : contre Jean Fleyssac, de la paroisse de Saint-Salvadour ; rente constituée de 200 livres.

G57. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier.

1777-1779 — Procès : devant le Présidial, sur appel de l'ordinaire de Tulle, contre Léonard Margery, sergent ; rente, copies de contrats, mémoires, etc. ; — contre Jean-Léonard David ; arrérages ; — contre Léonard Dumont et Anne Madranges, question de prescription ; — contre les cautions solidaires de Pierre Leyrat ; — contre maître Jean-Augustin Sclafer de Chabrinhac, et demoiselle Marianne Lagarde, veuve du sieur Levreaud, défaut ; — contre les ayant-cause d'Antoinette Trech, défaut. — Offre de la somme de 30 livres, comme droit d'entrée, par maître Jean-Noël Coste, vicaire. — Saisie au préjudice d'Anne Madranges. — Défaut contre sieurs Antoine et François Vergne, père et fils.

G58. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 123 pièces, papier.

1780-1785 — Fondation de cinq messes basses par maître François Roche, curé de Clergoux ; signatures. — Défaut pour les syndics contre Léonard et Jean Mante, de la paroisse de Saint-Clément. — Les syndics : contre Étienne Peyroux ; arrérages, lettre autographe de maître Barry, curé de Nave, renseignements ; — contre Léonard Céron ; recours en garantie contre Jean Cueille ; — contre Pierre Peyroux et Louise Laval, femme de Pierre Pourchet ; obligation solidaire ; — contre Jean Chaumeil, drapier au moulin des Brochs ; obligation ; — contre Antoine Freyssiline et Léonard Faurie ; rente. — Convention entre les prêtres de Saint-Pierre et le chapitre de Tulle au sujet des enterrements. — Défauts : contre MM. Jacques et Louis de Saint-Priéch ; — contre Étienne Dantignac et Léonard Peyrelevade, marchands. — Procès-verbal de contraventions aux ordonnances concernant le papier marqué devant servir aux registres.

G59. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 113 pièces, papier.

1786-1791 — Les syndics contre Jean Bassaler ; dette de la succession du père du défendeur. — Correspondance avec M. Duboucheron des Manoux, de Meymac ; arrérages de rente, cachets. — Défaut contre Antoine Bussieras et Léonard Seigne. — Mémoires de fournisseurs ; planches, ferrements etc pour réparations. — Saisie des biens de Dominique et Étienne Salles, de la paroisse de Chanac. — Les syndics contre Jean Dufour et Mercure Vareille, obligation solidaire ; — contre Jean-Baptiste Bachèlerie, rente de 5 livres 3 sols ; — contre sieur Raymond Chirac, imprimeur, dette de la succession de feu sieur Pierre Chirac, père du défendeur.

G60. (Registre.) — In-folio, 266 feuillets, papier.

1682-1791 — « Livre pour servir à la fabrique de Saint-Pierre de la présente ville de Tulle que MM. François Melon de Pradou, bourgeois, Pierre Chassaignies, maître chirurgien, et Pierre Viladar, sindiqs margiliers on fet faire le dit livre. » — Nominations de syndics. — Réparations urgentes. — Compte de 1692 à 1694 (les syndics étaient élus pour trois ans) ; recettes : quêtes, enterrements, etc. ; dépenses : achats d'huile, de cire, réparations, etc. ; — en 1791, recettes : 2,615 livres, et dépenses 2,595 livres.

G61. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1669-1789 — Église des Angles. — Sentence arbitrale de l'évêque de Tulle, Jean de Ginolhac, entre le curé des Angles et le prieur des Angles (voir ce prieuré, dépendant des Feuillans de Tulle, série H) ; concernant les dîmes. — Testament de Catherine Bonafé, veuve de Rigal Candèze (1738). — Rente obituaire de 15 livres due par demoiselle Louise Pouget. — Diplômes de clerc tonsuré et de diacre pour maître Jean Candèze, concédés par l'évêque de Saint-Flour, Paul Rebeyre, signature et cachet ; autres titres concernant ledit maître Candèze ; sa nomination à la cure des Angles. — Ventes : de meubles par demoiselle Antoinette Chaumeil ; — de vin par les sieurs Faurie et Toulzac. — Ferme d'une partie de maison à maître Nicolas Béronie (l'auteur du dictionnaire patois), curé des Angles.

G62. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1435-1760 — Église de Bassignac. — Copies : de reconnaissances pour l'Armandie, pour un jardin près de l'église ; — d'une transaction entre le curé et messire Pierre du Peyroux, seigneur de Bar,

du lieu de Servières, concernant lesdites rentes. — Reconnaissance pour le territoire de l'Armandie (1760) ; extrait de la palpe dudit ténement.

G63. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1686 — Église de Chameyrac. — Mise en possession de la cure dudit lieu pour maître Jean-Baptiste du Myrat, docteur en théologie, curé de Péret, prieur de Notre-Dame de la Nativité de la Bissière, vicaire de Sainte-Catherine de Pourcharesse, en l'église de Lestards, par maître Martin Vergne, prêtre du diocèse de Tulle.

G64. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1686 — Église de Chanac. — Inventaire de six pièces concernant maître Pierre Dumirat, curé de Chanac ; obligations, quittance pour une rente au capital de 900 livres.

G65. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1707 — Église de Concèze. — Extraits du testament de Guillaume Reynaud, sieur de La Combe, du village de Laborde, legs. — Procès-verbal d'ouverture dudit testament.

G66. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787 — Église de Couderc. — Nomination de maître Alexandre de Chassant, comme curé de la paroisse, par Mgr Louis-Charles Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, sur la présentation de messire Joseph-Pie-Gabriel Demenou de Ville, commandeur de Lavaufrauche et de Bellecombe.

G67. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1644-1665 — Église de Curemonte. — Quittances d'obits pour messire de Sérilhac et autres, signatures du curé : Juge.

G68. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1466-1760 — Église de Darazac. — Reconnaissance du curé pour messire Pierre Dupeyroux ; rente sur un jardin. — Autre reconnaissance pour le même lieu (1505) — autre en 1760.

G69. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1785 — Église d'Estivals. — Fermes : des deux tiers de la dîme de tous les grains en faveur de Jean Rogemond et autres ; — du restant pour Bertrand Veyrière et autres, par maître Gabriel Souleilhet, curé dudit bourg.

G70. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1669 — Église de Ferrières. — Reçu d'une somme de 5 livres, 2 sols, 6 deniers sur la taxe et « cotte part » des décimes due par le curé dudit lieu.

G71. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1544-1688 — Église de Juillac. — Testaments : de maître Pierre Lascoulx, prêtre, legs de la moitié du pré Bayot ; — de maître Jehan de Grandchamps, curé de Juillac, legs de deux journaulx de la vigne du Poirier ; — de demoiselle Gabrielle Joyet, concernant la pièce de la Nadalie. — Donation du pré appelé de Trigant ou du Pont, par maître Étienne Dumas. — Reconnaissance d'une rente de 15 livres par le sieur de Salon.

G72. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1747 — Église de Lignareix. — Achat d'une terre par maître François Moncorier, curé dudit lieu, à Mathieu Bernard, laboureur.

G73. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1727-1771 — Église de Lascaux. — Testament de maître Joseph Dubreulh, curé dudit lieu ; legs d'un droit d'hypothèque à son successeur. — Sommation au procureur de l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges ; concernant la portion congrue des curés de Lascaux.

G74. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1779-1787 — Église de Lubersac. — Procès-verbal de changement de vase pour les reliques de Saint-Gervais et de Saint-Protais, avec permission de l'évêque de Limoges. — Ferme du domaine de Lachaud, paroisse de Troche, appartenant aux prêtres de Lubersac, en faveur de sieur Pierre Lespinas, marchand.

G75. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1578-1665 — Église de Marcillac-la-Croizille. — Placards affichés pour l'aliénation du champs de Cheminade. — Aliénation de la quatrième partie du temporel dudit champ pour Jean Dumas ; — autre pour maître François Dumas, lieutenant criminel (1598). — Donation de ladite terre à l'église par messire François Dumas, baron de Neuville (1665).

G76. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1411-1594 — Église de Meymac. — Vidimus de plusieurs actes concernant ladite église, sur les originaux représentés et retirés par maître Joseph Bouillère, curé (1762) : rente de 2 sétiers de seigle sur le village de la Mazière, paroisse de Meymac ; — reconnaissance pour le même ténement (1510) ; — autre reconnaissance pour le même objet (1534). — Procès devant la cour presidiale de Tulle, entre les syndics des prêtres de Meymac et les tenanciers de Joanès et de la Vedrenne ; rentes (1594), etc.

G77. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1671 — Église de SAint-Bonnet-le-Pauvre. — Copie authentique d'un arrêt du parlement de Bordeaux pour maître Pierre Laval, curé de ladite paroisse, contre messire Claude de Pesteil, seigneur de Tournemine, Merle, Saint-Bonnet et Saint-Geniès ; concernant le partage des dîmes de la paroisse entre les parties en cause.

G78. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1664 — Église de Saint-Cyprien. — Ferme consentie par maître Mathias Chastain, curé dudit lieu, en faveur de Guilhaudon Vialle, sabotier, de toutes les dîmes de bleds, vin, filasse, agneaux, etc., pour la somme de « huit-vingts-cinq » livres.

G79. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1714 — Église de Saint-Dézéry. — Donation par messire Jean Andrieu, seigneur du Teil, en faveur de maître François Raynaud, curé de ladite paroisse, de la moitié d'un pré, appelé pré Dindou, audit lieu de Saint-Dézéry.

G80. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1691 — Église de Saint-Germain-la-Volps. — Copie de la fondation faite par le testament de maître Jean Deschamps, curé dudit lieu, pour l'entretien de la lampe devant le Saint-Sacrement.

G81. (Liasse.) — 20 pièces, papier ; 1 imprimé.

1623-1638 — Église Saint-Martial de Gimel. — Extraits d'actes, fermes, quittances, etc., mis en ordre par maître Jean Dubois, curé dudit lieu. — Procès entre maître Guillaume Dubois, curé de ladite paroisse, et maître Annet de Coux « ou plutost contre les Pères Jésuites qui se servent du nom dudit Decoux » pourvu aussi de la cure de Saint-Martial, intrusion, simonie, etc. — Mémoire sur les différents titulaires de ce bénéfice. — Inventaire des pièces. — « Factums du procez d'entre maître Annet Decoux, etc. ; contre maître Guillaume Dubois, etc. ; natif et chanoine de Tulle » (imprimé).

G82. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1537-1615 — Église de Saint-Pardoux-la-Croizille. — Procuration de maître Jean Vachon, recteur de ladite paroisse et aumônier de la cathédrale de Tulle. — Procès entre Étienne de Saint-Salvadour, curé de Saint-Pardoux, et maître Antoine Dalvy et autres officiers de la justice de Larocne, messire

Jean de Maumont, seigneur dudit lieu, intervenant ; concernant la fondalité et justice moyenne et basse du village de Claris.

G83. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1771 — Église de Saint-Pardoux-le-Vieux. — Transaction entre maître Jean-François Grandchamps des Raux, curé dudit lieu, et messire Pierre-Michel de Brosse, premier baron du Berry, baron de Confolent, La Gastine et Rochefort ; concernant les fondations faites dans ladite église par les anciens seigneurs de Confolent, dîmes du ténement des Bouyges, etc.

G84. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1722 — Église de Segonzac. — Copie des reconnaissances en faveur du curé dudit lieu : par le procureur de messire Pierre de Tesserot, écuyer, seigneur de Segonzac, le bourg ; — par messire Jean de Beauroire, seigneur de Villac, las Pradelas ; — par Jean Marchive, las Ruas ; — Jean Séguy, le gros Châtin ; — François Cipière, la Chassaigne, etc.

G85. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787 — Église de Sérandon. — Inventaire des registres, meubles, livres, etc., de ladite église, après la mort de maître Alègre, curé dudit lieu, dressé par le juge général du duché de Ventadour, à la requête des syndics des prêtres de Sérandon.

G86. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1632-1633 — Église de Végennes. — Quittances pour le curé de Végennes, de l'archiprêtre de Brivezat, « pour ce qu'il doibt de sa taxe et cotthe part des décimes et subventions ordinaires des ecclésiastiques » 17 livres, 15 sols, 9 deniers.

G87. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1661-1685 — Église de Vignols. — Testament du sieur Annet Roi, legs de 40 livres au curé dudit lieu. — Délaissement de la terre de la Pousse par la veuve dudit Roi. — Fondations : la moitié du pré Maillot par sieur Pierre Albert ; — une partie de pré par Pierre Lavialle, apothicaire. — Procès contre les héritiers dudit Roi, concernant l'obit d'une charge de vin.

Vicairies.

G88. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier.

1486-1677 — Vicaire de La Chapgerie. — Reconnaissance en faveur de dom Hugues Reynal, vicaire, pour une vigne à la Coste ou à la Pararie ; — autre, pour le même territoire ; — autre, pour une vigne au territoire de Ginhac. — Maître François Mondin, vicaire de la Chapgerie, contre Anthoinette Lachièze ; rente ; — contre Héliot Pougeol, orfèvre, et autres, arrérages ; — contre Johau Yssaud, dit Bernardin, et Antoine Yssaud, prêtre ; droits de lods et vente. — Reconnaissance du territoire de Migoulas, par Thony Lagier et Hélias Reynal. — Procès : le syndic du couvent des Frères-Prêcheurs de Brives, contre maître Huguet Certain, procureur ; revendication de la rente d'une vigne ayant appartenu à ladite vicairie. — Assignation à sieur Étienne Brune, bourgeois, de Brives, comme acquéreur d'une vigne à Ginhac, au nom de maître Jean de Laroche, prêtre, écolier en l'université de Paris et vicaire de la Chapgerie ; extrait des registres des requêtes de l'hôtel ; doutes exposés au conseil, consultation signée : de Massac, et approuvée par Labrousse « pour advis » contenant l'histoire de cette vicairie depuis 1477 jusqu'en 1603.

G89. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces papier.

1452-1791 — Vicairie des Chassagnes. — Plusieurs copies du titre de fondation de ladite vicairie ou chapellenie, autrement appelée de Saint-Michel. — Transaction avec les habitants du village des Chassagnes paroisse de Valiergues ; concernant les dîmes. — Procès entre M. Jean-Baptiste Plazias, curé de Peyrevelade, et maître Jean-Baptiste Giron, curé de Mestes, tous deux ayant provisions pour ladite vicairie ; — entre maître Gabriel Dinemastin, titulaire des Chassagnes et les tenanciers de

Merciel, refus de dîme ; — pétition aux administrateurs du directoire de la Corrèze, pour le même, même objet.

G90. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1469-1781 — Vicairie de Chaumont. — Acte de fondation de ladite vicairie, appelée aussi de Vouzour, paroisse de Sainte-Ferréole. — Reconnaissance pour le ténement del Gos Giron, paroisse de Vénarsal. — Ferme des revenus par moitié : à sieur Étienne Deham, arpenteur, et à Raymond Duroux, laboureur. — Autre ferme pour Michel Couby, du village de Vouzour.

G91. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1490-1774 — Vicairie de Malaval. — Extrait du testament de Pierre Villepreux, concernant la fondation dudit bénéfice. — Arpentement fait en 1601 pour le curé de Saint-Solve. — Procès entre maître Jean Margery, curé de Saint-Solve, et maître Pierre Dorat, curé de Saint-Bonnet-la-Rivière, se prétendant tous deux vicaires de Malaval ; — copies de titres servant de pièces à l'appui des prétentions des deux curés. — Ordonnance de l'évêque de Limoges, concernant l'acquittement annuel de douze messes (1774).

G92. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1444-1789 — Vicairie de La Mauriange. — Transactions : entre le chapelain de l'église d'Ussel et maître Jean Forsse, prêtre de Saint-Exupéry, concernant les dîmes d'agneaux de ladite vicairie de la Mauriange ; — entre ledit vicaire et les habitants du village de Logniac, rentes. — Lettres de provisions pour ledit vicaire octroyées par le seigneur de Villemontès et de la Mauriange (1597). — Reconnaissance des tenanciers de Fumade. — Provisions octroyées à maître Raymond Martin, prêtre, par messire Jean de Fontmartin, écuyer. — Procès entre le vicaire et le nouveau curé d'Ussel, dîmes ; mémoire renfermant l'histoire de cette vicairie (1444 à 1789.)

G93. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1716 — Vicairie des Onze-mille-Vierges. — « Palpe des 11,000 vierges de la Berthoumeyrie, paroisse de Chanac. » Dressée par Traverse, arpenteur, de la paroisse d'Espagnac. — Celte vicairie avait des rentes dans la paroisse de Saint-Bonnet-Avalouze.

G94. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1661 — Vicairie du Sailhant. — Acte passé au château du Sailhant, par lequel messire Raymond, vicomte de Comborn, baron de Sailhant, etc, M. de La Faurie, écuyer, le sieur Goursac, apothicaire, M. Antoine Durouveix, maître Antoine Leyval, M. Jean Souvézie, Léonard Rouberty etc, font diverses donations de terres, de vignes, d'argent, de rentes, etc, pour les réparations de l'église et l'entreténement de ladite vicairie.

G95. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1760 — Vicairie de Saint-Cirice. — Trois mémoires concernant « la vicairie de Saint-Cirice, du bourg bas de Marcillac, » d'où il résulte que cette commission de messes fut fondée par Yves de l'Estranges, seigneur de Saint-Yrieix et de Marcillac, le 1er mars 1488. — Le patronage de cette vicairie était disputé entre M. le marquis de Soudeille et M. de Monestier.

G96. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1786 — Vicairie de Saint-Martial. — Cette vicairie était quelquefois appelée prieuré d'Anglars, en l'église d'Uzerche. — Ferme des revenus dudit bénéfice, dont était titulaire maître Georges Jubert, ancien vicaire général de Saint-Papoul, curé de Sérigny.

G97. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1510-1782 — Vicaire de Vitrac. — Vidimus d'un acte de l'officialité de Limoges, dans lequel sont relatés les titres de fondations de ladite vicairie, faite par Pierre Vitrac, prêtre d'Uzerche. —

Diverses nominations de titulaires audit bénéfice. — Ferme des revenus en faveur de sieur Léonard Combescot Delisle, licencié ès lois.

G98. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1781-1787 — Prévôté d'Arnac, dépendant de l'église collégiale de Saint-Martial de Limoges. — Fermes : des revenus de ladite Prévôté, en faveur du sieur Léonard Lagarde de Larouverade, bourgeois ; — du moulin d'Arnac, en faveur de maître Jean-Baptiste Larouverade, avocat en la cour.

Série H

Clergé régulier. — Ordres religieux d'hommes, ordres religieux de femmes, ordres militaires religieux, hospices et maladreries, etc.

Abbaye de Beaulieu (Ordre de Saint-Benoît).

H1. (Liasse.) — 1 pièce en parchemin, 57 pièces, papier, 5 imprimés.

1677-1789 — « Extraits du registre des actes de l'abbaye de Saint-Pierre de Beaulieu, ordre de Saint-Benoît de la congrégation de Saint-Maur : » acceptation d'une donation de 800 livres faite par demoiselle Louise d'Amadon ; — (au verso) délibération concernant la construction d'une sacristie. — Observations du fermier du moulin Abbadiol sur les dommages causés par « la flotte du merrain ». — Arrêt du conseil d'État portant règlement pour le flottage de la rivière de Dordogne (1728). — Ordonnance du grand maître des eaux et forêts concernant les bois des communautés. — Difficultés pour rétablissement d'un « Pas du Roy » aux abords du moulin de l'abbaye ; correspondance avec l'Intendant de Limoges. — Ferme des revenus de l'abbaye en faveur du prieur, consentie par messire François de Gondoin, doyen de l'église de Meung-sur-Loire, abbé commendataire de Beaulieu. — Fermes des dîmes de vin et grains d'Altillac par les sieurs Chièze, Estrade et autres. — Reprise des affaires concernant la navigation de la Dordogne à la suite d'un arrêt du conseil d'État (3 novembre 1780) ; — Devis pour la construction d'un Pas du Roy à l'écluse du moulin Bourrier ; opposition à l'adjudication des travaux. — Baux à ferme de la vigne du Battu à François Pélissier, à Jean Dumond, Pierre Brunie, Antoine Treil. — Réparations à l'église (1786). — Baux à ferme : pour Louis Poulvélarie ; — pour Bernard Mons. — Fourniture de fil pour un filet de pêche, etc.

H2. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1702-1705 — Reconnaissances pour le sacristain. — Astailhac : ténements de Cassenies, du Prat-Viel, de Valette, de Fontanilhe, Valadias, etc. — Liourdre : Beffare, le Claus et Bouscalou. — Brivezac : le Peyreget, Combe-Peyrouze, Mascombes, Bourdaries. — Tudeils : Noals. — Teyssieu : Planevernie. — Gaignac : Lestrade. — Beaulieu : ténement de Rilhac ou des Aubarèdes. — Nonnars : le Pré-Redon, etc. — Sionniac : Tartarel.

H3. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1767-1769 — Juridiction. — Audiences tenues par M. Jean Tronche, juge du monastère et du chapitre. — Défauts : pour Jean Broucarie, marchand, contre Géraud Galidie ; — pour Jean Veyssière, boucher, et Jeanne Valette, sa femme, contre Toinette Batut, veuve de Jacques Laville, meunier ; — pour Pierre Audinet, contre Jean Dom. — Enquête pour Pierre Velle, sabotier, contre Pierre Laquieze, aussi sabotier ; salaire. — Rétention de cause pour François et Marie Durand, frère et sœur, contre Toinette Poujade, veuve de Jean Durand. — Désignation d'experts entre Jean Rodanges, vigneron, et Guillaume Laribe, aussi vigneron. — Révérend Père dom Jean-Baptiste Depéret, syndic du monastère, contre Me François Teuillère, notaire royal ; exécution d'un arrêt du parlement de Bordeaux. — Serment décisoire du sieur Géraud Chapoulie, bourgeois, concernant un compte avec sieur Antoine Roussarie, aussi bourgeois. — Me Pierre Mialet, en qualité de fermier de la prévôté de Tudeil, contre Marie Brunie et autres ; arrérages de rentes. — Rétention de cause pour Jean Lacroix contre sieurs Guillaume Flamary, Jean Coste et Bernard Maignes. — Déclaration sur saisie-arrêt attachée au registre. — Défaut pour Coulau Soustre contre Catherine Farges, veuve de Jean Ségalas.

H4. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1769-1770 — Audiences. — Défauts : pour sieur Vincent Chièze et demoiselle Jeanne Escaravages, mariés, contre Jean Escaravages, sieur du Vigier ; — pour Jean Decoste, maître apothicaire, contre Jean Meyjonade, vigneron. — Pension alimentaire et annuelle de 48 livres adjugée à Martiale

Flamary, veuve de Jean Durand, marchand, contre autre Jean Durand. — Rétention de cause pour Joseph Delaune, maître sellier, contre Guillaume Daniel, bourgeois. — Défauts : pour Étienne Menoire, marchand, contre Jean Laborde ; — pour Guillaume Fournaud, contre Jean Galidie. — Caution juratoire d'Émeric Germanes pour toucher une provision de 40 livres. — Rétention de cause : pour Géraud Laval, vigneron, contre Pierre Bourdet, aussi vigneron ; — pour Jean-Pierre Duverdier, sieur du Pradel, contre Joseph Flamary, marchand.

H5. (Registre.) — Petit in-folio, 21 feuillets papier.

1770-1771 — Audiences. — Rétention de cause : pour Me Pierre Mialet, notaire royal, contre sieur Antoine Rivière, bourgeois ; — pour messire Étienne-François-Charles de Jaucen, chevalier, seigneur de Poissac, la Giscardie, etc., conseiller au parlement de Bordeaux, contre Jean Andrieu, vigneron. — Défauts : pour messire François Théodoze de Lassere, chevalier, seigneur de Viescamps, Pers, etc, contre Jeanne Verdal, veuve de Pierre Reygades ; — pour messire François Decosta, ancien officier dans le régiment de la Roche-Aymon, contre Jean Escaravages. — Le fermier de la prévôté de Tudeil contre divers tenanciers, arrérages. — Rétention de cause : pour messire Jean Deplas, écuyer, sieur de Bournazel, contre Jean Escure, vigneron ; — pour sieur Arnaud Lajugie, bourgeois, contre sieur Jean-François Lajugie, aussi bourgeois. — Entérinement de lettres de révision pour Toinette Battut, veuve de Jacques Laville. — Défauts : pour demoiselle Delphine Dubois, veuve de Jean-Baptiste Chauvac, marchand, contre Jean Teulières, travailleur ; — pour Guillaume Cirac, travailleur, contre Pierre Bordes, aussi travailleur.

H6. (Registre.) — Petit in-folio, 12 feuillets, papier.

1772 — Audiences. — Rétention de cause : pour Catherine Crest, veuve de Jean Trassy, contre Pierre Briac ; — pour Jean Brousse, contre Léonard Brousse, son frère aîné. — Défauts : pour sieur Malhurin Audubert, bourgeois, contre Guillaume Daniel, aussi bourgeois ; — pour Jean Valrivière, bourgeois, contre Mathurin Dalès, travailleur ; — pour sieur Julien Gaillard, marchand, contre Jean Sers, tuilier. — R. P. dom Antoine Moussié, syndic du monastère, contre sieur Antoine Farge, arrérages de quatre années de rentes. — Déclaration par Joseph Fage, marchand, tiers-saisi à la requête de Jeanne Besse au préjudice de Jean Giroudèle.

H7. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1773-1774 — Audiences. — Enquête pour Pierre Farges, bourgeois, contre Pierre Bonneval et autres ; changement de la direction d'un chemin au village de la Mazeyrie. — Défauts : pour Jacques Falgoux, contre Pierre Lescure ; pour Jeanne Longueyrout, contre Raymond Palide, laboureur ; — pour Géraud Galidie, contre Jean Jauliac. — Jacques Coste, maître apothicaire et chirurgien, contre Jean Vigier ; réduction de compte. — Rétention de cause pour Antoine Lamouroux, meunier, et Toinette Ginete, contre Toinette Reyt, veuve d'Antoine Cabanes. — Pierre Coulon, maître teinturier, contre sieur Antoine Couderc, avocat ; servitude de passage. — Défauts : pour Pierre Bonneval, laboureur, contre Françoise Faurie, veuve de Jacques Boutouyry, maréchal ; — pour messire Jean-Pierre Massoulié, écuyer, contre François Salles, travailleur.

H8. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1774-1776 — Audiences. — Rétention de cause : pour Gérôme Borie, bourgeois, contre Géraud Chapoulie ; — pour Jean Trech, huissier, contre Toinette Battut, veuve de Jacques Laville. — Serment d'experts. — Sieur Raymond Mondet, bourgeois, contre Léonard Demichel, vigneron ; dette de la succession de feue Jeanne Peyral, mère du défendeur. — Pierre Mazeyrie, praticien, contre Jean Durand, aussi praticien ; rente constituée. — Défauts : pour Guy Grange, marchand, contre Pierre Mespoulet et Anne Galidie, mariés ; — pour Étienne Vert, marchand, contre Jean Estrade, laboureur ; — pour sieur Jean Darche, docteur en médecine, contre Antoine Pougeade et Catherine Reygades, mariés ; — pour Me Claude Brunie, notaire royal, contre Antoine Valette, marchand. — Me Pierre Ducham, notaire royal, contre Antoine Valette, laboureur ; dette de la succession du père du défendeur. — Affirmations de voyage : Jean-Pierre Usel de Carennac ; — Bernard Anguirande de Sousseyrac ; — Jean Boric, bourgeois de Saint-Bazille, etc.

H9. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1776-1778 — Audiences. — Le fermier de la prévôté du Tudeil contre Jean Dellac, Jean Pougeade et autres ; arrérages. — Défauts : pour sieur Claude Farges, bourgeois, contre Jean Coste, travailleur ; — pour Jean Palide, contre Pierre Linars. — Désignation d'experts entre Pierre et Antoine Langle. — François Lacambre, marchand, contre Jean Briac, tailleur ; compte. — Déclaration par Guillaume Daniel, bourgeois ; tiers-saisi à la requête de Jeanne Bourdet, au préjudice de Pierre Daniel, frère du comparant. — Défauts : pour Jean Malmartel, bourgeois, contre Pierre Escaravages ; — pour Jean Chapelle, laboureur, contre Jean Estrade ; — pour Anne Vert, femme de Mathurin Verdier, contre le même.

H10. (Registre.) — Petit in-folio, 42 feuillets, papier.

1778-1781 — Audiences. — François Champs, marchand, contre sieur Guillaume Daniel, bourgeois ; concernant la vente d'une terre à pacte de rachat. — Défauts : pour Pierre et autre Pierre Chauvac, laboureurs, contre Pierre Grange ; — pour Antoine Verséjoux, marchand, contre Guillaume Daniel. — Rétention de cause : pour Marie Marty, veuve de Jean Padirac, contre Toinette Reyt, veuve d'Antoine Cabanes ; — pour dame Jeanne de Braconnat, veuve de noble Jean-Louis de Lavialle, seigneur de Beaulieu, contre Pierre Barrade et autres. — Gabriel Maisonneuve, marchand, contre Jean et Antoine Sers, frères ; billet. — Défauts : pour Jeanne Fronde, fille de feu Jean, vigneron, contre Antoine Valette ; — pour Me François Leymarie, curé de Sioniac, contre Jean Sers, dit Poulot ; — pour François Lacambre, marchand, contre Jean Reyt et son fils autre Jean.

H11. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1781-1783 — Audiences. — Enquête pour Pierre Chazoules, maçon, contre Guillaume Chassaing, laboureur ; vente d'arbres. — Défaut : pour Berthou Combelonge, contre Pierre Escaravages. — Rétention de cause : pour Pierre Bouisson, sabotier, et Guillaume Farges, sa femme, contre Jean Galidie ; — pour demoiselle Marguerite Mondet, contre sieur Joseph Florentin, bourgeois. — Les fermiers de la Cellèrerie contre divers tenanciers ; arrérages. — Pierre Laribe, marchand, contre Guillaume Laribe, travailleur ; compte. — Enquête pour Joseph Fargues, mérandier, contre Pierre Vert, peigneur de laine ; prêt d'un louis d'or de 24 livres. — Rétention de cause : pour demoiselle Marianne Dacosta, veuve du sieur Dufaure, bourgeois, contre Joseph Leymarie, maître perruquier ; — pour Pierre Saint-Bonnet, laboureur, contre Jean Bordes ; — pour Mathurin Rouffiat et Gabrielle Melvacque. — Défaut : pour Antoine Planevergne, marchand, contre Pierre Mespoulet.

H12. (Registre.) — Petit in-folio, 32 feuillets, papier.

1783-1785 — Audiences. — Rétention de cause : pour Annet Chassaignade et Elisabeth Belpeuch, sa femme, contre Antoine et Jean Verséjoux ; — pour demoiselle Martiale Albert, veuve de Me Antoine Couder, avocat en Parlement, contre sieur Guillaume Daniel. — Me Antoine Dupuy, curé de Menoire, contre Jeanne Audubert, veuve d'Étienne Bourdet ; rente constituée. — M. Jean-Joseph Testut, seigneur Del Mas et Del Gos, ancien gendarme de la garde du Roi, contre François Bardinal ; concernant la jouissance d'une vigne. — Sieur Bernard Vinsot, et demoiselle Marie lourdes, sa femme, contre Antoine Vaur ; cheptel. — François Marmande contre Pierre Marmande ; compte. — Plusieurs défauts : pour R. P. dom Jacques Pixis, syndic et cellerier du monastère ; — pour sieur Jean Terrier, notaire et procureur, à Beaulieu.

H13. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1786-1787 — Audiences. — Défaut pour sieur Pierre et demoiselle Magdeleine Bonneval, frère et sœur contre Antoine Bonneval, praticien. — Plusieurs défauts : pour sieur Jean Terrier, notaire et procureur. — Rétention de cause pour Jeanne Hospital, fille, contre Pierre Mespoulet, laboureur. — Défauts : pour Mathieu Doumesche, marchand, contre Jean Bordes, laboureur ; — pour Pierre Mons contre le même. — Plusieurs défauts : pour le syndic du monastère. — Jean Palide, mérandier, contre Mathieu Padirac, aussi mérandier ; obligation. — Rétention de cause : pour Jean

Roudier et Jean Gouttenègre, marchands, contre Pierre Linars, aussi marchand ; — pour messire Raymond Ducham de La Geneste, brigadier des armées du Roi, contre François Lavaur, laboureur. — Défauts : pour Me Pierre Certain, ci-devant curé de Nonnars, contre Antoine et Jean Verséjoux ; — pour dame Marie Claire Caniès, veuve de messire Jean François Veyssière, seigneur de Bonnefon, contre Guillaume Daniel, bourgeois ; — pour sieur Étienne Dupuy, bourgeois, contre Étienne Garaud, travailleur ; — pour les syndics de l'hôpital de Beaulieu contre Joseph Farges, bourgeois.

H14. (Registre.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier.

1788-1790 — Audiences. — Défauts : pour Marguerite Millac, veuve de Joseph Laporte, marchand, contre François Lafage ; — pour Jean Longour, laboureur, contre Antoine Sers, tuilier ; — pour messire Henry-Pierre-Noël Dufaure, écuyer, seigneur de Saint-Martial, contre Géraud cl Jean Galidie. — Reprises d'instance : pour Guillaumette Gasquet, veuve d'Étienne Noual, praticien, contre Hugues Casquet, vigneron ; — pour François Dugal contre Léonard et Jean Demichel. — Rétention de cause pour Toinette Gramond, femme du sieur Gabriel Bétaillou, contre sieur Jean Jaladis, bourgeois. — Défauts : pour François Puyjalon, marchant, contre Pierre Plaignes, meunier ; — pour Mathurin Coudert, tailleur, contre Jeanne Lestrade, fille mineure ; — pour Pierre Nissou, marchand, contre la même. — Rétention de cause : pour Hugues Bordes et Toinette Maisonneuve, contre Guillaume Maisonneuve, laboureur ; — pour sieur Jean Mazeyrac, bourgeois, contre Jean Salès (1er septembre 1790).

H15. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1768-1790 — Procès-verbaux. — Règlement de pension alimentaire pour Guillaumette Alrivie, veuve de Jean Dalès. — Rapport d'experts dans un procès pendant entre Guillaume Laribe et Jean Rodanges, pour égalisation de rente. — Mise en possession d'un domaine situé au lieu de la Garnie, pour sieur Jean Vigier d'Escaravages, bourgeois. — Émancipations : de Pierre Soulié par son père Raymond ; — de demoiselle Antoinette Delacombe, veuve de Pierre Duverdier. — Nomination d'un curateur à la personne de demoiselle Marie Bonny. — Déclaration de grossesse par Anne Estrade, refus de faire connaître son séducteur. — Rapport d'experts dans un procès entre demoiselle Marguerite Mondet et sieur Joseph Florentin. — Bail judiciaire des fruits des biens de Jean Laval. — Serment d'experts. — Enquêtes : pour Étienne Maillot, contre le sieur Jaladis, de Laval, paroisse de Tudeil ; servitude de passage ; — pour Pierre Chèze, contre le même ; même objet. — Visite des fonds dépendants de l'hérédité de Pierre Mouillard. — Rapport d'experts dans un procès entre Mathurin Verdès et François Lescure. — Visite du cloître de l'abbaye, réparations (1788). — Rapport d'experts, procès entre Géraud Galidie et Jean Jauliac, du village de Ségalas. — Enquête pour Antoine Laussac, contre Jean Dalès, de Peyrissac ; servitude de passage, destination du père de famille. — Serment d'experts (4 septembre 1790).

H16. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1760-1790 — Sentences. — Jean Mazarguel et Anne Naves, sa femme, contre François Lafon, vigneron ; concernant la jouissance d'une partie de rue. — Me Claude Brunie, notaire royal, contre autre Claude Brunie, son frère aîné, bourgeois ; compte. — Le syndic du monastère contre sieur Antoine Farges, bourgeois ; rente foncière du ténement de Noual. — Jean Escaravages, sieur du Vigier, bourgeois, contre Jean Chaumeil, vigneron ; mainlevée de saisie. — Pierre Bonneval, troisième du nom, contre Pierre et Antoine Bonneval, père et fils ; obligation de 73 livres et partage de la succession du père commun. — Géraud Mabire, bourgeois, contre Guillaume Daniel, aussi bourgeois ; compte de grain. — Jean Blancher, travailleur, contre Antoine Noal et Jeanne Chastang ; créance de la succession d'Antoine Germanes. — Ignace Bélier, fournier, contre Pierre Dauvis, maître chapelier ; délai pour payer le loyer d'une chambre « faute de quoy il sera contraint par toute voye de droit, même par éjection de ses meubles à la rue. » — Jean Vaille contre Jean Flamary ; demande en délaissement de deux pièces de terre au village de Ségalas. — Jean Sers, vigneron, contre Jean et Antoine Sers, père et fils ; délivrance d'un legs fait au demandeur par Jeanne Verséjoux, sa grand'mère. — Guillaumette Gasquet, veuve d'Étienne Noual, contre Hugues

Gasquet, son frère ; concernant un supplément de légitime demandé par ladite Guillaumette. — Dame Anne de Comarque, veuve de messire Jean-Pierre Massoulié, écuyer, contre Pierre Sers ; dette de la succession d'Étienne Sers, père du défendeur. — Jean et Pierre Mazeyrac, contre Jean Bonneval et Marie Rivière ; servitude de passage. — Louis Brugeille, aubergiste, contre Simon Madelbos et Toinette Baffet ; obligation. — Provision alimentaire adjugée à Antoine Couderc, contre Jacques Couderc, son frère. — Antoine Laussac, contre Jean Dalès ; servitude de passage. — Désignation d'experts entre Pierre Laribe et André Simon (19 juin 1790).

H17. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1767-1790 — Criminel. — Demoiselle Hélène Depaly, veuve de Raymond de Braconat, sieur de Capes, bourgeois, contre Jean Ségol, teinturier ; coupe de bois dans une île de la Dordogne. — Guillaume Laval, maître orfèvre à Beaulieu, contre Jean Malmartel ; guet-apens ; — Jean Sers, maître tuilier, contre son fils Jean et sa bru ; excès. — Jean Escaravages, sieur du Vigier, contre Jean-Pierre Concros ; coupe d'arbres. — Jeanne Maury, contre Pierre David ; dispute, coups de bâton. — Louis Rivière, contre la nommée Mariotte ; fausse déclaration de paternité. — Marie... contre un domestique ; séduction. — Antoine Gasquet, vigneron, contre François Calmel ; excès. — Jean Tieyre, maître maréchal, contre Pierre Carême ; querelle à l'auberge. — Sieur Jean Mazeyrac, pour ses fils ; rixe à l'occasion du tirage au sort. — Jean et Antoine Grafoulière, vignerons, contre Jean Couderc, dit le Bœuf ; injures et menaces. — André Simon, laboureur, de la paroisse de Cahus, contre Jean Rodanges ; imputation calomnieuse de vol. — Les commissaires séquestres, établis sur les biens de Pierre Poujade, contre ledit Poujade et sa femme ; menaces de mort. — Sieur Antoine Dugal, bourgeois, contre Pierre Janton et autres ; guet-apens. — François Chasseing, vigneron, contre le nommé Coste ; arrachage de haie. — Antoine Verséjoux, marchand, et sa femme, contre Suzanne Eyssartier, femme de Joseph Farges, et sa fille ; injures et coups de pierre ; — les mêmes contre Mathurin Saint-Hilaire ; dégâts causés par des bestiaux. — Jean Couderc contre Antoine Mons ; blessure, coups de hache.

H18. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1779-1781 — Audiences tenus par Me Pierre Brunie, juge de l'abbaye. — Provisions : de procureur d'office pour Me Pierre Battut ; — de greffier pour Me Jean Chièze, accordées par messire François de Gondoin, abbé commandataire de Beaulieu. — Défaut pour sieur Jean Farges, marchand, contre Jean Mazeyrac, aussi marchand. — Rétention de cause pour Guilhem Veyssière, contre Jean Soulié ; — Pour Étienne Bouzou contre sieur Étienne Berger. — Défauts : pour messire Téodoze de La Serre, chevalier, seigneur de Viescamps, Pers, etc., contre Antoine Lacoste ; — pour Jean-François Lescure, bourgeois, contre François Lescure aussi bourgeois. — Rétention de cause pour Jean Périer, praticien, contre Charles Cantonny. — Désignation d'experts entre Guillem Veyssière, laboureur, et Pierre Veyssière, aussi laboureur.

H19. (Registre.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

1781-1785 — Audiences. — Défauts : pour Me Marc Ducham de la Geneste, curé de Neuville, contre Antoine Graffeuille, vigneron ; — pour Mathurine Leyx, femme de François Faurie, marchand, contre Marguerite Lacombe et Jean Chabaniol ; — pour Bernard Lacroix, meunier, contre Jean Mazeyrac. — Rétention de cause : pour Étienne Loustaleau, vigneron, contre Jean Queyssac, aussi vigneron ; — pour Jean Beyssaguet, employé au bureau des coches d'eau à Paris (1782), contre Louise Dupuy ; — pour Jean Quié, contre Marianne Farges, veuve de Bernard Quié ; — pour sieur Jean Labroue, bourgeois, contre Jean Laurie. — Défaut : pour Jeanne Brigière, femme de Mathurin Beyssac, contre Joseph Goudeaux et Catherine Claux.

H20. (Registre.) — Petit in-folio, 8 feuillets, papier.

1789-1790 — Audiences. — Enquête pour Géraud Treyssac, contre Antoine Moulène ; concernant une livraison de vin ; — sieur Jean Lacombe, contre ledit Treyssac, défaut ; — Jean Lidove, contre le même, partage de récolte. — Rétention de cause pour messire Géraud Meynard, sieur de Lestrade, écuyer, contre sieur Étienne Berger, bourgeois. — Antoine Rigaud, marchand, contre

Étienne Rougier, bourgeois ; compte. — Serment d'experts. — Jeanne Bouzou, veuve de Blaise Laporte, contre demoiselle Marie-Jeanne Laporte, veuve de Raymond Soulié, et demoiselle Jeanne Laporte ; demande en garantie (5 janvier 1791).

H21. (Liasse.) — 13 pièces, papier, 1 imprimée.

1775-1784 — Procès-verbaux, sentences, etc. — Serment décisoire de Géraud Treyssac, à la requête de Pierre Dom ; compte de vin. — Laurent Moulènes, contre Joseph Feix ; compte. — Sentence ordonnant interrogatoire sur faits et articles de messire François Théodoze de La Serre, seigneur de Viescamps, dans un procès contre messire Jean-Baptiste de Vérière, écuyer, seigneur de Lauren, capitaine au régiment de Bourbonnois. — Certificat de libération pour Mathurin Riques, ayant servi six ans pour la communauté de Liourdres, signé d'Aine (intendant du Limousin), et Massoulié, subdélégué. — Consultation signée : Vialle, délibérée à Tulle le 30 août 1783. — Affiche pour la ferme du moulin Abbadiol.

H22. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1399-1725 — Prévoté de Favars, dépendant de l'abbaye de Beaulieu. — Copies : d'un arrentement de jardin, au lieu de Favars, fait par le prévôt dudit lieu ; — d'une reconnaissance pour la manse de Lavalette et de La Rue ; — d'une transaction passée entre le prévôt de Favars et les tenanciers del Vachier. — Cahier (en parchemin) contenant diverses reconnaissances au profit du prévôt de Favars, Jean de Saint-Supéry (de Sancto Superio) ; lettres initiales ornées, monogramme du notaire, etc. (1495). — Sommation faite à Marie de Laguilhaumie à la requête de Guy de Saint-Supéry (1541) ; — saisie d'un pré à la requête du même. — Cahier contenant des reconnaissances pour le prévôt de Favars (1557). — Liève de la rente due audit prévôt (1724-1729). — Mémoire pour la prévôté de Favars.

H23. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1777 — Prieuré de Menoire, dépendant de l'abbaye de Beaulieu. — Procuration de dom Étienne Perrot, prieur titulaire du prieuré simple et régulier de Sainte-Marie Magdeleine de Menoire, diocèse de Limoges, demeurant en l'abbaye royale de Marmoutier-lès-Tours, paroisse de Sainte-Radegonde ; signature de Louis-François Bonin de Noire, lieutenant général de Touraine.

Abbaye de Bonnaygue (Ordre de Citeaux).

H24. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 20 pièces, papier.

1624-1691 — Copie d'un contrat d'emphytéose dans le bois de Bonnaygue en faveur des habitants du village de La Vergne, paroisse de Saint-Frégeon. — Reconnaissance des habitants du village de la Chabanne, paroisse de Saint-Frégeon-le-Riche, en faveur de Jean de Peyrissac, abbé de Bonnaygue. — Procès entre messire Philippe de Peyrissac, abbé de Bonnaygue, et maître Antoine Bonnet, juge de la Garde ; « cens et cartes » — Contrat de vente d'un pré au village de Bissareix consenti par Blaise Faure en faveur des religieux. — Procès contre le sieur Bonnet ; prise d'eau (1664-1673). — Achat d'une maison sise au lieu de Freschamps, paroisse de Saint-Meard-la-Breuilhe, vendu par Louys-Charles Mareschal, dudit lieu ; — de la moitié d'une grange appartenant à Michel Charlet, du même lieu.

H25. (Liasse.) — 81 pièces, papier, 1 imprimée.

1719-1761 — Défense de couper du bois dans les forêts voisines de l'abbaye de Bonnaygue. — Demande par M. du Tillet, lieutenant de la maîtrise des eaux et forets d'Angoulême, d'une déclaration des bois avec plan figuré ; réponse autographe de l'abbé. — Procès : contre Antoine Ribière, laboureur, concernant le passage des moutons dans les bois ; — contre Joseph Roche et autres, même cause ; quatorze sentences pour le même objet. — Ordonnance du Roi concernant les bois des ecclésiastiques et gens de mainmorte. — Mémoire sur la fondation de l'abbaye. — Plainte au sénéchal de Ventadour contre Antoine Bonnefond ; coupe d'arbre. — Procès contre les fermiers des revenus de Bonnaygue, Me Antoine-Gabriel de Laplantade, notaire royal, et Jacques Védrines,

devant le sénéchal d'Auvergne. — Copie du procès-verbal d'aménagement des bois de l'abbaye fait par les officiers des eaux et forêts (1762).

H26. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1765-1789 — Procès entre messire François Dulac, abbé de Bonnaygue, et messire Antoine Bonnet de Lachabanne, écuyer, concernant une prise d'eau sur le ruisseau d'Auzance ; mémoires, correspondances, etc. ; — le même contre le même, concernant la limite des bois. — Ferme du moulin de l'abbaye en faveur de Philippe Clébert, garde-chasse et pêche de ladite abbaye (1787). — Procès contre Jean Roussel, concernant la ferme du domaine de Saint-Meard-la-Breuilhe ; quittances, mémoires, etc.

Abbaye de Dalon (Ordre de Citeaux).

H27. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1680-1784 — Attestation des habitants de Sallaguiac en présence de dom Étienue Seguy, supérieur de ladite abbaye, concernant le service fait en leur église pendant la maladie de Me Dominique de La Treille, curé dudit lieu. — Fermes : en faveur d'Aubin Roubinet, de la paroisse de Saint-Trié, d'un pré appelé de la Grange ; — en faveur de Peyrousse Masson, veuve Freygnac, d'un petit pré sis en la paroisse de Couzours ; — en faveur de Jean Blondel, praticien, du pré de l'Étang de Milande, même paroisse ; — autre pour Étienne Roudier, de la paroisse de Segonzac ; — autre pour François Lapouge, même paroisse.

Abbaye de Glandiers (Chartreux).

H28. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1629-1789 — Procès entre le procureur d'office de la baronnie de Bret et le syndic de Notre-Dame-de-Glandiers ; concernant la rente du tènement de Mégerolle. — Accord avec demoiselle Françoise de Codèrc et autres ; concernant le tènement de Malauze, dans les appartenances du village de la Gorsse. — Déclaration des rentes constituées à prix d'argent de la chartreuse de Glandiers, suivant le modèle fourni par MM. les agents généraux du clergé de France, total 1,060 livres 9 sols 10 deniers (1728). Ferme en faveur de Me Jean-Baptiste Duchesne, curé de Troche, concernant un pré du territoire de Tugeac.

Abbaye de Meymac (Ordre de Saint-Benoît).

H29. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1673-1776 — « Compte que rendent Antoine Boucheron et Jean Laplène à messire François Hédelin, conseiller ausmonier du Roy, abbé d'Aubignac et de Meymac » (cahier en parchemin) ; — ce compte est suivi d'une obligation de 864 livres pour reliquat. — Testament de sieur Julien Chazol, avocat en la cour, seigneur de Brigouleix, portant fondation de quatre messes par semaine. — Extraits des registres du conseil d'État, concernant la rente due par les bénédictins aux pauvres de la ville de Meymac.

H30. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1760 — Prieuré de Chirac dépendant de l'abbaye de Meymac. — Liève de rentes sur le domaine de la Chaminade, sur les villages de Chassat, de Culines, de Celle, de Chiragol, de Chaumertiac, d'Eybrel, d'Eyboulet, de la Besse, de Marmontel, etc.

Abbaye d'Obazines (Ordre de Citeaux).

H31. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1607-1788 — Palpe du tènement d'Orniac, Pierre Breulh, etc ; — de Noualhac, maître Jean Leymonerie, maître Gaspard Puy-de-Boys ; — de Collonge, Jehan-dillon Andrieux ; — de Lestrade, Antoine Sambille ; — d'Ardaillac, Jean Boissière ; — de Breulh, Marguerite Breulh ; — du Châtin, Antoine Chalié ; — de la Boulle, Sambille ; — Pouch, Andrieux ; — paroisse de Crescensac, village de Vaures, Antoine Dufort, etc., etc. — Noie sur l'arpentement de la Forêt de d'Obazines et ses confrontations. — Tènements dépendants d'Obazines avec une table au commencement, Villieyras, Chastagnol, etc. — Ferme de dîmes en faveur de Léonard Monteil, greffier de la Rebeyrotte, consentie par le procureur de messire Roger de Buade-Frontenac, aumônier ordinaire du Roi, seigneur abbé d'Obazines (1620) ; — autre ferme pour le même, concernant les dîmes de Veyrières et Chadebet (1640). — Emprunt d'une somme de 3,000 livres pour les besoins de l'abbaye ; lettre autographe de l'abbé général de Cîteaux pour autoriser cet emprunt. — Ferme des dimes du Camps d'Alix, en Quercy, en faveur de sieur Jean Maury, bourgeois ; — compte avec ledit fermier de 1788 à 1790.

Abbaye de Solignac (Ordre de Saint-Benoît).

H32. (Registre.) — Petit in-folio, 40 feuillets, papier.

1759-1763 — Prévoté de Brivezac. — Juridiction. — Audiences tenues par Pierre Mialet, juge. — Provision de 30 livres adjugées à Pierre Bétailhon, vigneron, contre son frère Jacques. — Défauts : pour sieur Jean Gasquet, bourgeois, contre sieur Jean Dupuy, aussi bourgeois ; — pour demoiselle Marianne Leymarie, veuve de Me Jean Dupuy, juge de Beaulieu, contre Françoise Vicary, veuve de Pierre Poumeyry ; — pour Jean Mazeyrie, bourgeois, contre Jean Poumier ; — pour Pierre Simbille, marchand, contre Jean-Baptiste Guitard, aussi marchand. — Nomination de curateur pour les mineurs Escavarages ; feuille attachée au retre. — Antoine Laval contre Jean Chauvac ; servitude de passage. — Demoiselle Delphine Dubois, veuve de Jean-Baptiste Chauvac, marchand, contre demoiselle Marie Brunie, veuve de sieur François Lajeunie ; créance de succession dudit Chauvac. — Affirmation de sieur François Dugal, bourgeois, tiers saisi à la requête de demoiselle Marie Escaravages, veuve d'Antoine Graffoulière, au préjudice de Jean Escaravages, sieur du Vigier. — Défauts : pour demoiselle Marianne Veillers, veuve de sieur Jean-Pierre Massalve, contre Étienne Barbille, maçon ; — pour Pierre Leymarie, maître chaudronnier, contre le sieur Flamary, praticien ; — pour Pierre et Bernard Laval contre François Marbot.

H33. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1763-1765 — Audiences. — Défauts : pour Me Mathieu Oubrayrie, notaire royal, juge de Sugarde et Longueval, entre Jean Carbonniès et autres ; — pour messire Raymond Tavenne, seigneur de Rioupeyroux, Puichardy et Bassignac, gendarme de la garde du Roi, contre Jean Mazeyrac et demoiselle Labarre, sa femme ; — pour Mathieu Longour, laboureur, contre Mathurin Cirac, marchand ; — pour Louis Doulhac, marchand, contre Jean Dupuis et Anne Doulhac, mariés. — Interrogatoire sur faits et articles de Jean Carbonniès à la requête de Me Mathieu Oubreyrie, notaire royal ; prêt d'argent, enquête entre les mêmes. — Rétention de cause pour sieur Joseph Duverdier, bourgeois, contre Jean Mazeyrac, aussi bourgeois.

H34. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1765-1768 — Audiences. — Interrogatoire sur faits et articles de Pierre Barriac, laboureur, à la requête de Pierre Peuch ; compte de salaire et gages. — Antoine Reycoudier, marchand, contre demoiselle Catherine Croizille, veuve d'Antoine Reycoudier, aussi marchand ; exécution d'un compromis. — Défaut pour noble Jean-Louis de Sainte-Marie, écuyer, sieur de la Combe, contre Jean Flamary, marchand ; — Pierre Perrier, contre Guilhem Bourdet ; fourniture de pain et de vin. — Arrêt du parlement de Bordeaux concernant la signification des actes de procédure, le tarif des notaires, etc. — Congé de Pierre Chazoules, milicien pour la communauté de Brivezac. — Répudiation de l'hérédité de feu Jean Chazoules, par son fils François, vigneron. — Désignation d'experts entre sieur Jean Laumet, bourgeois, et sieur Pierre Farges, aussi bourgeois. — Rétention

de cause pour Jean Dugal, contre Giraud Rougier. — Défauts : pour Jean Laporte, contre Pierre Eyrignoux, tous deux travailleurs ; — pour Me Pierre Mialet, notaire royal, contre Pierre Poujade, vigneron.

H35. (Registre.) — Petit in-folio, 30 feuillets, papier.

1768-1771 — Audiences. — Antoine Eyrignoux, contre Hugues Mons, concernant une obligation de 63 livres. — Défaut pour sieur Jacques Coste, marchand apothicaire, contre Joseph Guitard, dit Fanthou, marchand. — Lettres patentes concernant la rédemption des captifs. — Sieur Pierre Albert, bourgeois, contre Pierre Contrastin ; avéralion de signature. — Les fermiers de la présente prévôté contre divers tenanciers ; arrérages. — Rétention de cause pour Pierre Chabrié, praticien, et Marguerite Bourdet, sa femme, contre Jean Bourdet, vigneron. — Défaut attaché au registre ; — autre pour sieur Jeau Duchamp père, bourgeois, contre François Marbeau. — Rétention de cause pour Jean Peyrat, contre Pierre Bourdaric et Jean Reycoudier.

H36. (Registre.) — Petit in-folio, 28 feuillets, papier.

1778-1780 — Audiences. — Enquête pour Jean Couderc, entre Guillaume Veyssière, concernant la jouissance d'un fossé servant de séparation aux terres des parties en cause. — Rétention de cause pour dom Olivier Dupont, prévôt de la prévôté régulière de Saint-Fauste autrement Saint-Pierre-de-Brivezac, contre sieur Pierre Farges ; — les fermiers de ladite prévôté contre divers tetanciers, arrérages ; — Me Antoine Dupuy, curé de Menoire, contre les héritiers du curé de Sérilhac ; billet de 700 livres. — Demoiselle Marie Duchamp, veuve du sieur Jean Charazac, contre Marie et Antoine Rivière, frère et sœur ; dette de la succession du père des défendeurs. — Provisions de substitut du procureur d'office pour Me Daniel Abdon, accordées par le syndic de l'abbaye de Solignac, par procuration du prévôt de Brivezac. — Le curé de Saint-Hilaire-Taurieux, contre la succession du sieur Rivière, au nom de treize créanciers ; demande en faction d'inventaire.

H37. (Registre.) — Petit in-folio, 34 feuillets, papier.

1780-1785 — Audiences. — Défaut pour Jean Grenaille, laboureur, contre Marie Combas et Jean Rivière, maçon ; — enquête entre les mêmes, compte. — Messire Jean-François Darche, chevalier, seigneur d'Ambrugeat, contre Jean Poumier, marchand ; concernant des droits de lods et vente dus au demandeur. — Défaut pour Me Joseph Gaigne, curé de Reygade, contre Mathurin Cirac. — Interrogatoire sur faits et articles de Marie Lafon, femme de Jean Nougeyrat, à la requête de Jean Delpech, dit Cardaillac ; prêt d'argent. — Note de frais restée dans le registre. — Congé de Pierre Veyssière, milicien, pour la communauté de Brivezac. — Rétention de cause pour Guillaume Flamary et Toinette Chazoules, conjoints, contre Jean Chazoules, marchand. — Défauts : pour Me Jean Goudelou, curé de Bassignac-le-Bas, contre Pierre Chapelle, laboureur ; — pour les syndics de l'hôpital (Me Jean Brel et Henri-Pierre Verséjoux), contre François Peyral, vigneron.

H38. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1759-1769 — Procès-verbaux. — Enquête pour Antoine Laval, laboureur, contre Jacques Chauvac, aussi laboureur ; servitude de passage ; — contre-enquête entre les mêmes. — Affirmation de voyages : par Pierre Lagarde, de Tulle ; — Jean Trech, de Tulle ; — Pierre Verséjoux, etc. — Procès-verbal de l'état du cadavre d'Étienne Guitard, mort par accident. — Rapport d'experts dans un procès entre messire François Darche et Jean Escaravages, sieur du Vigier. — Enquête pour Pierre Salles, dit Cirac, dontre Pierre Bar, marchand ; vente de merrain. — Visite es biens dépendants de l'hérédité de Pierre Simbille, au village de Peyriget ; — inventaire de ses meubles. — Procès-verbal des pertes éprouvées par suite de grêle au village de Chassat, paroisse de Brivezac (juillet 1764), et dans la paroisse de Chenaillers. — Déclaration de grossesse par Marie Delplas, contre un bourgeois. — Tutelle de Marie Chapon. — Requête de demoiselle Perrette Porchie, veuve du sieur Joseph Salles, concernant un droit de passage sur une terre du sieur Rivière de La Papétie. — Procès-verbal de l'état d'un cadavre trouvé dans la Dordogne. — Émancipation d'Antoine Faurie par son père, Léger.

H39. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1770-1789 — Procès-verbaux. — Visite des pièces de terre vendues au sieur François Dugal, bourgeois, par demoiselle Magdeleine Maillot, veuve du sieur Guillaume Personne, maître coutelier, à Tulle. — Émancipation de Jean Delplace, par son père, autre Jean. — Enquête pour messire Raymond Turenne, seigneur de Rioupeyroux, contre sieur Jean Coudert, bourgeois ; servitude de passage. — Bail judiciaire des biens des mineurs Eyrignoux. — Visite d'une maison appartenant à demoiselle Marie de Sainte-Marie, servant de résidence au curé de Brivezac. — Rapports d'experts dans des procès : entre sieur Jean Labrousse et sieur Jean Mazeyrac ; — entre Étienne elchié et demoiselle Marianne Veilliers. — Nominations de curateur : pour Jeanne Peyrat ; — pour Jean Rougier ; pour Jean Veyssière.

H40. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1759-1789 — Sentences. — Messire François Darche, seigneur d'Ambrugeat, contre Jean Escaravages, sieur du Vigier ; arbres mitoyens. — Désignation d'experts entre sieur Antoine Rivière et sieur François Contrastin. — Provision de 50 livres adjugée à Pierre Veyssière contre son frère Guillheme. — Sieur Pierre Labrousse, contre sieur Jean Mazeyrac ; billet. — Provision de 30 livres adjugée à Léonard Champagne, vigneron, contre François Marbot, marchand. — Pierre Chabrier, praticien, et Marguerite Bourdet, sa femme, contre Jean Bourdet, concernant la dot de la demanderesse ; — même sentence pour Jean Reyt, fondeur d'étain, contre François Poignet et et Marie Reyt. — Pierre Bétailhon, vigneron, contre Étienne Bétailhon ; partage de l'héridité de Peyroune Bétailhon. — Jean-Baptiste Laumet, contre Jean Farges, concernant l'hérédité de Marguerite Faure. — Jean Fraysse, vigneron, contre autre Jean Fraysse, aussi vigneron ; partage des hérédités des auteurs communs.

H41. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1759-1781 — Criminel. — Condamnation du sieur Jean... à la somme de 1,200 livres de dommages et intérêts, pour rapt. — Pierre Champ, contre Jean Peyrat et autre ; querelle à l'auberge. — La veuve d'Abdon Couderc et ses enfants, contre sieur Antoine Rivière, menaces de mort. — Messire François Darche, contre divers particuliers ; dégâts causés par les bestiaux. — Guillaumette Jauliac, contre Géraud Reygades ; séduction. — Pierre Janton, contre François Dugal ; excès, plainte récriminatoire dudit Dugal. — Vol de raisin pendant la nuit dans la vigne de Pierre Bertrand. — Jean Bourdet, marchand, du village de Peyriget, contre Antoine Mascheix ; injures. — Vol de pêches dans la vigne de Pierre Nougeyrol. — Anne Champs, contre Jean Mons ; séduction. — François Farges, bourgeois ; imputation calomnieuse de paternité. — Antoine Champs, contre Antoine Fouix ; voies de fait. — Jean Lacaze contre Jean Planche ; imputation calomnieuse de déplacement de bornes. — Sieur Jean Contrastin, bourgeois, contre Cyprien Contrastin, son neveu ; menaces. — Jeanne Valette « tisserante », veuve de François Planche, contre Jean Guitard, dit Framery ; injures ; — même cause entre Antoine Grange et Antoine Laval.

Abbaye d'Uzerche (Ordre de Saint-Benoît).

H42. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1550-1689 — Liève de rentes dues au seigneur abbé d'Uzerche ; incomplète : on y trouve les noms de messire Pierre Gorri, le chevalier de Beaumonteils, messire de Jean Las Escuras, maître Jean Jarrige, etc. — Palpe de divers villages de la paroisse d'Eyburie, Chalaix, etc.

H43. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1545 — Prévôté de Champsac. — Palpes incomplètes ; on y trouve les noms de Jean Spioussas, Pierre Vernhas, François Buge, Jean Broussel, etc. — Arpentement de divers villages de la paroisse d'Esparlignac, Le Cheyron, Léziral, la Doumangie, etc. ; — de Perpezac-le-Noir, la Roussie, etc.

H44. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1470-1668 — Prévôté de Gumond. — Copie de reconnaissances pour ledit prévôt ; on y trouve les noms de Géraud Demichel (Michaelis), Pierre de Cramier, Jean Audegail, Jean Froidefond, de la paroisse de Brignac ; Géraud Fournier, maréchal, etc., etc. — État des reconnaissances des tenanciers de la Jarousse et d'Arnaudes ; — Lièves pour les mêmes ténements.

H45. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1748-1749 — Prévôté de Saint-Ybard. — Consultation d'avocats, donnée à Bordeaux, concernant la part afférente audit prévôt lors de la sécularisation de l'abbaye d'Uzerche (18 août 1745). — Transaction entre le chambrier et le prévôt de Saint-Ybard, concernant la prébende canonique.

H46. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1625 — Prévôté de Veix. — Reconnaissances pour les ténements de Nespoux, la Chieze et Belmont.

H47. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1790 — Prieuré du Châtenet. — Acte de substitution du sieur Bondet de Lavergne à Me Daniel Lagrave, notaire, en la ferme dudit prieuré.

H48. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 23 pièces, papier.

1746-1749 — Prieuré de Condat. — Déclaration de Me Peyroudye, prieur de Condat, concernant la vente des revenus dudit bénéfice aux sieurs Juge, cordonnier, et Coulombet, apothicaire. — Plusieurs quittances, contre-lettres, obligations sous seing-privé, etc., déposées par des particuliers entre les mains dudit prieur.

H49. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1785 — Prieuré de Monceix. — Ferme des revenus de ce bénéfice en faveur du sieur Barthélémy Ninaud, bourgeois de Treignac, sauf les droits de lods et prélation, pour la somme de 360 livres.

H50. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1615-1760 — Prieuré de Masgoutière. — Liève des rentes dues sur le village de Chastaigner au prieur dudit lieu. — Note sur une sentence rendue entre Me Claude Hugon, prieur de Masgoutière, et Me Henry Farge, curé de Soudène, concernant la portion congrue du défendeur.

H51. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1775 — Prieuré de Milvache. — Information faite par Pierre Treich, juge dudit prieuré, en exécution de la commission à lui donnée par le lieutenant criminel de Tulle ; entreprises sur la rivière appelée de Saint-Victour, dans les paroisses de Roche et de Saint-Julien.

Abbaye de Valette (Ordre de Citeaux).

H52. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1776 — « Partage en trois lots des biens, domaines et revenus de l'abbaye de Valette, ordre de Cîteaux, » fait par J.-B. Cavaignac, tiers-expert nommé par le Presidiai de Tulle ; visite du domaine de Broq, du couvent et de ses dépendances, des bois, etc. ; discussion du rapport des deux premiers experts ; cens et rentes sur les paroisses de Rilhac, Auriac, Saint-Julien-au-Boy (Bas-Limousin), Brageac : Choussenac, Toumiac, Pleau (Auvergne), etc. ; Signé, Cavaignac, commissaire à terrier.

Abbaye de Vigeois (Ordre de Saint-Benoît).

H53. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787 — Fermes des dîmes, quints, droit de mesurage et cens en foin sur un pré de ladite abbaye, en faveur du sieur Jean Bordas, bourgeois de la paroisse d'Allassac, consentie parle procureur de messire de Valory, abbé commandataire dudit Vigeois.

Feuillants de Tulle.

H54. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1638 — Copie du testament du sieur Léonard Gendre, bourgeois de la ville de Tulle ; legs en faveur de ladite communauté.

H55. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1752-1790 — Prieuré des Angles. — Cession de créance faite au prieur des Angles sur les tenanciers du village de Lafon, par sieur Barthélémy Friquet, bourgeois. — Ferme du bas du château, au bourg des Angles, en faveur de Me Jean Candèze, curé dudit lieu (voir : Église des Angles, série G). — Juridiction ordinaire du prieur des Angles : audiences tenus par Me François Sudour, procureur au présidial. — Rétention de cause : pour Jean Devès, laboureur, contre Barthélemy Loyac, aussi laboureur ; — pour Noële Teilhol, femme de Jean Maschat, contre Étienne Jos ; — tirage au sort de lots entre les mêmes ; — rapport d'experts dans le même partage. — Défaut pour Jean Cendriat contre Jean Barbazange. — Bail à ferme des revenus du prieuré des Angles en faveur de François Estorges (1784). — État des fonds contenus dans ledit bénéfice, signé : Gaillardon (1790).

H56. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1787-1790 — Prieuré de Meyssac. — Copie du bail à ferme dudit prieuré consenti en faveur de sieur Antoine Barat, bourgeois de Meyssac, pour le prix de 3,200 livres. — État des charges et revenus dudit prieuré, signé : Gaillardon (1790).

Jacobins de Brive.

H57. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1624-1790 — Le syndic dudit couvent contre : Me Jacques Chastaing, procureur au siège de Brive, rente ; — demoiselle Elisabeth Bosredon, veuve du sieur Joseph Issartier Despels, bourgeois, rente au capital de 1,000 livres ; — Jean Augier, dit David, praticien, et autres ; rente du tènement du Chastony ; — Pierre Chassain, perruquier, vente de feuilles de mûrier blanc. — Quittance signée : Flayol, syndic des FF. Prêcheurs.

Jésuites de Beaulieu.

H58. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1618-1682 — Protestants. — Dons faits au corps de l'Église réformée : par Pierre Maury, de la paroisse d'Altillac ; — par Jean Fourche ; — par Jean Daumarès ; — par François Béronie ; — par noble François de Plas, sieur de Lavergne, et dame Isabeau de Plas, veuve de noble Gaspard d'Estresses. — Conversion de Pierre Bertrand, notaire. — Hommage de Jean Floret, sieur du Vialard, pour le duc de Bouillon, vicomte de Turenne. — Plaintes des protestants à l'assemblée de la Basse-Guyenne sur les divisions et schismes qui agitent leur Église. — Règlement du duc de Bouillon concernant le temple bâti à Beaulieu. — Formules d'abjuration d'hérésie. — Profession de foi par demoiselle Marie de Pommiers. — Extrait des registres du conseil d'État concernant les protestants da Saint-Ceré. — Sommations faites au ministre Jean Boutain, par le curé de Collonges d'avoir à cesser l'exercice public de la religion réformée. — Professions de foi : du sieur de Caussade ; d'Anne Flouret ; de Pierre de Boyer ; de plusieurs habitants de Brivezac ; de Pierre Grandval ; de Pierre Bros ; de demoiselle Jacqueline de Martinie, veuve de M. Simon de Villiers ; de Jeanne Gaurie ; de Marie Montauban ; d'Étienne Durien de Lahierle ; de Guinot Laporte ; de Magdeleine de Floret ; de Jeanne Mondet ; de Pierre Guitard ; de Pierre Vareille, de la ville d'Aubusson (Marche).

H59. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1629-1731 — Fondations. — Donation par Me Claude Faber, curé de Billac, en faveur de la mission des pères jésuites établis à Beaulieu, d'une maison et d'un jardin situés au faubourg majeur de ladite ville. — Requête des bourgeois catholiques à, l'évêque de Limoges pour assurer l'existence de la mission. — Acte des consuls faisant foi que la mission fut établie en 1623, par ordonnance de l'évêque de Limoges. — Donation par M. Louis de La Serre, écuyer, d'une somme de 400 livres. — Délibérations : du conseil de ville concernant les honoraires dus aux jésuites ; — des pénitents bleus de Saint-Jérôme concernant un legs du sieur Raymond Materre en faveur des jésuites. — Projet de contrat avec les consuls, pour l'établissement d'une mission. — Liève de la rente due à M. du Vialard sur le tènement de Labrousse, paroisse de Sioniac. — Lettre-missive concernant les sommes dues par le collège de Tulle à la mission de Beaulieu, cachet. — Avis de Me Lavaur, avocat à Saint-Ceré, concernant la translation de l'hôpital sur le champ Bourié. — Donation de 100 livres par dame Marguerite de Chaumeils. — Requête des habitants à l'évêque de Limoges, pour l'établissement d'une congrégation en l'honneur de la Sainte Vierge ; — fondation faite par M. Floret à cause de ladite congrégation. — Certificat solennel de la ville de Beaulieu en faveur de la mission des jésuites.

H60. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1638-1760 — Biens. — Extrait du testament de Me Jean Clare, juge de l'abbaye de Beaulieu. — Achat de terre au seigneur de Floirac sur le tènement de Cantegril. — Ferme d'un bois appelé du Broussier, au tènement du Chassain. — Copie du testament de demoiselle Marguerite de Bar, veuve de messire Antoine de Longueval, sieur de Lagarde ; legs de 5 livres de rente à la mission. — Obligation de Pierre Laussac, marchand, pour une somme de 115 livres. — Testaments : de feu Marc Daumarès, legs d'un pré, appelé pré Redon, dans la paroisse de Nonars. — de feu Antoine Tronchet ; — de dame Jeanne de Corn de Queyssac ; — de madame de Bichiran ; — du frère Massinguiral. — Donation par le curé de Bassignac. — Transaction avec le sieur Faurie pour un passage. — Testament de Me Dumoulin, avocat à Bordeaux ; legs de 20 livres. — Arrentement d'un jardin. — Ferme des terres de Liourdres. — Achat d'une pièce de terre appelée la Bornie. — Rente constituée par le sieur Jean Valrivière, bourgeois. — Police entre le R. P. Gintrac, supérieur de la mission de Beaulieu, et messire de Bétut ; concernant des arbres à fournir pour la construction de l'église. — Copie d'une vente de maison et jardin faite par messire Louis de Plas, sieur du Bournazel. — Acquisition du jardin de Mondat. — Obligations de Pierre Cipière ; rente de 6 livres 9 sols.

H61. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 31 pièces, papier, 16 imprimées.

1573-1747 — Chapelle, indulgences, etc. — Indulgences : à ceux ou, celles qui fréquenteront les églises des pères de la compagnie de Jésus ; — du chapelet de Notre Seigneur. — Commission donnée par Mgr François de Lafayette, évêque de Limoges, pour l'instruction des prêtres de Beaulieu. — Règlement pour le viatique (frais de voyages), manteau et autres habits pendant la congrégation provinciale. — Indulgence accordée à l'occasion de cinq saints canonisés le 12 août.

H62. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1656-1762 — Comptabilité. — Extraits de cinq reconnaissances pour le territoire de Courmas. — Reçu signé par le syndic des pauvres, concernant la ferme du jardin de l'hôpital. — Quittances déposées entre les mains des jésuites par consentement du célérier de l'abbaye de Beaulieu. — Mémoire de ceux qui ont promis de contribuer au transport de la Maison-Dieu. — Envoi des comptes de la province (cachet). — Notes : sur quelques rentes ; — sur des payements faits au boulanger, etc. — Compte de l'apothicaire. — Frais de procès. — Quittances pour le pré Redon.

H63. (Liasse.) — 1 pièce en parchemin ; 55 pièces, papier, 1 imprimée.

1488-1762 — Droit d'amortissement, Généralité de Montauban, etc. — Copie du bail a fief fait par Jean de Castelnau (de Castro novo), baron de Castelnau et de Saint-Xantin, concernant la pièce de la Bornie ; — extraits de reconnaissances en faveur du même. — Modèle pour dresser les dénombrements. — Réclamation à l'Intendant de Montauban de la part des jésuites de Beaulieu,

compris par les consuls de Bretenoux dans le rôle de la capitation pour 11 livres et quelques sols. — Lièvre de la rente due aux seigneurs de Castelnau ; — commandement pour les droits d'amortissement d'un domaine situé dans ladite paroisse. — Taille de la Bornie. — Quittance du droit de lods et vente pour la maison Bournazel ; — correspondance avec le receveur de Saint-Ceré, pour le même objet. — Ferme de la Bornie. — Quittance pour les terres de Lespinasse. — État des dettes de la mission pour 1762.

H64. (Liasse.) — 5 pièces en parchemin ; 123 pièces, papier.

1628-1735 — Procès. — Requête au sénéchal du Limousin concernant les gages des prédicateurs. — Avis de Me Lacoste « fameux avocat » pour l'interprétation du contrat de donation de la maison des jésuites ; — lettres de la chancellerie de Bordeaux sur le même objet. — Procès contre Jean Fouchier, maître potier, concernant sa maison. — Dénonciation d'oeuvre nouvelle contre le sieur Daumarès. — Arrêt du parlement de Bordeaux, portant condamnation de 50 écus pour l'entretien des prédicateurs, contre l'abbé de Beaulieu. — Copie d'un arrêt du grand-conseil concernant les jésuites de Bordeaux. — Le Père Levet, supérieur, contre François Camps, billet de 80 livres ; — contre M. de Clavières ; obligation de 101 livres. — Lettre du Père François Léobardie, jésuite, concernant l'interprétation du testament de M. Duchamp. — Le R. P. Lavalade, supérieur, contre Mary Daniel ; rente de 6 livres 10 sols.

H65. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1745-1761 — Procès. — Lettres de debitis pour la poursuite des fermiers, etc. — La mission contre : François Faurie, sieur de Lagorsse, créance de 60 livres ; — contre Jeanne Bertrandie, veuve de Louis Fage, obligation de 12 livres 8 sols. — Acte d'offres réelles fait à l'occasion d'un remboursement de 300 livres par les bénédictins de Beaulieu. — Copie d'une reconnaissance pour un bois châtaignier situé au lieu du Brossier, paroisse de Sioniac. — Saisie. Arrêt entre les mains du sieur Cabrole des sommes par lui dues à Pierre Soulié. — Copie d'une obligation de François Certain et de Marie Chazoule, signifiée à ladite Marie. — La mission contre Jean Durand, du village de Gaudelas, concernant une hypothèque, pour une somme de 180 livres, sur une vigne du défendeur.

H66. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1762-1779 — Suppression de l'ordre. — Annonce au nom du Roy et du Parlement pour la vente aux enchères de tous les grains, vins, provisions, meubles, effets, etc., des cy-devant soy-disant jésuites de Beaulieu. — Procès-verbal contenant l'inventaire du mobilier, des créances, des papiers. — Envoi d'un conseiller du Présidial de Tulle ; à Beaulieu, pour assister aux opérations. — Procès-verbal de la vente du mobilier, des livres, etc. — Réclamations des créanciers de la mission. — Transport d'un autre conseiller à Beaulieu pour visiter les bâtiments et faire procéder aux réparations urgentes.

Récollets de Brive.

H67. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1682 — Copie informe du testament de demoiselle Cathin Deviers, femme du sieur François Couderc, docteur en médecine ; legs en faveur desdits religieux.

Récollets de Tulle.

H68. (Registre.) — In-folio, 376 feuillets, papier.

1712-1789 — « Registre pour la profession des novices » — Signatures des religieux profès des frères mineurs Récollets du couvent de Tulle, province de Toulouse, sous le titre du Très-Saint-Sacrement ; frère Étienne Vachon, gardien, etc. — Admission au noviciat : de Matthieu Moussours, Florent Deryeix, Victor Aubert, Antoine Leyx (1714), Luc Bouzou, etc., etc. ; la plupart cancellés

avec cette mention : Il est mort. — Le dernier novice est frère Chrysogone Cybier, du diocèse de Saint-Flour (21 avril 1789).

Récollets d'Ussel.

H69. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1710 — Le syndic contre le sieur Bastisse et autres ; concernant les limites d'un jardin situé dans les franchises de la ville d'Ussel, donné à la communauté par défunt François Bastisse, bourgeois.

Religieuses de Saint-Bernard, à Tulle.

H70. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1680-1780 — Extrait d'une obligation du 13 février 1680, par laquelle M. de Conros se reconnaît débiteur d'une somme de 30,000 livres. — Legs de 300 livres par Me Gérald de Combrailhe, prêtre, à condition d'être enterré dans l'église de Saint-Bernard. — Copie informe du testament de Me Pierre Maruc, prêtre (1712). — Arrentement du bois de Presset en faveur de Michel Lacroix. — Rente au denier 50 créée par l'édit de 1720, n° 1052. — Transaction entre messire François de Saint-Marsal, marquis de Conros, et dame Françoise de Comborn, abbesse ; compte d'arrérages. — Aumône dotale de demoiselle Marie de Fénis. — La prieure du monastère, dame Marie-Victoire de Villemonteil, contre sieur Jean-Joseph Brudieu ; poursuites pour une rente de 25 livres. — Liève de rentes : paroisse de Seilhac, tènements de Serres, de Crouzevialle, etc.

Religieuses de Sainte-Claire, à Argentat.

H71. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1487-1783 — Copie d'une transaction entre le prieur de la chapelle Saint-Géraud et Jean de l'Hôpital, concernant les rentes du tènement de l'Hôpital ; — autre transaction pour le même objet, passée devant Étienne de Lestang, seigneur du Vialard (1564) ; — reconnaissances pour ledit tènement (1742) ; — autres de l'an 1756. — Aumône dotale pour demoiselle Marie Lavaur de Laboissière, fille de feu messire Jean-Baptiste, écuyer, et de dame Antoine de Germain.

Religieuses de Sainte-Claire, à Brive.

H72. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1627-1790 — (A ce couvent fut réuni l'abbaye de Bonnesaigne, ordre de Saint-Benoît). — Procuration de l'abbesse de Bonnesaigne, Gabrielle de Canilhac, concernant un procès contre Jean Dupuy, de Meymac. — Avis de divers avocats concernant des droits de lods et vente réclamés aux dames de Sainte-Claire. — Rente constituée de 25 livres consentie par M. Charles Deprès, sieur de la Bernardie ; sommation. — Créance de demoiselle Marie-Victoire Laval ; poursuites contre la communauté ; — lettre autographe de dame Green de Saint-Marsault, abbesse de Bonnesaigne, adressées à l'archiprêtre de Gimel, neveu de ladite Laval.

Religieuses de Sainte-Claire, à Tulle.

H73. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1661-1789 — Extrait du livre-journal desdites religieuses pour constater des payements faits par madame Dalègre. — Procès entre sœur Colette de Saint-Gabriel, supérieure, et M. François Audeval ; saisie. — Rente au denier 50, créée par l'édit de 1720, n° 1568. — Transaction entre le procureur dudit couvent et dame Marie-Gilberte de Roquefeuil ; rente. — Aumône dotale de 2,000 livres, payée par messire Joseph de Combarel, chevalier, seigneur du Gibanel, etc., pour sa fille, en religion sœur Marie de Saint-Ambroise.

Religieuses ursulines d'Argentat.

H74. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.

1665-1790 — Procès contre les héritiers du sieur Jean de Lamartinie, concernant le bois Delmas, donné en aumône dotale à Luce de Lamartinie. — Aumônes dotales : de demoiselle Anne d'Escaravages ; — de demoiselles Agathe et Louise de Lagrènerie ; — de demoiselle Anne Sclafer de la Rode ; — le syndic contre messire Louis de Lagrènerie ; aumône dotale de la sœur du défendeur. — Aumônes dotales : de demoiselle Marie-Françoise de Leymonerie ; — de demoiselle Marie Brugière ; — de demoiselle Antoinette Sourzac ; — de demoiselle Marie Lajugie, etc. — Correspondance concernant la vente sur les tailles. — Modèle d'acte d'opposition contre M. de Lagrènerie. — Le syndic contre Pierre Valette, laboureur, dette de 300 livres. — Achat d'une maison, sise à Argentat, provenant de la succession du sieur Labrousse. — Compte rendu par le syndic, M. de Rédenat. — Défaut pour le syndic, Me Julien Lasalle, contre Jean Champ, dit Marmande. — Compte avec M. de Lagrènerie (1763 à 1790).

Religieuses ursulines de Bort.

H75. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1786-1790 — Obligation de 220 livres pour reliquat du prix de la ferme du domaine d'Autremenoire, en faveur de dame Marianne de Vérières « seule religieuse audit monastère. » — Compte entre ladite dame et Me Alexis Nugon ; frais de procès.

Religieuses ursulines de Brive.

H76. (Liasse) — 9 pièces, papier.

1648-1754 — Subrogation du syndic des pères de la doctrine chrétienne à une somme de 525 livres due aux Ursulines par le seigneur de Saint-Viance. — Compte de dépenses diverses pour 1662 : apothicaire, rentes, réparations, etc. — Quittance de la somme de 300 livres pour le syndic du collège. — Constitution de rente signée : sœur Saint-Jean de Rochemorin, supérieure. — Extrait d'une obligation de M. Charles Deprès, sieur de Labernardie. — Autre quittance pour, le collège.

Religieuses ursulines d'Eymoutiers.

H77. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788 — Bail à ferme en faveur de Gabriel Parneix, de la paroisse de l'Église-aux-Bois, du domaine de Peyrigeas ; ferme consentie par le procureur de la supérieure et de la sous-supérieure, Marie de Lasteyrie du Saillant, sœur de Saint-Viance.

Religieuses ursulines de Tulle.

H78. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 33 pièces, papier.

1620-1789 — Extrait du testament de M. de Glénie ; legs. — Aumône dotale de demoiselle Jeanne Fleyssac. — Le syndic des dames Ursulines contre Jean Buisson et autres ; rente du tènement de Longy, paroisse de Champagnac-la-Nouaille. — Renouvellement du contrat d'aumône dotale de demoiselle Françoise Melon. — Me Jean Vialle, avocat à la cour, en qualité de syndic des Ursulines, contre sieur Joseph Parrical de Chamard, chirurgien juré, concernant l'achat, fait par le défendeur, des biens du sieur Peschel, sur lesquels biens la communauté avait des droits à cause de l'aumône dotale de la demoiselle Fleyssac ; — contre Me Jacques Brival de La Renaudie, procureur du Roi au siège de Tulle, et autres ; même objet.

Religieuses de la Visitation, à Tulle.

H79. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1665-1790 — Louage d'une maison acquise des Feuillans, en faveur de Me Jean Vareilhe, prêtre de la communauté de Saint-Pierre. — Rente sur les tailles, certificat du receveur de Tulle pour une somme de 85 livres 9 sols, payée à sœur Louise-Marie de Saint-Jal, supérieure des Visitandines. — Quittance pour les Feuillans de Poitiers. — Constitution d'une rente de 300 livres par les chanoines du prieuré de Saint-Gérard de Limoges. — Ferme du pré de Chanterane, paroisse de Seilhac, en faveur de Michel Laglaine, marchand.

H80. (Registre.) — In-folio, 179 pages, papier.

1746-1783 — « Registre des vêtures, noviciats et professions selon la déclaration du Roy de 1736. » — Copie de ladite déclaration. — Formules : de l'acte de prise d'habit, de l'examen du père spirituel, de l'acte de profession. — Réception : de sœur Louise-Cécile de Pesteil ; — de demoiselle Marie-Françoise de Pesteil ; — de demoiselle Michelle de Lavergne ; — de Marie Lherbeil, en qualité de sœur domestique ; — de demoiselle Marie Loyac de la Bachélerie ; — de demoiselle Marie-Henriette de Paysac (1751) ; — de demoiselle Catherine Penière Delzor ; — de demoiselle Marie-Xavier de Puymège, etc., etc. — La dernière profession, en date du 12 mai 1773, est celle de sœur Marie-Rose Monbrial, de la paroisse de Billac.

Religieuses de Coyroux (Ordre de Citeaux).

H81. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1610 — Exploit libellé à la requête de dame Jeanne de Badefol, prieuresse dudit couvent de l'ordre de Citeaux, signifié à divers tenanciers : Me François Geoffre, juge d'Obazine, Me Pierre Dufaure, procureur d'office d'Albignac et autres, concernant les rentes des tènements de Peyrefiche, Ombinat, la Borie, Mialet, le Vialard, Ouzelou, le Moulin du Prieur, etc.

Religieuses carmélites de Brive.

H82. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1664-1668 — Copie du contrat de fondation des dames religieuses Carmélites de Brive (3 mars 1662), par messire François Dumas, baron de Neuville, ci-devant premier président au siège de Brive. — Déclaration sur la saisie des revenus de M. Salés, vice-sénéchal. — Promesse d'une somme de 730 livres par le sieur Vézine, bourgeois. — Résolution d'un contrat de donation faite par Me de Pommier, docteur en théologie. (Signatures.)

Prieurés réguliers.

H83. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1781 — Prieuré de Bonneval, dépendant de l'abbaye de Gramont (Haut-Limousin). — Rapport d'experts en exécution de l'arrêt du conseil du 27 avril 1773, concernant les rentes dues audit prieuré par les tènements de Fraysse et de la Massonie ; — noms des tenanciers portés dans l'égalation de 1746 ; — évalution du produit de 1748 à 1772.

H84. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1467-1636 — Prieuré de Collonges, dépendant de l'abbaye de Charroux en Poitou. — Copie de reconnaissances. — Accord : entre le prieur dudit lieu et le seigneur de Nozières ; — avec le vicomte de Turenne ; — avec le chapelain de Collonges. — Investitures, etc.

H85. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1698-1717 — Prieuré de Cubas, dépendant de l'abbaye de Fontevrault. — Quittance de dîmes inféodées pour M. de Razac, signé Desmonts. — Sommation du fermier de Cubas audit sieur de

Razac pour le payement de la même rente.

H86. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1786 — Prieuré de Manzanes. — Ferme des dîmes consentie par Me François Chaverebière, prieur dudit lieu, en faveur de sieur Léonard Noaille l'aîné, marchand.

H87. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1771-1780 — Prieuré de Montcamp. — Juridiction : Déclaration de grossesse par Jeanne Champ contre son cousin. — Me Joseph Oubrayrie, procureur, contre Toinette Lherm, veuve de Pierre Audinet ; voies de fait. — Rapport de chirurgien sur les blessures d'Antoine Lapouge, charpentier, du village de la Grange, paroisse de Reygades.

H88. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1506 — Prieuré de Moustier-Ventadour. — « Terrier du prieuré de Moustier-Ventadour, reçu par Remédie, notaire. » — Donation par Pierre Laveix, sacristain dudit prieuré. — Testament de Me Gilles d'Olhac, d'Égletons. — Investitures. — Testament d'Antoine Valade. — Échange pour ceux de la Guilhaumie. — Reconnaissances pour le ténement de la Porte. — Ténements de Soudeille, Roumignac, Soudelhette, Artiges, Lafarge, Lavalade, Gibiac, Grafeuilhe, etc.

H89. (Registre.) — Petit in-folio, 131 feuillets, papier.

1784 — « Expédition du terrier du prieuré de Ventadour, reçu par Me Dumas, notaire ; » le bourg de Moustier, le pré Bombail, Roubigne, Mansoudès, la Blancherie, l'Étang-Rompu, le Champ de la Cour, Drulle, Lafarge, la Beraudié, la Sanguinaire, etc. — Une table sur la couverture.

H90. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1443-1790 — Copie d'une transaction entre frère Louis Laforsse, prieur de Moustier-Ventadour, et Me Jean (Forzerii) notaire ; confrontations et limites de terres données en emphytéose. — Liève du prieuré (1567-1568). — Hommage du prieur (1608). — Dénombrement des rentes. — Investitures : pour Jean Beynet, partie du pré de Faugeras ; — pour Léonard Faugeras, le pré del Mazou. — Procès entre le prieur et les tenanciers de la Bachélerie, de l'Angle, de la Mongie, etc. ; arrérages de rentes. — Me Pierre Martin Peyrable mis en possession du bénéfice de Moustier-Ventadour (1787). — Déclaration des biens et revenus dudit prieuré (1790).

H91. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1587-1702 — Prieuré du Port-Dieu, dépendant de La Chèze-Dieu (Ordre de Saint-Benoît). — Copie d'un mémoire présenté au conseil par le prieur dudit lieu. — Procès concernant les rentes du village de Bonnefond, paroisse d'Aix.

H92. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 33 pièces, papier.

1557-1789 — Prieuré de Saint-Angel, dépendant de l'abbaye de Charroux en Poitou. — Extrait de la reconnaissance du village de la Borde. — Accord avec les fermiers des revenus pour le pain de la Cène. — Mémoire de l'abbé de Charroux contenant une plainte contre les exactions du seigneur de Saint-Angel. — Copies d'actes concernant ledit prieuré : Bref du pape Clément (XVI) adressé à l'official de Limoges, pour les prieurs conventuels (1768) ; — Extrait des registres du Parlement, résignation dudit bénéfice par dom Pierre Boucher ; — formule du serment imposé à tous ceux qui ont charge d'âmes. — Déclaration des biens et héritages dudit prieuré par dom Gabriel Buer (1771). — Procès entre sieur Léonard Arfeuillère, seigneur de Lespinasse, et le prieur de Saint-Angel ; arrérages de rente. — Six quittances signées Dufaure, curé de Saint-Angel, pour sa « pension congrue » et celle de son vicaire.

H93. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1675-1676 — Prieuré de Saint-Étienne-la-Geneste. — Trois arrêts de Parlement sur l'appel des tenanciers de divers villages des paroisses de Saint-Étienne et de Sainte-Marie contre Me Pierre de Lavergne, seigneur prieur de Saint-Étienne.

H94. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1617-1788 — Prieuré de Saint-Jean-de-Bort, dépendant de l'abbaye Saint-Gérald, à Limoges. — Vente d'un journal de pré faite par Me Léonard Cueilhe, « prieur de Saint-Jean-de-Bort, » en faveur de Pierre Lachau ; — transaction entre ledit Lachau et Me Pierre Dubal, prieur dudit lieu ; concernant la même vente. — Liève des rentes du village de la Méchaussie (1665-1680). — Procès : le prieur contre Antoine Leyniat, sieur de Maurianges, et autres ; arrérages des rentes du tènement de Beauregard ; — contre sieur Jean Martinie, bourgeois de la paroisse d'Orlhac-de-Bar ; arrérages. — Ferme des revenus dudit prieuré en faveur de sieur Bonaventure Mougen, seigneur de Saint-Avid, habitant de Tulle ; poursuites dudit fermier contre divers tenanciers. — Liève du tènement de Treille. — Interdiction de la chapelle dudit prieuré pour cause de vétusté ; ordonnance de messire Jean Gilles du Coëtlosquet, évêque de Limoges.

H95. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1778 — Prieuré de Saint-Pantaléon. — Ferme « de l'entier effet des revenus » en faveur de sieur Jean François Ternat, bourgeois de Mauriac, en Auvergne ; acte passé à Rodez (Rouergue) ; — le prieur titulaire était Me Joseph d'Adhémar de Lagarrinie.

H96. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1778 — Prieuré de Saint-Sicaire, dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre de Brantôme. — Ferme des revenus dudit prieuré en faveur de Me Pierre Goudal, notaire royal, à Vigeois. — Prorogation de ladite ferme en faveur du même.

H97. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1783-1784 — Prieuré du Veysset ou Vaissaix. — Ferme des revenus dudit prieuré en faveur de sieur Fiacre Joutou, de la paroisse de Vigeois. — Prorogation de ladite ferme en faveur du même.

Commanderies.

H98. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1565-1790 — Commanderies du Temple de Mons, d'Ayen, de la Vinadière, de Bellechassagne, dépendants du grand-prieuré d'Auvergne. — Liève des rentes de la Contie. — Copie du contrat de vente de la maison de Jean Farge à Me Pierre de Polverel, juge ordinaire de la ville de Brive, de la censive du sieur commandeur du Temple de Mons et Prugnie, son annexe (1566). — Contrat de société entre les fermiers des revenus des commanderies du temple de Mons et d'Ayen. — Visite de la commanderie du Temple d'Ayen, en Limousin, de laquelle est commandeur frère Annet de Nabarat, aumônier ordinaire du Roy ; inventaire des instances et procès (1616). — Correspondance du commandeur du temple d'Ayen avec le fermier (1619). — Mémoire des réparations et améliorations que le frère de Pradal a faites dans sa commanderie (1631). — Copie de lettres de debitis pour Me Étienne de Pradal ; commandeur de la Vinadière et du temple de Mons. — Plusieurs arpentements : Farges, Fonteille, prairie de Lyssat, etc. — Ferme d'une partie des revenus en faveur de sieur Hélie Goursat, apothicaire au lieu du Saillant. — Compte avec le sieur Noyret, bourgeois (1682) ; correspondance avec le même. — Arpentement général du tènement de l'Anglade. — Visite du Temple de Mons par le vicaire général du prieuré d'Auvergne ; signatures et cachets (1704). — Prise de profession de la commanderie de Mons par messire frère Libéral Geoffre, cy-devant commandeur de Puy-de-Noix. — Fermes : de la dîme de blés pour le quartier de Lagrange, en faveur de Gabriel Jay ; — du membre de l'Hôpital Fondaige, en faveur de M. de Meilhards ; — du tènement de Langlade à M. Dubois du Chassaing. — Poursuites contre divers tenanciers. — Visite du temple d'Ayen. — Reconnaissances : de la Contie (1733) ; — pour la

commanderie de Bellechassagne à messire Amable de Thyange, grand prieur d'Auvergne. — Extrait du « Solvit » du rôle de Fournols pour le commendeur de la Vinadière (1790).

H99. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1773 — Commanderie de Carlat et Mascheix ; — membre du Couderq. — Reconnaissances de la moitié des tènements de la Chassaigne et del Peuch ; — de la Borie ; — de la Junie ; — du Breuil ; — de Maillerode ; — de la Vedrenne ; — de las Chaux ; — du Soulier ; — de l'Hôpital ; de Bouisse ; — d'Orlhac ; — de Laumond ; — de Sarrut, de Lafage et du Teil ; — de Rabiat, etc., pour messire frère Jean-Charles-Philip de Saint-Viance, commandeur de Carlat.

H100. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1763-1784 — Juridiction de Carlat et de Mascheix. — Émancipation de Pierre Champs, du village de la Pellisserie, paroisse de Mascheix, par son père, Jean. — Caution juratoire d'Étienne Annequin, vigneron, pour toucher une provision de 30 livres. — Demoiselle Louise Vigier du Claux, contre Pierre Champs ; détournement d'eau, enquête. — Information pour Jean et François Périer ; séquestres des biens de Pierre Champs, contre ledit Champs ; enlèvement de récolte. — Le curé de Mascheix contre Pierre Foucher ; empiétement.

Hospices.

H101. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1775-1789 — Hospice de Beaulieu. — Emprunt au denier 25, constitution sur le clergé, n° 3788, moyennant la somme de 5,000 livres ; autre emprunt de 1,500 livres ; — autre de 3,000 livres, n° 3274.

H102. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1740-1750 — Hôpital de Brive. — Les administrateurs de l'hôpital contre messire François Dalmais, seigneur des Farges ; arrérages de rente constituée. — Ferme des biens sis au territoire de las Pararias, au delà du Pont-Neuf, en faveur de sieur Jacques Clabot, entrepreneur de bâtiments, à Brive ; — autre pour le même d'un pré à la porte des Frères ; — autre de las Pararias pour sieur Pierre Personne. — Quittance signée Treilhard, administrateur de l'hospice. — Résiliation de bail à ferme par la veuve de Jacques Clabot.

H103. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1654-1778 — Hospice de Turenne. — Copie du contrat de mariage de Léonard Brunerie, avec demoiselle Marie Duchastaing. — Obligations : de Me Raymond Valeri, procureur à Turenne, en faveur des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, pour la somme de 160 livres (1667) ; — de Pierre Jalinier, 30 livres (1695) ; — de Jean Maisonneuve, 35 livres (1699). — Reconnaissance pour le tènement de Mazols. — Procès contre les débiteurs susdits. — Rentes constituées : de 50 livres par M. de Pauliac ; — de 10 livres par sieur Pierre Nicolas ; — de 35 livres par Magdeleine Hugonie. — Transaction avec sieur François Noyret, rente au capital de 395 livres. — Compte présenté par le sieur Nicolas. — Obligation de 1,000 livres par M. de Fortia avec la caution de M. Dellac (1759). — Déguerpissement pour le pré dit de l'Espinassol (1761). — Installation des nouveaux administrateurs de l'Hôtel-Dieu (1764). — Rente constituée de 67 livres consentie par noble Pierre d'Arlignie, seigneur de l'Hom (Delon), paroisse de Noalhac (1772). — Baux à ferme : pour Jean Petit ; — pour Jean Delpeuch, etc. — Constitution d'une rente de 5 livres par Marguerite Léonard (1778).